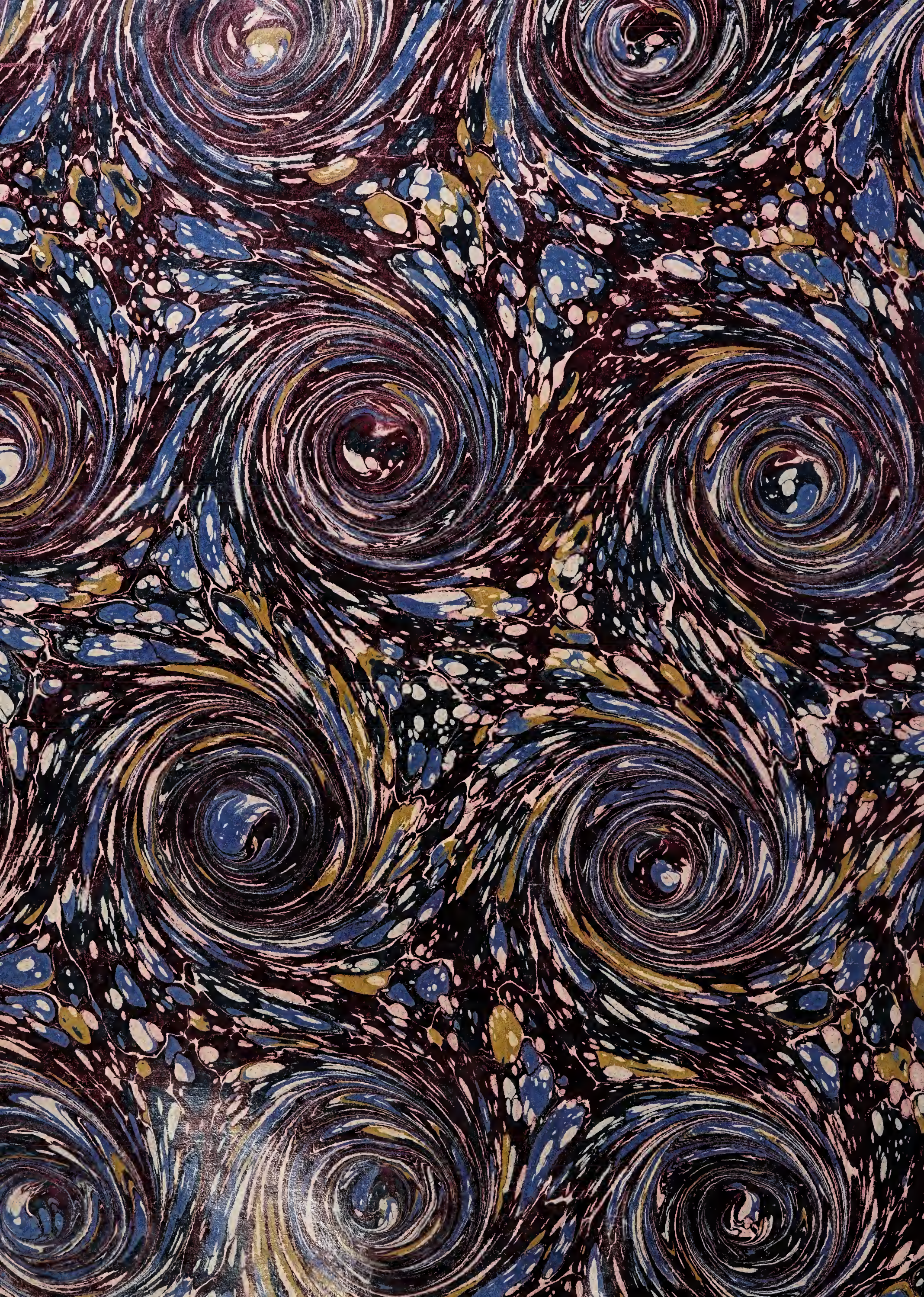

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revueillustreede00unse

REVUE ILLUSTRÉE

DE

L'EXPOSITION

ROUEN

—

1896

Julien LECERF, Imprimeur-Éditeur

ROUEN

ROUEN 1896

REVUE ILLUSTRÉE

DE L'EXPOSITION

315 Illustrations

dans le texte et hors texte

LITHOGRAPHIES — SIMILIGRAVURES — PHOTOTYPIES

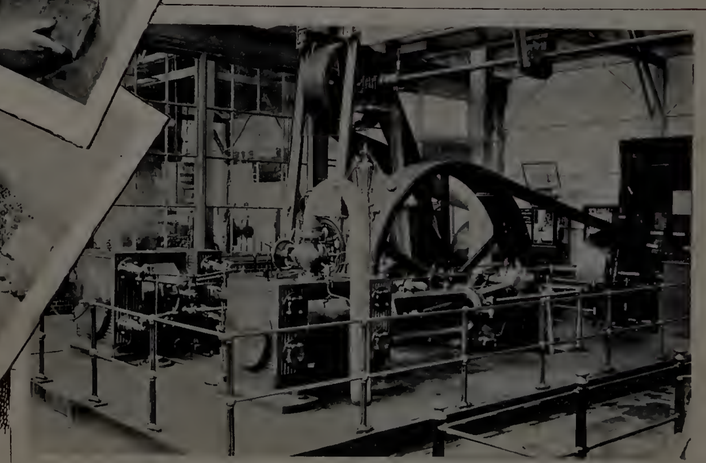

ROUEN 1896

REVUE ILLUSTRÉE
DE L'EXPOSITION

ROUEN 1896

REVUE ILLUSTRÉE

DE

L'EXPOSITION

315 Illustrations

Texte et Dessins de Jules ADELINE, Raoul AUBÉ, CANONVILLE-DESLYS, Paul DELESQUES
Jérôme DOUCET, Georges DUBOSC, C. FOUCHÉ, Samuel FRÈRE
Henri GADEAU de KERVILLE, Gabriel GRAVIER, Ludovic GULLY, HARAUCOURT
Émile LECOMTE, Raoul LESENS, Ernest MOREL, Gaston MOREL, Eugène NOEL, Cl. PETITON
Georges RUEL

Jules LECERF, Directeur de la Publication

ROUEN

JULIEN LECERF, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1897

REPRODUCTION PHOTOCHROMOTYPOGRAPHIQUE DE L'AFFICHE OFFICIELLE

(Réduite au cinquième environ)

EXPOSITION NATIONALE ET COLONIALE

ROUEN 1896

NOTE EXPLICATIVE DU PLAN D'ENSEMBLE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Surface couverte par les Bâtiments et le Jardin : 57.300 m. c.

Cette surface se décompose comme suit :

GALERIES ET PAVILLONS D'EXPOSITION	25.630 m. c.
ATTRACTIONS ET SERVICES D'ADMINISTRATION (Salle des Fêtes, Vieux-Rouen, Villages noirs, Restaurant, etc., etc.	8.820
JARDINS	22.850
TOTAL	57.300 m. c.

Dépenses de construction et d'aménagement : 912.200 francs.

Ces dépenses se répartissent comme suit :

BATIMENT PRINCIPAL. — (S. C., 21.400 m. c.) — Construction et décoration	345.000 f. »	487.000 f. » c.
Aménagement intérieur de la galerie des Beaux-Arts (non compris les frais d'exposition des envois), de la Salle des Fêtes, de la galerie des Machines (chaudières à vapeur, transmissions, canalisations de vapeur, etc.) et installations diverses	142.000 »	
CONSTRUCTIONS DIVERSES AUX FRAIS DE L'ADMINISTRATION. — Galeries annexes et Pavillons, Aquarium, Chais, Vieux-Rouen (construction, aménagement, costumes), Bureaux et mobilier des services de l'Administration, etc., etc.		363.000 »
JARDINS. — Terrassements, enrochements, cascade, pièce d'eau, plantations et entretien		38.300 »
EXPOSITION OUVRIÈRE NATIONALE. — Construction et décoration		23.900 »
TOTAL *		912.200 f. » c.

Exposants : 6.293.

Ce nombre se répartit comme suit :

CLASSES DIVERSES	3.377
SECTION DES BEAUX-ARTS	838
CONCOURS TEMPORAIRES D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE	452
COLONIES	445
EXPOSITION OUVRIÈRE NATIONALE	1.181
TOTAL	6.293

Eclairage à l'électricité pour les façades et l'intérieur des bâtiments et au gaz pour les jardins.— Tentes de repos et parasols mobiles mis gratuitement à la disposition du public.— Fontaines Wallace.— Distributeurs automatiques, etc.

LÉGENDE DU PLAN **

ADMINISTRATION — (S. U. : 725 m. c.)

PAVILLON PRINCIPAL (**A**). rez-de-chaussée et 1er étage sur caves.

REZ-DE-CHAUSSÉE	PREMIER ÉTAGE
A Services divers.	Salle du Conseil.
B Service d'architecture.	M. le Président.
C Services des installations intérieures et de surveillance.	M. le Secrétaire général.
D Idem.	Secrétariat.
E Loggia.	Loggia.
F Vestibule.	Toilette et W.-C.
G Débarras.	Antichambre.
H Service du jardin; W.-C.	Projecteur électrique.

ANNEXES (**Q**).

A Vente de billets pour les festivals (bureau temp.).
B Service des abonnements à l'Exposition et location pour les Festivals.
C Service de la Loterie de l'Exposition.
D Service des Distributeurs automatiques.
E Postes, télégraphes et téléphones.
F Débarras.
G Poste de police et de gardiens de l'Exposition.
H Secrétariat de police.
I Douanes.
J Octroi.
K Consigne.
L Vente de Tickets d'entrée, — Catalogues, — Mementos des fêtes, — Billets de Loterie de l'Exposition.
M Services des Entrepreneurs.
N Service de l'Aquarium.
O Service du gardiennage.

* Ne sont pas compris dans ce total les frais de direction des travaux et les dépenses effectuées pour les canalisations d'électricité, de gaz et d'eau.

** Les lettres de renvoi imprimées en brun sur le plan sont en caractères gras sur cette légende, et celles imprimées en bleu sont désignées par des majuscules italiques ; pour trouver ces dernières, il faut se reporter au titre dont elles marquent une subdivision. — Les chiffres placés entre parenthèses et précédés des lettres S. U. ou S. C. indiquent les surfaces utilisées ou les surfaces couvertes.

POSTE DE SECOURS AUX BLESSÉS (**F**).

PAVILLON DE LA PRESSE (**G**).

BATIMENT PRINCIPAL — (S. C. : 21.400 m. c.)

GALERIE DES MACHINES — (S. C. : 4.940 m. c.)

GALERIE CENTRALE et GALERIES TRANSVERSALES (**A, B, C, D, E** et **F**) — (S. C. : 10.785 m. c.)

GALERIE DES BEAUX-ARTS (Salon de repos et Bureau du service spécial des Beaux-Arts) — (S. C. : 2.580 m. c.)

SALON PARISIEN — (S. C. : 765 m. c.)

SALLE DES FÊTES — 1.078 places (rez-de-chaussée, 740 ; galerie, 338).

REZ-DE-CHAUSSÉE

B Foyer du public.
C Vestibule (entrée spéciale pour les personnes non munies de tickets d'entrée à l'Exposition).
D Vestiaires.
E Foyer des choristes et des musiciens.
F Entrée des artistes.
G H I J Débarras.

ÉTAGE DE LA GALERIE

F Cabinet du Chef d'orchestre et Bibliothèque.
G Poste d'éclairage électrique
H Orgue.
I Atelier du Facteur d'orgues
J Loge d'artistes.

A *Vente de billets pour les Festivals* (bureau temporaire).
K *Poste des Pompiers.*
L *Vente des Tickets d'entrée*, Catalogues, Billets de la Loterie de l'Exposition et Mementos des Fêtes.
M *Cinématographe.*

GALERIES DE L'ENSEIGNEMENT (**D**) — (S. C. : 935 m. c.)

A Secrétariat. | *B* Cour de service.

GALERIE ANNEXE A — (S. C. : 495 m. c.)

GALERIE ANNEXE B — (S. C. : 305 m. c.)

GALERIE DE L'AGRICULTURE — (S. C. : 960 m. c.)

MUSÉE INDUSTRIEL — (S. C. : 625 m. c.)

PAVILLON DES FORÊTS ET CAVES (**P**).

Pavillon des Forêts (S. C. : 56 m. c.)

A Salles d'exposition.
B Terrasse.

Caves (S. C. : 125 m. c.)

C Entrée du chais.
D Entrée des caves de la Gironde.

AQUARIUM — 8 bacs.

PAVILLON DES COLONIES (**I**) — (S. C. : 180 m. c.)

A Cabinet du Commissaire spécial. | *B* Salle d'exposition.

PAVILLON DE L'ALGÉRIE (**J**) — (S. C. : 200 m. c.)

A Cabinet du Commissaire spécial.
B Cour intérieure.
C Salles d'exposition.
D Dégustation de vins d'Algérie.

ALGÉRIE ARTISTIQUE (**K**).

PAVILLON DE L'OCÉANIE (**L**).

SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES (**H**).

UNION DES FEMMES DE FRANCE (**G**).

COUVEUSE D'ENFANTS (**E**).

LE VIEUX-ROUEN.

ENTRÉE DU VIEUX-ROUEN (**O**) :

A Porte du Bac (vente de tickets d'entrée au Vieux-Rouen). Rue tendant de la Porte du Bac au Parvis de Notre-Dame. (Échoppes et passage voûté.)

PARVIS NOTRE-DAME :

X Calvaires.
Y Fontaine du Parvis.
V Echoppe d'Orfèvre.
C Petit portail de Notre-Dame
B Grand portail de Notre-Dame.
D Echoppe de Marchand d'objets de piété.
E La Cloche.
F Maison du Ferronnier.
G Maison de l'Apothicaire.
H Maison du Sculpteur.
I Bureau des Finances.
J Passage tendant du Bureau des Finances à la Place près de l'Eglise Saint-Herbland.
K Taverne.

LES AVANT-SOLIERS :

P Taverne. | *Q* Maison de l'Imprimeur.

PLACE PRÈS DE L'ÉGLISE SAINT-HERBLAND :

N Logis des veilleurs.
M Logis des hallebardiers.
L Aysemens — W.-C.
O Eglise Saint-Herbland.

RUE TENDANT A LA SORTIE DU VIEUX-ROUEN :

S Bureau de l'Architecte du Vieux-Rouen.
T Maison de la Bonquetière.
U Maison du Marchand de statuettes.

KIOSQUE DE LA MUSIQUE (**T**).

THÉATRE DE L'EXPOSITION et **DIORAMA DE MADAGASCAR** (**N**)

A Entrée du Diorama. | *B* Entrée du théâtre.

THÉATRE — (S. U. : 1.100 m. c.)

C Salle couverte (600 places).
D Promenoir découvert.
E Buvette.
F Vestiaire, W.-C.
G Scène.
H Magasin de décors.
I Cabinet du directeur.

SOUS-SOL DU THÉATRE :

Diorama, Loge d'artistes, Magasin de costumes, etc., etc.

VILLAGES NOIRS — (S. U. : 2.550 m. c.)

THÉATRES DES ENFANTS (Prestidigitation, Guignol) (**F**) — 100 places.

RESTAURANT — (S. U. : 650 m. c.; S. C. : 400 m. c.)

A Grande salle.
B Salle réservée.
C Cuisine.
D Terrasse couverte.
E Terrasse découverte
F Entrée du sous-sol (buvette et caves).

BRASSERIE — (S. U. : 275 m. c.; S. C. : 140 m. c.)

Salle de brasserie
A Orchestre de dames.
B Service de l'orchestre.
C Office.
D Cave
E Terrasse découverte.

CAFÉ MAURE (**M**).

A Salle de café. | *B* Exposition de Produits de la Tunisie.

PETITES INSTALLATIONS PARTICULIÈRES DANS LE JARDIN DU CHAMP-DE-MARS (**R**).

A Serre.
B Grue électrique.
C Dégustation d'apéritif.
D Spiritueux d'importation.
E Bazars orientaux.
F Bar.
G Boulangerie.
H Gaufres.
I Céramique.
J Pâtisserie.

INSTALLATIONS PARTICULIÈRES SUR LA TERRASSE SAINT-PAUL (**S**).

A Société de tempérance.
B Confiserie.
C Pavillon des « Pierres chantantes ».
D Dégustation de bouillon.
E Dégustation de thé.
F Bar.
G Gaz acétylène.
H Exposition d'échelles en tous genres.
I Tente de repos.
J Dégustation de chocolat.
K Bar.
L Champignonnière.
M Bar.
N Serre.
O Elevage des poussins.
P Pavillon de la Luciline.
Q « Palais des Glaces ».
R Projecteur électrique : — Urinoir.

EXPOSITION OUVRIÈRE NATIONALE

(EXPOSITION AUTONOME)

Galeries d'exposition — (S. C. : 875 m. c.)

A Bureau du Comité.
B Chaudière à vapeur.
C Magasin de dépôt.

G. R.

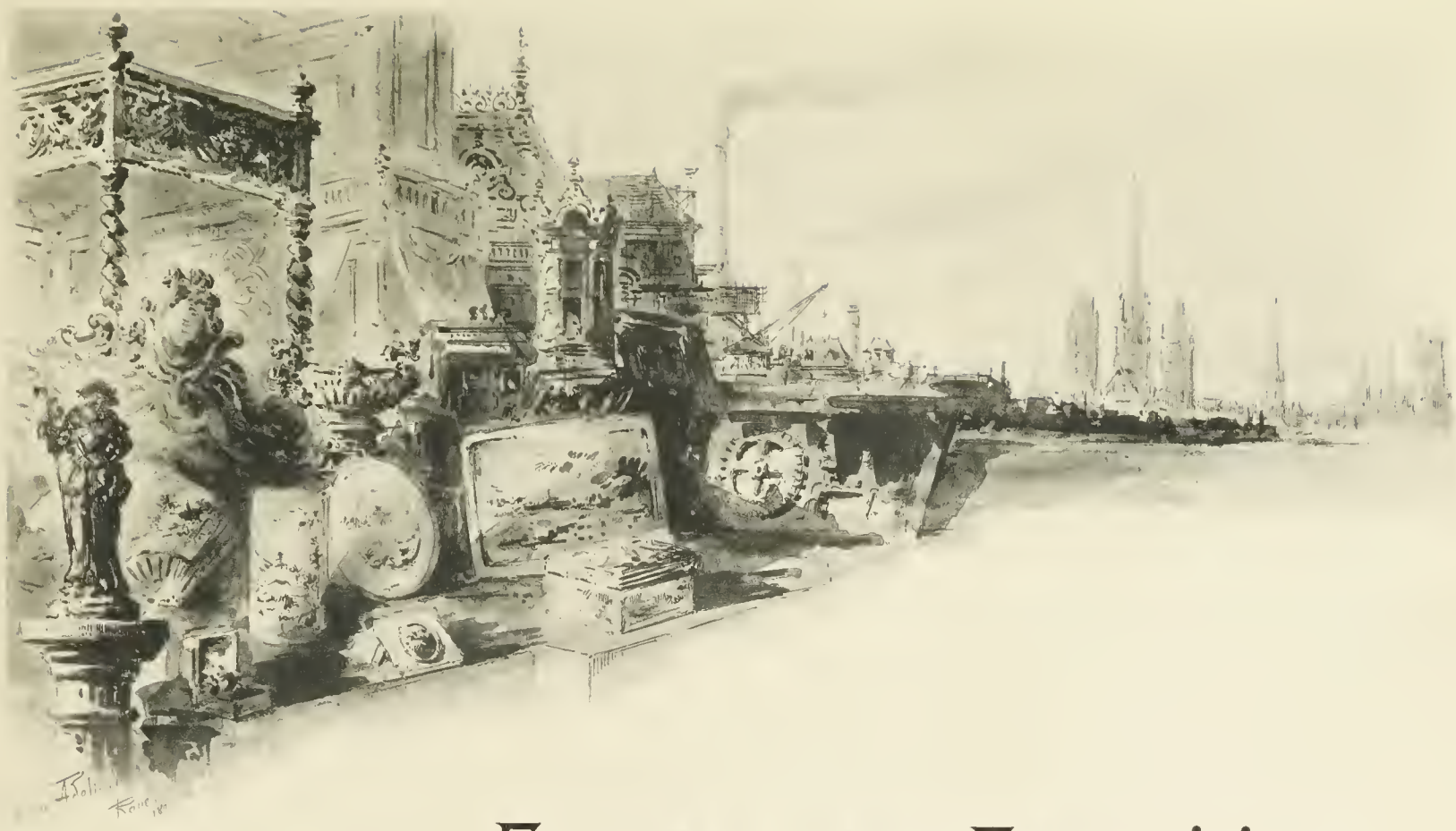

Encore une Exposition!

Oui, *encore une Exposition !*

Et ce ne sera pas la dernière ! .....

Vous aurez la dernière Exposition, lorsque, par toute la terre habitée, chaque région sera mise en état d'ouvrir et de tenir en exhibition permanente les produits de son sol et de ses industries.

Les géographies les plus élémentaires donnent, aux écoliers de huit ans, ce genre d'indications. Nous les aurons, alors, ces indications, en une géographie réelle ; nous les aurons en nature.

Chose apprise par cœur aisément s'oublie, chose vue reste ineffaçable dans le recueil de nos photographies cérébrales.

Tant d'Expositions qui, depuis le commencement du siècle, se sont succédé, toujours plus fréquentes, toujours plus amples et plus variées, n'ont-elles pas été comme un prélude à cette permanente exhibition des richesses du monde ?

Cependant, même à propos de l'Exposition qui se prépare à Paris, pour 1900, n'a-t-on pas, tout récemment encore, demandé :

« A quoi bon ?... Qu'en peut-il sortir ? »

Dût-il n'en sortir immédiatement aucune invention, aucun progrès industriel, — ce que d'ailleurs personne n'oserait affirmer, — il n'en est pas moins certain qu'à toute Exposition s'éveille un souffle d'espérance, se produit une poussée en avant ?

Dans les Expositions brille et s'affirme le pouvoir de la science, — bien autrement fort que la science du pouvoir (le mot est de Napoléon), — et qui doit de plus en plus servir de base à notre société nouvelle.

La science du pouvoir eut son grand maître, il y a plus de trois siècles : il s'appelait Machiavel, et fut l'ami de César Borgia.

Le pouvoir de la science, on l'avait vu poindre au temps de la Renaissance, et puis, se développant peu à peu, il était arrivé, signal de la Révolution française, à cette irrésistible explosion de *l'Encyclopédie*. L'œuvre colossale, dès la publication de son prospectus, lancé par Diderot, et de son *Discours préliminaire*, écrit par d'Alembert, était apparue comme un nouveau *Fiat lux*. Les quarante volumes in-folio allaient changer l'équilibre du globe.

De ce mouvement encyclopédique date la véritable émancipation, le véritable élan des sciences, des arts, de l'industrie, et de l'agriculture, ce premier des arts, et même ce premier des beaux-arts, comme on l'a dit si bien !

L'importance et la portée du mouvement furent d'ailleurs pressentis et annoncés par ceux même qui en eurent l'initiative. Diderot ne pouvait parler des sciences qu'avec enthousiasme, et notre vieux Fontenelle tranquillement écrit :

« Les sciences ne font que de naître,... mais si l'on examinait le chemin qu'elles ont déjà fait, peut-être laisserait-on aller trop loin son espérance pour l'avenir. » (1)

Ce que les encyclopédistes osaient annoncer, les Expositions, depuis, l'ont fait voir et toucher du doigt à des milliers, à des millions de visiteurs. L'intelligence humaine ainsi ouverte et vivifiée, il en est résulté une transformation mentale dont l'étendue aujourd'hui nous étonne. Des esprits timides, mal préparés d'ailleurs à de telles révolutions, s'en effraient, croyant voir le doute et la ruine s'étendre à tout, et ils prennent pour un effondrement général l'aurore d'un nouveau monde.

Mais si le doute et la ruine s'étendent, ce n'est ni du côté de la science, ni au détriment de la science. De ce côté, au contraire, — regardez-y bien, — vous verrez de plus en plus s'étendre et s'affermir la certitude.

Avec la science, l'esprit humain, plus sûr de lui-même, se sentit enlever au long rêve de son enfance, et ce fut un tressaillement de joie. La philosophie elle-même, qui jusque-là n'avait guère été que tâtonnements, hypothèses et conjectures, comprit que l'heure était venue d'un changement universel.

Hypotheses non fingo. « Je ne fais point d'hypothèses, » disait Newton. Laplace voulut et sut, lui aussi, dans son système du monde, se passer d'hypothèses.

Hypothèses et conjectures avaient fait trop longtemps le malheur du monde : il fallait en sortir.

(1) Fontenelle : *Sur l'utilité des Mathématiques et de la Physique et sur les travaux de l'Académie des Sciences.*

Déjà le plus humain et le plus modéré des sages, Montaigne, avait dit :

« C'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif. » (Liv. III, ch. XI.)

Ces *hypothèses*, ces *conjectures*, instigatrices de tant de cruautés, la conscience humaine décidément les repoussait.

Si l'histoire nous montre renversées sans cesse et détruites les unes sur les autres toutes les doctrines hypothétiques, voyez, en revanche, — et quelle belle revanche! — voyez ces vieux maîtres de la science positive : le géomètre Euclide, l'astronome Hipparque, le mécanicien Archimède ; ils ont beau remonter au-delà de l'ère chrétienne, ils n'ont pas eu, ceux-là, de contradicteurs, mais seulement des continuateurs ; et leur œuvre, loin de se détruire, n'a cessé de se consolider, parce que la science est éternelle, *Manet in æternum ;* elle se maintient d'elle-même et de sa seule autorité, sans intervention hypocrite d'aucun *bras séculier*, sans armée, sans autre inquisition à son secours que celle de la libre recherche et du libre examen ; son armée, c'est la raison humaine, seule chose au monde qui ne soit encore jamais arrivée à la banqueroute.

Voilà pourquoi la science s'impose aujourd'hui à tous, en haut et en bas, mais surtout en bas.

Ecoutez Proudhon :

« La science est maintenant le suprême effort commandé au peuple, à peine d'une » éternelle servitude. Qui n'a pas l'intelligence ne peut servir que d'instrument ; qui » n'a pas la conscience du droit, n'a pas droit. Sans conscience et sans idée, le » peuple est indigne de respect ; il ne mérite même pas cette espèce de considération » qui s'attache à la force. » (*Théorie de l'impôt.*)

Pour nous éveiller à la science, quoi de plus efficace que de nous en exposer les prodiges !

Une Exposition, répétons-le, cela ne s'oublie pas ; c'est dans notre cerveau un livre à images toujours ouvert à nos réflexions, livre qu'à son métier peut, de temps en temps, feuilleter l'ouvrier qui file ou qui tisse, et ce livre est souvent le seul qui lui soit accessible, le loisir et l'argent lui manquant pour tout autre.

Pour l'avenir, comme pour le présent, qu'avons-nous donc de mieux à faire que de perfectionner l'art même des Expositions, l'art de les préparer, organiser, varier et renouveler ? Plus elles deviennent fréquentes et tendent à la permanence, plus aussi leur programme doit s'élargir. Au début, presque uniquement physiques, mécaniques et un peu chimiques, les voici qui maintenant s'ouvrent aux sciences plus compliquées, à la physiologie, à l'anthropologie, à la sociologie. Ce n'est pas un médiocre progrès (accompli en moins d'un siècle !).

Pourquoi la section d'études anthropologiques, désormais, ne s'ouvrirait-elle pas

même à des exhibitions photographiques de la race locale en ses plus beaux types, et même en ses types défectueux, dégénérés ou maladifs ?

Il n'y a pas longtemps qu'à Rouen même, quelqu'un ayant besoin, pour un travail artistique, d'une collection des plus beaux types normands, s'avisa de les chercher parmi les ouvriers du port : il les y trouva vite, en nombre suffisant, tous, en leur nudité, d'une musculature, d'une beauté parfaites. Même, — détail intéressant, — ils étaient propres de corps, ces hommes qui travaillent au charbon ; ils étaient de plus gais, probes, intelligents.

« Où la beauté de la race, — dirait Molière, — va-t-elle se nicher ? »

Eh bien ! qui n'aimerait à voir de tels types, pour l'honneur du pays, photographiquement reproduits dans nos Expositions, mettre en évidence que nos races européennes ne sont pas dégénérées autant qu'on le répète ?

De mieux en mieux, espérons-le, on saura ce que doit être une Exposition vraiment digne de ce nom.

Notre Revue n'est créée qu'en vue de perfectionner cet art naissant des Expositions.

Nous apportons avec confiance notre pierre à l'édifice. Tous, écrivains, artistes, travailleurs, sommes fiers de nous adjoindre aux hommes d'initiative qui ont patiemment préparé dans notre région cette nouvelle fête du savoir et du pouvoir humain.

Le savoir et le pouvoir humain jamais ne se sont développés aussi rapidement que de nos jours ; ce grand siècle, pourtant, semble, vers sa fin, n'avoir rien tant à cœur que de se calomnier lui-même, parce que s'écroulent toutes les choses du vieux monde.

Mais la vie nouvelle s'offre à nous de tous les côtés. Sachons y entrer.

— Fils de l'homme, monte sur les hauteurs, et dis ce que tu vois ?

— Je vois la bonne science qui grandit, venant à nous appuyée sur conscience et souriant à la liberté.

Qui n'en serait, dans tout son être, saisi d'un immense espoir ?

Travaillons !

EUGÈNE NOEL.

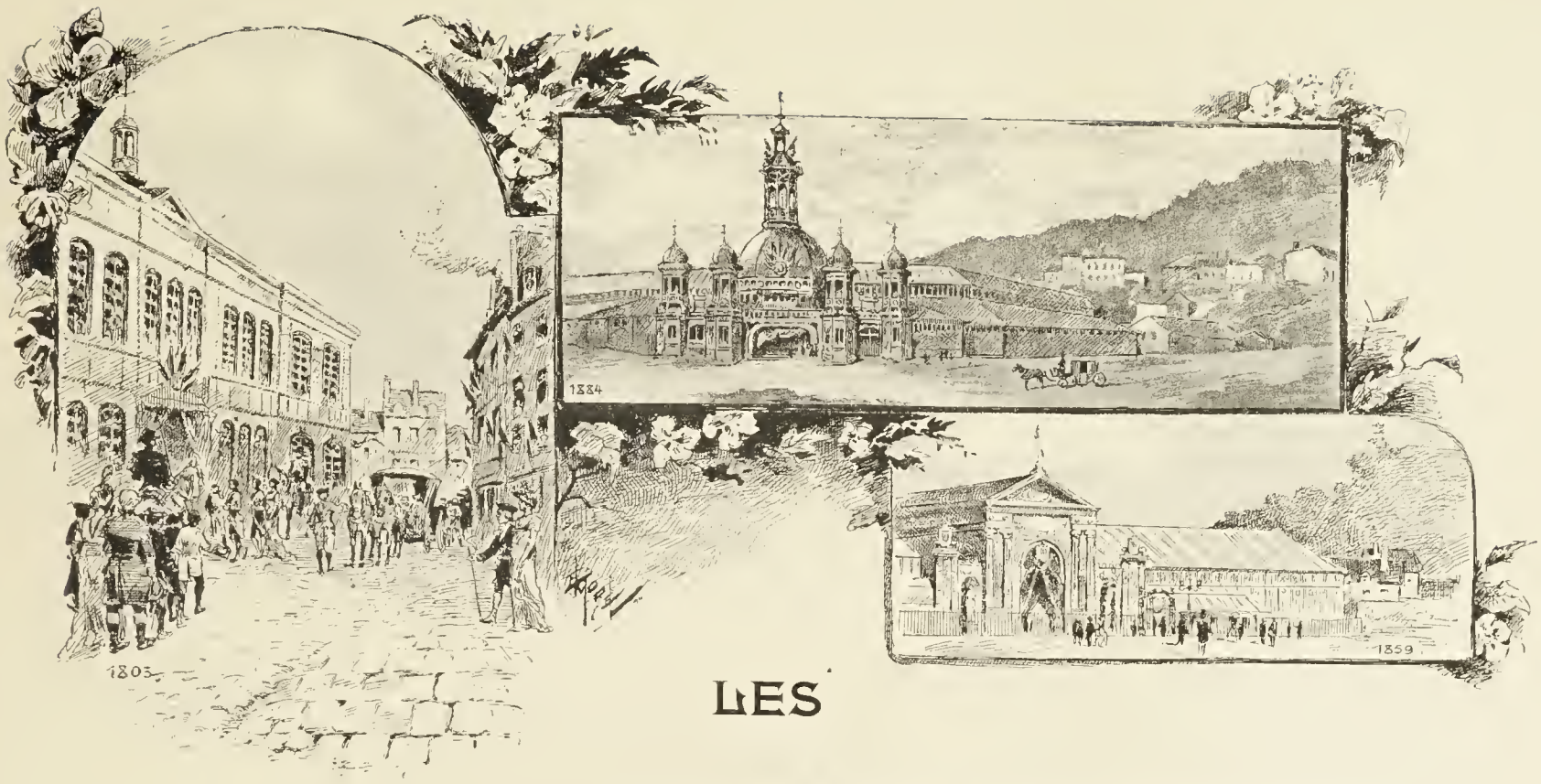

LES ANCIENNES EXPOSITIONS ROUENNAISES

Vers la fin d'un siècle de labeur et de progrès, les Expositions se pressent et deviennent de plus en plus nombreuses : mais tandis que ces larges résumés, ces vastes tableaux qui s'appellent les Expositions universelles, perdent, du fait même de leur trop grande étendue, un peu de leur intérêt, les Expositions provinciales, dont le champ est plus resserré, où l'on peut mieux étudier et comparer, prennent un attrait nouveau et plus vif.

C'est un retour à ces idées de décentralisation qui commencent à agiter la France entière.

Notre pays normand, si varié dans les productions naturelles de son sol, si riche par le génie de ses habitants, si hardi et si prudent à la fois par son tempérament, devait être un des premiers à favoriser ces entreprises nouvelles et fécondes qui s'appellent les Expositions. Autrefois, Rouen concentrait dans ses halles de la Haute-Vieille-Tour, à certains jours, tous les produits des artisans de ses mille corporations, et les étalages des différents métiers furent, peut-être, l'origine des Expositions qui devaient se succéder dans notre ville, et que nous nous proposons de passer en revue.

Déjà, lorsqu'en 1798 (an VI de la République), François de Neufchâteau eut l'idée d'une manifestation d'ensemble de nos industries, plusieurs industriels normands prirent part à une première Exposition parisienne. Il en avait été de même, en l'an IX, quand on répéta, pour la seconde fois, à Paris, cette première expérience. Rouen allait du reste profiter de la présence du Premier Consul, Napoléon Bonaparte, pour organiser, lui aussi, sa première Exposition.

EXPOSITION DE 1803 (An XI)

Pendant tout son voyage en Normandie, il semble que la préoccupation de Bonaparte ait été de s'enquérir par lui-même de l'état de l'industrie et du commerce. Tout autre soin lui est étranger. Il avait visité toutes les manufactures de Saint-Sever et de Déville. A Déville même, à l'indiennerie de la Veuve Long, Napoléon avait lui-même imprimé un vaisseau de guerre sur un mouchoir. Qu'est devenu ce mouchoir historique? De son côté, le Ministre Chaptal, qui, dans ses *Mémoires*, dernièrement publiés, égratigne un peu Napoléon, s'était rendu à la fabrique d'acide sulfurique de Chatel et chez les fabricants de velours Godet et Délépine.

Le Premier Consul devait donc prendre un vif intérêt à cette première Exposition rouennaise, organisée en quelques jours, en son honneur, par la *Société d'Emulation* et la *Société libre du Commerce*, dans la grande salle d'en bas du Palais des Consuls.

L'Exposition rouennaise s'ouvrit le 12 brumaire an XI (octobre 1803). Reçus par Louis Lézurier, président de la Chambre de commerce, et par de Fontenay, maire de Rouen, Bonaparte et sa femme Joséphine arrivèrent en voiture, à neuf heures un quart du soir.

Tout un cortège en brillants uniformes les escortait. Il y avait là : Caffarelli, aide-de-camp du Premier Consul; Soult, commandant l'artillerie de la Garde; Bessières, général de cavalerie; Lauriston, aide-de-camp; Songis, commandant l'artillerie de la Garde; Moncey, inspecteur de la cavalerie; Savary, commandant la gendarmerie; Beauharnais, dans son costume superbe de Guides. Tous, avec le Préfet Beugnot, avec Chaptal, avec Decrès, le Ministre de la marine, s'avancèrent entre une haie d'orangers en caisse. A l'entrée, les négociants, donnant la main à des dames, reçurent Bonaparte et Joséphine, à laquelle Mme Lézurier offrit un bouquet de fleurs. Si vif fut le contentement de Mme Bonaparte, qu'elle embrassa Mme Lézurier. Devant le cortège, éclairé par des lustres, se développait l'Exposition rouennaise.

A l'entrée de la grille, sur la rue Nationale, on avait installé un des plus beaux spé-

cimens de la céramique rouennaise : *Les Quatre Saisons*, supportées sur de riches gaînes en faïence, dues à Nicolas Fouquay, qui était mort en 1742, et dont la fabrique de Saint-Sever était passée entre les mains des Levavasseur et était exploitée alors par les héritiers. Huit grands vases de faïence étaient aussi disposés vers cette entrée et vers les entrées latérales, formant comme une allée vers le grand escalier, qu'on apercevait dans le fond.

Entrons dans cette première Exposition rouennaise, disposée le long des huit arcades, à droite et à gauche du Palais des Consuls. Celles placées le long de la rue Nationale, étaient séparées par de grands orangers en caisse, qui masquaient les fenêtres. A chacune des extrémités de la salle, était un buffet orné de fleurs et de bougies étincelantes, derrière lequel s'élevaient des gradins couverts d'arbustes verts.

Faisons maintenant le tour de l'Exposition, en passant devant les arcades qui servaient alors de vitrines. Du côté de la petite rue de l'Estrade, assez étroite, se trouvait tout d'abord l'exposition de la fonderie de Romilly, près de Radepont, dans la vallée de l'Andelle. Il y avait là des cuivres laminés, de la clouterie, des cuivres en barres et en feuilles. La célèbre fonderie était alors un établissement fort important, dirigé par MM. Le Couteulx et Cie. C'était une véritable cité ouvrière où se trouvaient réunis des serruriers, des charpentiers, des maçons. La fonderie de Romilly se devait bien de figurer à cette première Exposition, car Bonaparte, quelques jours avant son arrivée à Rouen, avait visité avec le plus grand soin ces établissements, examinant les fourneaux, les creusets, coulant lui-même de la matière fondue. Le Premier Consul avait même été si heureux de cette visite qu'il avait fait un don de 11,000 francs aux ouvriers.

Du même côté, étaient exposés d'autres produits de la faïencerie rouennaise, qui commençait à tomber en décadence, car en 1802, il n'y avait plus à Rouen que quatre ateliers, luttant difficilement contre la faïence fine anglaise. Par là, étaient placés des vases en faïence bronzée et une jolie fontaine, sortant d'une des dernières fabriques rouennaises, celle de La Mettairie, rue Saint-Sever, n° 89.

L'industrie chimique, depuis le XVIIIe siècle, était l'une des principales branches du commerce rouennais. Aussi, à cette première Exposition, est-ce elle qui est la mieux représentée, par les sulfates de cuivre de Forestier et Achambault, les sulfates de zinc, le soufre sublimé et d'autres soufres de Forestier-Tinel. Descroizilles, le célèbre chimiste rouennais, dont une rue porte le nom, était un des exposants de la section de chimie. Descroizilles, qui était membre de l'Académie de Rouen, exposait tout d'abord de l'acide muriatique (chlorhydrique), dont il existait dès lors des fabriques à Rouen; puis du muriate d'étain, ce sel métallique si utile à la teinture. La fabrique de Descroizilles fournissait ces beaux cristaux blancs transparents, à très bon marché (2 fr. la livre).

A la suite des produits chimiques, venait..... la confiserie, une des gloires locales, la confiserie rouennaise qu'on exportait alors en Allemagne, dans le Nord, en Portugal. On avait même offert quarante boîtes de confiserie sèche à Bonaparte. L'exposition de Duboc, rue des Carmes, qui montrait des confitures sèches et liquides, des pastilles, des dragées, était surtout regardée. A côté, se trouvaient les tubes en verre et autres instruments de chimie de la manufacture de Tavel-Valette, du faubourg Saint-Sever. A la suite des vases, on voyait une jolie caisse pour arbustes ou fleurs, des ustensiles de cuisine, exposés par Wood, fabri-

cant à Forges-les-Eaux. Il existait encore quatre faïenceries dans le département : à Ingouville, Sanvic et Harfleur ; la faïencerie de Forges fabriquait également des pipes.

En partant de la grille de gauche, on trouvait sur la même ligne des papiers peints de Sauvage, de Vellet le jeune et Pascal ; des biscuits de faïence de Bedeau ; des sucres raffinés de Sautelet. Une exposition originale était celle de cornes à lanternes, une fabrication installée à Rouen depuis la Révolution, et qui valut à son introducteur, Dumontiez, une mention honorable à Paris. Par là également, était l'exposition très complète des cotonniers et des teinturiers normands. Jusqu'en 1789, le coton avait été filé à la main, et à cette époque on comptait 189,497 fileuses dans le département, auxquelles étaient bientôt venues se substituer les machines d'Arkwrigth, les jenny-mull. Les cotons filés à la mécanique étaient exposés par Rawl, de Lillebonne, et Lemaître et Fils de Bolbec, qui avaient obtenu à Paris une médaille d'argent.

Dans les arcades suivantes, on remarquait, exposés et suspendus, des cotons teints en rouge des Indes ; le rouge des Indes ou rouge d'Andrinople était une couleur fort difficile à obtenir et qu'on ne faisait bien qu'à Rouen et à Caudebec. On la devait aux efforts de Fesquet, Pinel, Dharistoï-Palfresne, de la Folie. Un procédé différent : l'avivage du rouge par le sel d'étain, créé par Saint-Evron et Arvers, pharmaciens, dépassait peut-être encore le rouge des Indes. Les cotons présentés étaient exposés par Gonfreville, teinturier à Déville-lès-Rouen ; par les citoyens Pavie le jeune, rue Saint-Hilaire ; Houdin ; Née frères ; J.-B. Pinel et Fils ; Adeline le jeune, place du Vieux-Marché. Des cotons teints en laine étaient exposés par Lebouvier et Fils.

Les arcades suivantes étaient occupées par la rubannerie, des ouvrages en ivoire, tels que des peignes, de la tabletterie, des bougies, des papiers peints de différentes sortes de la fabrique de Bézuquet l'aîné, du Houlme.

Parallèlement à cette exposition, se déployait l'exposition des indienneurs : indiennes et velours de Heutte, de Bazile, de Torcat, de Gabory (un des meilleurs indienneurs rouennais) ; de la Veuve Lelong et de Boudehan ; mouchoirs de fil de Bolbec, de Martin Launay, d'Osmont et de Leborgne, rue Saint-Hilaire ; d'Adeline fils ; de Desnoyers, rue Eau-de-Robec ; d'Angran, rue Saint-Maur ; de Miquelle. D'autres arcades renfermaient les toiles de Langlois, de Bretteville, de Renaud, de Boutigny, de Leborgne, de Nicolle, de Rouen, puis l'exposition des Frères Sevennes, dont l'usine, rue Saint-Julien, n° 67, à l'angle de la rue des Brouettes, avait été visitée en 1801 par le Premier Consul. Le Musée de Rouen possède encore un très beau dessin d'Isabey, le dessinateur ordinaire de l'Empereur, représentant Bonaparte accordant une pension au plus vieil ouvrier de la manufacture.

Un des *clous* de cette première Exposition rouennaise fut l'exposition d'instruments d'optique fabriqués par ..... un aveugle, le citoyen Vallée, demeurant rue Saint-Patrice, qui exposait des lorgnettes de spectacle et des lunettes. Le malheureux n'avait pas d'autres moyens d'existence que cette curieuse industrie.

Conduit par Lézurier, président du Tribunal, et accompagné par tous les Membres du Conseil du Commerce, Hellot, Tarbé, Vulgis-Dujardin, Guttinguer, Pinel fils, Rabasse, Manoury, Levieux, le Premier Consul admira toutes les expositions, monta lentement le grand escalier, et entra dans le salon d'honneur installé dans la grande salle d'audiences. Là resplendissaient les turbans, les aigrettes des dames rouennaises, attendant avec impatience l'entrée de

Bonaparte et de sa femme Joséphine, charmante en sa grâce créole, avec son châle de crêpe de Chine tombant en écharpe.

Immédiatement on servit des glaces, des pâtisseries et du thé dont Bonaparte accepta une tasse. Puis le thé fini, on passa dans la salle voisine, où un théâtre avait été dressé. Les artistes du Théâtre-des-Arts jouèrent devant Bonaparte une petite comédie alors fort à la mode : *Les Amants Protées*, puis le concert commença. Je crois bien que c'est depuis cette époque que le nom de *Salle du Concert* est resté à cette salle. La jolie voix de Mlle Dumouchel fit merveille en de nombreux airs, tandis qu'elle-même s'accompagnait sur la harpe. Puis ce fut Schneider, un des solistes les plus renommés du Théâtre, qui se fit entendre dans un quatuor de cor.

Est-ce à dire que la flatterie fut oubliée en ce spectacle impromptu? Qu'on en juge par ce vaudeville adressé au Premier Consul :

Remercions la Providence
Qui pour mettre un terme à nos maux,
Et pour le bonheur de la France,
Donna le jour à ce héros.
Par son savoir et son génie,
Par sa constance et sa valeur,
Au commerce il donne la vie
Et rend au Français le bonheur !

Bonaparte fut-il content? C'est à penser, car un narrateur de cette fête constate, dans le style de l'époque, « que la gaieté et la satisfaction adoucissaient ce que son visage eut de terrible dans les combats ». Les violons préludèrent bientôt, on valsa, tandis que le Premier Consul engageait les jeunes filles à danser..... ce qu'elles firent jusqu'à deux heures du matin. Depuis longtemps, le vainqueur d'Arcole dormait à l'Hôtel de la Préfecture, se reposant des fatigues de l'inauguration de cette première Exposition rouennaise.

EXPOSITIONS DE 1831 ET DE 1833

Entre cette première Exposition rouennaise et l'Exposition de 1831, il y eut bien certaines petites expositions locales, qui avaient lieu lors de la distribution des récompenses des concours entre industriels et artisans, organisés soit par la *Société libre d'Emulation*, soit par la *Société du Commerce et de l'Industrie;* mais ce n'était point là une exposition d'ensemble. La seconde Exposition départementale rouennaise devait avoir lieu au mois de mai 1831, pour fêter l'un des premiers voyages du roi Louis-Philippe et de sa famille à Rouen.

Très incomplète, cette Exposition, installée dans les galeries de l'Hôtel-de-Ville, ne réunit que quelques productions locales : les pièces d'horlogerie de M. Destigny, des étoffes de laine et coton pour l'exportation de MM. Yvart, Pavie, Jourdain et Long neveu, des échantillons de colle-forte de M. Grenet, qui devait acquérir une véritable réputation sous le nom de grenetine. Une autre Exposition rouennaise, visitée également par Louis-Philippe, eut lieu en septembre 1833, dans la grande Salle des Consuls, où le Roi fut reçu par le Conseil de Prud'hommes. Il examina dans les salles du premier étage les expositions de

tissus et d'étoffes de MM. Yvart-Pavie, Louis Auber et Payenneville-Queval. La reine Marie-Amélie accepta la dédicace, offerte par M. Ed. Frère, de deux ouvrages d'Hyacinthe Langlois et de Deville. A la sortie de cette Exposition improvisée, Louis-Philippe visita la filature Picquot, rue d'Elbeuf.

EXPOSITION DE 1859

Pendant de longues années, Rouen ne devait plus revoir aucune Exposition. Par une singulière disposition d'esprit qu'on ne comprendrait guère aujourd'hui, un grand nombre d'industriels considéraient les Expositions provinciales comme dangereuses et redoutables aux intérêts du commerce. Malgré tous les efforts de la *Société du Commerce et de l'Industrie* et de la *Société d'Emulation*, aucune Exposition ne put être organisée à Rouen,

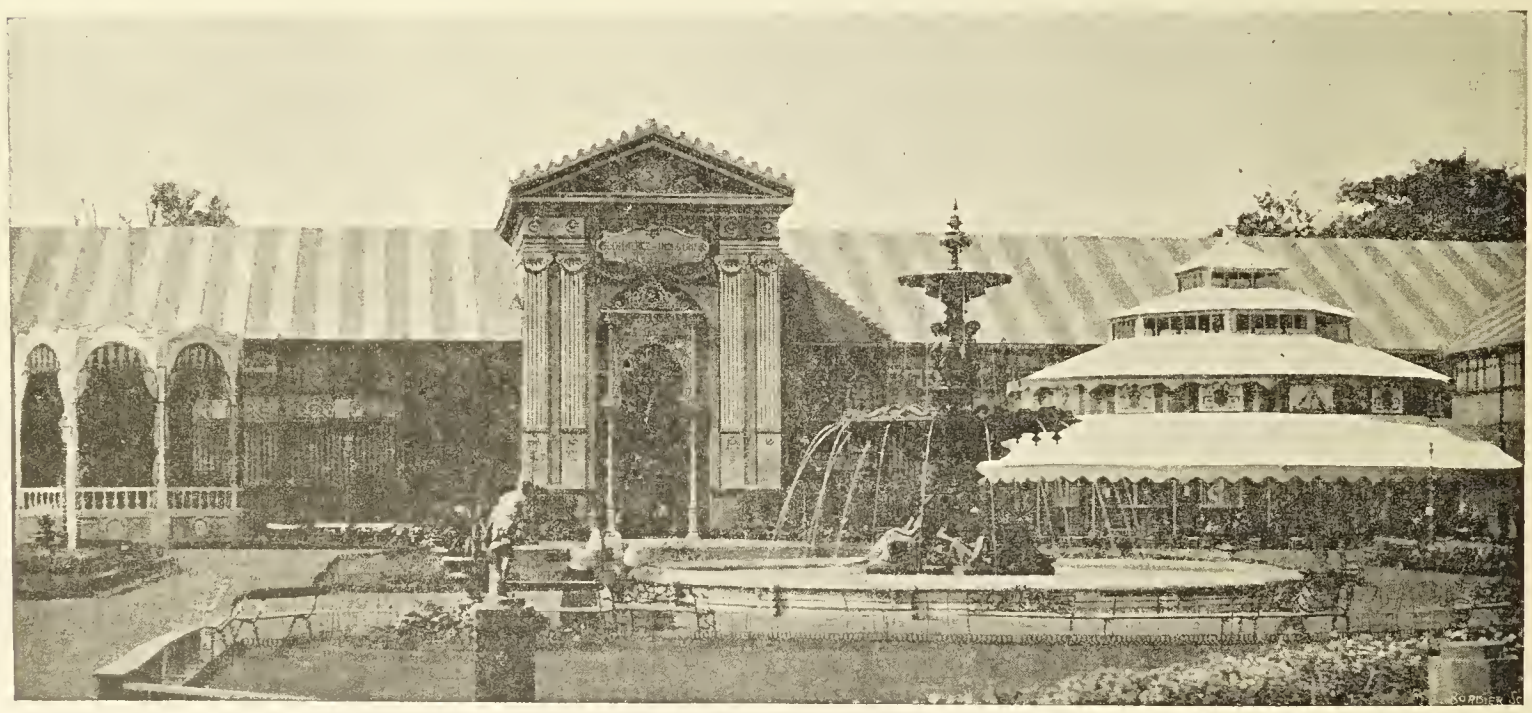

FAÇADE SUR LE JARDIN

de 1833 à 1859. Etrange coïncidence : si les Sociétés rouennaises préconisaient vivement l'idée des Expositions départementales, par contre elles s'opposèrent toujours vigoureusement au principe des Expositions universelles. On revient du reste un peu à ces idées décentralisatrices, et l'on sait l'opposition rencontrée en ce moment par le projet d'Exposition universelle de 1900. C'est ainsi qu'en 1849, les deux Sociétés rouennaises combattirent vivement la proposition de MM. Tourret et Buffet, successivement Ministres du Commerce, d'organiser à Paris une Exposition universelle de l'industrie et des arts. L'opposition ardente des Chambres consultatives, qui craignaient que les partisans du libre-échange, dont les idées dominaient alors, ne profitassent de la mesure pour attaquer la doctrine de la protection nationale, fit échouer le projet.

L'Exposition fut simplement française, et la Seine-Inférieure y tint un rang élevé, puisque 117 exposants y prirent part.

Grâce à la fusion en une seule des deux Sociétés qui avaient été les initiatrices des Expositions rouennaises, après deux Expositions départementales qui eurent lieu en 1856 et en 1857, on put établir le projet, pour 1859, d'une Exposition qui ne réunirait pas seulement les exposants d'un département, mais de toute une région. Douze départements fort importants devaient être conviés à cette fête du travail.

La *Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie*, sous la présidence de M. Bénard-Leduc, président de l'Exposition, de MM. Henry Barbet, président du Conseil général, et Pouyer-Quertier, député, fut chargée de l'organisation de cette Exposition, et publia, au mois de mars 1859, son règlement. Les départements conviés répondirent dans les proportions suivantes : Nord, 174 exposants; Pas-de-Calais, 33; Aisne, 34; Oise, 79; Somme, 40; Seine-Inférieure, 676; Eure, 121; Calvados, 59; Orne, 40; Manche, 14; Mayenne, 10; Sarthe, 25; autres départements, 104. On s'était basé pour la circonscription régionale à établir, d'après un rapport de M. Cordier, non sur l'ancienne division de la province, mais sur la similitude des industries prédominantes dans les divers départements qui avoisinent Rouen.

Les anciennes salles où avaient été organisées les précédentes Expositions étaient trop restreintes pour cette première Exposition régionale. Celle-ci fut installée sur le Champ-de-Mars. Les constructions s'élevaient suivant un quadrilatère d'une superficie de plus d'un hectare, y compris les bâtiments accessoires d'une machine à vapeur et d'un poste de pompes. Elles se subdivisaient en quatre galeries distinctes, enceignant un vaste jardin. Les plus longues de ces galeries avaient 150 mètres, les plus courtes 100 mètres : elles étaient construites en bois, divisées au milieu par une ligne de poteaux, d'une hauteur de 14 mètres, espacés de 5 mètres, qui soutenaient le faîtage. Des châssis vitrés, entre la dernière traverse et la sablière, régnant au pourtour des galeries y versaient la lumière. Le comble était couvert par un tissu imperméable, à bandes rayées brun et vert, dû à MM. Cantel fils et Cie, de Darnétal. La ventilation intérieure se faisait par un espace vide réservé dans le comble. Les murs extérieurs étaient décorés, sur chaque travée, de l'écusson de l'un des chefs-lieux des départements voisins; dans le jardin intérieur, sur les murs, se détachaient les armoiries des villes de Normandie, sûrement reconstituées par M. André Pottier, et exécutées par MM. Duchesne et Lucas.

L'entrée de l'Exposition s'ouvrait, vers l'ouest, dans un avant-corps décoré d'un portique à colonnades avec fronton, orné de statues dues à M. Foucher. Ces statues existent du reste encore et ont été placées dans le jardin de l'Hôtel des Sociétés savantes. Sous ce portique, on apercevait une arcade orientale, en fonte de fer, des fonderies de Marquise, destinée à un palais du vice-roi d'Egypte. A droite et à gauche de cette entrée, dans le jardin, se trouvaient d'un côté une vaste rotonde, formant un café-restaurant tenu par MM. Ozanne et Letondeur, successeurs de Potel et Chabot; de l'autre, un kiosque pour l'orchestre qui se faisait entendre les jours de fêtes et le soir. En face de l'entrée principale, se dressait une fontaine en bronze de 8 mètres de haut, à plusieurs vasques, dont l'eau retombait dans un vaste bassin en ciment, exécuté par M. Foucher. Contre la galerie nord, on rencontrait un petit monument de style ogival, dans lequel était exposé le nouveau maître-autel en bronze doré de l'église de Bonsecours, exécuté sur des dessins du Père Martin, jésuite. On payait un prix d'entrée spécial (50 centimes), en faveur de l'œuvre de l'édification de l'église, construite par le curé Godefroy. Ce fut un des succès de cette Exposition.

A l'intérieur, des vitrines et des étagères étaient disposées le long des murs, pendant que d'autres vitrines s'alignaient dans l'axe des galeries, les divisant en deux parties. En entrant, et en se dirigeant à gauche, on trouvait d'abord les produits chimiques exposés par l'usine de Lescure, à M. Maze; par M. William Martin, d'Amfreville-la-Mivoie; Delacrétaz et Clouet, du Havre; de Saint-Gobain; de Malétra et Fils; les produits silicatés de Kulhmann, de Lille. Cette galerie se terminait par l'exposition de la confiserie où triomphait le sucre de pomme de Rouen, exposé par M. Boucourt. Qui ne se rappelle le château-fort en chocolat, avec ses créneaux et ses murs que battait une mer furieuse où flottait une gondole en sucre?

La galerie nord, parallèle à la caserne, formait l'exposition des tissus : on y trouvait l'exposition des draperies d'Elbeuf et de Louviers; les dentelles d'Alençon et de Basse-Normandie; les tissus du Nord; les indiennes de MM. Keittinger, Dechancé, Dessaint et Daliphard, Henry Barbet, Lemaignent, Wullverich et Couturié, Raupp et Rondeaux, Fauquet et Risler, Rhem père et fils, Tassel, Hazard. Les mouchoirs du Nord et les filés de Rouen occupaient aussi un grand nombre de vitrines dans cette galerie.

La galerie est était affectée aux produits céramiques de Criel, de La Chapelle-aux-Pots, aux verreries de la Seine-Inférieure et du Nord, aux instruments de précision, meubles sculptés, instruments de musique, galvanoplastie et photographie. L'aile sud était réservée aux machines, parmi lesquelles un métier de 1,200 broches, filant 1,000 kilogrammes de coton par quinzaine. Au milieu des machines en action, dans cette galerie, les hauts fourneaux du Nord, de l'Oise, de la Basse-Normandie, les fonderies de Saint-Sever et de Romilly avaient élevé des pyramides de fonte de fer, de plaques de tôle. La demi-galerie, remontant du sud vers la porte d'entrée, était consacrée aux tanneries, à la sellerie, à l'industrie des cardes, à la carrosserie.

Organisée grâce à certaines subventions : Département, 9,000 francs; Ville de Rouen, 52,130 francs; Chambre de commerce, 5,000 francs; Ville d'Elbeuf, 400 francs; *Société d'Emulation*, 10,000 francs, et à un capital de garantie qui réunit de nombreux souscripteurs, l'Exposition fut ouverte, le 4 juillet 1859, sans grande cérémonie, dans une séance présidée par M. Bénard-Leduc et à laquelle assistaient le préfet Ernest Le Roy, MM. Pouyer-Quertier, député, le Maire et les Adjoints de Rouen, le général Cousin-Montauban, le général de Senilhes. La recette de cette journée d'ouverture avait été réservée aux blessés de l'armée d'Italie; la presse parisienne et étrangère avait été conviée à cette inauguration.

Il est curieux de retrouver les noms des écrivains de cette époque et des journaux qu'ils représentaient. C'étaient : Gustave Claudin pour *le Moniteur;* Boniface pour *le Constitutionnel;* Marcel pour *les Débats;* Arnoux pour *la Patrie;* Valserres pour *la Presse;* Borie pour *le Siècle;* Lourdoueix pour *la Gazette de France;* notre compatriote Charles Brainne pour *l'Audience;* Darnis pour *le Moniteur industriel;* Cazavan pour *le Journal du Havre;* Destigny pour *le Mémorial de Lille;* Félix Ribeyre pour *le Journal de Saint-Quentin;* Moisant pour *le Moniteur de l'Oise;* Letellier pour *le Courrier de Paris*, et de Montier pour *le Mémorial d'Amiens*. La presse anglaise était représentée par M. Schmidt.

Cette Exposition si intéressante ne reçut que peu de visites officielles. Seul un délégué du Ministre des Travaux publics, M. Audiganne, vint la voir.

Par contre, l'Exposition fut chantée, sur le mode lyrique, par le poète ouvrier Théodore Lebreton, qui célébrait ainsi les exposants :

Selon les justes espérances
De ces habiles concurrents,
Que d'honorables récompenses
Aujourd'hui tombent dans leurs rangs.
Pour blason, qu'un titre de gloire
A leur talent soit décerné,
Et que, pour prix de sa victoire,
Le mérite soit couronné !

Dans le pays qu'ils enrichissent,
Ces exposants,... il faut encor,
Il faut que leurs noms retentissent,
Il faut, après un large essor,
Que le Travail et son génie,
Que les pacifiques vainqueurs
Au grand tournoi de l'Industrie,
En reçoivent tous les honneurs !

La distribution des récompenses eut lieu le 20 novembre 1859, sous la présidence du préfet Ernest Le Roy, qui remit à M. Bénard-Leduc, organisateur de l'Exposition, la croix de la Légion d'honneur. Cette cérémonie se passa dans la galerie des tissus, où se trouvait réuni tout le monde officiel. Les récompenses décernées par les jurys de l'Exposition étaient au nombre de 1,064, dont 923 médailles et 141 mentions. En outre, cinq exposants furent nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Poussin, à Elbeuf; Léon Malétra, au Petit-Quevilly; Bertel, à Sotteville; Dannet, à Louviers; Jacob, à Dieppe. C'était la consécration définitive du grand succès obtenu par cette Exposition régionale.

EXPOSITION DE 1884

Qui ne se souvient de la dernière Exposition rouennaise ? L'Exposition de 1884, installée sur le Champ-de-Mars, et qui dura du 1er juin au 30 septembre 1884 ? On sait qu'elle fut organisée sur l'initiative de la *Société Industrielle*, sous la présidence de M. Ch. Besselièvre, avec MM. Powel, premier vice-président; Ch. Pinel, deuxième vice-président; Lebon, secrétaire général; Benner, J. Delamare, Deshays, Pimont, membres. M. Poan de Sapincourt, l'habile ingénieur, en fut le directeur. Grâce à un comité financier, le capital de garantie fut rapidement souscrit. Il s'éleva à 310,000 francs, et les premiers échafaudages des bâtiments se dressèrent bientôt. Les plans des bâtiments de l'Exposition étaient dus à M. Loisel, architecte, et furent exécutés par M. Villette, entrepreneur de charpente.

L'Exposition était installée sur un plan carré irrégulier : elle était formée de galeries de 31 mètres de longueur. Chacune était composée d'une nef de 15 mètres de hauteur, de deux bas-côtés construits en charpente et couverts en tuiles. Ces galeries occupaient une surface totale de 17,000 mètres et mesuraient 600 mètres de longueur. L'entrée monumentale était placée à l'un des angles, vers le quai de Paris : elle était couronnée par un dôme de 20 mètres de hauteur, se terminant par une lanterne octogonale ajourée, surmontée d'un campanile. La hauteur de cette tour centrale était de 38 mètres. Quatre tourelles, rayonnant autour de ce dôme, le flanquaient à droite et à gauche. Toutes ces constructions, en bois et en toiles peintes, furent exécutées par M. Villette, entrepreneur de charpente. Sous le dôme de cette entrée se trouvait la Salle des Fêtes, décorée de peintures moresques et de tentures en tapisserie. Elle donnait accès dans les galeries latérales et dans le Jardin central.

Ce Jardin central fut une des attractions principales de l'Exposition; il avait une contenance de 10,000 mètres carrés, et avait été dessiné par M. Garet. A peu près vers le

centre, entouré d'un lac minuscule où barbotaient des canards japonais, se dressait le kiosque de la musique, où avaient lieu chaque soir des concerts symphoniques, sous la direction de M. Luidgini. Dans ce jardin se trouvaient plusieurs kiosques ou installations. A droite en entrant, l'Exposition de la Société anonyme de Saint-Sauveur, puis les tentes de MM. Yvose, Laurent et Cie. De ce côté se trouvait également le café-restaurant moresque de M. Leloup. A la suite, le pavillon Lamoureux, la boulangerie Périer, l'exposition des marbres de MM. Leblond et Leclerc, le kiosque de la Société de Saint-Gobain, la serrurerie de MM. Gaudon et Lœvenbruck, le pavillon des poteries de Villequier, la grande serre Neveu, l'exposition

FAÇADE EXTÉRIEURE DE L'EXPOSITION DE 1884

de fumisterie de M. Défossé. Sur le côté nord, nombreuses également étaient les installations : pavillon de dégustation de la bière Wagner, exposition des bascules Naudin, de chaudronnerie Renaux et Bonpain, des chemins de fer Decauville. Deux kiosques dans la grande allée se faisaient pendant : celui de la Société anonyme de Saint-Sauveur et celui des Tuileries d'Argences. Venaient ensuite le chalet Poitrineau, où avaient été installés des appareils téléphoniques, et le kiosque de l'Amer Picon. Il faut mentionner spécialement le Pavillon des Forêts, installé par M. Lemel, sous la direction de MM. Bellaud et de la Serre, et le petit chemin de fer électrique Lartigue, qui fit la joie des enfants pendant toute la durée de l'Expo-

sition, favorisée par une température exceptionnelle. Le jardin était orné d'arbres et de fleurs, exposés par les principaux horticulteurs rouennais.

En pénétrant dans les galeries à gauche, par la Salle des Fêtes, on rencontrait tout d'abord l'exposition de l'Algérie, et l'exposition si artistique des objets de ferronnerie Marrou. On y remarquait le grand cartouche en plomb repoussé composé pour l'Union centrale des Beaux-Arts; l'écusson héraldique en fer repoussé, déjà vu à l'Exposition de 1878; un chapiteau en plomb de l'église Saint-Romain; des branches de pavots, un garde-étincelles, une gargouille en cuivre martelé ornant la flèche de la Cathédrale. Par là également on entendait retentir les pianos et les instruments de musique. Ensuite venaient les expositions des arts industriels, des tissus, des machines-outils, des produits chimiques, qui terminaient l'aile nord. L'aile est était presque entièrement occupée par l'exposition scolaire, par l'agriculture, la médecine et l'hygiène, par les travaux publics. L'exposition de la chaudronnerie reliait cette aile à la galerie du travail, traversée par un pont longitudinal, d'où on pouvait voir toutes les machines en mouvement, et principalement les moteurs Boudier (machine à balancier à deux cylindres, système Woolf; machine horizontale à deux cylindres, à mouvements inverses des pistons; machine horizontale à deux cylindres, sans points morts et sans réservoir intermédiaire de vapeur), Powel, Windsor, Brasseur, et de nombreuses machines à tisser, parmi lesquelles on remarquait la grande installation de la *Société de constructions alsaciennes*. Un retour d'aile ramenait le visiteur à son point de départ; on remarquait de ce côté le Pavillon du Gaz; le très curieux pavillon, tout en zinc, de la Compagnie Asturienne des Mines; l'exposition des métaux, parmi lesquels les cuivres exposés par l'usine d'Harfleur de M. Félix Hubin; puis les installations de la carrosserie, de la bourrellerie, de la sellerie, de la marine et des projets et modèles de navires, cales, bassins et docks. Cette galerie était éclairée à l'électricité par les soins de M. Bréguet. Des projections électriques étaient également lancées du haut du dôme central.

L'Exposition fut inaugurée le 1er juin, dans une séance solennelle en la grande Salle des Fêtes, où plusieurs discours furent prononcés par M. Ch. Besselièvre, président du Comité, par M. le Préfet Hendlé, par M. L. Ricard, maire de Rouen; la cérémonie se termina par une visite rapide dans les galeries. Plus tard, le 14 juin, l'Exposition recevait la visite des Ministres du Commerce, des Postes et Télégraphes, de l'Agriculture. A la suite de cette visite, M. Besselièvre recevait les insignes d'officier de la Légion d'honneur, et M. Whaley, ingénieur de la Compagnie de l'Ouest, était fait chevalier. La distribution des récompenses, dont le diplôme avait été dessiné par M. Jules Adeline, avait lieu le 23 août 1884. La médaille décernée aux lauréats de l'Exposition avait été frappée en deux modules (41 et 36 millimètres); elle avait été composée et exécutée par M. Ad. Noël.

La dernière Exposition rouennaise remporta un très vif succès, comme aussi l'Exposition d'art rétrospectif, installée au Palais des Consuls, sous la présidence de MM. Alf. Darcel et de Germiny, et avec l'active collaboration de M. G. Le Breton. Celle-ci, pour laquelle on avait installé une entrée spéciale formant annexe, renfermait d'admirables collections d'art, normandes et parisiennes : les tableaux anciens des collections Pouyer-Quertier, Maillet du Boullay, de Germiny, Lemire, Couvet; les bronzes de MM. Lefrançois, de Ganay, Dutuit; les étoffes des collections Spitzer; les émaux-faïences de MM. Piet-Lataudrie, Reiset, Stein; les faïences rouennaises de MM. de Bellegarde, Maillet du Boullay, Fromage; les ivoires de

M. Bligny; les statuettes bois et ivoire de MM. Delaherche, Barthélemy, Gaston Le Breton; la serrurerie de MM. Lesecq des Tournelles et Loquet; les manuscrits, missels, de MM. Leclerc, Gaudechon, Stein; les livres de MM. Dutuit, Ch. Lormier, Powel, Pelay, Félix, Lesens, Bapst; les tabatières et miniatures de MM. Maze-Sencier, Hédou, Reiset: les meubles de MM. Lizé, Chrétien, Gueroult, Lepec, Derocque, Legrand; les tapisseries de MM. G. Le Breton, Lowengard, Maillet du Boullay; la si jolie collection de terres cuites phéniciennes et de Tanagra de M. Bellon, ainsi que ses verreries anciennes; les faïences chinoises et japonaises de M. Bing. Tous ces objets, choisis avec un soin spécial, un goût et un irréprochable savoir, constituaient une galerie d'un intérêt très vif. Fort visitée, elle contribua beaucoup à la réussite de l'Exposition au Champ-de-Mars, qui se solda par un bénéfice d'une vingtaine de mille francs.

Telle est l'histoire de nos expositions locales, qui toutes témoignent, par l'importance progressive qu'elles ont prise, de l'activité industrielle de notre région. Il restera à constater de nouveaux progrès et de nouveaux efforts lors de l'Exposition qui s'ouvrira dans quelques mois. C'est à cette tâche que s'emploiera cette Revue, après avoir rappelé les témoignages d'un passé glorieux pour notre ville.

GEORGES DUBOSC.

LES PROPHÈTES DE L'EXPOSITION DE ROUEN

« *On ne fait jamais rien à Rouen !* » L'a-t-on assez dit et chanté sur tous les modes et sur tous les tons, ce dicton faux et injuste, dont on voudrait faire un axiome ? « *On ne fait jamais rien à Rouen !* » L'ont-ils assez répété, tous les ennemis de notre ville, Gaudissarts prétentieux, invoquant Le Havre... et Tarascon, pour prétendre que notre vieille Cité, à l'abri des passions tumultueuses, se laisse doucement vivre avec indifférence ?

L'indifférence est pour le cœur
Ce que l'hiver est pour la terre,

a dit une femme aimante qui regrettait le printemps.

« *On ne fait jamais rien à Rouen!* » — Et cet obsédant refrain revint si souvent à nos oreilles, qu'un beau jour nos édiles, — il en est d'esprit aventureux, — pensèrent qu'on pouvait peut-être faire quelque chose..... qui ne fût pas la même chose. Les gens paisibles furent inquiets; les audacieux se mirent en quête de nouveautés. Mais du nouveau en est-il encore au monde?

Heureusement l'éther qui nous entoure, outre ses éléments connus, doit contenir des idées flottantes où les avisés font bonne pêche.

..... Et c'est ainsi que se dut présenter l'idée dont nous allons vivre pendant quelques mois. Et voilà comment, un matin d'avril 1894, les Rouennais, en ouvrant leur journal, y

lurent une convocation de M. le Maire invitant tous les hommes d'intelligence et d'initiative à délibérer sur le principe, la date et l'organisation d'une Exposition.

Ce fut d'un effet prestigieux ! Y aurait-il, dans toute la cité ou ses faubourgs, d'assez vastes espaces pour une si grandiose manifestation ? se demandèrent les romantiques. Les classiques alignèrent des chiffres, hésitant entre les plaines de Sotteville et les prairies Saint-Gervais. Si bien que le 1er mai 1894, l'assemblée, à l'unanimité, décidait que l'Exposition aurait lieu..... au Champ-de-Mars. Immédiatement, avec un bel entrain, Présidents et Membres dirigeants, Comités d'initiative et d'organisation, furent élus par acclamation, et la liste, bien que longue, fait tant d'honneur à notre ville que nous la publions plus loin.

Portraicturer toutes ces figures rouennaises ou normandes, serait d'ailleurs besogne impossible. Que l'on m'excuse donc de ne fournir que des indications brèves, de rapides impressions, de simples croquis sur ces hommes d'action que j'ai pu qualifier « les Prophètes de l'Exposition ». Prophètes sans pose et sans apparat, prophètes d'heureux augure, qui n'ont gardé de leurs prédécesseurs bibliques que la foi passionnée, la confiance et l'énergie entraînantes qui font oser, tenter... et réussir.

M. HENDLÉ

PRÉFET DE LA SEINE-INFÉRIEURE, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'EXPOSITION

Un prophète parisien, — vous vous en doutiez peut-être ? — M. Ernest-Charles HENDLÉ est né dans la grande ville le 14 février 1844.

Doué d'une intelligence brillante, il sut très jeune fournir à son activité l'aliment d'occupations utiles, et, dès 1866, il est élu par ses jeunes collègues Secrétaire de la conférence des Avocats du barreau de la Cour d'appel de Paris.

Homme politique par vocation, orateur par tempérament, journaliste à l'occasion, et bientôt remarqué par Jules Favre qu'il assista, en 1870, au Ministère des affaires étrangères, à titre de Secrétaire particulier, il fit pendant le siège de Paris, sans titres ni galons, son devoir comme tous les hommes de cœur.

La guerre terminée, et ainsi désigné par ses aptitudes et ses convictions nettement républicaines, il est nommé Préfet de la Creuse le 20 mars 1871 ; puis Préfet de Loir-et-Cher le 8 mai 1872. Le 24 mai 1873, en apprenant la chute de M. Thiers, il donne sa démission dans la soirée même. Pour ceux qui le connaissent, il est superflu de rappeler que sa vaillance et son activité n'en furent pas amoindries, et qu'il continua, en terrible partisan, ce qu'il crut être le bon combat.

Les élections de 1876, favorables à ses opinions, le remettent au poste pour lequel il semble créé. Nommé Préfet de l'Yonne le 13 avril 1876, puis Préfet de Saône-et-Loire le 5 janvier 1877, il a la bonne fortune d'être l'une des premières victimes du Seize-Mai ; et après les élections d'octobre et la chute du Ministère de Broglie, il rentre triomphant à la Préfecture de Saône-et-Loire le 18 décembre 1877.

En ce printemps de sa vie administrative, toutes les fleurs officielles éclosent à ses boutonnières : Chevalier, puis Officier de la Légion d'honneur le 14 juillet 1879, Officier de l'Instruction publique le 1er octobre 1883, Commandeur de la Légion d'honneur le 12 juillet

E. HENDLÉ

Préfet de la Seine-Inférieure

T. LAURENT

Maire de Rouen

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

DE L'EXPOSITION NATIONALE ET COLONIALE

DE ROUEN

IMP. LECFRI — CLICHÉS WITZ

1886, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, il est comblé de distinctions, qu'il doit à son mérite plus qu'à la faveur.

Puis, nommé entre temps Préfet de la Seine-Inférieure en juin 1882, il fait, depuis cette époque jusqu'à nos jours, au sens politique du mot, la pluie et le beau temps dans notre beau département. Que ne peut-il en supprimer les brouillards ?

Les qualités aimables de M. Hendlé sont unanimement constatées même par ceux qui se croient intéressés à une certaine pruderie politique. Très doué pour le pouvoir, son visage revêt aisément, — Janus très moderne, — deux expressions subjuguantes et différentes : l'une toute souriante, l'autre sévère, avec toujours ce rayonnement que les hommes d'esprit bienveillants ne peuvent dissimuler. Et si ce représentant de l'Autorité n'est point de taille élevée, son interlocuteur a toujours la sensation d'un regard planant, ainsi qu'on l'éprouvait, dit-on, en entendant Thiers ou Louis Blanc.

Enfin, les invités aux réceptions de la Préfecture ne se croient plus dans un bâtiment électoral, mais dans un palais ouvert à tous, sans distinction de partis, et plutôt encore dans le salon d'une femme d'un esprit exquis et d'une irrésistible courtoisie, puisque Mme Hendlé y préside.

M. Th. LAURENT

MAIRE DE ROUEN, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'EXPOSITION

M. Théophile-Augustin-Ferdinand LAURENT est né à Argentan (Orne) le 22 mars 1847. Bien qu'originaire des environs de Falaise, jamais il n'oublia d'allumer ses lanternes. Et comme c'est un Normand de race pure, tout jeune il rêva de Cujas et

De ce bon président de Baugé,
Qui avait si souvent jugé
Les causes sans les entendre.

Impatient d'entrer dans la vie active, il traite à vingt-cinq ans d'une charge d'huissier à Elbeuf, où il est installé en cette qualité le 22 avril 1872.

C'était alors un svelte jouvenceau apte à tous les exploits, donnant la meilleure part de sa vie au travail. Elbeuf n'est qu'une étape, et le 6 mars 1875 il se fait nommer avoué près le Tribunal civil de Rouen.

Cependant, les affaires florissantes de son étude ne suffisent plus à son activité. Promu Juge suppléant de la Justice-de-Paix du deuxième canton le 24 décembre 1883, il lutte en 1886, pour le siège de Conseiller général, contre M. Ricard ; il s'agissait alors entre eux de diviser un fil rose en quatre : M. Ricard y réussit. Deux ans après, M. Laurent prend sa revanche en entrant triomphant au Conseil municipal en 1888 ; en 1889, il est choisi par ses pairs comme Président de la Chambre des Avoués. Le 2 mai 1890, les Conseillers municipaux le prient d'accepter les fonctions d'Adjoint. Puis le 29 décembre 1893, à l'unanimité des suffrages exprimés, il est élu Maire de Rouen. Et M. Guernet, l'honorable doyen d'âge, motive ainsi sa nomination : « Monsieur et cher Collègue, vous avez su, par votre parfaite » courtoisie que je ne qualifierai ni d'aristocratique ni de démocratique, mais par votre cour- » toisie simplement naturelle, vous concilier les sympathies du Conseil. » Et c'était excellemment exprimer l'opinion unanime.

Sans s'attarder aux bagatelles de la forme, le nouveau Maire entraîne bien vite à sa suite le Conseil à la solution des problèmes qu'il énumère dans son programme : raccordement des gares, conversion de l'emprunt, assainissement de Rouen; et quelques mois après, le 28 avril 1894, le décret d'utilité publique liquidait la question du raccordement des gares posée dès le 17 juillet 1879. Quant aux questions de budget et d'assainissement, de digestion plus difficile, il n'ignore pas qu'il convient de les triturer davantage avant de les faire déguster aux contribuables à l'estomac affaibli. Enfin, bien qu'il soit Officier d'Académie, c'est encore, à Rouen, le grand guérisseur de la gourme provinciale, le restaurateur bien inspiré du bal à l'Hôtel-de-Ville, *ousque* Mac-Nab avait trouvé

Qu'on s'y fait pas trop d'bile,

prétexte de notre malicieux Maire pour prouver qu'une salle de fêtes est indispensable à une grande ville comme la nôtre. M. Laurent est, en outre, avec M. le Préfet, le promoteur et le propagateur de notre Exposition de Rouen en 1896.

En ces notes brèves, on peut à peine fournir un aperçu des aptitudes exceptionnelles de M. Laurent pour la vie publique. Quant à la note paternelle qui convient si bien au pasteur d'une grande cité, elle échappe à l'analyse; mais nul mieux que lui ne la donne, et peu de gens, même parmi les sceptiques, résistent à l'influence de ses yeux bleus, gais, malicieux, bienveillants, et à l'éloquence bon enfant de ses bonnes lèvres de Rabelais normand, qui semblent, hors les jours d'affaires sérieuses, répéter sans pose et sans morgue ce distique de Regnard :

Pour convive, je suis d'une assez bonne étoffe,
Fervent de Démocrite, aimable et philosophe.

. . . . . .

Seulement,... n'oubliez pas qu'il est d'Argentan, bon compère, mais fin normand !

M. KNIEDER

CONSEILLER GÉNÉRAL, PRÉSIDENT DE L'EXPOSITION

Alsacien de la tête aux pieds, Alsacien de cœur et d'intelligence, tel est M. Xavier-François KNIEDER, qui naquit le 3 janvier 1843 à Obernay (Alsace).

Après de bonnes études au Collège d'Obernay et au Lycée de Strasbourg, il fut nommé préparateur chimiste à la Faculté des Sciences de cette dernière ville, fonction qu'il exerça jusqu'en 1870.

Libéré du service militaire au moment où éclata la guerre entre la Prusse et la France, il s'enrôla volontairement, dès nos premiers désastres, pour la défense du pays natal. Et, comme après nos défaites il ne sut pas contenir l'expression de ses douleurs patriotiques, que son influence apparut dangereuse au vainqueur, il reçut, même avant la loi d'option, l'honneur suprême d'une mise en demeure d'avoir à quitter l'Alsace sous un délai de vingt-quatre heures. Inutile de dire qu'il opta régulièrement pour la nationalité française.

Après un stage brillant dans une grande maison de produits chimiques, il entre, en 1874, à l'usine Malétra, de Petit-Quevilly, près Rouen. Sous sa direction, en quelques années, et grâce à ses aptitudes, la puissance de ces établissements s'impose bientôt au monde entier. Alors comme conséquence, et malgré les résistances de sa modestie, il est accablé de

X. KNIEDER

Conseiller général

PRÉSIDENT DE L'EXPOSITION NATIONALE ET COLONIALE

DE ROUEN

IMP. LECLERC — CLICHE WITZ

fonctions actives et honorifiques : Président d'innombrables Sociétés, notamment des *Alsaciens-Lorrains,* Vice-Président de la *Société industrielle* en 1884, il en est élu Président en 1889, et il en exerce encore aujourd'hui les fonctions pour la troisième fois, sans autre interruption que les intervalles statutaires. Il est Officier d'Académie.

Conseiller général du canton de Grand-Couronne depuis 1892, réélu d'enthousiasme en 1895, il est encore membre du Conseil départemental de l'instruction publique. Et c'est à l'unanimité et spontanément que tous les représentants de notre ville ont nommé M. Knieder Président du Comité de direction de l'Exposition de Rouen en 1896, parce que c'est un poste de combat où les qualités d'activité et d'autorité exceptionnelles sont indispensables.

M. Knieder, avec son visage largement modelé sur un buste d'athlète, avec ses yeux bleus si doux parfois et qui reflètent puissamment l'intelligence et l'énergie d'une volonté faite pour commander, ne paraît pas exilé parmi nous, et semble bien plutôt de la famille des robustes Normands nos ancêtres.

« D'ailleurs », — m'a-t-il dit en la trop courte entrevue qu'il daigna m'accorder, avec, dans la voix, cette vibration doucement discrète, révélatrice d'une émotion sincère et généreuse, — « j'ai été si bien accueilli parmi vous, que je me crois Normand et pour toujours, et, tel l'orphelin privé de tous les siens, j'aime d'autant plus ce beau pays qui m'adopte que j'ai perdu ma patrie ».

Qu'il m'excuse d'avoir noté cet intime aveu, malgré qu'il m'ait défendu de donner sur sa vie d'autres indications que de simples dates. J'écris surtout pour le lecteur, et j'espère lui donner ainsi l'impression vraie que j'ai reçue : l'impression que M. Knieder est aussi bienveillant et affectueux qu'il est d'intelligence brillante.

M. Gaston BOULET

VICE-PRÉSIDENT DE L'EXPOSITION

M. Gaston BOULET est né à Rouen le 25 novembre 1849. On voit que, déjà peu soucieux des étiquettes, il se contentait d'un seul prénom.

Fils d'un industriel distingué qui créa la distillerie d'alcools de Bapeaume vers 1858, il en continua l'exploitation et en augmenta l'importance.

Mais ce poète de l'industrie, — qualificatif que l'on peut appliquer, ce me semble, à tous les rêveurs de vastes horizons, — ne tarde pas à vivre son rêve en osant de gigantesques spéculations.

Spéculer, pour les inconscients, c'est acheter le vent et vendre le néant. Pour les esprits documentés, positifs, pour les hommes de probité, — pour M. Boulet, — spéculer, c'est risquer ce qui est bien à soi pour enrichir soi quelquefois, la fortune publique toujours, et c'est ainsi qu'il est, en notre Rouen moderne si pusillanime, l'un des continuateurs des traditions de nos glorieux ancêtres : colonisateurs, navigateurs, armateurs, et surtout semeurs de la civilisation aux pays inexplorés.

En la seule année 1882, M. Gaston Boulet importait en France 50,000 tonnes de maïs, obligeant les vendeurs à livrer à Rouen, et il eût certes créé en notre ville un marché d'une importance incalculable, si les fluctuations de notre régime instable, l'impossibilité de convaincre l'irréductible prudence des autres importateurs, n'eussent amoindri les résultats de sa féconde initiative.

D'ailleurs, dans toutes les questions qu'il veut bien étudier, il manifeste ce don précieux et rare de voir juste et au-delà du présent.

C'est ainsi qu'à l'occasion des travaux d'agrandissement du port de Rouen, lors de la cession de terrains consentie à notre ville, M. Gaston Boulet, Conseiller municipal de Canteleu, fit habilement insérer dans la loi d'annexion, à titre de compensation à la perte subie par la commune qu'il représentait, l'obligation pour la Ville de Rouen d'exécuter à bref délai le chemin de Croisset à Rouen ; et comme un plan mal étudié et cependant près d'être adopté eût compromis l'extension rêvée, M. Gaston Boulet abandonna partie de la valeur de terrains lui appartenant, pour assurer la création d'un boulevard et de quais plus vastes, mieux tracés et plus conformes aux exigences de notre port maritime.

Dans le même ordre d'idées, il a projeté de créer une voie ferrée directe pour desservir les intérêts industriels de la vallée de Maromme, aboutissant à l'un des quais de Rouen rive droite, avec gare en aval.

Président du Comité de défense contre le projet de Paris-port-de-mer de *l'illustre budgétivore* Bouquet de la Grye, il en crève comme il sied les bulles de savon, et démontrera, souhaitons-le, que ce projet est plus tortueux que le fleuve à rectifier.

Enfin, comme armateur, il s'intéressa à la création d'une ligne de transports entre Rouen et le Mississipi, aussi à diverses entreprises de construction maritime, et son pavillon flotte sur toutes les mers pour la plus grande utilité de notre influence commerciale.

Comme Président de la *Société normande de Géographie,* une voix plus autorisée que la mienne a dit les bienfaits de son patronage. Membre de la Chambre de commerce, à laquelle il apporte une si utile collaboration, il y refusa constamment d'autre titre. Sans souci des distinctions purement honorifiques, il n'accepte que la tâche à laquelle il peut se dévouer. Président du *Lloyd Rouennais,* il n'y pontifie jamais.

Il s'imposait donc comme l'un des Présidents d'une Exposition à Rouen.

Dans la vie privée, M. Gaston Boulet ne compte que des amis. Jeune d'allures et de visage, ses yeux, d'un bleu d'acier, révèlent son intelligence énergique et souple ; sa bouche fine, souriante, railleuse, semble toujours prête à répondre, aux nombreuses avances que souventes fois lui fait et lui fera *facile dame Politique,* en lui lançant ce quatrain de Marot :

Catin veut épouser Martin ;
C'est faire en très fine femelle.
Martin ne veut point de Catin.
Je le trouve aussi fin comme elle.

Modeste parmi les forts, nombre d'œuvres silencieusement utiles n'existent qu'avec son concours. Il se distingue par cette originalité de n'être point décoré, — et pourtant, disait justement de lui Pouyer-Quertier, cet autre Normand regretté : « Partout où passe notre Boulet, il laisse sa trace ineffaçable. » Un tel éloge d'un tel homme vaut tous les honneurs.

M. Maurice KEITTINGER

VICE-PRÉSIDENT DE L'EXPOSITION

Un jeune et un Rouennais, M. Maurice-François KEITTINGER, car il est né à Rouen le 17 octobre 1852. Il n'a guère besoin de biographie, puisqu'il porte l'un des noms connus parmi les plus honorables et les plus estimés de notre ville.

La manufacture d'indiennes qu'il dirige aujourd'hui avec le concours de son frère, M. Antonio Keittinger, et de son oncle, M. Jules Keittinger, est des plus importantes de notre région. Elle fut fondée à Bolbec, en 1791, par son aïeul, M. Jean-François Keittinger; transférée à Lescure, près Rouen, en 1836. Transformée, développée et améliorée par ses propriétaires successifs, c'est aujourd'hui un établissement modèle, tant au point de vue du progrès industriel qu'au point de vue des institutions humanitaires et charitables; et les collaborateurs, et les ouvriers de la maison, forment une grande famille où les chefs écoutés sont aimés et respectés; c'est du socialisme sans bruit. En sorte que l'écharpe municipale, par le vœu des électeurs reconnaissants, s'est transmise de père en fils, et que M. Maurice Keittinger a été contraint d'accepter les fonctions de Maire, malgre l'éclectisme de ses opinions.

Ce n'est pas seulement en ce milieu intime que ses qualités sympathiques et ses dons intellectuels lui ont rallié tous les suffrages : malgré sa jeunesse, il a été successivement élu Vice-Président de la *Société industrielle* pendant quatre ans, Président pendant deux ans; Vice-Président, et enfin Président du *Lloyd rouennais*.

Tout désigné pour la fonction de Vice-Président de l'Exposition, il a mis toute son influence au service de cette manifestation, qui le passionne parce qu'elle est utile, et il a contribué dans une large mesure, par son activité et ses relations, à réunir les adhésions nécessaires.

Cet aristocrate de l'industrie rouennaise, personnification du bourgeois idéal qui ne se souvient de ses ancêtres que pour s'élever à la hauteur de leurs mérites, est, comme tous les intellectuels, le moins pontifiant des hommes; avec une physionomie de celles qu'on dit ouvertes, il a le sourire fin, l'œil bien franc et la main bien offerte aux honnêtes gens. Il est le digne héritier, le digne membre d'une famille où la modestie et la charité discrète sont de tradition, où la seule et légitime ambition consiste à mériter ce jugement de Tallemant des Réaux :

> Je tiens qu'au plus haut rang un mortel est monté,
> Lorsqu'en lui la lumière est jointe à la bonté.

M. GARNIER

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

M. Marie-Alexandre-Eugène GARNIER est né à Fraisans (Jura) le 28 mai 1854.

Après de solides études à l'Ecole polytechnique, où il est admis en 1874, il obtient le titre d'ingénieur hydrographe de la marine; il entre au service actif et est attaché pendant cinq années à titre de délégué spécial au corps des ingénieurs chargés des reconnaissances hydrographiques sur les côtes de France et de Corse, et durant seize années consécutives, il demeure au service de la marine.

Se trouvant à Hanoï, en 1883, avec une tâche insuffisante à occuper sa fiévreuse activité, il sollicite et obtient la faveur de se joindre à la colonne d'attaque formée par l'illustre commandant Rivière pour purger nos possessions des Pavillons-Noirs et des pirates qui les infestaient.

Le 19 mai 1883, le commandant Rivière, à la tête de 300 hommes et 23 officiers, au nombre desquels M. Garnier, se dirigea sur la seule route en chaussée praticable au-devant de

l'ennemi, masqué en face par les bois épais, dissimulé sur les côtés du chemin, dans les rizières touffues et les marécages inaccessibles qui le bordent.

Sans souci des Pavillons-Noirs qui faisaient, à l'abri et à coup sûr, pleuvoir une grêle de projectiles, l'héroïque commandant Rivière, n'écoutant que son courage, s'élance en avant suivi de l'élite de ses hommes ; trois quarts d'heure après, il tombait mortellement frappé, et 75 hommes et 13 officiers tués ou blessés étaient atteints à ses côtés. M. Garnier, dont une balle avait traversé la jambe, put être conduit à l'ambulance. En 1884, la croix de la Légion d'honneur récompensait sa belle conduite.

M. Garnier, obligé par sa blessure et par une maladie qui en fut la conséquence, d'abandonner le service actif, obtint un congé illimité et mit ses connaissances spéciales au service de l'industrie. C'est ainsi qu'il dirigea récemment, à Rouen, une usine de pétrole, trouvant encore des loisirs pour diverses inventions sur lesquelles il garde un silence discret.

Il a donc tous les titres, toutes les aptitudes, pour remplir les difficiles et laborieuses fonctions de Secrétaire général de l'Exposition.

M. Garnier, dans l'aréopage blond des Normands qui l'entourent, apporte la chaude parole et la coloration d'un Méridional,... qu'il n'est pas, d'ailleurs, puisqu'il est Franc-Comtois. Et son énergique figure de soldat rayonne la franchise et la bienveillance : conciliant à l'extrême, modeste, débrouillard et courtois, c'est l'homme d'action qui agit puissamment en parlant avec douceur, et c'est ainsi l'heureux complément de notre brillant Comité de direction de l'Exposition.

Je dois ici voiler mon objectif, à mon grand regret, car parmi les physionomies intéressantes, j'aurais eu grand plaisir à parler de M. Ernest Manchon, le Trésorier de l'Exposition, dont la haute compétence fait autorité à la Chambre de commerce, où il est Vice-Président; des Secrétaires : M. Ernest Deshayes, le Conseiller municipal distingué, Président de la *Société de Défense des intérêts de la Vallée de la Seine*, et M. Louis Besselièvre, Conseiller d'arrondissement, le travailleur infatigable, l'industriel éminent, qui porte avec vaillance un nom que les Rouennais ne peuvent oublier; enfin du Directeur général des installations, M. Zierer, ingénieur civil, Président honoraire de la Société de gymnastique et d'escrime *la Rouennaise*, et Président de l'Association des Sociétés de gymnastique de la Normandie.

Mais avant de me séparer des sympathiques dont je viens de noter les silhouettes, on me permettra d'indiquer le trait commun qui les caractérise : tous, malgré les difficultés d'une tâche ardue, — parfois même ennuyeuse, — gardent ce rayonnement de calme bonne humeur dont s'embellit la robustesse normande, et tous, insoucieux du beau geste, nous prouvent que le travail sérieux n'exclut ni la finesse de l'esprit, ni la grâce de la courtoisie.

Ainsi patronnée, que sera notre Exposition ? *Chi lo sa ?*

Nos prophètes normands, — puisque prophètes il y a, — répondront à notre interrogation indiscrète : « Ce sera un succès. » Mais comme ils sont encore plus normands que prophètes, ils ont eu soin, — très malins, — d'assurer ce succès à l'avance par leur travail, leur intelligence et leur dévouement.

EMILE LECOMTE.

EXPOSITION NATIONALE ET COLONIALE DE ROUEN [1]

1896

COMITÉ D'HONNEUR

Présidents d'honneur :

M. HENDLÉ (Ernest) C ✲ I ❀ ❀, Préfet de la Seine-Inférieure.

M. LAURENT (Théophile) A ❀, Maire de la Ville de Rouen.

Membres d'honneur :

MM.

CORDIER (Alphonse) O ✲, Sénateur inamovible, Président honoraire du Conseil général, Membre de la Chambre de commerce de Rouen.

WADDINGTON (Richard) ✲, Sénateur, Conseiller général, Membre de la Chambre de commerce de Rouen.

LESOUEF ✲, Sénateur, Conseiller général, Président de la *Société d'encouragement à l'Agriculture de l'arrondissement d'Yvetot.*

CASIMIR-PÉRIER (Paul), Sénateur.

ROULAND (G.), Sénateur, Maire de Bretteville-Saint-Ouen.

RICARD (Louis) ✲ A ❀, Député, ancien Maire de Rouen, ancien Ministre de la Justice.

LETEURTRE (Valérius) ✲, Député, ancien Maire de Rouen.

GOUJON (Julien), Député.

MM.

LEBON (Maurice) A ❀, Député, ancien Maire de Rouen.

BRETON, Député, Conseiller général, Maire d'Envermeu.

LEGRAS, Député, Conseiller général, Maire de Longueville.

SIEGFRIED (Jules) O ✲, Député, ancien Maire du Havre, Conseiller général, ancien Ministre du Commerce.

BRINDEAU (Louis) ✲, Député, Maire du Havre.

DELAUNAY (Ernest) ✲, Député, Conseiller général, Président de la *Société d'encouragement à l'Agriculture de l'arrondissement du Havre.*

GERVAIS (Jules), Député, Conseiller général, Maire d'Elbeuf-en-Bray.

LECHEVALLIER ✲, Député, Maire d'Yvetot.

DE MONTFORT ✲, Député, ancien Conseiller général.

DUCHEMIN (Emile) ✲, Président de la Chambre de commerce de Rouen.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMITÉ GÉNÉRAL

Président actif :

M. KNIEDER A ❀, Conseiller général, Membre de la Chambre de commerce de Rouen, Président du Conseil d'administration des Etablissements Malétra, Président de la *Société Industrielle de Rouen.*

Vice-Présidents :

MM. BOULET (Gaston), Membre de la Chambre de commerce, Président de la *Société normande de Géographie.*
KEITTINGER (Maurice), ancien Président de la *Société Industrielle* de Rouen.

Trésorier :

M. MANCHON (Ernest) ✲, Vice-Président de la Chambre de commerce de Rouen, Président du Conseil d'administration du *Comptoir d'escompte de Rouen.*

Secrétaires :

MM. DESHAYES (Ernest), Conseiller municipal, Président de la *Société de défense des intérêts de la vallée de la Seine.*
BESSELIÈVRE (Louis), Conseiller d'arrondissement.

Secrétaire général :

M. GARNIER (E.) ✲, Ingénieur de la Marine.

Membres :

MM. DELAMARE-DEBOUTTEVILLE (Edouard), Ingénieur.
FERRY (Emile) I ❀, Conseiller général, Président du Tribunal de commerce de Rouen, Président du *Lloyd rouennais.*
FORTIER (E.) ✲, Administrateur-Directeur du *Syndicat agricole de la Seine-Inférieure.*
LE BRETON (Gaston) ✲ I ❀, Membre correspondant de l'Institut, Directeur du Musée d'antiquités et du Musée céramique de Rouen.
LEVERDIER (Georges), Négociant.
PINEL (Auguste), Membre de la Chambre de commerce de Rouen.
WALLON (Henri) A ❀, Secrétaire de la Chambre de commerce de Rouen.

Directeur général des installations :

M. ZIÉRER A ❀, Ingénieur civil.

1. Ces Comités ont été constitués les 11 et 18 juin 1894.

COMITÉ GÉNÉRAL

MM.

AZARIA, Ingénieur de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, Administrateur délégué de la *Société normande d'Electricité.*

BADIN (Georges), Manufacturier.

BAILLEUL, Directeur des Prisons.

BARON (E.), Entrepreneur.

BARTHÉLEMY (Eugène), Président de la *Société des Architectes de la Seine-Inférieure.*

BAUCHAL (G.) ✲, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Ingénieur divisionnaire des Chemins de fer de l'Ouest.

BEAURAIN (N.) A ❀, Bibliothécaire-adjoint.

BEAUREPAIRE (Ch. de) ✲ I ❀, Archiviste du Département, Président de la *Société des Bibliophiles normands* et de la *Société de l'histoire de Normandie.*

BELLENCONTRE, Docteur en médecine, Président du *Véloce-Club rouennais.*

BELLET (A.), Président de la Chambre de commerce de Fécamp.

BIDAULT (Edouard), Président du *Cercle symphonique.*

BILLY (Albert de), Directeur de la *Société générale.*

BLIN (Théodore) ✲, Manufacturier, Membre de la Chambre de commerce d'Elbeuf.

BLOCH, Ingénieur des Manufactures nationales (Dieppe).

BONIFACE (Charles) père, Membre de la Chambre de commerce de Rouen, Président de la Société l'*Emulation chrétienne de Sotteville-lès-Rouen.*

BONNEMAIN-RAVENEAU, Armurier.

BONPAIN (Jules), Ingénieur, Président du Groupe des anciens Elèves de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures.

BOULEN (Paul), Banquier.

BOULOUSE (Achille), Industriel.

BOURGEON (Henri), Conseiller municipal, Secrétaire du *Syndicat central du Commerce en gros des liquides du département de la Seine-Inférieure.*

BRÉVIAIRE père, Président de la *Chambre syndicale de l'Ameublement.*

BRIÈRE (Léon) O ✲, Directeur du *Journal de Rouen*, Président de l'Association de la Presse républicaine départementale, Vice-Président du Bureau de la Section des Imprimeurs (Chambre syndicale).

BUGUET (Abel) A ❀, Professeur au Lycée Corneille, Président du *Photo-Club rouennais.*

BUISSON (Emile) I ❀, Président de la *Ligue patriotique rouennaise.*

CAPELLE ✲ A ❀, Conseiller général.

CAUET (Albert), Président de la Chambre de commerce du Tréport.

CHAMONT (Gaston), Membre du Comité de la *Société hippique de la Seine-Inférieure.*

CHATEAU, Ingénieur des Ponts et Chaussées.

CHOUILLOU (Ed.), Président du *Cercle rouennais de la Ligue de l'Enseignement*, Vice-Président de la *Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure.*

COATPONT (Dr), Capitaine d'artillerie à l'état-major du 3e corps d'armée.

COENE (J de) ✲, Ingénieur de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, Président de l'*Association pour prévenir les accidents du travail*, Vice-Président de l'*Assistance par le travail.*

MM.

DAMEZ (Charles), Conseiller municipal, Président du Comité de l'*Exposition ouvrière nationale de Rouen en 1896.*

DAUGE (A.), Maire de Déville-lès-Rouen.

DEBOUT ✲, Docteur en médecine, Conseiller d'arrondissement, Président de l'*Association professionnelle des Médecins de Rouen et de la banlieue*, Membre de la Commission administrative de l'*Association des Médecins de la Seine-Inférieure.*

DECOLLIVEAUX, Ingénieur des Ponts et Chaussées

DEGLATIGNY (L.), Membre de la Chambre de commerce de Rouen.

DELABOST (Merry) ✲ I ❀, Docteur en médecine, Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et des prisons.

DELAFOND (G.), Vice-Président du *Syndicat central du Commerce en gros des liquides du département de la Seine-Inférieure.*

DELAMARE (Louis), Pharmacien.

DELAMARE-DEBOUTTEVILLE (Louis), rentier.

DELAUNAY, rentier.

DELARUE (Louis), Joaillier-Orfèvre.

DENOMAISON (A.), Secrétaire du *Syndicat central du Commerce en gros des liquides de la Seine-Inférieure.*

DEPEAUX (François), Négociant-Armateur.

DESHAYES A ❀, Docteur en médecine, Président de la *Société normande d'hygiène pratique.*

DESHAYS (Emile), Imprimeur, Membre du *Comité consultatif des Beaux-Arts* et de la *Commission consultative du Théâtre-des-Arts.*

DESTIN, Vétérinaire sanitaire de l'arrondissement de Rouen.

DUPONT, Ingénieur des Ponts et Chaussées.

DURET (G.), Manufacturier, Président de la *Société des Régates rouennaises.*

DUTEURTRE A ❀, Conseiller municipal, Membre du Bureau du Comité de l'*Exposition ouvrière nationale de Rouen en 1896.*

DUTUIT (Auguste), Propriétaire.

DUVAL (Paul), Administrateur de la *Banque rouennaise.*

DUVEAU (Edouard), Ingénieur civil.

DUVERDRÉ (E.) ❀, Président du *Syndicat de la Charcuterie de Rouen et de la banlieue.*

ELIOT (Paul), Conseiller d'arrondissement, Vice-Président du *Cercle d'escrime de Rouen.*

FAUQUET (Ernest) A ❀, Président de la *Société artistique de Normandie.*

FAUQUET (Octave) ✲, Industriel.

FÉLIX ✲, Conseiller à la Cour d'appel, Membre résidant de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, Président de la *Société rouennaise des Bibliophiles.*

FLOUR (H.), Vice-Président de la *Société libre des Pharmaciens de Rouen et de la Seine-Inférieure.*

FORESTIER (A.), Président du *Syndicat des Tanneurs.*

FOUCHÉ (C.), Agent-Voyer en chef honoraire, Président de la *Société centrale d'Agriculture de la Seine Inférieure*, Président du *Comice agricole de l'arrondissement de Rouen.*

FROMAGE (Albert), Manufacturier.

MM.

GARRETA (R.), Conseiller municipal, Membre de la *Commission municipale scolaire.*

GAUTIER (L.-J.) O ✠, Professeur départemental d'agriculture.

GAUTIER, Directeur de la *Compagnie européenne du Gaz* (île Lacroix).

GENOUILLAC (de) ✲, Ingénieur en chef des mines.

GIRAUD, Docteur en médecine, Directeur de l'asile Saint-Yon.

GERMINY (A. de) O ✲, ancien Trésorier-payeur général.

GLACE (E.), Négociant.

GOGEARD, Ingénieur de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, Directeur du service de la voirie.

GOUBERT (A.), Membre de la Chambre de commerce, Président de section à la *Société libre d'émulation du Commerce et de l'Industrie.*

GOUELLAIN (Ernest), Membre du Conseil de la *Société anonyme immobilière des petits logements.*

GOUELLAIN (Gustave) ✲ I ✠, Membre de la Chambre de commerce et du *Comité consultatif des Beaux-Arts.*

GRAVIER (G.) ✲ I ✠, Secrétaire général de la *Société normande de Géographie*, Vice-Président de la *Société rouennaise des Bibliophiles.*

GRIVAULT (J.), Trésorier de la *Société Industrielle.*

GUERVILLE, Ingénieur des Postes et Télégraphes.

GUIARD ✲, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

GUILLAIN, Ingénieur de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures.

GULLY (Ludovic) A ✠, Professeur de mathématiques et de comptabilité, Directeur de l'Observatoire de météorologie.

HAIN (Alfred), Banquier.

HAINAUT, Conservateur de la Grosse-Horloge.

HALINGRE, Conseiller d'arrondissement.

HARAUCOURT I ✠, Professeur de sciences physiques et naturelles.

HÉDUIT (H.), Membre de la Chambre de commerce.

HÉRON (A.) I ✠, Professeur de lettres, Président de la *Société centrale d'Horticulture*, Membre du bureau de l'*Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.*

HERSCHER, Ingénieur des mines.

HOMAIS, ancien Bâtonnier de l'ordre des Avocats, Conseiller général.

HOUZARD, Expert en tableaux.

HOUZEAU (A.) ✲, Professeur de chimie industrielle et agricole, Directeur de la *Station agronomique de la Seine-Inférieure.*

INFRAY, Pharmacien.

LACOSTE (Ch.), Président de la *Prévoyance mutuelle.*

LAINÉ-CONDÉ (Edm.), Président de la *Société hippique de la Seine-Inférieure.*

LAINÉ-LECERF, Conseiller d'arrondissement.

LAPORTE (Jean), Ingénieur de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, Directeur de la *Société des Ateliers et Chantiers de Normandie.*

LARCIER, Président du *Syndicat des Débitants de vins, Restaurateurs et Maîtres d'hôtel.*

LATHAM ✲, Président de la Chambre de commerce du Havre.

LAUNAY I ✠, Inspecteur primaire, Délégué à l'Inspection académique de la Seine-Inférieure.

LAURENT (G.), Limonadier.

LAURENT, Docteur en médecine.

LAVEISSIÈRE (Guillaume), Manufacturier, Secrétaire de la *Société hippique de la Seine-Inférieure.*

MM.

LEBEL I ✠, Conservateur du Musée de Peinture, Directeur de l'Ecole régionale des Beaux-Arts.

LEBLOND fils (A.), Président du *Syndicat général de l'industrie du bâtiment de la ville et de l'arrondissement de Rouen*, et de l'*Union des Syndicats professionnels rouennais.*

LEBLOND (Ch.), Propriétaire.

LE BOURGEOIS (Raoul), Conseiller général, Président de la Chambre de commerce de Dieppe.

LECAPLAIN ✲ I ✠, Directeur de l'Ecole préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres.

LECERF (Julien) A ✠, Président de la *Chambre syndicale des Imprimeurs, Libraires et Papetiers de Rouen*, Président du Conseil de Prud'hommes.

LEFORT (Lucien) ✲, Architecte en chef du département de la Seine-Inférieure.

LEFORT ✲ I ✠, Professeur honoraire au Lycée Corneille, Conseiller municipal.

LEGENDRE fils, Conseiller municipal.

LEGUAY (A.) ✠, Conservateur des forêts.

LELEU (E.), Directeur des promenades et jardins publics.

LEMAISTRE (Emile) ✠, Membre de la Chambre de commerce de Bolbec.

LEMAISTRE (Georges), Président de la Chambre de commerce de Bolbec.

LE MORVAN, Vétérinaire sanitaire de l'arrondissement de Rouen.

LEMONNIER (Henri) A ✠, Conseiller général, Membre de la Chambre de commerce de Rouen.

LEREBOURS (Antoine), Manufacturier.

LEREBOURS (Georges), Manufacturier.

LE REY (Frédéric) A ✠, Compositeur de musique, Président honoraire de la *Société des Compositeurs normands.*

LE ROY (Jules), Membre du *Comité consultatif des Beaux-Arts*, Président de la *Société des Amis des Arts.*

LESENS (Emile), Fondé de pouvoirs de la maison Fauquet-Lemaître, Membre du *Comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque publique municipale.*

LESUEUR (Jules), Membre du Conseil d'administration de la *Banque rouennaise.*

LETELLIER ✲, Conseiller à la Cour de cassation, Conseiller général.

LEVILLAIN (A.) A ✠, Adjoint au Maire de Rouen.

LOUVET (Léon), Conseiller municipal, Vice-Président de la *Société libre d'émulation du Commerce et de l'Industrie.*

LOZAI (A.), Membre de la Commission de surveillance de l'Ecole primaire supérieure et de l'Ecole pratique d'industrie.

MALLARD (P.), Constructeur-Mécanicien.

MAFILATRE, Conseiller général.

MANCHON (Georges), Manufacturier.

MARAIS (Octave) ✲, Avocat, ancien Bâtonnier, Conseiller général.

MARIE-CARDINE I ✠, Inspecteur d'Académie.

MARION, Conseiller municipal, Administrateur-adjoint du Bureau de bienfaisance.

MARROU (Ferdinand) ✲, Artiste ferronnier.

MASSIEU (A.), Vice-Président de la *Société pour la défense des intérêts de la vallée de la Seine.*

MAY (A.), Négociant.

MEIER (A.), Secrétaire du *Syndicat des Débitants de vins, Restaurateurs et Maîtres d'hôtel de l'arrondissement de Rouen.*

MM.

MÉNY ✠, Maire de Sotteville-lès-Rouen.

MIRAY (Paul) A ✠, Secrétaire du *Cercle rouennais de la Ligue de l'Enseignement*, Trésorier du *Syndicat des Teinturiers de la ville et de l'arrondissement de Rouen*.

MOISE (G.), Peintre-Verrier.

MONTIER (Edmond), Carrossier.

MONTALENT (R. de), Président de la *Société des Compositeurs normands*.

MOOR (Georges de) ✠, Directeur-gérant de la *Société cotonnière* de Saint-Etienne-du-Rouvray.

MORIN, Directeur départemental des Postes et Télégraphes.

MOULIN (L.), Négociant.

MURE (Georges), Syndic des Courtiers de marchandises en gros de la ville et de l'arrondissement de Rouen.

NIEL (Eugène), Membre de l'*Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*.

OFFROY (H.), Manufacturier.

ORANGE, Conseiller général, Membre de la Commission de surveillance de l'Ecole primaire supérieure et de l'Ecole pratique d'industrie.

PAGNY, Conseiller d'arrondissement.

PÉCUCHET (H.), Banquier, Trésorier de la *Société des Courses de Rouen*.

PENNETIER (le Docteur G.) ✠ I ✠, Directeur du Muséum d'histoire naturelle.

PÉRIER (A.) Président du *Syndicat de la boulangerie de Rouen*.

PERRÉ (A.), fils, Membre de la Chambre de commerce d'Elbeuf.

PEYNAUD, Conseiller général, Président du *Cercle à la voile de Rouen*.

PHILIPPE (J.) ✠, Vétérinaire départemental.

PINEL (Charles), Ingénieur-Mécanicien.

PION (Paul) ✠ A ✠, Président de la Chambre de commerce d'Elbeuf.

PITOT, Banquier.

PONCIN, Administrateur délégué de la *Compagnie d'éclairage par le gaz de la ville de Rouen*, ancien élève de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures.

PRENTOUT-LEBLOND, Armateur.

RIBES, Président honoraire du *Syndicat des Débitants de vins, Restaurateurs et Maîtres d'hôtel de l'arrondissement de Rouen*.

RIVIÈRE (Arsène) ✠, Manufacturier.

ROBERT (G.) ✠ A ✠, Conseiller municipal.

ROBERTY ✠, Pasteur, Président de l'*Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*.

MM.

ROCHETTE, Secrétaire du *Comice agricole de l'arrondissement de Rouen*, Président de la *Société des Courses de Rouen*.

ROLAND, Président du Conseil d'arrondissement, Ingénieur en chef directeur de l'*Association normande des propriétaires d'appareils à vapeur*.

ROLLET (Emile), Conseiller d'arrondissement.

ROTHHACOB (de), Administrateur du *Comptoir d'escompte de Rouen*.

SAINT (Jules) ✠, Manufacturier.

SANSON O ✠, Trésorier-payeur général de la Seine-Inférieure.

SCHLUMBERGER (Emile), Membre de la *Commission consultative du Théâtre-des-Arts*.

THÉZARD (A.) ✠, Vice-Président de la Chambre de commerce d'Elbeuf.

THOUROUDE ✠, Administrateur de la Banque de France (succursale de Rouen).

TRINTZIUS, Architecte de la Ville de Rouen.

TURPIN (Henri), Administrateur de la Banque de France (succursale de Rouen), Vice-Président de la *Société Industrielle de Rouen*.

VALLÉE (Gaston), Courtier maritime.

VERMONT, Avocat, Président de l'*Emulation chrétienne de Rouen*.

VERPILLOT-HEIDET, de la maison Durenne.

VESLY (Léon de) I ✠, Architecte, Membre de la *Commission départementale des Antiquités*.

VIEILLE, Ingénieur des Ponts et Chaussées.

VIGNEROT ✠, Chef d'exploitation à la *Compagnie générale des eaux*.

VOISARD, Propriétaire.

WAGNER (E.), Brasseur.

WELLING (docteur de) A ✠, Président de la *Société protectrice de l'Enfance de Rouen*, Président de la *Société française de secours aux blessés militaires* (Croix rouge française).

WINDSOR (E.-W.) ✠, Ingénieur-Constructeur, Juge au Tribunal de commerce de Rouen.

YVER DE LA BRUCHOLLERIE, Administrateur délégué de la *Société anonyme des filatures et tissages Pouyer-Quertier*.

JOURNAL DE ROUEN.

PATRIOTE DE NORMANDIE.

PETIT ROUENNAIS.

TRAVAILLEUR NORMAND.

COMMENT ON ORGANISE UNE EXPOSITION

— Les Expositions, œuvres humaines, procèdent-elles comme les humains, par atavisme? Sont-elles, au contraire, de spontanéité, autochtones, en quelque sorte, et sans assimilation de genèse avec leurs ascendantes ou leurs collatérales?

Mon ami Paolo Manfred, psychologue, me posait cette question, d'une précision alambiquée, l'autre jour, en l'une des spacieuses salles de la maison normande (Ruel *fecit*), affectée au secrétariat de l'Exposition.

Je répondis que je penchais pour la formule seconde, et, à l'appui de mon dire, j'égrenai devant lui, presque comme suit, le chapelet des souvenirs :

*
* *

« La part d'imprévu, ou plutôt d'*imprévoyable*, est considérable dans une Exposition, à en juger par la nôtre. Il n'y a que quelques semaines, on eût bien surpris certain sens solide et pratique, et certain esprit avéré et subtil, dont la collaboration prépare l'indéniable succès de l'œuvre, en leur déclarant qu'un spectacle de plein air (pendez-vous, théâtre d'Orange) se dresserait au cul-de-sac du Quai-aux-Celliers, avec, pour « dessous », le diorama de Madagascar, de Tinayre.

» Le Vieux-Rouen, un clou d'or pur, dont s'est dégagée actuellement la gangue, à quoi a-t-il tenu? Le plan primitif d'Adeline ne pouvait entrer dans l'étroite enceinte du Champ-de-Mars; on y eût renoncé, n'eût été l'ingéniosité du Maître à réaliser cette proposition abracadabrante *à priori* : créer de toutes pièces un contenu beaucoup plus grand que le contenant. Il n'y a pas à dire : le parvis *est plus grand* que la place Saint-Paul, momen-

tanément expulsée. Il est vrai qu'on y accède par un plan incliné, et le plan incliné, en mathématiques appliquées, cela conduit à tout...

» Autre exemple entre maints autres, pour ne pas fatiguer votre attention, mon cher Paolo. N'importe où, un talus est chose laide, gênante; c'est une tare de régularité crispante; en faire, en le transformant, le principal élément décoratif, par de douces pentes boisées, des enrochements vénérables, de souples et verdoyantes ondulations, habillant jusqu'à l'embellir l'orifice plutôt banal d'un tunnel, cela n'est pas, certes, régulier.... mais c'est bien amusant. »

— Donc une Exposition ne s'organise pas ?

— Monsieur, fis-je, une Exposition s'organise, comme la Victoire... Je vais essayer de vous le démontrer.

*
* *

« Pour faire une Exposition, il faut prendre : une initiative, des intelligences, des bonnes volontés, un emplacement et des décisions, mêler *secundum artem*, et... servir.

» L'initiative est venue des chefs naturels du Département et de la Ville. M. Hendlé, Préfet de la Seine-Inférieure, et M. Laurent, Maire de Rouen, conçurent l'idée, qui devait être bonne, puisqu'elle fut d'abord fort mal accueillie. »

— Vraiment ?

— Vraiment. Voyez l'histoire du *Vilain petit canard*, d'Anderson...

« Donc l'œuf était formé. L'élite de la population rouennaise fut chargée d'en préparer l'incubation; ce fut laborieux. Les idées des aviculteurs sont si partagées en matière de couveuses... artificielles !

» Enfin se constitua un Comité du sein duquel émana, comme fleurs en buissons, le Conseil supérieur, congrument formé des hommes les plus « personnels » (*rare aves*) parmi les représentants de l'Industrie, du Commerce, de la Science et des Arts, en cette vieille Cité de sapience, où ils sont nés ou qu'ils ont faite leur.

» Et on leur remit l'œuf, avec mission de le faire éclore sur un sol étriqué, banal, prisonnier de la voie ferrée et des baraquements hideux, mais militaires.

» C'était à prendre ou à laisser : *On* prit. »

— Et alors ?

— Et alors, *on* se mit à l'œuvre. Pendant une préparation lointaine, un peu à l'aveuglette, où le laboureur hersait presque au hasard des champs susceptibles d'être ensemencés, *on* élaborait le projet de concours des bâtiments...

— De la couveuse, puisqu'il s'agit d'un œuf.

— De la couveuse, parfaitement. *On* inaugura, dès lors, l'application d'un principe qui devait être la règle de toute la préparation de l'Exposition : S'entourer sincèrement, mais sans formule spéciale, de toutes les lumières et de toutes les compétences pour motiver utilement les décisions qui engageraient l'avenir de l'œuvre... ou de l'œuf. Et c'est ainsi que la couveuse fut adjugée au Normand Ruel, de Honfleur.

» Puis, ce fut le choix des entrepreneurs. Désignés par leurs travaux précédents, M. Villette, qui a construit l'Exposition de 1884 et les Chantiers de Normandie, et M. Blan-

chet, le bâtiment du Carrousel de 1886, du Concours hippique et du Cirque, furent choisis. Autour d'eux, se groupaient les meilleurs sous-traitants et les plus vaillantes équipes.

» Auprès de la couveuse, il fallait un clos vert, pour l'ébat des poussins. Par le procédé ci-dessus indiqué, l'*on* confia à M. Declais le soin de transformer le Champ-de-Mars en paradis terrestre, et M. Garet fut chargé d'accomplir matériellement le miracle. Ce qui fut fait. »

*
* *

— Donc vous avez, en somme, établi le cadre. Comment songeâtes-vous à le remplir?

— Le Conseil supérieur, avec l'assentiment du Comité, avait intéressé la Ville tout entière à l'éclosion de l'œuf métaphorique dont je vous entretenais. Des pèlerins bénévoles, dévoués platoniquement à l'œuvre, avaient su tirer de leur sage indifférence habituelle la masse de nos Concitoyens, et des listes se couvraient de mirifiques souscriptions au capital de garantie, créant, sous une forme hypothétique, le plus solide des crédits que puisse souhaiter le plus exigeant des capitalistes : le crédit de Rouen lui-même.

« Le reste n'était qu'un jeu, mais un jeu qui demandait de beaux joueurs.

» Nous eûmes Nazareth et Bethléem.

» Nazareth, c'était le Lloyd, mis obligeamment à notre disposition par son distingué Président, asile discret des délibérations hebdomadaires, où, d'abord vagues, prenaient corps les multiples projets que comporte une semblable entreprise.

» Bethléem, c'était le n° 9 du quai du Havre, où nous arrivâmes à Noël 1894.

» Un embryon de service s'y créa vite, et M. Davin, homme expert en l'art d'organiser le travail intérieur, s'y installait, et préparait méthodiquement la théorie, grossissante bientôt, des dossiers gris, avec une belle écriture ronde, qui font de nos bureaux un parfait ministère.

» C'est là que se firent les modèles des premiers imprimés, que l'on corrigea les épreuves du règlement général, des demandes d'admission, des circulaires des présidents de groupes et de classes.

» Car *on* avait divisé de façon fort claire, en groupes symboliques et en classes précises, toute matière exposable.

» C'est de là que partirent, pendant les neuf premiers mois, des circulaires, et des circulaires, et des circulaires...

— Tant que ça ?

— Tant que ça. Je crois bien qu'on a envoyé plus de 30,000 de ces documents.

» Donc à Bethléem se passa presque une

M. Davin.

année entière. Sous le soleil implacable ou bien par la bise aigre ou l'énervante pluie, le petit « père Pilon » s'en allait, un panier de blanchisseuse sur l'épaule, « Joséphine » (sa bonne bouffarde) aux lèvres, porter à la poste le courrier, sans cesse grossi des documents adéquats à chaque branche de la matière exposable. »

— Et que faisais-tu, toi, pendant ce temps-là ?

— Moi ? Mon Dieu, des tas de choses ; les procès-verbaux du Conseil, où chaque délibération, définissant telle question indécise la veille, dégrossissait le bloc et mettait davantage au point la statue ; le pourchas aux souscripteurs ; la collecte des listes ; les communications aux journaux ; la répartition des affiches...

— Ah ! oui, votre affiche. Elle est bien.

— A ton idée. Ça sent le Chéret, mon ami, et bien qu'elle soit signée « Baylac », nous la devons un peu à Gaston Le Breton, qui en surveilla l'exécution, comme nous lui devons de voir graver par Roty...

— Rien que ça ?

— Rien que ça, la médaille à l'honneur de l'Exposition et à la gloire de *Normannia nutrix*.

— Et ça rappliquait bien, les exposants ?

— Mon Dieu, ça rappliquait (quel langage !) plutôt sans enthousiasme, à Rouen surtout, où l'on n'est pas « du premier bateau », et où l'on aime bien à payer 3 fr. 50 c. les pièces de cent sous. Il fallut, un temps, une certaine foi dans l'avenir, aux promoteurs de l'œuvre : leur confiance se raffermit vite à l'afflux des adhésions lointaines, et c'est d'un regard assuré qu'ils envisageaient la moisson prochaine, dans le champ ensemencé par leurs bras, avec ce geste auguste dont parle le poète, quand ils virent, de ci, de là, germer les tiges vertes, couleur d'espérance.

— Et, à part ça, tout bonnement ?

— A part ça, nous préparions le déménagement vers la Maison normande, que nous envahîmes devant qu'elle fût complètement finie, et dans laquelle, encore un peu rudimentaire au préalable, se sont graduellement constitués les divers services que tu as pu voir au « débotté... »

(Car mon ami Paolo Manfred venait à peine de descendre de Pégase, et ses éperons résonnaient sur le plancher sonore.)

» Tu vis, continuai-je, en entrant à ta main gauche, le bureau de dessin, où se fait le « piquetage » des emplacements, sur des plans à faible échelle, où, par des tons divers, se distinguent, dans chaque galerie, les produits analogues mais non similaires.

» Voisin est l'atelier de Ruel, le bon maître de l'œuvre, où prennent corps, sous les crayons amis de collaborateurs jeunes, les conceptions qu'il leur veut donner à traduire ; où s'habillent les profils, où s'équilibrent les lignes, cependant que se règlent les détails matériels : des casiers pour le secrétariat ou pour la bibliothèque musicale du Chef d'orchestre, mon ami (et copain) Narcisse Brument... »

— C'est un Rouennais ?

— Mais oui, et un vrai, tenace, énergique, laborieux et indépendant : du premier choix, comme tu vois. Mais ne m'interromps pas.

» Dans la vérandah, provisoirement vitrée, « rapport » à la bise printanière, dans la vérandah, meublée, avec des tables et des chaises quelconques, d'un merveilleux coffre du « seizième », se tiennent : quémandeurs d'emplois, poursuivant par centaines le chimérique espoir, quoi qu'on fasse, d'obtenir les quelques places dont on pourra disposer; exposants âpres à vouloir tous *la* bonne place; inventeurs, pas encore désabusés; préconiseurs d'engins extraordinaires; donneurs bénévoles de conseils fréquemment inutiles; flâneurs et oisifs venus pour voir où en sont les travaux « qui ne seront pas finis ... ». Le petit « père Pilon », tout en timbrant le courrier, canalise cet afflux de visiteurs.

» En face, le bureau de M. Zierer, le directeur des installations, qu'on n'a point chargé d'une sinécure, et qui, pour satisfaire un chacun, réalise tantôt la quadrature du cercle et tantôt l'incroyable mariage du doge de Venise avec la Sublime-Porte.

» Ci près, le bureau de l'Administration, grouillant, grondant, où l'on n'entendrait pas Dieu tonner parfois, ruche bourdonnante où, dans le bruit, mainte abeille travaille; où se délivrent les cartes de circulation, les abonnements, les originaux timbres-réclame d'Adeline; où se confectionnent les certificats d'admission, bulletins d'état-civil de l'exposant; grouillement que dominent la sonnerie du téléphone et l' « allô! allô! » qui en est la conséquence. »

M. Paul Delesques

— Oui, j'ai vu tout cela, et, gravissant l'escalier assez « Noces de Jeannette », avec sa voûte en berceau ogival, bien amusante, je suis arrivé à ton bureau ...

— Où tu vois régner une activité dévorante ...

— J'en conviens.

— Ne fais pas tant de bruit. Une cloison, nécessairement légère, nous sépare du bureau de M. Knieder, qui excite énergiquement le zèle d'un entrepreneur, et, suivant l'habitude de la maison, apprend à tous ses collaborateurs à trouver absolument naturel ce qu'on est convenu d'appeler l'impossible.

— Ça m'a tout l'air d'être un peu l'habitude chez vous.

— Oui, mon bon Paolo, ça se gagne. Tu sauras ce qu'il peut en advenir le jour de l'ouverture, où le jardin aujourd'hui problématique, dont tu vois d'ici se dessiner, en vert encore incertain, les massifs et les pelouses, vivra d'une vie interne par l'or des allées et par le cristal des eaux frémissantes, reflétant les nobles lignes du dôme, les figures allégoriques de Bénet, et l'heureuse ordonnance des cartouches des portiques.

« Maintenant, avant de partir, jette, si tu le veux, un œil discret sur la salle du Comité, de belles indiennes décorée, où l'on mit à la place d'honneur le beau drapeau de soie, hommage délicat des ouvriers; où se discutèrent utilement les destinées de l'œuvre... »

(*Une voix à la cantonade*) — Delesques, voulez-vous venir prendre le courrier ?

— Voilà, Monsieur Garnier... A revoir, mon vieux Paolo; il ne s'agit plus de bavarder. Dans le calme trop souvent troublé de son cabinet de travail, M. le Secrétaire général m'a taillé la besogne, en sachant la rendre facile.

Et je me sens le cœur tout plein d'émotion
Car nous touchons au jour d'inauguration.

— Ah ! non, pas ça.

— Comme tu voudras.

Et Paolo Manfred, renseigné, s'en alla.

P. DELESQUES.

EXPOSITION NATIONALE ET COLONIALE DE ROUEN

1896

CLASSIFICATION

GROUPE Ier. — **L'ENSEIGNEMENT.** — Président, M. MARIE-CARDINE, I ❀, Inspecteur d'Académie.

Classe 1re. — ÉCONOMIE SOCIALE. — Président, M. Lefort, ✲ I ❀, professeur honoraire au Lycée Corneille.
— 2. — ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — Président, M. Launey, I ❀, Inspecteur primaire.
— 3. — ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL, APPRENTISSAGE, ÉCOLE D'ADULTES, ORPHELINATS, SOURDS-MUETS, AVEUGLES. — Président, M. Haraucourt, I ❀, professeur au Lycée Corneille.
— 4. — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR. — Président, M. Lecaplain, ✲ I ❀, directeur de l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres.
— 5. — TYPOGRAPHIE, LITHOGRAPHIE, LIBRAIRIE, PAPETERIE. — Président, M. Julien Lecerf, ❀, imprimeur.

GROUPE II. — **LES ARTS LIBÉRAUX.** — Président, M. HOUZEAU, ✲, directeur de la Station agronomique.

Classe 6. — GÉNIE CIVIL. — Président, M. Decolliveaux, ingénieur des Ponts et Chaussées.
— 7. — ÉTUDES COMMERCIALES. — Président, M. Goubert, négociant, membre de la Chambre de commerce.
— 8. — MATÉRIEL ET PROCÉDÉS SCIENTIFIQUES. — Président, M. Chateau, ingénieur des Ponts et Chaussées.
— 9. — MÉDECINE, CHIRURGIE, HYGIÈNE. — Président, M. le docteur Merry Delabost, ✲ I ❀.

GROUPE III. — **LES INDUSTRIES D'ART.** — Président, M. Gaston LE BRETON, ✲ I ❀, directeur du Musée départemental d'Antiquités.

Classe 10. — MUSIQUE. — Président, M. de Montalent, président de la Société des Compositeurs normands.
— 11. — PHOTOGRAPHIE. — Président, M. Abel Buguet, I ❀, président du *Photo-Club rouennais*.
— 12. — HORLOGERIE ET MÉCANIQUE DE PRÉCISION. — Président, M. Hainaut, conservateur de la Grosse-Horloge.
— 13. — JOAILLERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE. — Président, M. Louis Delarue, bijoutier.
— 14. — TRAVAIL ARTISTIQUE DES MÉTAUX. — Président, M. F. Marrou, ✲, ferronnier d'art.
— 15. — CÉRAMIQUE ARTISTIQUE, CRISTALLERIE, VITRAUX. — Président, M. G. Moïse, peintre-verrier.
— 16. — ARMURERIE. — Président, M. de Coatpont, capitaine d'artillerie à l'État-Major du 3e corps.

GROUPE IV. — **L'HABITATION.** — Président, M. BARTHÉLEMY, architecte.

Classe 17. — MATÉRIAUX ET OUTILLAGE POUR LA CONSTRUCTION. — Président, M. E. Baron, entrepreneur de travaux publics.
— 18. — LE MOBILIER ET SES ACCESSOIRES. — Président, M. Lefort, ✲, architecte en chef du Département.
— 19. — INDUSTRIE DES TAPISSIERS ET DÉCORATEURS. — Président, M. Breviaire père, tapissier.

GROUPE V. — **LE VÊTEMENT.** — Président, M. Théodore BLIN, ✲, manufacturier, membre de la Chambre de commerce d'Elbeuf.

Classe 20. — LE COTON. — Président, M. Yver de la Bruchollerie, administrateur-délégué de la Société anonyme des filatures et tissages Pouyer-Quertier.
— 21. — LA LAINE. — Président, M. Thézard, ✲, négociant-commissionnaire, vice-président de la Chambre de commerce d'Elbeuf.
— 22. — LE CHANVRE, LE LIN, LA SOIE, LE JUTE, LA RAMIE. — Président, M. Georges Badin fils, manufacturier, Barentin.
— 23. — BLANCHISSERIE, INDIENNERIE, TEINTURERIE. — Président, M. Chamont, manufacturier, Déville.
— 24. — LES VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS. — Président, M. E. Schlumberger, négociant.
— 25. — ACCESSOIRES DES VÊTEMENTS. — Président, M. E. Glace, négociant.
— 26. — ARTICLES DE VOYAGE ET DE CAMPEMENT. — Président, M. N...

GROUPE VI. — **LE MÉNAGE.** — Président, M. A. LEVILLAIN père, ✿, Président d'honneur de l'Union des Syndicats du Commerce des vins et spiritueux de France.

Classe 27. — LES PRODUITS ALIMENTAIRES. — Président, M. A. Périer, président du Syndicat de la Boulangerie.
— 28. — LES BOISSONS. — Président, M. H. Turpin, membre de la Chambre de commerce, vice-président de l'Union des Syndicats du Commerce des vins et spiritueux de France.
— 29. — LES USTENSILES. — Président. M. Paul Éliot, constructeur, conseiller d'arrondissement.
— 30. — LES TABACS. — Président. M. Bloch, ingénieur des Manufactures nationales.

GROUPE VII. — **LES INDUSTRIES EXTRACTIVES.** — Président, M. DE GENOUILLAC, ✻, ingénieur en chef des Mines.

Classe 31. — MINES. — Président, M. Herscher, ingénieur des Mines.
— 32. — MÉTALLURGIE. — Président. M. Dupont, ingénieur des Ponts et Chaussées.
— 33. — PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES. — Président, M. A. Perré fils, stéarinier, membre de la Chambre de commerce d'Elbeuf.
— 34. — CHASSE, PÊCHE. — Président. M. Forestier, membre de la Chambre de commerce, tanneur, Saint-Saëns

GROUPE VIII. — **LA GRANDE CONSTRUCTION MÉCANIQUE.** — Président, M. Ed. DELAMARE-DEBOUTTEVILLE, Ingénieur.

Classe 35. — GROSSE CHAUDRONNERIE. — Président, M. P. Mallard, constructeur.
— 86. — MACHINES MOTRICES. — Président, M. Windsor, ✻, constructeur-mécanicien.
— 37. — MACHINES-OUTILS DES INDUSTRIES TEXTILES. — Président, M. Offroy, filateur, Malaunay.
— 38. — MACHINES, OUTILS DIVERS. — Président. M. A. Lozai, ancien constructeur de machines.

GROUPE IX. — **L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ.** — Président, M. MORIN, directeur départemental des Postes et Télégraphes.

Classe 39. — ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, ÉCLAIRAGE ET FORCE MOTRICE. — Président, M. Azaria, administrateur délégué de la Société normande d'Électricité.
— 40. — TÉLÉGRAPHIE, TÉLÉPHONIE. — Président, M. Guerville, inspecteur-ingénieur des Télégraphes.
— 41. — LE GAZ. — Président, M. Poncin, administrateur-délégué de la Compagnie du Gaz de Rouen.

GROUPE X. — **LA LOCOMOTION.** — Président, M. Guillaume LAVEISSIÈRE, secrétaire de la Société hippique de la Seine-Inférieure.

Classe 42. — CARROSSERIE, BOURRELLERIE, SELLERIE, MARÉCHALERIE. — Président, M. Le Morvan, vétérinaire.
— 43. — VÉLOCIPÉDIE. — Président, M. Bonnemain-Raveneau, fabricant de bicyclettes.

GROUPE XI. — **L'AGRICULTURE.** — Président, M. FORTIER, ✻, Président du Syndicat agricole de la Seine-Inférieure.

Classe 44. — LES PRODUITS DE LA FERME. — Président, M. Fouché, président de la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure.
— 45. — HORTICULTURE, PISCICULTURE. — Président, M. Héron, ✿, président de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure.
— 46. — SYLVICULTURE. — Président. M. Leguay, ✿, conservateur des forêts.

GROUPE XII. — **LA NAVIGATION.** — Président, M. GUIARD, ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Classe 47. — TRAVAUX A LA MER, CONSTRUCTIONS NAVALES. — Président, M. Godron, ingénieur des Ponts et Chaussées

GROUPE XIII. — **LES COLONIES.** — Président, M. Jules Saint, négociant.

Classe 48. — ETHNOGRAPHIE, COMMERCE, PRODUCTIONS. — Président, M. Gabriel Gravier, secrétaire général de la Société normande de Géographie.

GROUPE SPÉCIAL. — **EXPOSITIONS OUVRIÈRES.** — Président, M. G. Damez.

Le Champ-de-Mars en 1620

LE CHAMP-DE-MARS A TRAVERS L'HISTOIRE

Hier encore, il n'y avait là qu'une place aride et nue, battue par le vent, grillée par le soleil, qu'envahissaient de loin en loin, ainsi qu'un débordement de la Seine, les amateurs de vains spectacles. Aujourd'hui, toute une ville s'y est improvisée, ville de bois et de staff, à côté de la ville de pierre, nous donnant, à l'heure actuelle, l'impression d'une ruche en travail ou d'une forge en ébullition. Pendant que le tableau se complète et s'harmonise, peut-être n'est-il pas sans intérêt de jeter un coup d'œil en arrière et d'esquisser à larges traits le rapide historique du lieu qui lui sert de cadre. C'est une petite excursion rétrospective qu'il convient de faire avant l'ouverture des portes, et pour laquelle vous n'aurez à payer aucun tarif d'abonnement.

S'il faut en croire nos vieilles chroniques, l'espace occupé par le Champ-de-Mars et le faubourg avoisinant ne formait autrefois qu'un vaste marécage, planté de joncs et de roseaux, hérissé de halliers et de buissons d'épines, que sillonnaient en tous sens les mille bras fangeux du Robec et de l'Aubette. C'était ce qu'on appelait le *Vivier de Martainville* ou *Malpalu,* du latin *mala palus,* mauvais marais. Plus tard, lors du recul des fortifications, ce marais fut divisé en deux parties distinctes : l'une, comprise dans l'enceinte urbaine, devint le quartier de la *Maréquerie;* l'autre, située hors les murs, celle précisément qui nous intéresse, reçut le nom de *Pré-aux-Loups.*

Ce nom singulier a donné naissance à toute une légende. On a prétendu qu'au temps où la cité rouennaise, environnée de bois et de forêts, n'était encore qu'une grosse bourgade, des bandes de loups, chassées des hauteurs voisines, seraient venues se réfugier dans ce marais et en auraient fait leur repaire habituel. D'aucuns ont même insinué qu'un de ces loups, plus redoutable et plus malfaisant que les autres, pourrait bien avoir servi de thème au merveilleux récit de la Gargouille. Ces vieux contes de nourrice n'ont plus d'ailleurs aucune créance. Histoire en main, nous savons aujourd'hui, à n'en pas douter, que le pré qui nous occupe n'a eu d'autre parrain qu'un brave homme, nommé Leloup, auquel ce fonds fut fieffé à la fin du XVIe siècle. Peu soucieux des règles de la grammaire, le peuple a décliné tout bonnement le nom de ce modeste bourgeois, appelant son fief le *pré au Loup,* de même qu'il appelait sa femme *la Louve.* Voilà tout le mystère!

Quoi qu'il en soit, le Pré-aux-Loups n'en jouissait pas moins d'une réputation des plus mal famées, pleinement justifiée par sa situation. Baigné au sud par la Seine, qui en submergeait les abords, il s'enfonçait au nord dans les lointains du faubourg Martainville, n'ayant d'autre moyen d'accès qu'une étroite chaussée qui le traversait de part en part. Les escarpements

mouvementés de la côte Sainte-Catherine, alors fortifiée, le circonscrivaient à l'est, tandis qu'à l'ouest, du côté de la ville, il avait pour limites le long circuit des murs d'enceinte, flanqués de tours et de bastions, d'où émergeait, ainsi qu'un décor de féerie, avec ses jeux d'ombre et de lumière, ses hautes silhouettes et ses profils aigus, la féodale vision de Rouen *aux cent clochers*.

En avant de cette ligne de défense, bien assise sur ses remparts, circulait un fossé creusé dans le marais. Une écluse, ménagée sous un passage couvert, permettait d'y faire affluer les eaux détournées de l'Aubette et d'immerger entièrement les prairies quand besoin était. Celles-ci, transformées en un immense lac, devenaient ainsi inaccessibles. Le spectacle en était si curieux, paraît-il, qu'on l'offrit maintes fois, à titre de divertissement, aux personnages de marque qui visitaient le faubourg.

Ainsi que nous l'avons dit, une étroite chaussée traversait le marais, reliant la porte Martainville au carrefour du Mont-Gargan. Là s'ouvrait l'ancienne route de Paris, ou *chemin royal*, percée à flanc de coteau, d'abord au long du petit bois de Bagnères, puis reportée plus tard sur le versant opposé, dans la direction actuelle de la rue du *Chemin-Neuf*. C'était par ce chemin étroit, malaisé, à travers ces prés humides et malsains, que les rois de France, les hauts dignitaires, faisaient autrefois leur joyeuse entrée dans notre bonne ville. C'était par là aussi que pèlerins et confréries, souvent pieds nus, croix et bannières en tête, devaient s'acheminer pour aller faire leurs dévotions aux bons saints de la montagne, saint Michel, sainte Catherine, jadis en grande vénération. Quant au prieuré de Saint-Paul, perdu alors dans un îlot de verdure, on y accédait par un menu sentier, quasi-impraticable, tracé le long de la berge, parmi les broussailles et les hautes herbes.

On voit par ce hâtif croquis, nécessairement incomplet, quel était jadis l'aspect sauvage, solitaire de ce quartier suburbain, si complètement modifié depuis. Et c'était bien pis encore en temps de guerre, au temps de ces sièges longs et meurtriers qui ont ravagé si souvent tout ce vieux *Mont-de-Rouen*, aux tragiques souvenirs, que l'on considérait à bon droit comme le maître-rempart et la clef même de la cité. Que de fois les eaux croupies du Pré-aux-Loups, jonchées de cadavres et de débris, ont dû se transformer en charnier !

Celui-ci, d'ailleurs, n'était qu'une sentine permanente. Sans cesse submergé par les débordements de la Seine et des petites rivières qui l'enlisaient, il formait, au sein de ce quartier pauvre et misérable, hanté par la famine, un véritable foyer d'infection. Des amas d'immondices, de détritus, accumulés sous les remparts, charriés, ravinés par les pluies d'orage qui, seules, en ces temps lointains, avaient mission de purger et de balayer le sol, venaient en accroître encore les exhalaisons fétides. C'était en quelque sorte comme le grand *tout à l'égout* de l'époque, mais un tout à l'égout sans issue, sans débouché, centralisant, immobilisant tous les *excreta* de la cité. De là ces redoutables épidémies, ces fièvres paludéennes qui infestaient le vieux Rouen et en peuplaient les hôpitaux.

Cet état de choses se prolongea jusqu'à la fin du XVIIe siècle, époque où de grands travaux d'assainissement, entrepris dans ce faubourg, le transformèrent peu à peu. Une notable partie en fut exécutée sous l'administration des intendants Le Blanc et De Montholon, grâce à l'énergique initiative d'un magistrat distingué, le président Claude Pellot, ami et allié de Colbert, qui sut intéresser le tout-puissant ministre au succès de cette entreprise. En quelques années le marais fut en partie comblé, orné de belles plantations et mis à l'abri des crues de la Seine, au moyen d'une forte levée de terre, servant de digue, destinée à relier les quais avec la nouvelle route de Paris, percée elle-même peu de temps après. Ainsi naquit la chaussée de Saint-Paul, élevée, de 1690 à 1693, au moyen de remblais considérables, provenant de la côte Sainte-Catherine, d'où ils furent extraits à l'aide de la sape et de la mine.

Ces travaux, exécutés à petites journées par un grand nombre de pauvres gens réduits à la misère, qu'on payait *un sou et un pain par jour*, ne purent être achevés tout d'une haleine. Interrompus durant une soixantaine d'années, ils ne furent repris et complétés qu'au milieu du siècle dernier, sous un autre intendant rouennais, M. Thiroux de Crosne, le rénovateur du quartier Cauchoise, qui les mena à bonne fin. Ce fut lui qui acheva le dessèchement du marais, fit planter le boulevard Martainville, raser les anciens remparts, devenus inutiles, et élever sur leur emplacement la vaste esplanade et le lourd édifice à usage de caserne que nous y

voyons aujourd'hui. L'ensemble de cette gigantesque entreprise, aussi longue que dispendieuse, ne fut achevé qu'en 1781, époque où l'ancien Pré-aux-Loups, transformé en place d'armes, prit le nom définitif de Champ-de-Mars.

Dès lors ce quartier désert se peuple, s'anime, et devient même durant quelques années un lieu de réunion très fréquenté. On y venait admirer surtout la belle avenue du *Cours Dauphin,* alors très pittoresque avec ses hautes rangées d'ormes, son site accidenté et sa jolie terrasse, d'où l'on dominait la Seine et ses îles. C'était la promenade des gens du *bel air*, là que la haute bourgeoisie rouennaise venait prendre le ton, exhiber les modes nouvelles, se livrer à d'aimables flirtages. Le voisinage des eaux de Saint-Paul, très courues au siècle dernier, en accroissait encore la vogue. Un petit établissement thermal, situé à l'entrée du Val-d'Eauplet, donnait accès à ces sources ferrugineuses, fréquentées beaucoup moins pour leurs vertus curatives que pour les agréables passe-temps auxquels elles servaient de prétexte. D'autres s'arrêtaient au pied de la chaussée, à l'angle même du Champ-de-Mars, devant la grille de l'ancien Jardin-des-Plantes, dont la riche collection, confiée à l'habile botaniste Jacques Varin, attirait aussi de nombreux curieux.

Au reste, tout ce côté mondain, élégant, ne devait pas tarder à se modifier. Avec la Révolution, le Champ-de-Mars se transforme, en effet, en un centre d'attraction essentiellement populaire. C'est là que vont se dérouler, exagérées, mais pittoresques, la plupart des réjouissances et manifestations publiques qui ont marqué cette époque agitée, toute d'effervescence et d'exaltation. Fêtes civiques, assemblées décadaires, anniversaires patriotiques, réunions fédératives, prestations de serment, s'y succèdent tour à tour, rajeunissant en leur cadre imagé le vieux thème mythologique et transformant ce vaste quadrilatère en une sorte de Forum rouennais. Tour à tour on y bénit des drapeaux, on y plante des arbres de la Liberté, on y proclame des décrets, on y prononce de longs discours, on y brûle des chartes et des titres féodaux, on enflamme par tous les moyens possibles l'enthousiasme populaire, tandis qu'au vent sonnent les fanfares, tonne l'artillerie, et que les tambours battent aux champs.

Résumer ces multiples épisodes, d'ailleurs très circonstanciés, serait excéder notre cadre, strictement limité. Quelques-uns pourtant mériteraient d'être rappelés. Telles, par exemple, ces fameuses fêtes de la *Raison*, des *Victoires*, de l'*Etre suprême*, célébrées avec tant d'éclat sur cette place au cours de la période révolutionnaire. Fêtes singulières, fêtes vibrantes, où le profane se mêlait si étrangement au sacré ; où des groupes de *Vétérans* et de *Matrones*, vêtus du costume de l'emploi, alternaient avec les théories plus fraîches, plus séduisantes, des *Adolescents* et des *Vierges ;* où des escouades de *Sans-culottes,* armés de piques, coiffés du bonnet rouge, portaient en triomphe sur des pavois les statues animées de la *Liberté* et de l'*Egalité ;* où des escortes de cultivateurs, de fermiers, de jardiniers, munis de bêches, de faucilles, de râteaux, entouraient des attelages rustiques, des charrues chargées de gerbes, mariant leur note joyeuse, pittoresque, à l'aspect plus austère, plus rembruni, des habits officiels et des équipements militaires.

Tous ces longs défilés, promenés bruyamment à travers la ville, faisaient halte au Champ-de-Mars, au centre duquel s'élevait la *Montagne*, sorte de mamelon allégorique, formé de mottes de terre et de gazon, que surmontait un magnifique peuplier enguirlandé de cocardes. Là s'élevait aussi l'*Autel de la Patrie*, autre monument symbolique, flanqué de trophées et de cassolettes fumantes, dressé sur les plans de l'ingénieur Lamine. Les autorités en gravissaient les degrés, le parfumaient d'encens, y récitaient la prière à l'Etre suprême, puis, simulant des sacrifices expiatoires, mettaient le feu à des bûchers improvisés d'où s'échappaient des volées de colombes, aux ailes enrubannées, qui allaient annoncer par les airs l'avènement de la Liberté. Tout cela se peut lire en détail dans les journaux du temps ; mais ce qui ne s'y retrouve plus, c'est l'élan, la fougue, l'enthousiasme qui caractérisaient ces fêtes populaires, trop souvent exaltées, extravagantes, terminées d'ordinaire par des danses animées, des chants patriotiques et des baisers de paix.

Un des épisodes les plus caractéristiques, les plus saisissants, fut celui des enrôlements militaires. L'ennemi assiégeant nos frontières, il fallait des bras pour défendre le Pays. Par deux fois, en juillet 1792 et en mars 1793, des registres d'enrôlements furent ouverts au Champ-de-Mars pour l'inscription des volontaires. La Municipalité s'y rendit elle-même en

grande pompe, au milieu de cavaliers traînant des canons et portant sur des cartouches les noms des premiers inscrits. Des actes nombreux de patriotisme individuel se produisirent à cette occasion. Les dons à la patrie, les souscriptions de toute nature affluèrent; les uns fournissaient un équipement complet; d'autres apportaient du linge ou des sommes d'argent. Le citoyen Campulley donna 3,000 livres et répondit modestement à ceux qui le félicitaient : « Je crois n'avoir fait que mon devoir ».

En même temps qu'on y improvise un bureau de recrutement, le Champ-de-Mars sert aussi d'arène et de gymnase. Sous prétexte de viriliser la jeunesse, on y organise des concours de force et d'adresse où les jeunes citoyens, vêtus à la grecque, viennent se disputer les prix de la course et de la lutte, rivaliser de souplesse, d'habileté, dans les exercices du ballon, du battoir et du tamis. On y organise aussi, mais cette fois pour les jeunes filles, des concours de danse, de maintien, où des vieillards, constitués en aréopage, décident gravement du mérite et de la modestie des concurrentes. C'est le vieux monde qui cherche à se régénérer, avec des notions plus ou moins vagues tirées des républiques antiques, mais mal comprises, mal appliquées.

D'ailleurs, ces réjouissances coûtent cher, et le peuple, qu'elles n'enrichissaient pas, finit par s'en lasser. Le 25 février 1798, il jette à bas l'arbre de la Liberté et démolit la Montagne, mettant autant d'acharnement à l'abattre qu'il en avait mis à l'élever. Deux ans plus tard, le 18 juillet 1797, il traîne dans la boue et livre aux flammes, toujours sur cette même place, l'effigie de Robespierre, qu'il avait naguère couronnée de fleurs. Les dieux avaient vécu !

Sous l'Empire, les fêtes civiques et les concours de danse font place aux grandes parades et aux évolutions militaires. Deux de ces revues ont fait époque au Champ-de-Mars. L'une y fut passée par Bonaparte lui-même, le 4 novembre 1802, à son passage à Rouen comme Premier Consul. Il y parut fort simplement, en habit de colonel de la Garde, coiffé de l'inévitable petit chapeau et monté sur un cheval blanc. On a gardé mémoire de la visite qu'il fit à la caserne Martainville, heureux d'inspecter le service en détail et goûtant pour la forme à la popotte du troupier. Un demi-siècle plus tard, le 11 août 1849, un autre Bonaparte, le prince Louis-Napoléon, passait également en revue, sur le terre-plein du Champ-de-Mars, l'effectif quelque peu rudimentaire des 6,000 gardes nationaux de la banlieue. Pâle, chétif, d'ailleurs souffrant, le futur César ne rappelait l'*Ancien* que de fort loin et ne fit qu'une médiocre impression sur l'esprit réservé des Rouennais.

Depuis lors, à quelques exceptions près, le Champ-de-Mars n'a plus guère servi de cadre qu'au banal programme des réjouissances publiques. C'est toujours l'éternel défilé des spectacles éphémères et sans lendemain : feux d'artifice, cirques ambulants, ascensions aérostatiques, revues, parades, petites guerres, et le reste ! En somme, beaucoup de bruit, de poussière, de fumée, éclat d'une minute, éclair qui passe et s'évanouit, puis le lent écoulement de la foule qui se disperse, étonnée, lasse, presque honteuse d'être venue si loin et à si grand'peine voir si peu de chose !

Rappelons pourtant encore, outre les Expositions régionales déjà mentionnées ici, les grands carrousels historiques qui, par trois fois, en 1858, 1875, 1886, ont transformé le Champ-de-Mars en *champ-clos*, donnant à nos concitoyens enthousiasmés l'illusion des anciens tournois. Ce furent les belles journées du Champ-de-Mars, jours ensoleillés, fêtes brillantes, dont la tradition ne s'est pas effacée, et que va faire revivre, sous une autre forme, la nouvelle joute qui se prépare. Encore une huitaine, et des milliers de visiteurs vont envahir ce vaste espace, le parcourir en tous sens, s'extasier devant ses merveilles, ne se doutant guère que les grenouilles ont coassé, que les eaux stagnantes ont croupi là où siffle aujourd'hui la vapeur, où glissent les cars électriques, où les mille bruits de l'industrie clament et modulent à notre oreille la grande symphonie du Progrès.

RAOUL AUBÉ.

Le Pré-aux-Loups et les coteaux de Bonsecours

Autour de l'Exposition

Avant de parler de l'Exposition elle-même et d'aborder la description détaillée de ses bâtiments et de ses installations, il nous semble utile de tracer à grands traits une esquisse du cadre dans lequel s'enchâsse, tel un strass serti d'or fin, la ville éphémère construite pour abriter pendant cinq mois les merveilles de l'art, de la science et de l'industrie accumulées au Champ-de-Mars.

Ce cadre a le double mérite du pittoresque et de la variété ; il réunit « la plaine et la montagne », les eaux profondes d'un grand fleuve et le cours capricieux d'une minuscule rivière ; il se compose d'habitations d'une imposante régularité et de bicoques sordides ; d'établissements industriels et de casernes, de prairies et de falaises calcaires. C'est une carte d'échantillons végétaux et minéralogiques, un ensemble irréalisable partout ailleurs que dans les faubourgs de Rouen, où les sites merveilleux abondent et où la nature et les hommes semblent s'être mis d'accord pour satisfaire le regard de quelque côté qu'il se porte.

Si nous commençons par l'avenue Saint-Paul notre promenade autour de l'Exposition, nous rencontrons sur notre droite, descendant vers la berge de la Seine, un chemin qui conduit à un abreuvoir, limite extrême des quais du port fluvial. A la suite de cet abreuvoir, la rive s'élève abrupte, presque à pic, couronnée d'un petit chemin sinueux qui longe des chantiers de bois à brûler et s'arrête brusquement, barré par le mur d'une usine de construction récente. Nous sommes au Pré-aux-Loups.

Il est inutile, n'est-ce pas, de rechercher l'origine de ce nom ? D'autres plus experts que nous en matière d'histoire locale n'ont pu s'arrêter à aucune explication précise. D'ailleurs, le tableau que nous avons sous les yeux nous indemnise de notre ignorance, et peu nous importe, quand nous contemplons le paysage qui se développe devant nous, que l'endroit ait reçu son nom d'un ancien propriétaire ou de la fréquence des incursions faites naguère dans

ces parages par les carnassiers qui pullulaient dans les bois circonvoisins.

Au premier plan, contre la berge accore et toute hérissée de pieux gigantesques, s'amarre un long chapelet de péniches et de chalands, flottille marinière du plus pittoresque caractère, avec ses « roofs » peinturlurés de couleurs tendres et ses bandes de mioches ébouriffés, qui courent pieds nus sur les ponts inclinés, entre les linges que le vent fait claquer sur leurs cordelles de séchage.

La place Saint-Paul et les maisons du Vieux-Rouen

Puis, sur la rive, s'étagent des hangars aux toits de tuiles, des piles de rondins et de fagots, des maisons ensoleillées, de la verdure, des murs bas, couronnés de rampes à balustres, que domine la silhouette prosaïque d'une haute cheminée de briques, d'où s'échappe un panache de fumée noire.

Au second plan, c'est la pointe extrême de l'île Lacroix rejoignant presque celle de l'île Brouilly — l'île Duboc pour lui donner son nom populaire ; — et, au loin, la molle ondulation des collines de la rive droite suit le cours du fleuve, que coupe le viaduc d'Eauplet, et sur lequel des îles innombrables, nefs de verdure mâtées de peupliers élancés, se succèdent sans interruption.

Voilà pour le paysage fluvial, le site aux lignes tranquilles et douces. En le quittant, nous passons devant les bâtiments de l'Exposition ouvrière et le long du hall de l'Exposition agricole, pour gagner le place Saint-Paul dominée par la falaise rocheuse de la côte Sainte-Catherine, dénudée et crevassée sous l'action combinée du soleil, de la pluie et des carriers.

Nous laissons, à gauche, les constructions du Vieux-Rouen, dont l'aspect extérieur ne fait en rien pressentir le caractère artistique. Sur la droite s'élèvent les deux clochers neufs qui flanquent le portail de l'église Saint-Paul. Ces clochers de style anglo-normand, percés de baies en plein cintre, constitueront l'échappée la plus heureuse pour les visiteurs du merveilleux domaine de M. Adeline, qu'ils semblent prolonger au-delà de la place.

Sur celle-ci débouchent trois voies. C'est d'abord la route de Bonsecours, large, plantée, sur les trottoirs, d'arbres grêles dont le toit pointu d'un kiosque de marchand de journaux troue la verdure encore claire, bordée sur la droite par les bâtiments du groupe scolaire Marcel-Buquet, qui se prolongent jusqu'à la bifurcation de la route du Val-d'Eauplet, et, sur la gauche, de maisons à l'aspect riant et calme, que le soleil rôtit en été, et que la poussière envahit avec une fâcheuse obstination.

Ensuite, rasant le pied de la côte, c'est la rue Henri-Rivière qui file vers le Mont-Gargan, droite et plane, entre des « bâtisses » banales d'un côté, et un amphithéâtre de végétation rabougrie, la surplombant presque à pic, de l'autre. Cet amphithéâtre est cher aux admirateurs des feux d'artifice et autres manifestations officielles dont le Champ-de-Mars est le théâtre. Nombre de Rouennais ne veulent voir d'aucun autre point ce qui se passe entre la caserne Jeanne-Darc et les baraquements de l'ancien quartier de cavalerie ; de telle sorte qu'on a pu dire que, si l'on montrait dans le Champ-de-Mars une troupe de puces savantes, il y aurait du monde pour aller les contempler du haut de la côte Sainte-Catherine.

La rue du Chemin-Neuf

Formant un angle aigu avec l'amorce de la rue Henri-Rivière, la rue du Chemin-Neuf dévale, raboteuse, et fortement déclive vers le faubourg Martainville, dont elle portait encore le nom au siècle dernier. Curieuse est cette rue, flanquée de maisons bizarres, percées d'ouvertures étroites, par lesquelles apparaissent de nombreuses têtes broussailleuses, car le quartier est un des plus riches en mioches de la ville. On le voit, d'ailleurs, à la quantité de langes et de « couchettes » qui sèchent aux fenêtres, alignés sur des ficelles que leur poids courbe au milieu.

Une de ces bicoques mérite l'attention toute particulière du touriste. Elle se compose de deux demi-pignons opposés par leur base; quatre fenêtres carrées trouent sa façade décrépite, toute rayée de poutres vermoulues; les baies du rez-de-chaussée, au nombre de trois, ont des dimensions tout à fait inusitées; la porte est haute et étroite, et les châssis qui éclairent l'intérieur sont, par contre, longs et bas. Tout un système d'étais soutient le pignon est qui menace de s'effondrer sur la cour voisine.

La rencontre de la rue du Chemin-Neuf et du faubourg Martainville a lieu au carrefour que forme cette voie par sa jonction avec les rues du Mont-Gargan et Préfontaine. Suivons cette dernière et nous allons trouver un de ces coins pittoresques comme on en découvre encore quelques-uns dans les anciens quartiers de Rouen.

La rue Préfontaine tire son nom d'une source appelée : *Fontaine de Jacob,* qui coule dans une propriété particulière et rejoint le cours de l'Aubette. Elle s'est appelée jadis, par corruption, rue de la Prétentaine, puis, sous la Révolution, rue des Droits-de-l'Homme.

Les terrains qui la bordent sont occupés par des usines : teintureries, corroieries, minoteries. L'Aubette la longe sur une partie de sa longueur et la traverse sous un ponceau pour couler vers le boulevard Gambetta. C'est le cours de cette petite rivière qui va nous fournir le pittoresque tableau dont nous parlions tout à l'heure.

Rien ne peut donner une idée plus précise de la rivière aux eaux troubles que ces vers familiers d'un rimeur local :

On voit défiler des chaussons,
Des chats crevés, des paillassons.
Des vieill'burettes.
Tout ça flotte au fil du ruisseau,
Ça gên'rait pour faire un'pleine eau
Dans l'lit d'l'Aubette !

Vieille maison rue du Chemin-Neuf

L'Aubette

Quand on songe que l'auteur de la *Description de la Haute-Normandie* fait dériver le nom de ce cours d'eau d'*Albula*, c'est-à-dire « blanche », on se fait malgré soi cette réflexion qu'il a bien changé d'aspect depuis l'occupation romaine, à laquelle Toussaint Duplessis fait honneur de ce parrainage contestable.

La noire Aubette, qui vient de Saint-Aubin-Epinay, suit, sur une grande partie de son parcours, la route de Lyons-la-Forêt; elle actionne un certain nombre d'usines, et, entre autres, la minoterie Givon, la première où fut introduit le système hongrois, substituant les cylindres aux meules, système qui a le don d'indigner les apôtres du pain complet. Ce fut M. Marcel Buquet, oncle de M. Givon, qui importa ce procédé de mouture.

La rue Préfontaine franchie, l'Aubette s'engage entre des maisons étrangement cabossées, décrit une légère courbe et traverse le boulevard Gambetta. A quelques pas de là, elle reçoit le ruisseau du Trou-Patin, infecte rigole qui conduit dans son lit les eaux de l'Hospice-Général, et ne contribue ni à l'éclaircir ni à la parfumer. Elle actionne encore, près de ce nauséabond confluent, une importante minoterie et suit une direction parallèle à la rue du Rempart-Martainville pour aller, après un crochet, se jeter dans la Seine, dans le voisinage de la porte Guillaume-Lion.

Mais l'Aubette menace de nous éloigner de l'Exposition et nous la laisserons pour revenir, en côtoyant les dépendances de la gare du Nord, vers le boulevard Gambetta.

C'est l'ancien boulevard Martainville, appelé par le populaire boulevard du Bureau, à cause du voisinage de l'Hospice-Général, ancien « Bureau des pauvres valides », qui a reçu le nom du grand tribun. Deux avenues de platanes gigantesques, aux troncs partiellement dépouillés de leur écorce grise, aux têtes immenses, déployées en éventail, encadrent la chaussée que raye d'un double ruban d'acier la voie des tramways électriques. Ce boulevard a vraiment une physionomie grandiose, et rappellerait quelque peu les grandes avenues de Versailles, s'il n'était bordé de prés qui évoquent plutôt des souvenirs agrestes.

D'un côté, ce sont les cultures maraîchères de l'Hospice-Général, vaste potager qui s'allonge jusqu'à la rue Eau-de-Robec, et que termine une construction bizarre, édifiée avec des débris des anciennes murailles de Rouen, dont une tour sert de soubassement à une partie des bâtiments. Ce potager alimente de légumes frais les pensionnaires et le personnel de l'Hospice.

Le boulevard Gambetta

La vieille tour dont nous parlons plus haut s'appelait la tour du Colombier; cette tour dépendait de l'hôtel de Chantereine ou du Joyeux-Repos, où fut fondé depuis le couvent des Célestins. Construite en 1408, elle fut considérablement augmentée en 1514 et 1523 et constituait une véritable forteresse. Pendant les dernières années du XVIIe siècle, on installa sur sa plate-forme un moulin à vent. Elle fut démantelée en 1748 et sa démolition achevée en 1812, sauf pour la partie qui supporte la « resserre », où les jardiniers déposent leurs outils.

De l'autre côté, faisant suite à la gare du Nord, c'est encore une dépendance de l'Hospice, mais consacrée à l'élevage du bétail. Là, vautrées dans une herbe haute et grasse, toute piquetée de pâquerettes et de boutons d'or, cinq ou six belles vaches au poil roux attendent que les servantes viennent les traire pour distribuer aux malades et aux enfants de la Maternité un lait abondant et sain. Sur leurs dos robustes, des pommiers penchent leurs têtes tourmentées, toutes blanches de corolles, semant au vent les pétales parfumés de leur plantureuse floraison. Une dérivation de l'Aubette, clair ruisselet aux eaux murmurantes, court sous le velours de l'herbe, et vient mêler son filet liquide aux eaux troubles des fossés formés par la dérivation d'une autre petite rivière, le Robec, qui coule à une altitude supérieure de quelques mètres.

Du boulevard, en redescendant vers le Champ-de-Mars, on aperçoit la façade de l'église de l'Hospice-Général, au fond d'une avenue fermée par une belle grille en fer forgé. Cette église a succédé, en 1790, à une ancienne chapelle édifiée en 1651 et qui était placée sous l'invocation de Notre-Dame de la Charité. Cette chapelle étant devenue insuffisante pour la population de l'hospice, on commença la construction de la nouvelle église en 1785, et la première pierre fut posée par le cardinal de la Rochefoucauld.

En face de la chapelle de l'Hospice-Général s'élève la gare du Nord, bâtiment de médiocre architecture, encadré de vastes halles pour les marchandises qui arrivent en énormes quantités de la région du Nord et de la Belgique. C'est la gare d'importation des houilles belges, des verres à vitres, des blancs de céruse — dont le centre de fabrication est à Lille — et des huiles de lin de l'Artois. La ligne dont elle est le point terminus traverse les fertiles prairies où se confondent presque les eaux du Robec et de l'Aubette, prairies où les maraîchers se livrent à la culture intensive des légumes. A perte de vue s'étendent leurs jardins, copieusement irrigués, où poussent à foison : choux, salades, petits pois, artichauts, fraises et melons, ces derniers signalés par d'interminables rangs de cloches. Çà et là se dresse un bouquet d'arbres abritant quelque charreterie ou quelque étable pittoresque, près de laquelle le besoin de confortable, qui est la caractéristique de notre siècle, a fait édifier une coquette

maison de briques au toit d'ardoises, dont une glycine ou une vigne vierge tapisse la façade.

Dans les cours piaillent des nuées de poussins et de canetons, vautrés sur le tas de fumier qui indique, par sa hauteur, le degré d'aisance de l'exploitant. Un chien qui sommeille à l'entrée de sa niche bondit au passage de chaque train et pousse des aboiements furieux en tirant comme un possédé sur sa chaîne, jusqu'à ce que la file des wagons ait disparu.

Le quai de Paris

Ne nous attardons pas trop devant ces sites campagnards, la ville nous appelle et l'Exposition nous réclame. Pour revenir vers elles, nous redescendrons le boulevard, qu'un square — celui dit du Pré-Thuilleau — longe sur une centaine de mètres. Puis, c'est la place Martainville, la caserne Jeanne-Darc, le passage de la Nitrière, conduisant au marché Saint-Marc, réduction du Temple et des Halles centrales, et nous voici revenu à notre point de départ, au débouché de l'avenue Saint-Paul, au Pré-aux-Loups, au quai de Paris qui s'allonge, hérissé de poteaux de fonte supportant le fil conducteur des tramways électriques, vers le pont Corneille et les quais d'aval que limite au loin le rideau bleuâtre des collines de Canteleu et de Dieppedalle.

En face, nous retrouvons l'île Lacroix, dont la berge est couverte de hangars, de constructions, d'usines et de maisons d'habitation. Une frange de bateaux à laver, de pontons, de loueurs d'embarcations, d'établissements de bains froids, la borde entre le passage du Pré-aux-Loups et le pont Corneille, qui s'appuie sur l'extrémité aval de l'île, terminée par un superbe bouquet de hauts peupliers.

Est-il un cadre plus pittoresque, plus vivant, plus varié pour une Exposition? Nous en faisons juges tous ceux qui, ayant lu cette description, l'auront trouvée insuffisante et auront voulu vérifier de leurs yeux l'exactitude du tableau. Nous sommes persuadé qu'ils nous accuseront d'être demeuré au-dessous de la vérité, et, en notre qualité de vieux Rouennais, nous en serons très fier.

Ernest MOREL.

Les Travaux de l'Exposition

Quand on voit les bâtiments actuellement édifiés au Champ-de-Mars et sur le cours Saint-Paul, on ne peut se rendre compte de l'effort nécessité par leur construction; mais, quand on a suivi pas à pas les travaux, quand on a vu défiler les innombrables fardiers, chargés de poutres et de planches, qui ont amené sur place, depuis le mois d'août 1895, plus de bois que n'en pourraient fournir certaines forêts, on demeure stupéfait en présence d'une pareille manifestation de l'activité humaine, et il faut se rémémorer tous les détails de cette longue préparation pour comprendre l'acheminement vers le but atteint.

Les travaux ont réellement commencé en février 1895. L'adjudication de la charpente a été passée le 4 et, immédiatement, MM. Blanchet et E. Villette fils, adjudicataires, se sont mis à l'œuvre dans leurs ateliers. Cependant, il a fallu attendre près de trois mois avant de pouvoir travailler sur le terrain, l'Autorité militaire n'ayant mis le Champ-de-Mars à la disposition du Comité de l'Exposition qu'à partir du 1er avril 1895.

On commença par circonscrire la surface réservée aux constructions par une palissade à claire-voie, et les arrivages de matériaux se succédèrent sans interruption. Le 17 avril, les ouvriers de M. Villette procédaient au montage de la première ferme de 16 mètres, et cette opération coûtait la vie à un malheureux ouvrier charpentier, M. Léon Berrubé, qui tombait du sommet d'un appareil de levage, et mourait au champ d'honneur du travail. Cette victime ne devait malheureusement pas être la seule, car, quelques mois plus tard, un ouvrier de l'entreprise Blanchet, M. Brard, se blessait mortellement dans une chute du haut de la galerie des machines.

Ces pénibles accidents, pour attrister les débuts de l'entreprise, ne la ralentirent en aucune façon, et la plus grande activité ne cessa de régner sur les chantiers pendant toute la belle saison. Comme par enchantement, les galeries surgirent, s'ajoutant les unes aux autres, et formant l'ensemble de bâtiments qui va de la rue du Champ-de-Mars au dôme.

C'était alors une longue enfilade de hangars que dominait la galerie des machines, dont les fermes ont 5 mètres de plus que celles des autres galeries.

Cette partie de l'Exposition a absorbé à elle seule plus de 6,000 mèt. cubes de bois, dont la plus grande part provient des forêts du pays. Il a fallu abattre, ébrancher, scier et transporter, parfois à des distances considérables, tous ces madriers et toutes ces planches. On juge par là de la somme de travail et de la perfection de l'outillage nécessaires pour arriver dans les délais imposés.

Les bâtiments dressés, il fallut les couvrir et, alors, intervinrent MM. Tigé-Létorey, Boissière et Thommeret qui menèrent rondement l'ouvrage. Il a été employé, pour ces couvertures, plus de 600,000 tuiles ou ardoises.

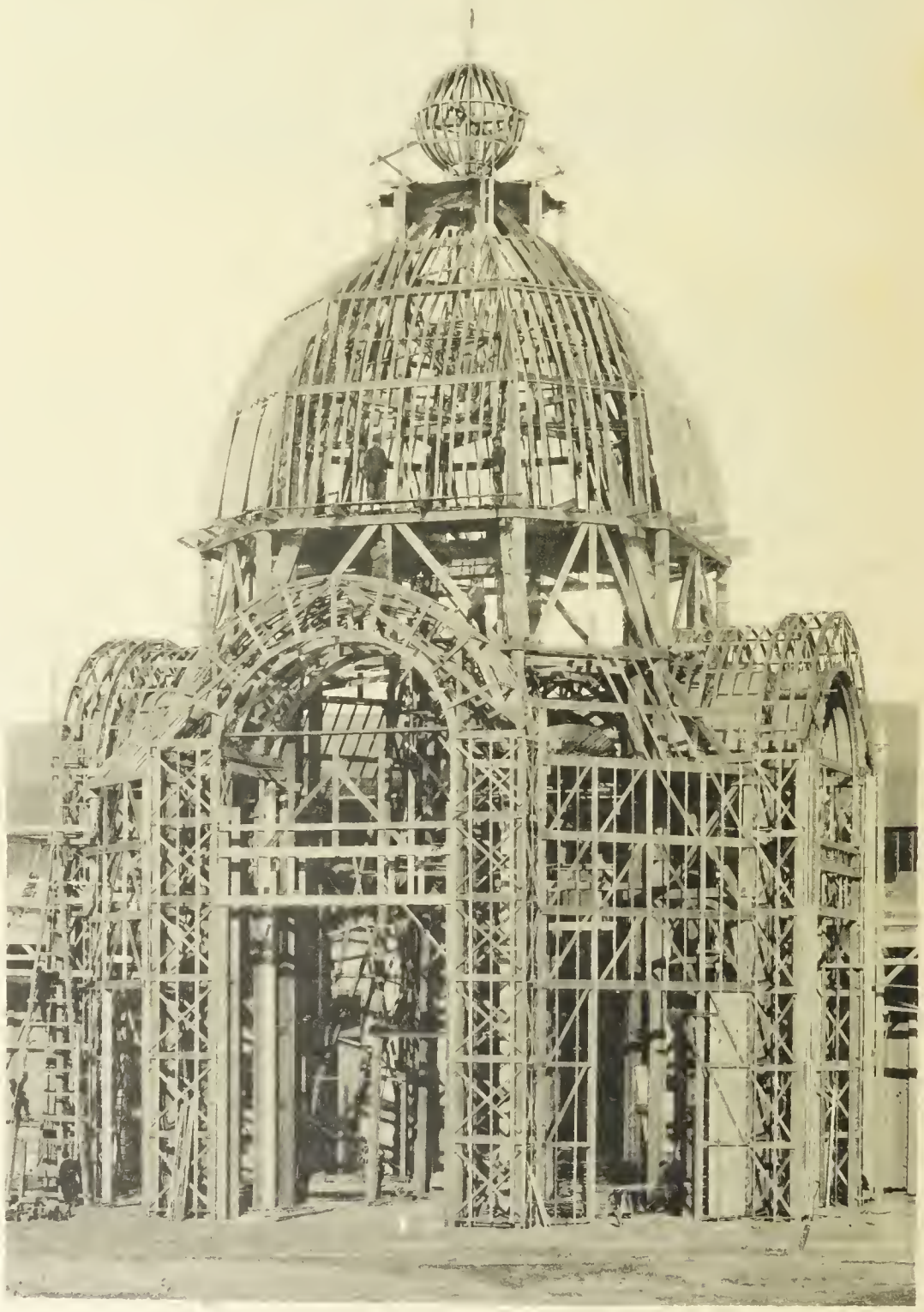

La charpente du Dôme

Tous ces travaux marchaient sous la conduite de M. Ruel, le jeune et distingué architecte de l'Exposition; mais son intervention directe dans la forme des bâtiments ne pouvait guère se manifester que dans la construction du portique central, du dôme et de la salle des fêtes. C'est là seulement qu'apparaît le caractère architectural de l'ensemble.

Le dôme et le vestibule central ont été édifiés par M. Blanchet; la galerie ouverte qui règne à droite et à gauche, par M. Ernest Villette fils.

La construction du dôme est remarquable; la charpente se compose d'une plate-forme dessinant le pourtour et la place des huit demi-fermes supportant la coupole, chaque demi-ferme comporte un poteau extérieur montant jusqu'à la base de la dite coupole, et deux

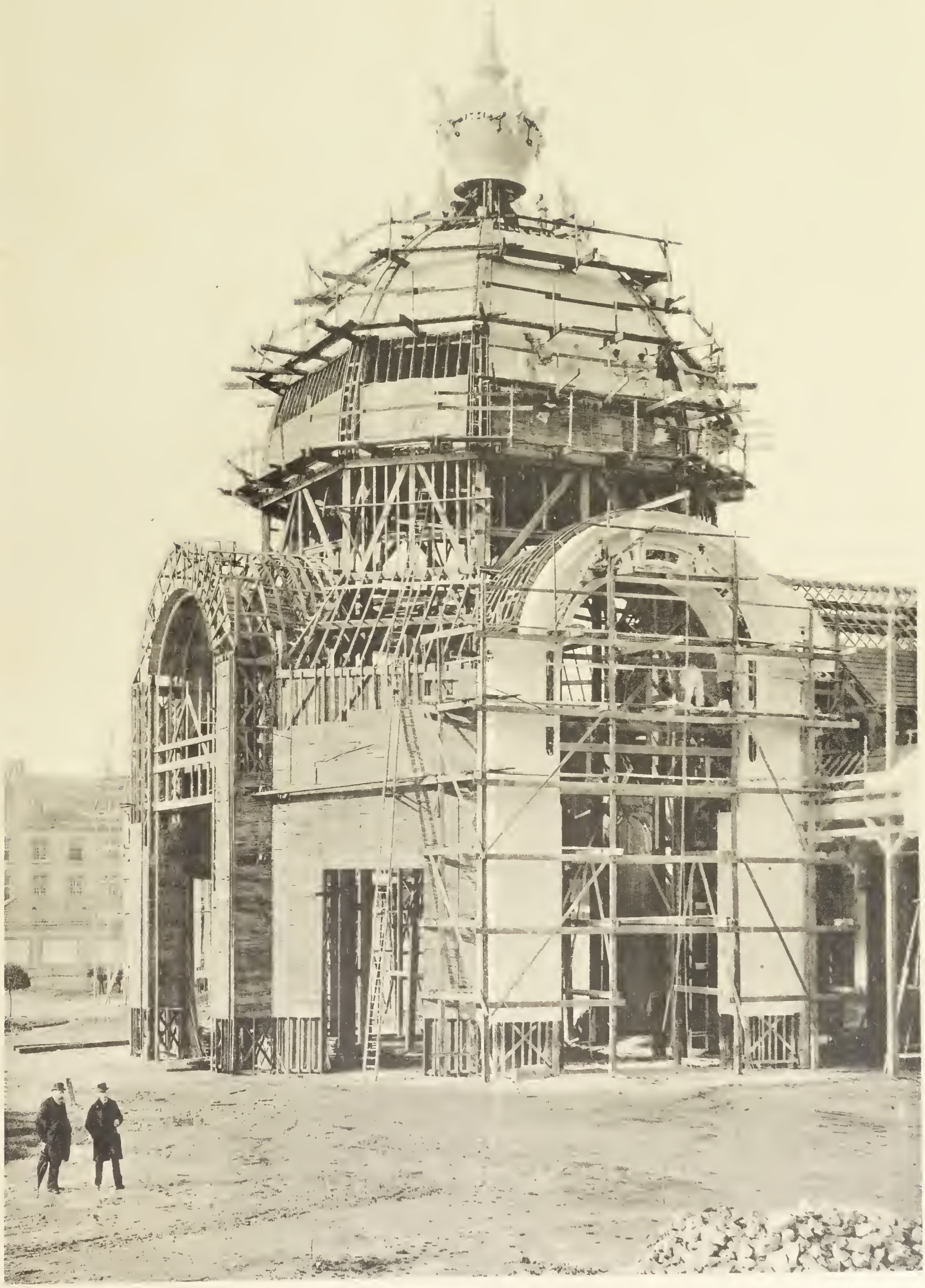

LE DOME EN CONSTRUCTION

(Avril 1896)

LEJEUNE, IMP.-EDIT.

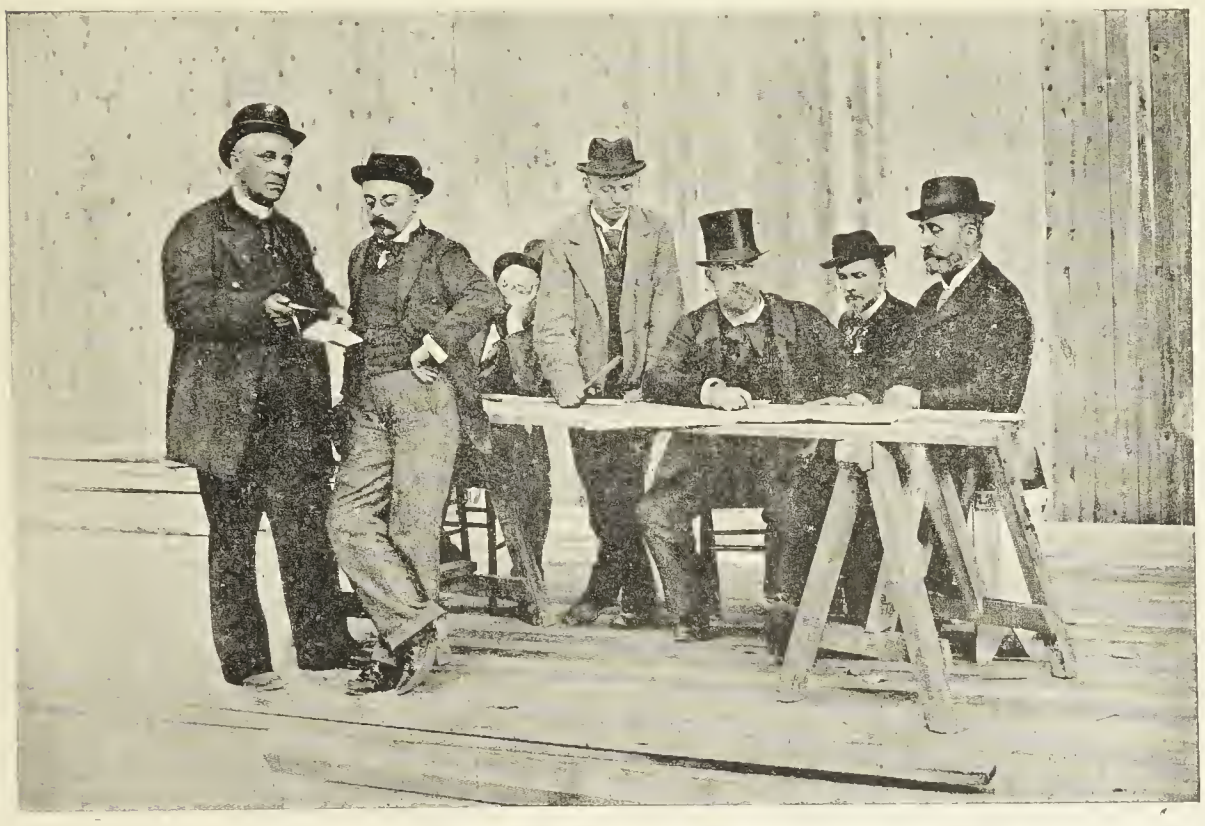

M. Ruel, Architecte; M. Boris, Inspecteur;
MM. Blanchet, Ernest et Albert Villette, Entrepreneurs.

poteaux intérieurs sur lesquels reposent les jambes de force, les arbalétriers et les contrefiches. Toutes ces fermes sont assemblées dans un poinçon central et reliées entre elles par des pièces d'étages: sablières, pannes et cintres. Un clayonnage de lattes recouvre extérieurement le tout, et un revêtement de staff donne l'illusion de la pierre.

Au-dessous, à l'intérieur, se trouve une calotte dont les cintres sont formés de planches découpées et doublées.

Notons, en passant, que ce pavillon central et son dôme absorbèrent environ 350 mètres cubes de bois.

L'emploi du staff, matière résistante et légère, est intervenu pour la décoration du dôme et des portiques. Ce sont deux sculpteurs ornemanistes rouennais, MM. Félix et Raoul Bonet, qui ont tout fait : cartouches, motifs décoratifs, têtes de mâts, moulures: tout a été confectionné sur place, et il n'y en avait pas qu'un peu. Pour en juger, nous donnerons seulement les dimensions de quelques pièces qui, vues du sol, semblent toutes petites, et n'en sont pas moins colossales dans leurs proportions.

La boule du dôme, par exemple, a 3 mèt. 20 cent. de diamètre; la hauteur du poinçon, au-dessus de la sphère, est de 2 mèt. 75; les pylones de la balustrade qui entoure la base de la coupole ont 4 mèt. 50 cent.; le motif de la « *Gallia* », qui domine l'entrée centrale, a 4 mètres de haut. Les deux figures de M. Bénet, *l'Art et l'Industrie*, sont plus de deux fois grandeur nature.

Il est entré, dans la décoration, 132,600 kil. de plâtre, presque *quatorze wagons* de 10,000 kil.!

Toute cette partie ornementale a été moulée par les procédés que nous indiquerons plus loin pour le « Vieux-Rouen ».

« GALLIA, »
figure décorative du Dôme.

Pendant que ces divers travaux s'achevaient, M. Auguste Leblond, entrepreneur de peinture, envahissait les galeries à la tête d'une armée d'ouvriers qui, promenant partout leurs échelles, leurs « camions » et leurs brosses, couvraient les planches de l'enduit clair grâce auquel la lumière est si abondante dans les différentes salles de l'Exposition. C'est M. Leblond qui a vitré toutes les baies par lesquelles le jour pénètre à flots.

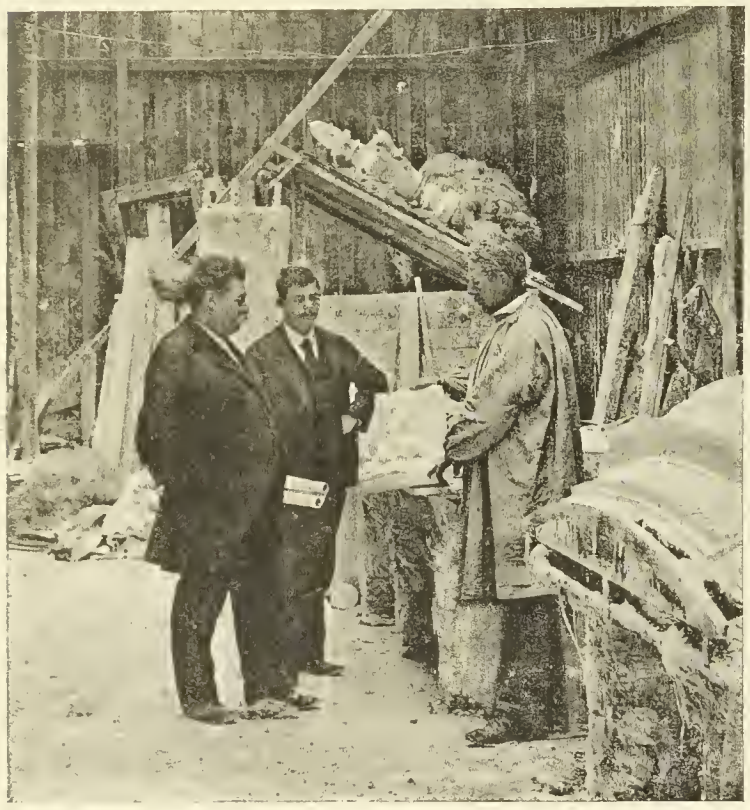

MM. Félix et Raoul Bonet.

C'est également M. Leblond qui vient le dernier dans l'ordre des entrepreneurs; ses ouvriers, au nombre de plus de cent, suivent, pas à pas, les charpentiers et les menuisiers, et font disparaître, à coups de pinceau, les inégalités du bois. Il faudra presque les expulser de force le jour de l'ouverture, tant ces peintres, malgré leur activité, mettent de soin à ne laisser aucune imperfection dans leur travail.

Simultanément avec ces travaux qui concernent les bâtiments principaux, on procédait, dans le jardin, à l'apport des terres et au dessin du parc. Là, M. Declais, l'architecte paysagiste, avait à lutter contre un terrain extraordinaire, dur comme le sol d'une Thébaïde, aride comme un discours de M. Nisard. A force de remblayer et de charger de terre meuble, il est arrivé, cependant, à fournir un milieu propice à la végétation. Les arbres, prêtés par la direction des jardins et promenades, et transplantés par les soins de M. Leleu, ont repris à merveille, grâce surtout à l'hiver exceptionnellement doux, et le parc, avec sa jolie cascade, ses larges échappées, ses massifs bien distribués, ses vastes pelouses, sera un des gros attraits de l'Exposition et en fera le lieu de promenade favori des Rouennais pendant tout l'été de 1896.

MM. Declais et Garet.

Dans ce parc, d'ailleurs, à mesure que les jardiniers achevaient leur besogne pré-

VUE PRISE DE L'AVENUE SAINT-PAUL

(Avril 1896)

LECERF, IMP.-ÉDIT

paratoire, des bâtiments sortaient de terre. Ce fut d'abord le restaurant Bonnefoy, une merveille de goût et d'installation, édifié par M. Lemel, entrepreneur de menuiserie; puis, la brasserie moderne de M. Meïer, le pavillon des forêts, etc., etc.

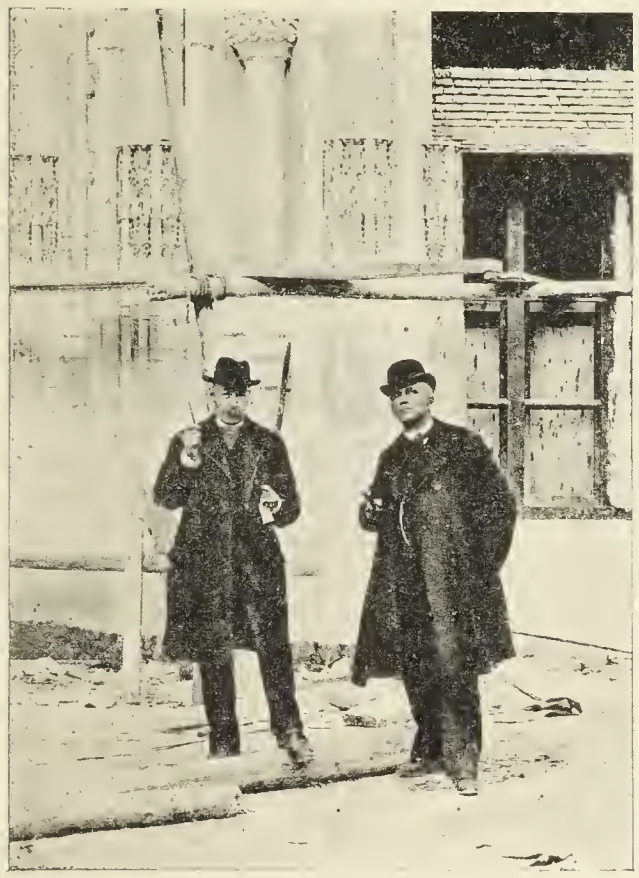

MM. J. Adeline et E. Villette.

Mais, nous allions oublier la Maison normande, la première, en date, parmi les constructions extérieures. Là, nous ne pouvons qu'admirer le goût et l'ingéniosité de l'architecte, M. Ruel, et du constructeur, M. Ernest Villette, tant elle est charmante et pratique, cette maison qui abrite les bureaux de l'Administration et ferme si agréablement la perspective du Champ-de-Mars, tout en cachant — ce que nous regrettons — le portique principal et le dôme, aux visiteurs qui viennent par le quai de Paris.

Mais on ne travaillait pas qu'au Champ-de-Mars et la place Saint-Paul se hérissait à son tour de charpentes et constructions variées. Là s'édifiait, avec une rapidité qui tient du prodige, le « Vieux-Rouen » de M. Adeline. Nous ne pouvons, quant à présent, en donner une description, un fascicule de cette Revue devant lui être consacré, mais il nous est permis de montrer aussi quels efforts matériels et intellectuels cette reconstitution a nécessités.

D'abord, sous la conduite de l'architecte-archéologue-aquafortiste, qui a conçu le plan et l'ordonnance de ce bijou artistique, les charpentiers se sont mis à l'œuvre et, rompant avec toutes les traditions du fil à plomb et du niveau d'eau, ils ont planté les plus extraordinaires carcasses de maisons qu'on puisse rêver. Saillants, rentrants, étages en surplomb, tourelles en encorbellement, toitures inclinées, pignons se heurtant et affectant les silhouettes les plus biscornues, rien n'y manque pour donner une idée du tohu-bohu architectural qui caractérisait les rues du Moyen-Age. Là encore nous retrouvons MM. Villette père et fils, sans lesquels il ne saurait y avoir d'entreprise de ce genre.

MM. Edmond et Gaston Bonet.

Mais M. Adeline leur a adjoint toute une pléiade d'artistes parmi lesquels MM. Edmond Bonet et son fils, M. Gaston Bonet; Ferdinand Marrou, l'habile ferronnier; M. Parmentier, décorateur bien connu; MM. Pouchet et Henri Villette, menuisiers-huchiers, qui semblent avoir retrouvé les traditions des artisans des XVe et XVIe siècles. De leur effort

commun est sorti un ensemble extraordinaire de vérité et de goût.

La plupart des ouvrages de ferronnerie ont été « truqués » en zinc par M. Marrou, qui a donné l'illusion du fer et du bronze, grâce à la perfection de son travail. Les façades sont peintes en détrempe et à l'huile, selon les effets à obtenir, et la patine est partout d'un effet remarquable. Les moulages, reproduisant les sculptures du portail de la Cathédrale et du bureau des finances, ont exigé un travail tout particulier, conduit avec beaucoup d'intelligence et de sentiment artistique, par MM. Edmond Bonet et fils.

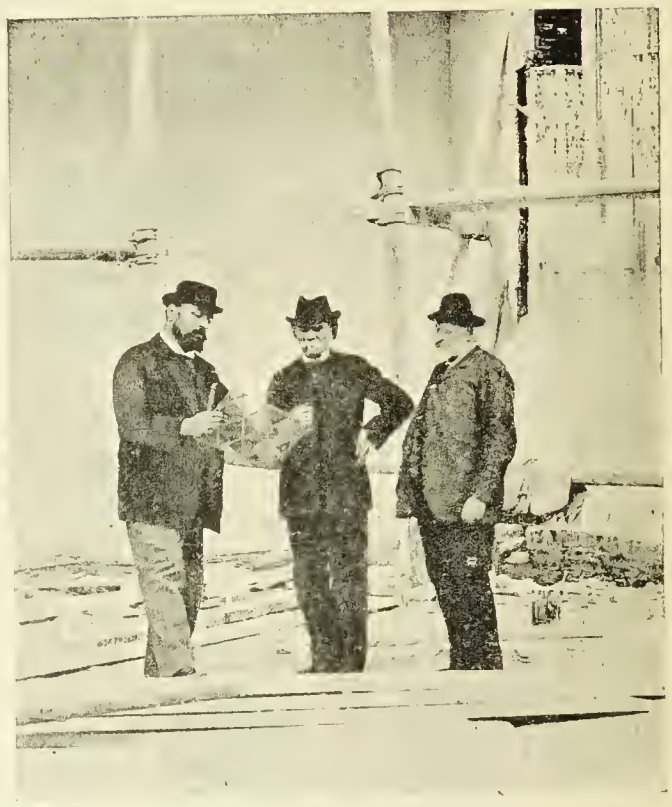

MM. Aug. Leblond, F. Marrou et Parmentier.

Ces excellents sculpteurs ornemanistes n'ont pu, en effet, prendre d'estampes sur aucun monument. La direction des Beaux-Arts leur a refusé l'autorisation de toucher aux portails de la Cathédrale, sous le prétexte que les visiteurs de l'Exposition pourraient les admirer sur place, sans aller en voir la reproduction au « Vieux-Rouen ». Est-ce assez administratif? Au bureau des finances, même difficulté. Il a donc fallu relever des dessins de toutes les sculptures, réduire à l'échelle, et faire des modèles en terre glaise. C'est sur ces modèles que s'est exécuté le moulage à creux perdu, au moyen duquel on a pu confectionner les moules de gélatine et obtenir les plâtres ou plutôt les staffs — plâtre et étoupe mêlés — actuellement en place.

MM. Pouchet et H. Villette.

Que dirons-nous encore pour compléter cette rapide notice sur les travaux de l'Exposition? Que les entrepreneurs ont rivalisé de soin et d'activité? On le sait de reste! Que l'Exposition de Rouen n'est pas plus en retard que toutes les Expositions passées, présentes et futures? On le verra bien? Mieux vaut alors en demeurer là et demander à ceux que nous avons pu oublier dans la nomenclature des Collaborateurs l'indulgence à laquelle a droit un chroniqueur très pressé, limité par la place et enclin à des distractions dont il fait, d'avance, son *meâ-culpâ*.

J. H.

Il nous faut relever deux erreurs, qui se sont glissées dans le premier numéro de notre publication, dans l'article sur *Les anciennes Expositions*. L'Exposition de 1884 ne fut point construite sur les plans de M. Loisel, architecte, comme nous l'avons dit. L'entrepreneur chargé de la construction générale se rendit seulement acquéreur des dessins pour la porte et la façade d'entrée, dus à M. Loisel. En second lieu, les bénéfices réalisés ne s'élevèrent pas seulement à 20,000 francs comme nous l'avons dit, mais en réalité à 151.106 francs.

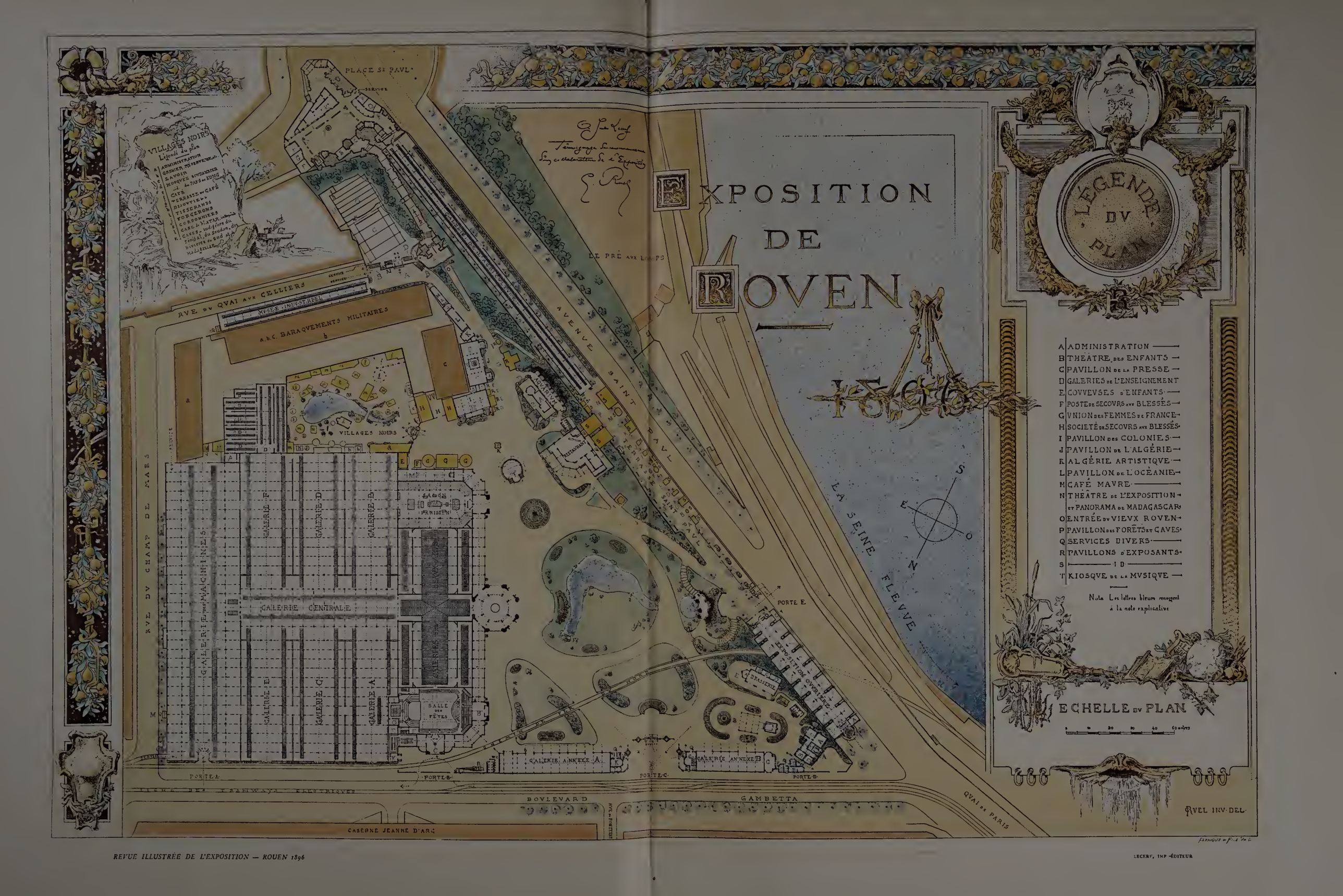

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

Notes sur l'Exposition

Le 20 juillet 1894 s'ouvrait, entre les architectes nés ou établis dans la Seine-Inférieure, un concours de projets pour l'édification à Rouen, sur la place du Champ-de-Mars, d'une Exposition nationale et coloniale.

Treize concurrents se présentèrent. Le Jury, réuni le lundi 5 novembre au Palais des Consuls, se composait de :

MM. Vaudremer, O ❋, Architecte, Membre de l'Institut, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts; Pascal, O ❋, Architecte, Membre de l'Institut, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts; Raulin, ❋, Architecte diocésain, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts; Bouvard, O ❋, Architecte de l'Exposition universelle de 1889, Directeur des travaux de l'Exposition universelle de 1900, élus par les concurrents; — de MM. Barthélemy, Président de la Société des Architectes de la Seine-Inférieure; Lefort, ❋, Architecte du Département de la Seine-Inférieure; Trintzius, Architecte de la Ville de Rouen; Gogeard, Ingénieur-Voyer de la Ville de Rouen, choisis par le Conseil supérieur du Comité de l'Exposition de Rouen, et de sept Membres de ce Comité : MM. Knieder, Président; G. Boulet, Vice-Président; E. Manchon, ❋, Trésorier; E. Garnier, ❋, Secrétaire général; G. Le Breton, ❋, Auguste Pinel et E. Delamare-Deboutteville.

A la suite de ce concours, nous fûmes chargé de la direction des travaux, confiés, par marché en date du 4 février 1895, à deux habiles entrepreneurs de charpente, MM. Auguste Blanchet et Ernest Villette.

Le 4 avril s'effectuait le montage de la première ferme.

Aujourd'hui l'œuvre est terminée, et l'éditeur de la *Revue illustrée de l'Exposition de Rouen* réclame de nous l'exposé des idées qui en ont dirigé la conception.

Le voici en quelques mots :

LE PLAN D'ENSEMBLE

Le Champ de-Mars et les terrains avoisinants utilisés forment un quadrilatère très irrégulier. Le problème à résoudre, pour l'adoption d'un plan d'ensemble sur cet emplacement, consistait à employer tout le terrain disponible ; à éviter, autant que possible, les coins perdus, et enfin à orienter la façade principale de telle façon que le soleil puisse lui donner l'aspect riant qui devait la caractériser. Nous devions aussi ménager le magnifique panorama de la côte Sainte-Catherine, et mettre en valeur l'avenue Saint-Paul, dont les arbres pouvaient seuls conserver dans le parc un peu de frais ombrages.

Ces conditions remplies, il ne restait plus qu'à distribuer les bâtiments avec la plus grande simplicité possible, qualité indispensable à la clarté, si nécessaire, du classement des produits exposés.

Pour atteindre ce résultat dans le bâtiment principal, nous avons adopté le parti (réminiscence du Palais des sections industrielles à l'Exposition de Paris en 1889) d'une galerie centrale, perpendiculaire à celle des machines, et à laquelle aboutissent normalement, à droite et à gauche, six galeries de moindre importance.

Complétant cette disposition, nous avons ajouté, en avant, et parallèlement à la façade, une galerie (Salon des Beaux-Arts) conduisant au Salon Parisien et à la Salle des Fêtes. Cette salle, devant avoir un accès direct en dehors de l'enceinte de l'Exposition, a été placée vers le boulevard Gambetta.

Nous ne pouvons que regretter ce plan fort simple, devenu peu lisible par suite de la répartition des emplacements, et de travaux auxquels nous sommes resté complètement étranger.

La cession de terrain consentie par le Génie militaire, postérieurement au tracé du plan définitif, a permis de construire, dans le prolongement d'une des galeries transversales de droite, une annexe pour le groupe de l'Enseignement, et de disposer d'une assez vaste surface pour y établir les villages noirs.

Au bas de l'avenue Saint-Paul, en bonne place et pouvant jouir d'une complète autonomie, se trouve l'Exposition ouvrière nationale.

Là, nous avons éprouvé quelques difficultés, dont la moindre n'a pas été de conserver les arbres de l'avenue; cependant l'extrême variété des objets exposés a permis de donner à l'intérieur un aspect de petites galeries d'un grand bazar, qui ne manque pas d'un certain charme.

La nécessité de protéger le Champ-de-Mars, dans la mesure du possible, contre les vents du nord-ouest, le désir de rejeter les constructions vers la périphérie du jardin et de masquer les baraquements militaires, ont déterminé l'emplacement des autres bâtiments annexes.

L'entrée principale de l'Exposition a été placée sur le boulevard Gambetta, près de la rue de Fontenay, afin de présenter des abords où la circulation et le stationnement des voitures fussent faciles. Nous ajoutons qu'il était indispensable de l'établir au point le plus bas du Champ-de-Mars, afin que la façade principale et le jardin puissent produire une bonne impression première.

LA FAÇADE PRINCIPALE

En étudiant les constructions du Champ-de-Mars, au point de vue décoratif, nous avons cru devoir surtout nous prémunir contre l'émiettement des ressources mises à notre disposition, et en conséquence, ne pas nous astreindre, pour une œuvre éphémère et de fantaisie, au sentiment de pondération qui doit guider l'architecte dans la genèse de toute œuvre sérieuse et durable.

Pour appliquer cette règle, nous n'avons cherché à l'intérieur qu'un effet de proportion, au risque d'affronter la critique, en donnant à l'entrée principale un développement hors d'échelle avec les autres parties de la façade, voulant ici le strict nécessaire, prodiguant là tous les eléments décoratifs.

Les efforts tentés pour atténuer les résultats parfois trop défectueux du principe adopté sont visibles : par un rappel du motif des portiques sur les baies du dôme, nous avons cherché à relier l'ensemble, et nous avons essayé de *caler* les extrémités en traitant lourdement les entrées de la Salle des Fêtes et du Salon Parisien ; regrettons que cette dernière tentative ait produit une architecture douteuse et sans caractère. *Mea culpa.*

Le dôme, ou plutôt le porche, pour le désigner par un terme caractérisant sa fonction, a été disposé, avec ses deux larges portes latérales, par où la vue passe librement, de façon que l'on puisse, malgré sa forte saillie, apercevoir de tous les points du jardin le développement presque complet de la façade. Ce porche, percé de huit grandes baies, est surmonté d'une coupole sur plan octogonal à l'extérieur et circulaire à l'intérieur. La baie centrale est accusée par deux figures de l'excellent sculpteur Bénet, l'*Art* et l'*Industrie;* au frontispice rayonne, dominant l'ensemble, *Gallia*, la fière image de la Patrie.

A droite et à gauche se développent les portiques aux fins cartouches, dont la longue théorie des masques de lion mord des gerbes d'étoiles.

Les deux portes monumentales des extrémités forment des points d'arrêt au retour des portiques. De leur médiocre composition, nous ne voudrions sauver qu'une idée, qu'un

souvenir : pour fêter la Madone, les Vénitiens ornent de fleurs et de fruits la proue de leurs gondoles; nous avons essayé, par des rostres enguirlandés, de symboliser les fêtes de l'Art et de l'Industrie marchant vers l'infini du Progrès.

LES ANNEXES

Le Pavillon de l'Administration. — Ce que nous voudrions dire du manoir normand occupé par les divers services de l'Administration nous entraînerait à des développements que ne permet pas le cadre de ces notes; nous préférons revenir plus tard sur ce sujet, s'il y a lieu.

L'Exposition ouvrière nationale. La façade de l'Exposition ouvrière nationale se compose d'un vestibule circulaire conçu dans le sentiment de l'architecture du XVIIe siècle. Du fronton qui surmonte l'entrée semble naître, sortant de la galerie, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le symbole de l'Abondance : Telle la fleur s'épanouit sur l'arbre.

Perspective de la Façade

Le Pavillon des Colonies. — A l'aide de reproductions des estampages rapportés par M. Delaporte de sa mission au Cambodge, nous avons constitué une façade pour le Pavillon des Colonies. Certes nous n'avons pas cru donner une idée des antiques palais de l'Inde, dont les ruines gigantesques, avec leur bizarre végétation, ont une saveur si particulière, mais nous avons mis en œuvre un ensemble de documents qui méritent de fixer l'attention.

LE DOME

LECERF, IMP.-EDITEUR

Le Pavillon de l'Algérie. — Le Pavillon de l'Algérie est une construction de style arabe d'une élégante simplicité. Nous en parlons ici pour citer l'auteur du projet, M. Rattier, architecte du Gouverneur général de l'Algérie, dont nous n'avons été que le collaborateur en nous chargeant de la direction des travaux.

Faut-il parler de la composition architecturale des entrées du jardin sur le boulevard Gambetta et l'avenue Saint-Paul ; du Théâtre des Enfants, que nous avons caché si malencontreusement par une tente-abri ; des galeries de la locomotion et de l'horticulture; de l'entrée des galeries des machines, etc., etc.?

Nous passons en affirmant notre constant désir d'indiquer les fonctions par les formes employées.

Porte du Salon Parisien

L'ASPECT GÉNÉRAL

Avant d'être instructive, une Exposition doit être amusante. — Avouons franchement que la presque totalité du public se passerait volontiers de la première de ces qualités. Cependant, si vous voulez instruire un peu, amusez beaucoup. Nous avons voulu faire gai, d'une gaieté de bon aloi, ne proscrivant pas un peu de poésie, aussi éloignée des fumisteries architecturales que du froid classicisme.

La gaieté, nous l'avons cherchée dans la prédominance des lignes verticales, supprimant ou brisant les lignes horizontales partout où nous l'avons pu; dans la blancheur inviolée de la façade, dans cette impression de la chose fragile et éphémère qui est la caractéristique de tout objet faisant naître en nous les sensations gaies.

Un peu à regret, en raison de leur fraîcheur trop passagère, nous avons employé les oriflammes et les drapeaux, mais il y avait là un élément que nous ne pouvions négliger; leur mouvement anime les lignes des façades comme l'eau jaillissante anime les rochers.

Le soir, l'ensemble des constructions s'illumine d'une combinaison de lampes à incandescence, de lampes à arc et de deux projecteurs placés sur l'avenue Saint-Paul.

L'intérieur du dôme, fortement éclairé, tranche, par la vive coloration de ses tentures murales, aux armes de la Ville de Rouen, sur la clarté blafarde du revêtement extérieur : çà et là les becs de gaz piquent le jardin de leurs points lumineux.

En terminant cette description sommaire, on nous permettra de regretter de n'avoir pu présenter l'édifice principal éclatant de soleil, s'élevant sur des gazons, au milieu des arbustes, avec des plantes fleuries grimpant aux portiques et découpant leur verte silhouette sur le fond rouge des entrecolonnements. N'est-ce pas de l'union intime de la nature et de l'art que naissent les plus riantes sensations ?

GEORGES RUEL,

Architecte de l'Exposition.

LA FAÇADE VUE DE LA TERRASSE SAINT-PAUL

LECERF, IMP.-EDITEUR

Le Jardin (côté de l'entrée)

A TRAVERS LE JARDIN

Jamais mieux qu'à notre époque on n'a su composer un parc ou un jardin, tirer parti des ressources du sol, si ingrat soit-il, graduer les tons de verdure, distribuer les effets de lumière, ménager les perspectives, dissimulant par des courbes et des agencements savants le manque d'espace ou la monotonie du terrain. Nous n'en voulons pour preuve que le tour de force vraiment surprenant accompli en quelques mois, pour ainsi dire à vue d'œil, en cet aride et monotone Champ-de-Mars, de poussiéreuse mémoire, vrai Sahara l'été, Marais-Pontin l'hiver, battu et piétiné en toute saison par le va-et-vient des fantassins, des bicyclistes et des chevaux de cavalerie. Rappelez-vous ce qu'était ce terre-plein, il y a tout juste un an, et calculez ce qu'il a fallu d'efforts, de volonté, de talent, pour ameubler, planter, mettre au point cette place nue et desséchée, où pas un brin d'herbe ne pouvait croître. Tout le mérite en revient à un enfant de Rouen, M. Emile Declais, l'habile paysagiste, auquel il convient d'associer toute une pléiade de collaborateurs dévoués, jardiniers, horticulteurs, paysagistes, ayant à leur tête un des doyens de la corporation, l'infatigable M. Garet.

Conçu d'après un plan longuement mûri, nettement arrêté, ce jardin se distingue surtout par la pureté des lignes et l'harmonie de la masse, ce qui n'exclut, d'ailleurs, ni la variété des détails, ni le charme de l'imprévu. Avec son décor de pelouses, de massifs, d'eaux vives, d'accidents rustiques, il est vraiment fort joli et fait à souhait pour le plaisir des yeux. Tout y concourt à l'effet général, à l'impression d'ensemble, l'artiste s'étant inspiré de ce vieil axiome, trop souvent négligé, qu'il ne suffit pas de dessiner un jardin, qu'il faut encore le peindre, le nuancer. C'est bien là le vrai jardin paysager, tel que le comprend le goût moderne, si tant est que le mot paysage puisse s'appliquer à un espace aussi restreint.

A vrai dire ce parc en miniature n'est pas à l'abri de toute critique, nulle œuvre humaine n'en étant exempte. On lui a reproché notamment le manque d'ombrage et le groupement un peu confus de certaines constructions. Cela s'explique à la fois par la situation excentrique de ce jardin, en dehors de tout abri, et la nécessité de mettre en valeur, par un large dégagement, l'effet décoratif de la façade. En revanche, ce qu'on ne saurait trop louer, c'est l'habi-

L'Escalier montant à la Terrasse

leté avec laquelle M. Declais a su escamoter les difficultés, utilisant fort à propos le talus du cours Saint-Paul, le reliant ingénieusement au terre-plein, et masquant avec adresse la voie ferrée et son tunnel. Le tout a été heureusement fondu, harmonisé en cette riante coloration verte, si agréable à l'œil, qui habille si bien la nudité du sol. Nulle autre nuance n'est plus apte que celle-là à reposer le regard et à détendre les nerfs. Vous en ferez la salutaire expérience quand, après une longue promenade à travers les galeries, l'esprit ahuri, les yeux éblouis, les oreilles bourdonnantes, vous consacrerez un entr'acte d'une demi-heure aux merveilles de ce jardin.

Parcourons-le ensemble à vol d'oiseau, non en connaisseur et en savant, mais en simple flâneur épris de pittoresque et d'imprévu.

En débouchant de la galerie centrale, que nous sommes censé avoir visitée, nous trouvons devant nous une vaste pelouse, largement dessinée, au milieu de laquelle serpente une petite pièce d'eau égayée par une jolie couple de cygnes, qu'un caniveau souterrain relie au bassin de la cascade. Celle-ci, formée d'enrochements pittoresques, fait face à la rotonde et s'adosse au talus de Saint-Paul, dont elle rompt très heureusement la ligne. De ce massif rocheux, tapissé de plantes alpestres, s'échappe une nappe liquide, d'un bel effet, s'effilant en lanières argentées dans la vasque qui la reçoit. Un praticable, creusé dans le massif, permet de circuler derrière cette nappe, ménageant un ravissant coup d'œil sur la blanche architecture des façades. Rien d'agréable, de reposant, comme ce passage couvert, tamisé de fines

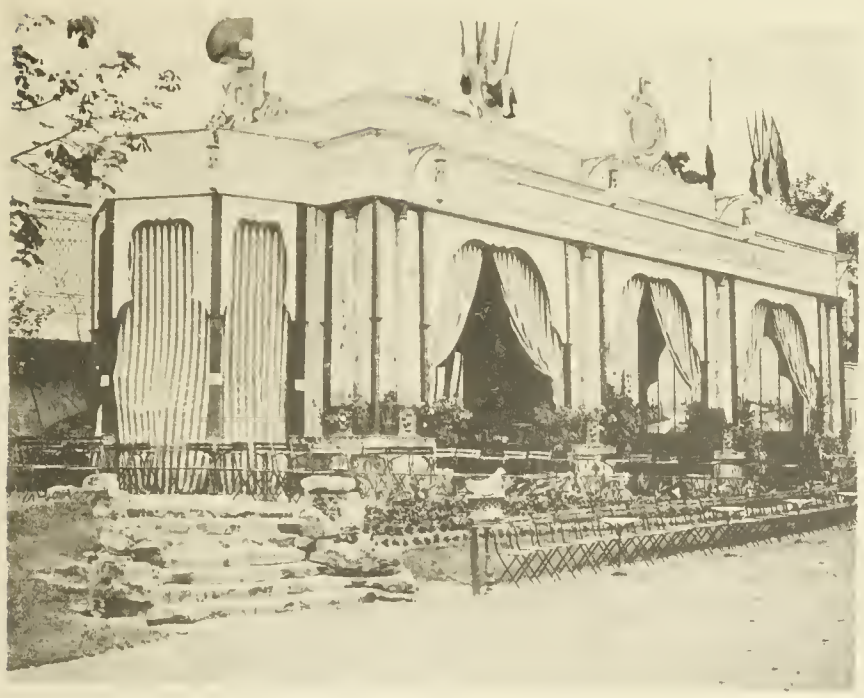

La Brasserie Moderne (Café Meier)

gouttelettes, qu'anime et vivifie le mouvement de l'eau qui tombe, se brisant en jets lumineux et se vaporisant en pluie rafraîchissante. C'est le coin privilégié des artistes et des rêveurs.

Pour compléter l'impression, il faut gravir le chemin rocailleux qui contourne la cascade et conduit à la terrasse. De là, on embrasse en son ensemble tout le panorama de l'Exposition, mis en valeur par le plein jeu de la lumière. A nos pieds, c'est le gracieux vallonnement des pelouses, que dessine le sable d'or des allées, que borde et tapisse toute une mosaïque de corbeilles et de parterres nuancés avec un art exquis. Des groupes de pavillons, de chalets, aux formes accusées, aux tons gais, papillonnants, s'échelonnent un peu au hasard sur les côtés, entrecoupés çà et là de frais tendelets roses et ménageant de larges échappées sur le paysage ambiant. A droite, ce sont les escarpements crayeux de la côte Sainte-Catherine, que couronnent quelques bouquets d'arbres et que soulignent à la base, à demi-cachées dans les frondaisons du cours Saint-Paul, les flèches jumelles de l'église voisine. A gauche, en leur silhouette hérissée, se dressent les hauts pylones de l'entrée, trouant bizarrement l'horizon et laissant entrevoir, entre leurs longs fuseaux, les profils élégants, sveltes, aériens de nos édifices gothiques. Enfin, au dernier plan, comme toile de fond, tout le blanc décor des façades déroule sa magistrale ordonnance, semblable à un palais de neige avec son architecture de staff, d'un ton uniforme, à peine mouchetée de quelques points d'or.

Ce coup d'œil donné, reprenons notre promenade. Après avoir longé de nouveau le flanc accidenté de la cascade, qui dévale bruyamment parmi les rochers, nous traversons la voie ferrée, tapie dans la verdure comme un serpent, laissant dernière nous son tunnel enfumé; puis, tournant à gauche, nous rencontrons la *Brasserie Moderne* et son orchestre de dames, retour de Bordeaux. Le relais est agréable, bien achalandé, mais l'enseigne un peu banale. Le bon vin, il est vrai, n'en a d'ailleurs pas besoin. Tout près s'élève la *Maison normande*, un pur chef-d'œuvre de charpente, type d'architecture domestique, dessiné et ouvré de main de maître par MM. Ruel et E. Villette. Vis-à-vis ce gracieux édicule à colombier, treillagé comme un pavillon Louis XV, c'est le *Palais des Enfants*, théâtre minuscule où un habile homme, M. Caroly, trouve moyen d'amuser les petits, tout en saisissant l'occasion d'intéresser les grands. Un frais entourage de rosiers, de glaïeuls, de poiriers en pot, encadre ce paradis des mioches,

La Cascade

que précède, on ne sait trop pourquoi, une sorte de Liberté éclairant le monde ... le monde de Lilliput, en tout cas!

Sur le même plan, deux statues champêtres, un faucheur et une moissonneuse, se font pendant, ne rappelant que de fort loin le couple rustique de *l'Angelus*. Quelques morceaux du même style, d'un caractère purement décoratif, groupes de chiens, groupe de cerfs, figures allégoriques, s'éparpillent çà et là sur les pelouses, dans les massifs, n'ayant d'autre but que de mettre une note tranchante sur le vert cru des gazons. Rien de bien saillant à signaler, exception faite des deux remarquables conceptions d'Alphonse Guilloux, le Géricault et le Jacques Daviel, qui seront décrites en bonne place.

Si nous passons maintenant de l'autre côté de la cascade, nos regards sont tout d'abord attirés par un élégant chalet, tout battant neuf, criblé de vitraux clairs, d'écussons joyeux, où trônent, en de triomphales allégories, les demi-dieux de l'apéritif et de la gastronomie marchande. Vous avez reconnu le *Restaurant Bonnefoy*, établissement de premier ordre, remarquablement compris et installé, qui fait honneur à son constructeur, M. A. Lemel, et répond bien au nom engageant de l'amphitryon. Comme noblesse, titre oblige! Des galeries extérieures, bien aménagées, bien abritées, entourées d'une balustrade rustique, en bois simulé, permettent aux consommateurs de s'y rafraîchir, tout en écoutant les concerts du kiosque voisin. C'est en face, en effet, que le *Pavillon de la Musique*, lui-même très commodément installé avec son orchestre en amphithéâtre, a planté sa tente, un peu funèbre d'aspect et de coloris. Hâtons-nous d'ajouter que les harmonieuses variations du maëstro Brument et de ses quarante exécutants n'ont rien de commun avec la musique d'enterrement.

Chemin faisant, nous avons croisé de charmants parterres, de ravissantes corbeilles, des massifs de toute nuance, de toute variété, dont nous n'avons rien dit. Que dire, en effet, de ces fragiles trésors, de ces feux d'artifice de printemps que chaque floraison renouvelle et qu'on regrette de voir s'éteindre si tôt? Admirons-les, enivrons-nous de leur charme, de leur parfum, de leur exquise fraîcheur, rendons hommage aux horticulteurs distingués, rouennais ou parisiens, qui les ont fait éclore, et laissons aux spécialistes le soin d'en dresser l'inventaire.

Nous voici devant le *Village nègre*, assez semblable, à première vue, à l'entrée de quelque grosse ferme normande, avec sa clôture palissadée et son porche en torchis, flanqué de tourelles à toits coniques chaperonnées de chaume. C'est le *tata*, ou enceinte fortifiée, derrière lequel s'entassent, ainsi qu'un rucher, les cases, huttes et paillottes où grouille, piaille, gesticule une tribu de cent cinquante noirs, Soudanais, Sénégaliens et Malgaches. Vêtu de *boubous* bleus ou blancs, tout ce monde, de type si caractérisé, se trouve réuni autour d'un petit lac, pittoresquement encadré, où les négrillons s'ébattent et plongent, en quête de *petits sous*, cependant que chacun vaque à ses occupations : les hommes à leurs métiers, les femmes aux soins du ménage, lavant le linge, pilant le mil ou surveillant la popotte. Le spectacle est curieux, original, surtout aux heures où le marabout appelle les indigènes à la prière, où les jeunes moricauds, accroupis en cercle, apprennent à déchiffrer le Coran, ou bien le soir, à la lueur des torches, quand ronflent les tambourins et que zouzonnent les guitares, donnant le branle à toute la tribu.

Au sortir du village nègre, s'échelonne le groupe colonial, représenté par une série de kiosques et de pavillons exotiques s'alignant en file indienne. En tête figure le *Pavillon indo-chinois*, curieux spécimen de l'art Kmer, modelé par M. Gaston Bonet, dont la façade dentelée, badigeonnée d'ocre, se distingue par des coupoles historiées d'un dessin bizarre. Vient ensuite le *Pavillon de l'Algérie*, facilement reconnaissable à sa mosquée et à son minaret, d'une blancheur éblouissante, reliés par un portique, devant lequel stationnent des spahis drapés dans leurs burnous. Notre colonie-type y a exposé ses vins capiteux, ses opulents palmiers, ses soyeux textiles, son tabac, son café, ses huiles et son maïs. Plus loin, tout hérissé d'attributs sauvages, tout bardé de flèches, de dards, de haches, de sagaies, se dresse le

Pavillon de l'Océanie, musée ethnographique d'une saveur étrange, réunissant en sa nombreuse collection les singuliers spécimens d'un art férocement primitif.

Tout ce qui peut nous donner la physionomie vraie ou pittoresque de ces pays lointains, nous initier à leur trafic, à leur industrie, aux spécialités du sol, aux curiosités du travail, se trouve condensé en ces divers habitacles, nous résumant bien, en leur figuration variée, en leur groupement original, le caractère et l'aspect de chacun d'eux. Des étoffes aux objets d'art, des bois aux minerais, des marbres et des bronzes aux produits céramiques, aux essences, aux liqueurs, aux aromates, que de choses à voir, à étudier en ces galeries exotiques, d'une couleur locale si suggestive, d'un attrait si captivant. C'est mieux qu'un simple échantillonnage, c'est la synthèse imagée de quelques coins du globe, vus par le petit bout de la lorgnette, mais dans un cadre vivant et documenté.

Cette courte excursion au pays du soleil, à travers cette petite rue du Caire, si gaie et si lumineuse, nous a conduit à l'entrée du *Vieux-Rouen*, dont la porte monumentale, fièrement campée sur son pilotis, découpe délicatement sur le ciel les fines silhouettes de ses hautes cheminées, de son gracieux campanile et de ses tourelles à clochetons. Nous aimerions à visiter en détail tout ce quartier improvisé, tout ce coin de cité reconquis, si habilement restitué par le coup de baguette de M. Jules Adeline, le digne héritier de nos vieux *maîtres machons*. Mais là, comme en bien d'autres points, la consigne directoriale nous arrête, nous criant à chaque pas : *Tu n'iras pas plus loin !*

Faisons donc demi-tour et, reprenant notre course, dirigeons-nous vers le *Pavillon des Forêts*, un vrai joujou de Nuremberg, qui nous sourit à quelques pas, perché comme un chalet suisse au versant du talus. Voilà certes un des plus jolis coins du jardin, un des plus agrestes et des mieux compris. Quelle grâce inculte et charmante en cette gracieuse maisonnette, faite de bûches et de rondins, tapissée de mousse et d'écorce, ourlée de lianes, de brindilles, de menues branchettes, qu'on dirait détachée d'un village russe ou d'un *gaad* norwégien ! Ici la nature a tout fait : pas un élément de construction et de décoration qui ne sente la forêt et ne sorte de la forêt. Charpente, ossature, revêtements, tout appartient au sol, tout provient de nos hautes futaies normandes. Le chêne, le pin, le hêtre, le bouleau, en ont formé les divers assemblages, combinés en une ingénieuse marqueterie où s'entassent symétriquement des milliers de rondins. Il n'est pas jusqu'à la plate-forme, aménagée comme un chemin de *schlitte*, qui n'ait un caractère sauvage, naturel, avec ses escaliers raboteux, ses tranches rugueuses, ses balustrades non écorcées où le bois se tord, s'enlace, s'enchevêtre avec toute la souplesse du métal.

L'intérieur répond au dehors. C'est un vrai musée rustique, une petite encyclopédie champêtre où la vie forestière, installée chez elle, prise et saisie sur le vif, se dévoile à nous jusqu'en ses plus infimes détails. Entrez, et vous ne serez pas moins charmés qu'intéressés par ce milieu sylvestre, tout hérissé de ramures, de panoplies, de trophées de chasse, dont l'arbre et la souche, la forêt et ses hôtes, le bois et ses multiples industries, font seuls tous les frais. Avec un peu d'imagination, il vous sera aisé de vous croire transporté dans quelque hutte de Samoyède ou de Robinson, avec son attirail compliqué d'armes, d'outils, d'engins, d'objets domestiques, répondant à tous les besoins de son aventureux propriétaire. Ajoutons que tout le personnel forestier, directeurs et simples gardes, a prêté son concours à l'installation de ce ravissant édicule, vraie case de l'oncle Tom, construit par M. Stanislas Villette sur les plans de M. de la Serre.

En arrière de ce pavillon est situé l'*Aquarium*, autre curiosité agreste complétant bien l'impression. Après le monde végétal, le monde fluvial et ses mystères ! Là, ce n'est plus l'art du forestier, c'est celui du rocailleur qui a fait merveille pour modeler, échafauder cette grotte artificielle, d'une coupe très heureuse, due au savoir-faire d'un spécialiste rouennais, M. Jeancoux. Quelques pouches de ciment, quelques mètres de fil de fer treillagé, habilement maniés

Le Pavillon de l'Algérie

et incorporés, ont suffi pour réaliser ce joli pastiche, où la science du trompe-l'œil arrive à des effets vraiment surprenants. L'aménagement aquatique, fait par les soins de MM. Goubert et de Germiny, deux pisciculteurs convaincus, se compose d'une série de bacs, éclairés en diorama, consacrés à l'exhibition de poissons d'eau douce, provenant des rivières de la région. Toute une flottille de carpes, de brêmes, de barbeaux, d'anguilles, de lamproies, de truites, peuple ces bassins, ou plutôt ces tableaux vivants, devant lesquels les amateurs font queue, ne se lassant pas d'examiner en détail ces êtres muets et silencieux, si souvent rétifs à l'hameçon, qui glissent et fuient comme des fantômes.

Non loin, un simulacre de parc aux huitres, installé sous un appentis, nous initie aux secrets de l'ostréiculture, depuis la formation du naissain jusqu'à l'engraissement de ces savoureux mollusques, si appréciés et si *chers* au double sens du mot.

Nous avons beau chausser les bottes de sept lieues, nous ne saurions passer en revue toutes les curiosités qui s'offrent à nous. Il y a tant de jolis coins dans ce jardin, fleuri comme une mariée, tant de stations, tant de haltes, qu'on ne sait vraiment où s'arrêter. Etes-vous las? allons nous reposer sous les érables de l'avenue de Saint-Paul, le seul endroit où l'ombrage ne soit pas une illusion. Très attrayante, cette avenue, avec sa double rangée de kiosques pimpants, de bars achalandés, triomphe de la *dégustation gratuite*, où flirteurs et gourmets trouvent également à qui parler. Combien peu mettront en pratique ce sage précepte de la *Société de Tempérance*, placardé précisément en face : *De l'eau pure, de l'air pur, un cœur pur, c'est la santé et le bonheur!* Là encore, que de choses à voir, depuis le curieux truc du *Pavillon des Glaces*, réflétant et multipliant à l'infini l'image qui s'y égare, jusqu'aux ingénieuses combinaisons du *Piano géologique*, ce clavier rustique qui fait chanter les pierres et harmonise les silex. N'oublions pas ce riant verger, aux quenouilles et aux espaliers symétriques, chef-d'œuvre de géométrie arboricale, qui s'épanouit là-bas, au long de la palissade, nous faisant rêver de quelque fructification merveilleuse, digne du pays de Chanaan.

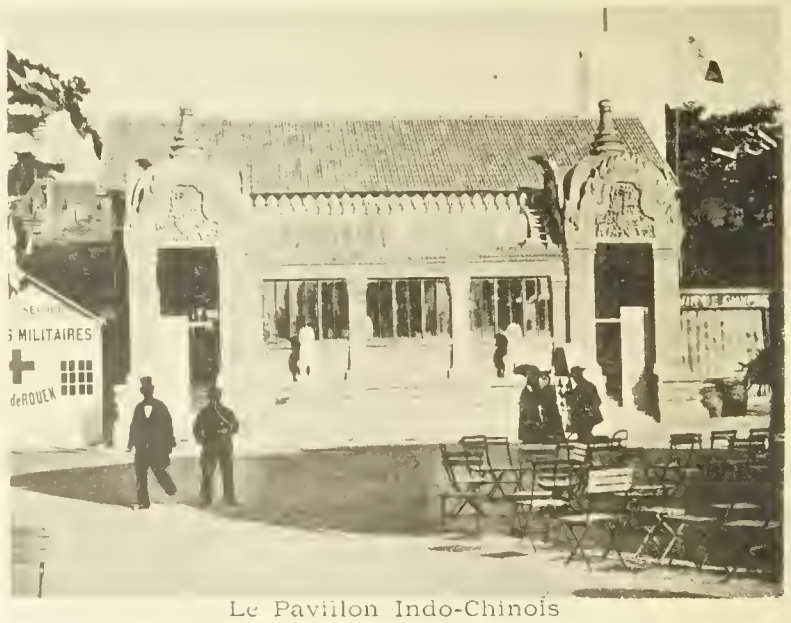

Le Pavillon Indo-Chinois

Et combien de spécialités, d'attractions diverses éparpillées un peu partout!... Ici, c'est le kiosque de l'*Amer Picon*, providence des gosiers à sec, qui fait rutiler ses flacons et nous verse à discrétion l'appétit mis en bouteilles; là, c'est la *Boulangerie Viennoise* et son fournil élégant, clair et brillant comme une laiterie flamande, nous servant tout chauds ses croissants dorés et ses petits pains de façon, pâtissés, cuits et enfournés sous nos yeux; ce sont

LE JARDIN DE L'EXPOSITION

(Côté Est)

LECTRE, IMPRIMEUR

La Porte du Bac

encore les menus bazars, d'un orientalisme quelque peu parisianisé, et, dans un autre genre, le gracieux édicule de la *Tuilerie d'Argences*, s'enlevant en vigueur sur le glacis, avec ses carrelages et ses céramiques, artistement agencés, abritant un Mercure ailé; sans parler des exhibitions plus sérieuses, plus positives, qui ne sauraient trouver place en ce cadre primesautier, et dont quelques-unes pourtant mériteraient un mot au passage. Telles ces mignonnes *Couveuses d'Enfants*, chères aux nourrices et aux mères de famille, dont les ingénieux appareils, ouatés et feutrés comme des nids, voisinent, presque porte à porte, avec le matériel plus viril, plus austère, des associations patriotiques : *La Croix rouge française* et *l'Union des Femmes de France*. D'un côté, des berceaux; de l'autre, des lits d'hôpital; ce qu'il faut pour naître et pour mourir : Toute la vie en quelques pas !

Mais il faut s'arrêter. Aussi bien, n'est-ce pas en une fois que l'on peut tout voir et tout décrire. C'est affaire de temps et de classement. Que si pourtant vous voulez résumer cette promenade et en généraliser l'impression, gravissez de nouveau le sommet de la cascade, notre point de ralliement, et laissez errer vos regards sur l'espace parcouru. L'aspect s'en modifiera sous vos yeux selon les caprices du jour. Calme et reposé au matin, dans la fraîcheur sereine des premières heures, le tableau s'anime et s'accentue l'après-midi, sous la clarté rayonnante du plein soleil. C'est l'heure où ce vaste ensemble, mis en pleine lumière, avivé par le flot mouvant des visiteurs, bercé en des bruits de musique et d'eaux jaillissantes, vibre de tout son éclat, pavoisé, coloré, fourmillant, rempli de détails pittoresques et de saillies reluisantes. Cet effet, un peu cru, un peu heurté, se calme et s'apaise au soleil couchant, dans l'or bleuissant du soir, alors qu'un dernier reflet vient idéaliser la coupole et piquer des étincelles aux flèches dorées des pavillons. Encore un instant, et tout va s'effacer, s'évanouir en la nuit, pour reparaître, l'instant d'après, transfiguré et phosphorescent, dans l'éblouissement des feux électriques.... Puis, ceux-ci s'éteindront à leur tour; et la vieille lune éclipsée, prenant enfin sa revanche, ponctuera de son point d'argent le dernier tableau de l'apothéose.

Bons Rouennais, allez dormir !

RAOUL AUBÉ.

L'Entrée du Village nègre

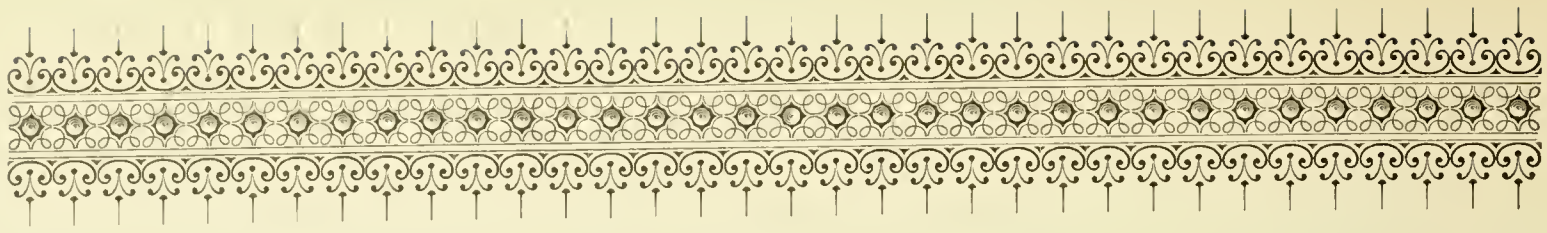

LES STATUES DU JARDIN

GÉRICAULT

Vous êtes-vous aperçu, en parcourant la ville de Rouen, qu'aucun hommage vraiment digne d'elle n'y a été rendu au grand artiste qu'était Géricault? A peine un buste sans importance sur la façade latérale du Musée, un nom de rue dans un quartier éloigné, qui en rien ne se rattache à la vie du peintre, et la statue en marbre due à l'initiative privée d'un artiste de cœur et de talent, Antoine Etex, reléguée si longtemps dans un recoin poussiéreux de l'Hôtel-de-Ville.

Il semble que Rouen ait cru avoir assez fait pour signaler sa reconnaissance envers un de ses plus glorieux enfants, en apposant une simple plaque commémorative sur la maison de la rue de l'Avalasse, où naquit le fougueux auteur du *Radeau de la Méduse*. Quand vint l'anniversaire de la naissance de Géricault, en 1891, on put croire que la Ville saisirait cette occasion de rendre hommage au maître de la peinture française et qu'elle prendrait l'initiative d'une manifestation semblable à celle dont elle avait honoré le centenaire de Boieldieu. Rien ne fut fait... et pourtant, le rôle de novateur hardi, de précurseur de l'art vrai, vivant et moderne, pris par Géricault dans la peinture, fut autrement fécond et grand que celui tenu par le musicien aimable de *la Dame blanche*. On n'a pas l'air de s'en douter à Rouen, mais sans Géricault, sans l'avènement de cet artiste, mort si jeune et laissant, à trente-trois ans, une œuvre puissante, l'évolution de la peinture française, enlisée dans les froides imitations de l'école de David, n'aurait pu se faire, et nous y aurions perdu le génie d'Eugène Delacroix. Cette ingratitude bizarre envers un des plus grands artistes du siècle n'a pas été le fait de tout le monde, et c'est ainsi qu'en 1891 la pensée est venue à un excellent artiste rouennais, à Alphonse Guilloux, l'auteur de l'*Orphée mourant*, de rendre un tardif et véritable hommage à Géricault. Dans la pensée du sculpteur, cette statue de très grandes dimensions aurait dû être placée en avant du Musée-Bibliothèque, sur la pelouse qui fait face à l'entrée principale, gardée par les statues de Poussin et de Michel Anguier.

Alphonse Guilloux fit tout d'abord une petite esquisse, qui nous sembla alors bien supérieure à l'œuvre définitive. Elle avait une allure fringante, alerte, un peu militaire, qui

convenait à merveille à l'ancien mousquetaire rouge qu'avait été Géricault. Et puis le peintre y portait la barbe en pointe, ce qui donnait à sa physionomie très caractérisée une tournure moins bourgeoise que les favoris à la Custine. A ce sujet, quels documents ne consulta point le statuaire? Et le portrait de Tony Touillon, et le tableau d'Ary Scheffer, où le peintre a représenté Géricault sur son lit de mort, et le dessin que Géricault fit de lui-même un an avant sa mort. Jean Sorieul, le peintre rouennais, dans son tableau du *Passage du défilé de Ponary*, un épisode de la retraite de Russie, au Musée de Rouen, a représenté Géricault en hussard agenouillé, la tête enveloppée de linges — et il porte toute sa barbe. Ainsi l'ont représenté Léon Cogniet, dans un portrait qui a été donné par Léon Bonnat à la ville de Bayonne, Glaize, dans le plafond du Théâtre-des-Arts, Marquet de Vasselot, dans son buste du Musée-Bibliothèque.

Mais Alphonse Guilloux voulut surtout s'en tenir, pour la ressemblance physique du grand peintre dont il reproduisait les traits, au moulage du masque de Géricault, fait après sa mort, au médaillon en bronze modelé par David d'Angers en 1830 et aux différents aspects du tombeau de Géricault par Antoine Etex. Disons en passant que la très belle petite esquisse originale du monument d'Etex appartient à M. Gaston Le Breton, qui possède également un manuscrit de Géricault des plus intéressants, sur l'art du dessin.

La statue en pied de Géricault, qui se dresse aujourd'hui sur un piédestal bas, entouré de fleurs, dans un rond-point du jardin de l'Exposition, en avant du Pavillon de la Musique, a coûté de longs mois de travail à l'artiste. Ce n'est pas sans de longs efforts soutenus qu'on s'attaque à des morceaux de cette importance. « Pour grosse que soit la pièce, je ne tremble pas devant elle », disait Pierre Puget. C'est aussi ce qu'a dû penser Alphonse Guilloux, lorsqu'il modelait cet énorme groupe dans son atelier de la Haute-Vieille-Tour, trop étroit pour le contenir. Pour se rendre compte de l'effet général, — car il avait dû morceler son œuvre en deux parties : la figure elle-même et le cadavre — il lui fallut monter l'ensemble, non sans grands échafaudages, dans une des cours vitrées du Musée-Bibliothèque. Elle apparut là plus favorablement qu'elle ne se montre aujourd'hui dans le Jardin de l'Exposition, où sa silhouette se découpe mal, sur le fond d'ornements en plâtre des galeries.

Géricault, dans la statue actuelle, est représenté debout, une jambe avancée, la palette et le pinceau à la main, au moment où il se propose de fixer sur la toile l'idée qui vient de germer en son esprit. Il est en tenue d'atelier, avec la chemise à jabot de dentelle ouverte, aux plis retombant sur la ceinture du pantalon, avec le petit bonnet grec, crânement posé sur la tête, tel que le peintre avait coutume de le porter. A ses pieds, derrière lui, est jeté, sur des draperies retombantes, un cadavre de jeune homme, les jambes allongées, dont la présence témoigne des études anatomiques entreprises par le peintre du *Naufrage de la Méduse*. Qui ne sait, en effet, que Géricault poussa très loin ces études patientes, faites d'après les morts des hôpitaux? Les admirables esquisses de *Suppliciés*, du Musée de Rouen, ne sont-elles pas là pour nous l'apprendre, comme aussi cette statuette d'écorché, dont on se sert dans toutes nos écoles de Beaux-Arts, et qui est également due à son talent? Parmi les accessoires groupés par le sculpteur Guilloux au pied de sa statue, on voit encore des livres, une feuille où se trouve reproduit le *Naufrage de la Méduse*, et une tête de coursier antique,

qui rappelle la passion de Géricault pour le cheval et la place qu'il tient dans son œuvre, dans le *Chasseur*, dans le *Cuirassier blessé*, dans *La Course de chevaux libres*.

Cette statue où s'allégorise l'œuvre du grand peintre rouennais, si mal présentée soit-elle, a certainement une allure puissante. Rien n'est plus périlleux du reste que ces œuvres de dimensions exagérées, surtout quand l'artiste, au lieu d'avoir affaire aux amples draperies du costume antique, doit lutter avec la sécheresse étriquée du costume moderne. C'est ce qui fait paraître la statue de Géricault trop allongée dans les jambes : le cadavre jeté en arrière aurait pu également être ramené en avant, afin de donner sur le profil une silhouette moins déchirée. L'effet aurait certainement gagné à être ramassé et élargi vers la base, et l'ensemble mieux relié y aurait acquis plus d'harmonie et de pondération. Ce cadavre renversé est du reste un fort beau morceau de nu, traité dans un modelé large et souple.

Géricault

Les critiques que nous venons de formuler, et qui furent faites à l'œuvre lorsqu'elle fut exposée au Salon des Champs-Elysées en 1889, où elle fut remarquée, l'artiste les connaît et a vérifié leur justesse. Il en tiendrait certainement compte pour une exécution définitive en bronze, et la statue ne pourrait qu'y gagner en vie et en sincérité. Contentons-nous aujourd'hui, en présence du modèle en plâtre, de signaler la vaillante tentative de l'excellent statuaire rouennais, pour glorifier Géricault par une statue dont la place eût été, à notre avis, près de cette magnifique Galerie des Beaux-Arts, non loin de ces maîtres de notre école moderne, qui tous procèdent de son libre génie.

Jacques DAVIEL

C'est également une gloire normande que celle de Jacques Daviel, le célèbre médecin oculiste, dont la statue par Alphonse Guilloux s'élève en avant de la façade gauche de l'Exposition. Jacques Daviel, dont le nom est encore porté dans notre Ville, est né en effet à La Barre, en 1696, dans le diocèse d'Evreux. L'artiste a représenté l'oculiste qui inventa la célèbre opération de la cataracte, debout, en costume du XVIIe siècle, large habit carré et culotte courte, la tête un peu inclinée, l'aiguille à la main, examinant, sur une tête anatomique, l'opération qu'il va tenter. Cette statue en bronze, dont M. Alphonse Guilloux expose à Rouen le modèle en plâtre, a été élevée par souscription sur l'initiative de la *Société libre de l'Eure*, le 26 juillet 1891, au milieu de la place principale de Bernay, chef-lieu de l'arrondissement où se trouve la commune de La Barre, pays d'origine de Daviel. Un buste de l'illustre oculiste a été également élevé à La Barre.

Jacques Daviel

Lors de la cérémonie d'inauguration, on rappela la belle carrière scientifique de Jacques Daviel ; sa conduite courageuse pendant la peste de Marseille ; sa science chirurgicale ; ses opérations de la cataracte par abaissement et par enlèvement du cristallin ; ses nombreux voyages en Italie, en Portugal, dans les Pays-Bas, en Espagne, en Bavière, où l'appelait sa réputation universelle. Souffrant d'une paralysie, Daviel, après un court séjour aux eaux de Bourbon, alla à Genève, où il mourut en 1762. Pour se conformer au désir qu'il avait exprimé de reposer en terre française, on le fit inhumer au Grand-Sacconnex, qui faisait alors partie du territoire français, mais qui depuis fut incorporé à la Suisse, en vertu des traités de 1815.

Un curieux détail : pour cette élégante statue de Daviel, le sculpteur a été aidé par une estampe du XVIIIe siècle, représentant Daviel au Temple de Mémoire. Cette gravure, exécutée par le rouennais Noël Le Mire, n'était que la reproduction d'un tableau que le peintre De Vosge avait peint par reconnaissance pour Daviel, qui avait pratiqué heureusement sur lui l'opération de la cataracte. Ce De Vosge n'était pas du reste le premier venu, car il fut le maître de Prud'hon. On voit quels souvenirs intéressants se rattachent aux deux œuvres exposées par Alphonse Guilloux et qui, l'une et l'autre, glorifient des Normands illustres.

GEORGES DUBOSC.

LA PREMIÈRE

EXPOSITION FLORALE

« Trop de fleurs, trop de fleurs » s'écrie Calchas dans le célèbre et fort spirituel opéra bouffe de Meilhac, d'Halévy et d'Offenbach. Il est aisé de comprendre que l'immortel devin eût préféré aux pervenches, aux roses, aux jasmins et aux lotus, quelque chose de plus substantiel, et que de bonnes espèces sonnantes et trébuchantes, des bijoux ou des vases précieux eussent fait beaucoup mieux son affaire. Mais les très-nombreux visiteurs de notre exposition nationale et coloniale n'ont aucune raison de penser comme Calchas, et seront toujours heureux d'admirer des concours floraux. Jamais ils ne se plaindront d'une trop grande abondance de fleurs belles ou odorantes, condiments agréables et sains qui nous aident à digérer l'existence.

Tout en étant fort intéressant et très-digne d'être attentivement examiné, le premier concours temporaire de fleurs, qui a eu lieu du 16 au 21 mai, n'était pas transcendant. Il faut dire que nous sommes, au point de vue floral, privilégiés à Rouen, et que les expositions organisées par la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, dont plusieurs étaient absolument remarquables, nous ont rendu très-difficiles. De plus, j'aime à penser que les horticulteurs n'ont pas voulu nous montrer d'abord leurs plus grandes merveilles, qu'ils ont compris qu'un crescendo d'intérêt s'imposait, — de même qu'en un festin savamment conçu, les plats doivent posséder des qualités gustatives de plus en plus délicates, — et que les concours floraux qui auront lieu pendant l'Exposition nous intéresseront et nous charmeront suivant une notable progression. Ajoutons, pour être juste, que l'époque de floraison des différents végétaux produit, à l'égard de l'importance et de l'arrangement de ces expositions, un certain nombre de difficultés.

Le premier concours floral était installé sous deux grandes tentes qui couvraient deux espaces rectangulaires touchant à la galerie extérieure de la façade, à droite et à gauche du dôme.

Parmi les expositions qui composaient ce concours, deux étaient hors de pair : celle de la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, de Paris, dont la réputation est fort légitimement universelle, et l'exposition de M. Wood, horticulteur à Rouen.

Un pouf et deux massifs renfermaient la collection envoyée par la maison Vilmorin. Le pouf attirait et captivait particulièrement les yeux. Il était véritablement délicieux, d'une légèreté, d'une coquetterie et d'une simplicité grandes. On remarquait dans cette réunion, pleine d'harmonie, les formes suivantes : Brachycome à feuilles d'iberis, Acroclinium blanc et A. rose, Browalle droite, Gilia tricolore, Schizanthe étalé et S. émoussé, Linaire hybride, Némésie compacte, Souci double, Pavot tulipe, Coquelicot japonais, Baguenaudier d'Éthiopie, Kaulfussia amelloïde, Thlaspi de Gibraltar, Collinsia bicolore, Saponaire de Calabre, Brize à gros épillets, Crépis rose et C. blanc, Pétunia hybride, Cynoglosse à feuilles de lin, Oxalis rose, Chrysanthème des jardins, Capucine naine, etc. Quel contraste, quelle opposition entre ce pouf et les Azalées de M. Wood ! Tandis que la splendeur éclatante de ces dernières nous faisait penser à ces appartements somptueux, tendus d'étoffes aux couleurs vigoureuses et garnis de meubles brillants et riches, le pouf en question nous transportait en quelque idéale prairie, toute émaillée de fleurs simples et charmantes. Et je m'imagine qu'un poète, promenant ses rêveries en cet endroit, aurait volontiers comparé l'une de ces expositions à quelque noble dame, magnifiquement habillée d'une robe éclatante et parée de superbes bijoux, et l'autre à une jeune fille toute ravissante, toute fraîche, pleine de grâce et de sveltesse, qui « cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements », comme la bergère dont parle Boileau dans son *Art poétique*.

A côté du pouf dont il vient d'être question, il importe de signaler les deux autres massifs exposés par la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, qui renfermaient, entre autres, de magnifiques Calcéolaires, dont les fleurs avaient une grande variété de teintes, et de charmantes Giroflées. En outre, des Cinéraires hybrides doubles étaient très-regardées, à cause de leur originalité. La coloration de leurs capitules n'était généralement pas belle : elle était plus ou moins terne et donnait un peu la sensation du fané ; mais il paraît qu'une intelligente culture de ces Cinéraires les améliore au point de vue de la coloration de leurs capitules. Avant de quitter l'exposition de Vilmorin, je signalerai une plante basse annuelle de la famille des Personées, la Nyctérinie à fleurs de sélagine, que l'on remarquait beaucoup dans l'un des massifs et dans le pouf. C'est une plante pour bordures ou petits massifs. Ses fleurs sont simples et d'un charmant effet : chez les unes, les pétales sont blancs, chez d'autres ils sont rosés, chez d'autres blancs et rosés.

L'exposition d'Azalées de M. Wood était, comme je l'ai dit, véritablement remarquable. Les pieds, vigoureux et beaux, disparaissaient sous les fleurs, dont la coloration, variée, était splendide et d'une chaleur de ton à fatiguer la vue lorsqu'on fixait quelque temps ces superbes arbrisseaux. C'était un véritable éblouissement. Près d'eux, les botanistes regardaient avec plaisir, dans l'exposition de M. Wood, plusieurs touffes d'une belle fougère de la flore normande, l'Osmonde royale, plante assez rare dans notre province.

Quelques Figuiers élastiques, l'un des végétaux producteurs des caoutchoucs du commerce, attiraient, par leur hauteur de plusieurs mètres, les regards des nombreux visiteurs. En réalité, ces pieds n'étaient que de grandes boutures, car le Figuier élastique est un arbre qui atteint de vastes proportions. J'ai vu, tout près d'Alger, dans le jardin

d'Essai du Hamma, une avenue composée d'une espèce voisine, le Figuier de Roxburgh. Ces arbres, aux troncs imposants, montrent ce que peuvent devenir ces magnifiques végétaux quand ils croissent en pleine terre, dans un climat leur convenant.

Les autres expositions qui formaient ce premier concours temporaire, bien qu'elles n'eussent rien de transcendant, n'en étaient pas moins fort réjouissantes pour la vue. Je mentionnerai, entre autres, les Calcéolaires de M. Marie, horticulteur à Rouen. Puis les Anthuriums et les Orchidées, entourés de beaux végétaux à feuillage ornemental, le tout exposé par M. Leleu, l'habile directeur des promenades et des jardins publics de Rouen, le successeur du si distingué et si regretté Émile Varenne, dont je suis heureux de saluer ici la mémoire. Parmi ces Orchidées de M. Leleu, on remarquait surtout l'Oncidium phymatochile et le Phalænopsis à grandes fleurs. Citons encore une intéressante collection de fleurs de lilas, les unes doubles, les autres semi-doubles. Personnellement, je préfère les fleurs simples ; les autres, les doubles surtout, retirant à la grappe une partie de son élégance. Quoi qu'il en soit, cette collection de fleurs coupées, envoyée par MM. V. Lemoine et fils, horticulteurs à Nancy, était fort digne d'être mentionnée dans ce compte rendu. MM. E. Lemaître et Jules Leclerc, horticulteurs à Sotteville-lès-Rouen, avaient exposé : l'un, un beau massif composé de différents végétaux, notamment de Rhododendrons à fleurs richement colorées ; l'autre, une intéressante collection de Pélargoniums. Je viens d'indiquer la plupart des exposants de ce premier concours ; les autres ne valaient pas, à mon avis une mention spéciale dans cette Revue.

Les fleurs dites d'agrément ne servent point seulement à embellir nos jardins, à charmer notre vue et à flatter notre odorat. Elles ont une grande utilité scientifique, car nous autres, naturalistes, nous trouvons dans la variabilité des fleurs cultivées de très-nombreuses et indéniables preuves en faveur de la doctrine de l'évolution, qui, depuis Lamarck, et surtout depuis Darwin, a donné une base inébranlable à la philosophie scientifique. Aussi, en admirant les étonnantes et merveilleuses formes que, par une culture intelligemment conduite, les horticulteurs ont obtenues, savants et amateurs leur crient bravo et leur disent merci.

En résumé, cette première exposition florale méritait certainement le grand succès qu'elle a obtenu auprès des si nombreux disciples de l'épouse de Zéphyre. C'est un bon début, qui nous fait pleinement espérer que les exposants des autres concours d'horticulture seront, comme leurs massifs, couverts de fleurs.

HENRI GADEAU DE KERVILLE.

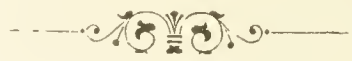

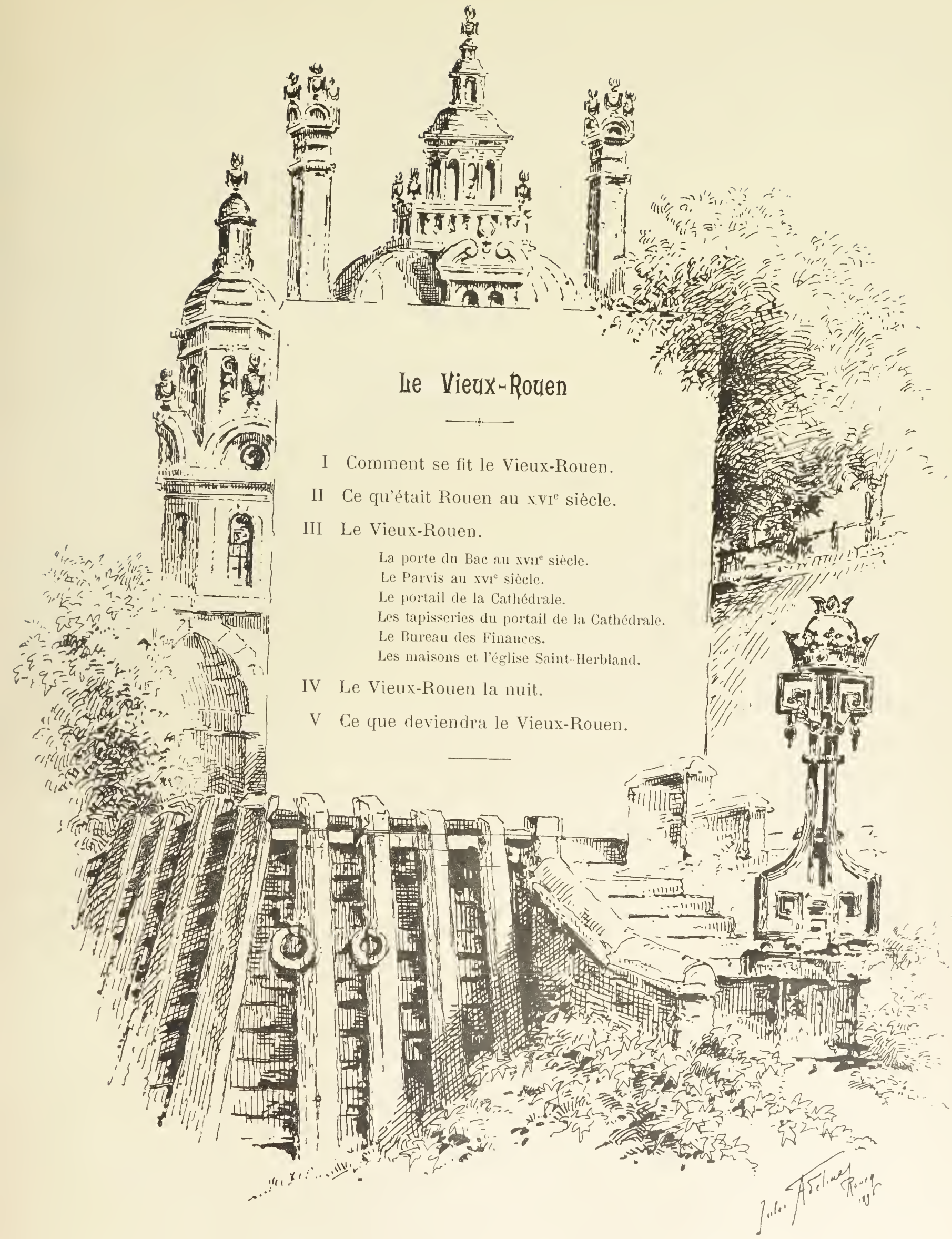

Le Vieux-Rouen

I Comment se fit le Vieux-Rouen.

II Ce qu'était Rouen au XVIe siècle.

III Le Vieux-Rouen.

La porte du Bac au XVIIe siècle.
Le Parvis au XVIe siècle.
Le portail de la Cathédrale.
Les tapisseries du portail de la Cathédrale.
Le Bureau des Finances.
Les maisons et l'église Saint-Herbland.

IV Le Vieux-Rouen la nuit.

V Ce que deviendra le Vieux-Rouen.

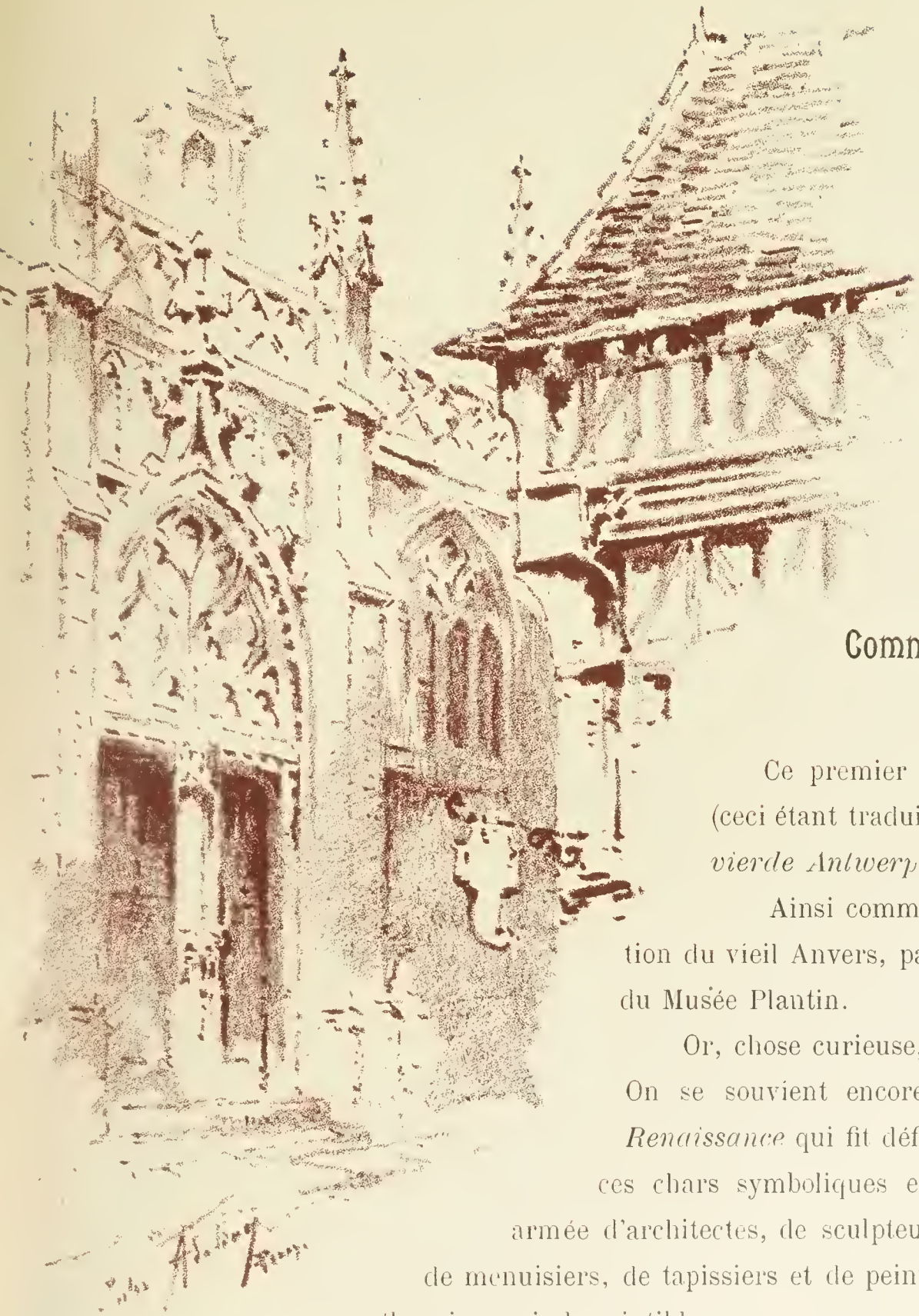

I

Comment se fit le Vieux-Rouen

Ce premier chapitre pourrait aussi être intitulé (ceci étant traduit du flamand) : « *In Augustus* 1892 *vierde Antwerpen een hengeligk feest.* »

Ainsi commence, en effet, la pittoresque description du vieil Anvers, par Max Rooses, l'érudit conservateur du Musée Plantin.

Or, chose curieuse, en 1892 Rouen aussi était en fête. On se souvient encore de ce *Rouen à l'époque de la Renaissance* qui fit défiler dans les grandes rues de la ville ces chars symboliques et allégoriques, auxquels toute une armée d'architectes, de sculpteurs, de charpentiers, de ferronniers, de menuisiers, de tapissiers et de peintres-décorateurs, avait travaillé avec un enthousiasme indescriptible.

Tous avaient rivalisé de zèle et d'activité pour cette manifestation d'une journée seulement. Le lendemain de la fête, tout tombait, en effet, sous le marteau des démolisseurs : les chars gigantesques s'effondraient ; les tapisseries arrachées, les charpentes légères mises à nu étaient rapidement démontées, et, huit jours après, il ne restait absolument rien de ces grandes compositions décoratives qui avaient pourtant coûté tant de peines à leurs auteurs.

Il n'en restait rien : cela n'est pas rigoureusement exact. Il reste des photographies nombreuses — curieux documents indiscutables qui montreront à nos successeurs que l'enthousiasme du public était bien justifié — et il reste aussi, mais en bien petit nombre,

des épaves de fragments décoratifs auxquels certains collectionneurs ont donné asile, aussi bien d'ailleurs que leurs grandes dimensions le permettaient.

M. Max Rooses prétend que les fêtes d'Anvers de cette même année 1892 ne s'étaient pas écoulées — c'était, on se le rappelle, les *Fêtes commémoratives du* 50e *Anniversaire de l'Académie d'Archéologie de Belgique* — que plusieurs personnes songeaient déjà à renouveler ces brillantes reconstitutions du passé dans l'enceinte d'une Exposition qui se construisait déjà rapidement. Et, en effet, en 1894, on construisait le vieil Anvers, — qui fut suivi en 1895 par le vieil Amsterdam — et, dès lors, représenter un quartier de vieille ville dans une Exposition, au lieu d'organiser des fêtes ne durant qu'une journée; créer un décor que la foule puisse contempler pendant plusieurs mois : telle fut, semble-t-il, une de ces choses indiquées tout naturellement pour donner un caractère local bien précis aux Expositions.

L'idée première de ces restitutions de quartiers en plein air et en décor en relief — plâtre et bois, et non en toile peinte — n'était pas partie de cette *vieille Bastille* qui fit courir tout Paris en 1888 et en 1889; elle était inspirée au moins d'une restitution de vieilles maisons, exécutée à Amsterdam en 1886, dont les bâtiments,

" LE VIEUX ROUEN "

Vue d'ensemble (d'après un dessin au lavis de Jules ADELINE)

J. LECERF, IMP.-EDIT.

admirablement *truqués*, s'élevaient près du superbe Musée et avaient été pour nous une révélation de ce que l'on peut obtenir à l'aide du décor en relief. Il nous semblait que cette idée pouvait revenir en France après son tour de Belgique et de Hollande; aussi, en 1894, écrivions-nous au Président du Comité de l'Exposition, qui venait d'être nommé en assemblée générale à l'Hôtel-de-Ville — et au lendemain même de sa nomination — que nous serions heureux de lui soumettre en temps utile le projet d'une reconstitution du Vieux-Rouen qui aurait, suivant nous, le double avantage d'offrir un attrait au public, et surtout de procurer du travail à tout un monde de peintres, sculpteurs et décorateurs, charpentiers, qui avaient déjà donné des gages de leur talent et qui prouveraient ainsi une fois de plus que la province, avec ses seules ressources, peut mener bien des choses à bonne fin.

Le 13 juin 1894, M. Knieder, nous accusant très aimablement réception de notre lettre, nous répondait ceci : « L'idée que vous émettez, de représenter quelques coins du Vieux-Rouen, me paraît excellente en tous points, et lorsque les préliminaires seront terminés, nous reprendrons votre idée. »

Aussitôt, nous songeâmes à faire des dessins; puis, pour mieux donner une idée complète, nous fîmes une petite maquette en carton découpé et en bois, et, coloriant le tout, nous eûmes ainsi ce premier projet qui amusa tant notre ami Georges Dubosc, et qu'il décrivit avec son esprit et sa précision ordinaire dans le supplément du *Journal de Rouen* du 12 mai 1895 — avec un plan s'il vous plaît — et qu'il intitula — ce qui était déjà très flatteur — « *Un clou pour l'Exposition de* 1896. »

En juillet, nous soumîmes ce plan en relief au Conseil supérieur de l'Exposition. Mais nous avions conçu notre projet sur un plan carré; nous avions flanqué la place principale que nous voulions reproduire de deux rues, pour donner un aspect de trois époques de Rouen : la place du Parvis de la Cathédrale au XVIe siècle, la rue du Bac au XVIIe siècle, et la

rue du Gros-Horloge au XVIIIe siècle; nous avions rêvé une galerie de dioramas avec les quais de siècle en siècle; une galerie d'estampes : le Vieux-Rouen par l'image, etc.; quand on s'est laissé entraîner par son sujet, on ne sait pas s'arrêter.

Néanmoins, ce premier projet, nous devons l'avouer, séduisit absolument le Conseil, dont tous les membres nous firent le plus aimable accueil. On nous demanda si nous pouvions réduire ce projet et l'édifier sur le *seul emplacement* disponible, la place Saint-Paul, avec accès par le Champ-de-Mars.

Nous fîmes alors une série de dessins aquarellés à l'échelle de un centimètre par mètre,

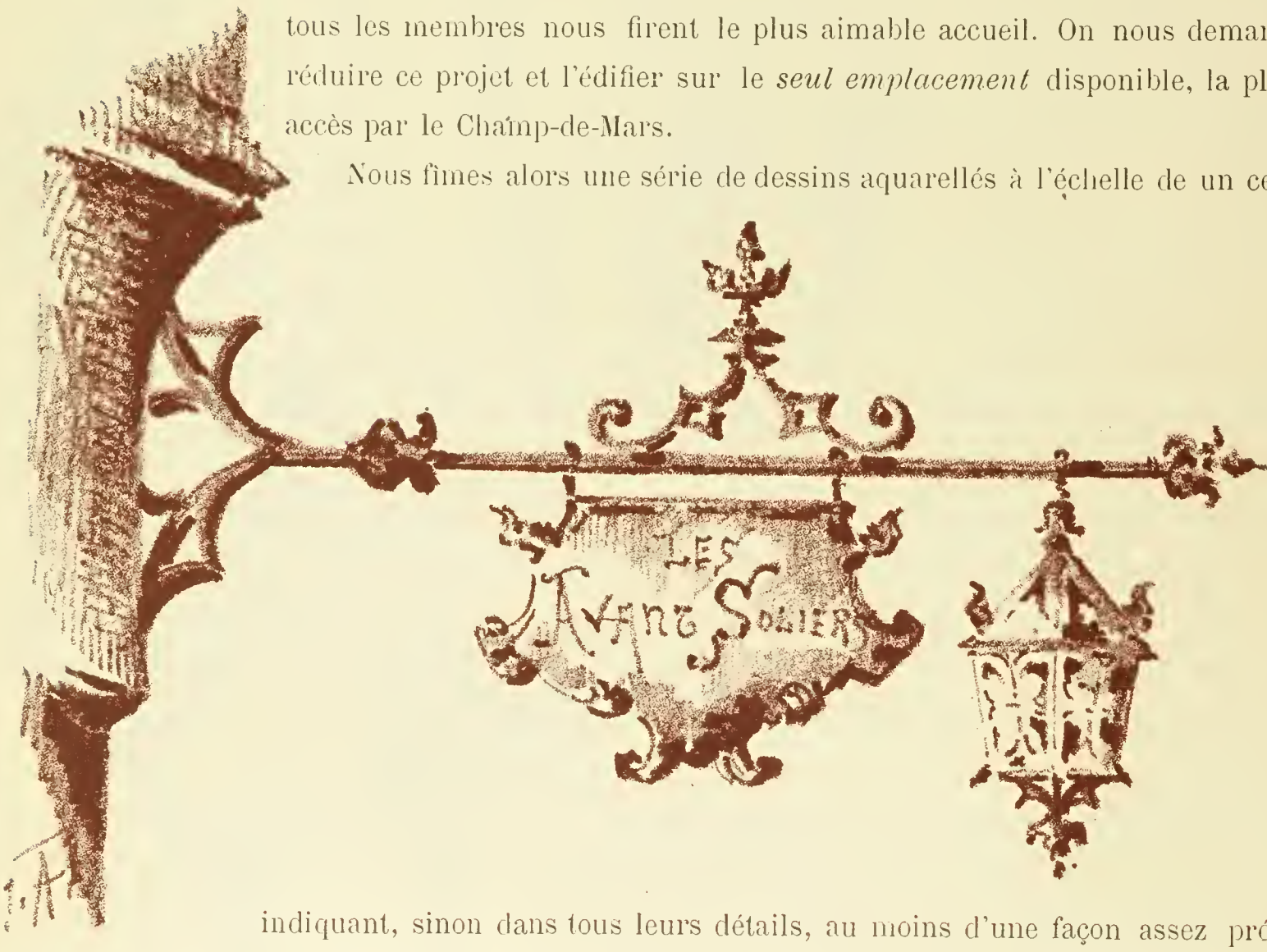

indiquant, sinon dans tous leurs détails, au moins d'une façon assez précise, les parti-pris adoptés, et nous soumîmes en octobre 1895 ces nouveaux plans, qui furent non moins bien accueillis; et après plusieurs séances, le 5 novembre, le Conseil supérieur adoptait le projet de reconstitution du Vieux-Rouen, votait les crédits, et nous confiait la direction et la surveillance des travaux. Quelques jours après, les entrepreneurs signaient leurs marchés, à forfait, avec le Président de l'Exposition. On faisait imprimer à un très petit nombre, chez l'éditeur de cette Revue, des calques autographiés — dont les pierres lithographiques furent effacées immédiatement — calques des dessins aquarellés qui devenaient la propriété de la Commission, et le 1er décembre 1895, après avoir enclos le terrain et tracé sur le sol l'emplacement des constructions projetées, on commençait la mise en place des premières pièces de charpente.

Le principe des décors en toile étant écarté, les toiles étant d'un effet lamentable, même quand elles sont bien peintes, car les effets de lumière *peints* ne sont pas toujours en harmonie avec les effets de soleil réel, et, de plus, les toiles flottant au vent, trempées de pluie

étant promptement détériorées — sans compter les mille et un accrocs inévitables — il fallait confier le Vieux-Rouen à des entrepreneurs spéciaux sachant construire des carcasses en bois destinées à être lattées, plâtrées et couvertes en tuiles ou en ardoises, et supportant les moulages et panneaux en staff et les ornements en zinc simulant le plomb... et le fer.

Tous les travaux de charpente avaient été confiés à M. E. Villette ; ce qu'au vieil Anvers on appelait fort justement « les ornements plastiques », fut confié à MM. Edmond Bonet et fils, sculpteurs. Les pièces de ferronnerie furent demandées à M. Marrou, les meubles à MM. Pouchet et Henri Villette. Les plâtres et la couverture furent exécutés sous la direction de MM. Bougon et Chauvière. Enfin, la peinture décorative fut confiée à MM. Parmentier et Leblond, et les costumes furent exécutés par le costumier de l'Opéra, M. Millet. Et nous devons des éloges sans restriction à tous ces collaborateurs qui ont mené à bien cette œuvre avec un talent et une habileté peu commune, et avec un zèle et un dévouement qui ne s'est jamais démenti.

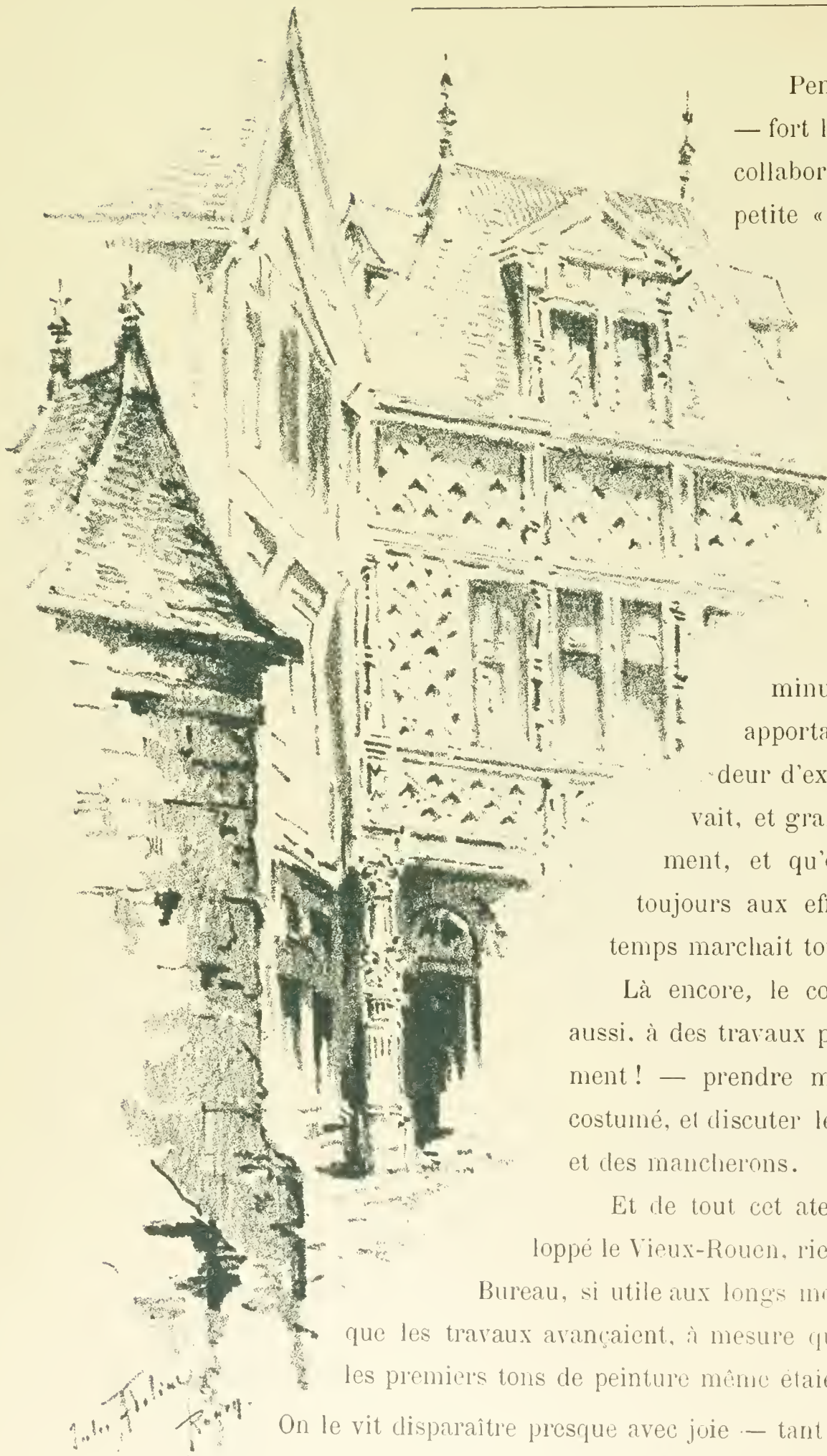

Pendant ces mois de l'hiver 1895-1896 — fort heureusement très clément — tous ces collaborateurs dévoués se succédèrent dans la petite « cahute » de planches que l'entrepreneur de charpente avait édifiée dès le commencement des travaux.

C'était au centre du Parvis que s'élevait cette construction, qu'en vieil amateur d'affiches passionné, celui qui venait d'être chargé de diriger les travaux du Vieux-Rouen avait ornée de quelques Chérets joyeux.

Là se succédèrent, de minute en minute pour ainsi dire, les entrepreneurs apportant d'immenses rouleaux, plans grandeur d'exécution qu'on étalait comme on pouvait, et grands motifs décoratifs esquissés largement, et qu'on discutait rapidement, en songeant toujours aux effets de perspective ultérieurs, car le temps marchait toujours.

Là encore, le costumier de l'Opéra, s'arrachant, lui aussi, à des travaux pressés, vint un jour — un jour seulement ! — prendre mesure au personnel qui devait être costumé, et discuter les colorations et la coupe des trousses et des mancherons.

Et de tout cet atelier provisoire où s'est éclos et développé le Vieux-Rouen, rien n'exista plus dès le mois d'avril. Ce Bureau, si utile aux longs mois d'hiver, devenait gênant à mesure que les travaux avançaient, à mesure que les ossatures se terminaient et que les premiers tons de peinture même étaient étalés.

On le vit disparaître presque avec joie — tant l'ingratitude est facile — et pourtant il avait rendu bien des services..... Mais la date de l'inauguration étant irrévocable, il fallait marcher et ne pas s'attarder en regrets inutiles.

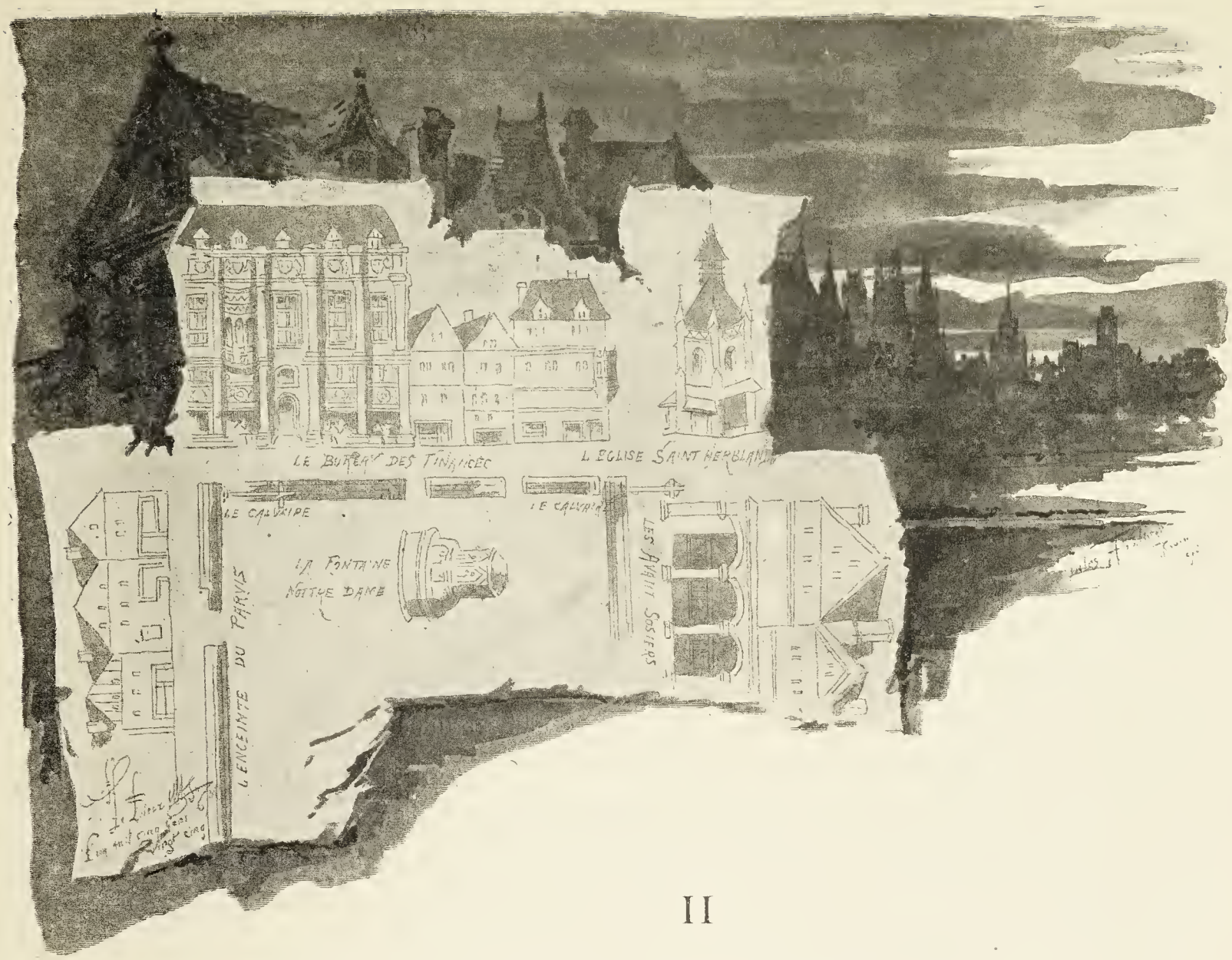

II

Ce qu'était Rouen au XVIe Siècle

On conserve aux archives municipales un manuscrit — *le Livre des Fontaines*, de Jacques Le Lieur — qui est pour l'histoire d'une ville un des plus précieux documents qu'il soit possible de rêver. Ce manuscrit, auquel on donnait autrefois le nom de *Livre enchaîné*, parce qu'il était fixé sur une table à l'aide d'une chaîne et d'un cadenas, représente *tous les édifices et toutes les maisons* qui, au XVIe siècle, s'élevaient de chaque côté des rues où passaient les conduites amenant l'eau aux fontaines.

On a déjà reproduit plusieurs fois des fragments de ce manuscrit précieux, dont les longues bandes de parchemin, se dépliant comme un alphabet enfantin, nous ont légué la plus complète image que l'on puisse souhaiter de différents quartiers de Rouen en l'an 1525.

En 1834, André Potier et E. de la Quérière, et, en 1845, T. de Jolimont, avaient étudié et reproduit les principaux édifices de la ville; nous-même, en 1892, nous avons publié, en une série de vingt eaux-fortes avec texte[1], toutes ces rues et toutes ces ruelles, toutes ces places et ces marchés, toutes ces églises et ces flèches, qui ont fait donner à Rouen, par quelques artistes enthousiastes, le surnom de Ville au Cent Clochers, et dont les admirables

1. Rouen, Lestringant, éditeur.

spécimens architecturaux qui nous restent encore ont fait dans le monde entier une juste célébrité à la vieille capitale de la Normandie.

C'est donc une des places de Rouen, telle que la donne ce manuscrit, avec de très légères modifications, qui est édifiée à l'extrémité du cours Saint-Paul, sur une partie de la place circulaire, en arrière de laquelle se détachent sur le ciel les deux clochers romans d'une église achevée cette année même, d'après les plans de M. Eug. Barthélemy, le fils de celui qui édifia, entre autres jolis bijoux, la délicieuse flèche en pierre de l'église Saint-Maclou.

Mais, même en prenant pour point de départ le manuscrit de Le Lieur, on n'avait que l'embarras du choix. On pouvait prendre soit le Vieux-Marché avec les halles de la Boucherie, et soit aussi ce qu'on appelle aujourd'hui la place de la Pucelle, mais avec la ravissante fontaine qui n'existe plus, soit enfin le Parvis de la Cathédrale.

En décrivant plus loin ce qui se trouve sur le Parvis, on comprendra pourquoi cette place a été choisie de préférence à toutes les autres, et en la visitant on le comprendra mieux encore. L'effet de lumière obtenu en obligeant le visiteur à traverser un passage obscur et voûté, a pour but de dérouter les regards, et malgré soi, quelque prévenu que l'on puisse être des légères modifications de dimensions que l'on a dû faire subir aux monuments représentés, la place du Parvis apparaît telle que la représente ce manuscrit du XVIe siècle, et nous donne l'ensemble d'un admirable Rouen disparu, un Rouen au XVIe siècle, qui a vu se dérouler tant de faits, dont la liste, même incomplète, n'est peut-être pas inutile à rappeler ici.

C'est au XVIe siècle que les solennelles assemblées des Etats-Généraux de province, dans la grande salle de Saint-Oüen (1577), et le Concile provincial de 1581, tenu sous la présidence du Cardinal Charles de Bourbon, ont accompagné les émeutes des Religionnaires et les scènes tumultueuses entre huguenots et catholiques exaltés (1570-1576).

Les Processions de nuit des Pénitents ont alterné avec ces entrées royales ou ces cortèges princiers dont les relations éblouissent encore, comme l'a si bien dit Paul de Saint-Victor, car ces personnages habillés de drap d'or et de toile d'argent, ces profusions de perles, ces pluies de bijoux, ces mascarades et ces cavalcades, ces tournois et ces joutes nautiques, tout cela, c'est le luxe, sinistre à force d'être excessif, d'une orgie romaine.

A ces spectacles brillants succèdent des famines et des pestes, et les rues de Rouen, parcourues naguère par de brillants cavaliers, et redevenues silencieuses, ne voient leur solitude troublée que par ces sinistres marqueurs, vêtus de bleu, traçant une croix blanche sur les maisons des pestiférés, et, en 1521, cinquante mille personnes sont enlevées par le terrible fléau.

Ouragans et inondations succèdent à ces pestes et à ces famines.

Et au milieu de tout cela, la Mascarade des Conards parcourt la ville ; c'est une fantas-

tique et burlesque procession de plus de deux mille cinq cents personnages diversement accoutrés. Les ébats et joyeusetés des clercs de la Basoche, les « monstres » des suppôts de la Régence, les comédies et les farces sont les éclats de rire du siècle.

Mais bientôt revient la note lugubre : les criminels trimballés demi-nus par la ville, tenaillés de tenailles chaudes jusqu'à ce que leurs membres soient arrachés.

On fait bouillir vifs les faux-monnayeurs et les voleurs, et une ordonnance royale (1534) crée le supplice de la roue, sur laquelle les condamnés, rompus vifs, seront laissés pour vivre autant qu'ils pourront vivre. On ouvre la gorge aux blasphémateurs, on leur perce la langue d'un fer chaud, et les supplices n'ont pas toujours lieu sur la place du Marché-aux-Veaux.

On semble s'ingénier à offrir à chaque carrefour ce spectacle terrible : place de la Croix-de-Pierre, on brûle vif (1528) un disciple de Luther; sur les quais (1539), un joueur de dés est battu de verges. On brûle des bergers convaincus de sorcellerie (1540) ; un prêtre qui a mutilé une hostie est étranglé à la Vieille-Tour (1555). Parfois, deux quartiers se partagent le spectacle du supplice : sur l'aître Notre-Dame, on dégrade un prêtre condamné pour hérésie (1533), et sur le Vieux-Marché, on l'étrangle et on le brûle. On brûle vive encore une femme qui a épousé l'assassin de son mari.

Et au milieu de ces supplices, de ces bûchers qui flambaient presque journellement, ce sont des mascarades folles et des entrées somptueuses, des conciles, des assemblées et des lits de justice où se déploie encore la pompe royale. Puis, les vaisseaux du Roi viennent hiverner dans le port de Rouen, et, en 1547, une flotte de seize galères royales part de là pour tenter une expédition en Ecosse.

Pendant ce temps, cependant, d'habiles artisans travaillent avec ardeur. La fabrication des étoffes de soie, des draps d'or et d'argent, s'introduit vers le milieu du siècle, et plus de deux mille cinq cents tisserands en soie vont produire ces luxueuses étoffes dont, pendant deux siècles encore, la fabrication sera florissante.

Et Rouen, au XVIe siècle, voit aussi de nouveaux édifices se construire ou s'achever.

On reconstruit en 1503, et on achève trente ans plus tard, cette église Saint-Nicolas, dont il ne reste plus rien. Dès les premières années du siècle (1505-1507-1508), et à peu de distance l'une de l'autre, on entreprend la construction de l'Hôtel abbatial de Saint-Ouen, une merveille disparue, et de l'Hôtel du Bourgtheroulde et de la Cour des Aydes ou Bureau des Finances, deux bijoux dont on ne se préoccupe pas assez, que le temps et les hommes ont épargnés jusqu'à ce jour, mais sur lesquels, cependant, nous devons veiller pieusement.

On agrandit déjà le Palais-de-Justice (1526) et on achève le grand portail de la Cathédrale (1530).

On édifie l'élégante pyramide en charpente et en plomb de Saint-Maclou (1511-1520), la tour de l'église Saint-André (1542) et le clocher de Saint-Martin-du-Pont (1525-1544), dont

1 Clochers de la chapelle des Jacobins, rue de Fontenelle, et de l'église Saint-Eloi.

2 Flèches de Saint-Sauveur et de Saint-Michel (sur le Vieux-Marché), églises supprimées en 1791.

3 Tours du Vieux-Château, dont il ne reste plus aujourd'hui que le donjon ou tour Jeanne d'Arc.

4 Saint-Vincent, dont la tour ne fut bâtie qu'au XVIIe siècle.

5 Saint-André, dont la tour seule existe encore.

6 Le beffroi du Gros-Horloge avant la construction du dôme et du campanile qui existent actuellement.

7 La chapelle des Cordeliers.

8 Saint-Laurent, dont la flèche fut démolie en 1810.

9 Notre-Dame de la Ronde, près la rue Thouret; église démolie en 1793.

10 Saint-Pierre-du-Châtel (rue Nationale) et Saint-Cande-le-Jeune (rue aux Ours).

11 L'église Saint-Herbland.

12 La tour Saint-Romain et la tour de Beurre.

13 L'église de Saint-Martin-du-Pont, à l'entrée de la rue Grand-Pont, démolie en 1800.

14 La tour centrale de la Cathédrale avant la flèche de Robert Becquet (1544), brûlée par la foudre le 15 septembre 1822 et remplacée par la flèche actuelle, d'après les dessins d'Alavoine.

15 La tour de l'église abbatiale de Saint-Ouen, devenue église paroissiale en 1791.

16 Saint-Cande-le-Vieux, près la fontaine Lisieux, église démolie en 1796.

17 Saint-Maclou avec son ancienne flèche rasée en 1796, et remplacée en 1868 par la flèche actuelle.

18 Saint-Vivien.

19 Abbaye Sainte-Catherine et chapelle Saint-Michel.

ROUEN AU XVIE SIÈCLE

Vue d'ensemble de la ville, d'après les documents fournis par J. Le Lieur (1525)

A Vieux Palais. — Forteresse construite en 1420 par Henri V d'Angleterre.

B Porte Saint-Eloi.

C Porte de la Vicomté.

D Porte Saint-Vincent ou porte Harenguerie.

E Porte du Crucifix (entrée de la rue Neuve-des-Iroquois, aujourd'hui rue Jacques Le Lieur).

F Porte Grand-Pont et Pont construit par l'impératrice Mathilde. Ce pont, déjà rompu en 1525 et relié aux murailles par une charpente en bois, cessa définitivement d'être praticable en 1564, et on traversa la Seine à l'aide d'un bac établi près la porte Saint-Cande. Ce pont était édifié à l'endroit où se trouvait le Pont-Suspendu construit en 1836, et remplacé à son tour par le pont Boieldieu construit en 1888.

G Porte Saint-Cande-sur-Seine qui, en 1564, prit le nom de porte du Bac; fut reconstruite sous Louis XIII en 1615, et démolie en 1816.

H Petit château construit en 1419 pour remplacer la Barbacane qui défendait, dès 1204, l'entrée du pont, et était édifié à peu près au centre de la place Sadi-Carnot.

I Faubourg d'Emendreville, aujourd'hui Saint-Sever, et clocher de la chapelle des Jacobines ou des Amurées.

J Porte Jehan Le Cœur (entrée de la rue Malpalu).

K Porte et tour Guillaume Lion, remplacées en 1749 par la porte qui existe encore à l'entrée de la rue des Arpents.

Le Lieur, avec une précision de dessin vraiment exquise, semble avoir pris plaisir à détailler les ornements de plomb ajourés et la silhouette élégante.

Puis, on « bâtit » l'arcade de la Grosse-Horloge (1527), on reconstruit la Halle aux Drapiers (1542) et on reconstruit encore ou on répare les portes Cauchoise et Saint-Hilaire, les bastions et les boulevards du Vieux-Palais (1579). A l'intérieur de la Cathédrale, on accole aux fenestrages de la chapelle de la Vierge ces deux immenses tombeaux de Louis de Brézé et de Georges d'Amboise, ces mausolées de marbre et d'albâtre dont les figurines délicieuses ont été ciselées avec amour et dont l'ornementation est d'une prodigieuse richesse.

Tels furent les épisodes principaux de ce XVIe siècle, — de cette brillante époque de Rouen dont un petit coin vient d'être évoqué et va revivre quelques mois, grâce au Conseil supérieur de l'Exposition de 1896.

La grande vignette, que nous avons accompagnée d'une légende des plus complètes — sans tomber toutefois dans l'extrême minutie à laquelle on eût pu facilement se laisser entraîner, à cause de l'abondance des documents à mettre en valeur — la grande vignette qui occupe une double page de ce chapitre est d'ailleurs destinée à donner l'aspect de toute la ville au XVIe siècle.

Une grande miniature, conservée aujourd'hui au Musée-Bibliothèque — restaurée, hélas! il y a une cinquantaine d'années, et qui, par suite, nous apparaît aujourd'hui rehaussée de touches gouachées d'une fraîcheur de ton invraisemblable—nous fait connaître, néanmoins, assez exactement l'aspect de Rouen à cette époque.

Jacques Le Lieur avait conçu cette vue comme le véritable frontispice de son curieux manuscrit; il avait songé, avant de donner le détail de toutes les rues, à donner un aspect d'ensemble, et sans nul souci de la perspective — on ne s'en préoccupait que fort peu en ces temps heureux pour les vignettistes, où avec la plus parfaite sérénité on représentait une figure à cheval dépassant de beaucoup les toitures d'un château-fort — sans nul souci de la perspective, répétons-le, mais avec la préoccupation cependant d'une exactitude relative dans les détails principaux, Le Lieur a donné une vue de Rouen, prise de Saint-Sever, qui nous a permis — traduite pour ainsi dire « du vieux Rouennais en moderne » — de présenter d'une façon plus intelligible pour tous une vue de notre ville, prise de Saint-Sever, jadis Emendreville. Ah! nous sommes loin des quais actuels, des talus bien dressés, des maisons bien régulières. Ah! nous sommes loin aussi des steamers aux panaches de fumée, des grues sifflantes, des sirènes assourdissantes et des tas de marchandises s'élevant en gigantesques monceaux, véritables collines, que les locomotives remorquant de longs trains de wagons lourdement chargés contournent, traversant successivement des pays fantastiques aux montagnes blanches comme de la craie, puis brusquement noires comme de l'encre, sans compter les pyramides de futailles ou les amoncellements de poutres et de poutrelles brochant sur le tout.

Ah! oui, nous sommes loin de tout cela; le fleuve plus large, dont les berges plates disparaissent insensiblement en pente douce, n'est sillonné que par de lourdes galiotes ou de fines caravelles. Leurs coques — que sur le dessin Le Lieur semble avoir peintes avec du goudron — lourdes et informes sembleront enfantines aux constructeurs de navires d'aujourd'hui, qui, le compas à la main, ne reculent pas devant les épures compliquées, pour effiler les contours en appliquant des formules dont la vue seule suffit à donner le vertige aux profanes. Soit, ces navires sont barbares! mais, était-il aussi barbare, l'aspect de la ville? Sans doute nos quais bien éclairés d'aujourd'hui sont, la nuit, d'une poésie bien pénétrante. Vue du milieu du fleuve, cette longue file de lumières bien alignées, se prolongeant à l'infini, se reflétant dans l'eau et se perdant parfois dans la brume, donne une sensation grandiose que les quais d'autrefois ne donnaient pas.

Eux, toujours sombres, mal entretenus, pittoresques à plaisir, avec leurs fondrières se créant chaque jour, ils eussent pourtant donné aux chercheurs de premiers plans des satisfactions sans nombre. Mais il est probable que personne, sauf les marchands venus des pays lointains et veillant d'un œil jaloux sur leurs marchandises jusqu'à ce qu'elles fussent déposées en lieu sûr, il est probable que personne ne se hasardait sur ces étroites langues de terre longeant de hautes murailles percées de portes soigneusement verrouillées. On aurait eu beau crier à l'assassin, il n'est pas bien sûr que le veilleur, dont l'unique lanterne donnait un point lumineux à la meurtrière de la tourelle, eût daigné se déranger pour si peu de chose.

C'était un des côtés pittoresques mais désagréables du XVIe siècle; mais, pour quelques petits ennuis de ce genre, que de jolies compensations.

Songe-t-on au spectacle admirable de cette ceinture de murailles entrecoupées de quelques portes donnant accès sur les quais? Et au-dessus de cette ceinture représentons-nous par la pensée tous nos édifices, tous nos clochers, toutes nos pyramides, toutes nos églises se dressant de toute leur hauteur vers le ciel, paraissant encore plus grands au milieu des maisons basses qui les enserrent, paraissant plus riches encore au-dessus des toitures de tuiles aux versants moussus.

Lorsque au loin, dans les plaines de Saint-Sever ou sur les plateaux du côté du Nord, cette masse de clochers étroitement pressés les uns contre les autres apparaissait brillamment éclairée, les dentelures se découpant au soleil paraissant plus délicates encore, les fines aiguilles aux facettes lumineuses paraissant aussi plus éclatantes, l'effet devait être incomparable, l'attraction irrésistible. Est-ce à dire qu'à cette époque tous les édifices étaient terminés et parachevés? Oh! que non pas — et c'est peut-être là un de ces détails sur lesquels il faut insister pour donner une preuve de l'exactitude des documents donnés par Jacques Le Lieur.

Ce qui frappe tout d'abord dans cette vue d'ensemble de la ville, n'est-ce pas la Cathédrale sans flèche? Et la Cathédrale de Rouen sans flèche, n'est-ce pas fait pour dérouter au premier abord?

Eh bien! au contraire, cet échafaudage informe qui surmonte la tour centrale de notre Cathédrale, et que le dessinateur a fidèlement reproduit, c'est une des preuves les plus évidentes de le conscience du miniaturiste. En 1514, la flèche de la Cathédrale construite par Enguerrand (1228), et qui n'avait pas moins de 411 pieds de hauteur, est brûlée, le feu ayant été communiqué à la charpente trois fois séculaire par quelques étincelles échappées du réchaud des plombiers. Deux ans après, Rouland le Roux établit une charpente provisoire sur la lanterne — or Le Lieur dessina en 1525 — et en 1542 on commence, par les ordres de Georges d'Amboise, et pour la terminer en deux années à peine, cette pyramide de Robert Becquet, dont la construction n'avait pas employé moins de 3,472 pièces de bois, qui mesurait 396 pieds de haut, et qui devait être incendiée par la foudre en 1822. Cette flèche pittoresque au premier chef, que Bonnington a vue si bien, qu'il a su envelopper d'une atmosphère si lumineuse dans ses lithographies si brillamment colorées, c'était une des caractéristiques de Rouen au XVIe siècle et du Rouen disparu. Elle a été remplacée par ce que nous voyons aujourd'hui, par la flèche en fonte ajourée d'Alavoine — qui est juste la moitié de cette Tour Eiffel tant renommée, soit dit en passant — qui est encore une caractéristique du Rouen moderne, et est aussi un trait-d'union pour ainsi dire entre les splendeurs des artistes du passé et l'habileté des constructeurs d'aujourd'hui.

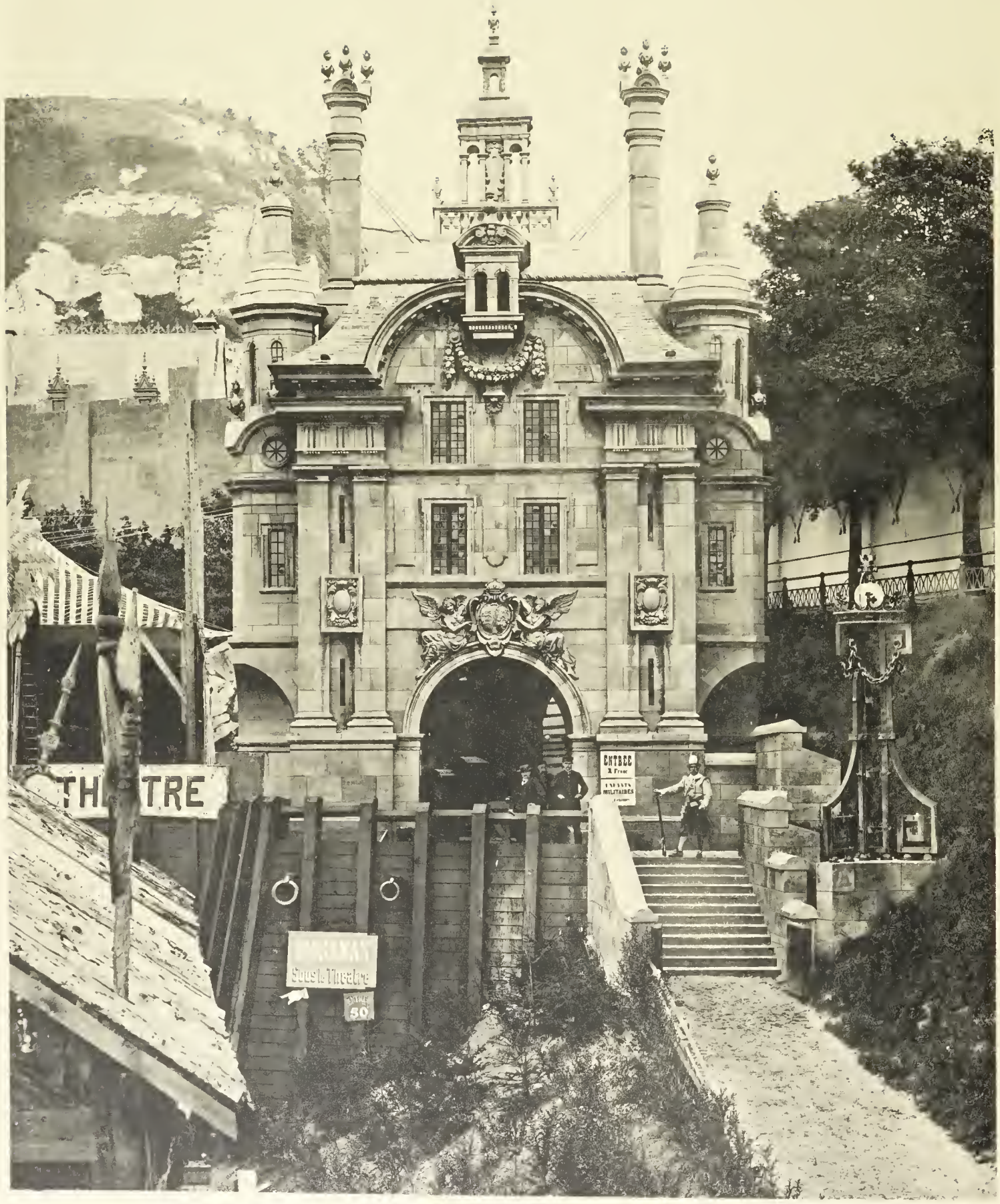

LE VIEUX-ROUEN

LA PORTE DU BAC

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

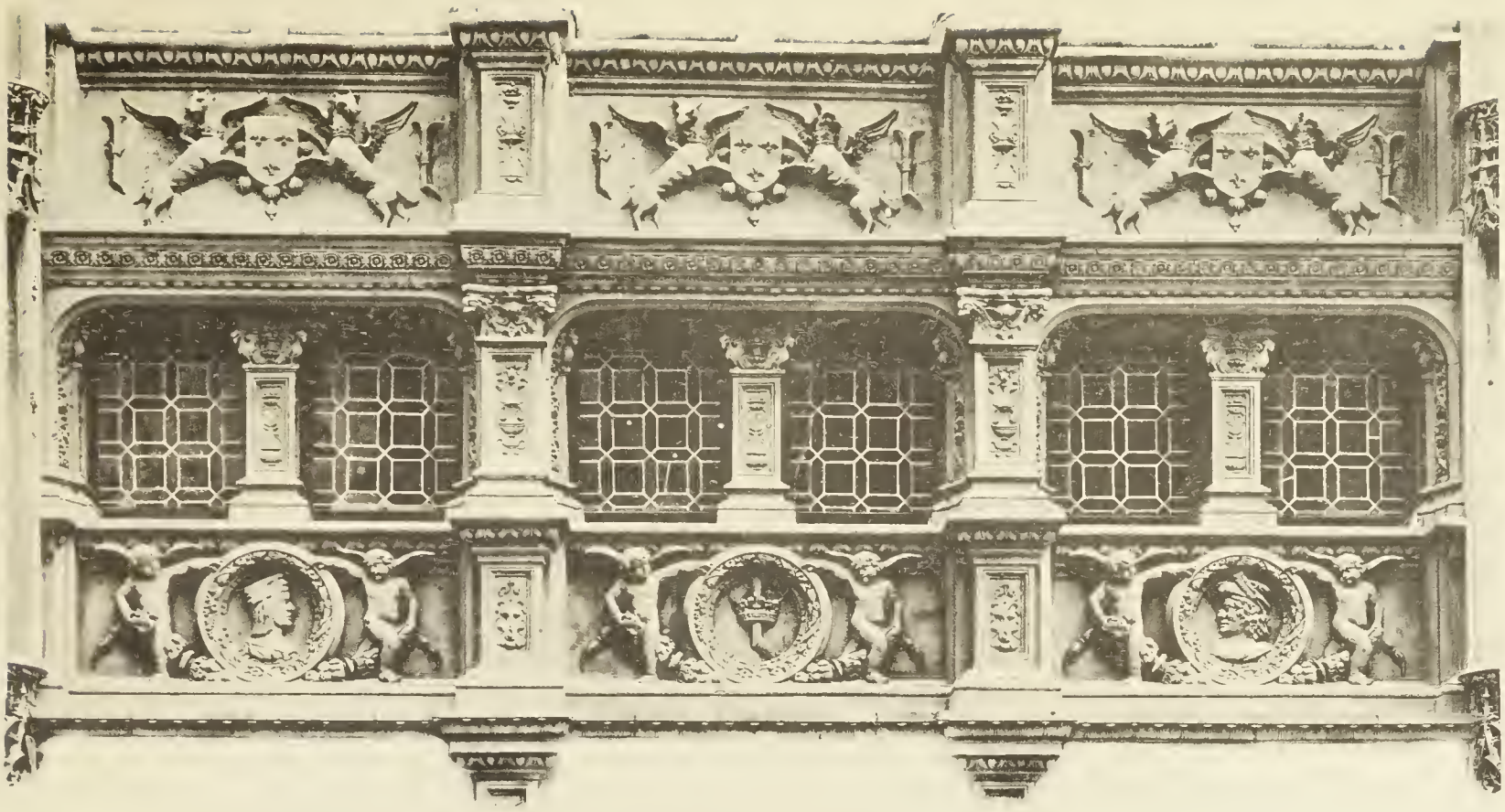

L'Entresol du Bureau des Finances

III

Le Vieux-Rouen

La Porte du Bac au XVIIe siècle

L'entrée du Vieux-Rouen est annoncée par la Porte du Bac.

C'est une construction de P. Hardouyn (1610), c'est une porte Louis XIII avec son profil élégant et ses combles, avec son campanile ajouré, et ses cheminées avec des frontons surmontés de pots à feu.

Des pilastres avec cartouches supportent l'entablement. Au-dessus de la baie voûtée, deux figures ailées soutiennent les écussons de la province et de la ville. Les fenêtres sont vitrées de carreaux verts minuscules, les tourelles se terminent en trompe. A l'estacade des quais sont scellés de gros anneaux de fer, et, en avant de la porte, sur un massif de pierre, au pied du petit mur qui borde l'escalier, un grand fanal de fer à volutes, dont le dessin est inspiré du joli fanal du square Saint-Roch au Havre — fanal qui, autrefois, était près de la fameuse tour François Ier — est terminé par une de ces immenses couronnes fleuronnées au milieu desquelles de grands brasiers ou des torches enflammées projetaient jadis au loin leurs lueurs directrices.

La Porte du Bac n'existe plus depuis longtemps. Dès les premières années du siècle elle était réduite — les vues de cette époque en font foi — à l'état de masse informe ; les

dessinateurs et les graveurs nous l'ont représentée maintes fois ainsi, privée de son comble, de son campanile et de ses cheminées.

La toiture en terrasse bordée d'une balustrade de fer, les entablements détruits, les sculptures déjà frustes, de plus, crime impardonnable, un défaut d'alignement lors de l'agrandissement des quais en 1810, il n'en fallait pas plus pour faire disparaître la vieille porte, reconstituée aujourd'hui.

Sous la voûte se tiennent, comme autrefois, des soldats armés du mousquet, salade en tête et portant sur leur justaucorps les armes de la Ville, brodées en or et couleur.

Le Parvis Notre-Dame au XVIe siècle

La porte franchie, un étroit passage mène de cette porte à l'aître Notre-Dame ; ce passage longe de petites bicoques aux fenêtres vitrées de vieux carreaux, puis bientôt on s'engage sous un passage voûté. On entre ainsi dans le soubassement de la Cathédrale, on se trouve sous une voûte ogivale à peine éclairée par des ouvertures grillées, et au tournant de ces ogives surbaissées que viennent rompre des masses de contreforts bizarrement enchevêtrés, on débouche sous le portail de la Cathédrale et on a devant soi l'ensemble du Parvis tel qu'il était au XVIe siècle.

Les Portails de la Cathédrale

Le grand Portail et le petit Portail de la Cathédrale, restitués avec la plus rigoureuse exactitude par MM. Edm. Bonet et fils, montrent l'habileté et la conscience artistique des sculpteurs. Les mille et un détails de ces arcatures délicates ont été rendus et modelés à nouveau avec un soin extrême, et le peintre-décorateur aidant, l'illusion est complète.

C'est la base seule des portails qui a été reproduite en relief ; au-dessus, des tapisseries, dont nous parlerons plus loin, complètent la décoration.

Mais dès la sortie, l'œil embrasse tout l'ensemble du Parvis, et il n'est peut-être pas sans intérêt, le premier moment de surprise passé, de dire quelques mots des moyens d'exécution de cet ensemble.

Lorsqu'on arrive sur le Parvis, si on a la sensation du réel, il n'en faut pas moins songer que tout cela est *truqué ;* et comme en général on est assez friand de faire un tour dans les *coulisses*, il n'est peut-être pas inutile de dévoiler ici les procédés d'exécution de ces décors en relief.

LE VIEUX-ROUEN

LE PARVIS DE LA CATHÉDRALE

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

D'abord un squelette en charpente était nécessaire — squelette formé de pièces de bois destinées à rester toujours apparentes et à donner l'illusion du réel, et aussi formé de combinaisons de poutres et de poutrelles destinées à être recouvertes de plâtre ou de staff.

Dans la mise en œuvre de ces premières charpentes si nécessaires, et d'où dépendait la réussite de l'œuvre, nous devons rendre justice au dévouement et à l'habileté de l'entrepreneur de charpente, M. Villette; aidé de contre-maîtres très intelligents, MM. Sailly et Tassery, il sut interpréter fort bien les dessins où les croquis crayonnés au hasard, sur un pan de mur ou sur un pan de bois, que nous leur indiquions rapidement, nous préoccupant surtout des effets de perspective ultérieurs.

Ces squelettes terminés, vint alors le tour de MM. Bonet et fils qui, aidés pour les surfaces plâtrées par M. Bougon, durent donner à ces carcasses ajourées l'aspect solide. Des lambris de plâtre sur lattis jointifs et non de plâtre uni et *fignolé*, mais laissé rugueux pour mieux accrocher les teintes, étant destinés à devenir des murailles de pierre. Mais pour rendre l'ensemble encore plus pittoresque, il fallait mettre en faux aplomb un certain nombre de maisons du Vieux-Rouen, et voici comment on procéda.

La charpente des maisons du côté nord du Parvis étant mise en place fut soigneusement calée et édifiée sur un plan rigoureusement horizontal, et les trois façades furent reliées entre elles. Ceci fait, on enleva les cales, non pas d'un seul coup, mais successivement et dans un certain ordre; en un mot, on simula un affaissement du sol; et en procédant méthodiquement, on vit les façades s'incliner l'une sur l'autre, et les pans de bois, sous cet effort continu, devinrent ventrus et pittoresques à plaisir. Lorsque le résultat fut jugé satisfaisant, on relia à nouveau les façades ainsi décrochées, on boulonna fortement les pièces de charpente.... on avait réalisé en quelques minutes les affaissements de sol des temps passés, qui ont demandé des siècles.

Mais ce procédé de pittoresque n'était pas applicable à toutes les maisons, et d'ailleurs l'effet eût été trop monotone. Aussi, pour les maisons sur avant-soliers, on eut recours à un autre moyen. On édifia les gros piliers, — très droits, — mais on les forma de forts madriers étroits; puis, toujours avec la préoccupation de rappeler un affaissement du sol dans une direction donnée, on simula avec des tringles l'inclinaison d'un gros pilier ayant commencé un mouvement de torsion, et les autres piliers, plus ou moins inclinés successivement suivant le mouvement général, furent transformés en grosses masses carrées d'obliquités diverses; enfin, lattés et plâtrés, leurs larges surfaces, d'une blancheur immaculée, furent ensuite métamorphosées en pans de vieux chêne par les soins du décorateur. Pour les lambris en plâtre, pour les moulures formant saillies *poussées* à l'aide de profils découpés, rien de nouveau à signaler. Certaines parties du Vieux-Rouen ont été faites suivant l'usage et avec le même soin que pour les constructions réelles qui doivent durer de longues années.

Le petit Portail de Notre-Dame

Mais, pour les façades très ornementées, pour la façade du Bureau des Finances d'abord, et pour les bases du Portail de la Cathédrale, ce furent les panneaux de staff qui durent être employés exclusivement. On sait que le staff consiste tout simplement en un mélange de plâtre et de chanvre que l'on coule dans les moules : une couche très mince de plâtre liquide, une couche de filaments de chanvre, soigneusement étendus, une nouvelle couche de plâtre et ainsi de suite. A l'aide de ces couches alternées durcissant ensemble, on obtient des panneaux très légers qui, consolidés avec des tringles de bois, peuvent résister à des chocs même violents et sont d'un maniement très facile. Toute la façade du Bureau des Finances est ainsi formée de panneaux superposés. Elle a été montée — et elle pourrait être démontée — avec la plus grande facilité, tous les panneaux se décomposant suivant les grandes lignes architecturales du monument.

Il en est et pourrait en être de même, soit dit en passant, des Portails de la Cathédrale, de la maison Renaissance à décoration de caissons, et des autres parties où les motifs de sculpture dominent.

Mais, pour obtenir ces panneaux de staff, il faut des moules, et pour avoir des moules il faut des modèles.

Mouler ou estamper la Cathédrale ou le Bureau des Finances, il n'y fallait pas songer. La Cathédrale, parce que c'est un monument historique, et que l'Etat n'autorise le moulage que pour son Musée du Trocadéro ; le Bureau des Finances, parce qu'il est trop fruste d'abord

LE VIEUX-ROUEN

LE PARVIS, LA FONTAINE ET LES PORTAILS DE NOSTRE-DAME

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

et qu'il est reproduit à une échelle un peu moins grande que l'original, très peu cependant; tout au plus put-on, grâce à l'autorisation du propriétaire, estamper quelques moulures destinées à servir de renseignements.

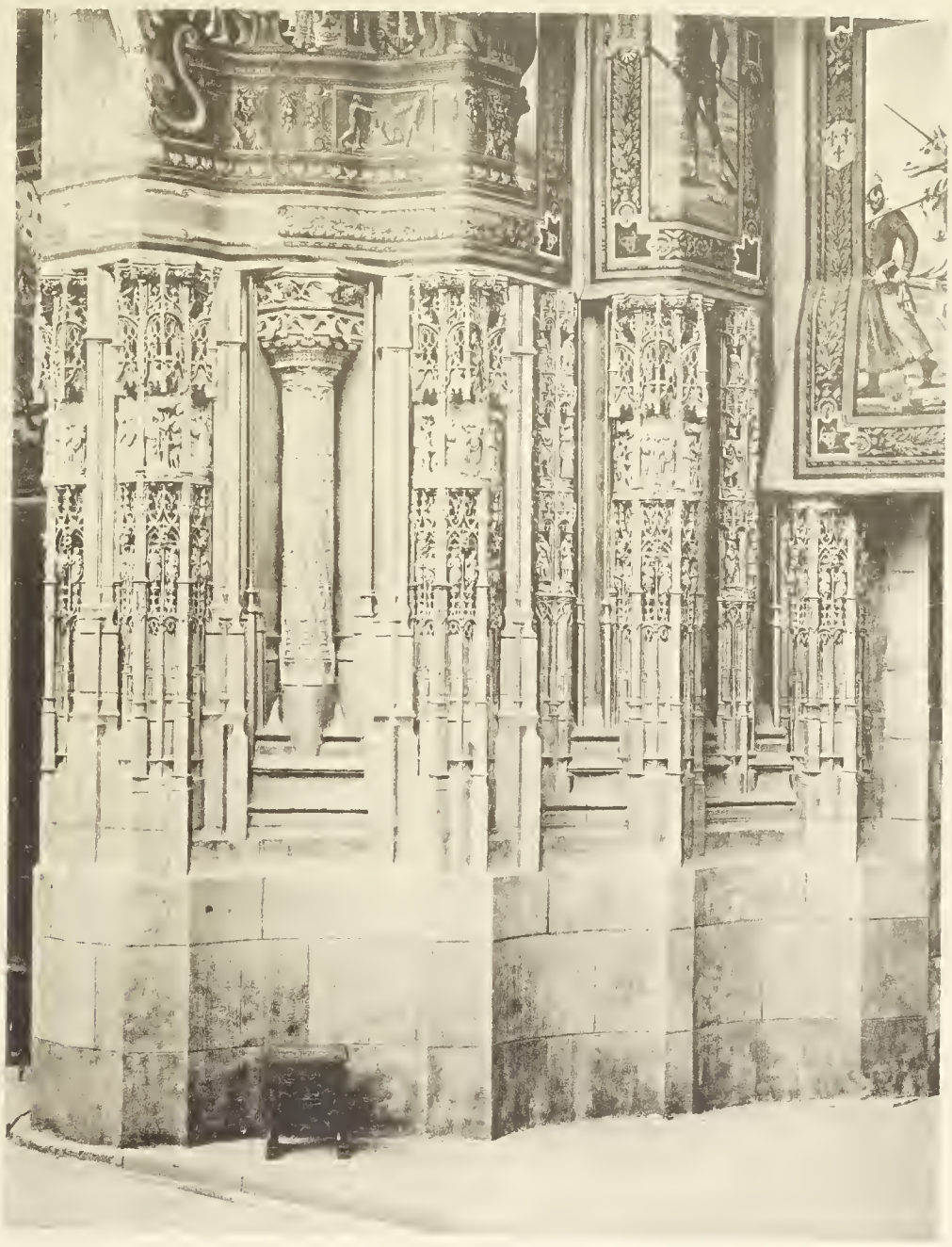

Le grand Portail de Notre-Dame

Dans ces conditions, et pour se procurer les modèles, M. Edm. Bonet n'hésita pas devant la formidable besogne, — nous devons lui rendre cette justice. Les profils étant relevés et redessinés, il fit *modeler* le tout à nouveau dans ses ateliers. Pendant plusieurs mois, une armée de modeleurs reproduisit en terre glaise les fines arabesques, les statuettes, les médaillons, les bas-reliefs; et pour les détails d'une extrême finesse, comme dans le grand Portail de la Cathédrale, par exemple, il fit exécuter en cire les arcatures délicates, les crochets minuscules, et restaura tout ce petit monde lilliputien qui meuble les niches du Vieux-Rouen et qui, sur la place de la Cathédrale actuelle, n'existe que décapité, mutilé et absolument méconnaissable. Ces modèles faits, coulés en staff, ajustés avec soin par fragments, furent apportés de l'atelier prêts à poser, et c'est ainsi que furent édifiés ces deux Portails de la Cathédrale que nous devons signaler tout particulièrement comme un travail artistique des plus précieux et dont tout le mérite doit être reporté sur le courageux sculpteur qui n'a pas reculé devant cette besogne effrayante de Titan, faisant la navette sans discontinuer de son atelier de l'île Lacroix à la place Saint-Paul, surveillant chaque jour la mise en place de quelque morceau achevé, pendant que la pléiade des mouleurs continuait à monter de nouveaux pilastres ou à ajuster de nouveaux reliefs.

Les Tapisseries de la Cathédrale

Au-dessus du Portail, on a fait faire des imitations de tapisseries du temps. Ceci demande quelques explications qu'il est temps de donner.

C'est la « Déduction du somptueux ordre, plaisants spectacles, etc., dressés par les citoïens de Rouen, ville Métropolitaine du païs de Normandie », qui se vendait à Rouen en 1551 « chez Robert Le Hoy, Robert et Jehan ditz du Gord, tenant leurs boutiques au Portail des Libraires », et reproduisait en de nombreuses gravures sur bois admirablement composées les magnificences du cortège allégorique qui défila devant le roi Henri II, en 1550, qui a servi de thème au décorateur pour exécuter les tapisseries qui décorent les bases du Portail de la Cathédrale.

Dans l'impossibilité où on se trouvait de reproduire en moulage de plâtre ou de staff l'élévation de la façade de la Cathédrale, il fallut songer à une décoration à la fois riche et colorée et inventer des motifs de tapisseries. Après avoir songé à fac-similer quelques-unes des belles tapisseries de la Cathédrale, qui, à de certains jours, enveloppent les piliers de la grande nef et donnent à la Métropole un aspect de fête, nous dûmes renoncer à cette première idée, car les tapisseries n'étaient point à l'échelle de notre façade.

Au lieu d'inventer, nous mîmes alors sous les yeux du décorateur les bois gravés de cette Entrée royale connue de tous les bibliophiles, et après avoir discuté ensemble le choix des sujets, nous choisîmes sept vignettes que M. Parmentier entreprit sur-le-champ de mettre à l'étude. Il lui fallut d'abord composer de grands cartons au fusain en cherchant à préciser les indications de la vignette, puis composer des bordures avec attributs (armes de France, croissants enlacés) et cartouches pour recevoir les dates ou de courtes légendes. Les cartons terminés avec de nombreux repentirs et des retouches de détail inimaginables, il fallut piquer les cartons, décalquer sur toile et fixer le tracé définitif.

On a choisi une toile à gros grain, spécialement réservée aux imitations des tapisseries fort à la mode depuis quelques années pour les décorations des salles à manger, et on a peint avec des couleurs à l'essence tous ces panneaux qui représentent ainsi une grande partie de l'entrée de Henri II. Ces restitutions de M. Parmentier sont donc comme d'importants fragments d'une suite de tapisseries qui *auraient pu être faites* vers la seconde moitié du XVIe siècle pour conserver le souvenir de ces fêtes merveilleuses..... série qui aurait pu exister, mais qui en tout cas n'est pas parvenue jusqu'à nous. Les sujets représentés sur les tapisseries sont les suivants :

Sur le grand Portail : *le Char de Religion*, tel est le titre de la composition que M. Parmentier a reproduite. La relation de l'entrée de Henri II ne tarit pas d'éloges sur les deux licornes attelées au char et conduites par deux hommes en turban; sur les « trois dames d'un maintien gracieux et affable »; celle du milieu « se nommant *Vesta, déesse de religion* », ayant des ailes d'argent et d'azur et soutenant dans ses mains « un temple ou église de fin or » travaillé comme un objet d'orfèvrerie. A sa droite et à sa gauche étaient deux femmes, l'une « nommée *Majesté Royale* », et l'autre « *Victorieuse Vesta*, mère de Révérence et aïeule de Majesté », et tenant une palme à la main. « Au front du dit Char triomphant — pour parler comme le narrateur de 1551 — estoient assises deux aultres dames, l'une nommée *Révérence* et l'autre *Crainte* » et enfin, derrière le char se voyait « un beau et honneste personnage, lequel d'une grave démarche portait en ses mains une grande image de fin argent poli et buriné artificiellement, représentant l'effigie et similitude de la Vierge Marie ». Et, comme malgré toutes ces descriptions, l'auteur de la « Déduction du somptueux ordre, » sentait bien qu'il avait encore quelques explications à donner pour être, non pas tout à fait clair, mais moins obscur, il avait soin de rappeler que l'ancienne poésie des philosophes ethniques enseignait que : *Victorieuse Vesta* était mère d'*Honneur* et de *Révérence*, « lesquels deux mariés ensemble engendrèrent Majesté ». A cette cause les Romains firent jadis construire le temple d'*Honneur* et de *Révérence* si prochain de *Victorieuse Vesta*, « qu'il n'étoit loysible entrer au temple de Révérence que par et en passant au travers de celui de Vertu, en dénotation que, par le moyen de Victorieuse Vertu, Honneur et Révérence sont acquis et conséquemment la majorité des princes vertueux est augmentée et stabilée, attrayans par clémence et justice, l'amour et crainte de leurs sujets ».

Et voilà comment on aimait à commenter et à expliquer (!) au temps jadis les allégories de ce genre. Heureusement que les dessinateurs des vignettes sur bois avaient plus de talent que l'écrivain, car ces compositions très claires, savamment pondérées, ont pu être grandies dans des proportions considérables, sans rien perdre de leur style et de leurs qualités.

Au-dessus de l'entrée du petit Portail de la Cathédrale est tendue une tapisserie représentant *les illustres Capitaines de Normandie*. Ces capitaines, couverts de corselets d'or, et le morion en tête, étaient armés de l'épée bâtarde et de la hache d'armes; au milieu d'eux six enseignes « ondoyaient au vent, imprimées des armoiries du pays de Normandie, semées d'yeux et de langues entremêlés de croissants d'argent », et ce groupe était destiné à rappeler la mémoire « de ces capitaines et redoutez gens d'armes que ce grand et fort pays de Normandie a produit, nourri et destinez pour la tuition et défense de la République française, lesquels ont fidellement et de grand cœur servy les Roys de France, leurs seigneurs, et ont conquis trois forts et opulents Royaumes de Naples, de Sicile et d'Angleterre ».

Sur les côtés de ce même petit Portail sont tendues deux autres tapisseries, représentant ce que la « déduction du somptueux ordre » appelle les deux figures des Eléphants. Ces éléphants « approchaient si près du naturel que ceux qui en avaient vus en Afrique de vivants, les eussent jugés à les voir éléphants non faintz ». Etaient-ce de simples cartonnages dissimulant deux jeunes gens, ancêtres sans le savoir des compères, qui font l'âne avec les Footiit, les Billy-Hayden et les autres clowns de notre temps? Etaient-ce des animaux affublés de toile peinte? L'historien ne le dit pas, mais il décrit les vases de bronze exhalant des parfums qu'ils portaient; vases fixés sur leurs housses de satin liserées de rubans et de houppes de soie par des sangles de velours, et il parle aussi longuement des hommes à turban, qui dans ce cortège mirifique accompagnaient ces animaux superbes.

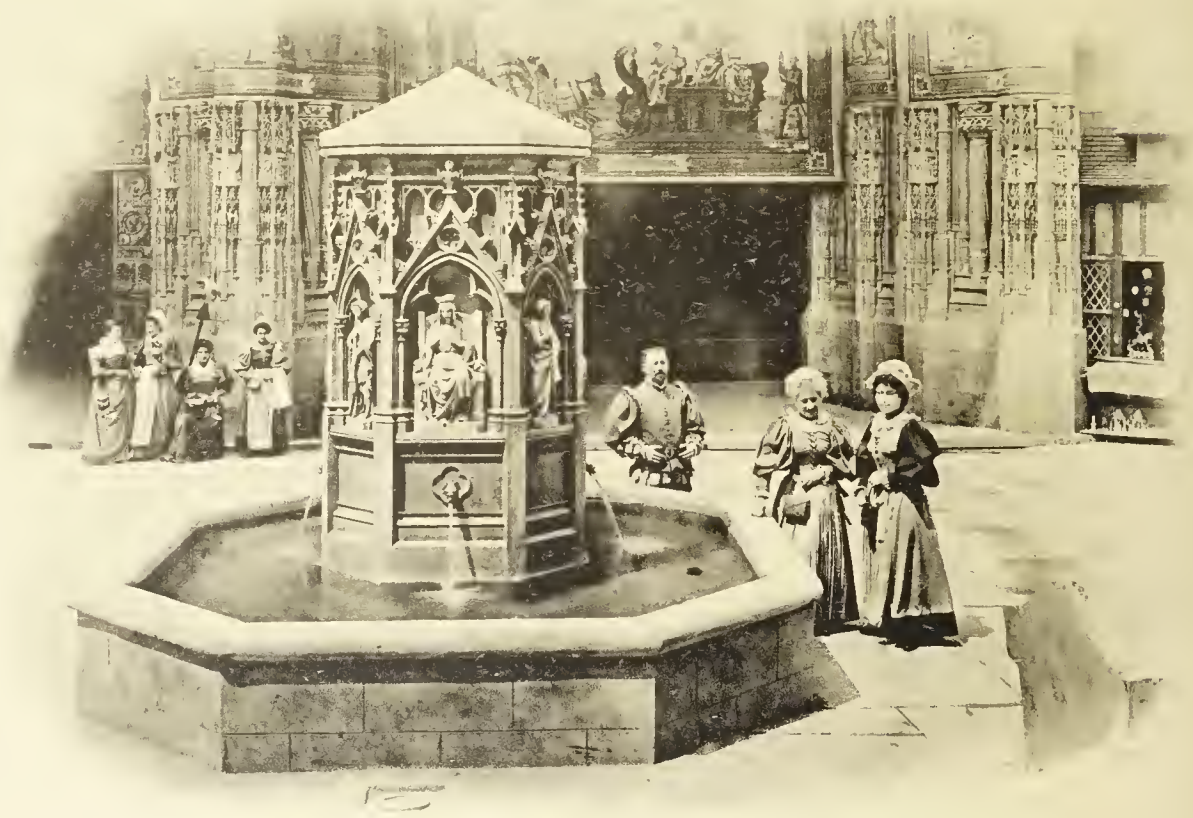

La Fontaine Notre-Dame

Les côtés du grand Portail sont enveloppés de deux autres tapisseries : l'une est la reproduction du *Char d'Heureuse Fortune*, traîné par deux chevaux caparaçonnés. Sur le char, en arrière, sur une roue d'argent posée sur un « banqual » richement décoré, était assise la Fortune. Devant elle, sur une chaire « artificiellement ouvrée » et couverte d'un riche drap de velours violet, était assis « un beau et élégant personnage approchant de corsage et trait de visage à la noble personne du Roi ». A ses pieds, sur deux « bassets », étaient assises « deux petites filles de non moindre grâce que de beauté », et « sur un « bancher de velours » furent reçus « deux petits filz, autant beaux et bien formés que nature en saurait produire ». Les *Hommes d'Armes* « montés sur roussins forts rellevez et bien cropez. » portant cottes d'armes par dessus le harnois et tenant à la main des palmes de victoire. Deux tapisseries d'hommes sonnant de la trompe et de hérauts au casque empanaché terminent cette série de sujets que M. Parmentier a reproduite fort heureusement.

Ces brillants souvenirs de fêtes si merveilleusement composés et donnant une si juste idée de l'éclat de ces entrées royales dont la splendeur nous éblouit encore à des siècles de

distance, étaient désignés tout naturellement, ce nous semble, pour parer ces merveilleux portails, véritables bijoux de pierre qui ne pouvaient être cachés que par des tissus plus somptueux encore et d'une richesse étourdissante comme les aimait le XVIe siècle.

Quant aux grandes voussures du Portail, elles sont dissimulées par de grands tapis de chœur aux armes des Archevêques du XVe et du XVIe siècle. Sur le grand Portail, avec un semis de crosses se détachent les armes de Georges d'Amboise II (1510-1550) dont l'écu est palé d'or et de gueules de six pièces. Sur le petit Portail, ce sont les armoiries de Guillaume d'Estouteville (1453-1482), qui sont écartelées au premier et dernier d'Estouteville, qui est

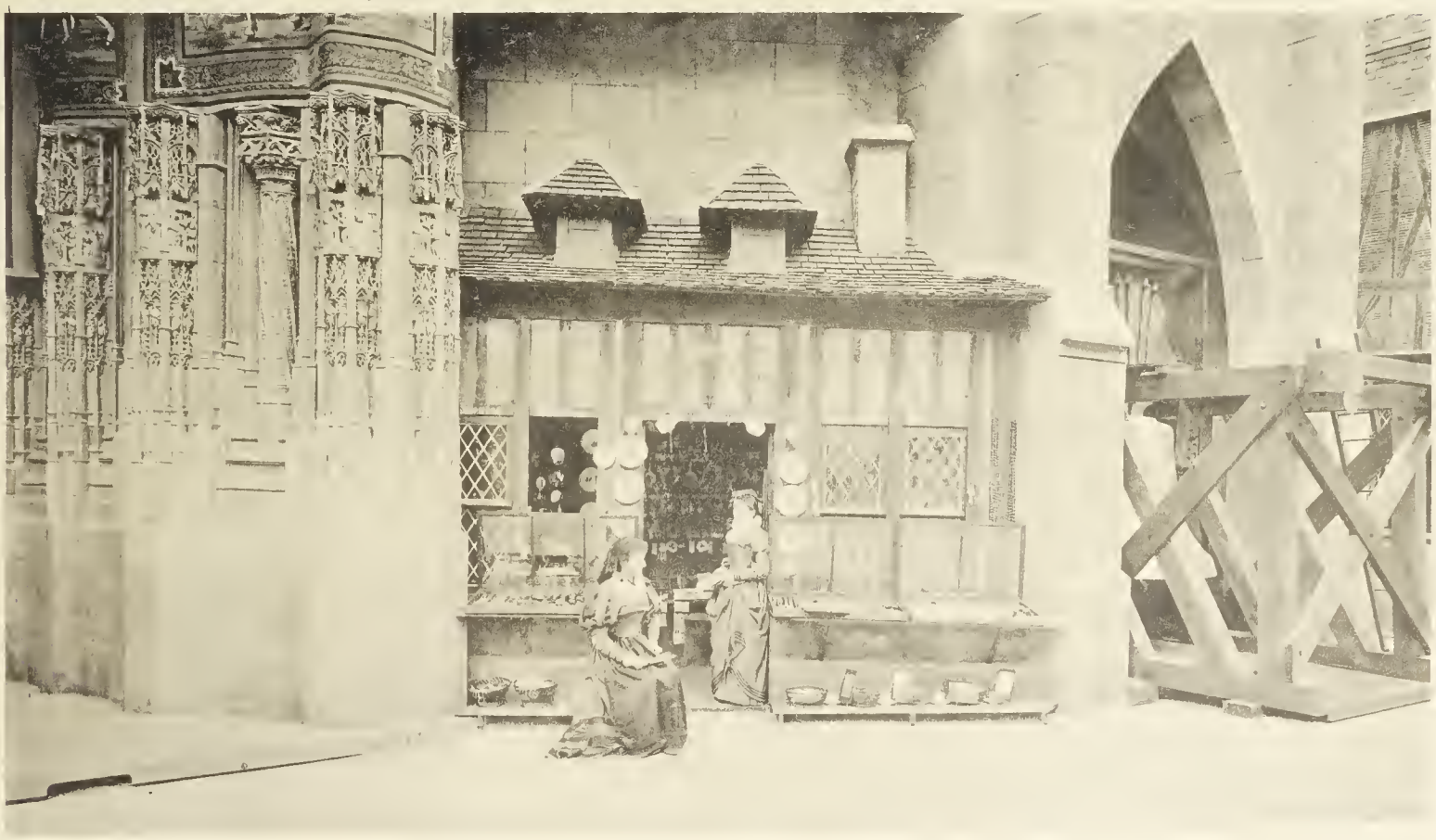

L'Échoppe "Au Pélerinage de Nostre-Dame"

barclé de gueules et d'argent au lion morné de sable, au deuxième et troisième d'Harcourt, qui est de gueules à deux faces d'or, et sur le tout, de Bourbon qui est d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bande de gueules.

Les armes de Rodolphe Roussel (1443-1453) et de Robert de Croixmare (1482-1494) décorent les tapis placés, l'un près de l'échoppe du Pélerinage de Notre-Dame-de-Bonsecours, l'autre, au-dessus de l'horloge « dont les rouages ont été faicts par maître Danner, horloger à Rouen » et dont le cadran d'or et d'azur resplendit au-dessus de la boutique de l'orfèvre, cadran orné aux quatre angles : d'une lune, d'un soleil, d'une figure de profil aux joues rebondies, représentant le vent d'ouest, et des croissants enlacés de la belle Diane de Poitiers. Et enfin, suspendue à une balustrade qu'elle dissimule entièrement, une longue litre d'azur pâle (de 30 mètres de longueur), de plus fleuronnée de fleurs de lys, réunit les

armoiries des corporations de la Ville. Ce sont d'abord les boulangers, puis les pâtissiers-oublayeurs et les bouchers; viennent ensuite les marchands de vin, puis les tisseurs, les drapiers et les merciers. Après eux, les maçons, les charpentiers, les serruriers, les orfèvres, les fondeurs de cloches, les couteliers, les chirurgiens, les apothicaires et les imprimeurs, tous avec leurs devises ou leurs légendes faisant miroiter leurs champs et leurs attributs d'or et de couleur, et terminant ainsi par une bande brillante la décoration de la façade de la Cathédrale.

Le Parvis

Le Parvis, enclos de petits murs, est orné aux deux extrémités de deux calvaires, et au centre d'une fontaine octogonale avec figures de la Vierge assise et figures d'anges sur les petits tympans. Reconstruite d'après le dessin de Le Lieur, cette fontaine a disparu depuis longtemps et elle a été remplacée au siècle dernier par une autre fontaine se terminant en dôme, qui, elle-même, a disparu aujourd'hui, et n'est plus remplacée que par d'horribles becs de gaz fontaines. *Sic transit gloria...*

Les deux calvaires, dont il n'existe qu'une indication très sommaire dans le manuscrit du XVIe siècle, ont été reconstitués d'après des documents similaires et indiquent bien les limites de cet aître Notre-Dame sur lequel le Chapitre avait son droit de juridiction.

Du côté d'une échoppe, où se trouvent des marchands d'objets de piété, est une sorte de tour percée d'une large baie ogivale. Elle abrite un beffroi supportant une grosse cloche.

D'un côté du beffroi, un écusson de gueules avec retroussis de feuilles dorées porte l'incription suivante :

CESTE CLOCHE,
MARIE VALENTINE,
CE JOURD'HUY SUR LE PARVIS DE NOSTRE-DAME,
PRENDRA BIENTOT PLACE EN L'ÉGLISE ABBATIALE DE FÉCAMP.

Et sur un autre écusson, formant pendant, on lit ces mots :

ELLE POISE
SEPT MILLE ET DEUX CENTS LIVRES
ET A ESTÉ FONDUE
PAR CHARLES DROUOT, MAISTRE FONDEUR A DOUAI EN FLANDRE.

LE VIEUX-ROUEN

LE BUREAU DES FINANCES

CERF, IMP.-ÉDITEUR

Le Bureau des Finances

Mais, au fond du Parvis, la construction qui attire tout d'abord le regard et par son importance et par sa richesse, c'est le Bureau des Finances.

On sait — dit M. Ch. de Beaurepaire — que cet élégant Hôtel, avant d'être attribué à la juridiction dont il a gardé le nom, fut habité pendant près de deux siècles par la *Cour des Généraux*, dite plus tard la *Cour des Aides de Normandie*. Cette dernière juridiction est mentionnée dès 1480 comme ayant son siège près des Changes, devant l'Aître ou Parvis de la Cathédrale. Elle avait été précédée dans cet emplacement aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles par les boulangers de Rouen; au XIVe et au XVe par les changeurs.

Lors de la visite qu'il fit à l'église Métropolitaine en 1508, Louis XII, qui aimait les arts, fut singulièrement choqué de l'étroitesse des rues qui entouraient le Parvis. Il ordonna la destruction des Changes et décida la construction de l'Hôtel des Généraux que nous voyons aujourd'hui. Le premier des généraux dit le Général de Normandie, fut Thomas Bohier, baron de Saint-Cierque, dont les traits ont été conservés par un médaillon le représentant en buste, la tête couverte d'une toque, avec cette devise : *S'il vient à point.*

Le Bureau des Finances (1509-1542) est l'œuvre d'un maître des œuvres de maçonnerie fort en réputation dans le temps où il vivait : Roland Le Roux, architecte de la Cathédrale, le neveu de ce Jean Le Roux auquel on doit la construction de la façade de cette grande église.

Le Bureau des Finances, tel qu'il a été redessiné, modelé et moulé en staff par M. Edmond Bonet, est une construction d'une richesse de détails exceptionnelle et d'un ensemble architectural grandiose.

Au-dessus du rez-de-chaussée, le petit entresol avec pilastres d'une très ingénieuse disposition, fait paraître plus grands encore les immenses meneaux des hautes fenêtres de l'étage supérieur. Les bahuts ou « allèges » des étages sont ornés soit de médaillons avec le chiffre et le profil de Louis XII, soit d'armoiries avec fleurs de lys. Au-dessus de la porte d'entrée est représenté le Porc-épic que Louis XII conserva dans ses armes comme ancien grand-maître de l'Ordre du Porc-épic fondé par son aïeul. Quatre pilastres de cette construction sont décorés de supports et de dais à pinacles d'une extrême délicatesse d'exécution, et les quatre autres sont décorés de figurines, singes accroupis, sirènes, vases et godrons se superposant à l'infini. Quant au grand entablement qui termine la construction, il est décoré sur les moulures saillantes de guirlandes d'un effet décoratif très intense. Enfin, la tourelle à encorbellement — mutilée en 1823 et démolie en 1827 — a été rétablie au-dessus de la grande

porte d'entrée de cette superbe construction de la Renaissance, dont la restitution édifiée au Vieux-Rouen fera juger mieux encore du lamentable état actuel de l'original.

Disparues aussi les lucarnes à fronton dignes de cet édifice; disparues aussi les cheminées et la crête ajourée; rongées, dévorées par le temps les sculptures délicates; tailladés sans merci les profils et les saillies par des occupants de toutes les époques, ne songeant qu'à loger de vulgaires fenêtres dans les baies si bien proportionnées; enfin tout le rez-de-chaussée aux pilastres chargés de fines arabesques, masqué sans pitié par de vulgaires panneaux de glace ou de menuiserie et... ce n'est pas tout encore : des enseignes sur toile et des lettres d'or brochant sur le tout avec la parfaite insouciance d'ignorants criant fort et empêchant d'entendre ce poème délicat de pierre, ciselé avec amour par les imagiers d'antan.

La Taverne "Au Paradis terrestre"

Tel est le Bureau des Finances dans son état actuel, tel qu'il s'élève encore au haut de la rue Grand-Pont.

Les visiteurs du Vieux-Rouen, en le voyant devant eux tel qu'il était autrefois, verront quel bijou précieux on a laissé perdre.

A force de laisser taillader et mutiler sans cesse les vieux monuments, une ville comme Rouen, quelque riche qu'elle soit en édifices, perdrait bientôt sa renommée. A côté des édifices classés, dont la conservation est assurée, il y a les constructions de moindre importance qui n'en sont pas moins précieux au double point de vue de l'histoire et de l'art; c'est sur ceux-là qu'il faut veiller sans relâche, et le Bureau des Finances, trop abandonné depuis longtemps, est dans ce cas.

LE VIEUX-ROUEN

Le Parvis, vue prise du chevet de Saint-Herbland

CERF, 5M, EDITEUR

Les Maisons du Vieux-Rouen et l'Eglise Saint-Herbland

Et maintenant, passons en revue les maisons du pourtour de la place. Deux échoppes sont accolées au portail. L'une a pour enseigne au *Pélerinage de Nostre Dame*, et est occupée par deux marchandes d'objets de piété; l'autre, qui a pour titre *Au Parvis*, est celle de maistre Loys Delarue, orfèvre. Dans cette dernière on vend des objets de métal en souvenir du Vieux-Rouen reconstitué, et près de l'élégante bijoutière au toquet de velours, un apprenti en tablier de cuir travaille assis au vieil établi. Puis, c'est la boutique du maistre ferronnier F. Marrou; un habile artisan y modèle les feuillages en fer découpé; et, contre les murs, des pièces de ferronnerie de toute sorte développent sur les tentures leurs silhouettes et leurs vrilles capricieusement enroulées. A côté, une inscription : *Apothicaire*, est signalée la nuit par une petite lanterne. A l'intérieur, la hotte est surchargée de fourneaux, de ballons, de cornues aux cols invraisemblables, de bocaux aux terrifiantes étiquettes — en faïence de Rouen s'il vous plaît — tout cet ensemble est d'ailleurs obligeamment prêté par un pharmacien de Rouen, M. Delamare; des bouquins vénérables, des crocodiles, des serpents et des crânes grimaçants sont répandus de ci de là. Entre les chaires à haut dossier apparaissent les montants de la lourde presse à préparer le bienfaisant jus d'herbes; jusqu'au plafond se dressent les pilons gigantes-

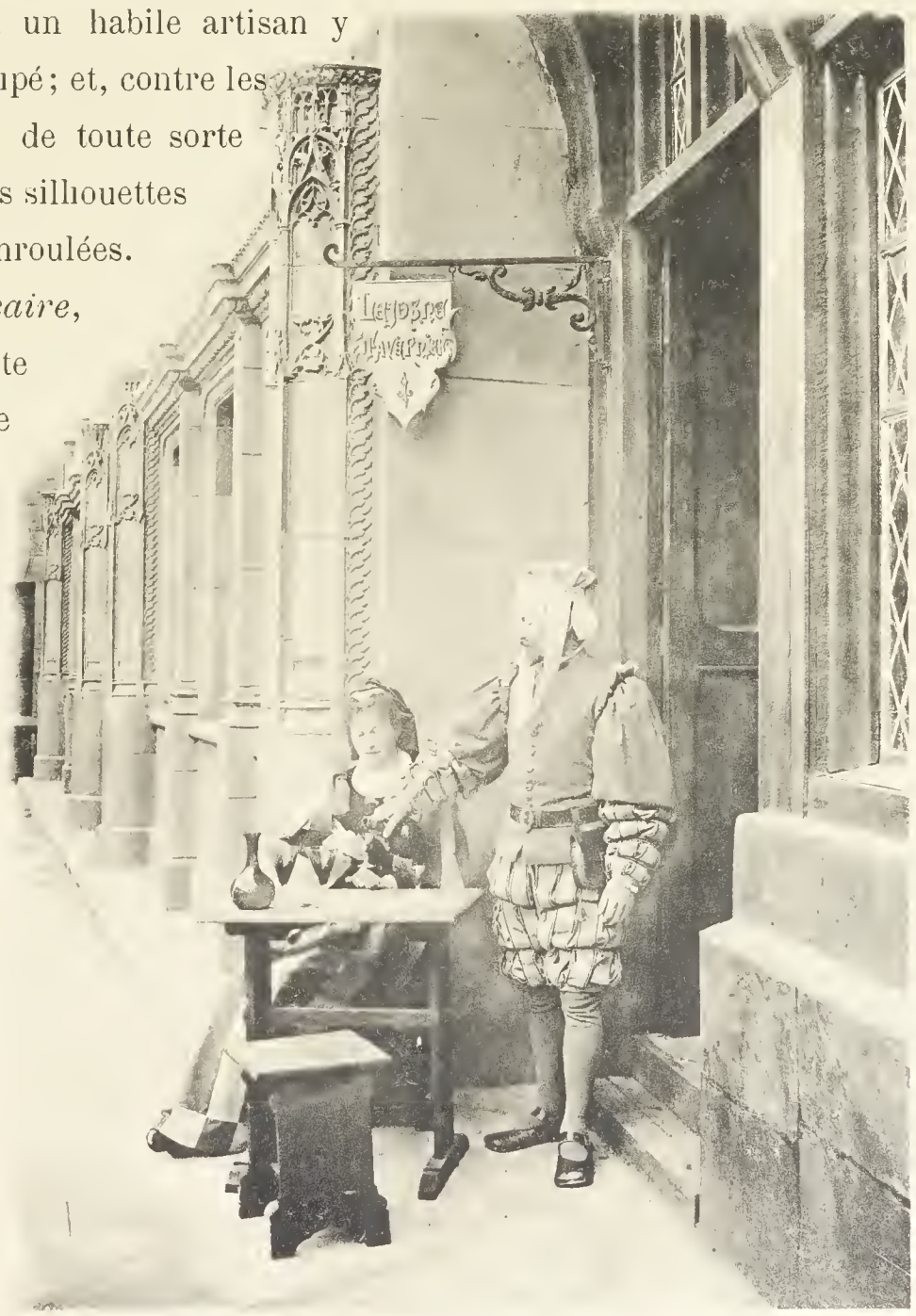

Maistre Lejosne, Tavernier, et Dame Lejosne

ques. Et au milieu de cette intéressante réunion de vieux documents, se promène, un livre à la main, un vieil apothicaire du XVIe siècle, en pourpoint violet avec pelisse de drap rouge, qui donne encore une note particulière à ce curieux intérieur.

A côté, ce sont les excellents ymagiers Edm. Bonet et son fils. On trouve chez eux des réductions des Calvaires et de la fontaine du Parvis et aussi quelques-unes de ces figurines du Portail qu'ils ont restituées avec tant de soin et tant d'amour.

Sur le grand côté du Parvis, c'est la taverne de maistre Lejosne, *Au Paradis Terrestre*, telle est l'enseigne. A l'intérieur, la maîtresse du logis, assise sur une chaire à haut dossier, près d'un bahut de chêne sculpté et d'un haut dressoir d'un fini remarquable, surveille d'accortes servantes dont les coiffes de toile bise s'harmonisent avec les guimpes de même étoffe, et dont les mancherons de couleur font autant de taches vives se détachant sur le fond de la sombre tenture. Car toutes ces maisons, il faut le dire en passant, sont tendues d'étoffes spécialement exécutées, comme les meubles. Pour ces tentures, les excellents décorateurs Parmentier et Leblond ont composé des motifs d'après les meilleurs documents de l'époque, et ces compositions, gravées sur bois et imprimées en teintes diverses, ont permis de réaliser ainsi des décorations différentes pour les vieux logis. La taverne est grande, très grande, cent escabeaux y sont groupés autour de vingt-cinq tables de toutes dimensions, et lorsque le tavernier au pourpoint violet, à manches bouffantes et à trousses à crevés apparaît coiffé de sa toque grise à bandeau dentelé et découpé et à longue mentonnière, il complète encore la couleur locale de la Taverne rouennaise d'il y a quatre cents ans.

Sous les avant-soliers, des marchandes de cidre et de beurre : *A la Pomme d'Or ;* un imprimeur avec son enseigne sous forme de rébus parlant, *J. Le Cerf, maistre imprimeur ;* un fabricant de gaufres et d'oublies, se pressent les uns contre les autres. Tandis qu'en face d'eux *maistre Hanne* exhibe, sur des planchettes, ses figurines de terre cuite, et qu'à côté de lui, *dame Leroy, bouquetière*, abrite sous une tente fleuronnée, ses roses délicates et met ses masses de fleurs en opposition avec les murs gris sur lesquels se lit l'inscription : *Yssue menant hors l'aistre Nostre-Dame.*

Sous la baie du Bureau des Finances donnant accès à un passage voûté, près de la maison de l'ymagier, on lit, encastré dans la baie :

1509-1896

CE BUREAU DES FINANCES

A ESTÉ ENTIÈREMENT REDESSINÉ, MODELÉ ET MOULÉ

PAR EDM. BONET ET SON FILS,

YMAGIERS A ROUEN,

SOUS LA DIRECTION DE Me JULES ADELINE, MAISTRE DE L'ŒUVRE.

Sur la muraille du fond est peinte, en caractères d'un brun rouge, l'enseigne suivante :

PASSAGE MENANT DU BUREAU DES FINANCES
AU PORTAIL DE L'ÉGLISE SAINT-HERBLAND.

A l'extrémité de ce passage on débouche sur une petite place sur laquelle sont groupées trois maisons de types bien caractéristiques ; l'une est la maison aissantée en ardoises, avec toutes ses combinaisons de dentelures d'écailles et d'écussons : *le logis des Veilleurs*. Il existe encore des maisons de ce genre rue du Ruissel, mais les maisons aissantées en bois, comme celles du Parvis, sont plus rares, et pourtant, en cherchant bien, on pourrait en trouver, — mais dans ces recoins où ne se hasardent que les regards des chercheurs du pittoresque.

Quant à la maison Renaissance — avec sa porte de sortie sur les *aysemens* — quant à cette façade avec ses caissons azurés, décorés de motifs dorés, ses colonnes avec de si jolies figures ont disparu depuis longtemps. Et cependant la maison doit exister encore dans le fond d'une cour, près de l'Eau-de-Robec. Et quant à celle qui est devenue, au Vieux-Rouen, le *logis des Hallebardiers de la Ville*, elle est la reproduction exacte d'une façade aujourd'hui conservée au Musée d'Antiquités.

C'est près de cette petite place que la perspective des avant-soliers se prolonge — grâce à divers artifices de dimension et de lignes brisées — presque au-delà des limites prévues. Bordée d'un côté par l'église Saint-Herbland, reconstituée ici avec ses grands fenestrages garnis de vitraux ; de l'autre, par cette maison que Le Lieur a indiquée en précisant bien la petite tourelle avec ses figurines de saints devant lesquels brûle dévotement la nuit une lanterne fumeuse, cette rue nous ramène sur le Parvis Nostre-Dame et nous fait bientôt voir, sous une sorte de passage couvert, un vieux pan de mur sur lequel est annoncée l'*Yssue menant hors du Vieux-Rouen*, hors de ce Vieux-Rouen que gardent des hallebardiers au corselet de cuir jaune et à la trousse bleue et rouge, coiffés de la toque à plumes, et qui donnent aussi leur note colorée dans cet ensemble reconstitué ; hallebardiers qui tantôt sont en marche, tantôt sont assis sous un petit appentis qui s'appuie aux contreforts de la petite église, de cette petite église dont la crête ajourée se termine par une jolie figurine du temps, de cette petite église dont le clocher est si délicat, dont les balustrades et les pinacles ont été si consciencieusement rendus par l'excellent sculpteur Bonet, dont le nom doit être répété à l'infini dans ce Vieux-Rouen auquel il s'est consacré avec tant de dévouement.

Cette petite église Saint-Herbland, encore un monument de Rouen disparu, qui pourtant ne tenait pas grand place et qu'il eût été facile de conserver. Le nom seul en est resté, et à l'angle de la rue du Gros-Horloge et de la rue des Carmes, là où s'élevait la petite

église, est une vaste maison aux nombreuses fenêtres, un passage vitré, où les bijoux et les fleurs coudoient les bouquins et les joujoux, et le nom officiel de Passage Saint-Herbland, c'est tout ce qui reste aujourd'hui de la petite église dont la reconstitution nous a donné un certain mal, à nous et aux entrepreneurs du Vieux-Rouen.

Nous ne parlons pas du joli petit clocher pour lequel M. Marrou a découpé de charmants crochets, ni de la crête qui termine le comble.

Nous ne parlons pas encore de la balustrade, des pinacles et des meneaux des fenêtres, pour l'exécution desquels M. Ed. Bonet a poussé jusqu'aux dernières limites l'art de monter et d'ajourer les panneaux de staff. Mais c'est surtout pour les vitraux que les difficultés à vaincre furent sérieuses.

Pour vitrer les façades avec leurs petits losanges de verres logés en une résille de plomb, la solution fut vite trouvée; pour les façades Renaissance, dont la mise en plomb avec carreaux et hexagones allongés exigeait déjà plus de travail, les difficultés furent surmontées également, mais pour les fenêtres de Saint-Herbland ce fut bien pis.

La Maison aissantée en ardoises

Tout d'abord on recula, épouvanté, devant le travail. On songea à badigeonner plus ou moins habilement des feuilles de verre, à simuler par la peinture les plombs enserrant les figures. Bientôt, on renonça à ces piteuses interprétations par à peu près. Nous fîmes alors avec MM. Parmentier et Leblond de fréquentes tournées à *l'extérieur des églises*, nous demandant toujours comment nous pourrions nous y prendre pour donner à notre Saint-Herbland l'aspect d'une église véritable.

LE VIEUX-ROUEN

Sortie du Passage voûté menant du Bureau des Finances au Portail de Saint-Herbland

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

Les vitraux, en effet, vus extérieurement, se traduisent, quel qu'en soit le style, par des taches colorées; le dessin des figures ne s'accuse que par le réseau de plomb; le modelé n'existe pas, le vitrail n'ayant tout son effet que vu de l'extérieur.

Dès lors le problème fut résolu, et bravement, avec l'aide de M. Simon, peintre-verrier, on se mit à l'œuvre, on combina les silhouettes des personnages avec les visages, les vêtements, les accessoires d'un ton uniforme; on laissa les fragments de verre coloré sans travail aucun — cela étant inutile, en effet, puisque l'église n'était pas destinée à être vue de l'intérieur — et on soigna tout particulièrement le réseau de plomb qui donna dès lors aux fenêtres de l'église Saint-Herbland l'aspect de véritables vitraux, véritables à un tel point que d'excellents curés de campagne se sont informés si, lors de la démolition du Vieux-Rouen, ils pourraient se rendre acquéreurs, pour leur église, de ces grandes figures de saints logés sous un dais, qui occupent chacune des fenêtres ogivales de la petite église.

La Maison Renaissance en bois sculpté
et le Logis des Hallebardiers de la Ville

Les vitraux cependant ne furent pas les seuls détails qui donnèrent des préoccupations. Les couvertures, elles aussi, nous ont causé bien des tribulations. Pour les couvertures, autrefois en plomb, le zinc était tout indiqué; pour les couvertures en ardoises, se procurer de la vieille ardoise fut chose facile; mais pour les couvertures en tuiles, ce fut une autre affaire.

Au XVIe siècle, presque toutes les maisons étaient couvertes en petites tuiles, et bien que le Vieux-Rouen ne fût pas immense, il aurait été difficile de trouver du jour au lendemain, — car on était toujours pressé, — un stock suffisant pour couvrir ces vieux toits.

M. Villette eut alors l'idée de faire fabriquer des tuiles en bois; il fit découper dans ses chantiers de Déville des multitudes de planchettes de la dimension d'une tuile; on colora le tout, et le ton naturel du bois, réapparaissant sous l'enduit, a donné une couleur assez vraisemblable à ces couvertures d'un nouveau genre. Mais il restait les faîtages à simuler. On avait évité avec les tuiles en bois la surcharge des charpentes, on ne pouvait songer à leur juxtaposer des faîtiers de terre reliés par ces bourrelets de plâtre qui sont de tous les temps. M. Chauvière, chargé des travaux de couverture, eut alors l'idée de simuler en zinc ces faîtiers et ces bourrelets. Quelques soudures de ci de là, quelques bosses et quelques creux adroitement semés, finalement un coup de peinture sur le tout, et ces faîtages légers d'un nouveau genre simulèrent à merveille les lourds faîtages d'autrefois.

C'est de tous ces petits détails exécutés sur-le-champ, c'est de tous ces petits problèmes résolus en une minute, qu'est sorti le Vieux-Rouen avec son aspect réel très particulier. Nous n'hésitons pas à le dire, sans aucune fausse modestie, car de l'aveu de tous les visiteurs, les restitutions de ce genre n'ont jamais été aussi scrupuleusement rendues nulle part, ... même à Paris, disons-le, dût-on trouver notre amour-propre provincial exagéré; mais les photographies qui illustrent pour ainsi dire chaque page de cette notice, prouvent certainement mieux que nous ne saurions le dire la vérité d'aspect du Vieux-Rouen.

Tous ceux qui voient aujourd'hui le Vieux-Rouen avec sa *patine* du temps ne se doutent pas que pendant quelques semaines tout fut d'un blanc éclatant, — blanc comme la ville blanche de Chicago, — blanc de ce ton de plâtre enfarinant tout à l'entour. L'excès en tout est un défaut; on n'appliqua pourtant pas ce proverbe excellent, et brusquement, d'un jour à l'autre, tout apparut en noir; il semblait qu'une nuit un être diabolique avait profité de quelques instants pour tremper toutes les constructions blanches dans un encrier..... Quelle stupéfaction! On s'était extasié sur la blancheur virginale des moulages de l'atelier Bonet, brusquement ils apparurent noirs comme de l'ébène. Des sortes de gnomes aux figures de demi-nègres, hissés sur des échelles, suspendus dans le vide, armés de longues brosses emmanchées au bout de longs bâtons, noircissaient avec frénésie toutes les sculptures flambant neuves.

Ah! ce fut — sauf pour quelques initiés et pour nous — un vrai moment de stupéfaction, il faut en convenir. Il fallait pourtant noircir tout sans relâche et procéder sur ces fonds intenses par glacis et par touches claires; il n'y avait pas d'autre méthode à adopter, et l'excellent peintre-décorateur, M. Parmentier, n'avait pas hésité. Il fallait en quelques minutes — comme pour le faux aplomb — accumuler dans les creux les tas de poussière noire qui donnent aujourd'hui tant de relief aux sculptures des temps passés. La chose ne se fit pas d'ailleurs au petit bonheur; on releva sur place les tons des pilastres de la Cathé-

drale, on prit sur différents monuments d'époques diverses des échantillons de pierres rongées par le temps, et — il faut le dire en passant — on se maintint beaucoup en dessous des colorations de nos monuments actuels, dont l'exacte tonalité reproduite identiquement eût paru formidablement exagérée.

Ces dessous noirs, d'ailleurs, s'ils effrayèrent quelque peu, firent ressortir admirablement les moindres arabesques des pilastres, et ce qui, tout blanc, était presque invisible à l'œil nu à cause de la hauteur des étages, apparut avec une netteté surprenante dès que le décorateur eut achevé son travail.

Et, si dans les premiers temps l'ensemble du Vieux-Rouen parut en général un peu monté de ton, c'est qu'il fallait songer à l'avenir — un avenir de quelques mois, il est vrai! — et que, en prévision des ardeurs du soleil qui, on le sait, est un grand dévorant des colorations, il fallait songer à des dessous assez robustes pour résister.

Cette patine, d'ailleurs, cette tonalité grise que devaient promptement égayer et les enseignes de fer forgé aux écus multicolores et les costumes eux-mêmes des habitants, il fallait l'étendre partout avec une certaine harmonie : sur les pièces de ferronnerie aussi bien que sur les lucarnes, sur les lambrequins simulant le plomb découpé aussi bien que sur les panneaux au milieu desquels la tuile et la brique devaient apparaître, pour réchauffer l'ensemble et donner plus de finesse à la gamme de tous les gris, dont le décorateur Parmentier a joué en virtuose dans le Vieux-Rouen.

Mais aussi, que de temps passé en contemplations « véhémentes », comme dit Rabelais, devant ces murailles de plâtre et de bois! Avons-nous passé d'assez longues heures ensemble, à discuter devant une tache de couleur posée comme échantillon en un coin quelconque, pendant qu'un apprenti préparait un « camion » d'une teinte semblable pour faire un essai plus en grand, et que bientôt on triturait, dans de vastes baquets, la sauce nécessaire pour accommoder le tout!

Puis ces fonds posés et secs, — oh! on ne leur en laissait que le temps bien juste, les semaines et les mois filaient rapidement, — des décorateurs, la large brosse à la main, perchés toujours sur des échelles ou des planches bien étroites, posant à distance des couches pittoresques, faisaient chanter ces couches de peinture préparatoire en accentuant les bois, les panneaux de plâtre ocrés et les vieilles murailles de pierre, donnaient à l'ensemble du Vieux-Rouen cette couleur « locale » dans le sens pittoresque du mot, à laquelle nous attachions la plus haute importance, car c'est une des caractéristiques de la vieille ville.

Ce qui frappe en effet tous ceux qui visitent Rouen pour la première fois et même ceux qui sont familiers avec la vieille ville, c'est la coloration particulière des vieux quartiers. Dans cet ensemble reconstitué, où nous avons voulu synthétiser pour ainsi dire l'aspect

Le Triomphe de la Religion (Tapisserie du grand Portail)

d'une ville au XVIe siècle, et que nous avons dû grouper en aussi peu d'espace que possible, puisque l'espace nous était mesuré, — les silhouettes étant données par les constructions réelles, — nous avons cherché à faire valoir les colorations l'une par l'autre. Colorations de surfaces planes et colorations obtenues par le relief : les deux procédés ont été mis en œuvre. Mais là d'ailleurs ne s'arrêtaient point nos recherches et notre souci de vérité.

Ainsi, en sortant du passage menant au portail de Saint-Herbland, lorsqu'on vient de franchir la dernière arcade de la voûte surbaissée, quelques visiteurs auront sans doute levé les yeux et auront pu voir — avant de s'engager sous la continuation en charpente de ce passage — des pans de maisons se soudant les uns aux autres d'une façon biscornue, et formant ainsi une sorte de cour irrégulière, non sans analogie avec les puits sans air de bien des constructions actuelles, même parisiennes. Des recoins de ce genre — recoins vraiment rouennais — on en trouverait encore par centaines dans bien des quartiers, et il ne nous paraissait pas inutile d'en donner un spécimen.

Un coin du Parvis

Près de Saint-Herbland, d'ailleurs, répétons-le, ce groupe de maisons est encore une

LÉGENDE

A Fanal en fer en avant de l'estacade.
B Porte du Bac.
C Passage menant de la porte du Bac à Nostre-Dame.
D Passage voûté de Nostre-Dame.
E Petit portail de Nostre-Dame.
F Grand portail.
G *Au Pélerinage de Nostre-Dame*, Me BOULAY-CLERON (Objets de piété).
H Cloche de l'Abbaye de Fécamp, fondue par Me DROUOT, de Douai en Flandre.
I Me MARROU, Ferronnier.
J Me DELAMARE, Apothicaire.
K Me Edm. BONET et son Fils, Ymagiers.
L Bureau des Finances.
M Passage menant du Bureau des Finances au portail de Saint-Herbland.
N *Au Paradis terrestre*, Me LEJOSNE, Tavernier.
O Place près l'église Saint-Herbland
P Logis des Veilleurs.
Q Aysemens.
R Logis des Hallebardiers de la Ville.
S Eglise Saint-Herbland.
T *A la Pomme d'Or*, Me POWER (Cidre et Beurre).
U Me LECERF, Imprimeur.
V Me Julien MERCIER, Gaufrier.
X Me L. DELARUE, Orfèvre.
Y Me HANNE (Figurines de terre).
Z Dame LEROY, Bouquetière, près l'yssue menant hors l'aistre Nostre-Dame.

synthèse de constructions rouennaises. Ah ! si nous avions pu continuer la perspective et aller jusqu'au Gros-Horloge, nous n'eussions point songé à imaginer cette place. Mais force nous fut de terminer ainsi. Aussi, après en avoir pris bravement notre parti, nous avons choisi de gauche et de droite des façades bien typiques et rentrant dans des dimensions facilement réalisables pour nous.

Le petit retour en bois, près de la Taverne, est un agencement de panneaux sculptés

Les Avant-Soliers et l'Eglise Saint-Herbland

reproduits d'après une maison de la rue Saint-Etienne-des-Tonneliers qui existe encore, et c'est bien parce que, forcément, les visiteurs devaient se retourner après leur sortie du passage couvert, que nous avons imposé ce nouveau surcroît de travail à notre excellent « ymagier » Bonet, qui, d'ailleurs, il faut lui rendre cette justice, n'a pas hésité un seul instant.

Travaux d'intérieur et travaux d'extérieur, — pour les rez-de-chaussée, qui seuls sont praticables, bien entendu, — tout a été fait avec grand soin et avec grand dévouement, et il n'est pas jusqu'à certains détails, que peut-être le public n'a pas pensé à regarder, — qui furent cherchés presque jusqu'au-delà de la minutie.

On avait fabriqué des portes à panneaux plissés et des fenêtres à vitraux losangés, c'était parfait ; mais les ferrures ? allait-on poser sur ces simili-vieilles-menuiseries la vul-

gaire charnière ou l'horrible verrou à quelques sous la douzaine et tels que les livre à la grosse l'industrie moderne.

Ici encore le dévouement bien connu du ferronnier Marrou fut mis à l'épreuve, et on fabriqua des petits verrous avec platine et palmette, qui, un peu trop dissimulés dans l'ombre, jouent le vrai à s'y méprendre; avis aux collectionneurs trop prompts à se contenter des apparences, quand ces fac-simile prendront leur vol. Aussi bien que pour les portes, pour les meubles on fit de même. Pour les meubles, les bons menuisiers E. Pouchet et Henri Villette firent d'ailleurs de véritables chefs-d'œuvre. Improvisés huchiers pour les besoins de la cause, ils composèrent des archebancs, des bahuts et des chaires à haut dossier, sans reculer devant les fenestrages, les arcatures, les crochets et les bourgeons. On fit ainsi, tant en types rustiques qu'en types plus soignés, près de deux cents meubles de toute dimension, et lorsque quelques jours avant le 16 mai, on vit des files de charrettes surchargées de tous ces meubles de l'époque gothique et de la Renaissance, gravissant lourdement le cours Saint-Paul, ou plutôt le cours de Paris, on put songer au gigantesque déménagement de l'immense mobilier d'un vieux château, tandis qu'en réalité, c'était purement aux habitants momentanés du Vieux-Rouen que cet envoi était destiné, et que ces vieux meubles neufs devaient servir simplement à compléter l'illusion des vieux logis.

On ne saurait croire comme le temps passait vite à des préoccupations de ce genre, à des recherches de détail si nombreuses et toujours si pressantes. On exécutait des tapisseries pour des murs qui n'existaient pas, on sculptait des figurines pour des murailles qui n'étaient pas sorties de terre. Ah! les cinq mois pendant lesquels on travailla au Vieux-Rouen avec une ardeur fébrile ne doivent pas avoir eu — c'est impossible — le nombre de jours que promettait l'almanach.

Lorsque d'abord les premières pièces de charpente se dressaient sur un terrain enclos d'un simple treillage de chemin de fer, le public curieux se pressait chaque dimanche aux abords de la place Saint-Paul, fortement intrigué — et il y avait de quoi — par cette forêt « d'allumettes » si bizarrement entre-croisées. Ce Bureau des Finances surtout, si réel aujourd'hui, était incompréhensible au mois de janvier, et la nef de l'église Saint-Herbland elle-même, n'ayant ni clocher ni contre-fort, simulait une grange avec assez de vraisemblance. Mais peu à peu les murailles prenaient tournure, les clôtures devenaient à la fois réelles et efficaces et protégaient contre les regards indiscrets des ouvriers travaillant sans relâche.

Cependant une préoccupation — à nulle autre pareille! — nous tracassait à mesure que le Vieux-Rouen peint et maquillé devenait plus réel.

Le sol sur lequel ces édifices s'étaient élevés comme par enchantement nous inquiétait.

Non pas le sol au point de vue *solidité*, il n'y avait rien à craindre de ce côté, car cette place empierrée, excellemment macadamisée, était d'une dureté telle que les pics de fer s'émoussaient rapidement, s'ils ne se brisaient net sous les coups de masse, quand il était de toute nécessité d'essayer tout au moins d'y faire un trou quelque peu profond. La vieille roche — qui servait jadis de sol à cette entrée de la rue Martainville, aujourd'hui méconnaissable, et qui pourtant vit jadis défiler tant de cortèges luxueux, — la vieille roche du sous-sol s'unissait avec le macadam moderne de la surface et résistait à toutes les attaques.

A toutes ! non pas. A celles des hommes à coup sûr, mais à celles des éléments, pas du tout. L'hiver de 1895-96 fut assez sec; néanmoins, de temps à autre, quelques jours de pluie amollissant le terrain jusqu'au-delà des limites permises — sans compter les jours où le vent violent essayait, mais en vain, de secouer ces *simples décors* en plein air, de durée très limitée et d'ossature assez légère, qui voulaient singer les constructions monumentales, — ces journées de pluie, quelque rares qu'elles fussent, venaient promptement à bout de ce sol dur et compact.

Sous la pluie fine, le terrain se délayait, une boue gluante — une vraie crême — plus blanche que nature, grâce à la poussière de plâtre qui s'y agglutinait, rendait le sol glissant, presque impraticable ! Moins encore cependant sur la place que sur le petit chemin d'accès de la porte du Bac, qui à la descente donnait aux rares visiteurs des travaux la sensation de la montagne russe, avec la perspective désagréable de s'incruster au terme du voyage dans de la « bonne boue » grise, tachante à souhait et abondante.

Non, un pareil terrain décidément n'était pas possible. Eh bien ! que diraient les futures visiteuses du Vieux-Rouen. A la première ondée, leur promenade eût été aussi désagréable que difficile. Il est entendu que la pluie tombe plus à Rouen que partout ailleurs, sauf pourtant les années d'exposition, 1884 l'a prouvé; cependant, il fallait prendre ses précautions. Aussi à tout prix fallait-il remédier à un aussi fâcheux état de choses.

Mais comment le rendre acceptable, ce sol affreux ? Paver le Parvis ? c'était un moyen, peu commode, très coûteux, à peine couleur locale, à moins d'employer les petits cailloux pointus, les silex noirs aux pointes suraiguës..., et alors c'était tout aussi désastreux que la boue..., mais plus dur. Mais, n'utilisait-on pas jadis les vieilles dalles de pierre pour rendre les chaussées moins fangeuses et offrir quelques passages au piéton se hasardant à travers les cloaques de chaque rue ?

Ce fut là une des idées qui nous vinrent quelques semaines à peine avant l'inauguration et nous nous y cramponnâmes avec énergie. Le Comité auquel nous soumîmes le projet l'adopta d'enthousiasme, et pendant quinze jours — les quinze derniers jours précédant cette date d'inauguration qui nous dansait devant les yeux, rapprochant de nous chaque jour son

chiffre fatidique, pendant quinze jours le Vieux-Rouen — fermé à tous — et encombré pendant ce temps d'une équipe de cimentiers actifs sous la direction de leur entrepreneur, M. Chassin, métamorphosa en une vieille place dallée de grands morceaux de pierre aux bords irrégulièrement cassés ce sol ingrat et dangereux, pendant que des marches non moins irrégulières étaient inventées pour dissimuler la pente du petit passage menant de la porte du Bac à Notre-Dame.

Ainsi fut parachevé et terminé — en temps utile et largement — pour le 16 mai ce coin du Vieux-Rouen. Au prix de quelles fatigues pour tous les collaborateurs de l'œuvre : entrepreneurs, contremaîtres et ouvriers; au prix de quels soucis pour celui qui avait l'honneur de les diriger? Cela ne peut se dire. Mais tous, tous oublieux maintenant de tous les maux seront toujours reconnaissants au Comité de l'Exposition de leur avoir confié le soin de faire, *pour la première fois en province*, — il faut insister — un travail de cette nature, mi-partie art et archéologie, auquel ils ont été heureux de se dévouer de tout cœur.

L'Apothicaire du Vieux-Rouen

Les Apprentis de Maistre Lecerf

LE VIEUX-ROUEN

Vue prise de l'Yssue menant hors l'aistre Nostre-Dame

IV

Le Vieux-Rouen la nuit

L'éclairage du Vieux-Rouen a été une des choses les moins faciles à organiser.

Le Gardien de la Porte du Bac

Par ce temps de lumière à outrance, il ne fallait pas songer à installer des lampes électriques suspendues à des mâts ou à des fils traversant la place du Parvis. Industriellement, c'est excellent ; archéologiquement et pittoresquement, c'eût été impossible.

Le gaz non plus n'était pas facile à introduire, — indépendamment des dangers d'incendie.

Le Chef des Arquebusiers de la Ville

A cette époque, les chandelles fumeuses et les éclairages primitifs étaient seuls employés, et cependant il fallait éclairer le Vieux-Rouen, car toute l'Exposition devait rester ouverte jusqu'à dix ou onze heures du soir. Dans cette situation nous nous sommes arrêté au parti suivant : des lampes à incandescence dissimulées dans de petites lanternes, et de grandes lampes à arc, destinées, par leur lumière blanche et crue, à faire contraste avec les lumières jaunes et vertes des lanternes.

Dans chaque boutique, des lanternes accrochées aux piliers ou sous les plafonds bas et à solives ventrues, et à chaque étage, presque à chaque fenêtre, des lumières vacillantes et à demi-voilées, semblables à des veilleuses posées sur quelque table ou quelque bahut peu élevé, donnant la sensation de maisons habitées, d'étages où circulent des gens qui vont bientôt s'endormir aux sons du couvre-feu. Puis, un puissant phare électrique, dissimulé

L'Échoppe de Maistre Delarue, l'orfèvre du Parvis

derrière les hauts pignons des avant-soliers, envoie sur le sol un rayon de lune d'une grande intensité. Ce faisceau de lumière blanche et crue projette sur le Parvis l'ombre des pignons, des lucarnes et des cheminées ; il éclaire à jour, frisant les riches entablements du Bureau des Finances, traçant des ombres profondes sur les baies vitrées. La petite fontaine se découpe en clair sur le fond moins éclairé, les rayons lumineux font briller les jets d'eau qui clapotent dans le bassin octogonal. Et, dans les rues avoisinantes du Parvis, quelques rayons de lune égarés se brisent sur les vieilles dalles.

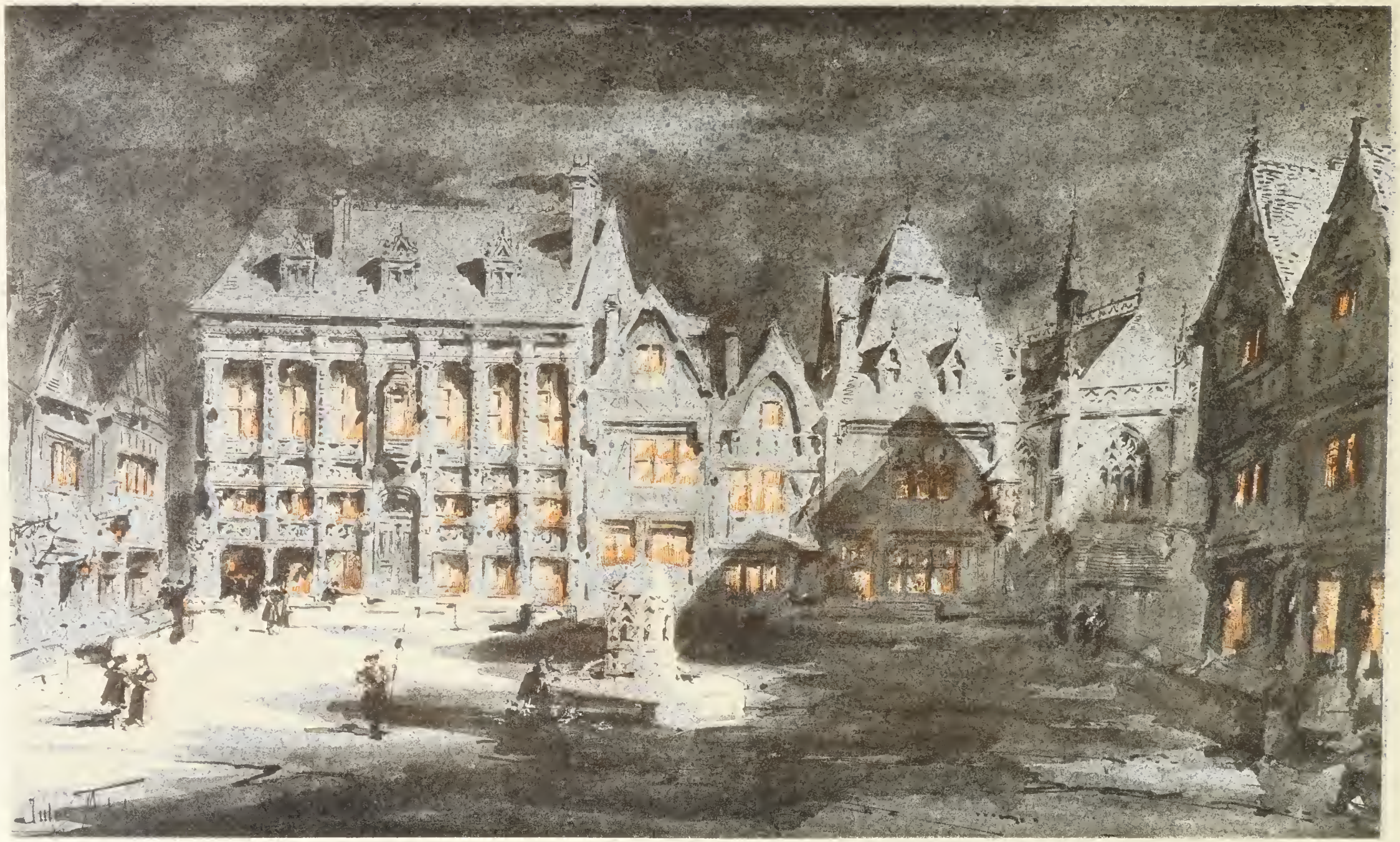

LE VIEUX-ROUEN LA NUIT

V

Ce que deviendra le Vieux-Rouen

Nous sommes au 16 octobre 1896, et la place Saint-Paul doit être rendue à la Ville et au Département.

Les sculpteurs vont démonter leurs façades en staff, le décorateur va rouler ses tapisse-

Le passage menant hors du Vieux-Rouen

ries, les huchiers vont emporter leurs chaires, leurs dressoirs, leurs escabeaux et leurs bahuts. Le ferronnier va déplacer ses crêtes et ses lucarnes, décrocher les lanternes de leur potence; et les panneaux de plâtre brisés, le charpentier — qui est venu le premier — s'en ira le dernier, et démontant les grosses pièces de bois, accumulant les chevrons et les tringles, il va de nouveau étaler sur le sol cette masse prodigieuse de bouts de bois de sapin, qui, pendant quelques mois, ont simulé des charpentes en chêne.

M. Bonet va essayer de *caser* quelques-uns de ces piédestaux ajourés où les mignonnes figurines s'encadrent dans de si délicates arabesques. Dans quelque galerie, dans quelque vestibule, supportant les œuvres d'art que possèdent de riches amateurs, on retrouvera peut-être d'ici quelque temps ces heureuses restitutions qui ont coûté tant de peine à leurs auteurs.

Puissent aussi, les tapisseries de M. Parmentier, trouver leur place dans quelque vaste galerie : puissent encore les meubles des huchiers Pouchet et H. Villette — dont quelques-uns sont si admirables — se caser, à leur tour, dans quelque bibliothèque ou quelque cabinet de curieux, et puissent enfin les ferronneries de maistre Marrou orner les combles de constructions de durée moins éphémère.

Quant aux pièces de charpente — ou débris du squelette — s'il y a eu beaucoup d'appelés, il y aura peu d'élus, et peu d'entre elles seront utilisées profitablement.

Tout finira ainsi !... à moins qu'il n'en soit autrement.

Le jour de l'inauguration de l'Exposition, M. André Lebon, Ministre des Colonies, émettait, à différentes reprises, le vœu qu'on « pût faire voir cela aux Parisiens en 1900 ». Ce vœu, très-flatteur pour tous les artisans provinciaux, pourra-t-il se réaliser? On a projeté, paraît-il, dans les attractions de 1900, de réunir en un vaste emplacement les édifices caractéristiques des Provinces de la vieille France. Dans ce concours architectural d'un nouveau genre, la Normandie tiendrait assurément un rang des plus honorables, si la place du Parvis au XVIe siècle y était représentée.

Au premier signal, sans se rebuter des nouvelles difficultés à surmonter, les artisans rouennais donneront, quand on le voudra, une nouvelle preuve de leur activité au travail et de leur dévouement à la vieille Cité, dont ils auront toujours à cœur de porter haut et ferme la bannière au double écusson de la Ville et de l'Art.

JULES ADELINE.

LA DEUXIÈME ET LA TROISIÈME EXPOSITION FLORALE

Il y a quelques années, un botaniste me raconta qu'il fut invité avec d'autres personnes compétentes, par un amateur de rosiers, pour visiter sa collection et lui en nommer rigoureusement les multiples variétés.

Après le déjeuner, me dit-il, nous nous rendîmes dans le jardin, et, non sans quelques hésitations, seulement une douzaine de variétés de roses furent déterminées avec certitude. N'allez pas croire, ajouta-t-il, que la générosité des vins ou la copiosité du repas en était la cause. Nous étions, je vous le puis affirmer, très aptes à faire de sérieuses déterminations; mais le nombre des variétés de roses cultivées est tellement considérable, qu'il est souvent bien difficile, voire même impossible, de se mettre d'accord sur le nom d'une très-grande quantité de formes se distinguant plus ou moins légèrement de variétés nettes et bien connues, et reliées avec ces dernières par d'innombrables transitions.

Certes, il avait bien raison ce sagace botaniste. On a tellement multiplié, on multiplie tellement, et, maintes fois, sans aucune nécessité, les noms des roses cultivées, que l'étude de la reine des fleurs est, scientifiquement parlant, devenue chaotique.

Si, au point de vue botanique, une grande partie des noms donnés aux roses cultivées, — il y en a par milliers, — sont tout à fait inutiles, gênants, et seront supprimés par des rhodologistes compétents et sérieux, dans un avenir d'autant plus prochain que la multiplicité de ces noms devient de plus en plus insensée, par contre cette magique variété de tailles et de nuances offre à la vue un régal des plus délicieux. J'en prends à témoins les fort nombreux visiteurs et admirateurs du deuxième concours floral, qui eut lieu à l'Exposition, du 19 au 21 juin 1896. Ce concours, réservé aux roses coupées et aux rosiers en fleurs, était installé dans les deux grands salons de peinture de la section des Beaux-Arts. Chacun d'eux possédait quatre longues tables inclinées, couvertes de roses coupées mises dans des flacons habilement dissimulés parmi de la mousse. En outre, deux massifs rectangulaires et un pouf contenaient, dans chacun de ces salons, des rosiers à haute et à basse tige, abondamment garnis de fleurs.

Le coup d'œil était littéralement ravissant. On aurait pu craindre que les tableaux nuisissent aux roses, ou réciproquement. Il n'en était rien ; le tout formait un ensemble harmonieux, et les somptueuses ou douces colorations des œuvres des maîtres français de la palette fraternisaient excellemment avec les nuances chaudes ou délicates données à la regina florum par les horticulteurs, sous l'égide de l'éternelle Maya.

Cette Revue n'est nullement faite pour donner tout au long une sèche énumération de noms d'exposants, avec les récompenses qu'ils ont obtenues. Le lecteur qui désire avoir de tels renseignements, les trouvera dans les journaux rouennais et dans les rapports spéciaux.

Je ne puis, cela va sans dire, citer le nom des roses et des rosiers qui ont particulièrement attiré mon attention ; — il y en avait en tout, paraît-il, plus de dix mille, mais j'avoue ne les avoir point comptés. Je dois me borner à déclarer qu'au point de vue de la variété des roses, ce concours était de haute valeur, et que l'on y trouvait une gamme de tailles très-complète, depuis les roses de la grandeur d'une large pivoine jusqu'aux roses minuscules, semblables à des fleurs de camomille. On y remarquait aussi des roses vertes, laideurs incontestables, mais d'un étrange aspect, constituées, non par des pétales, mais par des bractées.

Au nombre des exposants qui, à mon avis, donnèrent le plus d'intérêt et d'éclat à ce concours, il faut mentionner, parmi les professionnels : MM. Philbert Boutigny, à Rouen; Ch. Fauquet et fils, au Havre; Renard, à Rouen, et Duboc fils, à Rouen. Parmi les amateurs, citons : MM. Daguet, à Freneuse-sur-Risle (Eure); Fraigniaud aîné, à Caudebec-lès-Elbeuf; Marie, à Rouen, et, surtout, Émile Lucet, pharmacien à Rouen, qui a entrepris de longues et utiles recherches sur les ennemis du rosier. Il serait regrettable de ne point signaler l'exposition de rosiers à haute et à basse tige, de M. Charles Marie, horticulteur à Rouen, qui, si habilement, organise ces concours, et la collection de rosiers à basse tige, de M. E. Lemaître, horticulteur à Sotteville-lès-Rouen.

En résumé, cette fort nombreuse collection de roses coupées et de rosiers fleuris était tout à fait réussie, et, pendant trois jours, la fleur que la nation hellénique avait consacrée à Vénus, eut, à l'Exposition, une véritable apothéose.

Le troisième concours floral, qui eut lieu du 17 au 22 juillet 1896, était installé, comme le premier, sous deux vastes tentes couvrant deux espaces rectangulaires le long de la galerie extérieure, à droite et à gauche du dôme. On avait eu l'excellente idée de ne pas fermer les côtés touchant à cette galerie, d'où les visiteurs avaient l'agréable vue de cette exposition, qui, par la beauté, le nombre et la variété des fleurs, aussi bien que par leur groupement, a conquis tous les suffrages.

Une modeste exposition de légumes et de fruits, installée près de la sortie du Vieux-Rouen, faisait partie de ce troisième concours.

Toute exposition renferme un ou plusieurs *clous*, pour me servir d'une expression fort usitée, mais qui est loin de me plaire. En ce troisième concours, la suprématie, — je ne puis me résigner à l'emploi du mot *clou*, — appartenait, sans conteste, à M. E. Lemaître, horticulteur à Sotteville-lès-Rouen, pour ses deux magnifiques envois de Bégonias tuber-

culeux et de Cannas, moins connus sous leur nom français de Balisiers; les uns et les autres de la culture de l'exposant. La prime de première classe avec la mention « très-bien », que M. E. Lemaître a obtenue pour chacune de ces deux collections, était justifiée à tous égards.

Par les grandes dimensions des fleurs, la richesse de leur coloris, la vigueur des pieds, ces Bégonias offraient un coup d'œil des plus captivants, tout aussi bien pour le public que pour les connaisseurs. On remarquait particulièrement des rouges éclatants, des blancs purs, des jaunes soufre, etc.; on remarquait aussi des fleurs dont la partie basilaire des pétales est blanche et la partie supérieure rouge. Il y en avait des simples, des semi-doubles et des doubles. L'ensemble était parfait.

Ce qualificatif doit également être appliqué aux Cannas exposés par M. E. Lemaître, très-remarquables par la grandeur et la coloration des fleurs, les unes d'une teinte rouge éclatante, ou jaune, ou orangée, d'autres jaune et rouge : les pétales des unes étant jaunes tachetés de rouge, et ceux des autres ayant le fond rouge avec les bords jaunes. Auprès de ces magnifiques variétés, quelle figure piteuse font les types primitifs, que l'on voit encore dans beaucoup de jardins, et qui, certes, ne sont point dépourvus d'intérêt ni de beauté.

Est-ce possible, en contemplant de telles merveilles horticoles, de ne point admirer la puissance d'une sélection intelligemment et persévéramment conduite? Est-ce possible, en examinant avec attention d'aussi prodigieux écarts des formes primitives, de ne point reconnaître l'extrême plasticité de l'organisme végétal, et de nier le transformisme?

M. E. Lemaître avait exposé aussi une gentille collection de Pélargoniums à feuilles zonées, de Coleus, d'Hortensias, etc.

On devait au zélé directeur des jardins publics et des promenades de Rouen, M. Leleu, une exposition de Caladiums, d'Orchidées et d'autres végétaux dont l'ensemble était pour la vue un régal incontestable. On admirait beaucoup les superbes feuilles sagittées des Caladiums, aux limbes presque diaphanes, de nuances délicates et poétiques, où les nervures sont si apparentes que ces limbes peuvent fort bien remplacer des dessins pour une étude de la nervation. Des Orchidées, appartenant aux genres Vanda, Odontoglossum, Miltonia, Ærides, Cattleya, Oncidium, etc., faisaient les délices des nombreux admirateurs de ces fleurs si curieuses, qui, par l'étrangeté et l'extrême variété de leurs formes, ont acquis une renommée universelle. Mais toute gloire se paie, et de magnifiques Orchidées ont la triste mission d'orner la boutonnière de jeunes oisifs, dont la cervelle est aussi pauvre que le goût pour s'habiller.

M. Wood, horticulteur à Rouen, avait exposé un lot de superbes végétaux à feuillage ornemental, tels que Palmiers, Cycas, Fougères, etc., ainsi que des plantes variées : Fuchsias, Broméliacées, Gloxinias, etc.

Le jardinier de Mme Schlumberger, dont le mari avait acquis une légitime notoriété comme amateur d'horticulture et de botanique, montrait une collection de plantes variées de serre chaude et de serre tempérée, parmi lesquelles on remarquait des Orchidées, des Caladiums, des Anthuriums, des Gloxinias, etc. Plusieurs Népenthès, dont les feuilles sont si remarquables par leur sorte d'urne avec couvercle, formée par le prolongement de la nervure médiane du limbe, attiraient particulièrement l'attention. Ces urnes, auxquelles les botanistes ont donné le nom d'ascidies, contiennent toujours de l'eau.

MM. Duval et fils, horticulteurs à Versailles, avaient une petite exposition, qui n'en était pas moins fort intéressante. Elle était composée de différents Vriesias obtenus par semis, plantes faisant partie de la famille des Broméliacées.

Le très-compétent organisateur de ces concours floraux, M. Charles Marie, exposait une belle collection de Bégonias tuberculeux à fleurs doubles, et M. Renard, horticulteur-pépiniériste à Rouen, un lot d'Hortensias, nombreux mais bien uniformes en coloration. On n'y voyait point de spécimens à fleurs bleues, chers à un descendant d'une illustre famille française, au talentueux poète R. de Montesquiou-Fezensac, qui justifie surabondamment cet alexandrin du livret de *Manon Lescaut :* « On n'est pas grand seigneur sans être un peu poète ».

Un amateur de Rouen, M. Ernest Dupré, montrait une fort curieuse Orchidée qui intéressa vivement : une Stanhopée bucéphale, plante découverte, en 1801, par de Humboldt et Bonpland, dans les montagnes de la République de l'Équateur, et qui a été trouvée depuis au Vénézuéla. En outre, M. Dupré avait exposé des Pitcairnias d'Altenstein, plante de la famille des Broméliacées, et d'autres végétaux intéressants.

Je ne puis insister, faute de place, sur la belle collection de Fuchsias et de Pélargoniums à feuilles zonées, apportée par M. Jules Leclerc, horticulteur à Sotteville-lès-Rouen; ni sur les expositions, d'une valeur secondaire, de M. Albert Delivet, horticulteur à Rouen, exposition se composant de végétaux variés et de fleurs coupées; de M. Eugène Duquesne, horticulteur à Notre-Dame-de-Bondeville, près de Rouen, formée par des végétaux différents; etc.

Je ne m'étends pas sur la petite exposition de légumes et de fruits, d'un minime intérêt, car la longueur limitée de ce compte rendu ne saurait me le permettre. Du reste, la grande majorité des lecteurs de cette Revue, tout en prisant comme il convient un fruit succulent ou un bon légume, ne se passionneraient certainement pas pour de longs détails sur telle pomme de terre, tel oignon, tel radis ou tel concombre, voire même pour telle aubergine, légume tout à fait au-dessous des précédents, au point de vue alimentaire, mais dont le nom fait belle figure dans le style noble. Je tiens toutefois à indiquer le nom des exposants de légumes et de fruits. C'étaient MM. Marinier, à Yvetot; Langrenée, jardinier chez M. Gaston Boulet; Balledent, à Soissons; Amette, à Gaillon, et Mallet, instituteur à Cliponville (Seine-Inférieure).

Des pêches appartenant aux variétés Amsden et Alexander, récoltées sur des arbres cultivés en plein air, sous la forme en fuseau, à Sotteville-lès-Rouen, étaient exposées dans une des tentes du concours floral, par M. E. Vilaire, arboriculteur. Que de lèvres, parmi lesquelles beaucoup d'appétissantes, frémirent en les admirant !

Je ne justifierai pas, en cet article, le proverbe : « in caudà venenum ». Tout au contraire, je tiens à remplacer le poison par des fleurs, que j'offre aux exposants grâce auxquels ces concours, où président Flore et Pomone, sont pleins d'intérêt et de charme. Parmi ces fleurs, j'en distrais, et des plus belles, pour les donner à l'organisateur de ces concours, M. Charles Marie, dont l'activité, la compétence et l'affabilité, choses nécessaires pour ces laborieux et difficiles travaux, méritent de grands éloges que je suis heureux de lui décerner ici.

HENRI GADEAU DE KERVILLE.

Samba-Ba et sa femme Adamka devant leur paillotte

Chez les Noirs de la Sénégambie et du Soudan français

Mocktar-Ahmed (Maure Trarza)

Les Villages nègres au Champ-de-Mars

Pour ne pénétrer qu'à un millier de kilomètres dans les terres, le Sénégal n'en est pas moins l'un des traits caractéristiques du continent noir. Il sépare deux mondes. A sa rive droite s'arrêtent le désert saharien, les régions incultes, miséreuses, brûlées du soleil ; à sa rive gauche commence la véritable Afrique avec sa végétation puissante, ses grands fleuves, ses vastes forêts, ses innombrables tribus nigritiennes. Les peuples qui se font face diffèrent d'origine, de conformation, de mœurs.

Les Arabes et les Berbères, que nous nommons Maures et que nous divisons, par des lignes idéales perpendiculaires au fleuve, en Trarza, Brakna et Douaïch, cheminent, de campement en campement, à la recherche de pâturages et de caravanes à détrousser. Ils sont fiers, de noble attitude, infatigables marcheurs, très sobres quand ils ne mangent pas le bien d'autrui, ennemis des chrétiens, impitoyables, cruels, n'épargnant, après la victoire, que les femmes et les enfants. Les Ouolof, qu'ils ont pillés, décimés périodiquement jusqu'à 1859, disent en forme de dicton : « Une tente n'abrite rien d'honnête, si ce n'est le cheval » qui la porte ». — « Si tu rencontres sur ton chemin un Maure et une vipère, tue le » Maure ». Il faut leur rendre cette justice, qu'ils ont toujours tenu fidèlement leur traité avec le général Faidherbe; qu'ils ne passent plus le fleuve qu'en amis; que Saàd Bou, Ely et leurs autres chefs ont bien reçu Soleillet, Vincent et nos autres voyageurs.

Les *Ouolof*, nos plus anciens tributaires, les Sénégalais par excellence, ont tout l'orgueil des Aryens et des Grecs. Qui ne parle leur langue est un « bredouilleur », un « barbare ». Ils sont d'un beau noir, faiblement prognates, peu barbus, de haute taille; leur buste est admirable de largeur et de force, leurs jambes sont grêles, leurs pieds immenses et plats. Ils ont une aristocratie de « gens libres », une demi-aristocratie, fort redoutée, de gens issus du mariage d'un revenant avec une vivante; puis viennent les artisans, le menu peuple et les griots. Ils ont pris les vices de la civilisation. Néanmoins on ne fait pas vainement appel à leur dévouement. « Tous les piroguiers Ouolof sont des héros; il est sans » exemple », dit Elisée Reclus, « qu'ils aient abandonné un blanc dans un naufrage. Quand » un point quelconque du fleuve est menacé et qu'on demande des volontaires, ils se pré- » sentent par milliers ». Ils sont, avec les Foula, les plus anciens habitants du pays. Ils occupent presque tout l'espace compris entre le Sénégal, la Gambie et la Falémé, et divisent cette région en Oualo, Cayor, Baol et Djolof.

Les *Serer*, leurs voisins, refoulés par les musulmans Mandingues et Foula, sont venus du haut du bassin de la Casamance dans les forêts du Saloum. Les deux races, qui se ressemblent par beaucoup de points, se sont alliées, ont donné naissance à une zone de métisses qui leur sert de tampon. Les Serer purs ont la poitrine large, une taille qui atteint souvent deux mètres, le nez épaté, la figure aplatie, les lèvres grosses. André Brüe les décrit ainsi : « Ce sont de bonnes gens, simples dans leurs manières, recevant bien les » blancs qui passent chez eux, officieux et même libéraux. Il n'y a pas de nations nègres qui » cultivent leurs terres avec plus de soin et de propreté ... L'usage de l'eau-de-vie n'est » point encore passé jusqu'à eux et ne les a pas encore gâtés; cela ne manquera pas d'arriver » si les blancs passent souvent dans le pays ». Les blancs sont passés souvent dans le pays et la prédiction de Brüe s'est réalisée. C'est même l'amour de l'alcool qui éloigne les Serer de l'islamisme. Heureusement on leur demande du bétail, des arachides, du coton, et comme ils sont excellents agriculteurs, qu'ils n'ont jamais eu d'esclaves et cultivent de leurs mains, ils obtiennent, d'année en année, des récoltes plus abondantes.

A l'est du Foula, sur les deux rives du Sénégal, sont les *Sarakolé* « hommes rouges »

ou *Soni-nké* « hommes blancs ». La première appellation est encore exacte; la seconde ne l'est plus, si elle l'a jamais été. Comme groupe ethnique, les Sarakolé sont distincts des Mandigues et des Bambara, leurs voisins. Ils sont épars dans toute la Sénégambie. Leur agglomération la plus compacte, qui a le mieux conservé la pureté de la race, est entre Bakel et Bafoulabé. Ils ont la face prognate, le front fuyant, les pommettes peu saillantes, le nez épaté, les narines larges et obliques, les lèvres très grosses repoussées en avant par l'inclinaison des incisives, le menton fuyant, la barbe clairsemée, la chevelure laineuse sans être crépue. Les femmes tressent leurs cheveux en forme de casque et les entremêlent de verroteries et de grains d'ambre. Les villages sont proprement tenus et les cases aménagées avec goût. Les Sarakolé sont doux de caractère, conciliants, pacifiques; habiles à fuir l'oppression, ils la subissent avec résignation quand ils ne la peuvent éviter. Ils sont mahométans, mais peu zélés. Marchands avant tout, ils vont partout et ne font aucune différence entre l'argent de leurs coréligionnaires et celui des *kafir*, païens ou chrétiens. Ils s'associent volontiers avec les blancs et les servent comme matelots. Bons agriculteurs, bons guides, voyageurs enthousiastes, heureux, gais, ils semblent destinés, dit Reclus, à devenir les Ouolof du haut Sénégal.

Plus à l'est, dans le Khasso, le Guidimarka, le Kamera, le Nadiaga, sont les *Khasso-nké*. Ils ont mêlé leur sang à celui des Sarakolé, des Mandingues, des Foula, leurs voisins, et leur type a perdu sa pureté. Ils ont la peau relativement claire, les traits agréables, de fines attaches, la démarche ondulante et féline, l'intelligence vive, les mœurs faciles. Leurs villages retentissent, jour et nuit, du bruit des rires, des danses et du tamtam. Les femmes khasso-nkaises donnent le ton pour l'arrangement des coiffures et des draperies. Quand elles sont dispensées de travailler dans les lougans, elles passent les jours à leur toilette et au bain.

Leurs voisins les *Foula*, aussi nommés Fouli, Fouta, Felata, Felan, Fellani, Poulo, Poular, Peuhl, etc., sont de race étrangère et distincts de tous les nigritiens qui les entourent. On les trouve, des bords de l'Atlantique au Darfour, par groupes plus ou moins importants, sur une surface longue de 4,500 kilomètres et large de 1,000. Leur groupe ethnique le plus compact est dans la Sénégambie. Bien que clairsemés, perdus dans le flot des populations négritiennes, ils ont conservé, sans trop d'altération, leur langage, leurs mœurs, leurs traditions, et se reconnaissent comme frères. Ceux du Bondou, qui sont du type le plus pur, ont le visage ovale, les cheveux bouclés ou lisses, le nez droit, les lèvres fines et assez minces. « Il en est, surtout parmi les femmes, dont le visage resplendit d'une véritable » beauté, telle que la conçoivent les artistes de l'Europe, et cette beauté charme d'autant » plus qu'elle est accompagnée de la douceur du regard et du sourire, de la grâce des » mouvements, de la noblesse du maintien, du goût dans le costume et les ornements ». (*E. Reclus.*) Les Peuhl n'ont pas les formes puissantes du Ouolof et du Serer et leur crâne ressemble beaucoup à celui du Fellahîn du delta nilotique. Parmi ceux de la Sénégambie, mainte femme dispose sa coiffure comme celle des statues égyptiennes. Pour mettre le

Mintou Djen (femme Maure Trarza)

comble à l'embarras des ethnologues, beaucoup de Peuhl sont musulmans, pieux, tolérants, corrigent sans façon le Koran et revendiquent pour ancêtre commun Fellah ben-Himier, le « Fils du Rouge » ou de l'Hymiarite. La seule chose que l'on sache bien, c'est qu'ils sont venus de l'Orient et qu'ils recommencent leur exode en sens inverse. Ils sont pasteurs, et quand le bien-être de leurs troupeaux l'exige, ils quittent leurs villages sans esprit de retour. C'est en suivant leurs zébus qu'ils se sont répandus dans l'Afrique occidentale. Ils sont restés pasteurs par excellence. Nul ne connaît mieux les mœurs des animaux et ne sait mieux s'en faire suivre. Ils paraissent avoir eu pour culte primitif la boolàtrie, et leurs bouveries ont conservé un caractère religieux. André Brüe a remarqué, il y a deux siècles, leur intelligence supérieure, la poésie et la dignité de leur langage, leur habileté comme cultivateurs, éleveurs et artisans. Ils sont bons guerriers. Ils forment des petites républiques théocratiques.

Les *Laobé* ou *Lahobé*, qui les suivent, parlent un dialecte à part, ne pratiquent aucun culte, mangent la chair du serpent et du sanglier, ne savent que fabriquer des écuelles et des mortiers à piler le riz. Ils sont peu nombreux, petits, trapus et errent de campement en campement, méprisés de toutes les autres populations.

Les *Toucouleurs* ou *Torodo* sont cantonnés entre la rive gauche du Sénégal et le Foula. Beaucoup font le pèlerinage de la Mecque et sont *hadji*. Ces « Enfants chéris de Dieu » sont fanatiques, intelligents, énergiques, ambitieux, redoutés de leurs voisins et des résidents français. Ils nous ont créé beaucoup de difficultés, mais ils nous sont très

Ahmed Saloum (Maure Trarza)

utiles par leur esprit d'initiative et leur amour du travail. Ils ont vu naître El-Hadji Omar, qui fut le plus redoutable adversaire du général Faidherbe. Avec lui, ils ont fondé l'empire Toucouleur, qui s'étendait de Médine à la rive droite du Niger et à Timbouktou, et dont nous venons d'achever la dislocation.

Les *Mandingues*, qui leur confinent au sud, sont disséminés sur un vaste espace encore incomplètement exploré. Souvent la rubrique « Mandingues » est un voile que nous jetons pudiquement pour dissimuler les blancs de la carte. Les Mandingues ou Mali-nké se prétendent originaires du Manding. Ils occupent, outre le Manding, le Bambouk, le Bafing, le Bouré, le Fouladougou et quelques points mal déterminés de la rive droite du Niger et de la Gambie. Brassés dans ce flot de peuples qui se ruaient sur l'Afrique occidentale, conquérants, conquis, leur type a reçu des modifications profondes, des mélanges à tous les degrés. On a peine à reconnaître, dans le Mandingue du Sénégal, un frère des Mandingues du Niger ou des Monts de Kong. Ceux des régions orientales n'ont encore été qu'entrevus, et les voyageurs les plus sûrs ne s'entendent pas du tout à leur égard. Les uns disent : ils sont beaux; les autres clament : ils sont affreusement laids. Quant aux Mali-nké du Sénégal, ils sont moins noirs que les Ouolof et ont le crâne moins allongé. Leur face, peu saillante, se dilate en largeur. Ils sont pour la plupart de haute taille et d'une grande force musculaire. S'ils ne souffraient pas de la rareté des vivres et du sel, ils deviendraient une très forte race. Les uns sont mahométans, les autres fétichistes. Leurs femmes sont, en général, remarquablement laides. En temps de guerre, tous les hommes pren-

Anta et Koudia (femmes Leybous)

nent les armes. La justice est rendue par les chefs de village assistés des anciens et des sorciers. Ils sont cultivateurs, éleveurs, artisans assez habiles. Ils savent extraire l'or du minerai et le mettre en lingot. Ils apprennent les langues avec une facilité extraordinaire et paraissent, plus que toute autre population soudanaise, susceptible de perfectionnement.

En 1716 et 1717, Compagnon a exploré leurs gisements aurifères. Ils refusèrent de lui livrer, même contre payement, de la terre et des pierres aurifères. Ils pensèrent que ce voyageur aimable, généreux, de séduisant langage, ne venait reconnaître leurs mines que pour s'en emparer plus tard. Ils ne se trompaient pas, mais quelques chefs, moins clairvoyants ou plus avides, lui fournirent les renseignements et les échantillons qu'il voulait et lui donnèrent le moyen de dresser la carte du pays.

Les *Bambara*, qui ont avec les Mandingues des liens de parenté, se nomment eux-mêmes *Ba-manao* ou *Ba-mana*, c'est-à-dire « Gens du Rocher », et disent venir des montagnes du sud. Ils habitent aujourd'hui, par droit de conquête, les rives des deux Bakhoy, du Niger, du Sénégal, le Bélédougou, le Bakhounou et le plateau du Kaarta. Les migrations, les conquêtes, l'esclavage ont modifié leur type à l'infini. Les uns ont les lèvres minces et le nez aquilin; les autres ont la bouche énorme, lippue, repoussée en avant par des incisive obliques, le nez épaté, percé de narines ovales et tournées en avant. Les Bambara ont généralement le teint foncé, la chevelure laineuse; ils sont plus grands et plus forts que les Mali-nké, moins bien modelés que les Ouolof et les Serer. Les hommes libres ont trois entailles qui vont du coin de l'œil à la commissure des lèvres; les esclaves en ont quatre. Cette distinction a pour but d'éviter qu'en temps de guerre des esclaves ne se permettent de combattre avec les hommes libres. Les esclaves n'ont cure de se faire tuer pour un pays qui n'est pas le leur : ils sont sans patrie et peu leur importe de servir un maître plutôt que l'autre.

Les Bambara sont doux, hospitaliers, généreux, bavards, bruyants, très braves. Comme les Suisses de jadis, ils se vendent volontiers pour faire la guerre. Ils sont aussi implacables dans la victoire que doux pendant la paix. Jamais Bambara n'a violé un serment fait sur « la poudre et le fusil ». De ce qu'ils aimaient la guerre pour la guerre, ils ont presque toujours été asservis.

Les Massa-si ou la « Semence de Massa », l'un des anciens rois, sont les nobles des nobles. A eux les sièges de conseillers du roi et de tous les hauts emplois. Avant l'invasion des Toucouleurs, on immolait sur leurs tombes des prisonniers de guerre et l'on édifiait leurs maisons sur les cadavres d'enfants égorgés.

Les Bambara du Kaarta se disent musulmans, mais ils montrent peu de zèle, et les Toucouleurs les traitent de *Kafir*. Beaucoup même sont revenus à leurs fétiches et mangent du chien et du chacal pour narguer les vrais croyants. Maintenant encore ils circoncisent les jeunes gens et excisent les jeunes filles, mais cette barbare coutume est bien antérieure à l'invasion maraboutique.

Tous ces peuples de la Sénégambie et du Soudan occidental, qui rappellent, de point en

point, l'état social de notre moyen-âge, sont bons, gais, insouciants, heureux de vivre. Malheureusement ils sont atteints de la lèpre maraboutique. Les Marabouts, dit le P. Labat, sont d'extérieur modeste et réservé, chaque période de leurs discours commence et finit par le nom de Dieu et du Prophète; à les entendre, à les voir, ils sont les plus fidèles observateurs des lois de l'Islam. Mais, quand on les examine de près, on trouve bientôt « qu'il n'y » a chez eux qu'hypocrisie, dissimulation, avarice, cruauté, ingratitude, superstition et » ignorance ».

Ils se donnent des peines infinies pour faire des prosélytes et ne réussissent que trop. Ceux-ci entendent la langue arabe comme nos femmes entendent la langue latine. Qu'importe! On ne leur demande pas de faire acte de raison. Ils se soumettent aux pratiques extérieures du culte, ils vénèrent et glorifient les Marabouts, ils payent largement leurs amulettes, leurs sortilèges, les enrichissent: cela suffit au bonheur de ces hommes de proie. L'un d'eux résumait ainsi, à René Caillé, la morale maraboutique: « Souviens-toi qu'un » Marabout doit toujours recevoir et ne jamais donner; que la reconnaissance est une vertu » des tributaires et des captifs, indigne des hommes supérieurs ».

Avant l'arrivée du Marabout, le nègre était fétichiste. Son fétiche était un esprit; il se croyait le droit de lui commander en maître, même de le battre s'il ne satisfaisait pas ses désirs. Il rusait avec lui comme avec un camarade. Voulait-il faire un mauvais coup? il le cachait dans sa ceinture pour qu'il ne voie rien. Un nègre intelligent a fort bien expliqué à Bosman le mécanisme du fétichisme. Quand un noir veut faire quelque chose d'important, il commence par chercher un dieu qui le puisse aider. Ce dieu sera chien, chat, pierre ou morceau de bois, peu importe. Le bon nègre lui fait de suite une offrande, lui explique son affaire et lui promet solennellement, s'il le fait réussir, de l'adorer désormais comme son dieu. Si l'affaire réussit, il lui fait chaque jour des offrandes; si elle ne réussit pas, il le rejette comme inutile, et il redevient, comme devant, chien, chat, pierre ou morceau de bois. « Ainsi », concluait le nègre, « nous faisons et défaisons journellement nos dieux, nous » sommes les inventeurs et les maîtres de ce que nous adorons ».

Dans quelques parties de l'Afrique, on « mangeait le fétiche ». Par cette cérémonie, une femme s'engageait solennellement à rester fidèle à son mari. Tenait-elle parole? Après tout, chez nous aussi ont fait pareilles promesses, solennellement. On dit pourtant.....

Le culte apporté par les Marabouts vaut-il mieux que ces croyances naïves, enfantines, qui nous reportent aux premiers bégaiements de l'humanité. Ils observent, chaque année lunaire, une période de jeûne, de mortification, de prière. Du lever au coucher du soleil, nul n'oserait manger, fumer ni boire. C'est dur, mais il y a des accommodements. Les Marabouts et ceux qui en ont le moyen font du jour la nuit. Puis, du coucher au lever du soleil, Marabouts et croyants mangent, boivent chantent, dansent, etc. — Trois fois par jour on fait la prière sur la place publique. Pour cela, les hommes se placent sur plusieurs files derrière le Marabout, répètent des mots qu'ils ne comprennent pas, qu'il ne comprend peut-être pas lui-même, et reproduisent ses gestes. Ces cérémonies ont-elles pour but d'honorer

Dieu ? Non. C'est un moyen de tenir toujours les croyants sous l'œil vigilant du Marabout, de demander à Dieu, que l'on croit bien tromper par une humilité apparente, des femmes, des enfants, de bonnes récoltes, des pêches abonnantes, la santé, des victoires sur les voisins. Des Marabouts l'ont avoué à André Brüe. On s'en doutait un peu.

Le vaste empire Foula était prospère, mais peu disposé au mahométisme.

Les Marabouts ne se découragent pas. Patiemment, d'une voix mielleuse, hypocrite, le nom de Dieu collé aux lèvres, ils intriguent, cabalent, allument des convoitises, promettent aux Foula, comme jadis aux Ouolof, de faire pousser miraculeusement, sans travail, d'abondantes récoltes. Les bons noirs sont séduits, se révoltent contre leurs chefs, mettent l'empire en miettes. Les récoltes ne poussent pas d'elles-mêmes, la misère est grande, mais les Marabouts sont triomphants, maîtres : ils vendront beaucoup d'amulettes et gagneront beaucoup d'argent.

L'interprète Matar et la petite Diémé (Leybous)

Les saints hommes tolèrent le trafic des esclaves, traitent ces malheureux avec une extrême dureté, ne se servent à leur égard que d'expressions méprisantes et grossières. Mieux encore. Ils sont marchands d'esclaves, ouvertement. Paul Soleillet a vu ceux des Soni-nké partir par bandes de quinze ou vingt avec des ânes chargés d'une petite pacotille. Avec la charge d'un âne, qui vaut 600 francs, ils achètent dix captifs adultes. Arrivés dans le Cayor, ils troquent chaque captif contre cinq à six bœufs, qu'ils vendent, à Saint-Louis, de 125 à 150 francs l'un. Un capital de 600 francs leur rapporte ainsi plus de 6,000 francs.

Encore un exemple de la moralité des Marabouts : Paul Soleillet a vu, de Saint-Louis à Ségou, les plus pieux musulmans, les plus fervents Marabouts trafiquer de leurs captives,

s'approprier une partie de ce qu'elles recevaient de leurs amants de passage, et prendre, pour les vendre, leurs enfants.

Les Marabouts n'ont rien fait de bien pour les noirs. Ils ont ajouté les talismans aux grigris, greffé de nouvelles superstitions sur les anciennes, substitué l'hypocrisie aux naïves croyances du passé, remplacé la tolérance fétichiste par l'intolérance musulmane, et fermé sur ces jeunes peuples les portes de la civilisation.

Ont-ils au moins fait disparaître le fétichisme? Non. Le Ouolof est musulman. Il n'en a pas moins un génie domestique, auquel il fait des offrandes; à ce génie, qui est parfois un lézard, on sert chaque jour une écuelle de lait. Les Serer ont pour divinité principale le serpent, qui leur apparaît sous des formes diverses. Jadis ils lui offraient des bœufs et des poulets vivants. Sous l'influence des missionnaires et des Marabouts, leur foi a faibli. Ils ne servent plus au dieu, qui d'ailleurs ne s'en plaint pas, que les dépouilles des bêtes mangées dans les festins.

Boule-Ba (femme Peuhl)

Le P. Labat avait cent fois raison quand il disait : « Les Marabouts sont les Pharisiens du » Mahométisme. »

Les noirs de la Sénégambie et du Soudan français ont une autre plaie, guère moins douloureuse que le maraboutisme : les griots. De l'Atlantique au Niger, Paul Soleillet a trouvé, dans tous les villages, des familles de griots. Ils sont crieurs publics, agents de police, conseillers des chefs, hauts fonctionnaires, chanteurs, danseurs, bouffons, diffamateurs. Ils forment une caste à part, une caste de réprouvés, et ils ont, comme les forgerons, les bijoutiers, les cordonniers, les tisserands, le privilège de ne pouvoir être vendus

Ahmadou Gaye (Ouolof)

comme esclaves. Ils ne peuvent néanmoins s'unir qu'entre eux : le dernier des hommes libres repousserait leur alliance avec indignation.

A Ganné, village bambara, les griots ont appris le passage d'un étranger. Vite deux hommes et deux femmes viennent lui donner une sérénade. L'une des femmes, haute de plus de deux mètres, vieille, laide à souhait, interrompait son chant de temps en temps pour prendre du tabac et se moucher avec ses doigts. L'autre était remarquablement belle; elle avait de beaux yeux d'une douceur infinie, un bras magnifique et une gorge de toute beauté. Tous les quatre, en chœur, au son de la guitare, chantent la haute naissance, la bravoure, la générosité, les succès, les séductions physiques irrésistibles du voyageur. Ces louanges étaient divertissantes, mais non gratuites. Il fallait les reconnaître par un présent, sinon les virtuoses, changeant de ton et de mesure, auraient ameuté les indigènes contre le voyageur récalcitrant. Soleillet s'exécute, mais ce n'est pas dans la main crasseuse de la grande, vieille, laide, sale, morveuse, que tombe sa pièce de cent sous.

Il n'en coûtait pas toujours aussi cher, mais on en avait pour son argent. A Djiongo, dans le Kaarta, Abdoulaye, accompagné de ses femmes, compara Soleillet à une nourrice, le poète à un nourrisson et à du lait la pièce de cinquante centimes qu'il avait reçue en cadeau. A la cour des rois, ces Tyrtées noirs sentent d'où vient le vent et abordent résolûment les questions politiques et religieuses. Un griot du dernier roi bambara de Ségou dit, dans un chant recueilli par Soleillet, que le roi est puissant, très grand, généreux, que jamais il ne sera musulman et qu'il ferait couper le cou au Marabout (sans doute El-Hadji Omar) s'il venait. L'auteur de ce chant reçut en cadeau un cheval richement harnaché, cent captifs et 500 gros d'or (6,250 francs). Jamais griot ne chanta ce morceau devant le roi sans en obtenir une forte récompense.

A Ségou, sous le règne de l'émir Ahmadou, les griots étaient chargés de la police. Dans les cérémonies, ils étaient somptueusement vêtus. Ils dansaient et chantaient avec leurs femmes devant l'Emir. L'un des danseurs était particulièrement remarquable par l'indécence de son costume, par la hardiesse, la grossièreté, l'obscénité de ses gestes. L'Emir, tout le premier, éclatait de rire à ce spectacle. Dans les marchés, ils s'imposaient aux marchands. Il fallait leur donner ou renoncer à vendre. Rien à faire contre cette tyrannie. Dans le Ségou, comme dans la Sénégambie, personne ne pouvait les empêcher de danser, de chanter où ils voulaient, quand ils voulaient, ce qu'ils voulaient.

L'Emir lui-même, qui avait droit de vie et de mort sur ses autres sujets, ne pouvait rien contre les griots. Une vieille femme savait une chanson faite contre lui par les frondeurs de Nioro : elle n'avait qu'à se placer devant lui, en faisant mine de vouloir chanter, pour obtenir tout ce qu'elle désirait. Mahmoud, captif de la couronne et officier supérieur, avait manqué de bravoure dans un combat. Les filles bambara de Ségou le chansonnèrent cruellement. Il se plaignit à l'Emir, qui menaça de faire fouetter les chanteuses. Celles-ci rirent beaucoup de cette menace, qui ne pouvait être suivie d'effet (la liberté de la parole était entière dans l'empire d'Ahmadou), et chantèrent, plus que jamais, la poltronnerie du pauvre Mahmoud.

Par leurs danses lubriques et leurs chants obscènes, les griots amusent et corrompent les grands et les petits. Ils sont courtiers en mariages et proxénètes. Ils se transmettent, de génération en génération, le souvenir des faits et gestes du passé. Les ancêtres et les vivants sont pieux, vertueux, sublimes, s'il leur plaît; lâches, criminels, vicieux, ridicules, si c'est leur bon plaisir. Ils ont ainsi dans les mains l'honneur de toutes les familles. Force est de les acheter ou de les subir. Ils n'inspirent que crainte, haine, mépris, dégoût, et cependant tout le monde les flatte et les paye. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, leurs femmes et leurs filles sont de mœurs régulières, même quand elles sont attachées à la personne des princes.

Ces hommes heureux, courtisés, redoutés pendant leur vie, ne peuvent, bien que musulmans, reposer dans le sein de la terre : ils la souilleraient. A sa mort, le griot est exposé sur une natte, et les filles de la caste, nues et armées de lances, disputent toute une nuit son âme au diable; puis il est enfermé dans un creux d'arbre, à la merci des oiseaux de proie, des fauves, de tous les nécrophages.

La situation de la femme, dans la région sénégalaise et au Soudan, n'est pas l'une des choses qui choquent le moins les Français, qui traitent les femmes d'une façon si chevaleresque.

Dans les temps très anciens, après l'état brut et l'hétaïrisme, quand l'homme voulut avoir femme à lui, il la captura, l'emmena chez lui, non sans la faire passer par la brousse, en la rouant de coups. Cela se passe encore ainsi dans plusieurs contrées. On en vint ensuite à l'enlèvement, qui est le simulacre du mariage par capture. Cet usage a existé partout. Notre joyeux voyage de noces en est un reste En Afrique, on est moins avancé.

Les Maures du Sénégal se marient quand ils ont le moyen d'acheter des femmes. Plus un homme a de filles, plus il a de chances de devenir riche.

Pour les Mauresses de haute naissance, il y a une petite préparation. L'embonpoint étant un accessoire de la beauté, on les met à l'engraissement avant de les marier. Pendant cette période, les matrones les dispensent de tout exercice, les gavent de lait et de beurre et les massent. Dans plusieurs tribus les incisives supérieures de la jeune fille sont projetées en avant de manière que la lèvre d'en haut s'appuie sur celle d'en bas. Quand elle a atteint ces perfections, on la marie, mais le mari ne la voit qu'après l'avoir payée. Si elle n'est pas assez grosse, si la lèvre supérieure n'avance pas suffisamment, si elle est laide enfin, il peut la répudier, mais il en perd le prix. La femme fabrique les tentes, étrille les chevaux, fait tous les travaux du ménage. Elle est « enchaînée » à son mari. Cependant elle est rarement battue: l'homme met dans sa toilette et ses parures tout ce qu'il gagne par le commerce ou le pillage. Elle est, dit-on, réservée, sage, fidèle. Il lui serait bien difficile de faire autrement. Sa tente ne s'ouvre que pour son mari; elle ne sort que le visage et les mains voilés; les hommes qui la rencontrent se détournent pour la laisser passer; les maris se font un devoir d'espionner les femmes et les filles de leurs voisins. Si l'on traitait ainsi nos Françaises, c'est le diable qui serait content!

Les Maures vivent fort vieux; cependant, tôt ou tard, ils finissent par trépasser. Quand cela arrive, la femme jette des cris effroyables : c'est l'usage. A ces cris, les matrones accourent, pleurent, hurlent, dansent de la façon la plus dolente du monde. Dès que le défunt est en terre, elles s'essuient les yeux, rient et bavardent avec un entrain superbe : c'est encore l'usage.

Chez les Mandingues, le mariage est une forme de l'esclavage et se fait sans cérémonie. La femme payée, le mari l'enlève. Elle pleure, crie, mord, griffe. Les parents et les voisins n'en font que rire. L'homme ne plaisante jamais avec ses femmes, jamais elles ne mangent avec lui. S'il le faisait, dit Baba à René Caillé, il perdrait sur elles toute autorité.

Dans le Foula il en est de même, avec cette différence que le mari ne peut voir le visage de sa femme que trois jours après son mariage: que celle-ci veut bien se laisser enlever et que les parents feignent de la vouloir retenir.

Les Foula, comme tous les autres nègres, admettent la polygamie mais ils ne la pratiquent guère, « ce qui tient », dit Elisée Reclus, « au respect que l'on a « pour la femme et à l'ascendant qu'elle » prend sur son mari : il est rare qu'elle » permette l'entrée d'une deuxième épouse » dans la maison. La femme Foula sait » conquérir sa place ». « Qu'elle entre » esclave dans une case », disent les Ouo- » lof, « elle en sera bientôt maîtresse ».

Dans le Oualo et pays voisins, comme chez les Maures, l'homme ne voit la femme qu'après le mariage, et le mariage n'a lieu qu'après le payement du prix d'achat. S'il la trouve trop laide, il peut la répudier, mais il perd tout ce qu'il a donné. Le P. Labat trouve fort sage cette coutume d'acheter les femmes et pense qu'on ferait bien de l'introduire chez nous, « quand ce ne seroit que pour faire » honneur au sexe de qui on ne pourroit » présumer que beaucoup de bien, puis- » qu'il seroit en effet une source de bien

Samba-Ba (Peuhl)

Amadi-Daw (Toucouleur)

» pour ses père et mère, au lieu qu'on en peut croire tout » le contraire, puisqu'il en coûte tant aux parents pour » s'en débarrasser ».

Aujourd'hui, c'est un peu changé. Quand la femme est payée on la conduit à la maison de son mari. Celui-ci lui donne la main et lui commande d'aller chercher du bois, de l'eau ou tout autre chose. Elle obéit. Lorsque le mari a soupé, elle soupe à son tour et attend qu'il l'appelle. Jamais elle n'aura l'honneur de manger avec son mari. Elle sera sa servante, son esclave, sa chose, et l'on aura soin de le lui rappeler si souvent qu'elle ne pourra l'oublier. Ce n'est pas parce qu'elle a été achetée qu'elle est ainsi traitée, c'est parce que le mariage et l'achat ne sont que des symboles de la capture.

Les Kaartans épousent des fillettes de cinq à six ans, les élèvent avec affection, consomment le mariage quand elles ont de quinze à dix-sept ans et les aiment beaucoup.

La polygamie est dans les mœurs et les femmes sont jalouses les unes des autres. Quand le mari en a le moyen, il donne à chacune sa case et ses captifs. Dans ce cas, elles le reçoivent à tour de rôle et il ne peut, sous aucun prétexte, favoriser l'une plutôt que l'autre. Avec leur tempérament, elles s'arrangeraient mieux de la polyandrie; aussi, celles qui sont de grande famille et se sentent appuyées oublient volontiers les lois de la fidélité. La première mariée est maîtresse de maison et a, sur les autres, une certaine autorité. Elles sont chargées du travail de la maison, de la confection des vêtements, de la culture du tabac. Quand le mari est en conversation, ce qui est sa principale occupation, elles éloignent de lui les maringouins, lui apportent sa pipe et son tabac.

Mahmadou Almamy (Bambara)
et sa femme Koumba-Ba (Toucouleur)

Malgré toutes leurs fatigues et l'absence de

l'amour dans les relations conjugales, elles sont très fécondes, et c'est pour elles un point d'honneur d'accoucher sans un cri, sans un soupir. Elles portent leurs enfants sur le dos, dans un pagne, et ne les quittent jamais, même pour travailler et pour danser. Elles les aiment tendrement et en ont un soin extrême. Dès qu'ils marchent seuls, elles se contentent de les bien nourrir et les laissent faire ce qu'ils veulent. Ils croissent à vue d'œil, sont forts, robustes, mais vicieux de bonne heure et paresseux comme leurs pères.

La captivité, fille de la guerre, est la caractéristique du continent africain. Dans tous les temps et dans tous les pays, le vainqueur s'est attribué droit de vie et de mort sur le vaincu. D'abord on a fait la guerre pour se manger, puis pour se procurer des femmes, des troupeaux et des terres, puis pour conquérir et satisfaire l'ambition des chefs. On a compris que ces hommes que l'on égorgeait après la victoire pourraient très bien, moyennant certaines précautions, cultiver les champs du vainqueur. De cette ingénieuse pensée est sortie la servitude. Il y a trois siècles, les Européens apprirent aux noirs que le captif était une marchandise, et l'on fit la chasse à l'homme ; le mari vendit sa femme et ses enfants, la femme ses enfants et son mari, et les enfants père et mère, quand ils les pouvaient surprendre. D'après Charles Guillaumet, le captif acheté à Nioro, Karoussa, Kankan ou Faranna, au prix de 15 à 30 francs, ou sa valeur en eau-de-vie, vaut, aux Kayes ou à Médine, 250 francs, 350 francs et même beaucoup plus. Le trafic intercontinental a beaucoup perdu de son importance; le trafic intérieur est encore très actif.

Dans la Sénégambie et le Soudan français, il y a quatre catégories de captifs.

La première catégorie se compose des captifs de guerre et des enfants de captifs nés hors mariage. Leur situation est lamentable. Paul Soleillet a vu des caravanes de captifs conduites par de pieux Marabouts : c'est navrant. Il a voyagé, de Guigné à Kamatingui, avec une caravane de captifs de trois ans, deux ans, même d'un an. Tous paraissaient se bien porter et trottaient gaiement. Mais la marche dura tout un jour et toute une nuit, sans arrêt. Au jour, ils n'en pouvaient plus, bien que les maîtres leur donnassent de l'eau à tout instant. Les uns tiraient la langue comme des chiens, les autres ne pouvaient plus plier les articulations et marchaient en sautillant ; d'autres enfin tombaient exténués. Le maître les faisait boire, leur jetait de l'eau à la figure; quand il voyait qu'ils n'en pouvaient réellement plus, sans pitié, sans colère, il les prenait et les plaçait, comme des volailles, dans un filet porté par un bœuf. « Sur cette voie douloureuse », dit le voyageur, « j'ai vu plus de vingt enfants » vaincus par la fatigue, ainsi empaquetés, dormir dans toutes les positions ».

Les captifs, au nombre de plusieurs centaines de mille, servent de monnaie. On les échange contre des pagnes, des fusils, des bœufs, des femmes. On les achète pour un voyage et on les revend. Certains changent de maître à tout instant et passent leur vie sur les routes, chargés comme des bêtes de somme. Leurs traits expriment un profond abrutissement. « Jupiter enlève au captif la moitié de sa sensibilité ». Dans les villages, ils sont attachés à la culture des lougans. Pour la plus légère faute, ils sont battus, privés de nourriture,

dépouillés de leurs guenilles, mis aux fers, scellés à un billot de bois. Vieux et malades, ils sont abandonnés, sans aucun secours, crèvent comme des chiens. Ils ne sont pas de la famille et le maître croit ne leur rien devoir. Une particularité qui ne surprendra personne, c'est que les captifs, possesseurs de captifs, ne sont ni plus doux ni plus humains que les hommes libres.

Et pourtant, dans ces grandes misères, l'amour lance parfois ses flèches d'or, apporte aux malheureux beaucoup de bonheur et un peu d'espérance. A Banamba, une jeune captive était aux fers, sous un hangar. Sa physionomie était douce, gracieuse, agréable; elle avait les extrémités très fines et des seins admirables. Elle avait pour vêtement une loque passée autour des reins et jouait avec une petite fille. A la nuit, un jeune homme vint la voir. Ils échangèrent de douces caresses, et longtemps, à voix basse, ils causèrent d'amour, de liberté peut-être. Le maître ne voyait rien et avait ses raisons pour ne rien voir : si la jeune fille devenait mère, ce serait autant de petits captifs qu'il pourrait vendre.

Bien différente est la situation des captifs de la deuxième catégorie. Ils sont dans la maison comme domestiques, s'y succèdent de génération en génération, y exercent parfois l'autorité du chef de famille. Rien ne les distingue des personnes libres. Leurs aînés les appellent mon enfant, mon fils, ma fille; les personnes de leur âge leur disent : mon frère, mon ami, ma sœur; les enfants : mon oncle, mon père, ma tante, ma mère. Toutefois, ils sont tenus de saluer les premiers les hommes libres et ne peuvent, en leur présence, s'asseoir sur des sièges élevés. La femme est soumise aux mêmes lois que l'homme, mais quand elle est jolie, elle change vite de situation. Le maître n'a pas le droit d'abuser d'elle, mais, quand il la désire, elle cède de la meilleure grâce du monde. Elle devient ainsi captive de case et sa vie se passe, sans faire grand'chose, à rire et à bavarder avec les commères.

Les captifs de la troisième catégorie sont connus sous le nom de captifs de case. Leur sort est à peu près celui de nos serfs du moyen-âge. Ils doivent à leurs maîtres, pendant les travaux des champs, un certain nombre d'heures de travail; tout le reste du temps leur appartient. Ils sont cultivateurs, forgerons, marchands; ils sont mariés, ont des enfants légitimes et des captifs. Quand ils le méritent, ils jouissent d'une grande considération. Parfois plus riches que leurs maîtres, ils pourraient se racheter. Pourquoi changer leur vie tranquille, assurée, à l'abri des fatigues et des hasards de la guerre? Ils ne pourraient que perdre au change, et ils ne changent pas. Il arrive même au contraire que des hommes libres, dont les affaires vont mal, se donnent comme captifs de case à quelque seigneur riche et de bonne réputation.

Le maître a tous les droits sur les captifs, mais il en use peu à l'égard de ceux de la deuxième et de la troisième catégorie. Ils représentent un capital, une partie de sa fortune. S'il les maltraitait, ils pourraient le quitter, se donner à un autre maître : il leur suffirait pour cela de couper à ce dernier un morceau d'oreille.

Les captifs de la quatrième catégorie sont dits « captifs de la Couronne ». Dans le Cayor,

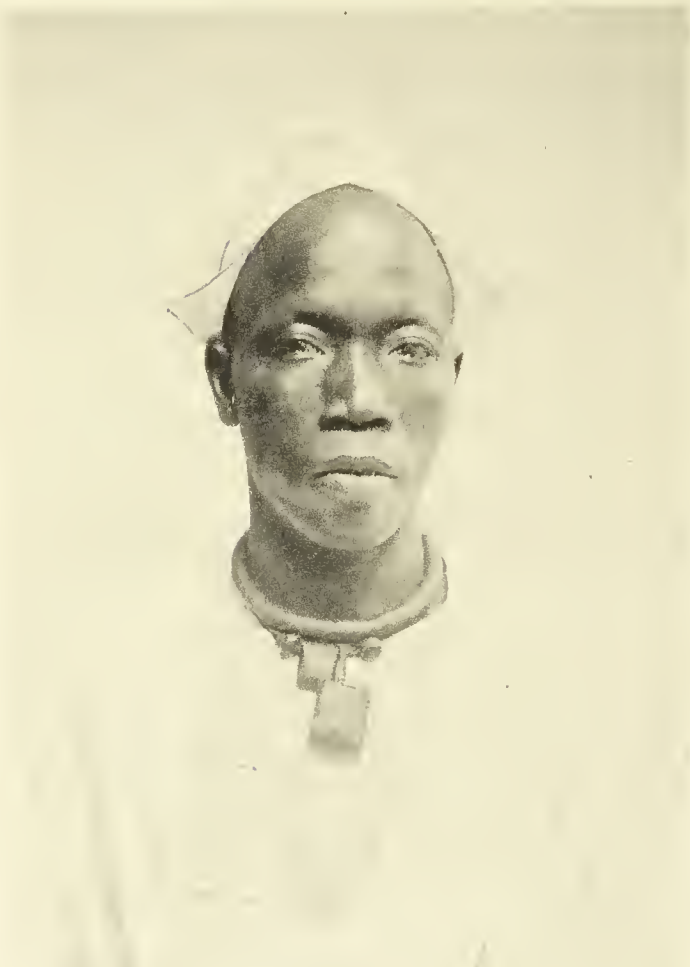

Le balafoniste Birama (Mandingue)

on les nomme *tiedos;* dans le Ségou, *softas.* Ils composent les armées des souverains et forment une véritable aristocratie. Un softa est quelque chose; le chef des softas est beaucoup, une sorte de maire du palais, et le roi doit compter avec lui. Parmi eux se recrutent les grands officiers de la Couronne. Le prophète Hadji Omar, fin politique, se défiait de cette puissante aristocratie et donnait à des captifs, à des forgerons, à des maçons, le gouvernement de ses provinces. Il avait ainsi des serviteurs dont la fidélité et la platitude ne laissaient rien à désirer. C'était le chef des forgerons, « maréchal de la noblesse », qui faisait aux nouveaux rois du Kaarta cette recommandation à déconcerter le maréchal de Villeroy : « Souviens-toi » que tu es notre maître et que nos têtes t'appar- » tiennent. »

Les Bambara donnaient toutes les places, sauf celles de juges, à des captifs. Ce n'était pas qu'ils les tinssent pour des gens de bien et de savoir, mais ils ne comprenaient pas qu'un homme libre puisse s'assujettir à des fonctions autres que celles de juge. Cette dernière fonction, quasi-religieuse, ne pouvait être mise aux mains des esclaves.

Tout n'est pas pour le mieux dans nos possessions de l'Ouest africain, mais tout y va de mieux en mieux. Tous ces peuples sont intelligents et ne demandent qu'à se perfectionner. Patience !

GABRIEL GRAVIER.

La jeune Niada (Peuhl)

L'Afrique à l'Exposition

Fillette au Lavoir

On prétend que Pierre Loti a écrit son *Roman d'un Spahi* sans voir le Sénégal et le Soudan autrement que du pont d'un stationnaire ancré à Dakar. Sans savoir ce qu'il y a d'exact dans cette légende — si tant est qu'il puisse y avoir, dans une légende, la moindre exactitude — nous connaissons plus d'un Rouennais mieux qualifié que l'auteur d'*Aziyadé* pour parler des mœurs, coutumes et façons d'être des noirs de nos colonies de l'Afrique occidentale, et, cela, grâce à l'installation, au Champ-de-Mars, du village africain de MM. Barbier frères.

Tenant donc une partie de nos lecteurs pour parfaitement renseignés sur les races diverses qui peuplent ce village, et renvoyant les autres au très intéressant, très important et très complet travail de M. Gabriel Gravier, nous nous bornerons à dire aujourd'hui ce que sont « extérieurement » les noirs de l'Exposition, et comment ils ont pris contact avec la population de notre ville.

Frère et Sœurs

*
* *

Les villages noirs se présentent sous un aspect extrêmement pittoresque. L'entrée figure la porte d'un *tata* — forteresse des villages soudanais et sénégalais — flanquée de deux tourelles cylindriques que couronne un toit conique en paille. Les tourniquets sont installés sous ce porche et abrités par des paravents en roseaux.

Dès qu'on a franchi ces tourniquets et qu'on pénètre dans les villages, on est frappé de la saveur d'exotisme qui se dégage de l'ensemble des constructions semées dans un désordre voulu sur le terrain emprunté à la cour des baraquements militaires.

En face de lui, le visiteur a un ponceau rustique jeté sur un ruisseau qui s'élargit plus loin pour devenir un petit lac, dans lequel plongent une douzaine de jeunes noirs très occupés à la recherche des petits sous qu'on leur jette, à leur requête, dans l'eau suffisamment profonde pour que plusieurs plongeurs y disparaissent en faisant jaillir des gerbes liquides.

Autour de ce lac, tout un assortiment de cases et de paillottes que domine un bâtiment orné de deux tours carrées à toit de paille; ce bâtiment est la reproduction d'une mosquée du pays de Kong, région située dans l'Hinterland de la Côte d'Ivoire, et où Samory, notre adversaire acharné, s'est installé de vive force après l'échec de la malheureuse expédition Monteil.

*
* *

Un peu partout, d'autres cases et d'autres paillottes affectant les formes les plus variées et entre lesquelles grouille une population bigarrée, pittoresque et bruyante : Femmes portant leurs marmots à califourchon sur la hanche ou sur la croupe; hommes vêtus de *boubous* flottants, fillettes sveltes, aux souples mouvements de jeunes panthères; ouvriers très absorbés dans la fabrication d'une bague en filigrane d'argent ou d'une canne d'ébène incrustée d'or; musiciens battant avec rage la peau des tambours indigènes ou tapotant mélancoliquement les touches de bois d'un *balafon;* Maures accroupis en cercle autour d'un danseur qui psalmodie d'une voix gutturale une interminable mélopée, rythmant ses grâces d'almée grotesque, etc., etc.

Voilà pour le coup d'œil d'ensemble, pour la première impression qui est celle d'une vie extérieure débordante et enfantine, d'un besoin de mouvement pour le mouvement lui-même, d'un monde qui a beaucoup de temps à perdre, ne l'ignore point et s'en montre profondément satisfait.

*
* *

Un homme drapé d'un *boubou* de « guinée » bleu sombre, recouvrant une chemise blanche, s'avance, égrenant un chapelet. Cet homme est beau, d'une beauté sauvage et mélancolique. Des cheveux noirs et bouclés encadrent son visage olivâtre qu'éclairent de grands yeux noirs. Il offre un type de Christ africain remarquable, avec sa barbe fine, luisante et frisée. Il salue avec dignité, tend la main, et, à ses gestes empreints d'une grande noblesse, on sent qu'on est en face d'un spécimen d'une race supérieure et très indépendante.

C'est Ahmed Saloum, un Maure Trarza. Contrairement à l'habitude des noirs et même de ses compagnons originaires comme lui du Sahara occidental, il ne demande pas le moindre petit sou. Il écarte même ses compagnons Trarzas qui mendient avec trop d'insistance. De temps à autre il tire d'un petit sac en cuir, bien plat, très étroit, orné de houpettes de cuir, une pincée de tabac dont il bourre une petite pipe qu'il va fumer dans un coin.

Dès que vous avez fait connaissance avec Ahmed Saloum, il ne manque jamais, à chacune de vos visites au village noir, de venir poliment à votre rencontre, de vous tendre la main et de s'informer de votre santé. Il accompagne volontiers les visiteurs qu'il a pris en affection, les suit de case en case et les reconduit jusqu'à la porte avec force salutations. Toutes ces démonstrations amicales demeurent néanmoins exemptes de servilité, et Ahmed agit plutôt en grand seigneur faisant les honneurs de sa maison qu'en *exhibited wild man.*

*
* *

Les compagnons d'Ahmed se livrent perpétuellement à la danse ou au jeu des bâtons. Tandis que les femmes, drapées de guinée sombre, tapent à tour de bras sur les *taballas* en glapissant un refrain monotone coupé de cris aigus, les danseurs, Mocktar Fall, Bital et Mocktar Ahmed, se contorsionnent au milieu du cercle qu'elles forment ou bondissent comme des panthères en déchargeant de terribles coups de rotin sur le bâton de leurs camarades. Les Trarzas sont robustes et de haute taille; ce jeu des bâtons met en relief leur musculature puissante et montre leur prodigieuse agilité; nous le recommandons à nos sociétés de gymnastique.

*
* *

Sous la paillotte du « Buffet Soudanais », deux hommes vêtus de *boubous* bleus, coiffés d'un *fez* rouge et chaussés de babouches, se livrent à une grave partie de dames; chaque pion déplacé frappe d'un coup sec la case du damier; de brèves exclamations gutturales marquent les péripéties de la partie.

Ce sont deux Ouolofs, Matar N'Doye et Kandi. Le premier est l'interprète du village, appartenant à une tribu, les Leybous, qui occupe les territoires environnant Dakar; il a été un des premiers employés indigènes du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis. Il parle très couramment le français, qu'il lit et écrit assez facilement. Toujours souriant, toujours aimable, il donne avec une inépuisable complaisance tous les renseignements, toutes les explications qu'on lui demande. Il est d'une rare politesse, mais il ne faut pas contester devant lui la vertu des *grigris*, car il entre immédiatement en effervescence et se livre à de si véhémentes démonstrations qu'on pourrait le croire enclin à vous couper la gorge.

Il n'en est rien d'ailleurs, et Matar se radoucit vite, surtout si on lui parle de sa petite Diémé. Diémé est une jeune personne de huit ans, pour laquelle il n'y a pas d'assez jolis *boubous* rayés ni de suffisantes chemisettes brodées. Elle est l'unique enfant qui reste au brave Matar, sur cinq qu'il a eus, et on peut croire qu'elle est choyée.

*
* *

Un grave personnage, vêtu d'un ample *burnous* blanc, se tient immobile contre une case; autour de lui, une bande de mioches, tenant des tablettes, sont accroupis. C'est l'école

musulmane, que dirige le marabout Médoun Guen. Les moutards sont des *talibés*, séminaristes musulmans du Soudan. La plupart ont suivi Médoun Guen pour continuer leur instruction sacerdotale, laissant leur famille en Afrique. Cependant, le marabout donne également l'instruction aux enfants du village dont les parents tiennent à avoir aussi un marabout dans leur descendance.

Préparations culinaires

Un autre Marabout exerce au village africain. Il a nom Kerman Ahmadou et est de race toucouleure. Plus âgé que Médoun Guen, il se confine dans la lecture et la transcription du Coran; la fabrication des *grigris* absorbe une grande partie de ses instants.

L'Apprenti du Tisserand

*
* *

Des sons harmonieux, dessinant une sorte de motif mélancolique au rythme coupé, s'élèvent d'un angle du village. Approchons-nous d'un groupe de visiteurs que domine le casque de coutil blanc de l'*alcati* (policeman) Mahmadou N'Daô. Au centre de ce groupe, un homme est accroupi, coiffé d'une sorte de bonnet phrygien de cotonnade et vêtu d'un *boubou* blanc; il frappe avec deux petites « mailloches », analogues à celles des timbaliers. les touches de bois d'un xilophone monté sur calebasses. Cet homme est le *balafoniste* du village, le Bambara Dialy Ba. Il marque la mesure des danses extravagantes d'un autre Bambara, Dialy Moussa, danseur de profession, ce qui ne l'empêche pas d'être bon époux et excellent père.

La Lessive

*
* *

A côté du calme tableau de l'école, voici quelque chose de plus bruyant et de plus mouvementé. Trois noirs tapent à tour de bras sur des *n'diou* (tambour fait d'un tronc d'arbre creusé et recouvert d'une peau tendue), tandis qu'un jeune homme au visage riant et bonasse cabriole en secouant la plus formidable collec-

LE VILLAGE NÈGRE

Le Lac et les Piroguiers

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

A l'heure du Cousscouss

tion d'amulettes et d'ornements barbares qu'on puisse imaginer. C'est le *bendakat* (danseur) Mandiaré, un brave garçon, toujours gai, toujours « en train », qui se trémousse des heures durant pour récolter des petits sous. Il manifeste une tendresse spéciale pour les cigarettes.

*
* *

Voilà pour les prêtres et les amuseurs; aux travailleurs maintenant.

Sous des paillottes dont le soubassement est constitué par un quadrilatère de murailles basses en torchis, des nègres exercent divers métiers. C'est d'abord un atelier de forgerons où l'on n'a pas l'air de forger grand'chose. Le soufflet est formé de deux cylindres de terre cuite recouverts d'une peau flasque traversée de deux bâtonnets. L'ouvrier agite ces bâtonnets de haut en bas et détermine ainsi un courant d'air qui s'échappe des cylindres par un tube et va bien faiblement activer le foyer.

L'enclume est un morceau de fer brut, le marteau un bloc de fer retenu aux poignets par deux courroies. Ce que fabriquent ces gens demeure un mystère pour la foule. Eux-mêmes n'en savent peut-être rien! Toutefois, un artiste travaille avec eux, et, celui-là, son travail est appréciable. Il incruste des ornements d'argent dans de fort jolies cannes d'ébène qui se vendent fort bien.

*
* *

Le Grimpeur aux arbres

Dans une petite cage de bois, un homme est accroupi, ses pieds tendent un châssis et ses mains en font évoluer deux autres suspendus à des ficelles. C'est le tisserand.

Une lourde pierre placée à cinq ou six mètres retient sa « chaîne ». Il tisse des bandes d'étoffe de coton d'une quinzaine de mètres qui serviront à faire des « pagnes ».

A la suite du tisserand se trouvent les échoppes des bijoutiers. Ils sont superbes ceux-là et constituent une sorte d'aristocratie parmi les Sénégalais. Avec une adresse et une délicatesse remarquables, ils fabriquent des bagues en filigrane d'or et d'argent, des bracelets solides et d'une ornementation gracieuse, des anneaux de jambes et des colliers. Leur outillage est aussi primitif que possible : il consiste en un chalumeau à

Groupe de Ouolofs

bouche, une pierre plate servant de foyer, une pince et quelques poinçons. Avec ces instruments rudimentaires, le bijoutier ouolof suffit à tous les besoins de sa profession.

Un des bijoutiers du Champ-de-Mars a un fils, Ahmadou Gaye, qui est un superbe type de jeune noir. Traits réguliers, yeux immenses, dents superbes, taille souple et élancée, il personnifie le Narcisse africain. Souhaitons qu'il n'aille pas trop se regarder dans les eaux du petit lac.

*
* *

D'autres métiers sont encore exercés aux villages noirs. Un tailleur, Mahmadou Almamy, Bambara, confectionne des *boubous* qu'il brode avec beaucoup d'art. Ce Mahmadou a eu, depuis son installation au Champ-de-Mars, un fils, le jeune Théophile Matar, dont M. le Maire de Rouen a été le « parrain » au jour de la *guenté* (sortie du nouveau-né). Ce fils est né de l'union du tailleur et d'une de ses femmes, Mariame, Bambara comme lui, native de Kankan.

Mahmadou, qui aime sans doute à se montrer aux blancs dans des circonstances solennelles, vient d'ailleurs de prendre une nouvelle femme, la Toucouleure Koumba Ba. Celle-ci, déjà quatre fois mariée et répudiée, passe pour riche. Félicitons Mahmadou Almamy.

*
* *

Une profession qui paraît au premier abord singulière, c'est celle de grimpeur aux arbres. Cela ne correspond à aucun besoin de notre civilisation, pour deux raisons : D'abord, parce que le dénichage des nids est sévèrement interdit chez nous, et ensuite parce que le régime des branches de nos arbres s'oppose à leur ascension par un procédé analogue à celui des noirs.

Mais dans l'Afrique équatoriale, où la principale essence est le palmier et où le dit palmier fournit le vin, l'huile, la noix de coco et même le chou à l'occasion, on conçoit très bien qu'il faille des spécialistes pour aller décrocher, autour de l'espèce de couronne de mât de Cocagne que forme l'éventail des feuilles, le régime de fruits qui doit fournir l'aliment solide ou liquide à la table des noirs.

Le grimpeur Ahmadou M'Baye, Diola des Rivières du Sud, est un virtuose de ce sport particulier. Les reins tendus par sa ceinture, formée d'une longue courroie qui emprisonne dans une étreinte robuste sa taille et le tronc de l'arbre, il grimpe le long de sa perche comme un écureuil, et, pour un sou, on peut s'offrir le spectacle de son agilité. Avec non moins de sûreté et de souplesse, il redescend, et recommence autant de fois qu'on veut bien le « subventionner ».

*
* *

Un spectacle éminemment pittoresque, c'est le lavage du linge. Chaque matin, les femmes et les jeunes filles du village viennent s'installer au lavoir formé d'une large cuvette cimentée pourvue de robinets de prises d'eau. Elles portent des charges de *boubous*, de camisoles et de pagnes qu'elles lavent à grande eau, savonnant énergiquement les étoffes de coton, les rinçant et les tordant avec des gestes lents et les battant à coups de maillet sur une sorte de petit banc.

Il faut avoir assisté à cette scène familière pour se faire une idée de la grâce des attitudes de ces noires Nausicaas. L'art des poses semble inné chez elles, ou, plutôt, elles les donnent naturellement. Leur sveltesse native, accrue par l'habitude de porter sur la croupe leurs enfants ou leurs petits frères, et sur la tête les calebasses pleines de millet ou les gargoulettes pleines d'eau, fait qu'elles se campent d'instinct dans le meilleur équilibre des lignes. Un peintre trouverait là des modèles irréprochables et plus d'un photographe a « régalé » son objectif de leur plastique élégante.

*
* *

Mais la joie de l'œil, c'est le groupe des fillettes. Elles sont là une bonne douzaine, de tailles et de types variés, qui courent, jacassent, s'interpellent, jouent avec les garçons et s'attachent aux visiteurs amis, avec des câlineries charmantes. Elles affectionnent les abords du ponceau jeté sur le bras le plus étroit du petit lac, y stationnent des heures, adossées au garde-corps, devisant entre elles ou causant avec les jeunes gens.

Si elles varient de taille, elles varient aussi de couleur, passant du café-au-lait un peu foncé au noir pur, selon qu'elles sont Peuhles, Toucouleures ou Ouoloves. Et elles caquettent de leur voix chantante, riant d'un rire large et franc qui met à nu leurs superbes dents blanches, et faisant des mines de chattes effarouchées dès qu'un visiteur inconnu s'arrête et les fixe.

Mais avec les visages qui leur sont familiers, la scène change. Elles deviennent aussi « amitieuses », aussi caressantes qu'elles se sont d'abord montrées farouches. Et elles prodiguent les attentions aux femmes, les accompagnent, un bras passé à la taille ou les « crochant » sans façon. Toute de suite, elles sont expansives, disent leurs noms : C'est Ahbé, Fatou, Guétou N'daye, Koumba, etc. Elles veulent savoir si la « madame » est mariée; se font montrer le mari, interrogent sur les différentes parties de la toilette et s'extasient sur les bijoux.

*
* *

Si vous voulez faire le bonheur de ce petit monde féminin, venez les poches pleines de perles de verroterie les plus grosses que vous pourrez trouver. Elles se les arracheront si vous n'y mettez bon ordre ou si Mahmadou N'Daò n'intervient. Parfois même, elles n'écouteront pas l'*alcati* et il faudra que Matar fasse sa grosse voix pour les rappeler au sentiment des convenances.

*
* *

Un grand gaillard silencieux et calme vous observe; son chef est orné d'un foulard rouge duquel pendent des enfilades de perles; il se drape dans une sorte de blouse ample tombant à mi-cuisses, et fume une pipe honorablement « culottée ». C'est Samba Ba, un Peuhl, spécimen magnifique de cette race robuste et guerrière qui, venue de la vallée du Nil en poussant ses troupeaux devant elle, a fondé au Soudan l'immense empire des Fellatahs, morcelé depuis par les guerres de la conquête musulmane et par la pénétration des Européens en Afrique.

*
* *

La pratique cultuelle du *salam* est fidèlement accomplie chaque jour par un grand nombre de noirs. Dans la petite mosquée soudanaise, qui consiste en un quadrilatère entouré

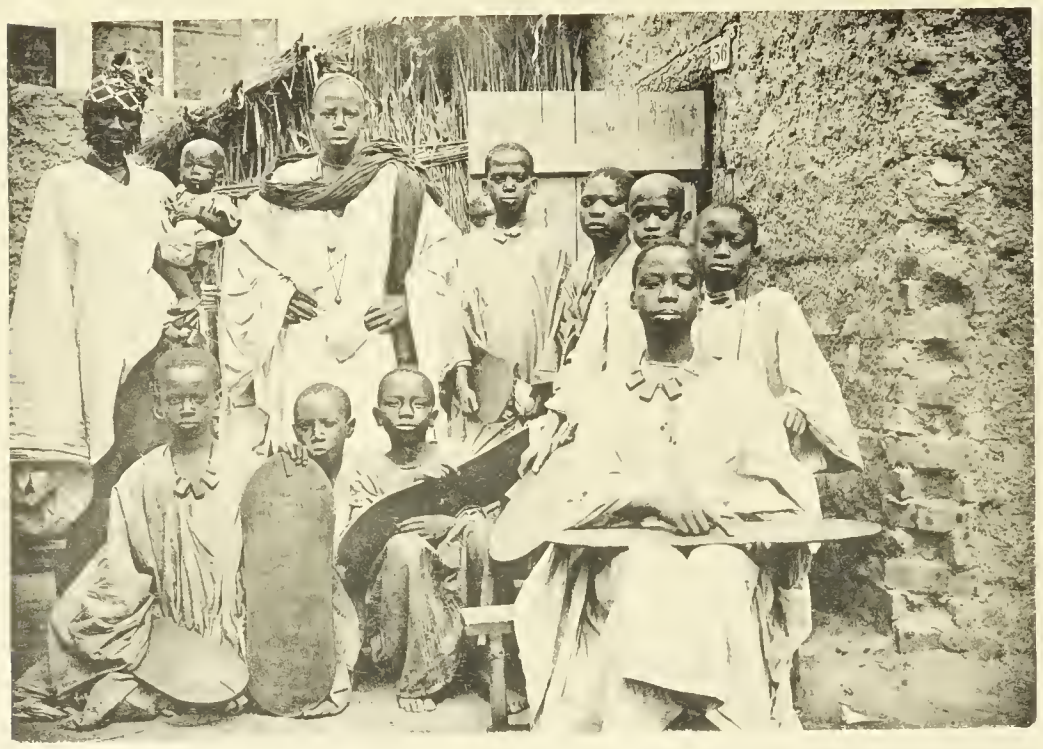

L'École des "Talibés"

de murs bas et dentelés, Trarzas, Ouolofs, Toucouleurs et Bambarras viennent se prosterner les bras en avant, le visage tourné vers La Mecque, dont l'axe de la mosquée indique la direction, tandis que les Diolas, les Sousous, les Sérères et les Mandingues, fétichistes — païens, comme disent les musulmans — les regardent impassibles.

*
* *

Les villages du Champ-de-Mars ont été le théâtre de plusieurs fêtes indigènes : deux baptêmes (*Guentés*), un mariage et la grande fête du *Gamou*.

*
* *

Voilà ce qu'on peut voir au village noir du Champ-de-Mars. Et quand on a vu on y revient, tant on est pris par les séductions de cette Afrique mystérieuse, dont les pensionnaires de MM. Barbier frères ont apporté le grisant parfum dans les plis de leurs *boubous*. Quand on a passé quelques heures au milieu des nègres, quand on s'est rajeuni au contact de ces races neuves, de ces gens simples qui vivent pour vivre, sans nos fièvres et nos nervosités, on conçoit aisément que ceux qui ont foulé le sol du continent sombre y retournent, invinciblement attirés par la poésie de la nature tropicale et le charme sauvage de ses noirs enfants.

E. MOREL.

V. LORANT

Le Salon des Beaux-Arts

Que de choses n'a-t-on pas dites à propos de la critique artistique ; que de formules n'a-t-on pas données au critique d'art, sans que jamais on ait paru trouver la bonne, la définitive ! M. Brunetière, récemment, a formulé les règles de la vraie critique avec ce pédantisme qui lui fit déclarer la faillite de la science, aux éclats de rire des intelligents, et cette règle vaut qu'on la cite pour son incompréhensible inutilité : « La vraie critique artistique, dit-il, est celle qui ne prend conseil que de la technique et qui explique pourquoi Benvenuto Cellini avait raison d'estimer beau l'os nommé *sacrum*. » Est-ce assez faux, assez vague, assez pâteux ?

Roger Marx a déjà, dans un intéressant article sur le Champ-de-Mars, à la *Revue encyclopédique*, fait justice de tout ce que cette formule a d'insensé. La critique remise

exclusivement aux gens du métier, et faite à la loupe et au millimètre, c'est aussi mesquin que dangereux. Les gens du métier ne doivent pas, au contraire, faire de la critique, si ce n'est à propos de leurs grands ancêtres; ils sont trop mêlés aux luttes modernes, trop intéressés à la question, pour discerner sainement. On ne peut être juge et partie.

La seule formule, je crois, qu'il convienne de donner à la critique d'art, c'est qu'elle ne doit pas en avoir, qu'elle doit évoluer avec l'art lui-même, être de son temps, de son milieu. Elle qui porte aux nues — avec raison — Delacroix aujourd'hui, le couvrait de sottises à l'époque de son apparition, et je cite celui-là au hasard parmi cent autres que l'on connaît.

La critique est à mon sens inutile d'une façon absolue; elle n'a qu'une raison d'être : son double pouvoir de faire le bien et le mal, comme l'arbre de l'Eden. Le bien, quand l'écrivain — ayant su acquérir quelque autorité — pousse, dans les journaux où il écrit, ses amis, et force l'admiration publique à aller à eux; le mal, quand au contraire il éclabousse de ridicule la toile de celui qu'il déteste pour sa peinture ou pour toute autre raison.

Sur cent collectionneurs, combien ne sont pas des snobs? Combien ne sont pas les marionnettes que le bouquin de Veber a mises si spirituellement en scène? Dites-le moi, si vous pouvez. Combien par conséquent sont capables de juger par leurs yeux?

Pourquoi M. X... paye-t-il des millions des toiles qui valurent jadis cent francs? D'abord, me répondrez-vous, parce qu'il a de l'argent pour cela; mais j'ajouterai : parce qu'il a l'ostentation de l'art, qu'il achète parce que c'est cher.

Le vrai mérite n'est pas d'acquérir à la salle Drouot telle ou telle toile classée, étiquetée, soupesée, estimée à un prix que vous permet d'atteindre la fortune acquise; c'est au contraire, et seulement, d'acheter à l'inconnu d'aujourd'hui qui ne sera classé que demain — ou après sa mort.

Hélas! les affaires ont envahi le domaine des arts comme le reste; on achète plutôt une toile pour la valeur intrinsèque qu'elle a que pour la valeur artistique qu'elle possède, et, à ce compte, que devient la critique ? Une branche du chantage, de ce grand maître-chantage qui dirige tout à notre époque.

Puis, une cause de faiblesse absolue pour la critique d'art, est cela même qu'elle est faite par des hommes, c'est-à-dire par des êtres ayant moralement leurs préférences, leurs goûts, leur sensibilité; physiquement, leur nervosité, leur œil, ayant surtout leur orgueil, leur confiance en leur esprit qui leur dit : ton jugement est bon, et seul il est bon.

Que m'importe à moi que la toile que j'accroche à mon mur soit louée par mon voisin si elle me déplaît, ou blâmée si elle me charme? C'est pour moi que j'achète, c'est pour soi qu'on doit acquérir. Hélas! le snob achète pour les autres, par les autres, à cause de l'opinion des autres, et le snob est fréquent, et, qui pis est, il est riche.

Je n'essayerai donc pas de formuler, non-seulement une règle de critique générale, mais même la règle de ma critique personnelle, car elle n'en aura pas. Je suivrai franchement mon impression; tant pis si j'accentue le compliment pour l'ami, le blâme pour l'indifférent; je me laisse aller à mon instinct, bon ou mauvais.

Mais du moins je veux, avant d'entrer dans les détails de l'Exposition, raisonner un peu sur ce qui doit être notre guide en nos appreciations : chercher le côté bon sens auprès de la sensibilité. A mon avis, il y a une chose que l'on doit faire avant tout, — chose que l'on fait bien rarement, — c'est approprier les choses au but qu'elles doivent atteindre, au rôle qu'elles doivent remplir.

Comme il est bien vrai, n'est-ce pas, que si votre mur a trois mètres de haut sur quatre de large, vous n'irez pas acheter le *Charles le Téméraire* de Roybet ; il est vrai, également, que vous ne devez pas acheter, pour la voir tous les jours, la toile que vous achèteriez pour la regarder une ou deux fois en votre vie.

Il existe des toiles de Musée et des toiles d'appartement ; il est des choses qu'il ne faut voir qu'un peu, d'autres devant lesquelles il faut passer des heures.

Méfiez-vous des toiles qui vous emballent au premier abord, qui disent trop de choses d'un seul coup et devant qui la foule s'exclame ; méfiez-vous d'elles comme de l'homme qui, rencontré par hasard, vous raconte sa vie cinq minutes après et vous offre son amitié sur le pouce ; au bout d'une heure il vous ennuiera, et vous le quitterez pour ne jamais le revoir. Une jolie peinture est femme ; il faut la comprendre, l'étudier, l'analyser, la conquérir, ne lui donner votre entière approbation, le meilleur de vous, que lorsque vous ne craindrez plus de surprise.

C'est pour cela qu'il faut bien séparer les toiles de Musée qu'on ne voit qu'en passant, et qui ont besoin d'être écrites gros, des toiles de murs intimes qui doivent avoir un peu de mystérieuse enveloppe; c'est pour cela qu'on peut louer également Meissonier et Monticelli, deux procédés opposés, parce que chacun a sa raison d'être et son but distinct.

Allez au Panthéon, vous verrez de superbes toiles qui, si on les critique avec conviction et honnêteté, doivent être déclarées atroces, parce qu'elles ne sont pas en harmonie avec le cadre; et, par contre, telle toile de Puvis de Chavannes qui a pu faire hurler au Salon devient divine quand elle est dans son atmosphère.

Peindre un portrait comme on peindrait un paysage est chose déplacée également, et la dimension de la toile elle-même doit être raisonnée pour le but, pour le sujet que l'artiste se propose.

Mais, assez de considérations générales; qu'on me permette encore de dire que, par préférences personnelles, il est deux choses que je place avant tout en peinture : le portrait et le

HERMANN-LÉON — 247. Dans le ruisseau

paysage, parce que là il ne reste que l'interprétation de l'artiste, la marque de sa vision personnelle, la trace de son talent indépendamment de tout, alors que dans le sujet il s'ajoute une terrible chose, qui est la composition, c'est-à-dire un labeur de plus, labeur inutile, qui s'adresse à une autre branche de son intelligence et qui peut parfois gâter, tout au moins entraver son exécution. Puis, le sujet peut déplaire et le procédé être loué, tandis que dans le paysage et le portrait, c'est la facture d'abord, la vision ensuite, qui seules paraissent : c'est ce qu'il faut.

Je ne hais certes pas pour cela les sujets de genre, lorsqu'ils sont confiés à des Rochegrosse, Gérome, Detaille, Lhermite, et d'autres de cette valeur. Mais, je le répète, lorsque vous achetez une toile pour l'accrocher à votre mur, songez que c'est un compagnon que vous vous donnez là ; que ce compagnon passera de longues journées près de vous ; que vous ne pourrez, en votre logis, circuler sans le rencontrer sous vos yeux. Il faut donc qu'il soit bien aimable et bien gai, — j'entends dans le sens large du mot ; — il faut qu'il soit bien sûr ; il faut aussi que vous ayez chaque jour à lui découvrir quelque chose de nouveau, sous peine de concevoir rapidement l'ennui en sa compagnie.

A.-N. MOROT
375. Portrait de M. Gérome

En ce sens, les synthétiques, les impressionnistes, ont eu beau jeu ; mais, à côté d'eux, il y

a des classiques qui ont une telle force, un tel talent, que jamais vous n'arriverez à vous lasser de les regarder : ils ont mis tant de choses sur leur toile ! ces belles choses dictées par leur génie.

Et maintenant, passons la revue. — En cette Exposition, comme en tout Salon de Peinture, il y a du très bon, du bon, du médiocre, du mauvais. Il y a beaucoup de bon, et, à ce titre, nous devons féliciter hautement les organisateurs. Le mauvais, on ne saurait l'empêcher ; il se faufile, s'impose, et, du reste, il en faut pour reposer l'œil de son admiration. Mais, en ce qui nous concerne, disons-le encore, le bon domine, et cette exposition est grandement réussie. Si je retrouvais là quelques absents que je noterai, je me déclarerais satisfait, à condition pourtant de me laisser aussi maudire quelques horreurs en passant.

G. LATOUCHE

286. Petite fille de Bretagne

Édouard TOUDOUZE — 481. Flirt

C'est à M. Gaston Le Breton que nous devons cette réunion de toiles, qui est une heureuse sélection parmi celles qui figurent depuis dix ans aux Expositions de Paris.

M. Le Breton a dû déployer, je le sais par expérience personnelle, une formidable activité pour arriver à ce groupement aussi vite, aussi bien, aussi complète-

ment. Dans combien d'ateliers, — certains sont au sixième des hautes maisons parisiennes, — a-t-il dû grimper, faire de longues visites en déployant une éloquence persuasive? Combien de toiles a-t-il dû emporter sous son bras, enlever de force, pendant que le sapin, complice de l'enlèvement, l'attendait en bas patiemment et à l'heure, — que dis-je, *aux heures?*

N'oublions pas, en effet, que les peintres en vue sont peu empressés quand il s'agit d'exposer à Rouen, où, disent-ils, on immobilise une toile pendant des mois, sans beaucoup de chances de vente.

Ici, il y avait une raison de vente dans la loterie, cela est vrai, mais beaucoup d'artistes se soucient fort peu de vendre en ces conditions. Quel numéro en effet gagnera le tableau cédé? Quel est le propriétaire du numéro gagnant? Et si un artiste veut bien donner une toile à un ami dont il est sûr, il se soucie fort peu, fût-ce pour la forte somme, de voir ses œuvres dans un milieu ridicule.

Mais M. Le Breton a une fougue que rien n'arrête. Plus il a à faire, plus il est heureux, et plus il en fait ; et s'il n'a pas pu nous montrer toutes les toiles désirées, cela ne doit pas être mis sur le compte d'un découragement, d'une maladresse, d'un oubli.

Il était assisté par des gens pleins de bonne volonté et de goût, comme M. Lebel, le Directeur du Musée de peinture, qui est bien l'homme le plus charmant et le plus consciencieux qu'on puisse voir; trop modeste à mon avis; le plus complaisant qu'on puisse rencontrer, et qui a puisé dans des études solides le droit de parler et de juger; M. Félix, digne de l'accompagner et lui faisant pendant; M. Prétet qui, par habitude, plante les pitons comme personne à la place utile. Ne riez pas, ce n'est pas si commode!

M. Prétet, lui, a été le plus regardé, le plus entouré. C'est à lui qu'on a fait la cour, quand il est venu accrocher les toiles. Oh ! M. Prétet, méfiez-vous des paroles dorées, — comme les cadres, — de ceux qui guignent un piton de vous planté à Paris sur la douce cimaise !

*
* *

En arrivant par le pavillon central et le jardin, nous entrerons d'abord, si vous le voulez bien, dans la grande salle de gauche où se trouvent groupés, en grand nombre, des tableaux intéressants.

Tournant encore à gauche nous rencontrons :

Les *Ananas* et accessoires (n° 410), de Mme Quesnel, trop détaillés, trop faits ; de la minutie féminine, et pourtant on jurerait que c'est un homme qui a peint cette toile; il y a là un métier surprenant qui me renverse chez un peintre amateur ; même observation pour le 411 du même auteur à quelques pas plus loin.

Un Roll, *Repos* (n° 429), sans éclat et sans intérêt, une *pochade* d'un peintre qui fit beaucoup mieux.

Salomé la danseuse, de La Lyre (277), grande toile de composition sommaire, de couleurs sans éclat : M. La Lyre, craignant de choquer les regards pudiques, avant d'expédier sa toile en envoya la photographie ; cette photo était vraiment très bonne.

La loterie de l'Exposition a acquis le *Cloître* par Sautai (n° 458) ; pourquoi ? C'est sommaire et sec, un tableau d'architecte. Sautai n'est pas un coloriste, mais il fait bien, souvent très bien, et si c'est en souvenir de cela qu'on a acheté le *Cloître*, alors, soit.

Arrêtons-nous devant le Henner (n° 246). Quelle simplicité de facture et cependant quelle science de l'effet : quelle perfection, quel modelé obtenus avec de simples oppositions de lumière et d'ombre ; on a critiqué la violence apparente de ces ombres portées ; regardez-les, regardez-les longuement, ainsi que l'enveloppe générale de ce corps de nymphe, et vous verrez ce qui peut se dégager de cette apparente obscurité, de cette nuit lumineuse, où le corps de la nymphe brille comme un astre. Voilà une toile que le Musée ne devrait pas laisser partir.

Pourquoi le *Moine* (n° 382) lit-il en plein air, si bizarrement installé ?

M. Cazin (n°s 100 et 101) aurait pu envoyer autre chose ; ce n'est pas une raison parce qu'on a fait des merveilles comme la *Cour de la boulangerie des Coquelin*, en possession de l'aîné, ou la *Rue de village au 14 juillet* que possède Cadet, pour envoyer des choses qu'il n'aurait pas montrées à l'heure de l'obscurité des débuts.

Les *Poires* de M. Fouace (n° 201) sont appétissantes et largement peintes.

Les *Chiens* de M. Herrmann-Léon (n° 248) sont bien de solides briquets d'Artois, solidement traités.

Par contre, le tableau de M. Sergent (n° 468) est plutôt une grande illustration. M. Sergent a du reste illustré magistralement nombre de livres militaires.

Si j'avais le n° 372 de Morisset, le *Jour du professeur*, je découperais carrément la tête de la fillette, fort belle de vérité et d'intensité d'expression, et qui, seule, ferait un ravissant tableau.

Deux vastes toiles de Demont (n°s 155 et 156), consciencieuses, mais un peu vides ; cette fois le mari ne vaut pas la femme, Mme Virginie Demont-Breton ; dans le *Déluge* surtout, où les roches ont trop de détails et pas assez de grandeur.

N° 164, une bonne étude de Diéterle.

Benjamin Constant, le triomphateur de cette année, s'est laissé séduire par l'Exposition de Rouen ou par son interprète. Sa *Pandore* est une très jolie chose, fraîche de tons, lestement enlevée, en quelques heures. C'est une des jolies toiles du Salon que la loterie a bien fait d'acquérir. Voilà longtemps, bien avant la consécration officielle, que

M. Benjamin Constant était consacré auprès du public, et cette note presque idyllique nous plaît beaucoup à côté de son orientalisme si connu. N° 162, un Detaille, c'est-à-dire la perfection du dessin, la sûreté impeccable de l'exécution. Depuis la mort de Meissonier, Detaille est le chef indiscuté de cette école bien spéciale de peintre de chevalet, qui compte parmi ses ancêtres Gérard Dow. Elle a de grands admirateurs, de bruyants détracteurs, et ceci seul suffirait à prouver sa valeur.

Mais il est impossible, si l'on est sincère, de refuser son admiration absolue à Edouard Detaille; feuilletez son œuvre capitale qui s'appelle l'*Armée française*, et que Boussod et Valadon éditèrent avec un luxe inouï qui en fait

Léon BONNAT — 74. Portrait de ma Mère

Jean-Paul LAURENS
290. Portrait de M. Georges Diéterle

un des plus admirables volumes de notre siècle; et si, parvenu à la dernière page sans une lassitude, sans un moment d'arrêt dans le plaisir des yeux, vous ne reconnaissez pas en Detaille un dessinateur unique, un illustrateur de premier ordre, je n'y comprends plus rien.

Ne le sortons pas, si vous voulez, du monde militaire, quoique Detaille puisse être parfait en tout, mais du moins, nul aujourd'hui ne peut lui être comparé, et son *Hussard* est une vraie perle digne de la plus belle des galeries.

Nous avons la fortune de posséder, ici au Musée, les *Vainqueurs de Salamine*, avec lesquels, vainqueur aussi, Cormon remporta la grande médaille. Cela nous rend un peu

Marcel BASCHET

36. Francisque Sarcey chez sa fille, Mme Brisson

difficile pour lui. Sa *Rêverie* (n° 124) est évidemment une jolie chose que je serais heureux de posséder, mais elle est un peu *étude*, et à cet égard, ferait mieux en une galerie ou à l'atelier qu'à une exposition. Cormon est un maître, et un vrai, on peut donc dire qu'on aime mieux autre chose de lui.

C'est comme pour Bouchor, un aimable homme et un artiste, à qui je serais désolé de dire des choses désagréables ; il nous envoie un *Avril* (n° 78) beaucoup trop vert, trop cru ; son premier plan est trop important ainsi conçu ; il fallait le traiter de manière plus intéressante. Bouchor a fait et fera mieux.

Le *Bain*, de Dubufe (n° 172), est un bon prétexte à étude de nu ; peinture fraîche et plaisante, mais qui se ressent un peu de ce que Dubufe a fait beaucoup d'illustrations depuis quelque temps : le dessin y gagne, la peinture en souffre un peu.

Les vagues de M. Lizé sont connues depuis longtemps. M. Lizé les traite si bien qu'il en fait beaucoup, et nous ne saurions l'en blâmer; celle-ci est belle de vérité, transparente et vigoureuse; voilà un amateur passé maître; c'est rare et vaut qu'on le dise. M. Lizé est l'affirmation de ce vieux et sage principe : travailler beaucoup pour progresser et réussir.

Un *Portrait* (n° 321) par M. Gaston Lespine, un de ses meilleurs; d'aimables *Fleurs* (n° 14) de Mme Adam; un *Effet de nuit en mer*, d'une heureuse vérité, par M. G. Bellenger (n° 47).

Les *Pauvres gens* de Victor Hugo ne sont évidemment pas gais; mais, diable! M. Dantan a trouvé le moyen de peindre la chose encore plus sombre et de la pousser au noir.

Et maintenant, arrêtons-nous un peu, et même beaucoup, car nous avons là deux splendeurs à admirer.

C'est d'abord la *Grisélidis* de Jules Lefebvre (n° 303), un pur chef-d'œuvre de grâce et de joliesse, une merveille d'exécution. Tout y est dans cette toile infiniment désirable et que j'adjure le Musée d'acquérir pour nous la garder indéfiniment. Il y a plus que de la peinture en cette œuvre, plus que l'exécution parfaite du modèle adorablement choisi : il y a de la vie, de l'émotion, de l'amour; on fait ainsi quand on est un grand artiste d'abord, et qu'on peint sa maîtresse ou sa fille.

Les cheveux blonds, longs, ondulés, ce sont des vagues
Venant mourir au bord du front, lentes et vagues.

Ces cheveux, qui ont l'air d'être traités sommairement, mais si magistralement synthétisés, sont l'encadrement parfait de cette virginale figure.

Et non loin de là, un *Portrait* comme on n'en voit pas souvent. M. Aimé Morot est un homme de grande valeur, dont l'éloge n'est plus à faire; mais en la circonstance il a été servi par deux choses, outre son talent : la tête d'abord de son modèle, cette figure fine et sympathique s'il en fut du grand artiste qu'est Gérome, l'affection ensuite qu'il porte à son beau-père, et du tout, comme pour *Grisélidis*, il est sorti une œuvre magistrale (n° 375).

Les nos 504 et 505 sont deux petites *pochades* de Ph. Zacharie. Nous parlerons longuement de ce peintre, dont nous aimons beaucoup le talent, à propos de son morceau capital et de ses remarquables lithographies.

M. Bouchor se rattrape ici; ses couleurs sont encore un peu criardes, mais de l'étoffe, beaucoup d'étoffe.

M. Axilette doit avoir le tableau n° 27 depuis bien longtemps à l'atelier; comme c'est jauni, comme c'est vieillot, quand on a fait la *Diane* qui est plus loin; je ne veux pas parler du peintre à cette place, je serais injuste.

Le n° 114 de M. Chudant est un peu trop dessin, fort bien d'ailleurs.

Le n° 179, de Marie Duhem, est aussi une très jolie chose, d'un heureux modernisme et d'un bel avenir.

Encore une page magistrale, encore plus qu'un portrait, et, je l'oubliais plus haut, un tour de force que l'on fait pour sa maîtresse, pour sa fille ou pour sa mère.

Il est bien certain que Bonnat, comme Puvis, comme Henner, comme ceux qui sont *quelqu'un*, a un procédé bien net, qu'il suit avec l'entêtement de la conviction. En cela ces maîtres ont raison, ils sont eux et c'est assez. On a cru drôle ou intéressant, de bon goût ou de fin esprit, de blaguer ferme Bonnat, de plaisanter les fonds obscurs et tranchants qui découpent le portrait jusqu'à l'emporte-pièce; mais si c'est voulu, et j'en comprends le motif, si c'est cherché et raisonné; comme ici où un pli de robe, net comme une lame, met en valeur une main adorablement câline et vivante de vérité? Oh! le beau contraste trouvai-je au contraire.

Oh! l'admirable, l'impeccable portrait, le pur chef-d'œuvre!

La *Mare fleurie* (n° 169) de Dornois est peut-être fleurie, mais elle n'est guère transparente; ce n'est pas assez de l'eau, si microbienne que puisse être l'eau d'une mare.

Les *Chrysanthèmes* de Mlle Jeanne Lourier (n° 330), quoiqu'un peu sombres de tons, sont vrais d'aspect; et on sent que Mlle Lourier a eu des leçons d'un excellent professeur : Mlle Mouchel.

J'espère pour Villerville que l'eau y est plus claire que dans le n° 109 de M. Chéron, et que la prairie antique était plus grandiose, plus accentuée que ne nous la montre la petite *pochade* de M. Maurice Le Liepvre.

Le n° 337 de M. Maillard me rappelle, par sa facture comme par ses tons assombris, les études de Ch. Jacques.

La loterie a acquis le n° 311 : les *Prunes*, de Madeleine Lemaire, fruits appétissants et ravissamment peints; nous parlerons de l'exquise artiste à propos de sa grande et lumineuse toile : le *Char des Fées*.

Le n° 425 de M. T. Robert-Fleury est peut-être un *Louis XVI* comme costume, mais c'est plutôt un portrait, et qui doit être excellemment réussi; il évoque l'aimable souvenir de la bien charmante femme d'un sculpteur très connu à Rouen.

Un peu mou le n° 239 de M. Guillemet; nous reviendrons sur l'artiste à propos de son grand envoi : le *Pont Marie*.

M. Aublet aurait pu envoyer autre chose que les deux toiles qu'il nous a présentées. Son n° 20 est quelconque; son n° 21, dans la petite salle à côté, est une mauvaise *pochade*, un nu banal dans un plein air épinard; pas de modelé, pas d'intérêt. On cache cela à l'atelier.

M. Paul Leroy a eu tort, dans son n° 320, *Une rue de Chétma, à midi*, de nous montrer un effet aussi particulier. Tous les visiteurs ne sont pas allés au Sahara pour pouvoir vérifier si, là-bas, les ombres chinoises courent les rues en plein midi. Nous ne pouvons donc juger une toile trop bizarre pour nous.

Par contre, nous retrouvons bien, dans le petit *Portrait de femme* (n° 37) de Marcel Baschet, la sensation de l'aïeule connue. C'est une exquise chose à la manière hollandaise. avec toutes les fraîcheurs du coloriste moderne. Regardez comme c'est peint, comme c'est enlevé, fin sans petitesse, miniaturé sans mesquinerie. Marcel Baschet, sur lequel nous reviendrons à propos de son *Sarcey*, est un de nos plus parfaits portraituristes d'aujourd'hui, doublé d'un homme exquis, sans morgue et sans prétentions.

Je sais bien des tableaux qui auraient mérité cent fois plus que le n° 202 de M. Foubert les honneurs de la cimaise; c'est sommaire, sans enveloppe, sans air, des touches maigres et pas justes; une voile coupante comme un rasoir.

Un peu sommaire le *Paysage d'automne* de M. Leenhardt (n° 302); un peu verte la *Vallée d'Arques* (n° 288) de M. Georges Laugée. quoiqu'il nous avertisse qu'une ondée vient de la *crudifier*.

La *Récureuse* (n° 189) de M. Falguière nous le montre aussi habile à manier le pinceau que l'ébauchoir ; c'est une belle étude plutôt qu'un tableau. Mais comme c'est clair, frais de ton. traité largement, fortement! C'est de la bonne et solide peinture : ce qui vaut qu'on l'admire, car on aurait pu croire que le talent hors pair du sculpteur, qui fait de M. Falguière un maître génial, aurait absorbé chez lui toute autre fibre d'art.

La grande toile de M. Diéterle (n° 165), quoiqu'un peu assombrie, un peu vieillie, est une belle chose, une pièce de Musée à la conception large, à la facture sobre et solide.

M. P. Monnier a eu la chance d'être exposé en belle place. Son tableau est gentillet, mais. quoi que l'on dise. ce n'est pas une étude; c'est un tableau auquel je préférerais le Delattre, qu'il évoque de suite, qui, lui, serait une solide étude ; les gris de M. Monnier sont fins, mais ce ne sont pas non plus ceux exquis de Lemaître, qu'ils rappellent beaucoup.

Edouard DETAILLE
162. Pointe d'avant-garde; 9e Hussards, 1806
(Publié avec l'autorisation de MM. Boussod, Valadon et Cie)

Jules LEFEBVRE

303 — Grisélidis

Cliché Cl. PETITON

Benjamin CONSTANT — 49. Pandore

perfection absolue; mais comme nous sommes loin de la synthèse décorative qui fait aujourd'hui de Puvis de Chavannes le peintre unique des fresques et des murailles. Eh bien, j'aime à voir cette toile et j'admire encore mieux Puvis, il me semble, maintenant que je l'ai regardée ; c'est d'un dessin impeccable, d'une facture puissante, très poussé. Je sais donc que le jour où une hardiesse de dessin, une teinte sommaire se trouveront sur sa toile, ce sera bien voulu, bien arrêté.

Avant de faire comme lui, comme lui seul, il a fait comme les autres ; il a passé par le chemin des maîtres et des ancêtres; il a étudié, cherché, et son génie l'a ensuite arraché à la voie commune.

Dans le tableau n° 344 d'Adolphe Marais, M. Berthault, qui a sur un autre mur de la même salle *Libellules* (n° 58), expose une vaste composition : *Phœbé s'éveille* (n° 59), qui est certainement bien dessinée, adroitement traitée, mais manque d'originalité.

Par contre, le *Gui* de Mme Virginie Demont-Breton est d'un caractère superbe dans les tonalités grises comme la demi-clarté d'une forêt de chênes; la druidesse Karuhel, au masque breton, porte le gui sacré. C'est très grand et très noble, de conception simple, et très beau d'exécution.

Le *Portrait de Puvis de Chavannes*, par lui-même (n° 409), est peut-être la toile la plus intéressante à étudier au point de vue de la leçon qu'on peut dégager de son examen. Voici un tableau traité d'une manière classique, à la Rembrandt, et cela avec une

F. CORMON — 124. Rêverie

qui est bien d'ensemble, il y a, à gauche, dans le coin, deux petites vaches ravissantes comme du bon Troyon. Il paraît que dans le n° 404 de M. Edmond Picard, on parle politique; je croyais que c'était une variante de la fameuse chanson :

Sur la route de Louviers,
Y avait *deux* brav's cantonniers.

Comme des fois on se trompe!

La *Vache rouge* (n° 203) d'Albert Fourié est bien rouge, mais aussi bien dessinée, d'un mouvement fort juste et d'une facture grasse et solide.

Le n° 433 de M. Jules Rouffet est un nouvel essai de peinture — peinture à l'encre de la toute petite vertu.

Le n° 13 de M. Adam me rappelle douloureusement un Morel-Fatio que j'ai beaucoup pleuré, et le n° 453, les *Bouquineurs*, de M. Sala, me remémore avec une intensité incroyable ces vieux parapets de Paris où j'ai passé tant d'heures charmantes à fouiller dans les boîtes des bouquinistes, nécropoles des livres; jolie toile, intéressante, pleine de vie, d'un bel artiste.

Un joli *Envoi de fleurs* de M. Minet (n° 360).

Encore deux évocations, les n°s 304 et 305, de M. Le Gout-Gérard, et qui m'ont remis sous les yeux le beau pays de Cancale, bien vu et bien peint.

A la *Fuite en Egypte* (n° 173), par G. Dubufe, je préfère la page immortelle d'Olivier Merson, un absent que je regrette; l'ange, à force d'indiquer la porte de la cave, a un index qui s'allonge, — s'allonge.

C'était dans le ciel mauve
Sur le pays noirci
La lune
Comme un *poing sur un œil.* (D'après Musset.)

Les *Meules* d'Henri Duhem, trop sombres, ne valent pas les autres envois.

La *Dinde de Noël* (n° 86), de M. Breton, le père de Mme Demont-Breton, est un joli hors texte pour le *Figaro illustré*; il y a de la jolie petite neige pas trop froide, neige pour tableau de genre; ceci ne veut pas dire que le tableau soit sans mérite, loin de là.

Pas transparente la vague de M. Emile Maillard (n° 336).

L'étude de M. Le Ménorel (n° 316), ayant nom *Juliana*, me rappelle un peu l'exquise *Grisélidis*, de Lefebvre, et pour ce, je trouve la toile intéressante et pleine de promesses.

M. Toudouze excelle dans les petits tableaux de chevalet et de genre; son n° 481, *Flirt*, rappelle beaucoup le *Passage difficile* que donna, dans son numéro de Noël, la *Revue illustrée* de Paris, cette admirable publication de la Maison Baschet, la première Revue

d'art de l'époque. *Flirt* est joli, plaisant à voir, à un point de vue bien spécial, car c'est d'un genre bien particulier.

Le n° 445, une page émue et jolie de Rudaux, un des plus exquis illustrateurs qui soient, un triomphateur du genre.

M. P. Beaudoüin a cette année sa véritable exposition dans la salle des fêtes de la Mairie; il a tenu cependant, à côté de ces grandes pages superbes, à nous donner ce petit *Portrait de femme* (n° 38). Eh bien! ce petit tableautin me suffit largement pour juger le talent de M. Beaudoüin; c'est savamment et délicatement peint, sans mièvrerie, bien dans la pâte, et c'est encore un bien joli portrait.

L'Etat a envoyé la *Chanson de l'eau* de Maurice Eliot (n° 4), qui est dans la facture moderne des Duhem, facture qu'Axilette a employée dans sa *Diane chasseresse* de l'autre grande salle. C'est la décomposition raisonnée encore un peu timide des tons, que l'impressionnisme préconisa, que les néo-impressionnistes exagèrent. Quand un vigoureux, — un génie, — aura trouvé ce rien, la troisième complémentaire des deux que donne la physique, nous aurons la clarté absolue si désirable dans les choses de plein air surtout. Chevreul avait, lui, posé, dans son *Contraste simultané des couleurs*, les lois mathématiques de la lumière : le vert et le rouge s'exaltent, le violet et l'orange se chauffent réciproquement, etc.; de là, l'idée juste et belle de la décomposition raisonnée du ton et de la juxtaposition adroite des touches coloriées complémentaires pour redonner la lumière pure. Ce qu'il faut trouver, c'est le moyen de donner en même temps la vibration qui recomposera le ton vrai dans l'œil. Cette vibration sur une toile immobile avec des touches immuables semble un rêve, une utopie. Erreur!

Pourquoi voyons-nous les choses droites, quand matériellement notre œil les voit renversées? c'est éducation. — Eh bien, l'éducation fera ce que le pinceau ne peut faire. L'œil s'habituera à donner cette vibration voulue le jour où les complémentaires seront absolument trouvées en fait, en quantité, en rapport, en intensité, et ce jour on aura la clarté dans la toile.

De grands pas ont été faits; et voilà où est surtout la grande lacune de ce Salon pourtant si complet. Où sont les Monet, les Sisley, les Renoir, les Pissaro? où sont-ils ceux-là que nulle moquerie n'arrêta, qui luttèrent contre la vie et contre l'opinion? Un Gaugain, même avec ses exagérations, eût été instructif à contempler. Pourquoi Lebourg, un peu plus modéré, n'est-il pas représenté ici?

Ceux-là ont non-seulement compris que pour rendre des couleurs il fallait mettre non pas ce qui est, mais ce qu'il faut; ils ont aussi, au point de vue du mouvement, compris que la vérité du geste ne peut être donnée que par l'enveloppe du dit geste sous peine de ravaler la peinture à un instantané photographique, et ils ont fait des œuvres magistrales.

Alb. MAIGNAN

334. Dernier appel du tocsin

La tache colorée vibrante donnera la vie dans un paysage tout comme le bonhomme au contour arrêté, et souvent mieux; cela va sans dire bien entendu que nous approprierons toujours ce moyen au but à atteindre et que nous ne peindrons pas par exemple un portrait de la sorte.

Mais revenons aux exposants, d'une façon du reste agréable, avec le n° 334 d'Albert Maignan qui expose ailleurs son admirable *Appel du tocsin*.

M. Français (n°s 205 et 206) est un grand peintre; hélas sa peinture est vieillie, démodée, et du reste cet envoi n'est pas très heureusement choisi.

Le n° 35 de M. Barthalot est un peu du Vollon, et c'est un compliment.

Le n° 356 de M. Mercié, sombre comme doit être une veuve, est d'un peintre; un peu vieilli aussi, mais solide, il y a des mains comme tout le monde n'en fait pas.

La *Mare aux Ormes* (n° 363) de M. Moisson est creuse et peu intéressante.

Pour finir avec cette salle, arrêtons-nous longuement devant le n° 290. M. Jean-Paul Laurens n'a envoyé qu'une toute petite

L.-R. COLLIN — 122. Le Printemps

toile, mais quelle merveille, quel pur chef-d'œuvre ; voilà encore de la peinture, de la vraie, de la solide. Regardez comme ces mains sont traitées d'une seule touche nette et dans le mouvement; elles sont de chair, osseuses et vivantes, et cela d'un coup, sans l'apparence d'un effort, d'une recherche. On sent que le maître a cela dans la peau, que cela coule de source maintenant, après de rudes études. Et cette muraille nue et droite, aux entailles anguleuses, qui fait valoir la souplesse, l'ondulation du corps! Et cette note verte de la cruche vernissée, qui, par sa froideur, exalte la fourrure aux tons chauds ! C'est d'un maître, et d'un très grand. Jean-Paul Laurens est cela en effet, car il a tout, talent, énergie et grand cœur.

Et maintenant, avec cette impression forte, sortons de cette salle, où, vous le voyez, il y a de bien belles choses, et pas mal. J'y aurais voulu un Rochegrosse, un grand maître aussi, celui-là ; un Lhermitte, si admirablement parfait ; un Châlon, à l'orientalisme si pur ; un Chéca, dont les *Courses de chars romains* sont une des belles toiles de ce siècle; un Gervais, qui peint le nu comme bien peu, dans une note si éclatante, si personnelle; et quelques autres que j'oublie forcément.

*
* *

La petite salle étroite et longue où nous pénétrons maintenant est un peu celle des Rouennais ; elle aurait dû l'être beaucoup. Mon confrère Ernest Morel avait, avec la netteté d'esprit qui le caractérise, émis cette idée qu'on aurait dû réunir, en cette exposition *de Rouen*, les artistes de Rouen dans une salle à eux. On les eût avertis d'avance afin qu'ils aient eu le temps de soigner leurs envois, et là, groupés ensemble, ils auraient subi le jugement du grand public. Au contraire, avertis la veille ils ont dû, par un hasard malheureux, céder — encore — le pas aux parisiens, toujours prêts pour toute lutte ; ils ont le droit de se retrancher derrière cette excuse qui n'est que trop réelle, si on vient leur dire qu'ils n'ont pas donné des toiles bien importantes ou bien personnelles.

Il y a là cependant un groupe bien intéressant, bien caractérisé, car je ne sais pas à Paris, par exemple, de Delattre, de Fréchon, de Lemaître, même parmi les mieux cotés, parmi ceux qui sont de notoriété ou de talent. C'est avec des artistes de ce goût que l'on fait les bons peintres, avec des provinciaux de cette trempe que l'on fait les maîtres parisiens.

C'est un grave reproche qu'on peut, qu'on doit adresser à la ville de Rouen. Elle est injuste pour ses enfants et pour ceux qui viennent à elle, attirés par cette apparence d'art intense qui se dégage de son enveloppe matérielle si belle ; elle se glorifie d'eux quand ils sont morts, mais leur discute même une statue, comme à Géricault.

Nul n'est prophète en son pays, dit-on. Si jamais proverbe fut vrai, c'est bien celui-là à Rouen !

Si Delattre avait été prévenu quelques mois — deux seulement — à l'avance, il aurait pu préparer quelques toiles comme celles que je viens de voir dans l'admirable galerie de M. François Depeaux; de grandes et belles toiles qui se tiennent fières à côté des Sisley vibrants, des Monet éblouissants, des souples Lebourg, des solides Pissaro. Eh bien, dans toute l'Exposition de Rouen, je cherche un paysage comme ces coteaux de Bonsecours, avec leur premier plan de chalands, que possède M. Depeaux, et je n'en vois pas un dans les plus regardés qui ait cette vérité, cette sincérité, cet art. Voilà de belles œuvres, et Rouen semble ignorer qu'elle enfante cela, qu'elle compte parmi les siens un peintre de haute valeur comme Delattre. Il faut que ce soient les journaux parisiens, les marchands de Paris, à part quelques clairvoyants comme M. Depeaux qui est un des plus subtils acheteurs d'inconnus qui existent, qui viennent découvrir Delattre, à Rouen, trop modeste et trop simple.

C'est comme Fréchon. Lui, du moins, plus tenace, a su depuis plus de temps se faire ouvrir la boutique des grands marchands de Paris. Et il le mérite car c'est un vrai peintre; un peu plus de parti-pris, moins de sensibilité que Delattre, mais également beaucoup de talent. Il a des toiles de premier ordre, d'une solidité à l'épreuve de la mode et du temps; il faut en avoir, comme des Delattre; c'est un régal pour les yeux, un bon placement pour la bourse.

Mais revenons à la galerie.

La *Première communiante* (n° 406), de M. Picquefeu, est un portrait de fillette; les blancs de la robe sont transparents et d'un joli bleuté qui fait ressortir le fond presque trop cru.

Le n° 160 contient six études d'un tout débutant, le jeune Raymond Deshays; ce ne sont pas précisément des études, mais plutôt de petits tableaux, à composition sommaire, mais à composition. Si je ne savais que l'auteur a une quinzaine d'années, j'aurais plutôt cru à un homme très au courant de son métier, ayant assoupli sa facture par de longues pratiques. C'est d'un petit prodige, et je ne crains qu'une chose, c'est qu'après un départ si brusque le stage des études approfondies ne soit dur et long, le dégagement de la personnalité difficile, et c'est pour le moment trop dans le style de son professeur, M. Vignet; je dirai presque : c'est trop bien pour un débutant.

Le n° 161 du même, et qui est un peu plus loin dans la salle, est un vrai tableau de dimensions et de composition importantes; je le préfère car il contient plus de naïvetés, plus d'inexpériences que les autres; c'est clair, c'est peint presque aussi bien que les panneaux du professeur, M. H. Vignet, qui sont en face et qui sont très jolis et très lumineux (n° 496).

Dans la *Vieille chevrière* (n° 171), de Dubois-Menant, il y a, au point de vue peinture,

Madeleine LEMAIRE — 310. Le Char des Fées

Cliché Cl. PETITON

de grandes qualités; c'est gras, peint avec de la pâte robuste et solide; le ciel est fort bien et enveloppe le fond d'une façon heureuse; des tonalités un peu plus claires et M. Dubois-Menant sera très goûté.

Je ne sais pourquoi le n° 102, *Fleurs de printemps*, de M. Chantron, ont eu une médaille; c'est d'une douce banalité. Je ne sais pas davantage pourquoi on a acquis le n° 299, des fleurs également, de Mme Le Besgue-Delbarre. Comme dit Calchas, trop de fleurs, trop de fleurs.

Pendant qu'on y était on a médaillé aussi le n° 483, *Femme nue*, de M. Trémolières, et cela fait, on oubliait de regarder en l'air une petite marine de M. Chevalier trop haut placée, dans une tonalité verdâtre, et brossée avec un brio remarquable; la transparence de l'eau embrumée est parfaite.

Encore des fleurs, mais cette fois plus intéressantes, de Mlle Bougourd (n° 80).

Quelles drôles de bêtes! dit le n° 333, de M. Mahler; quelle drôle de composition, ajouterai-je, et quelle drôle d'idée de l'avoir acquise pour la loterie!

M. Marcel Nicolle, qui expose des *Oranges* et des *Verres et grès*, nos 386 et 387, fait un peu de tout, de la littérature, de la peinture. Si l'on retrouve dans son article récent de la *Revue encyclopédique* comme dans ses tableaux la trace d'une intelligence sûre et cultivée, on retrouve aussi cette apparence de *débutant*, due à ce que si l'on fait trop de choses différentes, on ne peut approfondir tout: on reste hésitant. Qu'il choisisse l'un ou l'autre des deux arts, il y réussira car il est doué et a tout pour arriver.

Les nos 128 et 129 de M. Couturier sont des illustrations à la grisaille parues dans le *Monde illustré;* ce n'est pas de la peinture, ou plutôt ce n'est de la peinture que parce que ce procédé est plus commode pour le clichage en vue de la typographie; ce sont des illustrations, bien; mais peu intéressantes en dehors du texte qu'elles accompagnent.

La grande pièce, le morceau capital de cette salle, est le tableau n° 36 de Marcel Baschet, *Sarcey et sa famille*, tableau absolument vivant, d'un modernisme intense comme composition, d'une vérité extraordinaire. Il y a là d'abord le portrait de Mme Brisson et celui de sa fillette qui sont de pures merveilles. On ne saurait faire mieux et « notre oncle » n'a rien eu à critiquer. Je le répète et ne saurais trop le redire, Marcel Baschet est appelé à devenir le maître portraituriste de l'avenir prochain.

M. Boulanger a peint son Paysage (n° 82) dans le sens des Guillemet, c'est un peu fade.

Pas assez fade au contraire la *Cigale* de M. La Lyre; j'ai pourtant vu à Paris de grandes et belles toiles de La Lyre, et ses envois me surprennent. Sa *Cigale* a le mollet arrondi au compas, le jarret tranché d'un coup de sabre; elle a le sternum bombé comme si elle était

gavée, la figure trop ronde, trop en feu. Tout le monde peut se tromper, je le vois, comme M. La Lyre, qui est pourtant un bel artiste.

M. Sala a été moins bien inspiré dans son *Printemps* (n° 454) que dans ses *Bouquineurs*, sujet plus banal, bien traité cependant; la maman coud pendant que la fillette joue, un peu journal illustré.

M. Quinton (Hors Concours) a peint son *Abreuvoir* (n° 413) dans des tonalités bien sombres, de même que son paysage n° 412. On est à d'autres colorations à notre époque.

M. E. de Bergevin, un rouennais, a envoyé deux portraits; c'est le genre auquel, à part quelques illustrations pour les revues d'art, il s'est entièrement adonné. Le *Portrait de Mme X...* (n° 55) est, à mon sens, remarquable, et je ne sais pourquoi on ne lui a pas donné la médaille accordée à celui d'Aviat (n° 25) qui est en face; j'admets que, comme dans l'admirable portrait d'Albert Lambert exposé ici récemment et mentionné à Paris, le fond soit critiquable pour son importance et ses détails inutiles; il n'en est pas moins vrai que cette figure vit, que ces mains sont des mains et que c'est de la bonne peinture et du bon dessin.

Dans *l'Arbre anniversaire* (n° 45) de M. Beauverie, bien en général, avez-vous vu cet enfant couché qui a une coiffe de religieuse ?

Fort bien *la Barre au Sénégal* de M. Perret, qui s'est fait une spécialité de choses africaines où il excelle; bien lumineuse comme les pages de Loti.

Trop fait le *Corneur breton* de Yan Dargent, comme ses *Landes* (n° 141); Yan Dargent a beaucoup illustré, mais pas assez peint.

Léon Lemaître, si connu, si apprécié à Rouen, nous donne cette fois deux toiles faites à Paris, *Place de la Concorde* (n° 312), *Notre-Dame* (n° 313); Lemaître a des gris d'une finesse exquise, insaisissable; nul mieux que lui n'a rendu les vieux monuments de Rouen dans leur brume particulière, et ses toutes petites toiles sont de petits bijoux qu'on accroche avec plaisir à ses murs.

M. Maincent exposa récemment à la Bodinière un ensemble de toiles assez remarqué ; son n° 340, *Dans les blés*, est une gentille petite chose.

La loterie a acquis les *Peintres verriers* de M. Lebayle ; pourquoi ? c'est sombre, terne comme exécution, et pourtant, il y avait là, avec les verrières, sujet à tableau éclatant.

Fort joli le *Portrait* n° 149 de M. Delabarre; la palette est un peu triste, mais beaucoup d'harmonie, du dessin, du goût, du talent.

La *Tamise à Greenwich*, de M. Maurice Courant, est une toile absolument exquise; c'est peint de façon magistrale, d'une harmonie parfaite, et se tenant d'un bout à l'autre de la toile; voilà un paysage, un tableau, une œuvre.

Mme V. DEMONT-BRETON — 158. Le Gui.

Gentillette, la *Pêcheuse* de Mlle Salanson (n° 456) ; très brillant, très adroit, mais d'apparence étriquée le paysage de M. Isenbart.

Gentil aussi le *Jeune Napolitain*, d'Edouard Saïn (n° 448).

Peinture commerciale que le n° 153 de M. Delahogue ; peinture atroce que celle de M. E. Bisson : n° 69, *Avant les vœux ;* n° 70, *Dénicheuses*.

La *Barque*, de M. Ravanne (n° 416), mal enlevée par la vague, est trop détaillée et trop sombre pour ce ciel clair ; c'est petiot de vision.

Plus petiote encore la barquette que regarde une Suissesse, par M. Robinet (n° 427) ; tableau pour envelopper le sucre de pomme.

Les montagnes d'encre (n° 412) font triste pendant au n° 413 déjà cité de M. Quinton.

N° 133, un coin de Paris traité à la moderne avec un certain brio par M. Dagnaux.

M. Fréchon nous donne des pommiers en fleurs (n° 209), et plus loin, n° 210, *Mon jardin*. Je n'aime pas ses pommiers, mais j'aime assez son jardin. Fréchon est trop fort pour qu'on ne lui dise pas tout ce qu'on pense; du reste j'ai dit plus haut la cause de cette petite infériorité passagère.

La grande composition : *Le Char des Fées* (n° 310) de Madeleine Lemaire, est une page débordante de lumière et de couleur, jolie à voir, décorative en diable, comme un grand et beau Chaplin. *Le Char des Fées* doit, m'a-t-on dit, être acquis par le Musée. Je lui en fais mes compliments sincères, car c'est le vœu de bien des gens, et des gens de goût.

La *Sortie de port* (n° 447), de Rudaux, le fils de l'illustrateur, est dans une jolie note mauve un peu conventionnelle, mais fine : un bon élève de son père, un maître.

Dans le n° 381, la *Corniche à Marseille*, de M. Moutte, il y a une délicieuse couverture pour le *Figaro illustré;* en plus, c'est grassement peint, joli à voir.

Le n° 391, de M. de la Noë, est un noir portrait; le n° 305, un *Paysage de Cancale*, d'une vérité intense, par M. Le Gout-Gérard: le n° 502, de M. Wencker, une *Nymphe* « rondouillarde ».

N° 142, une appétissante *Nature morte* de M. Darien, rappelant le Normand Lefebvre.

Pas commode le *Néophyte chrétien* (n° 338), de M. Maillart, qui brandit une croix comme pour « coller un pain » à des Romains très décadents; en résumé, assez bien peint.

Le n° 281, de Mlle Landré, n'est pas mal, quoique un peu vieillot d'exécution.

Très bien le n° 89, de M. Brindeau, une vibrante impression enlevée à la manière d'un artiste japonais; bien aussi le portrait (n° 34) de M. Barthalot: très lumineux et d'une profondeur charmante le paysage de Mlle Bougourd (n° 81).

Le n° 319, de M. Leroy, a été peint avec des pinceaux en coton.

M. Brument nous a déjà montré longtemps ici son *Abel*, trop décoloré (n° 90).

Exquises les *Roses trémières*, de M. Duhem (n° 176); plus exquises encore les *Fleurs pour la Vierge*, de Mme Marie Duhem (n° 178).

Gentil le n° 15 : un paysage de Mme Adam, — pas Juliette Lambert, oh non! — Banal par contre le n° 361, de M. Moisset; trop bleu.

Pas commode et pas bien peint le « Papa maudisseur » (n° 419), de M. Renault des Graviers.

M. Tillier me rappelle trop Froment, dans *la Toilette* (n° 479); M. Müller (n° 383) est un débutant bien parti, mais son envoi est raté; c'est dommage, car il a fait beaucoup mieux.

Exquise *la Prairie* noyée d'ombre de Delattre, qu'un amateur malin avait acquise et que la loterie de l'Exposition n'a pu avoir.

« Quelconque » l'Italienne de Benner (n° 52); lumineuse la toile de M. Rame et large-

ment peinte (n° 415). Bien vieillot le n° 196, *Coquetterie*, de Mme F. Fleury; médaillé, pourquoi ? Gentil le n° 488 de Umbricht; éclatantes les belles fleurs de Biva (n° 72).

Quoique dans le n° 134, M. Damas ait vaincu une difficulté, avec ses choux verts sur fond vert, j'aurais préféré qu'on achetât, — en levant un peu la tête, — le petit tableau de P. Vauthier : *La Seine au pont d'Austerlitz* (n° 491). M. P. Vauthier est un des paysagistes d'avenir, il a des gris de brouillard bien à lui, une facture robuste et une vision délicate.

Quittons cette salle sur cette charmante impression.

*
* *

Nous voici maintenant dans le second salon carré, celui du Roybet, comme on dit généralement pour le désigner simplement. Moins de toiles que dans l'autre, car tout un mur est occupé par trois immenses tableaux; moins de bonnes choses aussi, avec cependant quelques pures merveilles.

En tournant à gauche, nous rencontrons d'abord le n° 271 de M. Kuwasseg, les *Falaises à Saint-Quay*, ciel et mer un peu fades ; les falaises, mieux traitées, sont un peu trop détaillées comme exécution, trop faites, et l'on peut adresser à cette toile le même reproche qu'au *Déluge*, de Demont, dans l'autre salle: les roches du n° 271 rappellent celles du n° 155.

M. C.-E. Frère nous montre *le Cidre* tel qu'on le fabriquait autrefois, tel qu'on le *pile* encore dans les vieilles fermes normandes. Certes, la toile ne manque ni de composition, ni de dessin. Elle est cependant un peu terne, un peu assombrie; puis, il y a là des volailles, dont un coq, qui sont trop dessinées, d'autant que le dessin en est peu juste. Ah ! la belle tache que ce coq eût donnée sous le pinceau d'un impressionniste.

Nous avons promis de nous arrêter au n° 238, le *Pont Marie*, de M. Guillemet. La loterie l'a acheté : cela nous rend plus libre de le bêcher à notre aise, ne craignant pas d'empêcher l'artiste de le vendre. C'est grand, plat, terne, banal. Ça n'a ni la solidité d'un beau classique vers lequel il y a tendance, ni les brillantes qualités d'un impressionniste que ça cherche à rappeler. Armand Silvestre, récemment, consacra une étude à Guillemet dans la *Revue Illustrée*, de Baschet. Il en fit un éloge absolu et enthousiaste. Qu'il me permette de ne pas partager son amical emballement. Regardons critiquement le *Pont Marie*, d'un bout à l'autre : le ciel est plat et sans intérêt; les arbres, traités en débutant, des silhouettes enfantines; l'eau n'a pas de perspective, pas de transparence. Le pont, lui, est découpé au ciseau, silhouetté. Où est l'air, l'enveloppe, l'atmosphère ? Où est la gamme colorée dominante ? Où est la rêverie, l'impression ? C'est grand, ça tient de la place. C'est tout.

J.-L. GÉROME — 228. Femme du Caire.

Marie de Nazareth (n° 199), de Mme Fornier, est haut placée et peu en vue; cela ne paraît pas mal traité, mais peu intéressant.

Gravement et brillamment peinte, la grande pannerée de *Champignons* de G. Thurner. Beaucoup de brio, de la couleur; de grandes analogies de talent avec M. Fouace. Que M. Thurner se méfie de peindre avec trop de facilité.

M. Gérome, un maître incontesté, dont les toiles célèbres ne sont plus à compter, et qui, de plus, est le plus admirable professeur qui soit, nous envoie une petite toile, *Femme du Caire* (n° 228), traitée avec cette sûreté de dessin, cette impeccabilité d'exécution qui lui est propre. Je ne puis que répéter ici ce que je disais plus haut à propos d'Edouard Detaille. Quelle que soit l'école préférée, on ne peut refuser à des classiques du talent de Gérome son entière admiration.

Il m'a fallu regarder longtemps le n° 66 de M. Billotte, *Lever de lune aux carrières de Bezons*, pour comprendre les carrières, qui ont vaguement l'air d'un lac où se reflètent des murs jaunes; il y a pourtant là une bien intéressante exécution.

Banale un peu la *Mère Creusot*, de M. Picquefeu (n° 405).

Encore une belle toile de Lizé (n° 324), *le Calme, effet du matin*. M. Lizé est peut-être moins connu que M. Guillemet; eh bien! entre les deux toiles, je n'hésiterais pas; je trouve plus de sincérité de sensation chez l'amateur que chez le professionnel.

Je serais désolé de dire des choses désagréables à M. Rigolot, dont j'aime les colorations brillantes, l'exécution adroite et le joli dessin des motifs; mais la toile n° 423, *la Vallée de Sallanches et le Mont-Blanc*, me rappelle une affiche d'Hugo d'Absi pour le P.-L.-M., voyage circulaire à prix réduits pour le Mont-Blanc.

Géo WEISS — 501. La Reprise.

Evidemment, il y a beaucoup de talent de dépensé: moins que de fleurs, cependant; l'atmosphère absolument translucide

des Alpes ne donne pas de frais brouillards enveloppants; mais si l'air y est pur, il n'est pas comme cela du cristal; c'est de l'air, et le peintre ne doit pas rendre tout ce qu'il peut voir, mais seulement tout ce qu'il suffit de voir.

Que de toiles inspirent Shakespeare en général, Hamlet en particulier! M. Roussin nous présente une bonne illustration de la dispute de Laërte et d'Hamlet; gravée, sa toile y gagnera beaucoup; elle est un peu vaste.

Deux petites toiles de M. J.-B. Olive (nos 394-395), pochades faites à Venise avec un brio superbe, une coloration chaude et amusante. On a eu raison d'acheter une de ces toiles, et je félicite d'avance l'heureux qui la gagnera: c'est un coup de soleil accroché à son mur, et cela n'est pas à dédaigner aux heures de la pluie rouennaise.

Je n'irai plus au bois... de Boulogne les jours de revue, de peur de revoir le tableau de M. Perboyre (n° 397); et dire qu'entre les mains de Detaille cela eût été au contraire amusant en diable; ce souci du détail, ce fini de l'exécution confinent à la mesquinerie; il faut pour rester en deçà avoir du talent et beaucoup.

Nous voici arrivés à la trilogie Martin-Roybet-Buffet, trilogie de dimension, car entre deux de ces toiles et la troisième il n'existe que peu de points communs.

D'abord, les *Troubadours* de H. Martin. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'Henri Martin est appelé à devenir une des plus grandes personnalités, des plus marquées, dans le monde artistique — un Puvis — à son tour, et son tour est proche. On peut s'effarer au premier abord de l'apparence du procédé qui a besoin d'être un peu plus dissimulé; mais ce premier mouvement de surprise passé, on se sent empoigné par la poésie qui se dégage de cette grande et belle toile.

Le coin des troubadours est superbe; cette atmosphère de rêve, cette buée des Champs-Elysées antiques les enveloppe; le bois devient profond, triste et sombre, avec un rais de soleil, où passent les figures moins heureuses des Génies.

Décomposée selon une formule personnelle, au milieu du procédé général, la peinture de M. Martin n'est pas encore tout à fait, j'en suis sûr, ce que le peintre la veut; il règne du moins sur la toile cette belle harmonie générale, cet équilibre absolu des valeurs et des demi-teintes, des effets et des pénombres, qui font que rien ne cloche.

Les Troubadours ont fait crier bien des gens, ont fait hausser bien des épaules; mais tout le monde s'arrêtait cependant, s'approchait pour mieux voir, se reculait pour mieux comprendre, et finalement s'en allait avec un souvenir, une impression, une sensation finalement intéressante, donc agréable et artistique.

Près d'elle le Roybet, ou plutôt l'un des Roybet, le *Charles le Téméraire à Nesle*, qui valut à son auteur la médaille d'honneur en 1893.

Cette immense toile est le résultat d'une épouvantable loi qui pèse sur la tête des peintres : « Tu feras une tartine bien ou mal, mais gigantesque, et tu auras la médaille; fais un bijou, tu n'auras rien. »

En 1893, quand Roybet eut sa médaille d'honneur, tout le monde approuva en... regardant *Propos galants*. Le *Téméraire*, sur le palier, en haut de l'escalier du palais de l'Industrie, en un coin un peu sombre, n'attira que bien peu de regards; et cependant, s'il ne l'eût pas exécuté, Roybet n'eût peut-être pas décroché la timbale. Il a dépensé là un temps insensé, un argent fou, et n'a produit en somme qu'une toile médiocre.

Regardez-la et dites-moi s'il n'est pas dommage de ne pouvoir y découper une dizaine de morceaux qui sont absolument exquis : cette tête boudeuse d'enfant, qui rappelle la petite perle de Roybet que possède le Musée, ce petit... dos d'enfant modelé d'une façon éblouissante, des bouts d'étoffes chatoyantes comme les belles soies lyonnaises, et dix autres fragments qui dénotent le peintre de premier ordre qu'est Roybet. Mais l'ensemble est terne, sombre, confus, peu intéressant. Le Rubens qui fit *Les Joyeux* a perdu là, pour l'exigence de la sottise humaine, de belles heures de sa vie; heureusement qu'il se rattrape.

Les Joyeux, peints grassement, lumineusement, sont une œuvre, et une œuvre qui restera. Que Roybet arrive à faire un peu plus... français, un peu moins... canaille, et ce sera parfait, absolument.

Plus triste encore, plus terne et plus sombre, *Le défilé de la Hache* de L. Buffet, d'après la page immortelle de Flaubert.

C'est bien la tristesse affreuse, effrayante que voulut le Maître, qui se dégage de ses lignes; mais pourquoi prendre pour sujet de si épouvantables choses? pourquoi gaspiller du talent en des efforts si inutiles? Je plains le Musée qui héritera de cette muraille triste, malgré tout le mérite de l'exécution.

L'Etat qui généreusement prêta des toiles, envoya, parmi elles, *Le Muezzin* (n° 10) de M. Taupin. M. Taupin aurait dû s'arranger de façon, en cette toile claire et agréable, à ne pas donner toute l'importance à ce diable de pain de sucre qui accapare tous les regards.

Une seconde toile de P.-L. Vauthier dans sa première manière, à l'époque où il affectionnait les foires de Paris : cette *Fête de l'esplanade des Invalides* (n° 490), est une exquise impression jolie en son genre, comme l'autre tableau dont nous parlions plus haut. M. P.-L. Vauthier est un bel et solide artiste.

Plus gai que ses grands voisins, le tableau de P. Bourgogne, *Fleurs de Printemps* (n° 83), avec peut-être trop d'adresse, trop de métier; ce sont des fleurs et de belles fleurs, trop facilement, trop brillamment enlevées.

Encore un envoi de l'Etat, le n° 3 de Mme Marie Duhem, un peintre dont nous avons

Ferdinand ROYBET

439 — Les Joyeux

Cliché Cl. PETITON

déjà admiré deux toiles dans l'école de H. Martin, dans une note moderne, encore un peu terne, mais robuste et pleine d'avenir, reposant des banalités débordantes de ces dernières années.

Le paysage de M. P. Bertrand appartient, lui, à cette catégorie de banalités innombrables et envahissantes, à cette peinture faite exclusivement pour la vente, en dehors de toute exagération, de toute erreur, de toute recherche et de tout art.

Ce sont, en peinture, des œuvres qui rappellent la calligraphie des lettres en matière commerciale; c'est correct, adroit ; ça ne manque ni de couleur, ni de dessin, ni même de talent; mais cela pourrait porter une signature uniforme, une marque de fabrique : Usine Tartempion et Cie. Le format, le sujet, les dimensions, tout cela est à peu près classé, catalogué, coté comme les articles d'un rayon de nouveautés. Les arbres ont telle forme bien spécifiée, les maisons tel toit déterminé; il y a un nuage imposé, un ruisseau catalogué, une vache passe-partout, et ce qui m'agace, c'est que finalement ça n'est même pas mal, si ça n'est pas bien; c'est banal, c'est commercial : la plus épouvantable chose qu'on puisse dire d'une œuvre d'art.

A côté de ce n° 62 de M. Bertrand, vous pouvez mettre le n° 492, le n° 259, le n° 57, le n° 396, le n° 280, le n° 318, le n° 148, salle à côté, et vingt autres au moins que je pourrais citer. Ce sont des toiles de vente. O peintres qui faites de l'art, inclinez-vous et continuez votre route malheureuse ! Les Cariatides de Jean Goujon, au Louvre, m'ont laissé une toute autre impression que celle que me donne le pauvre petit tableau de M. Alexandre Legrand.

Pour n'avoir mis ni air, ni perspective dans sa toile, *Pêcheries des falaises du Chaudron, à Etretat* (n° 393), M. Nozal a donné à une langue de sable l'impression d'une roche surplombante, et M. Roll, dans sa *Joie d'enfant* (n° 428), nous montre un bébé à figure rayonnante, sur un grand dada de carton, dans une atmosphère de machine pneumatique.

Quand il était petit, M. Rigolot, en dansant la ronde avec ses camarades, chantait la célèbre rengaîne :

Savez-vous planter les choux ?

Quand il devint peintre, fidèle à la mémoire de ses primes années, il voulut répondre à la chanson, et nous envoya le n° 424, qui peut se traduire :

On les plante avec... son pinceau.

La *Fileuse au rouet* ayant été bien sage, M. Toussaint lui a donné son portrait.

Jolie petite fantaisie que *la Reprise*, de Géo Weiss, un bon spécimen de tableau

de genre, agréable aux regards. M. Weiss est, du reste, un de ceux que les attentifs surveillent.

Pourquoi les *Marchands de cochons*, le tout petit panneau très brillamment ébauché de M. E. Feyen, donnent-ils la sensation d'une photographie enluminée sur le papier même ?

La reproduction du n° 247, *Dans le ruisseau*, de Herrmann-Léon, donne bien l'impression de cette bataille de chiens si remarquablement traduite. Ajoutez à cela une couleur juste et claire, une facture vigoureuse, et vous aurez l'idée exacte de ce beau morceau de peinture.

Une pure merveille, un de ces chefs-d'œuvre devant lesquels on resterait de longues heures à rêver, que le grand paysage de Harpignies, le *Matin aux Loups, près Borny-sur-Loire*. C'est à la fois la légèreté de Corot dans les arbres, la langueur de Daubigny dans les fonds, mais cela ne rappelle ni l'un ni l'autre. C'est du Harpignies. Voilà une toile sur laquelle on peut étudier les qualités exigées pour l'harmonie, l'équilibre d'un tableau. L'air, avec ses colorations insaisissables, est rappelé par les touches voulues d'un bout à l'autre de la toile, si bien qu'une atmosphère réelle, comme dans la nature, enveloppe tout le motif; et comme il est choisi, ce motif, simple et cependant bien complet ! Rien ne manque, rien n'est en trop ; c'est une œuvre parfaite.

M. Dominique Rozier est un bon élève de Vollon ; son *Intérieur de cuisine* (n° 444) a beaucoup des qualités du maître. M. M. Faivre, hanté peut-être par la figure de son excellent professeur, M. Gérome, nous le montre, sans le dire, assistant parmi la foule à la lutte *Chez Marseille, à Neuilly ;* ses personnages, du reste, sont, selon une formule souvent employée, des têtes connues pour la plupart. Le tableau gagnerait à être moins documenté et peint dans des tonalités moins communes, moins uniformément violacées, car il est bien dessiné ; mais tel quel, il est plutôt une illustration pour un livre sur les lutteurs.

La *Nature morte*, de Vollon (n° 497), que son propriétaire a *prêtée* à l'Exposition, ne donne qu'un aperçu de la facture grasse et puissante de ce maître, comme le portrait voisin (n° 96), au même, ne donne qu'une idée des portraits tapageurs aux étoffes rutilantes de Carolus-Duran. Dans ce portrait du commissaire des Expositions et de la Société des Artistes français, *M. Louis Prétet*, on retrouve plutôt l'impression des *Joyeux*, de Roybet. Seulement, en examinant la toile, le procédé d'exécution diffère ; moins d'empâtement, moins de solidité, du brio, mais c'est trop facilement enlevé.

L'éloge de M. Barillot n'est plus à faire, surtout quand il s'agit de compositions analogues au n° 31 : *La vallée de la Seulles*, peuplée de vaches normandes. Successeur de Troyon dans ce genre bien spécial, M. Barillot est comme lui un dessinateur doublé d'un peintre de mérite, mais il est moins complet que son prédécesseur, et c'est ainsi que dans cette bonne toile, il y a un coin, à droite, absolument exquis et bien supérieur au reste.

La mort de Désiré Laugée a été une perte pour l'art, car c'était un maître solide, un peintre d'une école qui tend à disparaître : celle dont Millet fut le chef incontesté. Les *Pélerins* (n° 287) que nous avons ici, comme les *Paysans* de M. Laugée, sont moins nature que ceux de Millet, mais ils ont avec eux de commun cette robustesse simple et calme qui fait le charme de ses tableaux; c'est, comme chez lui aussi, un dessin un peu arrondi. Il y a parfois des naïvetés presque exagérées; mais il y a une simplicité, une sincérité touchante, qui souvent obtiennent des effets grandioses.

J.-A. FALGUIÈRE — 189. Récureuse.

La *Danse enfantine* (n° 157), de Mme Virginie Demont-Breton, est loin de valoir son admirable *Gui;* le Faune, entre autres, a un caractère très accentué, mais moins caractéristique que celui de sa Druidesse; et puis cette toile, qui doit dater de quelques années, a pris un ton jaunâtre général qui est d'un effet désagréable à l'œil. Mme Demont-Breton est en grands progrès, et ce compliment-là vaut mieux que n'importe quel autre.

L. GRATIA — 565. Jeune Bohémienne (pastel).

A la corde (n° 486), de M. Truphème, comme son *Secret* (n° 487), placé dans la petite salle à côté, est dessiné maladroitement et d'une coloration violacée peu heureuse.

Le n° 500, de M. Weerts, *Pour l'Humanité! pour la Patrie!* symbolise pour moi la plus atroce peinture qui soit, la chromo-peinture; et dire que M. Weerts a du talent!

Reposez-vous un instant en admirant l'*Arthémise* d'Axilette, baignée d'air et de lumière par le procédé, bien dissimulé ici, du rappel des tons d'un coin à l'autre de la toile, qui est la base de l'impressionnisme et sa belle vérité.

Commère de revue le portrait de Mlle Delna par Glaize, et cela peut aller avec la chromo-peinture

de Chocarne-Moreau : *Chaque âge a ses plaisirs*, dont la composition efface les excellentes qualités d'exécution.

Mlle M. Guyon ne comprend pas Pierrot comme Watteau ou Willette, mais sa façon de voir est agréable.

Triste et démodée la peinture de Barrias, *Maria stella, la Mort de Chopin* ; que c'est vieilli ; combien rutile à côté la toile de M. Fouace : *Poissons*, peints peut-être trop adroitement.

M. Jacquesson de la Chevreuse envoie une variante de la célèbre chanson : *En voulez-vous des Z'homards ? En voulez-vous des langoustes ?* ça se vaut.

La *Grève*, de Léon Gagneau, est un beau paysage. La *Tasse de café*, de Besnard, ne donne qu'une idée très faible de ce peintre remarquable.

Très entouré le tableau de E. Friant, *Premier assaut*, dont le sujet croustillant est une concession un peu trop forte au public ; c'est de la peinture, de la vraie cependant, et si les figures principales sont un peu trop rosées, par contre la tête de fillette qui regarde la scène avec une curiosité pleine de précocité est remarquable d'expression et de facture ; avec ce talent-là on ne doit pas faire des tableaux de ce genre.

Qui ne connaît les exquises fleurs de Jeannin ? Ses *Roses* (n° 262), ses *Coquelicots*, surtout (n° 263), ont un brio éblouissant de couleur et de facture.

Le dernier appel du tocsin, d'Albert Maignan, est une admirable exquisse, très prononcée, de son grand tableau si remarqué à Paris. Elle est presque plus belle que la toile finale. Maignan est un maître, une gloire de l'avenir prochain.

Dites-moi, monsieur Bergeret, faites-nous des crevettes, vous qui les faites si bien ; vos fruits sont quelconques.

Les *Roses* de Thurner font le digne pendant de ses brillants champignons, et sur cette note imposante quittons le grand Salon.

*
* *

La quatrième et dernière salle de peinture comporte un groupe important de jolies toiles, dont plusieurs auraient pu figurer en meilleure place.

Près de la porte, une *Entrée du port à Honfleur* (n° 417), enlevée avec brio par M. Ravanne, dont le *Retour de pêche* (n° 416) était moins heureux ; à côté, *Une jeune femme d'Orient* assez joliette de M. A.-J. Édouard.

M. Monchablon expose le *Portrait d'un ami ;* ça ne manque pas de certaines qualités de dessin, et on se demande comment il a pu envoyer son *Napoléon à Sainte-Hélène*, qui me rappelle un vieux souffleur du Théâtre des éperlans.

Les deux paysages de M. G. Huet (nos 251-252) sont traités d'une façon sommaire, dans une gamme harmonieuse, mais la composition est un peu simple.

On a acquis le n° 109, *Villerville*, de M. Chéron, je ne sais pourquoi ; le petit *Dormeur* de Dillon, qui est à côté, n'est pas une merveille, mais est autrement artistique et intéressant.

Joliette la *Leçon de lecture*, de P. Seignac, comme le *Sable*, de Mme Malfilatre, auxquels je préfère l'adroite pochade de M. Garaud, le *Kiosque*, et l'ébauche de M. Stech, *Au restaurant*.

L'Etat envoie un grand paysage de Nozal, fort beau quoique un peu lourd d'aspect ; il y manque un peu de poésie pour rendre plus aimable la force du talent qu'il révèle.

M. Raphaël Collin est un de ceux dont on parla cette année avec Rochegrosse, pour le prix d'honneur du Salon ; son tour est proche. La petite toile qu'il nous envoie, qu'on a appelée le *Printemps* au catalogue, on ne sait pourquoi, est une jolie chose un peu trop Corot, mais personnelle cependant dans l'exécution.

Est-ce que l'incompréhensible et confuse *Singerie*, de Monginot, vous amuse? Est-ce que vous auriez donné une médaille au fade n° 70 : *Les dénicheuses*, de E. Bisson? Regardez un peu, ô distributeurs de récompenses, où est attachée l'épaule de cette femme?

Le n° 392, de Nozal, *Soir d'octobre*, nous repose par sa grave beauté ; et la *Petite fille de Bretagne*, de G. La Touche, nous enchante par sa grâce esquise, sa finesse de vision et d'exécution. Quel bel artiste que La Touche, quel avenir !

M. E. Clary nous dit que son tableau représente le *Bras mort à Vernonnet ;* parbleu, rien qu'à regarder sa toile, on étouffe ; pas d'air ; cependant, c'est acquis.

La *Mare à Belle-Croix*, de M. P. Berton, est d'apparence un peu commerciale, mais bien cependant ; par contre, la *Jeune fille*, de Frappa, est atroce.

Deux symphonies en blanc majeur, de M. Baillet, les *Oies en Seine, brume et soleil*, et *Matinée de septembre*, d'une vision parfaite et d'une exécution adroite et juste.

Lumineux et gai le *Grand canal à Venise*, de P. Briaudeau ; bien vu et gentiment traduit le *Marché de la Basse-Vieille-Tour*, de G. Bellenger.

Auprès de la *Veuve*, de H. Royer, une bonne toile de Iwill, *Venise* (n° 255). Le ciel est très bien, mais l'eau est peu transparente et les pieux qui s'y enfoncent ont l'air de vieux moines en monôme. Un bateau trop lourd, des détails peu heureux, et cependant un bien qui n'est pas sans mérite.

Le *Gros temps*, de M. Courant, ne vaut pas sa *Tamise*, et cependant c'est encore une bonne toile d'un bien bel artiste.

M. Antonio de La Gandara, un des habitués du grenier de feu Goncourt, fait aujourd'hui des portraits, et parfois des bons ; sa peinture est grasse et souple, rappelant celle de Vollon, surtout dans les deux natures mortes nos 220-221, qu'il nous a envoyées.

Sombre un peu, mais bien cependant, le *Portrait de ma mère*, de E.-R. Ménard.

On a eu raison d'acquérir *la Forge*, de E. Renard; le n° 151, *Maréchalerie*, de M. Delahaye, n'est pas grandiose, mais c'est très bien dessiné et joli à voir.

L'Homme des champs, d'Aimé Perret, n'est pas du Millet; oh! non.

Oh! pas belle, *Myrto, la jeune Tarentine*, de L.-E. Fournier, qui se gâte la main en pondant des centaines d'illustrations pour les innombrables collections de Guillaume; combien je lui préfère *Violettes de Nice*, de Gérin.

La *Côte-Sauvage*, de Chevalier, me rappelle agréablement une falaise et des vagues bleues, plus belles, de Claude Monet en la galerie Depeaux. M. Saint-Germier me rappelle aussi le maître impressionniste avec son *Petit canal de Venise*.

Encore deux envois d'Henri Martin : *une Sainte*, une *Etude;* deux perles de ce maître. *La Sainte* surtout, dont la tête, baignée de lumière, a une grâce exquise, mais dont les mains auraient gagné à être un peu moins assombries, sur sa blanche robe.

Simple et bien le n° 116 de M. Clary, qui rachète son autre envoi ; bien, également, le n° 29 de E. Baillet, *Matinée de septembre*, les *Hospitalisés* de Dillon, *Morsalines* de Iwill, enlevé avec son brio ordinaire.

Le paysage, *Antibes*, de M. Joubert, est une grande lanterne, et *le Pêcheur* de M. Meissonier fils ne serait pas mal, sans le fond, des moins réussis; tel père, *pas* tel fils.

La *Saison dorée*, de Boudot (n° 1), est une très belle chose dans l'esprit de Harpignies; *l'Hiver*, de Mlle Abbema, est une aimable fantaisie.

Les défricheurs, de M. Ménard, conçus dans la note de Puvis au point de vue dessin, sont plus sombres, plus intentionnels, mais vigoureux et beaux ; c'est un bon souvenir à garder en quittant cette salle.

J.-J. HENNER — 246. Nymphe endormie.

Les Dessins

Cent cinquante dessins environ s'entassent dans la petite salle; peu de bons, et là, plus que dans la peinture, des horreurs. Quelques très belles pièces, cependant.

En entrant, un groupe de miniatures représentant fort mal ce genre exquis. Ce sont les expositions de Mme Roby, de Mlle Grimaud, de Mme Lambert-Yver, de Mlle Baudement, de Mlle Férey, de Mlle J. Mercié, de Mlle Guérin.

Soyons poli avec les dames, mais franc, cependant; tout cela a l'air de photo-miniatures. Une copie, d'après Chaplin, de Mlle Odérieu, est un peu plus agréable. Un émail, de Mlle Noury-Roger, très joli, est perdu dans ce groupe qu'on ne regarde guère.

M. Paul Langlois est un décorateur très apprécié à Sèvres; un homme charmant, à qui je suis désolé de reprocher ses deux envois, que je ne trouve pas heureux; je préfère les *Roses trémières* de F. Rivoire, et la *Faunesse* de Mme Paymal-Amouroux.

Quel prestigieux fumiste que M. Rigolot! exquis son pastel, mais d'un *chiqué!*

N° 518, un portrait, par Mme Boutroux, qui s'est fait une heureuse spécialité de portraits aux pastels très appréciés à Rouen.

La *Seine près Champagne* (pastel), de M. A. Caron, est une bonne chose que je préfère aux aquarelles de MM. Deslignières et Rossert.

M. L. Gratia a envoyé deux pastels; M. Gratia fut, et est encore, un maître pastelliste, dont les œuvres remarquables occupent les places d'honneur dans les plus belles galeries — malheureusement anglaises.

Drôle de tenue que celle que prennent pour regarder leurs étoffes les deux femmes dans le *Choix*, de Mlle Donnadieu ; par contre, M. Frappa se rattrape ici, avec son *Flûtiste* au pastel, de son mauvais envoi de peinture.

M. Monginot devrait avoir moins d'esprit et plus de talent, et Mlle Gerderès ne pas pasticher mal les fleurs adorables de Madeleine Lemaire; on peut en faire autrement, — voir celles de M. Sonnier, — et même de fort belles, témoin *les Pavots* à la gouache de P. Biva.

Le pastel de M. Aviat, comme son tableau, n'est pas évidemment une mauvaise chose; mais cela manque de personnalité, de brio.

M. Ph. Zacharie expose ici deux pièces importantes; sa *Tête de vieillard*, à l'aquarelle, est un véritable tour de force qui indique à quel point Zacharie est maître de son dessin, de son exécution; c'est joli de ton, solide de charpente; c'est bien.

Mais ce qui est absolument remarquable, c'est son pastel intitulé : *Portraits*. Deux jeunes filles en deuil, l'une assise, l'autre debout, face au spectacle. Rien de plus simple,

de moins cherché ; pas une concession à quoi que ce soit, en dehors des portraits mêmes. C'est à peine si le petit fauteuil en bois laqué blanc, sur lequel une des jeunes filles est assise, a quelque importance dans l'ensemble. Les robes de lainage à plastrons de velours, sans un ornement, sont traitées de façon magistrale ; les figures ont une intensité de vie surprenante, et cela fait du tout un ensemble complet et parfait. C'est beau comme le *Portrait de ma mère*, de Bonnat, avec cette même sensation de force et de talent.

M. Zacharie est un homme de haute valeur ; on le sait, mais on ne le sait pas assez ; il subit cette terrible influence de la province, la province fût-elle la grande cité rouennaise ! Comment se fait-il que ce peintre, qui tiendrait à Paris une des premières places, soit si peu encouragé, si peu prôné par ses compatriotes ? Celui qui a fait ces deux portraits est, je le répète, aussi fort que n'importe qui, puisque sans fanfaronnades, sans feux d'artifice, il produit par son seul talent une œuvre magistrale.

M. Minet, comme M. Rigolot, est un virtuose ; mais il manque à ses toiles également la sincérité, la solidité de l'œuvre faite sur nature, sans parti pris de truquage.

Une exquise pochade de L. Deschamps, l'*Abandonné*, à l'aquarelle, rappelle les toiles de ce maître, qui sont bien personnelles, bien jolies, mais un peu hâtives.

Voilà des reproches qu'on ne fera jamais au maître Lhermitte ; ce n'est pas lui qui donnera un coup de crayon ou de pinceau de chic, qui fera une toile de plus, parce que la vente attend tout ce qu'il fait. C'est une des plus belles figures d'artistes que nous ayons, un des talents les plus complets parmi beaucoup d'autres cependant, dont puisse s'honorer l'école française moderne.

La *Liseuse* de M. Sonnier (n° 655) est gentille comme le *Portrait de femme* de M. Ronssin, dans lequel cependant le corsage tient trop de place.

Une jolie aquarelle de Zuber, *La neige au boulevard Raspail*, dans le goût de F. Buhot, et, au-dessus, une aquarelle de G. Rogier, d'une adresse remarquable, d'une jolie vision indiquant un artiste d'avenir.

Mme la Baronne de Rothschild n'envoie qu'une *Venise* bien banale ; elle peut faire mieux.

Deux agréables pastels de MM. Bremond et de Mlle Tirard ; auprès d'eux une copie de Mlle Caspers, bonne mais inutile copie ; un rappel de Millet par M. Thiry, dans ses *Ramasseurs de pommes*, et de ses jolies *Fleurs d'hiver* de M. Jean Sala.

M. Fréchon, hanté par les dessins d'Angrand, nous envoie un pastel traité un peu dans leur conception ; c'est bien dessiné, d'une synthèse très intéressante et très intelligente, mais un peu trop intentionnel ; ce procédé apparaît trop complètement, malgré le recul ; c'est là néanmoins une œuvre d'un intérêt très grand et d'un artiste.

Le pastel de Delattre, les *Prés Saint-Gervais*, est une perle ; c'est la traduction fidèle

d'une peinture à l'huile étudiée sur nature, et c'est admirable de conscience. Il règne dans cette petite toile une poésie empreinte de mélancolie, qui en fait une chose que l'on contemple sans lassitude. Voilà de la sincérité, de l'art, et du vrai; c'est peut-être moins tapageur qu'un Rigolot, mais c'est autrement fort, vrai et durable. Je préfère cela même aux pastels de M. Cagniart, qui a envoyé vingt pages très intéressantes, et parmi lesquelles il s'en trouve de premier ordre. Ce que j'admire en Delattre, c'est que l'effet n'est cherché que par la traduction de la vérité, jamais par une concession à l'agréable motif.

Un beau pastel encore, de L. Gratia, *Bohémienne*; un merveilleux pastel d'E. Yon, l'*Essonne*; un gai *Soleil couchant* de Presseq; une atrocité de M. Faivre-Duffer; une page d'étude très intéressante de Rosa Bonheur; un lavis trop détaillé et sans éclat de M. Brunet-Debaines, un maître aquafortiste, et finalement une vieillerie, de M. Raffaelli, ramassée au fond d'un carton, complètent l'ensemble bien disparate de cette salle des dessins.

La Gravure

A l'heure où les procédés de reproductions photographiques assassinent la gravure, il est intéressant plus que jamais d'étudier cette remarquable exposition.

Une revue d'art : *L'Image*, une petite perle, vient de se fonder à Paris pour défendre les vieux et admirables procédés de gravure sur bois au burin. Lepère, l'exquis peintre-graveur, est en tête de cette croisade, et je lui souhaite le triomphe final en cette lutte contre la « phoutugravure », ainsi que le dit spirituellement H. Béraldi.

Le graveur a, il est vrai, sur le peintre cette supériorité incontestable que son œuvre est non pas unique, mais, au contraire, la source de reproductions nombreuses également bonnes et absolument semblables; il n'en est pas moins vrai qu'il a, par contre, une difficulté spéciale à vaincre : la transcription de la couleur et de la forme par l'entaille.

La France compte des maîtres graveurs; l'Etranger nous envoie des tours de force de gravure, mais jamais on ne retrouve en eux la souplesse de l'art français.

La lithographie elle-même compte encore des adeptes de haute valeur, et l'on serait impardonnable d'abandonner un art qui donna tant de chefs-d'œuvre.

Nous avons ici une série de planches de toute beauté avec *La Rixe*, de Bracquemond, d'après Meissonier, dont le *David*, d'après G. Moreau, est un peu sec d'entaille; la *Cathédrale de Salisbury*, de M. Brunet-Debaines; l'*Orage*, de Diaz, et la *Ville-d'Avray*, de Corot, traduits par Th. Chauvel; la *Joconde* et la *Ronde de nuit*, par A. Coppier; la *Main-chaude*, d'après Roybet, par Courtry; *Charles-Quint* et la *Cruche cassée*, par A. Lalauze; le *Pâturage*,

d'après Rosa Bonheur, par Le Couteux; l'*Enfant prodigue*, d'après Puvis de Chavannes, par G. Manchon; les *Saintes femmes*, d'après Bouguereau, par Manesse; le *Bibliophile*, d'après Meissonier, par Monziès; *Salomé*, d'après Regnault, par Waltner; *M. Prétet*, — toujours, — par le même, d'après Roybet, et une série d'eaux-fortes appartenant à la *Société normande de gravure*, par Manchon, Lafond, Manesse, Brunet-Debaines, Hotin, d'après Géricault, Daubigny, Th. de Keyser, Fragonard, etc. On le voit, l'eau-forte est admirablement représentée.

Fort bien également le burin, avec MM. Jacquet, Journot, Patricot, Rapine, dont les aciers sont traités suivant la belle école des Audran, Edelwick, Nanteuil et autres.

La lithographie nous offre des perles, avec MM. G. Bellenger, Fauchon, Lunois, qui nous reproduit cette splendeur de Lhermitte : *le Vin;* Maurou, avec deux merveilles de J.-P. Laurens; Pélissier, Pirodon, Zacharie.

La pointe sèche a deux adorables pages de Desboutin, d'après Fragonard, et la gravure sur bois, une pure merveille dans le *Buste de Victor Hugo*, par Léveillé, d'après Rodin, qu'accompagnent dignement les envois de MM. Crosbie, Frantzen, Van de Put.

L'Architecture

Et, pour clore cette trop longue énumération, quelques mots du grand panneau d'architecture si peu regardé, ici comme partout ailleurs.

Une très belle grille de M. Delabarre; exécutée par Marrou, on aurait une splendeur; des restaurations curieuses de Ch. Normand, P.-A. Lefebvre, de G.-E. Frétigny.

Des projets intéressants pour 1900, par MM. Saladin, Sevelinges, Wable, Jardin.

Des décorations murales chatoyantes par MM. Le Feuvre et Martin.

Des choses pratiques de MM. Ballu, Fauquet, Lequeux, C.-P. Martin et Vaudremer.

C'était, je vous l'ai dit au début, bien des choses à voir, et parmi elles beaucoup d'intéressantes.

Mais il manque, en cette salle des dessins, un pastel de Chéret, notre Watteau à nous, un maître hors pair; en pendant, un pastel de Louis Morin, le fin littérateur, l'illustrateur hors ligne; une décoration moyen-âgeuse de Grasset, ou mystique de Carlos Schwabe, et quelques autres encore dont Paris raffole tant aujourd'hui.

Denys PUECH — 719. La Seine (bas-relief marbre)

La Sculpture

Aug. PATEY
Spes (médaille bronze argenté)

Moins bien, beaucoup moins bien représentée que la peinture, en nombre et en qualité, la sculpture a été, par contre, exposée dans la galerie centrale, sur le passage de tous les visiteurs. Eh bien! c'est ici comme à Paris, comme ailleurs : elle est moins regardée que la peinture — à part certaines pièces capitales — moins appréciée, moins bien jugée, car elle est plus difficile à comprendre par la masse, à la portée de qui elle ne se met guère.

La sculpture, un art admirable qui nous a donné les *Antiques*, devant lesquels on doit se mettre à genoux, et certains modernes qui sont impérissables, en passant par Michel-Ange, aux géniales merveilles, est en somme l'art le plus ingrat qui soit, pour l'artiste qui s'y est consacré.

Si, dans la peinture, la composition du tableau est chose difficile, si le dessin y est indispensable, que dirons-nous de la sculpture, qui présente les choses, non sur une face, à un point de vue seulement, mais par tous leurs côtés? Qu'importe le dos de la toile; mais, par contre, le revers d'une statue est aussi important que la face, que les côtés; une faute de dessin, si légère qu'elle soit, est amplifiée, car elle apparaît sous tous les aspects; le moindre détail, ayant une forme complète, prend une importance, alors qu'il serait resté secondaire dans un tableau ébauché légèrement avec une touche de tonalité sobre.

Puis la sculpture est, ou plutôt paraît monochrome. Il faut que le talent du maître supplée au manque de coloration de la matière; il faut qu'il accroche des lumières à telle saillie, fasse jaillir des noirs en telle entaille de façon à ce que la figure soit colorée, et tel maître qui est digne de ce nom traduira aussi bien des cheveux blonds dans le blanc du marbre, que tel peintre avec les tons de sa palette.

Art ingrat, la sculpture, coûteuse s'il en fut, encombrante, salissante, sujette à mille et mille contrariétés mesquines que le peintre ne connaît pas! Lui, met sa toile sur le chevalet, prend sa palette, et... il ne lui faut plus que du talent pour faire quelque chose; au sculpteur, il faut aussi du talent, mais il faut encore une manipulation préparatoire souvent ennuyeuse. La terre est sujette à se sécher, à se casser, à s'écrouler; il faut des moulages longs et coûteux, encombrants et sujets à accidents; il faut des emballages savants pour protéger les plâtres fragiles, des étais adroitement combinés pour aider des bras ou des jambes à rester solides au corps. Mais au point de vue pratique, la sculpture est encore plus ingrate, et s'il est un culte qui ne nourrisse pas ses prêtres, c'est bien celui de la *Vénus* de Milo.

A notre époque, les sculpteurs devraient, il semble, moins se plaindre, puisque la folie des monuments, la statuomanie fournit chaque jour l'occasion d'exercer les talents des modeleurs; mais il faut se hâter d'ajouter que les faiseurs d'immortalités sont en général les mêmes, composent un groupe peu nombreux qui réunit toutes les commandes au détriment des autres. Si c'est par hasard un sculpteur local qui obtient la statue du grand homme de la ville, le comité, composé de connaissances, s'arrange si bien qu'il le traite en ami, et que, finalement, il vaudrait mieux pour lui qu'il n'ait pas fait le monument.

Il reste donc au sculpteur de province trois ressources : les bustes de pierre pour monuments publics, les statues classiques pour églises et tombeaux, et le médaillon ou le buste du bourgeois fortuné, car il n'a pas la ressource des dessus de pendules que font deux ou trois maisons seulement, avec les réductions des chefs-d'œuvre classiques.

Le buste du demi grand homme, taillé sommairement dans une pierre bon marché et à prix réduit, placé ensuite en haut — sur le fronton — du théâtre ou du musée, à l'architecture monstrueuse; la figure de saint, enfoncé en quelque niche d'église, ce n'est pas là source de satisfaction pour le statuaire, et fort peu souvent source de bénéfice, alors qu'il faut que le plus clair passe en matière première et en mise au point pour le praticien.

Pas réjouissant aussi le médaillon ou le buste du citadin à figure banale, et qu'on doit s'offrir, sous tous les aspects. Franchement, pensez à quelques figures de vos connaissances — en les choisissant — et demandez-vous la tête que vous feriez si vous aviez à faire celles de semblables modèles, sans pouvoir même supprimer du temps de pose au moyen d'une photographie savamment agrandie.

Reste la statue, celle qu'on trimballe lourdement, chèrement emballée, d'Exposition en Exposition, qu'une ville achète parfois pour son Musée, et qui, plus souvent, se salit, se détériore, et échoue démontée à la cave humide ou au grenier poussiéreux.

Car toutes n'ont pas le sort du *Chanteur florentin*, ou de l'*Arlequin* de Saint-Marceaux, qui se débitent en bronze chez Barbedienne, et en plâtre sur le pont Saint-Michel, par mille et mille à cœur de jour; tous les sculpteurs n'ont pas non plus une statue de la grande Catherine à fournir à l'Etat pour mettre sous les fenêtres des souverains russes, qui, du reste, ne voyagent pas tous les jours pour venir la voir. La généralité des sculpteurs est donc réduite à un labeur énorme d'ouvrier pour arriver rarement à vaincre l'indifférence du public et à conquérir la renommée durable et générale.

C'est pour cela que nous avons soixante-dix sujets à la galerie de sculpture, c'est-à-dire la dixième partie des dessins et tableaux exposés dans les autres galeries.

M. Leroux nous envoie deux choses bien différentes : un buste morne et lugubre de Chaplin, le peintre exquis du second Empire, et une grande figure d'*Amazone blessée*, qui s'effondre sur elle-même, d'une façon peu sculpturale et peu naturelle.

Enfantin, *la Protection*, n° 715, de M. Peyrol, à qui je préfère le petit bronze n° 716, *Tigre guettant*, qui rappelle forcément un Barye, par des côtés de large modelage.

La descente de lit en peau d'ours, sur laquelle s'appuie la *Fleur du pôle*, n° 726, de M. L. Savine, n'a pas la soyeuse chaleur de cette fourrure blanche; les aiguilles de glace ont l'air de pieux de palissades, et la *Fleur du pôle* a des alanguissements de sultane sortant du bain. Je préfère, un peu, le *Condottière*, petit sujet bronze du même.

Après le Carême, de M. Holweck, semble une figure échappée d'une toile comique de José Frappa. Ce n'est pas mal exécuté, mais ce n'est pas de la sculpture, et de l'art encore moins. Si le sujet à rire est odieux en peinture, en statuaire, il l'est encore plus, et je ne comprends pas qu'un artiste s'y consacre.

La *Cigale* (n° 666), de M. Bayeux, est drôlement couchée, et il me semble plutôt qu'elle attend la cérémonie du *Malade imaginaire*. Qu'en dit Armand Silvestre? Honorable le buste de M. P. Nebout, suffisamment ressemblant, par M. Devaux, un Rouennais.

M. Laporte ne fait pas très honneur à ses deux maîtres, MM. Mercié et Falguière; et pourtant quels professeurs plus éminents pouvait-il demander? Son *Menuet*, une grande figure de plâtre, nous montre — chose anormale s'il en fut — une robe épaisse comme le poing, qui modèle une jambe à la façon d'une légère mousseline.

Et plus loin, n° 701, sa *Bretonne*, toute petiote au contraire, n'est qu'un gentil bibelot d'étagère, sans relief et sans importance.

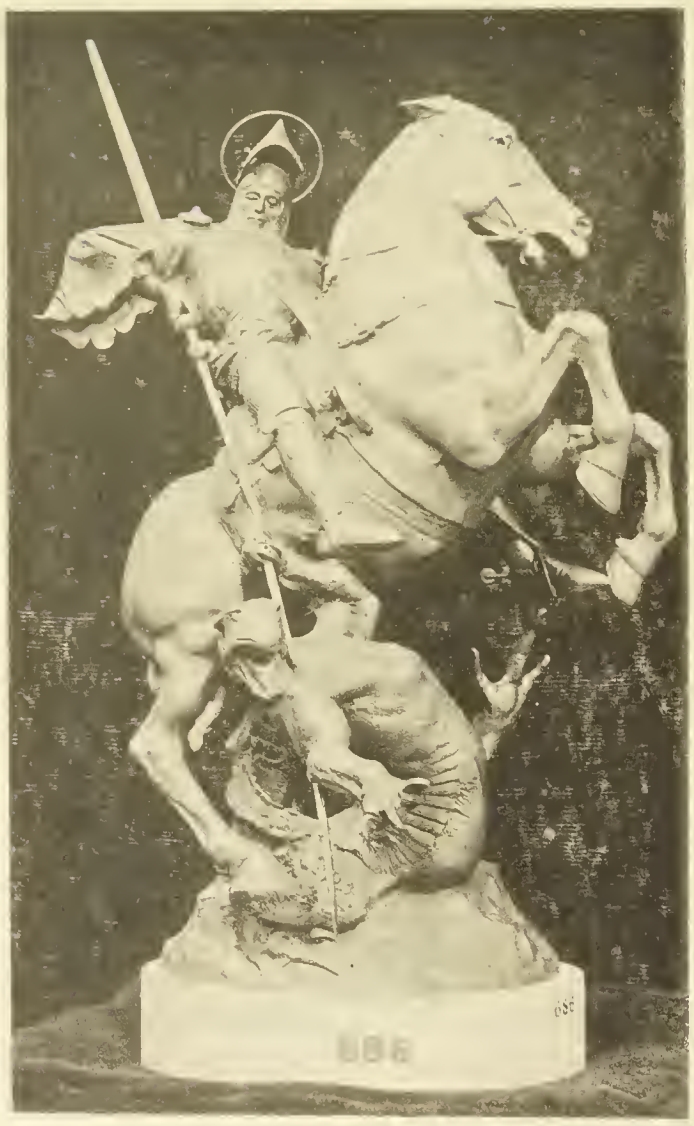

E. FRÉMIET
686. Saint Georges (bronze doré)

La Femme du marin, un groupe en bronze, de M. E. Carlier, appartient au bronze du genre... Souvenons-nous de Boileau :

> Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux.

Mais, par contre, la *Sainte Catherine*, de F. Pompon, est un marbre d'une jolie expression, d'une facture souple et d'un bel effet d'art.

Alphonse Guilloux, qui a placé dans le jardin son *Daviel*, érigé à Bernay, et son *Géricault*, si intéressant, expose ici le buste de M. Laurent, le sympathique Maire de Rouen.

On y retrouve toutes les qualités de Guilloux, qui est un artiste de premier ordre et un exécutant d'une adresse prestigieuse. C'est souplement fait, sobrement traité, d'une ressemblance parfaite, car non-seulement les traits — ce qui n'est que banal — sont fidèlement représentés, mais la coloration du visage, et surtout cette fugitive expression du regard, est juste et vivante. Voilà un sculpteur qui sait donner de la couleur à son marbre, qui sait, quand il le faut, polir la matière pour lui donner ses reflets, ou laisser la *touche* rugueuse qui accroche la lumière; qui synthétise l'ensemble ou fait ressortir le détail nécessaire. Guilloux est un grand artiste, avec, parfois, les exagérations et les erreurs des artistes qui croient en leur art; mais l'époque n'en compte pas des tas de sa valeur et de sa vigueur.

La sculpture, comme tout, du reste, subit les influences de la mode. Aujourd'hui, on s'éloigne un peu, momentanément, du bel art pur et simple — fils, et fils vigoureux, des antiques — on cherche l'effet et le truquage en statuaire comme en tout; on encense Rodin au détriment de Falguière.

J.-L. GÉROME
689. Tanagra (bronze)

Denys PUECH

718. La Sirène (groupe marbre)

LECERF, IMP.-EDITEUR

A. CROISY — 679. L'Enfant à la Poupée (marbre)

Ceux-là — et Rodin en tête — sont les malins qui ont escamoté en partie les difficultés inhérentes à la sculpture, et dont nous parlions plus haut; qui ont sculpté une face, une tête, un membre, et laissé le reste à deviner, à dégager du bloc; c'est autant de travail et de talent en moins. J'en ai vu de ces figures devant qui les snobs se pâmaient, qui avaient l'air de choses extraordinaires, et n'étaient que de banales statues déformées par un affaissement heureux, voulu ou accidentel, un coup de poing adroitement appliqué. Exagération, bizarrerie, ne sont pas art; qu'on se le dise, et je préfère mille fois la *Diane*, de Falguière, et l'*Orphée*, de Guilloux, leur pureté, leur impeccabilité, leur fini d'exécution, à tel masque étrange, détaché adroitement d'une borne de marbre restée brute et qui peut, en effet, produire au premier coup d'œil un intérêt de nouveauté.

Voilà des siècles qu'on admire la *Vénus* de Milo. Le temps passe, et l'on admire toujours. Les novateurs font ressortir la splendeur de la forme et de l'exécution classique.

Guilloux suit la bonne voie; son talent est solide et réel. Il est dans le vrai.

M. Debienne a dû voir, par la longueur même de l'explication qui accompagne son sujet, n° 681 : *Petite enfant assise sur un rocher, les mains sur les genoux, hésite à se baigner dans la mer*, que la sculpture d'une intention et d'un état d'âme est

A. GUILLOUX

693. Buste de M. Th. Laurent, Maire de Rouen

chose peu claire; cependant sa figure est agréable. Pas mal aussi son buste de femme, n° 680. Une jolie *Communiante* (n° 671), marbre de M. A. L. Bloch, à côté de deux sujets de pendule (n°s 707-708), l'*Amour désarmé* et l'*Etoile du berger*, de M. H.-L. Levasseur.

Banal le portrait de M. Ernest Daudet (n° 684), de M. Dubois, dont le *Pardon* est meilleur; banal aussi celui de *Ma Sœur*, par Mlle Gerderès. Mme Le Roy de Présalé n'a pas été heureuse dans son envoi; *Toto* est, paraît-il, un plâtre. Je croyais le plâtre blanc ; celui-ci est sale au possible. On n'envoie pas si peu de chose en si mauvais état. Quant au n° 705, *Portrait de Mlle Delna*, de la même, c'est un buste massif, plus massif encore que la vigoureuse chanteuse de l'Opéra-Comique.

M. de Saint-Marceaux, l'heureux statuaire dont nous parlions plus haut, expose une jolie *Béguine* (n° 721) qui me rappelle une figure de Henri Martin, le peintre des *Troubadours*, et une *Liseuse* (n° 722), dans une tenue qui fait valoir son modèle, mais est peu courante pour lire.

Fleur de lotus (n° 724), de M. Saulo, est une élégante figure; je préfère pourtant, du même, une plaque de marbre, traitée comme une médaille d'une façon ravissante (n° 723).

Pendule : l'*Amour dansant* (n° 676), de M. Choppin; banal l'*Enfant au canard* de Mlle Monginot, dont le *Moine lisant* n'est guère plus intéressant.

On a exposé dans le jardin des chiens du goût de la *Chienne braque* de M. Virion, qui semble faite pour la fonte, alors que son vide-poche : *Coquille et souris* semble fait au contraire en vue d'un presse-papier; art et industrie.

M. Frémiet, un maître, nous envoie son *Saint Georges* (n° 686) et sa *Jeanne d'Arc* (n° 687), réduits pour le commerce. Le Saint Georges surtout résiste bien à cette réduction exagérée, mais, Dieu merci pour lui, Frémiet est un grand et beau statuaire et ceci n'est pour lui que le côté pratique de son admirable talent.

Une fable de La Fontaine ou la manière de se donner une pichenette au talon, enseignée par M. Sentis de Villemur (n° 728); un prix de tir le n° 673, et un prix de concours d'animaux reproducteurs le n° 672, par M. I.-J. Bonheur.

Cherchez la tête du cygne? telle est la devinette que nous pose, en plâtre, M. Mulot en son *Sommeil de Léda* (n° 713). Quelle délicieuse figure que le *Dante* de M. J.-P. Aubé, quelle exécution parfaite et large sur cette dimension pourtant restreinte! c'est du bel art, sous de petites dimensions; problème difficile à résoudre.

Ce n'est certainement pas avec sa *Vieille histoire* (n° 692) que M. Guglielmo eut sa médaille d'argent en 1889; ce n'est pas avec son *Petit dénicheur* (n° 699) que Mlle J. Jozon en aura une en 1900.

M. Gérome, qui est un admirable peintre, est aussi un sculpteur remarquable; sa grande

M.-J.-A. MERCIÉ

710. Jeanne d'Arc (groupe)

(Modèle du monument national de Domrémy, offert par l'Auteur au Musée de la Tour Jeanne d'Arc de Rouen)

IMP. LECERF — Cliché Cl. PETITON

figure de Bellone en bronze, émaux et pierres, restera une des plus admirables productions de la statuaire moderne, pour son intensité d'expression, sa vigueur d'exécution et sa conception grandiose, et l'on a l'espoir de la voir au Louvre quelque jour. Son *Tanagra* exposé ici, de dimensions plus restreintes, est une délicieuse figure bien en harmonie avec tout ce qu'évoque ce mot Tanagra, avec le souvenir de ces figurines exquises en terre cuite peinte et dorée, si recherchées aujourd'hui dans les vieilles sépultures de Grèce.

La Sirène de Denys Puech, comme son bas-relief *La Seine*, indiquent un sculpteur de talent et de goût. M. Puech va très vite, et la renommée s'est emparée de son nom. La *Sirène* est en effet un groupe exquis et qui serait parfait si la jambe droite de la femme n'avait un raccourci un peu hasardeux.

Banal le n° 715, *Protection*, de M. Peyrol, dont le *Tigre guettant* (n° 716), dans le style de Barye, est mieux; trop compliqué et peu décoratif le vase n° 714 de M. Paris.

La cire, si souvent employée jadis, surtout dans les portraits, médaillons ou bustes (voir la galerie Sauvageot au Louvre), a tenté Mme Thomas-Soyer — essai intéressant mais incomplet. Encore une évocation forcée de Barye, le n° 730, *Tigre et tigresse*, de M. Ch. Valton, bien exécutés, auxquels je préfère le n° 731, *Loup dans la neige*.

Lourdes *les Fleurs* de M. Chrétien, dont le *Saute-mouton* a dû être commandé pour la statue future du surmenage physique dans les lycées.

M. Arthur de Gravillon, l'auteur d'*A propos de bottes*, envoie sa *Guérie*, une cure d'air et d'eau, paraît-il. Cela pourrait s'appeler *Paresseuse*.

Passons aux figures centrales. D'abord, le *Devoir*, de Icard, un beau groupe, largement exécuté et fortement traité.

Délicieux, l'*Enfant à la poupée*, de Croisy. Ce n'est pas, évidemment, un sujet très magistral, mais l'exécution en est si parfaite!

Fort joli le *Cupidon*, de Marqueste; intéressants la *Perversité*, de M. Ringel d'Illzach (n° 720), et la *Tête du rebelle*, de M. Faivre; suave le n° 670, de M. J. Blanchard, la *Fille du Tintoret*.

Au centre se dresse le grand groupe de plâtre, *Jeanne d'Arc*, que Mercié a offert au Musée de la Tour. C'est un royal cadeau; c'est une pièce capitale et magistrale, digne de l'éminent statuaire, et rappelant son merveilleux tombeau de Louis-Philippe, en la chapelle de Dreux. Voilà de l'art, et du meilleur. Il manque, à côté de cela, quelque chose de Falguière.

Quatre cadres de médailles complètent cette galerie. Celui de M. M. Bourgeois, un habile, comme M. Alphée Dubois, dont l'envoi est remarquable; ceux de MM. Vernon et Patey, où se trouvent des perles.

Comme beaucoup, j'admire le beau talent de M. Roty, mais me demande, en ne voyant rien exposé par lui, pourquoi il a *fallu* que ce soit lui qui grave la médaille commémorative de

l'Exposition; l'*Aurore*, de M. Vernon, que nous avons ici, est aussi belle que beaucoup de ses médailles; comme la *Spes*, de M. Patey, impeccablement dessinée, modelée d'une façon adorable, ensemble qui fait de cette médaille une pièce de haut art; elle est supérieure à des pièces signées Roty. Pourquoi ces deux artistes, — deux prix de Rome, — n'ont-ils pas été désignés l'un ou l'autre? Ils eussent fait aussi bien, car ce sont des maîtres, et des meilleurs.

Pour n'oublier personne, et ne pas achever sur un regret, je veux dire deux mots du jeune artiste qui dessine, pour cette *Revue*, l'en-tête et le cul-de-lampe des beaux-arts.

M. Lorant, élève de Rochegrosse, — notre Delacroix à nous, — marche sur les traces de son maître. C'est déjà un décorateur hors ligne, à l'invention exquise, à l'exécution précieuse. Nous avons été heureux de vous faire connaître — en attendant plus — quelque chose de ce peintre plein d'avenir.

Et sur ce, ma tâche ardue étant finie, tant bien que mal, ami lecteur, je te prie de m'excuser de n'avoir pas été toujours de ton avis; amis peintres, de vous avoir critiqués ou mal louangés, et même oubliés, volontairement ou non.

Jérôme DOUCET.

Le Pavillon de « l'Algérie artistique »

Nos Colonies à l'Exposition

Ce n'est pas pour rien que l'Exposition de Rouen a joint le titre *coloniale* à ses qualifications premières. Notre domaine colonial y tient, en effet, un rang important, ainsi qu'il convenait dans une ville de commerce et de navigation, où depuis le moyen-âge les relations extérieures ont été fort développées. Du reste, on sait quel accroissement en ces derniers temps a pris la France d'outre-mer. Peu à peu, nous avons, en effet, reconstitué notre ancien empire que les fautes commises au XVIIIe siècle nous avaient fait perdre; le développement a été vraiment prodigieux, quand on songe qu'en 1815 nos possessions avaient une surface de 130,000 kilomètres carrés, tandis qu'aujourd'hui elles couvrent 9 millions de kilomètres carrés, ce qui représente dix-sept fois le territoire de la France métropolitaine.

Dans cette œuvre d'agrandissement et de reconstitution, tous les gouvernements ont eu leur part; mais il faut bien ajouter que c'est sous la troisième République que l'extension coloniale a surtout vigoureusement augmenté : la Tunisie venant compléter l'Algérie; le Tonkin, l'Annam et le Laos s'ajoutant à la Cochinchine; l'immense Soudan, la Guinée, le Dahomey au Sénégal; notre zone d'influence s'étendant sur le Congo et le Niger, par les

conventions de 1894; le protectorat de Mayotte englobant les Comores; Madagascar étant définitivement annexée. Depuis 1870, nos possessions extérieures se sont ainsi accrues de 8 millions de kilomètres carrés et de 30 millions d'habitants.

C'est cet empire nouveau, d'un avenir très riche si on apporte à le mettre en valeur un peu de cette science de la colonisation que nos voisins possèdent si bien, qu'on peut étudier à loisir, en commençant par une de nos possessions les plus proches, et aujourd'hui complètement française, par l'Algérie.

Le Pavillon de l'Algérie

Quoique très restreint, le Pavillon de l'Algérie, avec ses murs blancs, donne une vision très juste de l'architecture arabe. C'est comme une réduction de la célèbre mosquée Anefi d'Alger, restituée, d'après les plans de l'architecte du Gouvernement M. Ratier, par M. G. Ruel, l'architecte de l'Exposition. A gauche, se dresse le minaret carré, dont le sommet est hérissé de merlons en zigzag, que l'on retrouve aussi dans toute la façade. Des panneaux d'arabesques le revêtent, ainsi que des *azulejos*, ces plaques de faïence verte ou bleue, si employées dans les décorations orientales.

A l'autre extrémité s'arrondit le dôme d'une coupole, reliée par une frise de stucs. Sous un toit en appentis, trois arcades mauresques, où flotte l'étendard vert du Prophète, donnent accès sur la cour intérieure ou *patio*, bordée d'arcs en fer à cheval dont les arabesques ont été copiées sur celles du Palais d'hiver du Gouverneur à Alger et sur l'ancien Hôtel des Généraux de division.

Au milieu chante une fontaine, dont le mince jet d'eau jaillit au-dessus des palmes légères des plantes exotiques envoyées par le célèbre jardin d'acclimatation des environs d'Alger, le Hamma, un des plus beaux établissements de notre colonie. Sous les arcades, à droite et à gauche, sont disposées les différentes productions algériennes qui nous fournissent un aperçu très varié de la richesse de cette France d'outre-mer, si imparfaitement connue.

Bien entendu, la place d'honneur a été réservée aux produits des vignobles. Qui du reste ne connaît maintenant, presque à l'égal de nos grands crus girondins ou bordelais, nos crus algériens? Pour se convaincre de leur excellence, il suffisait de déguster un verre du vin blanc mousseux, frais et agréable, distribué au Pavillon algérien, et qui n'en a pas été une des attractions les moins... goûtées.

Aujourd'hui les vins mousseux de Reghaïa, de Médéah, de Zamori, de Baba Hassem, de Meurah, sont cotés à l'égal du champagne, et ont figuré dans cette classe à différentes

expositions, notamment à Anvers. L'Algérie, qui, à notre précédente exposition rouennaise, avait déjà figuré au premier rang, semble encore avoir augmenté ses vignobles. Ceux-ci étaient autrefois resserrés dans la région du Tell; maintenant ils s'étendent de tous côtés, et les musulmans, malgré les prescriptions du Coran, s'étant improvisés vignerons, s'essayent de toutes parts à la fabrication du vin.

On peut en juger, rien que par le nom des crus représentés en rangs serrés sur les étagères du Pavillon algérien : vins de Koleah, de Reghaïa, de Médéah, de Milianah, de Guyotville, d'Aïn-Bessem, de Marengo, de Chanzy, de l'Oued-Sahel et de la Djurjura. La Tunisie est aussi représentée dans cette bataille des vins, ne serait-ce que par les produits des vignobles de Sadi-Salem, qui appartiennent à notre concitoyen le Dr Jude Hue. Citons également les muscats, les vins de liqueur, les grenaches, les eaux-de-vie de marc et les liqueurs mandarines de l'Orphelinat de Missergin, dans la province d'Oran.

L'exposition des huiles de Kabylie est aussi très complète : l'huile serait, en effet, une des productions les plus importantes de l'Algérie, si les vingt millions d'oliviers sauvages qui couvrent toute une partie de la province de Constantine étaient greffés; mais il n'y en a que six millions de cultivés et d'exploités, principalement dans la province de Bougie. Parmi les principaux envois, on remarque ceux d'Oued-Amizour, de Bouïra, de Cheraïa, de Tizi-Ouzou, de Mascara, de Chabet el Amsur, de Palestro près d'Alger, de Mostaganem, d'Akbou, de Tazmalt. Quelques-unes de ces huiles sont employées par les savonneries Banckart, à Alger.

Un peu partout dans des corbeilles, de ci, de là, se trouvent des grains et des céréales, car l'Algérie, comme au temps de la domination romaine, est toujours le grenier de l'Europe. Ce sont du sorgho, du blé tendre, du maïs, du *bechma*, une sorte de blé dur, envoyés principalement par la province de Constantine, de Randon, d'Aïn Regada, des R'hiras. Le blé dur est particulièrement très apprécié et sert pour les semouleries de Constantine et de Tizi-Kenif, de Souma, de Oued-Marsa, près de Bougie.

Dans l'aile droite du pavillon, on peut également juger de l'importance prise en Algérie par la culture du chêne-liège. Notre colonie possède, en effet, une étendue de 270,000 hectares de plantations de chêne-liège exploités par l'Etat, et qui peuvent lutter comme qualité avec les produits semblables de la Catalogne et du Portugal. Leur valeur, déjà considérable, serait déjà doublée si l'on s'était tout d'abord occupé de l'opération du *démasclage*, qui consiste dans l'enlèvement d'une première écorce, opération nécessaire, sans laquelle le chêne-liège ne rapporte rien. Quand cette opération sera faite, cette exploitation rapportera une vingtaine de millions. Dès à présent on peut apprécier l'excellence des chênes-lièges algériens, par l'exposition de M. Joseph Bruguès, d'Oran.

Que citerons-nous encore dans cette curieuse exposition algérienne? Voici l'alfa, une sorte

de plante, qui, comme la ramie dont on voit également des échantillons, est un produit textile employé aussi dans la sparterie, mais qui sert surtout pour la fabrication des pâtes à papier. Depuis quelque temps, on essaye de remplacer l'alfa par le dîs, une plante également textile, et dont on fait des sacs et des cordages. Voilà encore toute la série des tabacs, en feuilles ou fabriqués, en cigares et cigarettes exposés par les maisons Bacrie, de Constantine; Chebat, d'Alger; Delolmo, d'Oran; Gisbert, de Philippeville; Melia, d'Alger; Sanchez, d'Oran. Il y a du *djerbi* fin comme des cheveux, du scaferlati, du tabac maure, et toute une collection de jolies cigarettes, car il faut ajouter qu'en Algérie, la culture, la vente et la fabrication du tabac sont libres.

Pouvons-nous oublier dans cette rapide revue les phosphates célèbres de Tebessa, qui seront pour l'Algérie et pour la France une source inépuisable de richesse; les chaux, les ciments de la maison Pellenc, de Blidah; les belles laines mérinos qui nous viennent des R'hiras; les sels d'Arzew; les marbres, les onyx, les cocons de vers à soie, envoyés par la maison Crété, de Cretteville; les meubles de fantaisie, entre autres un paravent oriental, exposés par Ali ben Mustapha; les savantes publications sur les mœurs, les langues, la jurisprudence arabe, patronnées par le Gouvernement général ou publiées par les éditeurs Jourdan, Charles Zamith, sans compter les traités spéciaux d'agriculture et de viticulture.

Les Bazars orientaux

Toute une collection de photographies et de peintures dues à M. Dorez évoque, du reste, à nos yeux les types caractéristiques de la race indigène. Ils revivent plus pittoresquement à nos yeux par la présence des spahis en grand costume, drapés dans leur haïck de laine blanche, la tête serrée sous les cordelettes en poil de chameau, et qui, impassiblement, montent la garde à la porte du Pavillon algérien.

Eh bien! Mieux encore que tout ce décor extérieur, de simples tableaux graphiques établis par M. Monteils, l'aimable directeur du Bureau des renseignements généraux et

LE PAVILLON DU GOUVERNEMENT DE L'ALGÉRIE

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

l'organisateur du Pavillon algérien, démontrent d'une façon saisissante les progrès accomplis par la France dans sa grande colonie. Ils disent par exemple que l'Algérie a aujourd'hui un mouvement commercial d'un demi-milliard, dont les trois quarts avec la France, et que de toutes les contrées du monde, elle est celle qui fournit le plus de fret à notre marine marchande. Quel plus bel éloge, du reste, pourrions-nous faire de l'Algérie, que cet hommage rendu à notre œuvre de colonisation par le voyageur allemand Gérard Rholfs? « Quiconque a « pu voir comme moi, écrivait-il, les prodigieux travaux exécutés par les Français en « Algérie, n'éprouvera que de la pitié pour ceux qui, en présence de tant d'œuvres admi- « rables, oseraient prétendre que la France ne sait pas coloniser ».

« L'Algérie artistique »

A côté, diverses installations d'un exotisme amusant, comme les bazars arabes avec leurs aménagements intérieurs, où, sous l'arcade de l'entrée, dans la pénombre, luisent les marqueteries des meubles et l'éclat des bijoux en filigrane, achèvent de donner un caractère pittoresque à ce coin de l'Exposition, un des plus animés par le va-et-vient de la foule. C'est de ce côté que l'on rencontre l'installation d'objets orientaux et japonais de M. Bichara, et son débit de vin de Chypre, fort bien achalandé et servi par une jolie et élégante Orientale, dont le costume, tout au moins, est ... authentique. Par là se trouve aussi le petit pavillon de « l'Algérie artistique », dirigé par Mme Delfau, qui a succédé à M. Gervais-Courtellemont dans l'administration de cette ancienne et célèbre maison. On y trouve nombre d'objets d'art arabes d'une véritable valeur.

Tout d'abord nous citerons d'admirables vieilles étoffes de soie, d'une exquise douceur de teintes atténuées : ce sont pour la plupart des étoffes venues de Damas et des îles avoisinant l'Asie-Mineure, où semble s'être exclusivement concentrée leur fabrication. A Damas, partout, dans tous les intérieurs, aussi bien dans les maisons riches que dans les habitations des pauvres, tout le monde est occupé à ce tissage de la soie pour l'exportation. Depuis quelque temps cependant, la fabrique de Lyon s'efforce de concurrencer les produits indigènes. Quant aux étoffes de coton rayées de couleurs vives, que bon nombre de curieux prennent pour des produits exotiques, elles viennent tout simplement de... Bolbec ou de Rouen. A noter également des broderies arabes qui sont l'œuvre de l'ouvroir créé à Alger par Mme Luce Benaben. Quelques meubles sculptés en noyer, à incrustations de nacre, chaises, tables, armoires à *moucharabies*, viennent également de Damas, où sont créés tous les ameublements de luxe. Alger ne fournit, en effet, que les tabourets bas, en bois blanc, décorés de peintures et d'arabesques aux couleurs vives. Les objets de bronze et de cuivre

sont nombreux et d'une rare beauté : parmi les principaux, on peut citer une aiguière en bronze, aux arabesques de style persan, inscrutée d'argent; puis un marteau de la célèbre porte de bronze de la Mosquée Monayad au Caire et des porte-lampe énormes, faits avec des porte-lumière de mosquée; puis encore les belles imitations de faïences arabes, d'une coloration si heureuse et si fraîche, envoyées par la maison Soupirau.

Tout dans cet intérieur est, du reste, groupé pour rappeler le souvenir de l'Algérie. De belles publications, ornées de délicieuses reproductions photographiques, font par exemple revivre tous les aspects de ces pays aimés du soleil, et reproduisent avec fidélité les principaux monuments et les coins les plus pittoresques de la France d'outre-mer. C'est *l'Algérie artistique, le Caire, Damas et Jérusalem*, de Courtellemont, avec préface de Pierre Loti; c'est *la Chronique africaine*, une fort jolie revue hebdomadaire à laquelle Amédée Fraigneau, dont tout le monde à Rouen a regretté le départ, collabora de sa verve amusante et spirituelle.

Mais ce qu'on ne se lasse d'admirer dans ce curieux intérieur, ce sont les tapis indigènes de haute laine, d'une harmonie colorée exquise et d'une originalité de dessin toujours heureuse. La fabrication en était autrefois réservée aux femmes kabyles ou aux femmes du Mzab, du Djebel-Amour et du Gersan, qui tissaient ces tapis exclusivement pour leur emploi. Comprenant que ces tissus bizarres ne pouvaient, à cause de leur grandeur et de leur largeur inusitée, être utilisés dans nos ameublements modernes, fort ingénieusement Mme Delfau a songé à modifier cette fabrication routinière. Pour cela, elle a fait faire aux femmes kabyles appelées à Alger un apprentissage spécial, tant au point de vue du tissage qu'à celui des colorations. Ce sont les produits de cette nouvelle industrie algérienne qui étaient exposés dans le Pavillon de l'Algérie artistique et qui ont fait l'admiration de tous les gens de goût.

Un écrivain plein de cœur, Hugues Leroux, qui a vu les efforts faits par Mme Delfau pour relever le sort de la femme arabe par le travail, a rendu un très juste hommage à la tentative d'une grande portée sociale osée par cette femme d'intelligence hardie.

La Collection africaine Saint.

Avec la collection d'objets divers exposés par la maison Jules Saint dans la grande galerie extérieure de droite du Palais de l'Exposition, nous ne quittons pas l'Afrique. On est seulement transporté dans le Gabon français, au nord de Libreville, sur les rives du Santo-Benito des anciens Portugais, l'Eyo des indigènes, qui vient se jeter dans l'Océan à

60 kilomètres environ au nord-est du cap Saint-Jean. Les établissements européens situés à la bouche du San-Benito sont du reste très restreints. Les peuplades nigritiennes qui habitent ces parages sont très diverses, fort mélangées, car toutes ces tribus, fort différentes d'origine et de langue, se sont succédé dans la direction de l'ouest, refoulant leurs devancières au bord de la mer et finissant par les exterminer ou par se fondre en peuplades nouvelles. Les principales sont les Mpongoué, qui vivent sur les rives du Gabon, et dont beaucoup sont convertis au protestantisme, et les Mbenga qui se pressent aux environs de la baie de Corusco, dans les régions du Benito, et qui se subdivisent en Kournbé, Moussedji, Egara, Ba-Pouko, Ba-Noko, Ba-Tanga.

Très primitive est l'industrie de toutes ces peuplades; leur temps se passe à construire leurs cases, pour lesquelles ils emploient le bois d'*ogoula* et d'*elondo* ainsi que les écorces d'arbres, le feuillage. Comme les Laobés du Village nègre, ils s'ingénient également à fabriquer avec différents bois, comme le *tchoumbo*, le *chango*, l'*évino*, leurs instruments de ménage ; on en peut voir toute une série dans la collection Saint : pilons servant à piler le mil ; cuillères étranges ; plats énormes dans lesquels se fait l'écrasement du piment ; réservoirs à eau creusés dans des troncs d'arbre.

Toutes ces populations très primitives n'ont pas encore été atteintes par l'Islam et sont pour la plupart fétichistes. Ces fétiches appelés *mogana* sont la plupart du temps portés sur le corps, comme le font les Soudanais pour leurs grigris, et comme les habitants, les villages eux-mêmes sont protégés par des amulettes sacrées ; des branches garnies de leur feuillage, parfois même le feu purificateur, défendent aux mauvais génies l'entrée de l'avenue maîtresse qui sépare les deux rangées de cases. Chez les Mpongoué, on entoure aussi les tombeaux d'objets protecteurs; mais les sépultures des chefs sont plus efficacement défendues par le mystère : des amis intimes les déposent secrètement en un lieu perdu, avec les aliments nécessaires pour le grand voyage. Jadis on enterrait aussi des esclaves avec eux pour leur tenir compagnie dans l'autre monde, et on fouettait les femmes... pour leur faire garder le souvenir de ces grands deuils publics. De tous ces fétiches en bois, très grossièrement sculptés par les artistes indigènes, il existe une collection très fournie : tous ces petits dieux sont fort grotesques, quand ils ne sont point un peu indécents. Mais ce qui est fort caractéristique, c'est que tous ont le type nègre et présentent le même prognatisme accusé de la face, le même épatement du nez : décidément, quand l'homme crée des dieux pour son usage personnel, il les crée à son image, et l'image en ces pays est fort laide!

A côté de ces dieux domestiques voisinant avec les instruments de cuisine primitifs, voici des modèles de pirogues, très intéressants et fort divers. La plupart, construits dans les troncs d'arbres évidés et creusés de l'*élenghé*, de l'*obôga*, de l'*ocoumé*, sont à fond rond et

d'une extrême légèreté. D'autres, comme celles qui servent à remonter l'Ogôoué, sont à fond plat. Toutes sont manœuvrées et dirigées à l'aide de pagayeurs habiles, qui, lorsqu'il s'agit de franchir les rapides et les cataractes — ils sont nombreux sur les fleuves du Haut-Congo, — se tranforment en porteurs, chargeant leur barque fragile sur leurs épaules.

La flore de cette partie de l'Afrique n'a pas la richesse et la variété qu'on s'attendrait à trouver dans une région équatoriale. Même en quelques parties du territoire s'étendent de vastes espaces dépourvus d'arbres. Dans les fourrés de cette partie du Gabon, peuplés par toutes les tribus des singes, et particulièrement par l'énorme gorille, on rencontre cependant le dragonnier; différentes sortes de palmiers; le *yigo*, le santal rouge, qui jadis avait une grande valeur et dont quelques espèces étaient préférées pour la teinture aux bois du Brésil ; l'*evita*, l'ébène, vert ou noir, puis toutes les espèces du caoutchouc, qui se fait rare cependant dans les environs des stations, les noirs ayant l'habitude de couper la tige au lieu de l'entailler. Des spécimens très nombreux de caoutchoucs africains font partie de la collection Saint : caoutchoucs de la région de Bata, de l'Ogôoué, de Mollenghi, de Médounna, d'Eukoukou.

Beaucoup d'autres produits de tous genres étaient également exposés à la curiosité du public : plats, chaudrons en cuivre, calebasses; nattes de jonc, bariolées de dessins sombres, noirs ou bruns; paniers de toutes formes en fibres tressées; pagnes en tissus grossiers de fibres végétales; lances, couteaux de sacrifice et coutelas de chasse, avec leur gaîne de peau; armes de jet dont le manche est recouvert de peau de requin; instruments de musique bizarres dont l'un ressemble au biniou breton, sans compter des sagaies et des flèches de tous les modèles, des poires à poudre, des étuis en peaux de serpent, des chasse-mouches, des bagues et des bracelets en os et en ivoire. La faune équatoriale est représentée dans cette collection par des peaux de léopards, rencontrés souvent dans les forêts de la Gabonie occidentale, où ils se trouvent avec plusieurs autres espèces de grands félins. Les hippopotames sont fort nombreux dans les fleuves, et l'on en voit même dans les estuaires salins du cap Lopez, non loin du Benito : l'énorme pachyderme, dont on peut voir une peau dans la collection Saint, s'est accoutumé, en effet, à l'eau de mer dans cette région de l'Afrique, aussi bien que dans les marigots de l'Ogôoué.

L'éléphant, d'après du Chaillu, devient assez rare ; il s'est enfui vers les plateaux de l'intérieur, dans le territoire de Kameroun; plusieurs belles défenses, d'une énorme grosseur, figurent cependant dans cette collection africaine, ainsi qu'une carcasse entière de tête. C'est une des pièces les plus intéressantes de cet ensemble, qui nous initie aux coutumes et aux mœurs des populations du Gabon français.

LE PAVILLON COLONIAL

LECERF, IMP. - PARIS

Bas-reliefs du Céramiste Hao-Thien-Hong

Le Pavillon colonial

Près de notre belle colonie algérienne, qui est devenue une seconde France, notre domaine colonial, étendu si largement en ces dernières années, devait trouver sa place dans notre Exposition. On la lui a donnée peut-être un peu trop restreinte et trop mesurée. Quoi qu'il en soit, l'habile organisateur de cette Exposition, M. Bilbaut, délégué du Ministère des Colonies, a très habilement tiré parti de ce pavillon, dont la façade, à coupoles basses, a été restituée d'après des moulages rapportés de l'Inde par M. Delaporte, et exposés au Musée du Trocadéro.

Ces bas-reliefs grouillants, ces dragons chimériques, à la crête hérissée, qui gardent nos richesses coloniales, ont été exécutés par les soins de M. Edmond Bonet, et sous la surveillance de M. Georges Ruel, l'architecte de l'Exposition.

Figurine cochinchinoise

Si on pénètre, en gravissant quelques marches, dans l'intérieur du Pavillon, on est tout d'abord frappé par ce cadre original, où dans des vitrines de goût exotique, japonaises ou chinoises, sont exposées très méthodiquement les productions si variées et si multiples de nos possessions. Sous la voûte bariolée et frissonnante, où les couleurs françaises alternent avec les pavillons annamites bizarrement déchiquetés, c'est un véritable étalage du monde entier, classifié en deux grands aspects généraux qui se relient. D'un côté, ce sont les matières premières, directement produites par nos colonies ; de l'autre, ce sont leurs appropriations diverses par les industries françaises.

En veut-on un exemple ? Parmi les textiles, la ramie, le chanvre, le lin, la jute, nous le fourniront. A côté des fibres

d'ananas, de china-grass, de sanseviera, de Cochinchine, voilà l'aloës de Bourbon, la paille de roa de Tahiti, la filasse de Karata, les fibres de yucca. Vous pouvez suivre les diverses opérations de décorticage et de désagrégation que subissent ces fibres, avant de recevoir la façon lin ou la façon soie, et d'être tissées en mouchoirs, en toiles. Dans de gros ballots très serrés, sont renfermées d'autres fibres ligneuses, provenant de Madagascar C'est le *raphia*, qui forme d'excellents ligaments, inusables, pour l'attache des vignes et des plantes de jardin, et dont la maison Beguinot, de Vatamandy, exporte d'énormes quantités blondes ou rousses. Partout, du reste, dans cette exposition, vous rencontrez la mise en œuvre des matières premières. Les hamacs bariolés qui forment la décoration des solives et des murailles sont, par exemple, fabriqués avec des fibres végétales de palmiers et de cocotiers : il en est de même des licols en Karata, envoyés par la Guadeloupe.

L'exposition des tabacs coloniaux est également très riche : elle est, du reste, empruntée pour la plus grande partie à l'Exposition permanente des Colonies : tabacs et cigares de la Guadeloupe, de la Martinique ; tabac en feuilles du Tonkin ; tabac en tablettes du Cambodge ; tabac en feuilles et préparé de la Réunion, qui expose également les produits de la fabrique du Moulin-Joli ; tabac pougaïlai de l'Inde ; tabac de Govap, de Sadec, en Cochinchine, et même tabac bateké des Askikouyas du Congo.

Sous ses diverses formes, le caoutchouc, dont tout le monde connaît les mille applications utilitaires, apparaît également au Pavillon des Colonies, tantôt en feuilles rugueuses, en lanières accolées, en petites gourdes, soit qu'il vienne de la Casamance, du Sénégal, de Nossi-Bé ou de la Nouvelle-Calédonie. Parmi les produits végétaux, on remarquera également la collectivité des cafés de toutes provenances : cafés en perche, bonifieur, en boule, « habitant », décortiqué, « terre », de la Martinique, de la Réunion, du Tonkin, car on cultive le café à Thuyen-Quang, à Hung-Hoa, à Cho-Bo, à Kha-Lam. Quelques expositions de cacao, séché ou en graines, sont également venues de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane, comme aussi des épices, de la girofle, de la vanille, de la moussache ou farine de manioc. Toute une exposition de M. Gritte, de Macouba, présente de la fécule d'arbre à pain, des fécules de pâte et de choux caraïbes.

Les boissons et liqueurs, ce qu'autrefois on appelait les liqueurs des Iles, tiennent plusieurs vitrines. Ce sont les vieux rhums de canne à sucre, les tafias, les shrubbs, une liqueur martiniquaise fabriquée avec du pur sucre de canne et du rhum ; l'eau-de-vie de Monbin, qui provient de la distillation de la prune Monbin, et qui peut soutenir la comparaison avec les kirschwasser et les genièvres de Hollande ; les absinthes amères, du tafia où on infuse des feuilles d'absinthe ; les crèmes de vanille, d'acacia, de cacao, et des vins d'orange.

Que d'autres productions coloniales à signaler! Et les huiles de palme de Porto-Novo, dont la stéarine sert à fabriquer d'excellentes bougies.... les bougies du Dahomey; et les riz de l'Indo-Chine et l'arow-root, cette fécule de *marenta*, qui nous vient de la Guyane; le thé d'Indo-Chine qu'importe la maison Thiel, du Havre; les produits pharmaceutiques, comme le *Quassia-amara*, les gros et petits ricins de la Guadeloupe, qui nous adresse également de l'écorce de Maurétie et du mangle rouge, qui servent pour la tannerie. Le tannnage est, du reste, représenté à l'Exposition coloniale par les cuirs, les basanes et les maroquins de la maison Ariste, de la Pointe-à-Pitre. Ces peaux, tannées avec le mangle, sont des peaux de bœufs créoles ou de cabris du pays.

Vous trouvez encore, dans le Pavillon Cambodgien, des morphi ou défenses d'ivoire d'éléphant, toute une collection de bois exotiques de la Guyane, de Tahiti et d'Afrique, et au-dessus, de véritables tableaux d'incrustations montrant leur mise en œuvre par l'ébénisterie et la marqueterie françaises; puis encore du maïs, du miel, des haricots rouges, blancs, panachés; des mimosas; des antagues, venant de la Réunion; des miels; et enfin toute la série des gommes : la gomme laque du Tonkin, la résine copal de Bakel, et toutes les gommes du Haut-Sénégal, la résine Chai, le *balata* qui nous arrive de la Guyane et qui est le suc épaissi d'un arbre, formant une substance intermédiaire entre le caoutchouc et la gutta-percha.

A côté des matières premières envoyées à la Métropole, une part a été réservée aux industries locales, souvent très curieuses. On pouvait en juger par la riche exposition de la vitrine centrale, flanquée de quatre statues exotiques symbolisant les principales colonies.

Voyez plutôt les meubles incrustés de nacre et laqués des artisans tonkinois, les bracelets hindous et la broche en or, spécimen de l'industrie malgache, offerte par la reine de Madagascar au Président de la République. Sur les étagères se succèdent les bronzes, les boîtes à bétel, les bassines, les candélabres, les marmites de l'Annam et du Tonkin; les *tchaig* en bronze avec damasquine, les brûle-parfums, les chaufferettes de Cochinchine et de l'Inde; dans d'autres divisions, voici encore les étoffes rouges, les devants d'autels hindous; puis, toute une exposition de céramique : des gargoulettes des Galibis de la Guyane; des poteries de Saint-Martin de la Guadeloupe; des poteries de Chaxel à la Martinique; des vases du Cayor au Sénégal; des tuiles et des antéfixes sous un vernis vert; des imitations de fruits en grès cérames. Elles nous arrivent de Cholon, en Cochinchine, et sont l'œuvre de Hao-Thien-Hong, qui a aussi fabriqué les petits bas-reliefs polychromés qui ornent la porte de sortie et les énormes dragons se tordant sur les poutres du plafond.

D'autres vitrines nous montrent les tissus indigènes de coton au Sénégal et les métiers primitifs dont usent les Soudanais. Une autre nous étale les soies en cocons jaunes, grèges

Figurine cochinchinoise

et tissées de l'Indo-Chine, et des accoudoirs pliants en soie rouge que semble surveiller d'en haut un énorme gorille du Gabon, qui n'a pas coûté moins de 7,000 francs.

Reste encore une exposition très compacte de tous les bois exotiques de Tahiti, de la Guyane et d'Afrique, représentés par des échantillons polis et vernis. Au-dessus, des tableaux d'incrustations, exposés par la maison Georges Chevrel, montrent leur mise en œuvre par l'ébénisterie et la maroquinerie françaises, comme les expositions Gauchot, Harleux, Pierrat et Prevel font voir l'emploi de l'ivoire dans la brosserie et les articles de parure. A citer également les industries extractives représentées par les charbons et les mines de Hongay, de Kebao, de Tourane, de Yen-Baï au Tonkin, par les chaux de la Guadeloupe, les nickels de la Nouvelle-Calédonie.

Restent les produits d'importation de la Métropole, représentés par le *Syndicat industriel français de l'Indo-Chine*, qui comprend nombre d'industriels rouennais, comme MM. Weil-Wormser, Waddington, G. de Loys, Saint frères, A. Manchon, Lemaitre et Cie, Prevel et Cie, Leroux-Eude, G. Leverdier, H. Lemonnier, Long frères, G. Boulet. Ce syndicat exporte les étoffes de cotonnades, les pagnes, les calicots créés par notre industrie, qu'ils font ainsi connaître au dehors. On remarqua également les admirables madras de couleur, spécialement fabriqués pour la Guadeloupe, la Martinique, le Sénégal et la Guinée, par la maison Numa Lheureux, de Bolbec.

De grandes cartes murales, traitées de façon décorative, et où sont figurés les principaux types de nos troupes indigènes : turcos, spahis, tirailleurs sénégalais et tirailleurs annamites, montrent, avec une très frappante réalité, les progrès faits par l'extension coloniale depuis 1870. Nous nous demanderons seulement pourquoi on a fait figurer dans nos possessions actuelles les Nouvelles-Hébrides, dont la situation est encore indécise, et dont l'archipel est placé actuellement sous le protectorat commun de la France et de l'Angleterre. On souhaiterait, du reste, que ces îles soient bientôt placées exclusivement sous le pavillon français...

Figurine cochinchinoise

Le Pavillon de l'Océanie (Collection Herrenschmidt)

Tabou

La Collection océanienne

La collection océanienne, qui forme un véritable musée ethnologique et anthropologique, est l'œuvre d'un de nos concitoyens, M. Herrenschmidt, l'ingénieur habile de la Société des Mines de cobalt, annexée aux Etablissements Malétra, qui a fait en Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'aux Nouvelles-Hébrides et en Australie, un séjour prolongé.

De loin, l'Exposition de la collection océanienne est signalée par d'étranges poteaux sculptés, fichés sur le toit d'écorce, ou supportant l'encadrement des portes ; ce sont des *tabous*. Tout est tabou en Océanie ; le *tabou* étant l'interdiction sacrée, la prohibition d'un être ou d'un objet par l'apposition d'un de ces fétiches, magots rabougris ou grotesques, invoqués pour la paix ou la guerre. Il y a toute une collection de ces divinités hideuses

Tabou

suspendues aux murs dans la collection Herrenschmidt, et on ne sait à laquelle accorder le record de la laideur.

L'art canaque se complaît, en effet, dans les reproductions des difformités les plus repoussantes : ces sculptures féroces aux physionomies hideuses, mais où se retrouvent toujours les caractères de la race, couvrent plusieurs panneaux intérieurs du pavillon. Parmi ces amulettes, il en est des deux sexes : il y a des *tabous* mâles et des *tabous* femelles, constatation facile à faire, pourvu qu'on soulève le petit pagne en *tillit*, en écorce battue, qui recouvre et cache leur nudité. D'autres mêlent aux formes humaines les formes animales, avec cette imagination inventive de monstruosités que possèdent si bien les races primitives. Un *tabou*, à ailes de vautour maigre, se développant comme de longs bras décharnés, en est un exemple; également le *tabou* à deux têtes, vrai Janus océanien, frères Siamois presque aussi monstrueux et horribles que les véritables. Une autre sculpture témoigne encore mieux de la férocité canaque ; elle représente, en effet, un dieu grossièrement sculpté foulant aux pieds le crâne d'un Européen, et pour que nul n'en doute, l'artiste mélanésien a eu le soin de peindre ce crâne en blanc. Où le symbolisme va-t-il se nicher ?

Pierre Orésy, jeune Canaque

Aussi nombreuses sont les armes de guerre, car la guerre est la grande affaire du Canaque. Armes très variées du reste : arcs en bois de fer avec flèches en roseau ; lances longues et aiguës ; sagaies hérissées de pointes et de dards de l'île Santo, une des Nouvelles-Hébrides ; sagaies de guerre plus courtes que les lances ; fléchettes pointues ornées de houppes en peau de roussette, une grande chauve-souris de l'île ; casse-têtes de toutes formes en bois dur ; anciennes haches de guerre en pierre polie ou en *serpentine*, une

pierre verte provenant de l'île Ouen; massues en silex des Nouvelles-Hébrides; boucliers de guerre en bois sculpté, garnis d'herbes sèches ou de peaux d'animaux.

Nous venons de citer les haches en *serpentine*, ou pierre verte. Ces haches, généralement de forme ronde, avaient une destination toute spéciale : elles ne servaient que dans les grands jours, pour tuer un ennemi de haut rang, un chef redouté et puissant, qui avait droit à être massacré avec des honneurs... particuliers.

Ces scrupules font voir trop de délicatesse,

aurait dit le fabuliste, mais il n'en est pas moins vrai que les différentes peuplades canaques se sont livrées à des guerres interminables, à des luttes sans fin, pour s'arroger des droits exclusifs sur les endroits où se trouvent les pierres vertes. Est-ce bien à nous de blâmer ces combats; à nous qui, en dépit de notre civilisation, avons engagé toute une suite de rencontres sanglantes pour des motifs au moins aussi futiles?

Très belliqueux, comme on le voit par l'énumération de leur arsenal, les Canaques, même en paix, rêvent de spectacles guerriers, de *pilou-pilou*, ou danses effrénées et hurlantes autour de feux allumés dans les forêts. C'est pour ajouter à l'horreur de ces spectacles que les Canaques s'affublent de ces masques de guerre gigantesques, hauts et pointus, dont on voyait toute une collection au Pavillon de l'Océanie; les uns badigeonnés de blanc et de rouge, les autres pointant un bec acéré et pointu, d'autres encore, hérissés de tout un plumage noir de *nautou*, une sorte d'autruche indigène. La plupart de ces masques sont fabriqués en *tillit* ou peau d'écorce de banian, pilonnée et martelée.

Très succincte et très simple est la toilette canaque, et vous pourrez en juger par la gravure insérée dans ce texte, et où le jeune Orésy (surnommé Coco), le petit Néo-Calédonien amené par M. Herrenschmidt de l'île Santo, une des Nouvelles-Hébrides, est représenté dans le costume de son pays d'origine. La plupart du temps, hommes et femmes canaques se promènent dans le costume primitif que Musset a prêté au sultan Hassan :

..... nus comme un mur d'église,
Nus comme le discours d'un académicien.

Tout au plus ont-ils remplacé la feuille de figuier biblique par une feuille de vigne bizarre, sur l'originalité de laquelle les vues stéréoscopiques exposées renseignaient les curieux des *dessous* néo-calédoniens. Les femmes canaques, les *popinées*, ne tiennent pas le premier rang parmi les beautés noires; elles sont plutôt laides et repoussantes. Elles ont cependant leur coquetterie, qui consiste à orner de perles leur *tapa*, une sorte de ceinture frangée en fibre de cocotier ou en racine de vétiver, qui s'agrémente derrière d'un *strapontin* sur lequel elles placent leurs enfants. En plus, elles portent des jarretières et des brassards

en coquillages, des colliers en pierre polie, en graines, ou formés de dents de cochon sauvage. La suprême distinction, le dernier cri de l'élégance, consiste à se poudrer les cheveux avec de la chaux, mode aussi gracieuse... qu'insecticide. Enfin, les élégantes du pays, en guise de pendants, se passent souvent dans le lobe de l'oreille des pipes en terre, des bouchons!

C'est en cet attirail que ces femmes, flétries et déprimées par les privations qu'elles endurent, se livrent aux travaux les plus durs, car à la Nouvelle-Calédonie comme chez la plupart des populations primitives, la femme est moins une compagne qu'une esclave, soumise à tous les caprices de son maître et seigneur, qui, lui..... ne fait rien.

Souvent les Canaques portent de hauts turbans d'étoffe, serrés avec des cordelettes. C'est là une mode funeste qui, lorsqu'elle est appliquée aux jeunes enfants, amène sur leur crâne des déformations absolument anormales. Un crâne de Canaque, étrangement dolichocéphale, est particulièrement remarquable, et M. Herrenschmidt a déjà reçu de nombreuses propositions d'achat pour cette pièce qui a vivement intéressé de savants anthropologistes.

Nombreuses sont du reste les observations qu'on peut faire dans la collection Herrenschmidt, où tout est réuni pour initier le visiteur aux mœurs de la Mélanésie. On y rencontre, par exemple, des modèles de case canaque, en forme de ruches d'abeilles, construites en écorce de *niaouli* et surmontées d'un toit en herbes; d'autres sont rectangulaires, avec des cloisons garnies de peaux, mais toutes sont décorées de fétiches grimaçants.

Ces fétiches, si nombreux dans sa collection, M. Herrenschmidt n'a pu se les procurer que de haute lutte et qu'avec grand mal, car les Canaques, les considérant comme les dieux lares de leur foyer et comme les protecteurs de leur case, ne s'en défont que fort rarement. Ces cases canaques, dont on voit dans cette collection océanienne de nombreux spécimens, ont généralement une ouverture très étroite, qui, le soir, est fermée, dans la crainte de la fraîcheur et des moustiques. La plupart du temps, la case du chef est signalée par de plus grands et de plus hauts *tabous* fichés au sommet, dans le toit couvert d'un chaume formé par des racines de vétiver.

Les types de pirogues sont également représentés par des pirogues doubles, à voiles triangulaires, et par des pirogues simples comme celles de l'île de Vanikoro; des pagaies aident à la manœuvre; on peut en voir plusieurs, recouvertes de tissus en fibres textiles. Elles viennent des îles Salomon.

Parmi les objets de ménage, il faut mentionner toute une série de gourdes, de calebasses; des sandales en jonc, des métiers à tisser, des peignes en roseau, des filets de pêche, des couffins en sparterie.

Cette collection de gourdes est particulièrement curieuse; elles ont toutes les formes

rondes, allongées, ou sont parfois réunies par des tressages de cordelettes d'une très ingénieuse complication. Les Canaques s'entendent, du reste, fort bien à la fabrication des filets, et on en pouvait juger par ceux qui étaient disposés sur toute la façade du Pavillon océanien, et où les « plombs » furent remplacés par des coquillages.

On sait que la faune de la Nouvelle-Calédonie est fort restreinte, et que les oiseaux par exemple y sont très peu nombreux, à part le *notou*, l'*ému* et le *kagou*, dont les œufs, fort rares, figurent dans la collection Herrenschmidt.

Le kagou (*rhinocetus jubatus*) est un oiseau fort original; il rappelle certains hérons par sa crête, son plumage, la longueur de ses pattes, et se rapproche, au contraire, des grues, par son sternum. Naguère, cet oiseau était très commun, et, le matin, quand les kagous se réunissaient, ils faisaient, par une sorte de jappement, autant de bruit qu'une meute de chiens; mais volant avec lourdeur, l'oiseau est condamné aujourd'hui à la disparition, comme le dronte et l'aptérix, si l'homme ne le prend sous sa protection, comme un des plus utiles destructeurs d'insectes. Le kagou, on le voit, est le type de l'oiseau rare. « *Rara avis!* »

Cette pauvreté de la faune néo-calédonienne a, du reste, été de tous temps remarquée par les naturalistes. Les seuls mammifères vivant à l'état libre sont une espèce de grande chauve-souris et un rat. Point de reptiles non plus, à part un serpent de marais très commun : les seuls animaux nuisibles sont une espèce de scorpion, un centipède et une araignée. Seulement, depuis l'arrivée des Français, des lièvres et des cerfs ont été introduits dans quelques propriétés ; une tête de cerf, tué au Pont-des-Français, près de Nouméa, et exposée dans la collection Herrenschmidt, témoigne de ces essais d'acclimatation des espèces animales européennes.

La flore calédonienne est, par contre, fort variée; on peut en juger par une collection de bois curieux : santal, gaïac, caoutchoutier, tamarinier, ébène blanc, istralia, lanceota, qui fournit une gomme, le *kaori*, très employée, et dont on voyait plusieurs énormes échantillons fossiles.

Suivant la nature des terrains, cette flore diffère singulièrement, mais elle est d'une richesse extraordinaire par rapport à la faible étendue de l'île. Brongniart énumère, en effet, 1.300 espèces végétales; c'est ce qui fait croire que la Nouvelle-Calédonie n'est que le fragment d'un véritable continent disparu. Certains terrains n'offrent point de pâturages, mais, au nord, règne une flore herbacée et forestière d'une grande étendue. Malheureusement une graminée, l'*andropogon*, y pousse avec une vigueur incroyable : sa graine ne gêne nullement les bœufs et les chevaux, mais elle est très funeste aux moutons. Elle pénètre dans leur toison et provoque des abcès qui épuisent l'animal. Tant que cette plante, véritable

chiendent, n'aura pas disparu, l'élève du mouton, qui serait si profitable à la colonie, ne pourra être tentée avec succès.

A côté de ces expositions forestières, plusieurs cadres contenaient des papillons aux couleurs variées; sur les murs étaient également fixées des carapaces de tortues prises à Nouméa; la mâchoire d'un requin gigantesque, qui portait, quand on l'a capturé, trente-six petits requins; des défenses de poisson-scie. Très curieuse également la collection de petites perles extraites de coquillages et enfilées sur des cordonnets. Ce sont elles qui servent de monnaie d'échange. De toutes les exploitations auxquelles peut se livrer la colonisation, la plus importante est certainement l'exploitation minérale. De superbes échantillons de minerais sont du reste là pour le prouver : échantillons de cobalt et de sels de cobalt, minerais de plomb argentifère, minerais de nickel de Canala, de Houailou, de de Thio; antimoine; soufre de l'île volcanique de Tanna; marbres de l'île Nou; pierre lithographique de la presqu'île Ducos; houille des Portes-de-Fer, dont M. Herrenschmidt, en 1885, fut le premier importateur en France; or, dont on peut voir un superbe échantillon. Vous trouverez même dans cette collection, si complète, tout un résumé de l'histoire canaque. N'ayant pas d'écriture, les Néo-Calédoniens gravent sur des bambous les faits qui les intéressent en traits naïfs, d'une barbarie amusante.

On sait que la Nouvelle-Calédonie, depuis 1854, est devenue une colonie pénitentiaire, et a pris par cette destination nouvelle une très grande importance. Différents objets rappellent dans cette collection cette date dans l'histoire de l'île mélanésienne. Ce sont des travaux de patience, comme la coquille où un forçat, condamné comme faussaire de billets de banque, a gravé une Vierge, de l'école italienne, et *la Justice poursuivant le Crime*, de Prud'hon ; c'est encore une vue très exacte des tours Notre-Dame : deux rochers qui rappellent, par leur silhouette, la Cathédrale de Paris; toute une collection de timbres-poste dont quelques-uns offrent une véritable rareté; des chaînes et de vieux carcans de forçats, qui figurent à côté d'une chaîne d'ancre, retrouvée par un pilote sur les fonds de Vanikoro, où La Pérouse vint naufrager en 1788 avec ses deux navires, *l'Astrolabe* et *la Boussole*.

Un des grands attraits de cette collection si complète, qui nous initie à toutes les mœurs et à toutes les traditions des peuplades primitives, était la collection de vues stéréoscopiques prises à la Nouvelle-Calédonie par M. Herrenschmidt. On sait quelle perfection et quelle intensité de relief obtient l'habile ingénieur dans ces clichés d'une grandeur jusqu'alors inaccoutumée. Dans ces vues qui nous rendent avec une réalité extrême l'aspect des paysages néo-calédoniens, M. Herrenschmidt est parvenu à donner au visiteur l'absolue vision de la nature. Un système très ingénieux montre et cache tour à tour ces vues au visiteur. C'est une application très curieuse des principes des distributeurs auto-

Masque de guerre

matiques : par son poids, la pièce de monnaie introduite fait balancer le disque qui cachait la vue stéréoscopique, qui apparaît alors absolument découverte. En même temps, ce mouvement de balancement détermine, de l'autre côté, l'ouverture d'un robinet d'eau ; l'eau s'écoule pendant quelques minutes dans un petit récipient, le temps que doit durer la vision au spectateur; puis, par son poids, elle ramène le disque devant le paysage.... et baisse le rideau !

Quelle antithèse entre ces moyens si ingénieux, entre ces derniers progrès de la science et les rudes et grossiers témoignages des civilisations primitives exposés à côté ! Malheureusement, nous ne nous contentons pas toujours d'apporter chez les peuplades sauvages les merveilles ..... de la stéréoscopie. Trop souvent, avec les progrès de notre vie européenne, nous introduisons aussi nos vices ..... et c'est seulement ce que les indigènes retiennent de notre influence et de notre voisinage.

Masque de guerre

Casse-tête

*
* *

Tel est, rapidement résumé, le spectacle, plein d'instructives comparaisons, qu'offraient aux visiteurs les installations coloniales réunies dans notre Exposition rouennaise. Il a suffi pour intéresser le public, et lui révéler d'une façon précise tout ce qu'on peut attendre, dans l'avenir, de notre domaine extérieur, si on sait poursuivre sagement et nettement l'œuvre de la colonisation. Il existe actuellement encore bien des préventions contre la politique d'extension coloniale et contre le partage des territoires jeunes et nouveaux entre les nations de la vieille Europe. Des expositions variées et pittoresques comme celles qui ont été organisées au

Hache

Habitation canaque

Champ-de-Mars, en appelant la foule à juger elle-même de l'importance des ressources mises à la disposition de la Mère-Patrie par les Colonies, feront tomber les préjugés anciens et les jugements erronés.

Habitation canaque

C'était la première fois que nos possessions d'outre-mer prenaient place dans une exposition rouennaise : on voit qu'en dépit des emplacements qui leur avaient été départis, elles ont tenu un rang important à côté des mille productions de la métropole. Il ne pouvait en être autrement en terre normande, en ce pays de hardis *découvreurs*, comme Jean de Béthencourt, comme Jean Ango, comme Cavelier de la Salle, comme Jacques Cartier, comme François Cauche, comme ces Compagnies rouennaises et dieppoises du Moyen-Age, qui, au prix des plus vaillants efforts, n'ont jamais eu qu'un but dans leurs expéditions les plus lointaines et les plus aventureuses : la prospérité et la grandeur de la Patrie !

GEORGES DUBOSC.

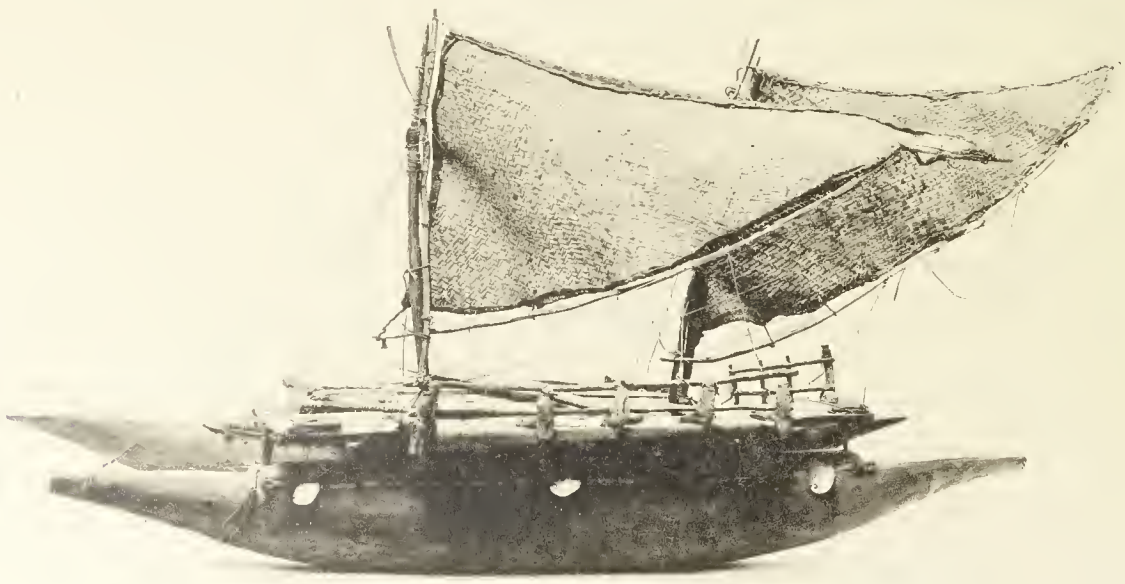

Pirogue canaque.

LE PAVILLON DES FORÊTS

N'est-ce pas, ami lecteur, qu'en pensant aux forêts vous sentez se réveiller quelque doux souvenir? Pour l'artiste, le poète, l'amant de l'éternelle Isis, comme pour le disciple de saint Hubert et le promeneur intelligent, ces vastes agglomérations d'arbres, pleines de majesté, de silence et de mystère, sont des endroits vénérés. Elles offrent à l'esprit de multiples attraits, et, souventes fois, sont des calmants pour nos peines. Nous les aimons sincèrement, et c'est pourquoi le pavillon qui leur est consacré dans les grandes expositions exerce une attirance indiscutable.

Celui de notre Exposition le prouvait une fois de plus. Ce ravissant chalet rustique était situé au fond et à droite du jardin de l'Exposition, et s'élevait sur un terre-plain derrière lequel se trouvait l'aquarium. Il était composé d'une partie médiane rectangulaire communiquant avec deux ailes faisant saillie : celle de droite subcarrée, et celle de gauche de forme octogonale. La planche ci-jointe me dispense de décrire la forme élégante des toits, qui étaient recouverts de tuiles. Ajoutons que le chalet avait une longueur totale de quatorze mètres et demi.

Il fut construit, avec beaucoup de goût et d'habileté, par un entrepreneur de Rouen, M. Stanislas Villette, sous la savante direction de M. Leguay, conservateur des Forêts, à Rouen. Les plans du gros œuvre et de la charpente ont été faits par M. Barbier de la Serre, ancien inspecteur des Forêts, et, parmi ceux qui contribuèrent à sa création et à son installation, il faut citer, en première ligne, M. Armand Sanson, inspecteur-adjoint des Forêts.

On accédait au pavillon, dont l'ensemble charmait les regards, par deux escaliers rustiques conduisant à une terrasse garnie d'une pittoresque balustrade. Malheureusement, par une grossière faute de goût, — qui était loin d'être unique dans l'Exposition, — on avait laissé construire, devant ce pavillon, une boutique concernant l'ostréiculture, qui gâtait la vue d'ensemble, et qui, se trouvant au premier plan sur la planche ci-jointe, enlevait par cela même au chalet une partie de son importance. Je dois dire que la vue pour la confection de cette planche avait été prise sous l'aspect le plus favorable.

Véritablement délicieuse était la façade, où l'on admirait des panneaux nombreux et différents, très-artistement composés avec des sections longitudinales et transversales de tiges

et de branches de hêtre, de bouleau, de charme, de pin, de tremble, de chêne, etc., dont les écorces, mêlées avec de la mousse, produisaient un charmant effet. Les deux portes du pavillon méritaient aussi d'être mentionnées.

Si l'extérieur plaisait à la vue, l'intérieur était à la fois instructif et captivant. Dans les trois salles, qui, se communiquant, n'en faisaient qu'une en réalité, on voyait de nombreux spécimens des objets de toute sorte que l'on confectionne avec le bois des arbres forestiers, tels que des ustensiles de ménage, des bois tournés, des tables, des bouchons de liège, des bois pour brosses, semelles de galoches et talons de bottines, etc. On remarquait aussi, avec beaucoup d'intérêt, des collections de coupes de bois servant à l'étude des diverses essences forestières. La maison Vilmorin-Andrieux et Cie avait envoyé une collection de graines d'arbres très-variés. Ici était la réduction, en staff, d'une maison de garde forestier; là, une machine à découper le bois. Des vitrines contenaient des livres ayant trait à la sylviculture, à la chasse, etc. Aux parois, recouvertes d'andrinople rouge, on avait suspendu des panoplies où étaient groupés avec goût les multiples outils pour la culture et l'exploitation des forêts, ainsi que les divers instruments qui servent au garde forestier pour ses travaux comme pour sa défense. En outre, une maison de Paris très-connue dans le monde de l'histoire naturelle, « Les Fils d'Émile Deyrolle », avait envoyé d'instructifs tableaux relatifs à la dendrologie, qui contribuaient à l'ornement des murs; etc.

Des mammifères et des oiseaux empaillés représentaient, dans ce pavillon, les vertébrés sylvains, dont la plus grande partie ne font pas de dégâts à nos forêts ou même y sont plus ou moins utiles, tandis que certains y commettent des dommages, et que d'autres sont l'attrait du modeste chasseur à pied ou les lamentables victimes de la chasse à courre. Parmi les vertébrés exposés on remarquait surtout un beau Cerf, qui est visible, sur la planche ci-jointe, au milieu de l'aile gauche du pavillon. Le Renard, le Blaireau, la Marte, la Fouine, le Putois, l'Hermine, la Belette, l'Écureuil, la Buse commune, la Cresserelle, le Hobereau, l'Effraye, le Pic-vert, le Loriot, etc., y étaient représentés. De plus, des têtes de cerf, de chevreuil, de sanglier, de lièvre, complétaient la décoration des parois internes du pavillon.

Le très-actif directeur du Laboratoire régional d'Entomologie agricole de Rouen, M. Paul Noel, avait prêté une collection de cartons vitrés qui renfermaient des objets intéressants et instructifs : c'étaient des insectes nuisibles, partiellement accompagnés de spécimens des dégâts qu'ils commettent. Tous ceux qui ne sont pas complètement étrangers à l'entomologie ou à la sylviculture savent que le nombre des espèces d'insectes nuisibles aux arbres forestiers est hélas! imposant, et que les ravages qu'ils produisent sont parfois énormes. Sans trêve est la lutte qu'il faut soutenir contre ces minuscules, mais, grâce à leur nombre, si puissants ennemis. Dans les cadres de M. Paul Noel se trouvaient, parmi les Coléoptères, le Hanneton commun, le Scolyte destructeur, l'Hylésine du frêne, le Valgue hémiptère, etc.; parmi les Lépidoptères, le Cossus ronge-bois, la Porthésie à cul brun, le Bombyx neustrien, la Zeuzère du marronnier, etc.; dans un carton étaient des spécimens des nodosités déterminées par la piqûre du trop fameux Puceron lanigère; etc.

M. André Le Breton avait exposé une intéressante collection de champignons, dans laquelle on voyait différentes espèces de Polypores croissant sur des arbres forestiers, un énorme échantillon de Tramète hexagonoïde, des Truffes (Truffe estivale et Truffe excavée), une rare et curieuse espèce, la Quélétie admirable, récoltée par lui sur de la vieille tannée,

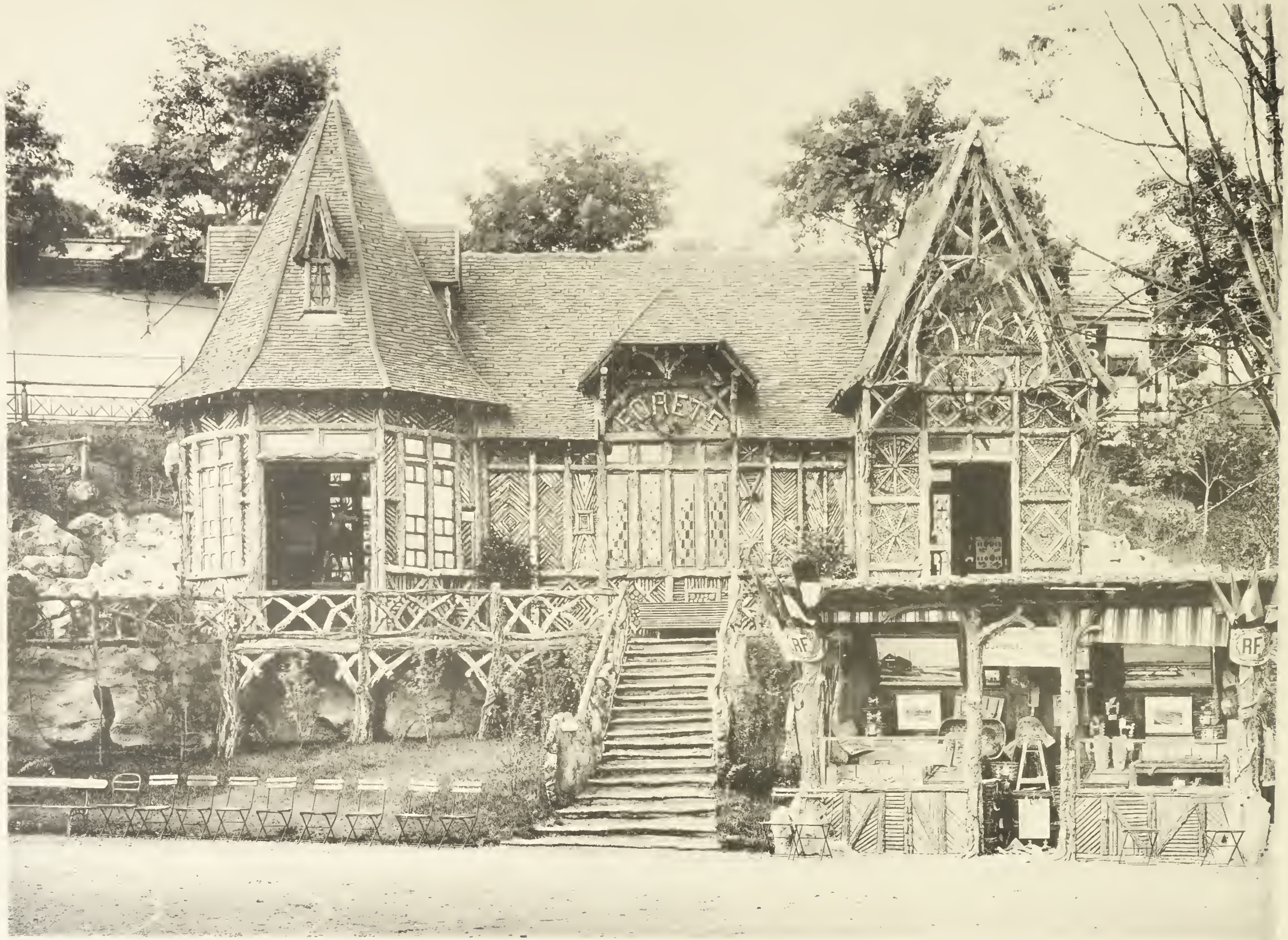

LE PAVILLON DES FORÊTS

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

à Saint-Saëns (Seine-Inférieure), etc. Ajoutons que de gros Polypores servaient de consoles — ce qui n'est point banal — pour soutenir des mammifères empaillés.

Dans l'aile octogonale du pavillon, quatre fenêtres captivaient les regards des visiteurs par les nombreuses photographies qui les composaient. Ces photographies, ces diapositifs sur verre — pour employer le terme technique — représentaient des coins pittoresques de forêts normandes, des scènes de chasse, d'agréables sites ruraux de la région, et, particulièrement, une collection d'arbres célèbres, en partie forestiers, de notre plantureuse province. Il n'est pas, je le crois, inutile de mentionner ici quelques-unes de ces gloires végétales de la Normandie. D'abord il faut citer le fameux Chêne-chapelles d'Allouville-Bellefosse (Seine-Inférieure), classé parmi les monuments historiques et dans le tronc duquel on a établi deux chapelles superposées. Le tronc de ce colosse présentait, en mai 1890, une circonférence de 9 m. 79, mesurée à un mètre du sol; je crois pouvoir dire que ce chêne est âgé de 700 à 900 ans. Le Hêtre de Montigny ou du Fondrel, situé dans les environs de Rouen, et qui doit avoir de 400 à 600 ans d'existence. Le Chêne de la ferme du Tertre, à Tellières-le-Plessis (Orne), l'un des plus gros chênes normands; son tronc mesurait 7 m. 81 de circonférence, à un mètre du sol, au mois d'avril 1895. Le colossal If du cimetière du Ménil-Ciboult (Orne), dont le tronc, complètement creux, présente une circonférence d'environ dix mètres, à un mètre du sol, et qui, étant donnée la très-grande lenteur de la croissance de ce Conifère, est de douze à seize fois centenaire. Le Trois-Chênes ou Chêne de la Côte-rôtie, de la forêt de La Londe (Seine-Inférieure), bien décrépit par les ans. L'Orme de Nonant-le-Pin (Orne), planté vraisemblablement du temps de Sully, comme le dit une tradition locale. Citons encore le Chêne-cuve de la forêt de Brotonne, et, avant de clore cette énumération que je ne veux pas allonger davantage, le Chêne à Leu ou Quêne à Leu de la forêt de Roumare, voisine de l'antique Rotomagus. En mars 1894 des brutes avaient incendié le vieux chêne, dont la plus grosse branche fut détruite ; mais, grâce à l'excellente restauration que fit exécuter un savant inspecteur-adjoint des Forêts, ami de la nature, M. Armand Sanson, l'arbre pouvait vivre de longues années encore. Hélas ! un violent coup de vent a couché sur le sol, dans la nuit du 25 au 26 septembre 1896, ce chêne près de trois fois centenaire. Seule la maçonnerie put résister à la cruelle manifestation de l'implacable Borée, qui a privé la forêt de Roumare de l'un de ses deux vénérés doyens, — l'autre est le Hêtre de Montigny, dont je parle dans les lignes qui précèdent.

Les négatifs avec lesquels furent obtenus ces diapositifs sur verre avaient été prêtés par des amateurs, dont un maître incontesté, M. N. Oberlender, et l'un de ses fervents amis, votre serviteur, qui eut le plaisir de mettre à la disposition de M. Leguay les négatifs faits par lui et qui ont servi à illustrer les trois premiers fascicules de son ouvrage sur les vieux arbres de la Normandie.

L'idée d'orner ainsi des fenêtres du pavillon avec des diapositifs sur verre était certes fort heureuse, et le public l'a hautement appréciée; mais leur installation n'était pas à l'abri des critiques. La sincérité m'oblige à dire que le groupement de ces photographies laissait à désirer; de plus, par suite de l'imperfection de leur montage, l'humidité et le soleil avaient produit, dans la couche de gélatine de plusieurs d'entre elles, des taches qui les déshonoraient. Je regrette aussi, et grandement, l'absence de toute indication relative au sujet exposé. Montrer un arbre célèbre, un coin pittoresque de forêt, un charmant site rural, sans men-

tionner le nom de l'arbre, sans faire connaître les localités où les vues ont été prises, c'est leur enlever une grande partie de leur attraction. Je voudrais pouvoir persuader tous ceux qui exposent des photographies qu'en y joignant des renseignements, même très-courts, ils en décuplent l'intérêt.

En résumé, si les fenêtres en question présentaient un agréable coup d'œil et furent très-examinées, elles motivèrent de justes critiques de la part des connaisseurs qui, tout en constatant l'heureux effet réalisé, voyaient l'intérêt plus grand encore qu'il eût été facile d'obtenir.

Ajoutons enfin que l'on avait établi, à l'extérieur du pavillon, un fourneau à charbon de bois, tel qu'il est construit en forêt, et que d'imposantes rondelles d'orme et de chêne, de curieuses racines d'orme et de grosses loupes d'essences diverses ornaient la terrasse et le bord des rampes des escaliers.

Bien que cet article n'en contienne nullement la description complète, il peut néanmoins, avec l'aide de la planche ci-jointe, donner une idée suffisante du pavillon des forêts, qui, par sa pittoresque élégance, l'ornementation pleine de goût de sa façade et l'intérêt des objets exposés, fut apprécié grandement, ce qu'il méritait sans conteste.

Un matin, à l'instant où je sortais de ce pavillon, un pauvre diable vint à moi, me remit une lettre, puis se retira. Je crus d'abord à une demande d'argent ou à quelque autre sollicitation. Quel fut mon étonnement en voyant qu'il s'agissait de vers groupés en la forme chère à José-Maria de Hérédia! L'anonyme et audacieux auteur du sonnet me priait de le faire paraître en cette publication. Certes, le style de ces alexandrins n'a rien d'éblouissant, oh! non; mais l'intention est bonne, et le directeur de cette Revue meilleur encore, puisqu'il a bien voulu m'autoriser à y publier le sonnet, qui, par cela même, entre dans l'immortalité.

LE PAVILLON DES FORÊTS

Un jour, Monsieur Leguay, de nos forêts grand maître,
Dit : « Je veux élever un pavillon coquet;
Je veux y marier, en un charmant effet,
Le lierre avec le pin, le chêne avec le hêtre. »

Dans l'Exposition aussitôt on vit naître
Ce pavillon, d'un goût absolument parfait,
Où chaque visiteur s'exclame, satisfait :
« Quels objets curieux; quelle belle fenêtre ! »

L'extérieur surtout offre à nos yeux ravis,
De nos bois forestiers un assemblage exquis,
Où le bouleau d'argent avoisine le charme.

Et dans ce pavillon, protégé par le guet,
Où chacun applaudit et Villette et Leguay,
Tout respire le gai, tout respire le charme.

HENRI GADEAU DE KERVILLE.

L'Art Décoratif

Si on excepte le *Salon Parisien*, qui était bien l'apothéose de l'Art décoratif à l'Exposition de Rouen, les glanes à recueillir dans les autres galeries sont bien maigres.

Dans ce *Salon Parisien*, tout était présenté avec goût, dans un demi-jour très favorable, des tapis épais amortissant le bruit des pas; on y pénétrait presque avec recueillement, et, même, des cordelières de velours maintenaient à distance respectueuse les visiteurs audacieux qui auraient voulu contempler de plus près les merveilleux fac-simile de Lemercier, par exemple; admirez de loin, telle était la consigne.

Encadrement en fer forgé de F. Marrou

Les autres exposants, disséminés çà et là dans les autres galeries, étaient moins bien partagés; ici, c'était presque le contraire; le public voyant peut-être de trop près... parce qu'il manquait quelquefois de recul dans les petits chemins à angle droit qui y conduisaient, et souventes fois aussi, ils avaient des voisins bien peu agréables, et dont les produits, même avec une bonne volonté excessive, ne se rapprochaient que de très loin, et même pas du tout, des expositions plus ou moins décoratives qu'ils avaient l'honneur de coudoyer.

La Ferronnerie

Faisant suite immédiatement aux dernières statues de la galerie de sculpture, deux expositions de ferronnerie, aussi rapprochées que possible l'une de l'autre, étaient à la fois un enseignement et un régal... bien qu'elles fussent toutes deux aussi dissemblables que possible.

Dans les deux cas, nous nous trouvons en face d'objets de métal,.... mais combien travaillés de façon différente !

L'un est le triomphe de la ciselure; l'autre est le triomphe de la forge et du marteau à repousser.

Dans l'exposition de M. Fontaine, ce sont les objets en cuivre, ciselés comme des bijoux en or, qui dominent; dans l'exposition de notre concitoyen Marrou, ce sont, au contraire, les virtuosités du marteau, les vrilles délicates et les feuillages vibrants qui attirent notre attention.

Dans la première exposition, celle de M. Fontaine, il y a de petites plaques ajourées dont les feuillages sont à la fois d'une fermeté de dessin et d'une souplesse de modelé qui défient la critique, et jusque dans les moindres détails. Pour l'enjolivement, par exemple, de ces petites baguettes appliquées aux petits bois des carreaux minuscules « à la mode actuelle, retour au siècle dernier, » il y a de petits fleurons, de petites moulures ornées qui sont d'une perfection rare.

Avec des urnes aux délicates guirlandes, des serrures aux profils robustes et aux formes arrondies, toujours dans le goût des siècles derniers, M. Fontaine exposait, — et on retrouvait des doubles de ces objets dans le *Salon Parisien*, — des marteaux anciens et des marteaux modernes.

Les marteaux anciens, bien pondérés et toujours bien construits, architecturalement parlant, sont bien en main. En est-il de même de certaines œuvres modernes? Il est permis d'en douter.

Sans doute, bien des petites figurines sont parfois plus qu'audacieusement contournées, pour que le contact ne soit point trop douloureux; mais il y a souvent, de ci de là, quelques

aspérités malencontreuses, qui font hésiter. On regarde presque avec méfiance certaines compositions de ce genre, de même que l'on hésite à prendre à pleine main un superbe chardon. Là est souvent le principal défaut de bien des jolies choses modernes... Et puis, d'ailleurs, pourquoi jeter à tort et à travers, pour ainsi dire, de petites figurines trop réelles, puisque depuis longtemps on a renoncé, avec raison, à les employer dans la composition des tapisseries et des tapis? Il n'est pas naturel, mais pas du tout. pas du tout! de piétiner sur un animal, même reproduit en descente de lit.

De même aussi, ce n'est pas très original que de disposer, autrement que jadis soit, mais en imitant l'art japonais, ce qui est toujours copier quelqu'un, de petits bas-reliefs de telle façon que les trois quarts de la surface donnée est vide, tandis qu'un angle seul est orné. Les objets usuels ne se prêtent qu'à des formes raisonnées, et, quand la fantaisie domine trop, l'œuvre peut être intéressante, mais elle ne sera jamais d'exécution pratique. Et pourtant, de quelle habileté sont les artistes qui composent les modèles que M. Fontaine exposait ! Ils sont admirables de science et de *patte ;* ils modèlent à ravir avec une délicatesse infinie, et, par amour de la vérité, se laissent même entraîner à des types d'une réalité choquante... Hélas ! il ne manque que peu de chose à tout cela pour être irréprochable ; mais, décidément, l'art appliqué à l'utile n'est pas chose commode !

Avec l'exposition de M. Marrou, nous sommes dans la virtuosité à outrance, et on sent, en face de la plus modeste pièce de ferronnerie sortant de cet atelier, qu'elle est due à un artiste de tempérament exceptionnel.

Tout a été dit sur les garnitures de cheminée, les pare-étincelles, les torchères, les lustres, les lanternes, les encadrements de miroir ou d'horloge sortis de l'atelier de la rue Saint-Nicolas ; tout a été dit sur la composition de ces objets d'art, dont les rinceaux extraordinairement enroulés témoignent d'un caprice infatigable; mais ce qui ne sera jamais assez admiré, ce sont les feuillages repoussés de l'artiste.

Jamais, jamais, il faut le répéter, on n'a vu de repousseur plus habile et plus savant. Tous les feuillages sortis des mains de F. Marrou se reconnaissent tous par leur souplesse et par leur mouvement. Les feuillages de beaucoup d'autres ferronniers sont bien, mais c'est tout. Ceux de Marrou ont à la fois une fermeté de ligne et des retroussis délicats qui leur donnent un aspect vibrant incomparable.

Un brin de feuillage repoussé par Marrou, c'est une signature impossible à falsifier ; un feuillage de Marrou seul sera une preuve d'authenticité pour les pièces de ferronnerie que les collectionneurs de l'avenir rechercheront avidement.

A côté des grands maîtres, les œuvres des exposants de moindre importance pâlissaient nécessairement. Toutefois, l'exposition d'un ferronnier de Bayeux, M. Marie, est à citer. La

Marteau en bronze ciselé
de H. E. et L. Fontaine

rampe en fer forgé de cet exposant est ornée de rinceaux agréablement contournés, et, en outre, M. Marie exposait une simple fleur habilement chiffonnée et qui prouve qu'il sait aussi manier le fer.

Mais le fer demande avant tout des lignes franches et des silhouettes robustes. Il ne faut pas que l'objet d'art inquiète le regard et paraisse trop fragile.

Des volutes et des vrilles combinées à l'infini ne donneraient qu'un ensemble froid et un peu maigre. D'où la nécessité de meubler les vides par des feuillages. Vu de profil ou vu de face, le motif de ferronnerie devient alors étoffé; ces feuilles, ces rosaces qui s'éclairent différemment, quel que soit l'angle sous lequel l'objet se présente, forment masse et font ressortir par contraste la légèreté des autres parties, et quand ces feuillages sont pour ainsi dire vivants, quand sous le marteau qui a su les assouplir, ils donnent çà et là de petites lumières, font briller de petits méplats, l'effet d'ensemble en est singulièrement rehaussé. Savoir enrichir de feuillages bien placés des volutes d'un excellent contour, disposer des rosaces sans exagération, mais d'une façon raisonnée, c'est là que se reconnaît le talent du maître ferronnier.

Encadrement de Cadran en fer forgé
de F. Marrou

LA GALERIE CENTRALE

(Vue prise de la Galerie latérale A)

LECERF, IMP.-EDITEUR

La Fonte et la Galvanoplastie

Au centre de la grande galerie, quel eût été l'effet de la pyramide de statues exposées par M. Durenne !

Là, c'est un peu « Pélion sur Ossa », et, certes, les statues de fonte disséminées dans les jardins ou sous les portiques étaient d'un effet beaucoup plus agréable. Les silhouettes isolées comptent autrement que dans une réunion de figures, où, avec cela, les patines différentes

Garde-feu en fer forgé de F. Marrou

aidant, c'est-à-dire se confondant ou tranchant trop vivement, le mouvement de certaines figures s'expliquait difficilement, et ces défauts s'accentuaient encore par ce fait que cette pyramide était vue de trop près.

Et, pourtant, que de jolies choses dans cet ensemble ! Depuis le grand vase de Villeminot jusqu'au bûcheron de Hanaux, dont la fonte admirable a traduit avec bonheur les boulettes de glaise du modèle. Et, parmi les œuvres un peu reléguées dans les soubassements des piédestaux supportant les figures principales, que de vases de forme agréable et que d'objets curieux ! tels que cette grosse tortue à la carapace verdâtre, que l'on rêve à l'entrée de quel-

que porte monumentale pour éviter le choc des roues de voitures, ou tout simplement enfouie dans quelque pelouse de gazon verdoyant ou plus pittoresquement encore, paraissant s'avancer au milieu de corbeilles fleuries!

Quant à la galvanoplastie, elle a déjà puissamment aidé à la multiplication des chefs-d'œuvre des temps passés, et, à ce titre, on lui doit une fière reconnaissance. Mais, cependant, tout a ses dangers. Si un artiste a rêvé un buste en bronze clair, a dit excellemment Burty, il ne faut pas le répéter en bronze foncé; s'il a prémédité l'inachevé vivant et savoureux de la cire perdue, il ne faut pas substituer à la fonte un dépôt cuivreux dont les molécules ne sauraient atteindre à la compacité et à l'adhérence parfaites; il ne faut non plus ni diminuer ni augmenter ce qui a été voulu dans une certaine proportion : la Vénus de Milo réduite en statuette ne se distingue presque plus des statuettes de Pradier, et c'est presque une impiété de faire courir autour d'un encrier de bureau les jeunes cavaliers grecs de marbre qui caracolent dans les métopes du Parthénon. A chacun son vêtement, à chacun son sang et son âme. Ce qu'il faut, c'est chercher des applications nouvelles d'un moyen nouveau. La galvanoplastie vous permet de multiplier à bas prix une œuvre : profitez-en pour commander aux artistes contemporains des œuvres qui soient les expressions sincères de leur temps.

Les envois d'un homme excellent — qui vient de disparaître au moment où se terminait cette Exposition — les envois de M. Pellecat, qui, depuis de longues années, a découvert des procédés de moulage à la gutta qui lui ont permis d'atteindre des résultats surprenants, sont tous plus admirables les uns que les autres. Sans doute, il est utile de sauver de la destruction ces étonnants bas-reliefs de pierre de l'entrée du Camp du Drap d'or — aujourd'hui perdus ou à peu près; — c'est fort bien, mais leur coloration de bronze déroute un peu le regard. Et combien nous aimons mieux ces jolies figures engaînées, exécutées d'après des maquettes si élégantes composées exprès par Alphonse Guilloux, véritables figurines de maître, d'une élégance raffinée et d'une maëstria incomparable! Combien nous aimons mieux ces bouquets de fleurs de Benjamin Guilloux, le père de l'auteur du monument Pouyer-Quertier, un ornemaniste de premier ordre, qui doit être fier de ses fils?

Hélas! l'auteur de ces reproductions galvanoplastiques ne surveillera plus lui-même la fabrication de ces belles pièces! M. Pellecat avait installé depuis longtemps ses cuves et ses bains galvaniques au Refuge du Grand-Quevilly, qu'il a ainsi doté d'une industrie d'art en complet développement; mais tous ceux à Rouen qui l'ont connu conserveront son souvenir et regretteront la mort d'un vulgarisateur dévoué, qui était en outre un excellent homme et fut souvent la providence de bien des artistes, dont il fut le plus discret Mécène qu'il soit possible de rêver.

La Bijouterie et l'Orfèvrerie

La bijouterie et l'orfèvrerie sont difficiles à séparer. L'orfèvre et le bijoutier fondent, repoussent, cisèlent les mêmes métaux : l'or, l'argent, le cuivre. Ils montent les mêmes pierres précieuses : le diamant ou la perle; manient les mêmes outils : le marteau ou le burin. L'orfèvre est le bijoutier du dressoir et le bijoutier est l'orfèvre de l'écrin.

En dehors du *Salon Parisien*, peu de choses à glaner, presque rien; mais, cependant, ce rien est du plus haut intérêt. Les incrustations d'or fin sur acier de M. Eguiazu (de Saint-Sébastien) sont des œuvres charmantes. La damasquinure est, il est vrai, d'effets peu variés; mais, précisément à cause de cette simplicité, elle a un caractère qui s'impose. Les petits coffrets aux rinceaux délicats, les broches en forme de yatagans ou de cimeterres, les petits boucliers minuscules aux écus et aux entrelacs mauresques sont et seront toujours jolis. Un filet d'or ou d'argent se détache toujours admirablement sur le fond sombre du fer ou de l'acier, et il y a là un de ces accords parfaits qui, pour l'œil, donne une sensation de calme et de repos qui n'est pas à dédaigner.

Le Mobilier

Si, à droite et à gauche, on peut signaler encore la très belle rampe d'escalier du château de la Ronce, exécutée par M. Lemel, d'après les dessins de M. Ch. Fleury; l'armoire Régence de MM. Geoffroy et Rivette, deux sculpteurs sur bois très habiles, et d'autres envois encore, les expositions de meubles de MM. Gruyen et Delépine rentrent dans cette série de mobilier d'une exécution matérielle très soignée, mais dont les formes sont toujours empruntées aux âges précédents.

Ah! l'archéologie, si elle nous a fait du bien, elle nous a fait aussi bien du mal; ah! c'est une terrible hache à deux tranchants avec laquelle nous nous sommes trop joués — certains exagérés surtout — et nous en avons reçu plus d'un bon coup parfaitement désagréable.

Il y a quelques années déjà que Frantz-Jourdain, l'architecte littérateur bien connu, s'élevait avec verve contre ce goût de recommencement. Hélas! sera-t-il éternel? Est-ce que sous Louis XI un bourgeois achetait un lit romain? est-ce que sous la Régence un fermier général se faisait bâtir un hôtel gothique? Naïvement on se contentait d'un lit tout court et d'un hôtel sans dénomination. Mais nous autres, nous autres gens fin de siècle, ne sommes-nous pas vraiment un peu drôles quand on nous voit habiter un hôtel Henri II, manger

dans une salle Renaissance, coucher dans une chambre Louis XV, exécuter des carambolages sous des poutrelles François Ier, fumer des cigares dans un salon chinois et lire *le Figaro* derrière des vitraux de cathédrale!

Bah! rien n'y fera; parions que plus d'un, après avoir lu ces lignes, s'en ira droit chez son tapissier commander un petit meuble Louis XVI dont il a grand besoin, et passera, sans l'honorer même d'un regard distrait, à côté d'un meuble, tout à fait moderne celui-là — comme ceux de Gallé par exemple — dont la décoration de fleurs et de feuillages est si habilement pondérée... mais qui ne seront recherchés peut-être et imités que dans deux ou trois cents ans, si le goût d'archéologie rétrospective est encore de mode. Mais

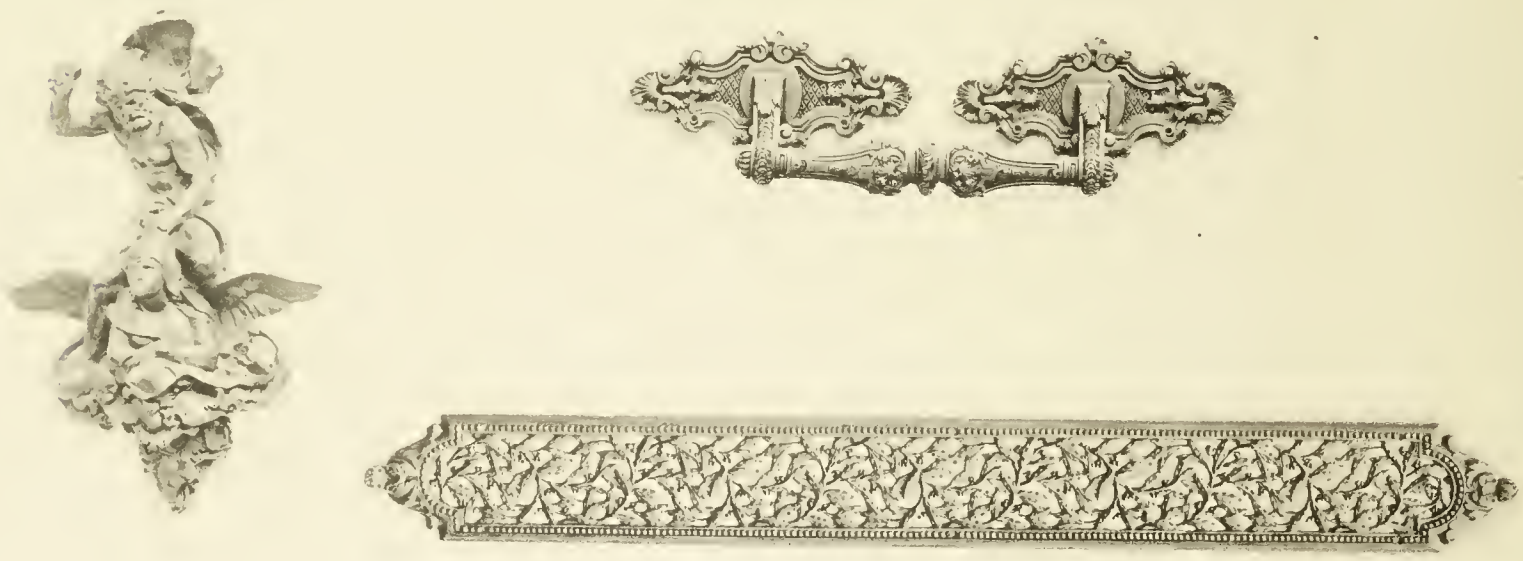

Marteau, Poignée et Frise ajourée fondus et ciselés par H. E. et L. Fontaine

en attendant, c'étaient surtout ces meubles-là qui manquaient à l'Exposition de Rouen, c'étaient ces petites tables décorées d'une façon si ingénieuse, toutes différentes les unes des autres, et qui, au moins, sont une tentative des plus louables pour sortir des sentiers battus.

Mais nous savons que nous prêchons dans le désert. Ce qu'on est convenu d'appeler « le meuble de style » n'est pas mort, ni près de l'être.

Il faut en prendre son parti. Il faut encore se résigner à voir longtemps aux Expositions ces meubles que l'on ne connaît que trop, et dont la parfaite exécution — au point de vue métier — nous dirions presque l'exécution « trop soignée », est la seule excuse.

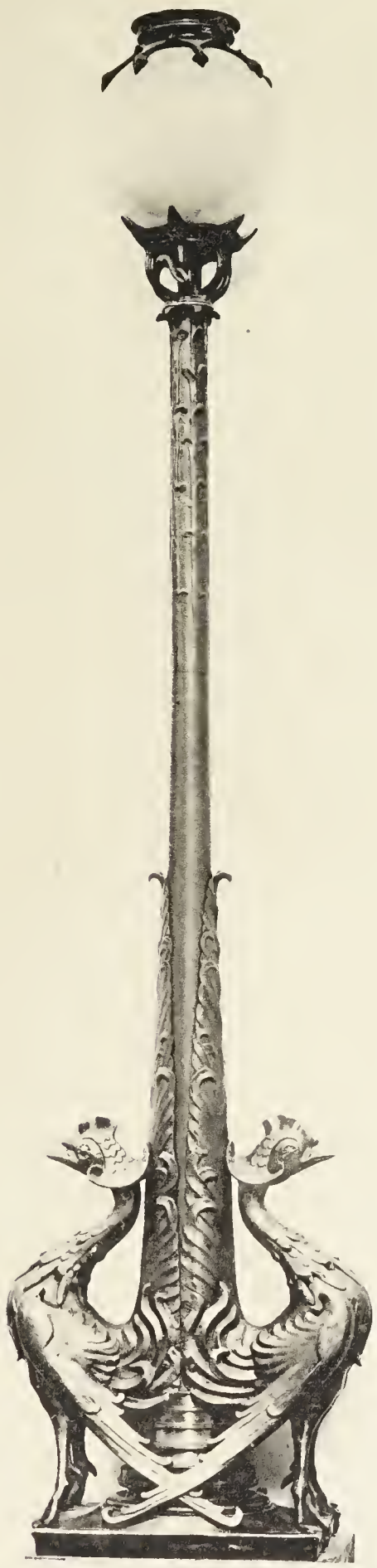

Lampadaire en bronze
de H. E. et L. Fontaine

La Céramique et la Mosaïque

« Les historiens nous certifient — a dit Palissy — que quand l'Art de terre fut inventé, les vaisseaux de marbre, d'albastre, de cassidoine et de jaspe furent pris en mépris. »

Le fait est que les chefs-d'œuvre de la Céramique sont bien séduisants... quand ils savent l'être. N'ont-ils pas tout pour eux, ces objets? Et si, à la pureté de la forme, ils ajoutent la finesse du grain et la beauté d'un coloris toujours vif, que rien n'altère, qui défie les années, les intempéries des saisons, sauf leur fragilité, — et encore relative, — les objets de céramique seraient parfaits; mais la perfection n'est pas encore du monde des bibelots.

Quoi qu'il en soit, l'art de la Céramique avait peu de choses à l'Exposition de Rouen, à part les intéressants envois de M. O. Milet (de Sèvres), dont quelques plats, entre autres une *Jeanne d'Arc* et plusieurs médaillons, paysages ensoleillés ou effets de nuit romantiques, dans lesquels il nous a semblé reconnaître le talent très personnel de Paul Langlois, le fils de Polyclès, le petit-fils du graveur archéologue Hyacinthe, dont la Normandie artistique conservera toujours le souvenir.

Mais à quelque distance — de l'autre côté de la galerie — les pièces exposées par M. Brault (de Choisy-le-Roi) étaient dignes des plus grands éloges. Depuis la grande cheminée, reproduction d'un original aujourd'hui au Musée de Cluny, jusqu'aux grandes jardinières formées d'oiseaux d'une tournure superbe, tout était vraiment remarquable. Dans un angle, c'était une porte gothique, dont l'arc, en accolade, déjà bruni, était soutenu par des piliers moulurés auxquels s'accrochait toute une végétation habilement plaquée sur le fond; plus loin, c'était une cheminée polychrome avec dais, rinceaux et niche meublée de figurines; puis une rampe d'escalier aux balustres délicats, et encore des vases

aux panses rebondies, des piédestaux aux faces décorées de guirlandes; puis, çà et là, de grandes jardinières aux supports exquis, formées d'oiseaux aux becs étranges et à l'attitude hiératique.

Dans ce groupe encore, mentionnons le kiosque élégant des Tuileries d'Argences, une des notes polychromes du jardin, et l'exposition des Tuileries de Montchanin, où, au milieu des accessoires de toiture en terre, on trouvait de jolies figures : un type d'homme barbu d'une fière tournure, et une heureuse reproduction de cette énigme sculptée : l'incomparable tête de cire du Musée de Lille.

Deux expositions, mosaïque et graffiti, doivent être signalées. La seconde plus curieuse, quoique moins importante que la première cependant.

On sait que la décoration en graffiti consiste à dessiner sur un panneau de stuc ou de plâtre un sujet d'ornementation à l'aide de hachures. On creuse, on grave pour ainsi dire, ces hachures plus ou moins larges, — la profondeur ne compte pas comme pour l'impression ; — on remplit de stuc noir ces traits creusés si on a opéré sur un fond blanc, ou de blanc si on a travaillé sur un panneau foncé. Les surfaces entièrement défoncées donnent les noirs ou les blancs par des à plats ; les hachures plus ou moins larges donnent les différentes valeurs nécessaires au modelé. On peut aussi colorer différemment certaines surfaces, certaines hachures; on obtient ainsi des motifs d'ornementation colorés très doux, semblables à de grandes aquarelles délavées et fondues; mais le vrai principe des graffiti, c'est le dessin noir sur fond blanc. Bien exécutées, à l'aide de hachures franches, bien coupées, donnant la sensation de traits enlevés au burin avec franchise, les décorations de panneaux obtenues par ce procédé ont une fermeté qui s'harmonise à merveille avec la solidité des lignes et des formes d'architecture ou de sculpture. C'est un genre de décoration fort riche, fort artistique, quand il est confié à un dessinateur habile, et fort utile pour enrichir les grandes surfaces trop unies et trop vides; mais, en général, il est peu employé, et c'est regrettable. Le fragment de figure exposé par M. Ledoux est un des bons spécimens de graffiti, les motifs principaux s'enlevant en foncé comme une grande gravure tirée sur blanc avec de beaux noirs pour faire valoir les clairs.

L'exposition de mosaïque de M. Guilbert Martin est aussi fort séduisante, et c'est une agréable réunion que celle de ces panneaux de styles divers, et tous d'une bonne exécution. Toutefois, « ne forçons point notre talent », telle doit être la devise du mosaïste, et certes les difficultés de traduction d'un Tiepolo étant insurmontables, c'était peine perdue que de tenter pareille besogne. A côté de cela, la figure du Christ, d'Hébert, destinée au Panthéon; deux têtes d'Apôtres, d'une franchise de ton agréable et d'une facture très large, montraient quel parti un habile mosaïste peut tirer de plans sobrement établis et de modelés simples et discrets.

Mais enfin, et en cela comme en bien d'autres choses, ne serait-ce pas le vieux jeu qui serait encore le meilleur? Et à ce titre, le *Cave canem*, avec sa silhouette simple et conventionnelle de chien hargneux, sa facture spéciale et ses contours blancs soulignant les vigueurs, est bien de la mosaïque, de la vraie, de la belle, de la bonne, et on ne devrait vraiment en faire que comme cela..

Si de la mosaïque colorée nous passons aux terres cuites colorées également, nous allons, peut-être, en parlant de ces dernières, n'être pas de l'avis de tout le monde.

Nous avons trop perdu le goût de la polychromie et nous avons bien du mal à le retrouver. Nous a-t-on assez soigneusement caché, dans notre jeune temps, la polychromie des anciens, et même celle du Moyen-Age! Nombre d'amateurs qui recherchent les vieilles images de bois sculpté, autrefois peintes et dorées, ne les admettent encore dans leur collection qu'après les avoir consciencieusement débarbouillées... Ces bois cirés, alors à neuf, font leur joie... mais ne sont plus du tout dans le style. Si nos aïeux les voyaient ainsi, ils les trouveraient inachevées, eux — les mémoires du temps en font foi — qui dépensaient des sommes folles pour ces enluminures.

Avec nos intérieurs cependant si pimpants et si colorés, les figurines de couleur ne sont pas désagréables. Elles sont, d'ailleurs, plus faciles à y introduire, au point de vue de l'harmonie, que les plâtres et les terres cuites même, qui font un peu tache dans ces milieux assez sombres. Le tout est de savoir choisir, au milieu de la multitude de sujets que l'industrie viennoise, surtout, livre par milliers.

Dans la grande exposition de M. Goldscheider (de Vienne), il y a surtout des figures orientales de Strasser, un des créateurs du genre, qui sont d'une admirable tournure et peintes fort adroitement. Ces terres cuites colorées mélangées à ces bustes et à ces figurines de bronze aux patines variées qui soulignent les tons des chairs et des draperies, mélangées à ces étains, même, à l'aspect moelleux et effacé, cela ne permet-il pas, après tout, d'ajouter encore au charme de l'intimité, selon le goût de chacun? Guerriers, personnages moyen-âge, figurines de femmes, sujets comiques, il y en a pour tous les goûts ou à peu près. C'est de l'art minuscule, mais cependant ce n'est pas inutile... puisque cela peut contribuer à la décoration du logis.

Le tout est de savoir choisir et de ne pas s'encombrer de figures agaçantes ..... et il y en a.

Mais, par contre aussi, il y en a de fort bien. Les deux Orientaux de Strasser sont à ce titre de véritables modèles du genre.

Il n'y a pas bien longtemps encore, dans un magasin des grands boulevards de Paris, l'apparition d'une nouvelle œuvre de Strasser faisait presque sensation.

Figurine polychrome de Goldscheider

Les promeneurs s'arrêtaient au passage devant ces figures, orientales pour la plupart, dont les colorations, très discrètes primitivement, sont devenues, il nous semble, un peu plus audacieuses depuis quelque temps.

Il est vrai que ces premières œuvres qui se vendaient alors fort cher, — elles ne sont pas encore aujourd'hui très bon marché, — étaient exposées avec une habileté peu commune.

Elles n'étaient point rangées les unes à côté des autres, comme on le fait encore au Salon des Champs-Elysées pour les œuvres de sculpture sans importance, que l'on semble avoir posées au petit bonheur sur de larges tablettes de longueur indéfinie. Ainsi présentées, les œuvres d'art inspirent promptement l'ennui et la satiété. Les premières pièces de Strasser exposées sur des piédestaux drapés, bien isolées, se détachant habilement sur les tentures dont la tonalité était choisie avec soin, prenaient une importance exceptionnelle. Elles étaient véritablement dans leur cadre, elles étaient séduisantes, irrésistibles; elles provoquèrent l'engouement, elles furent imitées; c'est de là que naquirent ces figurines innombrables, de toute dimension et de tout prix, qui aujourd'hui envahissent d'abord les vitrines des marchands et envahissent ensuite les plus modestes intérieurs.

C'est une note gaie pour les intérieurs modernes, cela n'est pas discutable, mais choisissez bien, amateurs de figurines polychromes, choisissez bien dans les collections qui vous sont offertes! Et, vous surtout, qui aimez les sujets ne portant point à la mélancolie, méfiez-vous des attitudes et des mouvements désordonnés, car autant une statuette à l'allure pensive fait songer et rend rêveur, autant une figure grimaçante contemplée chaque jour devient promptement exaspérante.

LA GALERIE CENTRALE

(Vue prise de la Galerie des Machines)

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

Statuettes polychromes

de Strasser

de Vienne (Autriche)

Les Vitraux

Olivier Merson, le critique d'art, le père du peintre Luc-Olivier Merson, a raconté un jour les doléances d'un vénérable prêtre, dignitaire ecclésiastique, grand amateur de verrières et connaisseur, qu'affligeait l'obligation de mettre parfois aux fenêtres de son église des vitraux de valeur infime. Cela qui n'avait pas coûté gros, il est vrai, déconsidérait le temple. Le moyen de repousser l'offrande de fidèles zélés pour leur paroisse et économes à la fois ? Le prêtre, notre interlocuteur, continuait Olivier Merson, homme d'expérience et de droite raison, reconnaissait ingénument les dangers des dons pieux, et leur résistait, disait-il, dans la mesure du possible. Combien d'autres, ailleurs, les provoquent à l'envi et s'en applaudissent, insoucieux du résultat, ignorant tout des exigences décoratives ! L'œuvre du verrier est *objet de luxe, de grand luxe*, comme celle du sculpteur ou du peintre.

C'est dire qu'elle n'est pas de nécessité rigoureuse. Mais on peut goûter les joies qu'on s'en promet, si l'on a l'intelligence et la sagesse de mesurer son ambition à ses ressources. Car, mieux vaut une fenêtre modestement ornée, avec un sentiment juste et délicat de l'art, que vitrée d'une audacieuse enluminure de pacotille.

On ne se gêne pas pour se moquer des gens sans goût qui décorent leurs intérieurs de *croûtes* abominables, qu'ils trouvent délicieuses, parce qu'elles sont « à l'huile », et qui se croiraient déshonorés et surtout déconsidérés s'ils remplaçaient ces mauvaises peintures par quelques croquis ou même de simples gravures. Mais, combien faudra-t-il de temps encore pour que les bienfaiteurs d'une pauvre église de campagne ne se croient pas malheureux s'ils ne possèdent des verrières à figures!...

Ah! les vitraux aux personnages mal dessinés, qui eussent été pourtant si avantageusement remplacés par de simples motifs d'ornementation, ils sont légion, mais pas à l'Exposition cependant. Là, il faut reconnaître que les pièces exposées sont intéressantes, à quelques exceptions près, et témoignent d'un véritable effort. La première condition d'un verrier, quel que soit son style, c'est un bon *carton*, c'est-à-dire une composition dessinée et peinte en vue du travail ultérieur.

La composition doit être claire, expressive et simple, et elle forme déjà un ensemble de qualités assez difficile à réunir.

Le dessin doit être pur, les gestes d'une grande justesse, les lignes aussi élégantes que possible.

La coloration doit être claire, claire, toujours claire; le vitrail doit être transparent; les touches vigoureuses, qui donnent de la valeur au tableau ordinaire, sont inadmissibles dans le vitrail. Le vitrail est une œuvre d'art *décoratif*, et est tout autre que le tableau. Plus le vitrail est harmonieux de ton, sans oppositions violentes, plus il reste dans son véritable caractère.

Le dessin d'un bon *carton*, tel est donc le premier élément de succès d'un vitrail; des figures bien campées et d'un modelé très simple, tels en sont les seconds éléments; et enfin des colorations bien réparties, tel en est le dernier élément.

On n'a jamais employé d'expression plus juste que celle de *gamme* des couleurs. Les verrières qui abusent de certaines colorations fausses et criardes sont aussi désagréables pour l'œil, que l'est pour l'oreille un prétendu virtuose qui n'excelle qu'à jouer faux. Et les verrières qui, bien que polychromes, laissent dominer un ton intense, agaçant, ressemblent à ces compositions orchestrales dans lesquelles un instrument mal discipliné persiste à se faire entendre par dessus tout, à tort et à travers.

L'harmonie des tons n'est pas chose difficile, pourtant: les artistes japonais les plus

humbles, inconnus hier encore, aujourd'hui classés au nombre des artistes de premier ordre, et dont les œuvres sont si justement recherchées, n'ont jamais, dans la plus simple image, commis de fautes d'harmonie. Leurs taches colorées y sont toujours disposées à souhait pour le parfait régal des yeux. Bien des maîtres verriers du Moyen-Age et de la Renaissance ont eu aussi cette sensibilité charmante de l'œil, et, à Rouen, — et même en Normandie, — malgré de trop nombreuses destructions ou disparitions dans l'ensemble des anciennes vitres peintes, on peut noter avec orgueil nombre de pièces admirables et des chefs-d'œuvre de premier ordre.

Ce n'est pas ici le lieu de citer à nouveau ces verrières splendides; mais, et c'est là une des grandes difficultés à vaincre pour les peintres verriers modernes, de pareilles œuvres dans le vitrail sont difficiles à recommencer, et, s'il faut compléter une verrière ou meubler un fenestrage entier d'une nouvelle composition qui ne fasse pas tache avec les anciennes, il faut être un artiste remarquablement doué pour se tirer à son honneur de ce pas difficile.

A l'Exposition de Rouen, parmi les panneaux de vitraux bien compris, il faut citer d'abord ceux de M. G. Moïse, destinés aux églises de Saint-Etienne, de Fécamp, de Clères et de Saint-Pierre-en-Port, et aussi le dessin au trait d'une grande verrière, exécutée à Saint-Vivien, et le très remarquable relevé de l'Arbre de Jessé, de la cathédrale de Beauvais, très belle aquarelle fort habilement traitée.

Sur la même travée étaient placées aussi les verrières de M. Haussaire, de Reims, pour les églises Sainte-Croix, de Provins, et Saint-Jean, de Nemours; l'une représentant les *Noces de Cana*, d'après un carton archaïque du XVIe siècle, de M. Delalande ; l'autre, dans le goût du XVe siècle, représentant les *Vendeurs chassés du Temple*, d'après les dessins de M. Ad. Weber, et une composition bien agencée : *Saint Louis portant la couronne d'épines*, signée d'un artiste enlevé trop rapidement, cette année même, feu Lepêtre, qui avait exécuté l'an dernier les verrières de la grande salle des Abbés de la Bénédictine de Fécamp.

Un vitrail de M. Boulanger-Janiaud pour l'église Saint-Nicaise, consacré à *Saint Antoine de Padoue*, complétait la travée où tous ces vitraux avaient dû prendre place, travée de bâtiment provisoire d'exposition, bien entendu, c'est-à-dire sans ces meneaux réels et ces arcatures moulurées, qui sont pour le vitrail en place plus encore que le cadre n'est au tableau, car ce sont eux qui apportent au vitrail les repoussoirs nécessaires pour faire vibrer l'ensemble. Si nous avions pu offrir asile, dans notre Vieux-Rouen, aux vitraux d'église, nous l'eussions certainement fait avec grand plaisir. Mais gêné par les formats différents des panneaux de chaque exposant, nous n'eussions jamais pu les enchâsser dans les fenêtres de dimensions identiques et restreintes de la petite église Saint-Herbland,

qu'il nous aurait d'ailleurs fallu voûter et... construire intérieurement, ce que le budget voté ne permettait pas, hélas!

Mais dans toutes les expositions, il faut faire la part de l'imprévu.... et du prévu.... Aussi doit-on tenir compte aux exposants du milieu dans lequel leurs œuvres sont présentées, sans trop récriminer et sans mauvaise humeur. Si, d'ailleurs, les vitraux religieux n'étaient pas dans leur cadre, il n'en était pas de même des vitraux modernes, qui, eux, se présentaient tout à leur avantage, car certains d'entre eux étaient plus que luxueusement entourés.

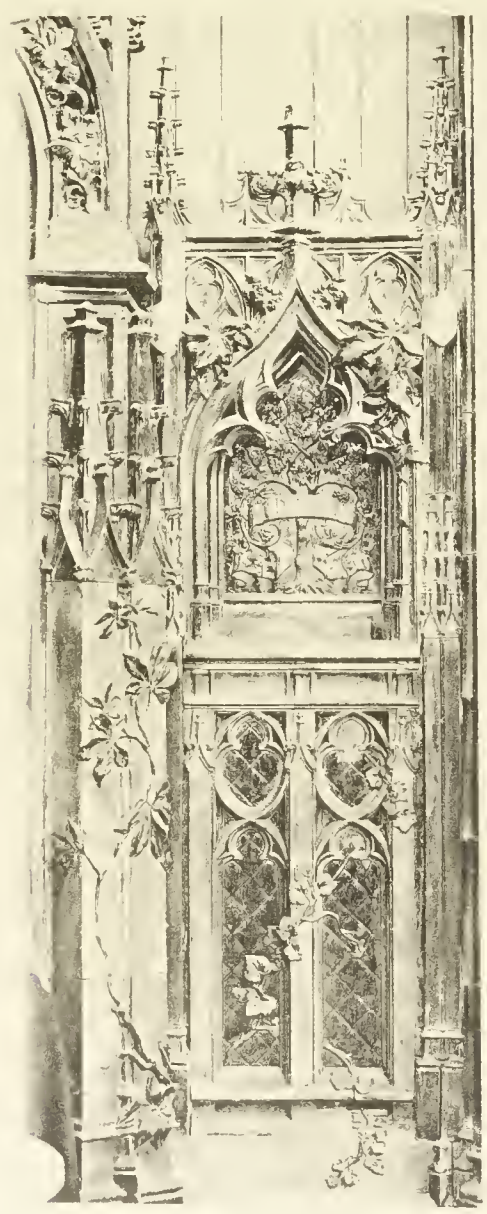

Fragment de Pilastre
(Céramique de Choisy-le-Roi)

Les panneaux du restaurant Bonnefoy, avec leurs médaillons très finis, leur ornementation très élégante, et surtout le délicieux plafond du pavillon de la Saxoléine, reproduisant une des adorables femmes de Chéret, si agréablement décolletées et si audacieusement cambrées, étaient de jolis types de l'art moderne.

Et à côté de ces vitraux en *couleur*, combien de ces vitraux blancs et dépolis, ton sur ton, dont la fabrication est parfaite et dont le caractère décoratif seul est parfois à critiquer. On veut souvent faire donner à un procédé plus qu'il ne le peut; on s'acharne souvent, — cédant au terrible démon d'archéologie qui nous poursuit tous plus ou moins de sa terrible obsession, — à reproduire des styles connus et nullement en harmonie avec nos goûts, nos besoins et nos habitudes.

On n'ose pas assez, sauf de très rares exceptions, et les artistes passent leur existence parfois en d'éternels recommencements.

Et pourtant, notre ami Philippe Burty ne le disait-il pas avec raison, il y a longtemps déjà : rien n'est à repousser, en principe; le tout est de trouver le point de rapport exact entre le décor et la substance. Plus la vie devient difficile et fiévreuse, plus le manque d'espace dans les villes nous fait des appartements étroits et bas, plus nous avons besoin de larges ouvertures. C'est se donner l'illusion de la liberté.

Appeler autour de soi plus de lumière, c'est peut-être donner aussi à l'âme plus de sérénité. On demande souvent par quels côtés les arts d'industrie moderne soutiennent le parallèle avec ceux de la Renaissance? Certes, ils sont souvent battus dans le détail, les conditions de com-

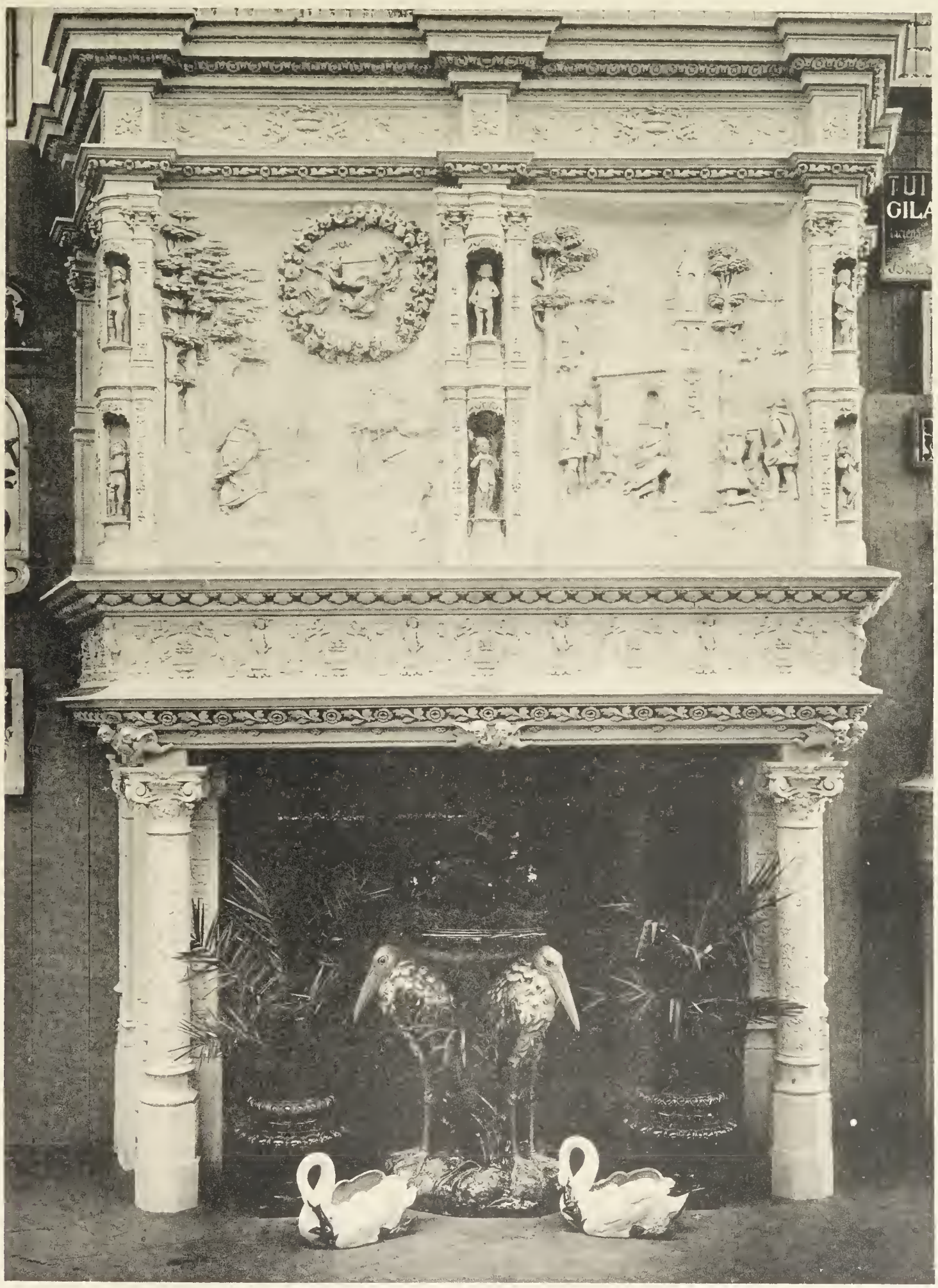

Cheminée du Musée de Cluny

Reproduction de Gilardoni et Brault, de Choisy-le-Roi

mande et de main-d'œuvre étant absolument déplacées, mais que de fois ils triomphent dans le résultat général ?

Qu'y a-t-il de plus surprenant que ces glaces de plusieurs mètres de hauteur, qui multiplient les salons, la foule mouvante, les lustres allumés ? Qu'y a-t-il de plus étrange et de plus charmant qu'un boudoir séparé par une glace sans tain d'une serre verte et vivante, pendant que la neige tombe au dehors silencieuse et pressée ? La glace sans tain ne peut-elle être décorée avec goût sans nuire à ce joli effet qu'elle donne par elle-même, mais en lui permettant de mieux rester à son plan par quelque détail qui la relie à l'ensemble, la rapproche de nous et ajoute encore à la perspective des lointains ?

On a dit que les Anglais, arrangeant à leur façon la fable d'Apollon, vainqueur des Ténèbres, disent que « le jour est le meurtrier du spleen ».

Philippe Burty a bien raison, la loi des belles époques de la décoration intérieure et extérieure des habitations est immuable : l'utile doit toujours marcher de pair avec l'agréable.

Malheureusement — c'est toujours l'archéologie qui est coupable — le prétendu « bon goût » persiste à tourner le dos aux progrès industriels. On excelle de notre temps à faire de grandes glaces, des glaces immenses ; les « gens de goût » s'ingénient de mille manières à transformer en petits carreaux ces grands panneaux vitrés.

Si tous ces amateurs habitaient des hôtels du siècle dernier où seuls les petits carreaux étaient connus, et s'ils se bornaient à les rétablir, ce serait parfait ; mais ils vont plus loin et même beaucoup plus loin : dans les panneaux d'un hôtel moderne, ils n'hésitent pas par mille et un moyens plus enfantins les uns que les autres — simples baguettes de bois ou même simples bandelettes de papier — à diviser, à l'infini, ces très beaux panneaux, qui sont pourtant une trouvaille, qui se fabriquent si aisément, et qu'il faudrait utiliser artistiquement, mais non dissimuler.

L'Art Religieux

Concevoir, dessiner et exécuter un maître-autel est, de notre temps, un des plus difficiles problèmes à résoudre.

Autrefois, c'était parfait. Au xe et au xie siècle, les autels, souvent de forme cubique, étaient décorés d'arcatures avec feuillages dans les tympans. Au xiiie, les tables de pierre portées par des colonnettes ne se distinguaient parfois des autels romans que par les profils des moulures, et quelques autels étaient fort richement décorés de plaques métalliques émaillées. En arrière de l'autel, des châsses contenant des reliques; autour, de riches étoffes, suspendues ou drapées et glissant sur des tringles; tout cela formait dans certaines églises un ensemble d'une richesse exceptionnelle. Au xive et au xve siècle, les autels sont plus chargés de sculptures et plus riches encore. C'est l'époque du grand épanouissement des retables de bois ou de pierre, avec dais, pinacles, gâbles et sujets en relief, avec des centaines de figurines aux auréoles dorées, aux longs vêtements tombant sur le sol, avec encore des personnages symboliques portant des phylactères surchargés d'inscriptions.

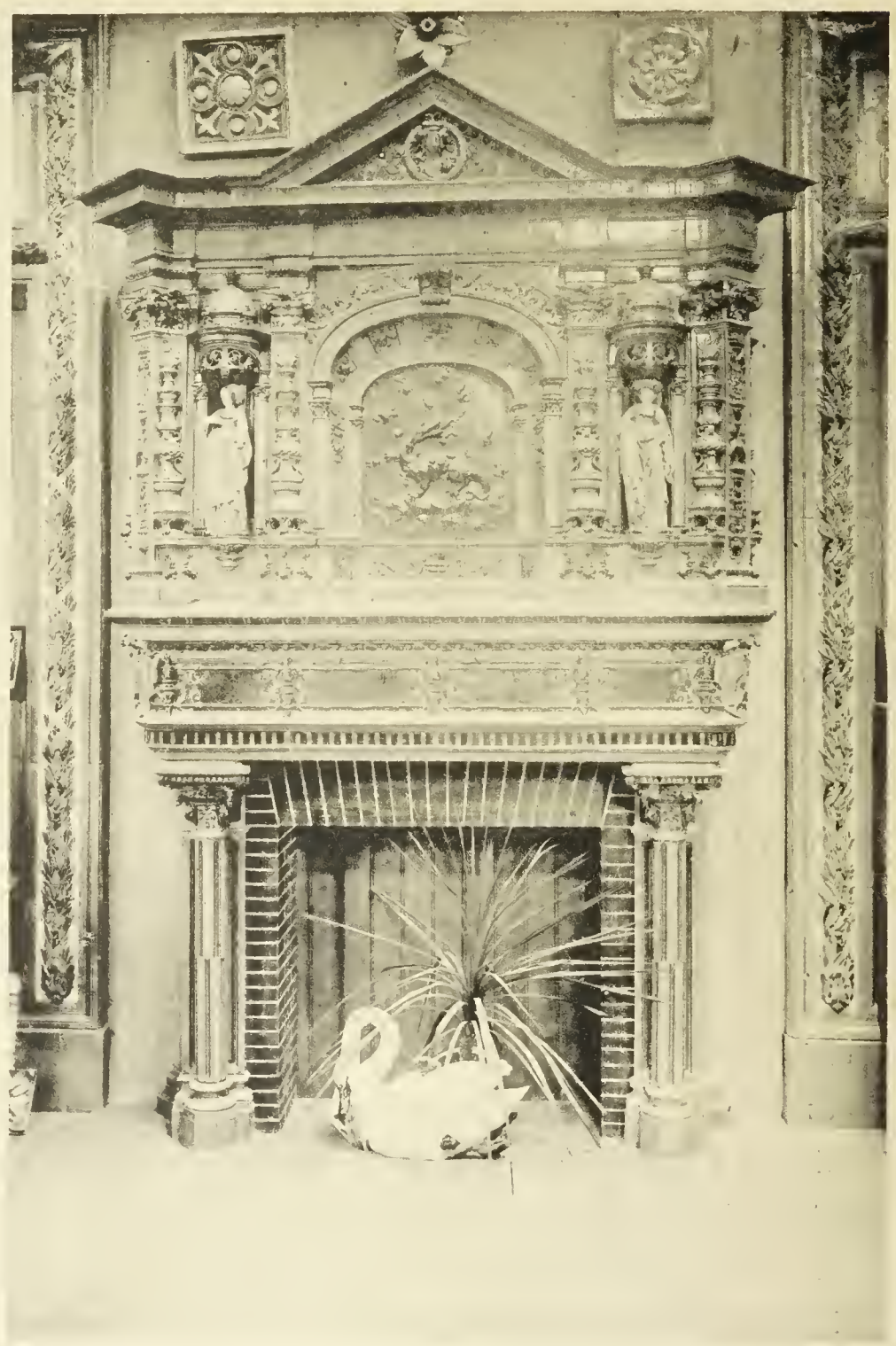

Cheminée polychrome
de Gilardoni et Brault, de Choisy-le-Roi

Vient alors le xvie siècle, et, toujours logiques, les artistes créateurs restent de leur temps. Les autels deviennent de véritables monuments... pas même en miniature, car ils empilent, presque jusque sous les voûtes, leurs façades à portiques, entablements, balustres

LA GALERIE LATÉRALE D.

LECERF, IMP.-EDITEUR

Panneau en graffiti de E. Lecomte

et frontons surmontés encore de figures allégoriques. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, même programme, rempli avec plus d'exubérance peut-être; les guirlandes, les obélisques, les frontons coupés, les niches, les vases, les grandes consoles aux feuillages contournés se multiplient, se superposent à l'infini. Au milieu des retables, on ne voit plus, comme au Moyen-Age, des bas-reliefs avec de naïves figurines; on enchâsse, au contraire, des tableaux de maître quand on le peut; tout au moins, des toiles décoratives de jolie tournure.

Panneaux en mosaïque de A. Guilbert-Martin

Mais à partir du XIXe siècle, changement à vue. En Normandie, il n'y a presque pas d'église, même de campagne, dont les fenêtres du chevet n'aient été bouchées pour édifier ces autels et ces retables, — qui ne sont pas en harmonie avec le reste de l'église, c'est entendu, — mais qu'on devrait conserver avec soin et non pas démolir, pour « leur substituer des autels gothiques mal conçus, mal exécutés et très laids, comme on en a fait un trop grand nombre depuis quelque temps ».

— Qui a bien pu écrire ces lignes? va-t-on s'écrier.

— Qui? Un Archéologue!

— Allons donc!

— Mais parfaitement, et un Archéologue qui ne peut être taxé ni d'ignorance, ni de tiédeur.

— Mais qui?

— L'excellent Arcisse de Caumont..... le fondateur des Congrès archéologiques!

— !!!!

— Et voulez-vous savoir ce qu'il ajoute : « On ne prévoit pas, d'ailleurs, quand on se laisse entraîner à ces changements, combien on y trouvera de déception, combien il sera difficile de combler les vides. Ajoutons que la plupart des retables du XVIIe et du XVIIIe siècle, soit en bois, soit en pierre, sont des œuvres d'art remarquables que l'on anéantit pour les remplacer par des œuvres d'art sans valeur aucune. C'est de l'or qu'on échange contre de mauvais plomb. »

Disons de suite que cette leçon, — un peu dure, mais méritée, — ne s'adresse pas aux artistes qui ont exposé à Rouen, car quelques-uns d'entre eux sont aussi des archéologues qui connaissent leurs styles; mais elle s'adresse à tous ces fabricants de petites horreurs — dans les prix doux, soit — qui sont pourtant l'unique ambition de bien des paroissiens dont la générosité pourrait être mieux utilisée, et dont il nous a semblé voir dans quelque recoin de l'Exposition de petit essais... fort mauvais.

Puisque nous n'avons plus le courage de faire franchement un autel dans nos goûts actuels, architecture et sculpture mélangées, puisque si on crée une église de nos jours, cette église *doit être* gothique ou romane, car, au point de vue décoratif c'est plus économique, inspirons-nous des formules de Viollet-le-Duc, et travaillons « dans le vieux », puisque nous n'osons faire du neuf; mais, du moins, ne négligeons jamais les grands principes, la beauté des lignes et l'élégance des profils... on ne transige pas avec ces choses-là.

Mais pourquoi, à l'Exposition de Rouen, ne pas avoir fait comme à Paris? En 1889, dans la grande galerie de trente mètres, on se souvient encore du bel aspect que produisaient les

très riches autels de la Cathédrale et de Saint-Ouen; leurs pinacles élégants se détachaient finement au centre de la grande nef, et les surélévations avec marches recouvertes de tapis, avec plantes d'ornementation, leur formaient une sorte de socle très heureux. A Rouen, les œuvres d'art religieux étaient reléguées dans une modeste galerie latérale; cela était fâcheux, car parmi les œuvres exposées il y en avait de premier ordre, et nous devons constater qu'on n'y voyait pas de ces œuvres médiocres que M. de Caumont a si justement anathématisées, et qui, sans doute conscientes de leur faiblesse, avaient eu la modestie de ne pas s'exhiber... mais n'en sont pas moins dangereuses.

Au premier rang des autels dignes des plus grands éloges, et comme conception, et comme exécution, il faut citer le modèle exposé par MM. Edm. Bonet et fils. Cette fois, les dévoués « ymaigiers » de notre « Vieux-Rouen » ont fait une infidélité au gothique... et ils ont ainsi prouvé la souplesse de leur talent. L'autel exposé est d'ailleurs connu de tous; il a été installé, il y a peu de temps, dans cette église Saint-Romain que malmène fort Joanne, « la trouvant vulgaire ». Sans doute les églises du XVIIe siècle ne ressemblent pas aux églises gothiques; mais, enfin, elles étaient de leur temps, et nous, qui n'avons jamais su faire quelque chose de caractéristique, ne soyons donc pas si difficiles. Saint-Romain n'est pas plus laid que bien des églises simili-gothico-romanes; il faut le dire et le répéter à satiété, c'est à force de taper vigoureusement et longtemps sur un clou qu'on finit par l'enfoncer et par persuader les gens.

A l'intérieur, Saint-Romain possédait déjà un admirable chef-d'œuvre en bois sculpté, épave du XVIe siècle, provenant de l'église Saint-Etienne-des Tonneliers : un merveilleux couvercle de fonts baptismaux aux bas-reliefs soignés comme de véritables bijoux, aux arcatures enguirlandées du dessin le plus délicat, et que le graveur Hotin a si fidèlement rendu dans une belle eau-forte destinée à la *Société normande de Gravure*.

A côté de ce bijou précieux, l'autel tout récent ne fait pas mauvaise figure,... et c'est bien quelque chose. L'exécution, et c'est la partie de MM. Edm. Bonet et fils, est parfaite, il faut le reconnaître, et l'original — à l'Exposition nous ne voyons que le modèle — avec ses figures dorées, ses moulures rehaussées d'or et ses reliquaires étincelants, est d'une extrême richesse bien en harmonie avec le style adopté; mais la conception est aussi des plus remarquables, et c'est là la vraie part de l'architecte, M. Eug. Barthélemy, dont le talent bien connu s'est encore affirmé cette fois d'une façon indiscutable. Le dessin de cet autel est à la fois d'une sobriété et d'une élégance rares, depuis les grilles du tombeau jusqu'au dais ajouré si élégamment supporté par de belles figures d'anges; cela est parfait, les détails d'architecture sont d'une grande délicatesse, et cet autel très riche est certainement une belle œuvre dans la plus large acception du mot.

Près de cet autel, on trouvait à l'Exposition de nombreux autels gothiques et même romans, sinon même légèrement byzantins, par leurs applications de mosaïques un peu trop lourdes.

Les autels de deux Rouennais, le premier en bois sculpté, de M. Brière, destiné à l'église de Hautot-le-Valois : le second en pierre, de M. Félix Bonet ; un autel de M. Haussaire (de Reims), pour la célèbre église de Notre-Dame-de-la-Couture à Bernay ; enfin une série de dessins et de photographies de M. André (d'Angers), complétaient cet ensemble d'autels dont nous regretterons toujours qu'on n'ait pas mieux utilisé les silhouettes pour trancher heureusement avec les vitrines « cubiques », indispensables nous le savons, mais dont la répétition multiple et juxtaposée manquait vraiment de gaieté.

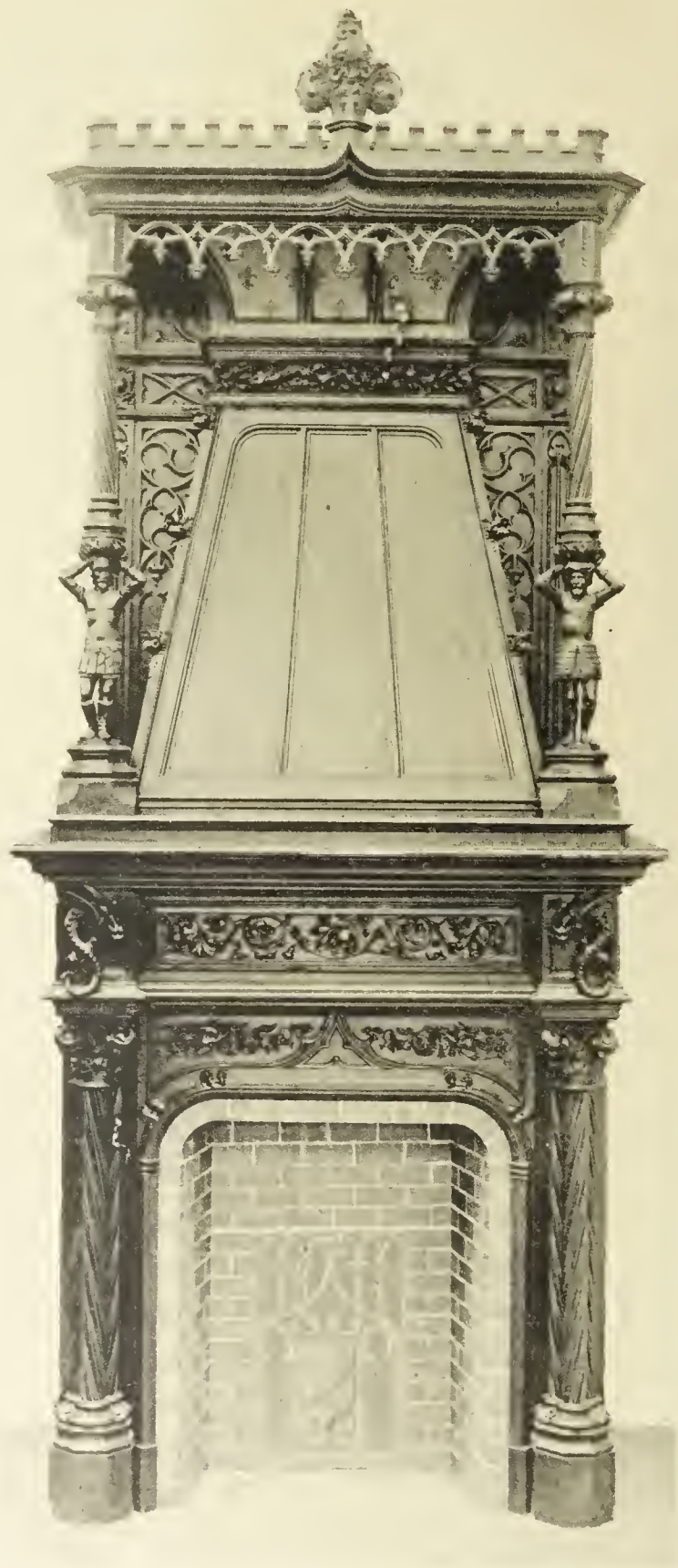

Cheminée en bois sculpté de M. Cruyen

Si, dans l'art religieux, l'autel est un motif difficile à traiter, on pourrait en dire autant de la chaire. Deux chaires en bois, l'une de M. Félix Bonet, exécutée d'après les dessins de M. René Martin, architecte ; l'autre, destinée à l'Immaculée-Conception, d'Elbeuf, et exécutée par M. Buisine (de Lille), sont cependant des types bien étudiés. La seconde, surtout, est d'une remarquable exécution ; l'abat-voix, en forme de dais, bien soutenu, sans lourdeur ; la cuve, au contraire, robustement appuyée sur des colonnes trapues aux profils étoffés, sont traités à la fois dans un juste sentiment d'art et de construction. Le même exposant avait un confessionnal qui déroute un peu au premier abord. Destiné, en effet, à l'église Sainte-Catherine, de Lille, ce confessionnal donne un peu l'aspect d'une chaire avec dais et

Plaque en métal
de H. E. et L. Fontaine

accotoirs dissimulant les escaliers. Au fond, cette disposition n'est pas désagréable à l'œil, ce qui est déjà quelque chose; elle est assez pratique, et elle permet de rendre plus habitable, pour ainsi dire, quand l'emplacement disponible le permet, le confessionnal qui, construit sur l'ancien modèle, est fort restreint, aussi bien pour les pénitents que pour l'ecclésiastique qui doit s'y tenir renfermé.

Des photographies d'œuvres exécutées, des maquettes de toutes sortes complètent l'envoi de M. Buisine à l'Exposition, et, parmi ces dernières, il faut admirer le fond du maître-autel de l'église d'Anzin, conçu dans un sentiment décoratif un peu théâtral, mais de fière allure.

Les bas-reliefs, les médaillons et les groupes en pierre de M. Jacquier (de Caen), d'un très grand fini et taillés, d'ailleurs, dans de superbes morceaux de pierre de Quilly, simplement exposés sur des socles recouverts d'éclatant andrinople, qui avive encore le blanc cru des morceaux exposés, méritent de justes éloges.

L'art religieux, on le voit, était bien représenté à Rouen, et les deux grands prix décernés par le Jury, l'un au statuaire, Edmond Bonet, l'autre à M. Buisine, sont un juste encouragement décerné à de vaillants artistes. Si l'archéologie a bien des choses à se reprocher, elle a cependant des qualités; il serait injuste de le méconnaître. Elle nous a appris à sauver de la destruction les œuvres du passé; elle nous a appris, dans ces dernières années surtout, à lutter, dans une juste mesure, contre la destruction et les injures du temps.

Dans une contrée comme la nôtre, si riche en monuments religieux, il serait à souhaiter qu'un personnel d'artistes habiles soit toujours prêt à venir en aide aux édifices qui menacent ruines. Les Ecoles des Beaux-Arts donnent à leurs élèves des notions d'art, mais ce sont les grands ateliers qui achèvent de former l'artisan, qui lui donnent les vraies notions pratiques, qui le mettent, pour

Les Vitraux, et le Maître-Autel de Saint-Romain

ainsi dire, en communion intime avec les œuvres des siècles passés dont ils seront appelés à perpétuer le souvenir. Puissent les récompenses décernées encourager encore et engager à continuer dans cette voie des sculpteurs comme Edmond Bonet, qui a consacré toute sa vie à la restauration et à l'achèvement des œuvres d'art de la région, comme M. Buisine, dont les travaux exécutés dans le nord de la France forment déjà un ensemble considérable.

Les objets d'art religieux, — vitraux, autels, reliquaires, chaires, etc., — c'est toute une série de choses agréables à traiter et bien dignes d'inspirer de véritables artistes.

LA GALERIE DE L'ART RELIGIEUX

(Extrémité de la Galerie latérale **B**)

LECERF, IMP.-EDITEUR

Tombeau de l'Autel de Saint-Romain
(Barthélemy. Architecte; Edm. Bonet, Sculpteur)

Confessionnal en bois sculpté
de Buisine, de Lille

Si on ne peut autant qu'on le souhaiterait faire du nouveau, il faut savoir faire de l'ancien. Tout cela ne s'apprend pas du jour au lendemain. Tout cela ne s'improvise pas. Il faut de sérieuses connaissances en dessin pour bien préciser le style.

Telle ou telle moulure, négligemment relevée, mal traduite ensuite par l'artisan auquel on en confie l'exécution, peut, — malgré le soin du travail, — ne donner qu'une fausse idée du style adopté.

De même que dans le contour d'une simple esquisse, un trait un peu « en dehors » peut altérer complètement le caractère cherché, de même, dans un simple profil de moulure, une gorge plus ou moins creusée, une crosse de chapiteau plus ou moins ample, peuvent varier d'époque.

Autrefois, les artistes, travaillant dans le goût de leur temps, n'avaient qu'une seule manière. Aujourd'hui, les artistes passant obligatoirement du XVIe siècle au Louis XVI, suivant les nécessités, sont obligés à des connaissances d'art rétrospectif qui ne sont pas à la portée de tous. Il leur faut faire des études fort longues, être doués d'une habileté de dessin peu commune ..... sinon ils ne peuvent produire que des œuvres lourdes, banales, sans caractère et sans relief.

Et les tracés d'architecture une fois terminés, l'œuvre n'est pas finie.

Il faut meubler de figures ces niches ou ces frontons, il faut décorer de bas-reliefs ces parties vides qui vont donner de la richesse à l'ensemble.

Là encore, dans la façon de draper les figures, il y a des détails d'exécution à serrer de près. Tel artiste sculpteur de ces grands ateliers, qui travaillait hier à une statuette du XIIIe siècle, entreprendra demain une figurine du XVIe, à la tournure audacieuse, aux vêtements surchargés d'arabesques, aux fragments d'armure même couverts de rinceaux. Hier, le sculpteur cherchait les plis simples et les draperies rigides, aujourd'hui il doit faire souple, vivant et coloré.

On ne se rend, en général, pas assez compte de toutes ces difficultés.

JULES ADELINE.

Vases et Cadre en acier incrusté d'or et d'argent
de Eguiazu, de Saint-Sébastien (Espagne)

LE COMMERCE ET L'AGRICULTURE

Composition de G. Clairin

Pour une coupole en opaline exécutée par Hubert et Martineau, de Paris.

Le Salon Parisien

Amour à l'affût
Bronze de Susse Frères.

Meubles, tapis, tentures, bronzes, étains, gravures, orfèvrerie, le *Salon Parisien* résumait dans son harmonieux ensemble à peu près tout ce qu'il faut pour transformer des pièces vides en un coquet appartement; il y avait même des pianos pour en peupler le silence et des ferrures pour en clore les portes.

Les galeries de l'Exposition contenaient, éparpillées, une grande partie des choses exquises qui composaient le *Salon Parisien;* mais il semble que leur groupement heureux les rendait plus ravissantes encore, parce qu'elles se faisaient valoir par leurs qualités réciproques et leurs grâces particulières.

L'Art décoratif a pris depuis quelques années une place considérable dans la vie, et, par suite, dans les manifestations de toutes sortes : salons, expositions, magasins.

La décoration, dans le sens général du mot, qu'il s'agisse d'un monument, d'un logement, d'un meuble, d'un livre, a subi des transformations profondes.

Le XIXe siècle, accusé justement de n'avoir aucun style et

d'emprunter, par des copies serviles, aux siècles précédents le style de toutes ses productions, semble vouloir, au moment de son agonie, faire un effort pour trouver quelque chose de neuf, d'inédit, d'amusant.

C'est en poterie, en étoffes, en étains, que le mouvement s'est traduit surtout; quelquefois en meubles, mais cela plus rarement, moins heureusement.

Il est certain qu'à notre époque il est difficile d'établir, par exemple, une chaise nouvelle; les formes les plus variées ont été données à ce meuble d'usage journalier, qui doit d'abord, avant d'être joli ou nouveau, être solide et confortable.

Du massif siége en bois sculpté gothique à la ravissante chaise à fuseaux Louis XVI, en passant par les rocailles Louis XIV et les contours souples Louis XV, on a de bien profondes variations. La chaise Empire rigide et froide est venue, et depuis nous avons seulement copié les siéges de nos ancêtres, fût-ce même le tabouret à X des époques mérovingiennes.

Pourquoi cela? Est-ce parce que notre imagination est épuisée et notre invention tarie? Non-seulement à notre époque on est trop pressé pour chercher beaucoup, mais on est trop peu sédentaire pour s'occuper sérieusement de découvrir une forme neuve et jolie de fauteuil ou de canapé, et je dirais cela pour tout autre chose que ces meubles-ci.

Nous le disions tout à l'heure, depuis quelques années, depuis les vingt-cinq années de paix que nous traversons, on a un peu plus cherché une invention ornementative, un style XIXe siècle.

Une récente exposition chez Bing, à Paris, a présenté au public des meubles, des tentures, des objets mobiliers d'une nouveauté absolue, peut-être trop absolue, parce qu'il se mêlait à cela de l'exagération, de l'échevèlement de jeunes novateurs.

Mais, du moins, en cela il y avait à prendre, et beaucoup: il y avait un effort vers l'inédit qui méritait d'être encouragé.

Songez donc combien il est intéressant de s'occuper de la question de son intérieur. L'appartement que l'on habite, c'est l'ami de tous les jours, de toutes les heures, de toutes les minutes. Si on se plaît chez soi, on y reste et on y est heureux ; si on s'y déplaît, c'est le désœuvrement avec tout ce qu'il comporte de mauvais conseils.

Dans le *Salon Parisien*, il y avait de quoi satisfaire aux goûts les plus exigeants sans entrer dans la révolution décorative dont nous parlions plus haut, — parfois même sans y entrer assez.

Il y avait d'admirables reconstitutions, mais des reconstitutions seulement, des copies; et, si belle soit-elle, une copie n'a jamais le charme de l'invention originale.

Telle cette splendide table en bois des îles et bronzes ciselés et dorés, copiée d'après celle du Ministère de la Marine! Telles ces splendeurs des fauteuils Louis XIII de la Maison Braquenié, ou ces pures évocations Louis XVI de la Maison Ternisien !

Je ne reprocherai pas, comme mon éminent confrère M. Jules Adeline, à M. Fontaine ses serrureries modernistes ; non, il y a là effort, invention parfois ravissante. Cette femme qui regarde au trou de la serrure, ces plaques de portes avec des figures en bas-reliefs, sont d'heureuses trouvailles qui valent bien les implacables copies des siècles passés.

Il me plaît de voir cette espagnolette avec sa poignée formée d'un corps ondulant; ces anneaux faits avec un calice de lotus; je trouve cela original, et c'est déjà beaucoup en ce siècle de banalité.

Mais la Maison Fontaine appartenait plutôt à la Galerie centrale où son exposition générale se trouvait, et je ne puis que dire, en passant, tout ce que je pense de ses productions impeccables et presque toujours exquises. Ses plaques de portes, ses marteaux, ses boutons de serrures, ses ferronneries et cuivreries sont, à l'heure actuelle, les plus belles productions qu'on nous ait montrées à l'Exposition de Rouen.

Il est difficile, quand on parle d'une chose d'art fabriquée et vendue par une Maison, de ne pas être taxé bien vite de réclame quand on s'extasie. Qu'importe? le rôle du critique est de dire ce qu'il pense, de le raisonner surtout, sans se préoccuper de ce qu'on pensera, de ce qu'on lira entre les lignes.

Pour les bronzes de la Maison Barbedienne, on peut, à son aise, dire qu'on ne saurait faire mieux ; depuis tant d'années cette Maison envoie par le monde ses produits parfaits, que le mot Barbedienne est presque synonyme du mot bronze d'art!

Un groupe important de reproductions en tous genres composait l'exposition de la Maison. On peut regretter évidemment que le besoin de faire du commerce pousse parfois les fondeurs à réduire à des dimensions minuscules de vigoureux morceaux de sculpture. Cependant, quand c'est traité de cette façon, quand la réduction est raisonnée et faite avec les meilleures machines de précision qui existent, on se console assez facilement de la chose.

Il y avait, entre autres, de bien jolies pièces d'après Barye, et je songeais qu'au début ce modeleur admirable ne trouva pas d'acheteur; que ces petits bronzes à patine verdâtre, qui valent leur poids d'or aujourd'hui, ne rencontrèrent primitivement que du dédain! Les pièces exposées aujourd'hui ne sont pas les moulages originaux du sculpteur; elles ont cependant la même sûreté d'exécution, la même perfection de reproduction.

A côté de Barbedienne, la Maison Susse s'est fait, depuis nombre d'années, un renom, une place importante; moins classique dans son ensemble, elle est aussi parfaite dans ses productions, qui ont souvent une tendance innovatrice qu'on doit applaudir.

L'Amour à l'affût, *le Gardien du secret*, *le Saint Jean-Baptiste*, sont des œuvres de haut style que l'on peut mettre en parallèle avec la *Jeanne d'Arc*, *le Penseur*,

le Moïse, le Courage militaire, de la Maison Barbedienne; mais où la Maison Susse est absolument remarquable, c'est dans son exposition d'étains.

Les étains, abandonnés longtemps, furent, au XVIIe siècle, le triomphe du ciseleur français Briot; ses aiguières sont aujourd'hui introuvables; ce sont d'ailleurs de pures merveilles de composition, de forme, d'exécution.

Les étains de la Maison Susse ne sont nullement des pastiches ou des copies des étains d'autrefois; d'une conception toute moderne, d'une exécution souple et amusante, les coquilles, plats, assiettes d'étain qui figuraient au *Salon Parisien*, sont autant de véritables bijoux.

Au mur, au-dessous d'une belle toile lumineuse, entre un cloisonné de Chine et une assiette de Limoges à l'émail éclatant, au bleu de four adorable, rien n'est plus exquis que la note sobre et la forme souple de ces étains.

C'est le plat où Phœbé se repose sur le croissant de lune; c'est la coquille où la naïade plonge son regard animé, vide-poche adorable; c'est l'amphore où le triton lance un appel de buccin, formant de son corps souple et arqué une anse exquisement moderne et jolie!

Saint Jean-Baptiste
Bronze de Susse Frères.

Le Gardien du Secret
Bronze de Susse Frères.

La Maison Susse a fait là, pour la décoration des murs et des crédences, des pièces d'art pur, d'une perfection de goût et d'exécution qui méritent les éloges les plus absolus.

Près d'elles, quelques pièces curieuses et parfaites éditées par la Maison Lemercier, que nous retrouverons dans un autre ordre d'idées; voilà de quoi satisfaire les plus difficiles.

Peut-on mettre au nombre des statuettes la *Charmeuse de serpents* de la Maison Rouvenat-Després? *l'Amphitrite*, de Christofle? Oui et non; ce sont des bijoux, à cause des incrustations qu'elle portent, autant que des pièces de sculpture.

Des bijoux, — il n'en manquait pas dans ce

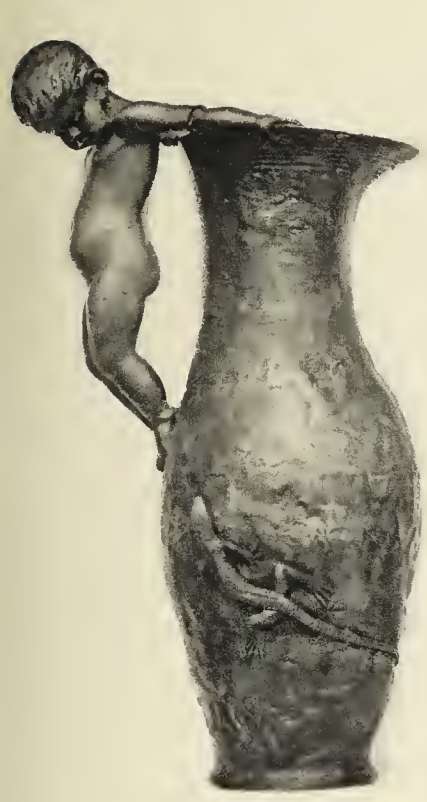

Etain bronzé
de la Maison Lemercier.

Phœbé
Plat d'étain, de Susse Frères.

Etain bronzé
de la Maison Lemercier.

Etain de Susse Frères.

Bronze ciselé doré, orné de bijoux
de la Maison Rouvenat-Després.

Etain de Susse Frères.

Salon Parisien, — des bijoux de Paris, les seuls vrais, les seuls artistiques, les seuls jolis.

Diamants à l'eau si pure, émeraudes vertes comme l'herbe au printemps, rubis rouges comme le sang du bœuf égorgé, turquoises évoquant les ciels d'été, opales aux reflets d'absinthe, perles irisées de pollen divin, tout cela se réunissait derrière les épaisses glaces des vitrines pour tenter les plus calmes et les plus modestes âmes féminines.

C'étaient Rouvenat (Félix Després, successeur), G. Sandoz, de la rue Royale, qui firent battre plus d'un cœur et pourront porter en enfer la faute de plus d'un péché d'envie commis par de jolies fillettes.

Avec cela que la musique s'en mêlait, la musique, cette éternelle et savante corruptrice, qui sait si bien bercer les gens et verser dans l'âme des flots de rêverie avec la complicité de l'oreille.

La musique : c'étaient les pianos des frères Gaveau, aux coffres laqués et peints de sujets Watteau, ou sombres comme de l'ébène; les pianos Blondel aux cordes sonores.

Pour causer délicieusement en écoutant cette musique, pour flirter à loisir sous les flots d'harmonie, quel coin plus adorable que le petit salon et le boudoir Louis XVI, d'Eug. Ternisien! On pourrait presque dire : c'est trop parfait, c'est trop cela; c'est comme un arrêt absolu dans l'existence d'une marquise du siècle passé échappée à la guillotine pendant que son boudoir échappait au pillage.

Je préférerais peut-être un peu plus d'invention, de nouveauté; mais au point de vue du style et du goût, je ne puis rien trouver à redire; l'estampe elle-même de Moreau le jeune, dans sa moulure Louis XVI, est de style, sur son délicieux chevalet.

C'est le reproche, le doux reproche que l'on pourrait adresser aux merveilleux sièges Louis XIII, de la Maison Braquenié, à ses portières, tentures, entourages de fenêtre.

Comme exécution, c'est parfait, impeccable; comme pastiche ou copie de l'ancien, c'est merveilleux; les grands fauteuils sont des splendeurs de bon goût et de confort, c'est d'une richesse à la fois éblouissante et cependant de bon ton : mais ce n'est pas de l'invention, c'est de la copie.

M. Quignon, un ciseleur sur bois peut-on dire, car le mot sculpteur est trop faible, n'est pas toujours tombé dans ce travers. Si son meuble important, son chef-d'œuvre de maîtrise n'est pas d'une invention personnelle, il se rachète par un brio de travail étincelant qui fait de cette bibliothèque, de ce meuble à bijoux, une pièce unique, un tour de force.

Je lui préfère le buffet, d'aspect Renaissance, mais de composition nouvelle, que M. Quignon exposait; il y a là un effort qui a réussi.

Le paravent à trois panneaux de M. Maxime Clair est de même une ravissante recons-

Dallage en faïence de la Maison Le Rosey

titution du XVIIIe siècle; mais une reconstitution; quelle que soit la perfection des sculptures et des vernis Martin qui ornent ce paravent, il n'en reste pas moins inférieur à l'original, ne fût-ce que parce qu'il est venu après lui et n'en est qu'une reproduction ou à peu près.

Je sais qu'il est une excuse à cela; le goût public a besoin d'être guidé, éduqué, endigué; il faut forcer l'attention et l'admiration de la foule, et c'est même de cette situation que naquit la réclame.

Telle chose que le public n'a pas entendu proclamer belle par ceux qu'il reconnaît, à tort ou à raison, comme ayant le droit de parler, peut rester dans l'oubli, tout en étant une merveille. Telle splendeur que viendra discuter un critique envieux ou vexé pourra, aux yeux du public, passer pour laide, quelque temps au moins; car la foule, c'est le troupeau de Panurge que l'on guide où l'on veut.

Il est donc bien plus simple de faire des choses semblables à des choses universellement admirées, dont la beauté est classée, cataloguée, consacrée, plutôt que d'aller chercher des styles nouveaux ou des formes imprévues, qui choqueront les yeux par leur nouveauté et troubleront par leur nature inconnue.

Faut-il admirer ou faut-il « bécher », se demandera le badaud ignorant; et en attendant qu'il plaise à Monsieur le grand critique du jour de dire son opinion pour que le chœur des ignares reprenne sa parole, le temps passe, et le temps c'est de l'argent.

Faisons un bon meuble Louis XV, un chiffonnier classique, une table Henri II, une

tapisserie genre Gobelins : ils auront toujours un peu d'admiration, comme ressemblant à des choses admirables.

Le public, à la longue il est vrai, s'éduque par lui-même, et fait justice du parti pris;

Amphitrite
statuette ivoire, socle argent ciselé, de la Maison Christofle.

mais combien c'est long ; et si une chose très admirée doit forcément avoir quelque mérite, il n'en est pas de même d'une chose ignorée ou dédaignée, qui peut, elle, avoir beaucoup de valeur; « pas de fumée sans feu », mais il y a du feu sans fumée.

Pour en revenir à l'exposition même du *Salon Parisien*, il y avait dans le genre moderne, je le répète, un certain effort.

D'abord les étains de Susse dont nous parlions plus haut, et dont nous ne saurions trop rappeler les qualités d'art et l'impression nouvelle; ainsi que ceux de la Maison Lemercier.

Les ferrures et cuivres de la Maison Fontaine, qui a exposé des pastiches absolus et

des modernes compositions, prouvant par là qu'elle est capable de faire les deux genres.

Chez Christofle ce sont des bibelots innombrables aux destinations variées et qui témoignent d'un effort incessant, d'ailleurs couronné de succès.

L'orfèvrerie Christofle tenait le centre du Salon, avec l'exposition la plus importante au point de vue de la variété. Nous y retrouvons ces objets de service journalier tant appréciés à côté de l'argenterie, et qui ont fait de ce nom — Christofle — le synonyme d'imitation parfaite de l'argent; nous rencontrons aussi de l'orfèvrerie fine, de l'argent ciselé, des bijoux.

Au hasard je rappellerai un service — verre d'eau — qui est d'une simplicité et d'une grâce exquise. Au pied des verres de cristal forme calice, court une petite bande de vermeil composée de feuilles ajourées; cette frise se retrouve au sucrier, au carafon de cristal; ce n'est rien, et cependant c'était à trouver; c'est parfait.

Des lampes à colonne, l'une d'un beau Louis XIV à côté d'une autre, faite d'un gros pavot double où se niche le récipient du pétrole, supporté sur trois feuilles charnues enroulées dans le haut, s'étalant dans le bas pour faire un pied solide.

C'est encore le surtout Louis XV, qui est une composition nouvelle d'algues et de coquilles; le service à café Renaissance, où, sur un fond d'or éteint, se détachent des rinceaux et des chimères ciselées, d'un relief adouci. Quelle forme parfaite à ces flacons plats, à ce plateau carré, aux coins échancrés !

C'est encore la garniture de toilette à faire rêver la coquette la plus gâtée, ou l'*Amphitrite* d'ivoire, montée sur un socle d'orfèvrerie digne d'un Benvenuto.

Comme les bibelots de Susse sont les ornements du dressoir, les pièces d'orfèvrerie de Christofle en sont la garniture intérieure ; voilà deux Maisons impeccables.

Tout en écoutant les concerts où M. Duvauchelle attirait la foule par son talent de pianiste, si la chaleur vous incommodait, vous aviez sous la main une série d'éventails de la Maison Buissot, éventails de plumes à monture d'écaille, de soies pailletées, éventails peints, éventails de haut luxe et éventails de prix modérés.

Entre deux morceaux de musique, il nous était loisible de regarder l'exposition des superbes épreuves de la Maison Lemercier, admirables spécimens de chromolithographie extraits de différentes publications.

A cet égard, l'illustration du livre a, depuis quelques années, subi une transformation presque radicale.

On a un style XIXe bien accentué, et je ne citerai, par exemple, que les publications de Launette, de Conquet, de Rouquette, avec des illustrateurs comme Louis Morin, Henry Somm, Grasset, qui sont des modernes et des maîtres en ce genre.

Le livre ! on essaye de le rendre captivant autant que possible, maintenant qu'il a deux terribles ennemis : le journal d'abord, parce que le journal à l'air de satisfaire aux besoins de la lecture, alors qu'il ne fait que surexciter le désir de lire sans le satisfaire; la bicyclette ensuite, qui est devenue une distraction au détriment de la lecture.

La photographie elle-même, tout en apportant son aide à l'illustration du livre par des procédés économiques et pratiques, a fait beaucoup de tort à la littérature.

Une partie de l'argent de luxe que demande la photographie, une partie importante du temps libre qu'elle occupe, il n'en faut pas plus pour que le livre subisse une crise; et il la subit.

Si un livre n'a pas quelque raison d'être par son auteur, par le sujet traité, en dehors de toute considération d'art, il a beaucoup de chance pour être peu lu, donc peu acheté.

Zola se vend à 100,000 exemplaires et plus; mais combien sont-ils comme Zola ? Il faut au livre qui n'est pas d'un nom en vogue l'attrait de l'illustration, le charme de la typographie.

Paul Avril a fait, il y a quelques années, pour des volumes de Uzanne, l'*Ombrelle*, l'*Eventail*, des bijoux d'aquarelles reproduites en plein texte avec un brio adorable; les livres se sont épuisés, et je ne dis pas de sottise à Uzanne, loin de là, en disant que les illustrations de Paul Avril firent plus pour la vente que ses textes érudits et amusants. Sans Grasset, *les Quatre fils Aymon* n'auraient jamais été achetés; il est vrai qu'ils ne sont pas lus pour cela, mais ils se vendent.

Sous ce rapport, l'imprimerie Lemercier fait de belles choses, et ce qui sort de ses presses est parfait, tirage et exécution.

Le livre, délaissé aujourd'hui, — peut-être aussi parce qu'on en fait trop, — n'a plus le respect que les bibliophiles d'antan lui témoignaient. Il est vrai que nous sommes loin des raretés de jadis, aux impressions primitives, et cependant parfaites. Où sont les Elzevir, les Plantin, les Alde ? Nous avons des gens qui font mieux, et, cependant, personne ne fera un bouquin capable de durer comme un Alde.

Où sont les Maioli et les Grolier qui revêtaient leurs livres de reliures somptueuses ? Et, pourtant, il y a encore des amateurs de reliure, puisqu'il y a des relieurs; seulement, ceux-ci ne mettent plus au bas des plats de leurs volumes *et amicorum*, comme Grolier ou Maioli; ils ne partagent pas avec leurs amis, ils gardent leurs livres pour eux. Il n'en coupent pas les pages, car la poussière pourrait y pénétrer, loin d'en faire rogner et dorer, marbrer ou même ciseler les marges à la manière d'autrefois.

Et, cependant, quand on voit des reliures comme celles de Léon Gruel, peut-on résister au désir d'en faire orner ses bouquins ?

M. Gruel, connu surtout avec le nom d'Engelmann, qui l'accompagna longtemps parmi la pléiade des relieurs célèbres : Trautz-Bauzonnet, Capé, Chambolle-Duru, Marius Michel, Simier, etc., exposait des reliures imitées des Grolier, et des reliures de sa composition.

Il faut, en effet, dans cet art comme dans tous, céder au goût, à l'impulsion du public et faire du pastiche.

Cependant, les cuirs incisés, qui lui sont bien personnels, témoignent que cet admirable relieur est capable de faire du nouveau tout en faisant du vieux, de la reliure de manuscrit ou de bouquin.

Jeanne d'Arc, statuette bronze, de la Maison Barbedienne.

Ne confiez jamais un beau livre à un homme qui ne soit un artiste, et, sous ce rapport, M. Gruel est complet; composition et exécution, c'est parfait.

Pour garnir le cabinet où vous serrerez précieusement tous ces beaux ouvrages, vous avez les meubles de M. Quignon, les sièges de M. Braquenié, la superbe table copiée de celle du Ministère de la Marine; vous avez les tapisseries de Deforge pour parer les murs, et, au besoin, les vitraux de Rosey ou de Fargue pour orner les fenêtres.

Pour garnir les dessus des portes de votre salon, vous avez les ravissants panneaux peints par Clairin et appartenant à la Maison Hubert et Martineau ; un décorateur comme

LE SALON PARISIEN

LECIRI, IMP.-ÉDITEUR

Clairin, traduit en opaline de cette manière, il n'en faut pas plus pour atteindre la perfection.

Comme petite table, vous aviez les meubles de M. Gallé, dont quelques rares spécimens figuraient à l'Exposition.

M. Gallé, de Nancy, est un artiste comme on n'en rencontre que fort rarement, et quoi-

Paravent Louis XV, de Maxime Clair.

qu'il ne fût représenté au *Salon Parisien* que par des productions utilisées par d'autres exposants, il mérite qu'on s'arrête longuement à lui.

Ses œuvres d'art sont de deux sortes : les meubles incrustés, les verreries d'art.

Les meubles ne sont nullement de forme compliquée, ni d'apparence luxueuse; ils n'ont ni marbre ni cuivres étincelants : du bois, rien que du bois; au premier abord on croirait qu'une branche de fleurs est jetée sur le plat d'une table de Gallé : et cependant ce n'est

qu'une incrustation, mais si parfaite ! Avec des bois naturels de tons variés, M. Gallé obtient de véritables peintures sur bois qui font la joie des amateurs.

Les verreries, plus connues, sont aussi des pièces de haute originalité, des objets de collections. Les couleurs en sont nouvelles, les formes amusantes, et la ciselure en est charmante. Car M. Gallé cisèle ses cristaux épais, les sculpte comme un sculpteur sculpte le bois, y dégageant des fleurs de lys classiques, des fleurs naturelles, des rinceaux, des motifs colorés, dorés, ajourés.

Plusieurs de ses verreries montées avec des pieds, des anses d'orfèvrerie, figuraient dans les vitrines des bijoutiers.

Voilà — meubles et verreries — un artiste qui a trouvé du nouveau, du beau et du vrai, sans échevèlement, sans cabotinage.

Eh bien, il me souvient que récemment un magasin s'ouvrit à Rouen, exposant de nombreuses pièces de Gallé, incrustations, cristaux ciselés, verres colorés, et qu'au bout d'un mois... il dut faire de mauvaises affaires.

Cela est décourageant pour le commerçant qui veut lancer des produits artistiques; il faudrait qu'on habituât la foule à s'arrêter devant ce qui est beau, à l'admirer, à l'acheter de préférence à un tas de stupides choses de mauvais goût et fort coûteuses.

Mais ces tentatives d'éducation sont en général couronnées de moqueries et d'insuccès ; je me rappelle un essai fait il y a quelques mois et qui avorta piteusement malgré la beauté de la conception et de l'exécution.

Etant donné que l'affiche qu'on placarde sur les murs de la rue est regardée de tout le monde, de tous ceux qui passent devant, on se dit qu'en affichant de belles choses, la foule les regarderait et s'éduquerait l'œil insensiblement. On fit avec une des plus belles toiles, — une page géniale de Puvis de Chavannes, — une grande et magistrale affiche. On la colla au mur,... la foule passa sans regarder !

A quoi a servi, grands dieux, l'immense talent de J. Chéret ? C'est en vain qu'il a accroché des splendeurs à tous nos murs; la foule a regardé, a dit c'est joli, et le dira encore demain devant n'importe quelle affiche coloriée, sans avoir profité du génie de Chéret.

*
* *

Dans la discussion actuelle du budget — nous ne voulons nullement parler ici politique, rassurez-vous — on a mis un certain nombre d'articles additionnels, on a voté différentes

augmentations de crédits pour favoriser, en France, les études d'ornementation, pour pousser un plus grand nombre d'ouvriers des Ecoles d'Arts et Métiers dans la voie artistique.

Le Ministre des Beaux-Arts a rappelé qu'en Allemagne en particulier, on faisait beaucoup pour l'art ornementatif, et que les écoles étrangères damaient le pion aux écoles françaises.

Cela n'est pas tout à fait exact; certes, à l'étranger on étudie davantage, mais il nous suffit à nous, par le fait même de notre tempérament artistique, de faire le moindre effort pour rattraper les étrangers.

On sait que les Anglais, pour les meubles, ont cherché surtout le sens pratique; ils n'ont pourtant pas négligé l'ornementation pour cela. Les Allemands, de même, avec leur lourde nature, mais avec leur science assez étendue, ont fait de bien intéressants travaux.

Nous ne devons pas rester en arrière. Nous ne pouvons pourtant pas, nous, Français, c'est-à-dire les seuls artistes d'Europe, faire comme les Anglais des choses commodes, solides, pratiques, simples, ne cherchant qu'un but : satisfaire absolument au besoin qu'on peut en avoir. Nous ne pouvons pas renoncer à l'ornementation des choses, à l'art décoratif qui donne le charme aux objets qui nous entourent.

En somme, cela n'est pas plus coûteux de faire un pot de terre d'une forme jolie ou d'une forme bête; une assiette imprimée peut porter un motif ravissant ou idiot avec la même dépense de temps et d'argent.

Qui jugera que c'est bien? Voilà le point délicat; ce n'est pas la foule, car elle se jette sur ce qui est criard, ridicule ou laid.

Et, sous ce rapport, les progrès modernes sont plutôt négatifs; le goût, loin de s'améliorer, semble se dégrader.

Les Expositions sont là pour faire voir le beau en même temps que l'utile; celle de Rouen, et le *Salon Parisien* en particulier, étaient faits pour donner des idées heureuses aux visiteurs. Combien en auront profité ?

Y en aura-t-il seulement un sur mille? ce serait superbe, et je ne le crois pas, je n'ose pas l'espérer.

Je suis certain qu'en un moment de cadeaux par exemple, alors qu'on cherche souvent bien loin ce qu'on offrira à un parent ou à un ami, bien peu se souviendront qu'ils ont eu sous la main, au *Salon Parisien*, des objets tout trouvés d'utilité ou de luxe, de haut prix ou de valeur abordable.

S'il est un ami embarrassé pour savoir ce qu'il m'offrira — comme étrennes, — je vais le tirer de peine; je ne lui demanderai pas la lune... au fait, si, je la lui demanderai sous la forme de Phœbé, ce ravissant plat d'étain de chez Susse; et du reste, il n'a qu'à choisir dans la liste ci-dessous des exposants de ce coquet *Salon Parisien*.

JÉROME DOUCET.

Liste des Exposants du Salon Parisien

MM.

BARBEDIENNE, Bronzes d'art.
BLONDEL (ALPH.), Pianos.
BRAQUENIÉ et Cie, Tapisseries.
BUISSOT, Eventails.
CARPENTIER (J.), Photo-Jumelle.
CHRISTOFLE, Orfèvrerie.
CLAIR (MAXIME), Rideaux et Meubles.
DEFORGE, Broderies et Passementeries.
DEMARIA et Fils, Accessoires de Photographie.
DUBOULOZ, Autocopiste.
FARGUE, Vitraux céramiques.
FICHET, Coffres-forts.
FONTAINE, Serrurerie d'art.
GASTINE-RENETTE, Armes.
GAUMONT (L.), Matériel photographique.
GAVEAU Frères, Pianos.
GOUBAUD (ABEL), Editeur.

MM.

GRUEL (LÉON), Reliures.
HUBERT et MARTINEAU, Vitraux artistiques.
Imprimerie LEMERCIER.
JACQUIER, Marbrerie, Statuaire.
JEANSELME, Ebénisterie d'art.
LACHENAL, Photographies sur verre.
LE ROSEY, Céramique et Verrerie d'art.
LE VASSEUR et Cie, Editeurs.
MORET, POECKES et BAUMLIN, Soieries.
POULENC, Produits photographiques.
QUIGNON, Ebéniste-Sculpteur.
ROSEY, Vitraux d'art.
ROUVENAT-DESPRÉS, Joaillerie et Bijouterie.
SANDOZ (G.), Joaillerie et Bijouterie.
SUSSE Frères, Etains et Bronzes d'art.
TERNISIEN (E.), Ameublements.

Vide-poche, en bronze, de Susse Frères.

PANORAMA DE ROUEN PENDANT L'EXPOSITION DE 1896

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

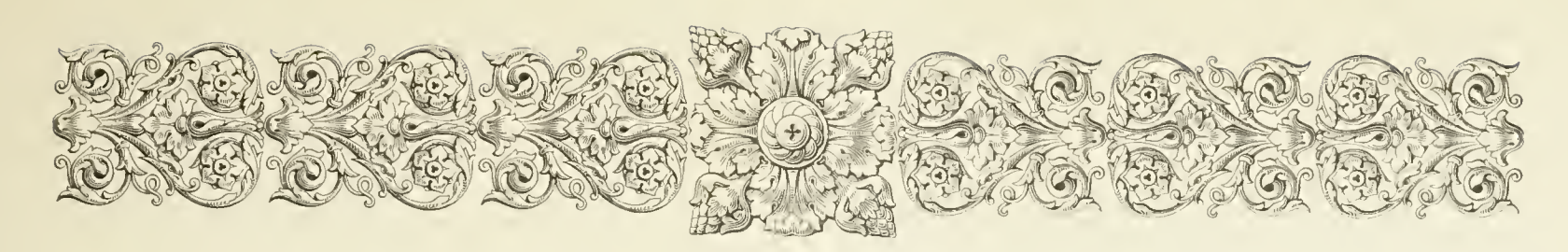

La Galerie des Machines [1]

Description générale de la Galerie

La galerie des machines était, sans contredit, l'une des mieux conçues, des mieux comprises de toute l'Exposition.

En y pénétrant de jour, par le boulevard Gambetta, on était frappé de ses vastes proportions, de sa forme élégante, et de la clarté répandue sur toutes les merveilles dont nous allons parler. Le soir, le coup d'œil était féerique, grâce au splendide éclairage dû à la *Société Normande d'Electricité* et aux *Compagnies d'éclairage par le gaz.*

Une large allée centrale et deux allées latérales plus petites, s'étendant dans presque toute la longueur, jusqu'à une cloison vitrée, derrière laquelle se trouvait la chaufferie....., puis trois autres allées perpendiculaires aux premières, dont deux à leurs extrémités, et la troisième, vers le milieu, dans le prolongement de la galerie centrale de l'entrée de l'Exposition, telle était la disposition heureuse qui avait permis de mettre en valeur les diverses expositions.

Voici quelques chiffres qui donnent une idée de l'importance de la galerie des machines :

Longueur totale de la galerie : 32 travées de $4^{m}35 = 139^{m}20$; ainsi divisés :

1° Partie réservée aux machines : 27 travées de $4^{m}35$.	$117^{m}45$
2° Partie réservée à la chaufferie, au gazogène de la Maison Matter, au ventilateur Prat, aux appareils Howatson pour l'épuration des eaux, et à l'épurateur de la Maison Decauville pour les alcools.	21 75
Longueur totale.	$139^{m}20$

(1) Nous laissons de côté dans cet article ce qui est relatif au Gaz et à l'Electricité, qui feront l'objet d'une étude spéciale.

Le bâtiment représentait en coupe une ferme centrale avec deux bas-côtés :

1° Largeur de la ferme centrale		21 m »
2° Largeur de chacun des deux bas-côtés : 7 mètres, soit.		14 »
Largeur totale.		35 m »
Hauteur de la ferme centrale : du sol au faîtage	16 m 60	
— — du sol à l'entrait	11 20	
Hauteur de la ferme des bas-côtés : du sol au faîtage	9 50	
— — du sol au rampant. . . .	6 »	

La surface couverte était ainsi répartie :

1° Machines, 117 m 45 × 35.	4.110 m2 75
2° Chaufferie, 21 m 75 × 35	761 25
Surface totale.	4.872 m2 »

La surface de 4,110 m2 75 occupée par les machines était partagée :

1° Suivant la largeur :

(*a*) En expositions n'ayant pas besoin du concours de la force motrice, et se trouvant établies à droite et à gauche contre les cloisons de la galerie avec une profondeur de 1 m 50, soit 1 m 50 × 2.	3 m »
(*b*) En deux allées latérales, séparant les expositions précédentes des machines commandées par la transmission, et ayant 2 m de largeur, soit 2 m × 2.	4 »
(*c*) En deux largeurs de 12 m 25, allant, à droite et à gauche, des allées latérales à celle centrale, et recevant les expositions des machines en mouvement, soit 12 m 25 × 2	24 50
(*d*) Enfin, une allée centrale d'une largeur de	3 50
Largeur totale.	35 m »

2° Dans sa longueur :

(*e*) En une allée centrale de 4 m 35 de largeur, correspondant avec l'axe de la galerie centrale de l'entrée des bâtiments de l'Exposition.

(*f*) Et en deux allées de 2 m de largeur aux deux extrémités.

L'énergie mécanique était transmise aux machines exposées par deux lignes d'arbres, traversant au milieu, suivant la longueur de la galerie, les deux emplacements de 12 m 25. Ces arbres de transmission se trouvaient, en moyenne, à une hauteur de 3 m 70 du sol ; nous disons en moyenne, par la raison que le plancher de la galerie suivait une pente naturelle de 5 m/m par mètre depuis la chaufferie jusqu'à l'extrémité.

Chacune des lignes d'arbres se trouvait coupée au milieu de la longueur, et un manchon d'accouplement permettait au besoin de relier les deux longueurs.

Avec cette disposition, on pouvait attaquer la transmission par quatre moteurs, et, dans le cas d'arrêt accidentel de l'un ou de l'autre, il était facile de relier les deux arbres en un seul commandé par une machine. Les arbres du côté gauche, en entrant par le boulevard, étaient commandés à une vitesse de 150 tours à la minute ; ceux du côté droit à une vitesse de 200 tours à la minute ; ces différences de vitesse ont satisfait aux exigences des divers exposants.

Le sous-sol de l'allée centrale avait été creusé sur une largeur de caniveau de 2^{m} et une profondeur de 1^{m}60. On y avait établi : 1° la canalisation de vapeur partant des chaudières (celle-ci de 210$^{m}/^{m}$ de diamètre répartissait à droite et à gauche la vapeur aux exposants) ; 2° l'arrivée de l'eau pour la condensation et autres besoins (service assuré par un tuyau de 200$^{m}/^{m}$ de diamètre) ; 3° l'écoulement des eaux par un caniveau secondaire de 0^{m}45 de largeur et 0^{m}60 de hauteur. L'échappement des eaux s'effectuait dans un égout de la ville qui suit l'avenue Gambetta.

La canalisation de vapeur avait près de 100 mètres de longueur. De nombreuses précautions avaient été prises pour éviter les effets dangereux de la dilatation, et deux purgeurs Blondel ont remédié aux craintes d'eau entraînée, ce qui était prudent à prévoir avec l'emploi exclusif des chaudières tubulaires.

Près des chaudières, les moteurs Matter et Windsor assuraient la commande de deux arbres ; les deux autres recevaient le mouvement par les moteurs à vapeur de la Compagnie d'Anzin et de la Maison Brulé, de Paris.

Nous avons indiqué plus haut les diverses machines qui se trouvaient dans la chaufferie. En sortant de cette pièce et en se dirigeant, par la grande allée centrale, vers le boulevard Gambetta, jusqu'à l'allée transversale :

A droite, on rencontrait d'abord l'exposition remarquable de Matter et Cie, de Rouen ; les ateliers Diederichs, de Bourgoing (Isère), de construction de machines pour tissages ; la carde à chapelet pour coton de Georges-Emile Fauquet, de Petit-Quevilly-lès-Rouen ; les continus pour trame et préparation d'Augustin Vimont, de Vire (Calvados) ; les diverses machines pour la préparation et la filature de coton de Brooks et Doxey, de Manchester, qui se sont fait une spécialité de continus à anneaux ;

A gauche, nous avions le moteur de notre célèbre constructeur rouennais, M. Windsor ; les remarquables expositions de machines pour filatures de Platt Brothers et C°, d'Oldham, qui ont envoyé des spécimens de la plus grande partie du matériel de filature qu'ils fabriquent ; de Howard et Bullough, d'Accrington (machines et accessoires de filatures et de tissages), et enfin de Tweedales et Smalley, de Castleton (machines pour filature et retordage de coton).

En partant maintenant de l'allée transversale, en suivant toujours la grande travée longitudinale, on trouvait :

1° A droite, la Compagnie des moteurs Niel (Paris), avec ses moteurs à gaz, à essence de pétrole, fixes et locomobiles ; — les Forges de Vulcain, de Paris, d'Emile Chouanard (outillage mécanique, machines-outils, ameublement mécanique) ; — H. Brulé et Cie, de Paris (ancienne Maison Hermann-Lachapelle et Boulet), qui ont envoyé quelques spécimens de leurs belles machines, entre autres une à triple expansion, de 250 chevaux ; — H. et G. Rose frères, de Poissy (appareils spéciaux de meunerie) ; — Société nouvelle des Etablissements Decauville, de Paris (cycles, matériel de chemin de fer, dynamos et moteurs Filtz) ; — Schlumberger, de Guebwiller, en Alsace (batterie avec appareil mécanique d'alimentation et régulateur, carde à chapeaux tournants) ; — la Compagnie des moteurs universels système Grob, de Paris (moteurs à pétrole et à gaz) ; — Lord Brothers, de Todmorden, constructeurs de machines à ouvrir, nettoyer, carder le coton, machines à filer et métiers à tisser ; — David Sowden et Sons, de Shipley (machines et accessoires de

filature et tissage) : — E. Wauquier et fils, de Lille (pompes centrifuges à vapeur à action directe, à courroies, installations de sucreries et distilleries).

2° A gauche, l'installation si brillante de la *Société Normande d'Electricité ;* — la machine à vapeur de la Société d'Anzin ; — les appareils de Fernand Dehaître, de Paris, pour le blanchiment, la teinture, l'impression, le blanchissage ; — la Compagnie française des moteurs à gaz Otto, de Paris ; — l'exposition de Delaunay, Belleville et Cie, de Saint-Denis (types de divers générateurs) ; — Peugeot et Cie, d'Audincourt (Doubs), avec ses pièces détachées pour filature ; — Adolphe Buhler, de Paris (appareils de meunerie) ; — Bailly et Cie, de Nancy, constructeurs-inventeurs du broyeur « le Phénix ».

Remontant vers la chaufferie, et parcourant, en descendant les travées latérales, nous citerons, en laissant de côté ce qui est relatif à l'électricité et au gaz, qui font l'objet d'un autre article :

1° A droite, les injecteurs Bohler, de Paris ; — les broyeurs, tamiseurs, etc., de Lœvenbruck, de Maromme ; — les courroies Welby, de Rouen ; — les machines si perfectionnées pour la meunerie de Brault, Teisset et Gillet, de Chartres ; — les purgeurs Marshall, de Paris ; — les pétrins Mahot, de Ham (Somme) ; — la Société de Laval, de Paris, avec sa turbine à vapeur ; — les machines pour les apprêts de tissus de Grosselin père et fils, de Sedan ; — la nouvelle laineuse à chardons métalliques roulants d'Eugène Béranger, de Rouen ; — les forges portatives, soufflets de forges et fours d'Ernest Enfer, de Paris ; — des appareils de filtration et stérilisation des eaux domestiques ; — les semoirs, pressoirs, machines à briques de Lapierre, de Rouen ; — les courroies et câbles en cuir de A. Delafraye (Oise) ; — les ventilateurs d'Emmanuel Farcot fils, de Paris ; — les poinçonneuses et montures perfectionnées de Fontaine, de Paris ; — le paillet obturateur, système A. Coville, des Forges et Chantiers de la Méditerranée, au Havre.

2° A gauche, rappelons : la très intéressante exposition de l'*Association normande des propriétaires d'appareils à vapeur ;* — les injecteurs Guyenet, de Paris ; — les manomètres Ducomet, de Paris ; — les niveaux d'eau de Louppe, de Darnétal ; — les poulies en fer forgé de Martial Bourguet, de Paris ; — le ventilateur Excelsior de Léon Bessière, de Paris ; — quelques appareils spéciaux aux machines à vapeur d'Albert Blondel, de Déville-lès-Rouen ; — plusieurs fabricants de courroies en caoutchouc ; — la belle exposition de J.-V. Gadeau de Kerville, de Rouen (plaques et rubans de cardes pour laine, coton, soie et amiante ; — quelques autres fabricants de cardes : Crignon fils, de Rouen ; Mme Ve Fortin, de Rouen ; Burkhard, de Darnétal, etc. ; — Gribaumont, de Reims, avec sa réduction d'un métier Jacquard ; — la chargeuse automatique perfectionnée de Goldschmidt, Hablo et Co, de Manchester ; — le pétrin A. Boussac, présenté par Bréant et fils, de Rouen ; — le matériel de dragage et de navigation fluviale et maritime de H. Satre et fils, de Lyon et Arles.

Enfin, à droite et à gauche de la porte d'entrée par le boulevard Gambetta, on a admiré les superbes expositions des Compagnies des chemins de fer de l'Ouest et du Nord, qui ont envoyé de beaux spécimens de leurs locomotives à grande vitesse.

Nous n'avons pas cité les expositions de mosaïque, de ciments et autres, dont on ne s'expliquait pas la place dans la galerie des machines ; par contre, nous mentionnerons

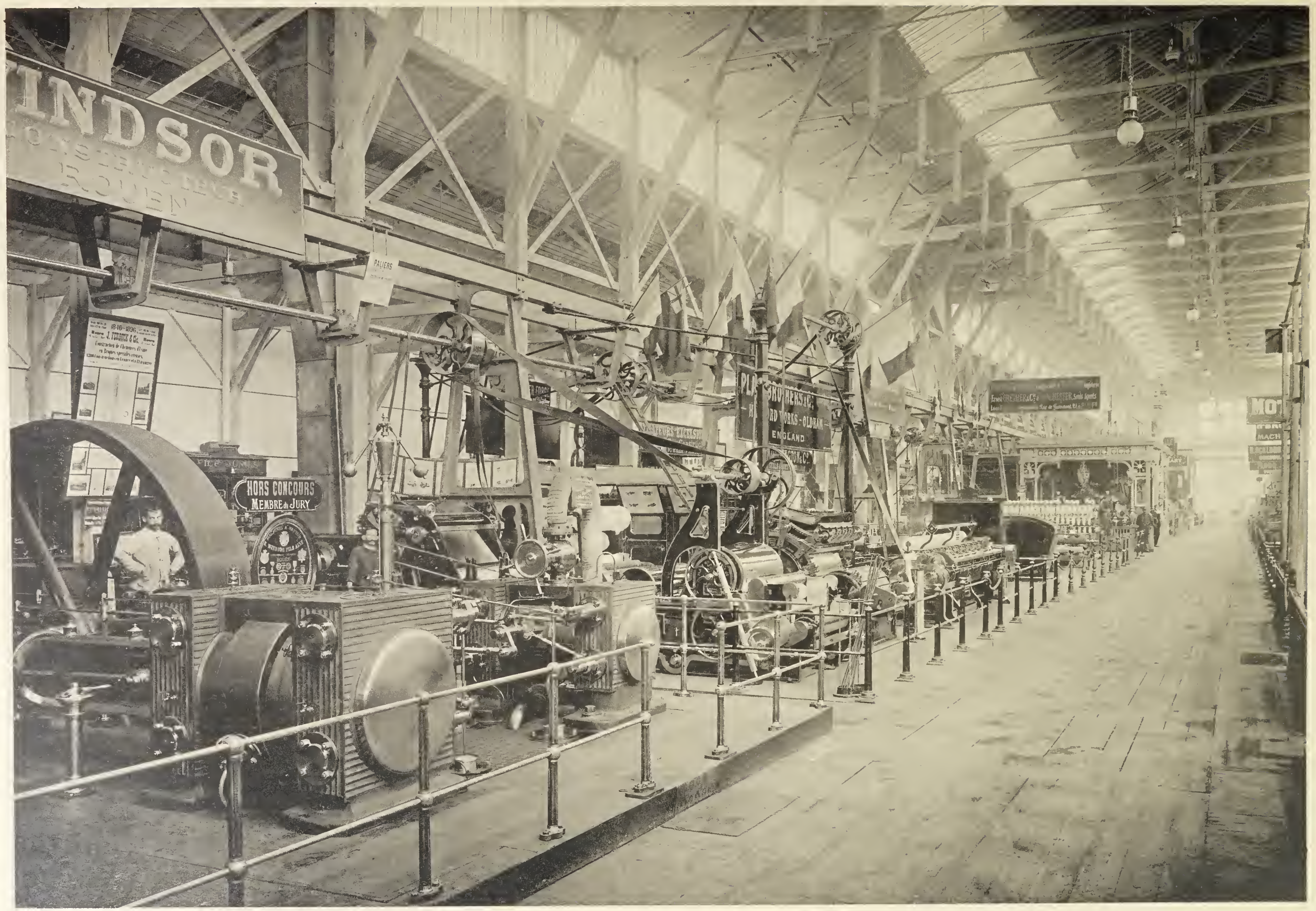

LA GALERIE DES MACHINES

Vue d'ensemble prise de la Chaufferie (côté Sud)

LECLERC, IMP.-ÉDITEUR

l'exposition de P. Godinot, de Rouen (machines-outils pour métaux), située en dehors, mais tout contre, vers le moteur Windsor.

Cette nomenclature, un peu sèche, montre qu'il y avait dans notre Exposition des éléments fort intéressants. Nous allons les faire ressortir en prenant maintenant à part les diverses Maisons sus-nommées.

Nous reportant, par la pensée, à l'Exposition de 1884, nous avons cherché les expositions de MM. Renaux fils et Bonpain, de Rouen; de MM. Lethuillier et Pinel, de Rouen; de M. Boudier, de Rouen; — de la Société anonyme de constructions mécaniques de Saint-Quentin; — de MM. Flécheux père et fils et Jantot, de Rouen; — de MM. Tulpin frères, de Rouen, etc. Mais ne regrettons pas trop le passé, et admirons le présent.

LA CHAUFFERIE

Nous avons donc à examiner, dans cette petite salle séparée : les chaudières, le ventilateur Prat, le gazogène de la Maison Matter, l'épurateur Howatson, le détartreur Chevalet, et l'appareil de distillation de la Maison Decauville.

LES CHAUDIÈRES

Nous remarquerons, tout d'abord, que les trois systèmes de générateurs exposés, Delaunay-Belleville, Roser, Babcock et Wilcox, sont tous trois des multitubulaires, dont l'emploi se répand de plus en plus aujourd'hui, surtout à l'étranger. Ce sont des chaudières dites *à petits éléments*. Elles sont constituées par des tubes de faible diamètre, par conséquent contenant peu d'eau, et présentant, relativement au volume, une grande surface. En réunissant un grand nombre de ces tubes, on arrive à constituer des chaudières puissantes, moins dangereuses et moins encombrantes que les autres systèmes. Pour les hautes pressions, on est obligé, avec les chaudières à bouilleurs, d'avoir des épaisseurs de tôle trop fortes, et la transmission de la chaleur se fait dans de mauvaises conditions.

Ceci dit, voici quelques notes sur les expositions Delaunay-Belleville, Roser, Babcock et Wilcox :

1° MAISON DELAUNAY-BELLEVILLE, de Saint-Denis (Seine). *Diplôme de grand prix.* — Elle a installé, pour le service de la force motrice et l'éclairage électrique, deux générateurs Belleville, construits en tubes de 125 m/m de diamètre extérieur, pouvant produire chacun 2,250 kilog. de vapeur à l'heure, et munis d'un économiseur-réchauffeur de l'eau d'alimentation, commun aux deux appareils. Les chaudières étaient timbrées à 15 kilog., et fonctionnaient normalement à une pression d'environ 12 kilog. Un détendeur, système Belleville, permettait d'obtenir et de maintenir régulièrement, dans la conduite, la pression convenable. L'alimentation des générateurs était assurée par deux chevaux alimentaires système Belleville.

Pour ne pas avoir à revenir sur la Maison Delaunay-Belleville, j'ajouterai, de suite, qu'au milieu de la galerie des machines, à droite dans l'allée centrale (en entrant par le boulevard Gambetta), ces Messieurs avaient exposé divers appareils :

Un condenseur pour le cuirassé *Saint-Louis* ; un compresseur d'air ; deux générateurs du type transportable, dont un muni d'un dispositif pour échappement silencieux ; plusieurs chevaux alimentaires et régulateurs-détendeurs, etc.

2° M. ROSER, constructeur à Saint-Denis. *Diplôme d'honneur.* — M. Roser se distinguait par un générateur de son système à circulation d'eau et à tubes simples, de 60^{m2} de surface de chauffe, et pouvant produire en marche normale 720 kilog. de vapeur à l'heure. On peut résumer comme suit les avantages de ce système : perfection des tubes en fer forgé et des pièces constituant les générateurs ; grand volume d'eau et de vapeur assurant une stabilité de pression ; triple parcours du gaz ; joints carrés de l'intérieur à l'extérieur, métal sur métal, sans aucun intermédiaire, donnant une étanchéité d'autant plus grande que la pression est forte ; grand rendement de kilogrammes de vapeur par kilogramme de charbon, etc.

3° COMPAGNIE BABCOCK ET WILCOX, de Paris. *Hors concours.*—Elle a exposé deux chaudières de chacune 132^{m2} de surface de chauffe, vaporisant chacune en marche normale 1,850 kilog. à l'heure.

MM. Babcock et Wilcox, après une série de transformations successives, par un judicieux mélange des exigences industrielles et des conditions scientifiques, en sont arrivés à la forme actuelle de leur chaudière, qui est le vingt-deuxième type breveté sous ce nom.

Cette chaudière se compose d'un réservoir supérieur horizontal à grand volume d'eau et de vapeur, relié à ses deux extrémités à un faisceau tubulaire incliné, formé d'éléments simples juxtaposés. Chaque élément se compose d'un certain nombre de tubes en acier doux, assemblés dans des boîtes de même métal, forgées, ondulées, d'une construction toute nouvelle et spéciale établissant une communication directe à grande section avec le réservoir supérieur.

A la partie arrière et la plus basse de la chaudière, chaque élément du faisceau tubulaire aboutit à un réservoir transversal dans lequel se déposent les boues et les sels précipités qu'on extrait pendant la marche des chaudières.

Les principaux avantages de ces générateurs sont : économie de combustible, sécurité contre les accidents, nettoyage facile de toutes les parties de la chaudière.

VENTILATEUR LOUIS PRAT, ingénieur E. C. P. (Paris). *Médaille d'argent.* — Ce qui était remarquable dans l'installation de la chaufferie de notre Exposition, c'était la réduction de la cheminée, par rapport à la force à produire. C'était, en effet, la première fois qu'avec un simple ventilateur il était possible d'entraîner l'énorme volume de gaz provenant de la combustion de 1,000 kilog. de charbon par heure. (Voir fig. p. 266.)

Le principe de ce système de tirage consiste à envoyer dans un appareil, jouant le rôle de transformateur de pression, un courant d'air sous pression qui détermine par son écoulement un courant induit entraînant les gaz de la combustion.

Le transformateur est dans le cas actuel la cheminée elle-même, qui devient ainsi un engin de tirage d'une puissance remarquable, avec des dimensions cependant très restreintes : quelques mètres.

Ce procédé se présente dès lors avec des avantages appréciables sur tous ceux employés actuellement dans l'industrie, tels que : le soufflage en vase clos, le soufflage sous grille, l'aspiration par ventilateur placé dans le circuit des gaz chauds, l'aspiration par jet d'air

comprimé ou par jet de vapeur injecté dans la cheminée, et même la cheminée ordinaire classique.

C'est ce qu'a montré, notamment, la curieuse installation faite dans la filature de M. Lecarpentier, à Sotteville-lès-Rouen.

On se souvient, en effet, qu'à la fin de l'été de l'année 1895, un coup de foudre détruisit la cheminée de 45 mètres de hauteur de cet établissement. En quelques jours, sans avoir besoin de remonter cette cheminée, on adapta, dans le tronçon inférieur resté intact, un accélérateur de tirage du même système que celui fonctionnant à l'Exposition, et non-seulement le tirage fut amélioré, mais, au bout d'une année de fonctionnement, une sérieuse économie de charbon fut constatée. Cette économie provient d'abord de la combustion complète du charbon fraîchement chargé sur la grille, en raison de l'afflux d'air que le tirage énergique maintient, et, ensuite, de ce qu'on n'emploie que le volume d'air strictement nécessaire pour la combustion, ce qui évite tout gaspillage d'air chaud, ainsi que cela se passe avec les cheminées ordinaires quand le feu est en pleine activité.

En résumé, les avantages de cette cheminée sont les suivants :

1° Maintien d'un tirage toujours approprié à la nature et à la quantité de charbon chargé sur les grilles.

2° Utilisation totale de la chaleur des gaz de la combustion, cette chaleur n'étant plus nécessaire au tirage.

3° Réduction des cheminées à des dimensions très restreintes qui permettent de supprimer toutes fondations.

L'Esprit Rouennais, qui a fait d'excellents articles sur la galerie des machines, a terminé les quelques lignes consacrées au ventilateur Prat, après avoir constaté l'absence presque totale de fumée, par ces mots : « Nous sommes certains que les exposants voisins de cette cheminée n'auront qu'à se féliciter de cet avantage, et que les promeneurs et les visiteuses aux élégantes toilettes se passeront bien d'être saupoudrées de poussière noire ; les pelouses, les plates-bandes et les corbeilles du jardin y gagneront également ».

J'ajouterai que MM. Manchon frères, de Rouen, viennent de faire construire les cheminées de leur nouveau tissage d'après ces données nouvelles.

GAZOGÈNE, système Buire-Lencauchez. — A gauche des chaudières, on pouvait voir un ensemble d'appareils destinés à fabriquer et à emmagasiner le gaz utilisé par les machines Matter. Je les passe sous silence, car ils ne présentaient aucun dispositif nouveau.

ÉPURATION ET FILTRATION DES EAUX, système Howatson (Neuilly-sur-Seine). *Médaille d'or.* — M. Howatson a exposé son épurateur à préparation manuelle de réactif et son filtre industriel.

Le *décanteur* de l'épurateur est d'une combinaison toute spéciale et son fonctionnement est le contraire de tous les autres. Il est divisé en deux compartiments, dont le premier reçoit le mélange d'eau et de réactif à sa sortie du bac régulateur ; la réaction chimique se produit alors, et l'eau est conduite jusqu'au fond du décanteur, pour, de là, remonter dans le second compartiment. Le courant de l'eau est réduit le plus possible, au point que celle-ci est presque stagnante, puisqu'il lui faut trois heures avant d'arriver à

l'orifice de sortie, ce qui non-seulement permet à la réaction chimique de se produire dans les meilleures conditions, mais encore facilite la décantation des sels en suspension.

Dans le cas où l'eau épurée serait difficile à clarifier, on place dans le décanteur des lames en tôle inclinées, à travers lesquelles l'eau dépose, à son passage, les dernières molécules d'impureté; au-dessus de ces lames se trouvent des copeaux de bois qui servent à répartir le courant d'eau sur toute leur surface. Il n'existe pas de robinets de jauge comme dans les autres appareils; l'ouvrier ne peut pas changer la proportion du réactif et de l'eau; le mouvement se fait automatiquement, ce qui est très important au point de vue d'une marche pratique. L'eau épurée s'écoule à la partie supérieure du second compartiment.

Le filtre Howatson, que l'on pouvait voir à côté, permettait de filtrer 200 à 300 ^{m3} par mètre carré de surface et par 24 heures, suivant que l'eau était plus ou moins chargée.

L'eau était amenée par une colonne latérale dans un grand réservoir, descendait au milieu d'une couche filtrante, et sortait par le bas complètement débarrassée de toutes matières étrangères.

Le nettoyage de la couche filtrante s'opérait au moyen d'un dispositif de brassage mû par un cabestan. Ce brasseur se composait d'une vis verticale, à la partie inférieure de laquelle étaient fixés des bras. Ces bras partaient des palettes disposées de façon que lorsqu'on faisait tourner le système, chacune des palettes passait, non dans la trace de la précédente, mais un peu à l'écart, de sorte que, après un tour complet, toute la surface avait été agitée. (Le système est maintenu au-dessus de la matière filtrante, quand le filtre est en marche.)

Remarque. — Dans la galerie des machines, le même inventeur avait exposé un filtre siliceux en terre d'infusoires donnant d'excellents résultats pour l'épuration et la filtration des eaux ménagères.

RÉCHAUFFEUR-DÉTARTREUR D'EAU POUR CHAUDIÈRES A VAPEUR, système F. Chevalet, de Troyes (Aube), breveté S. G. D. G. *Médaille d'argent.* — L'épuration des eaux par l'action de la vapeur est connue depuis longtemps. Il est d'expérience vulgaire que si on porte l'eau à l'ébullition, elle dépose une grande quantité de tartre ou carbonate de chaux. Dans les anciens appareils, cette précipitation était irrégulière et incomplète. M. Chevalet a montré que si l'on faisait barboter la vapeur dans l'eau au lieu d'avoir un simple contact, on précipitait la totalité du carbonate de chaux qui s'y trouvait contenu.

Le réchauffeur-détartreur système Chevalet remplit ce but. Il se compose d'une série de cinq cuves en fonte superposées et montées sur une autre formant réservoir.

Ces cuves, analogues à celles des colonnes à distiller, renferment des barboteurs et des trop-pleins. L'eau froide, réglée par un robinet à flotteur, arrive dans la cuve supérieure, est portée à 100°, s'épure progressivement en descendant de cuve en cuve, et dépose tout son tartre, par l'action du chauffage et du barbotage combinés. La vapeur d'échappement, dégraissée dans une boîte spéciale, se rend dans le réservoir inférieur. Le tartre déposé s'attache aux parois des cuves, et le démontage et le nettoyage de l'appareil sont très faciles.

Si l'eau d'alimentation est plâtrée, on y ajoute, à son entrée dans l'appareil, une quantité de carbonate de soude nécessaire pour précipiter le sulfate de chaux.

M. Chevalet affirmait que près de 300 installations ont démontré l'efficacité de cet appareil.

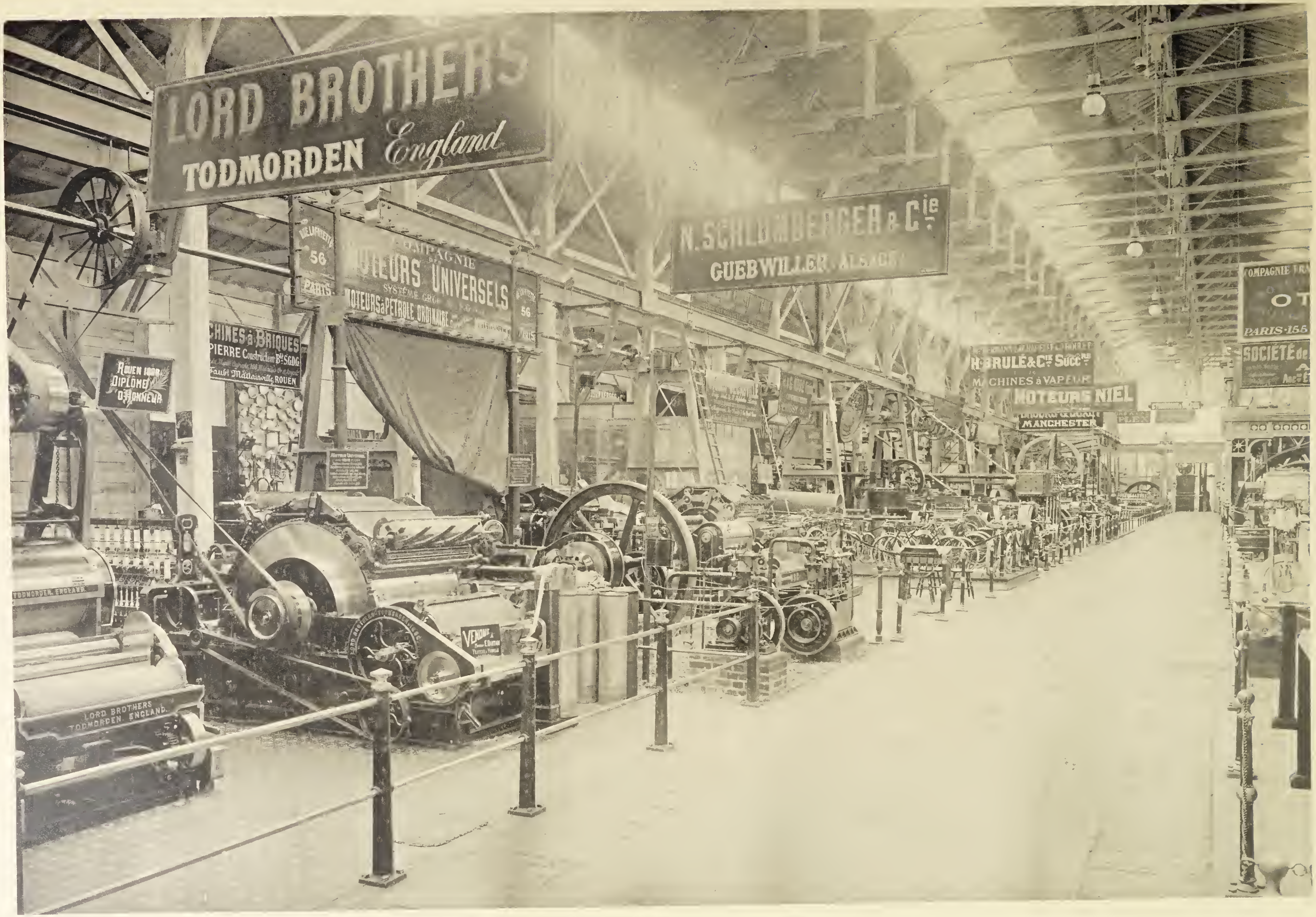

LA GALERIE DES MACHINES

Vue d'ensemble prise de l'entrée sur le Boulevard Gambetta (côté Nord)

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

SOCIÉTÉ DE DISTILLATION-RECTIFICATION, de Paris. *Hors concours.* — L'appareil O. Perrier pour la « distillation-rectification » en une seule opération des eaux-de-vie, rhums, etc., présenté par la Maison Decauville, mérite une mention. Prendre des lies, des cidres ou vins piqués ou non, et donner du *premier jet* une eau-de-vie qui, pour être débarrassée de ses têtes, n'en a pas moins conservé tout son arome, voilà ce que fait l'autorectificateur O. Perrier, et ce que bon nombre de cultivateurs et distillateurs de la contrée ont constaté avec admiration au cours des expériences qui ont eu lieu deux fois la semaine.

Nota. — En parlant des chaudières, il convient de citer divers appareils qui s'y rattachent, bien qu'ils ne se trouvent pas dans la chaufferie, tels sont :

APPAREILS SPÉCIAUX AUX MACHINES A VAPEUR EXPOSÉS PAR ALBERT BLONDEL, constructeur-mécanicien, à Déville-lès-Rouen. *Médaille d'argent.* — Un extracteur automatique d'eau de condensation, recommandé par un grand nombre d'applications, et dont deux types de fortes dimensions étaient installés à l'Exposition pour la purge des conduites principales de vapeur;

Un purgeur à dilatation, plus particulièrement applicable aux chauffages par la vapeur, et dont près de 600 sont en fonctionnement à l'heure actuelle;

Un détendeur-régulateur de pression;

Un thermo-régulateur automatique permettant de maintenir un milieu quelconque à une température donnée, appareil qui a obtenu de la Société industrielle de Mulhouse une médaille d'argent de 1re classe;

Un séparateur-sécheur de vapeur perfectionné, supprimant radicalement toute trace d'eau dans les conduites de vapeur.

Les nouveaux injecteurs aspirants, à débit variable et à remise en marche automatique, de F. Bohler, constructeur, à Paris.

Les injecteurs à température constante pour l'alimentation de toutes chaudières à vapeur, de Guyenet et Cie, ingénieurs-constructeurs, à Paris. *Hors concours.*

Les manomètres métalliques à vapeur directe perfectionnés, le pyromètre nouveau basé sur la fusion des alliages, de Ducomet, de Paris. *Sans concours.*

Le niveau d'eau tubulaire à glace de sûreté (perfectionné), pour chaudières à vapeur, de A. Louppe, de Darnétal-lès-Rouen. *Médaille d'argent.*

Level-tube with a float for steam boilers and other engines, présenté par M. Grangé. *Mention honorable.*

Le Calorifuge français, cordes et tresses en laine de bois rendues incombustibles et imputrescibles, de F. Guinard, de Paris, pour revêtir les tuyaux de vapeur. *Médaille de bronze.*

Enfin, nous rattacherons à ce chapitre l'exposition de l'Association normande des propriétaires d'appareils à vapeur.

ASSOCIATION NORMANDE DES PROPRIÉTAIRES D'APPAREILS A VAPEUR (Ingénieur en chef, à Rouen, M. Roland, ingénieur E. C. P). *Hors concours.*

L'Association normande des propriétaires d'appareils à vapeur exposait, dans la galerie des machines, une série de pièces provenant des chaudières que son personnel surveille. Ces pièces montraient les maladies, les vices de construction et de réparations, les défauts de matière première dont sont affectées les chaudières et qui, si on ne les découvre à temps, peuvent prendre un développement tel qu'une explosion en devient la conséquence inévitable.

Aussi une exposition de cette nature est-elle excessivement instructive au point de vue des mesures à prendre pour éviter les accidents de chaudières, souvent si terribles.

Il en était de même de l'examen des incrustations exposées par l'Association, et qui faisaient comprendre comment, par suite de manque de soins, et par suite, surtout, de manque de surveillance, des dépôts provenant des eaux d'alimentation, et prenant des proportions considérables, peuvent arriver à s'amasser sur les tôles des chaudières où, sans parler de l'augmentation dans la dépense de combustible qu'ils provoquent, ils exposent ces chaudières à une destruction souvent très rapide.

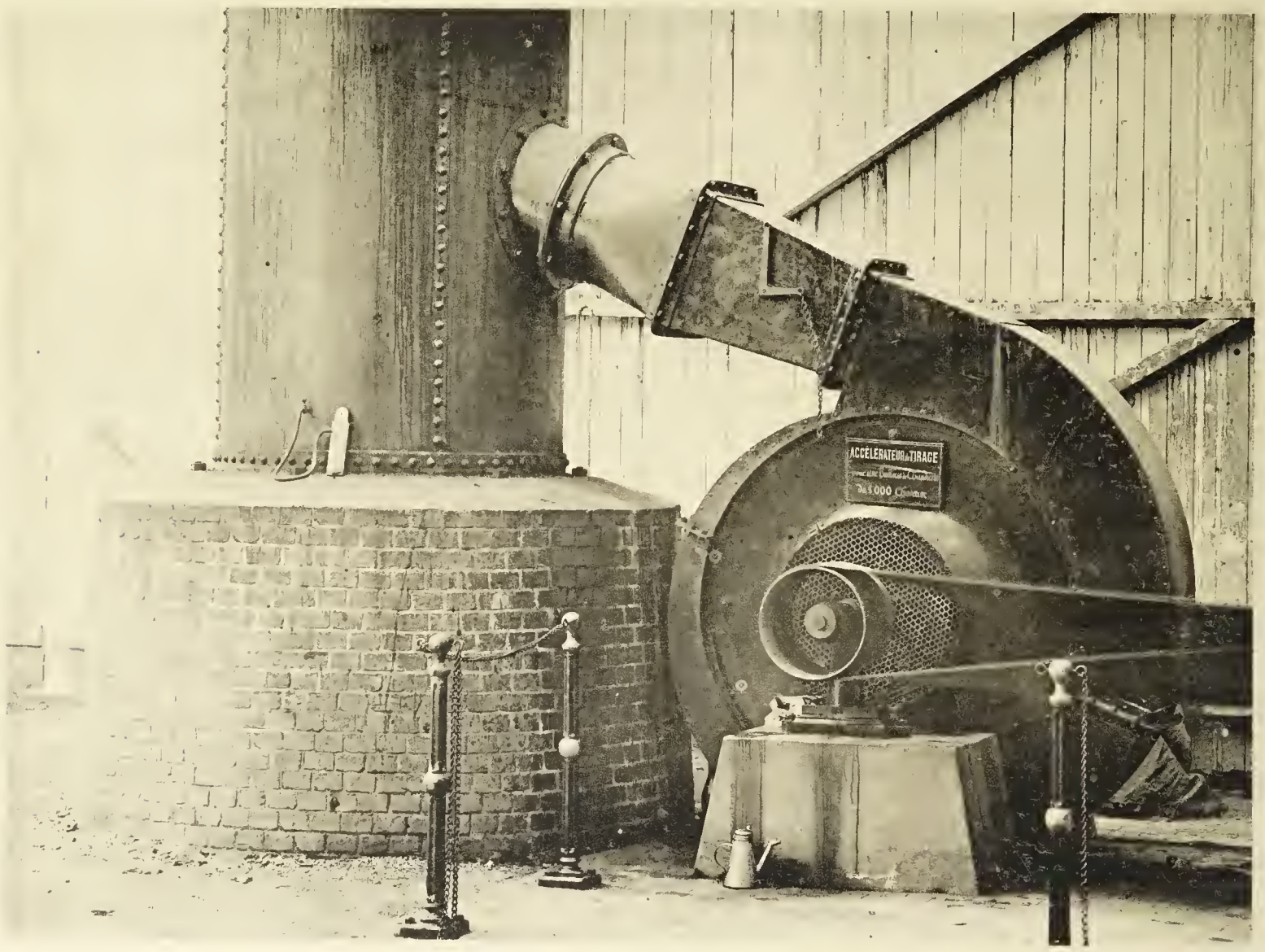

Accélérateur de tirage, de Louis Prat (Voir p. 262).

Enfin, l'Association normande des propriétaires d'appareils à vapeur présentait encore dans sa vitrine centrale ses bulletins annuels et les procès-verbaux des congrès, où les ingénieurs en chef de ces institutions divulguent au profit de tous, et avec un désintéressement louable ou bien « avec une générosité trop rare », tous les résultats de leur expérience et de leurs études.

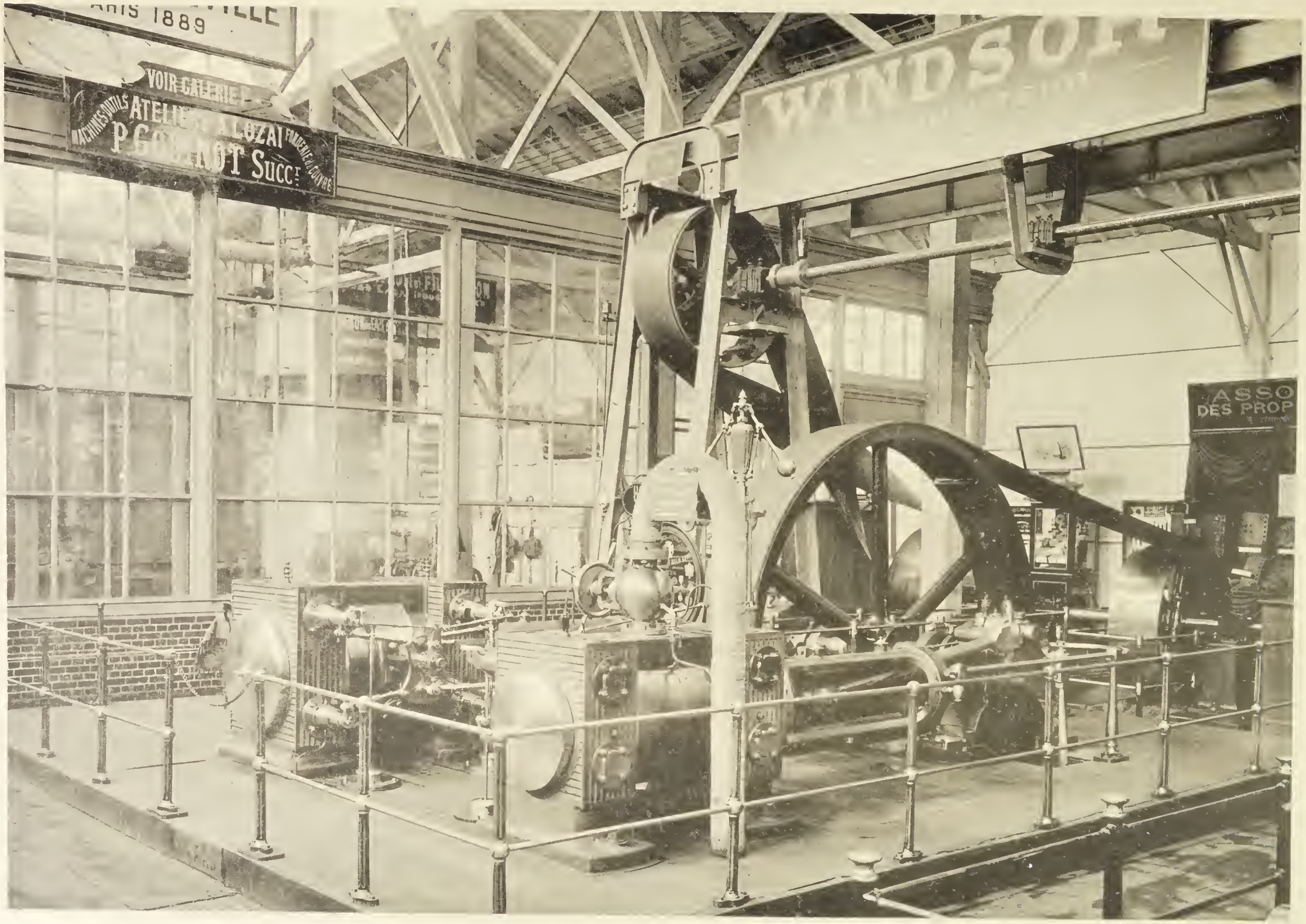

MACHINE HORIZONTALE COMPOUND, DE E.-W. WINDSOR

(Voir p. 267.)

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

LES FORCES MOTRICES

Les machines motrices qui figuraient à notre Exposition étaient presque toutes des machines à vapeur horizontales ou verticales, ou des machines à gaz.

Les machines horizontales se répandent de plus en plus dans la grande industrie; elles occupent moins de place, marchent à des allures plus vives que la grande machine à balancier. Aussi ont-elles fait, dans ces dernières années, l'objet d'études minutieuses; de là sont sorties des modifications importantes aux dispositifs anciens. Ces modifications sont frappantes dans le bâti, qui a beaucoup gagné en puissance et en légèreté, dans l'augmentation de vitesse du piston. La puissance d'une machine étant, toutes choses égales, proportionnelle à la vitesse du piston, on a obtenu des machines de plus en plus puissantes et de volume plus réduit.

Mais, pour que la vapeur puisse suivre le piston dans ses mouvements, il faut que les orifices qui donnent passage à la vapeur présentent de larges sections, s'ouvrent et se ferment rapidement. C'est ainsi qu'on a été amené à faire usage de distributions par déclanchement, auxquelles se rapportent les systèmes Corliss, Sultzer, dont nous allons voir des modèles, pour le premier système chez M. Windsor, et, pour le second, à la Société anonyme de mécanique industrielle d'Anzin. Ces machines sont groupées deux par deux sous la forme dite *Compound*, autrement dit *machines combinées*.

Des réflexions analogues peuvent s'appliquer, en partie, aux machines verticales.

Les machines à gaz ont pris un développement considérable. A Paris, à l'Exposition de 1867, elles étaient grossières, rudimentaires, de médiocre rendement. A l'Exposition de 1878, les machines Otto, déjà très perfectionnées, firent une apparition sensationnelle. Depuis, on a été en progressant, et on est arrivé à la machine à grande puissance de M. Matter.

Nous parlerons, d'abord, des Maisons qui assuraient la commande aux divers arbres de la galerie, et ensuite nous dirons quelques mots des autres établissements.

MAISON E.-W. WINDSOR, constructeur, à Rouen. *Hors concours.* — La machine à vapeur exposée par M. Windsor, l'habile ingénieur si connu non-seulement en Normandie, mais encore dans toute la France et les Colonies, était une machine du nouveau type horizontal « Compound », c'est-à-dire à deux cylindres, petit et grand, placés en juxtaposé, avec un réservoir intermédiaire, à condensation et détente variable par le régulateur. (Voir la planche hors texte.)

Deux bâtis formant baïonnette, avec un seul arbre de volant, portant, à chaque extrémité, les deux manivelles calées à angle droit; l'arbre supporté par deux paliers, *à graissage continu et automatique*, dans le but d'éviter tout échauffement des parties de l'arbre; le volant de la machine placé au centre des deux bâtis : voilà ce qui sautait aux yeux à la première inspection. Il convient maintenant de faire ressortir les avantages de cette machine, dite du type « Corliss », au point de vue de la distribution de vapeur aux cylindres et la détente par le régulateur. Dans le type Corliss ordinaire, le rappel des déclanchements, ou déclics des obturateurs distributeurs de vapeur, avait lieu au moyen de grands ressorts, dits lames de sabre, et de « Dash pots » à air disposés latéralement aux cylindres. Les perfec-

tionnements apportés par M. Windsor consistent en la suppression des grands ressorts à lames de sabre, et leur remplacement par un système de déclics dont le rappel a lieu par des « Dash pots » placés verticalement aux corps des cylindres à vapeur et sous le plancher. — On peut prolonger l'admission de la vapeur au cylindre dans de plus grandes proportions, et on supprime les chocs et les trépidations. Nous avons, en effet, constaté, à l'Exposition, que la marche était extrêmement douce et absolument silencieuse.

La vapeur venant des chaudières est introduite dans le petit cylindre dans lequel elle est distribuée au moyen de deux tiroirs circulaires, dits obturateurs d'admission, et dont l'ouverture se trouve réglée automatiquement par le régulateur même de la machine, dès que celle-ci est mise en mouvement, en sorte que le volume ou quantité de vapeur introduite se trouve réglé par le régulateur, selon les variations de charge ou puissance demandées à la machine. La vapeur, après s'être détendue, et après avoir effectué son action sur l'une ou l'autre face du piston du petit cylindre, s'échappe au moyen des deux tiroirs circulaires, dits obturateurs d'échappement, placés à la partie inférieure du cylindre, dans le réservoir intermédiaire, placé sous le plancher entre les deux cylindres, et entouré d'une enveloppe de vapeur. De là, elle est introduite dans le grand cylindre, à l'aide d'un système de tiroirs distributeurs, analogue à ce qui vient d'être vu, sauf que le réglage ou détente, dans ce cylindre, est fixe et se fait à volonté à la main, et non automatiquement par le régulateur. Cette vapeur, ayant fourni son action sur le grand piston, se trouvant complètement détendue, et ayant ainsi produit son maximum d'effet, s'échappe au condenseur, après avoir été refroidie, dans son parcours, par un jet d'eau froide réglé à volonté par un robinet dit « robinet d'injections ».

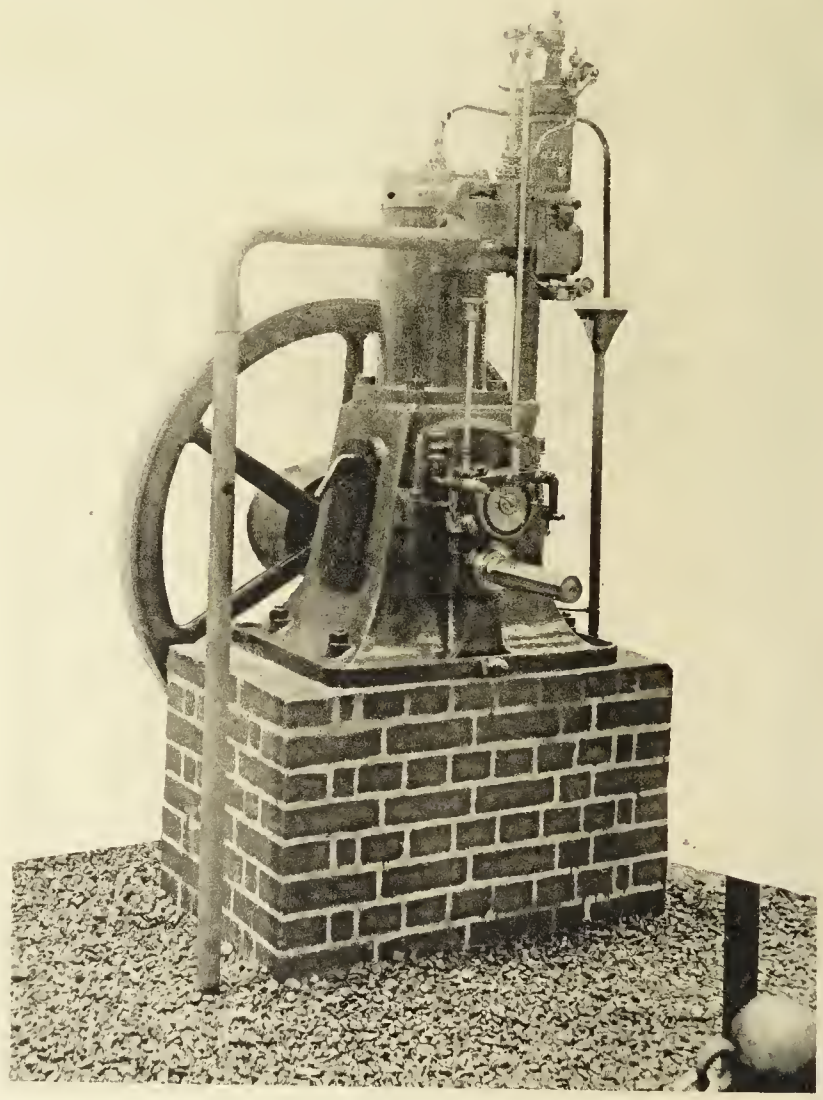

Moteur vertical Niel, à pétrole (Voir p. 271).

La place me manque pour parler des améliorations de détail apportées dans la construction.

Grâce à M. Windsor, dont on a applaudi la nomination comme Président de la classe 36, nous faisons utilement concurrence à l'industrie anglaise et allemande, et nous approvisionnons de machines motrices les plus grands industriels d'Espagne, du Portugal, de la Turquie, du Brésil et de l'Amérique du sud.

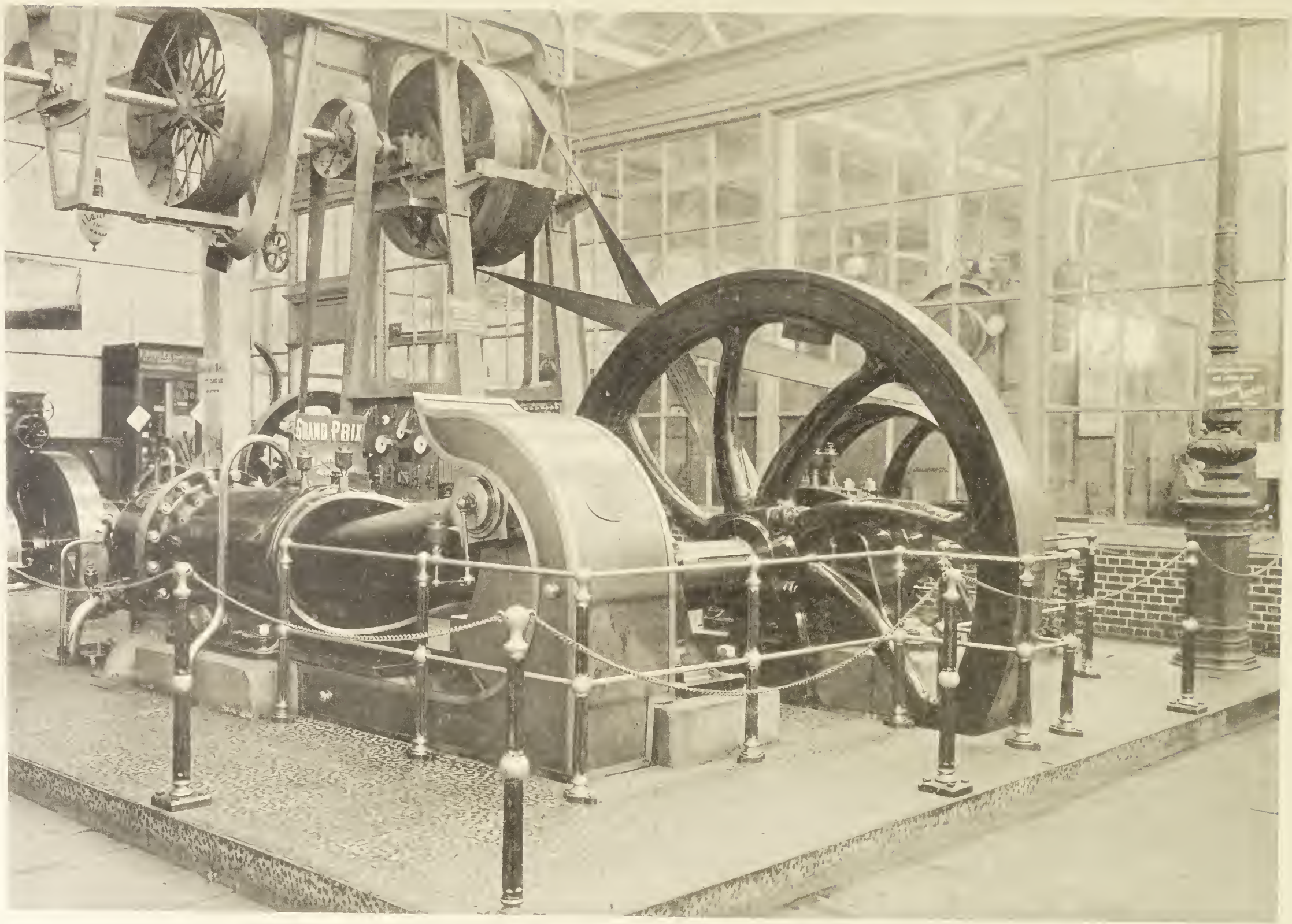

MOTEUR A GAZ "SIMPLEX", DE MATTER & Cie

Système Ed. DELAMARE-DEBOUTTEVILLE & MALANDIN

(Voir p. 269.)

CEFFRE, IMP.-EDITEUR

EXPOSITION DE LA MAISON MATTER ET Cie, Constructeurs des moteurs à gaz SIMPLEX, système ED. DELAMARE-DEBOUTTEVILLE et L. MALANDIN. *Diplôme de grand Prix.* — Pour l'Exposition de Rouen, MM. Delamare-Deboutteville et Malandin ont combiné et dessiné de nouvelles machines à gaz pauvre. (Voir pl. hors texte).

Tout le monde sait que l'application des moteurs à gaz au gaz pauvre, a permis à ces machines d'entrer en lutte avec la machine à vapeur; que l'inflammation par une étincelle électrique réglable par le mouvement du tiroir est actuellement si puissante et si heureusement combinée qu'elle a rendu pratique la marche avec les gaz les plus pauvres; que l'invention de plusieurs régulateurs spéciaux de grande sensibilité, font que ces moteurs sont utilisés pour la lumière électrique; qu'un système ingénieux de mise en route automatique

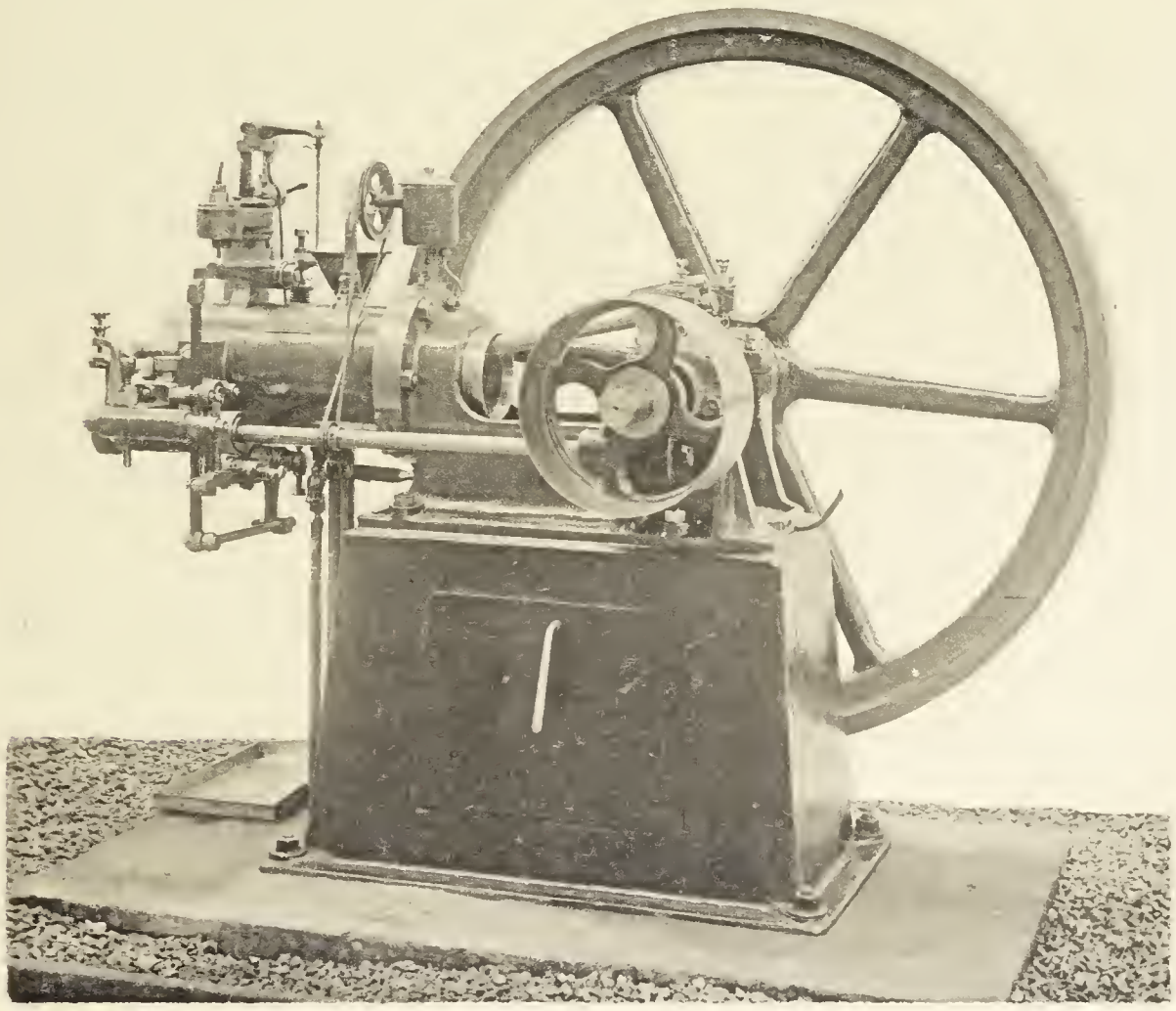

Moteur horizontal Niel, à gaz (Voir p. 271).

a pu faire aborder la construction des moteurs à gaz les plus puissants que l'on ait jamais construits, etc., etc.

Mais MM. Matter et Cie, de Rouen, les constructeurs privilégiés du *Simplex*, ont exposé deux types encore plus perfectionnés que ceux connus jusqu'ici. Ils actionnaient, l'un une partie de la transmission de l'Exposition, et l'autre une dynamo produisant la lumière électrique.

Le moteur actionnant la transmission était de la force de 90 chevaux, du type baïonnette. Cette forme spéciale toute nouvelle en moteurs à gaz a été l'objet d'un brevet récent et constitue un grand perfectionnement sur les types dits à vilebrequin à peu près universellement employés jusqu'à ce jour.

De plus, MM. Delamare-Deboutteville et Malandin ont appliqué sur cette machine un régulateur nouveau qu'ils viennent également de breveter, et dont il convient de dire quelques mots.

Jusqu'à présent, les régulateurs employés pour les moteurs à gaz possédaient l'inconvénient suivant : lorsque le moteur était insuffisamment chargé, il donnait plusieurs admissions de mélange détonant, suivies de deux ou plusieurs ratés d'admission. Ce défaut était capital, car si un raté d'admission est sans effet fâcheux sur la régularité de marche d'un moteur à gaz dont les volants sont calculés en conséquence, il est évident que deux ou trois ratés de suite constitueront un à coup dans la marche.

Ce qu'il fallait trouver, c'était un régulateur qui permît, lorsque la charge était par exemple moindre de la moitié de la force totale, d'avoir une admission suivie d'un raté, ou plusieurs admissions suivies d'un raté. Dans ces conditions, la régularité d'un moteur est telle qu'il peut conduire une dynamo ou une filature de coton sans que l'on puisse constater la moindre variation de vitesse.

Le moteur exposé se trouvait dans ces conditions ; il actionnait des machines de filature et ne produisait qu'une force de 20 à 30 chevaux au maximum ; la régularité était cependant complète. Il est bon d'ajouter qu'on était fort surpris de la marche d'une machine si puissante.

Ce type baïonnette est maintenant appliqué à toute la nouvelle série des gros moteurs. Tout récemment, trois machines de la force de 250 chevaux chacune viennent d'être construites dans les ateliers Matter : l'une pour une grande papeterie des Vosges, et l'autre pour un moulin très important qui se monte dans Paris même.

Le second moteur était de la force de 35 chevaux, à grande vitesse.

La vitesse très grande de 300 tours par minute, que ce moteur a permis d'atteindre avec un gaz aussi pauvre que celui employé, est une des preuves évidentes de l'excellence du procédé d'inflammation et des dispositifs ingénieux qui le constituent.

Ce moteur, destiné à l'éclairage électrique, prouvait que l'on peut actionner directement une dynamo par un moteur à gaz pauvre, sans le secours d'un renvoi intermédiaire, ni d'accumulateurs.

La lumière produite était d'une fixité remarquable.

SOCIÉTÉ ANONYME DE MÉCANIQUE INDUSTRIELLE D'ANZIN (Anciens établissements de Quillac) à Anzin (Nord). *Hors concours.* — Cette Société a envoyé à Rouen une fort belle machine genre Sultzer, à quatre distributeurs par soupapes, à un seul cylindre avec condenseur en tandem. Les soupapes sont à fermeture rapide au moyen de déclics commandés par le régulateur. Les soupapes d'admission de vapeur sont levées par des taquets, fixés aux barres d'excentriques qui décrivent une courbe ellipsoïdale, et permettent au déclic de se produire jusqu'à $0^{m}75$ de la course du piston. Dans les machines Corliss et similaires, les taquets marchant en ligne droite, le déclic ne peut avoir lieu que pendant les quatre dixièmes de la course ; au delà, il y a pleine admission, sans variation possible. La machine Sultzer a donc une plus grande élasticité de puissance. Les soupapes se manœuvrent sans dépense de travail ; elles sont complètement étanches et ne s'usent pas.

Ce moteur, très perfectionné, n'a pas subi de grandes variations depuis de longues années. Il est robuste et simple : tout ce qui peut contribuer à l'économie de combustible a

été étudié de très près ; tout cela explique que l'usage s'en soit fort répandu depuis une vingtaine d'années.

MOTEURS NIEL, Paris. *Diplôme d'honneur.* — La Compagnie des moteurs Niel présentait des moteurs à gaz et des moteurs à pétrole. (Voir fig. p. 268 et 269).

Les moteurs à gaz étaient en général du type courant, à distribution par soupapes et à allumage par tube incandescent, de 40 chevaux, 25 chevaux, 12 chevaux et 4 chevaux. Je dis en général, car il faut signaler le premier moteur construit d'un nouveau type (moteur à 2 chevaux), à grande vitesse, allumage par tube en porcelaine, à distribution par soupape et régulateur à pendule monté sur le levier d'admission.

Les moteurs à pétrole étaient de 3, 5, 8 chevaux pour le type horizontal, et de 1, 2, 4 chevaux pour le type vertical. La maison Niel a été la première à construire en France les moteurs à pétrole ordinaire, qu'il ne faut pas confondre avec les moteurs à essence de pétrole vendus souvent sous le nom de moteurs à pétrole. Le *Génie civil* a donné, il y a quelque temps, une description très complète de ces machines; j'y renvoie ceux qui voudront bien me lire. Le vaporiseur et le système d'allumage, assez difficiles du reste à expliquer sans croquis à l'appui, sont à remarquer. Ils fonctionnent fort bien et évitent l'emploi de pompes-ventilateurs dont sont pourvues certains moteurs à pétrole anglais.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES MOTEURS A GAZ ET DES CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, Paris. (Moteur Otto.) *Médaille d'or.* — Cette Compagnie exposait trois types de moteurs : un de 25 chevaux horizontal, un de 7 chevaux vertical, et un troisième de 4 chevaux horizontal. (Voir fig. p. 272).

Le nouveau moteur à gaz horizontal Otto exposé était à distribution par soupapes et allumage par tube en porcelaine porté à l'incandescence. Chaque soupape est disposée dans une boîte spéciale indépendante, facilement accessible. La distribution par soupapes permet d'augmenter la compression du gaz, et par suite de réduire la consommation. L'emploi de la porcelaine pour le tube qui sert à l'allumage a donné d'excellents résultats; la porcelaine est supérieure pour cet usage au métal, quelle que soit sa nature; elle est rapidement portée à la température voulue, et elle conserve cette température, sans se désagréger comme le fer ou les autres métaux ; sa durée moyenne est de 1,000 heures de travail.

La machine de 4 chevaux actionnait une dynamo et servait à l'éclairage de l'exposant.

Ajoutons que le moteur Otto est, dit-on, aujourd'hui le seul moteur à un seul cylindre et à un seul volant qui fasse de la lumière électrique sans le secours d'accumulateurs.

Nota. — M. Bréant fils, qui représentait la Compagnie des moteurs Otto, exposait de chez lui : 1° un système excellent de piston de pompe à eau, pompe à condenseur, à segments expansifs pour remplacer les garnitures de chanvre et de caoutchouc : en bois et bronze pour eau chaude, en cuir et bronze pour eau froide; et 2° un pétrin dont nous parlerons plus loin.

COMPAGNIE DES MOTEURS UNIVERSELS, Système Grob, de Paris. *Médaille d'or.* — Le moteur universel, système Grob, produit une force motrice peu coûteuse; il est facile à établir, sans frais d'installation importants et sans autorisation spéciale.

Le *moteur à pétrole* fonctionne au moyen du pétrole ordinaire d'éclairage et ne nécessite pas l'emploi dangereux et encombrant d'un carburateur. Le moteur est alimenté par deux récipients à pétrole placés à proximité, d'une contenance de 10 à 20 litres, dont l'un distribue

le pétrole au moteur et l'autre à la lampe d'allumage. Cette lampe à vaporisation, constamment allumée, chauffe et maintient au rouge cerise le gazéificateur, dans lequel se volatilise le pétrole. Le pétrole arrive au moteur à l'état liquide et est pulvérisé et transformé en gaz par suite de son passage dans la gazéification. La transformation du pétrole en gaz se produit instantanément et au fur et à mesure de son arrivée dans le moteur. Il n'y a jamais possibilité d'accumulation de gaz et de danger d'explosion. Cette arrivée du pétrole est obtenue par une pompe, dont les dimensions spéciales et brevetées permettent de régler la consommation du pétrole proportionnellement au travail développé.

Le *moteur universel à gaz*, système Grob, présente les mêmes avantages que le

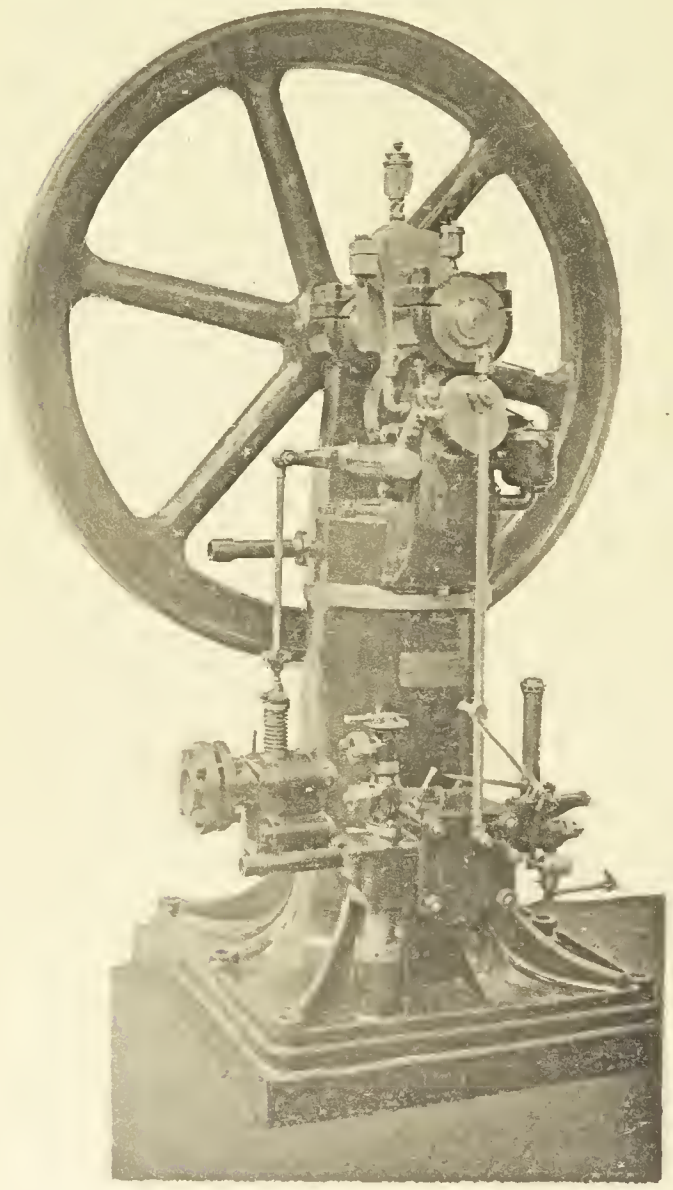

Moteur vertical Otto, à gaz (Voir p. 271).

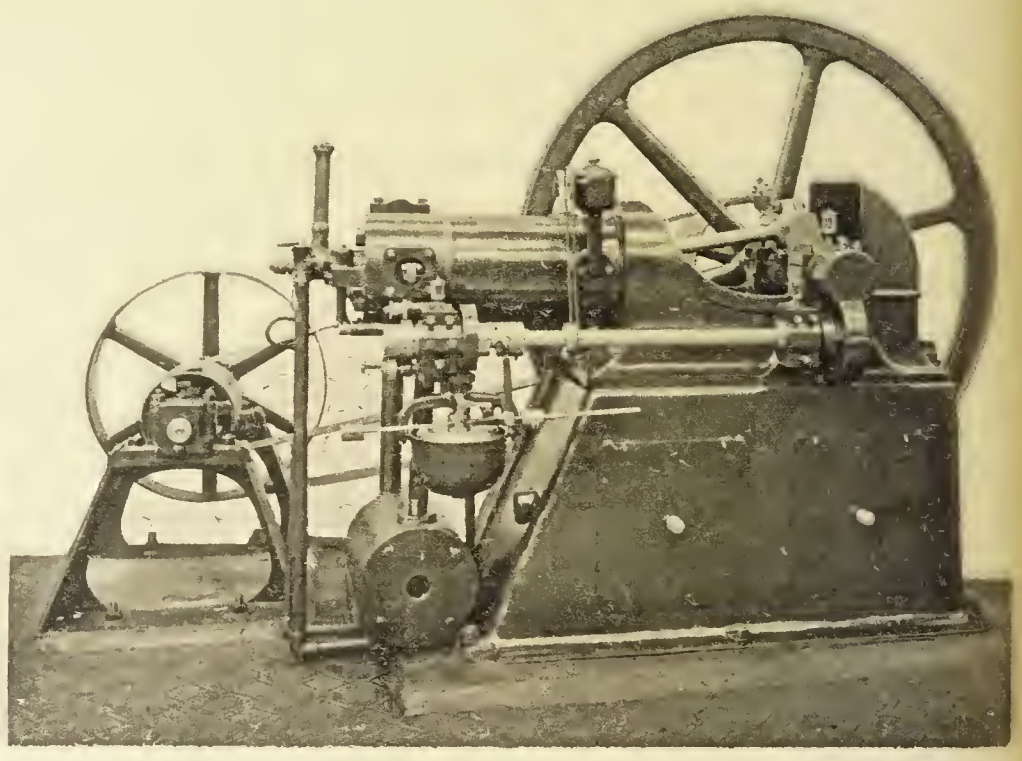

Moteur horizontal Otto, à gaz (Voir p. 271).

moteur à pétrole, et son emploi est recommandé pour les localités qui ont le gaz à leur disposition.

Par une disposition spéciale et brevetée, la consommation de pétrole et de gaz se règle d'elle-même, suivant les besoins du travail. Le graissage est automatique.

L'exposition de la Compagnie se composait :

1° Dans la galerie des machines de : 1/2 cheval à pétrole accouplé avec pompe; 1/2 cheval à pétrole ordinaire; 2 chevaux à gaz ordinaire; 2 chevaux à pétrole; 6 chevaux accouplés à pétrole pour bateau (voir fig. p. 273); 12 chevaux à pétrole;

2° Dans une galerie annexe (avenue de Saint-Paul) : d'une locomobile à pétrole de 4 chevaux et de 1/2 cheval pompe fonctionnant à pétrole.

MAISON H. BRULÉ ET Cie (Ancienne maison J. Hermann-Lachapelle et J. Boulet), Paris. *Médaille d'or.* — MM. Brulé et Cie se recommandaient à notre attention par cinq machines :

1° Une machine verticale sur chaudière, type, si connu, Hermann-Lachapelle de 4 chevaux ;

2° Une machine horizontale fixe de 10 chevaux, qui occupe peu de place, s'applique surtout aux installations où le travail subit de grandes variations, grâce à une détente variable par un régulateur isochrone ;

3° Une machine horizontale demi-fixe de 8 chevaux, sur chaudière, du type à retour de flamme et foyer amovible ; elle est exactement du même type que la précédente, sauf pour la détente. Le régulateur agit simplement sur un papillon ;

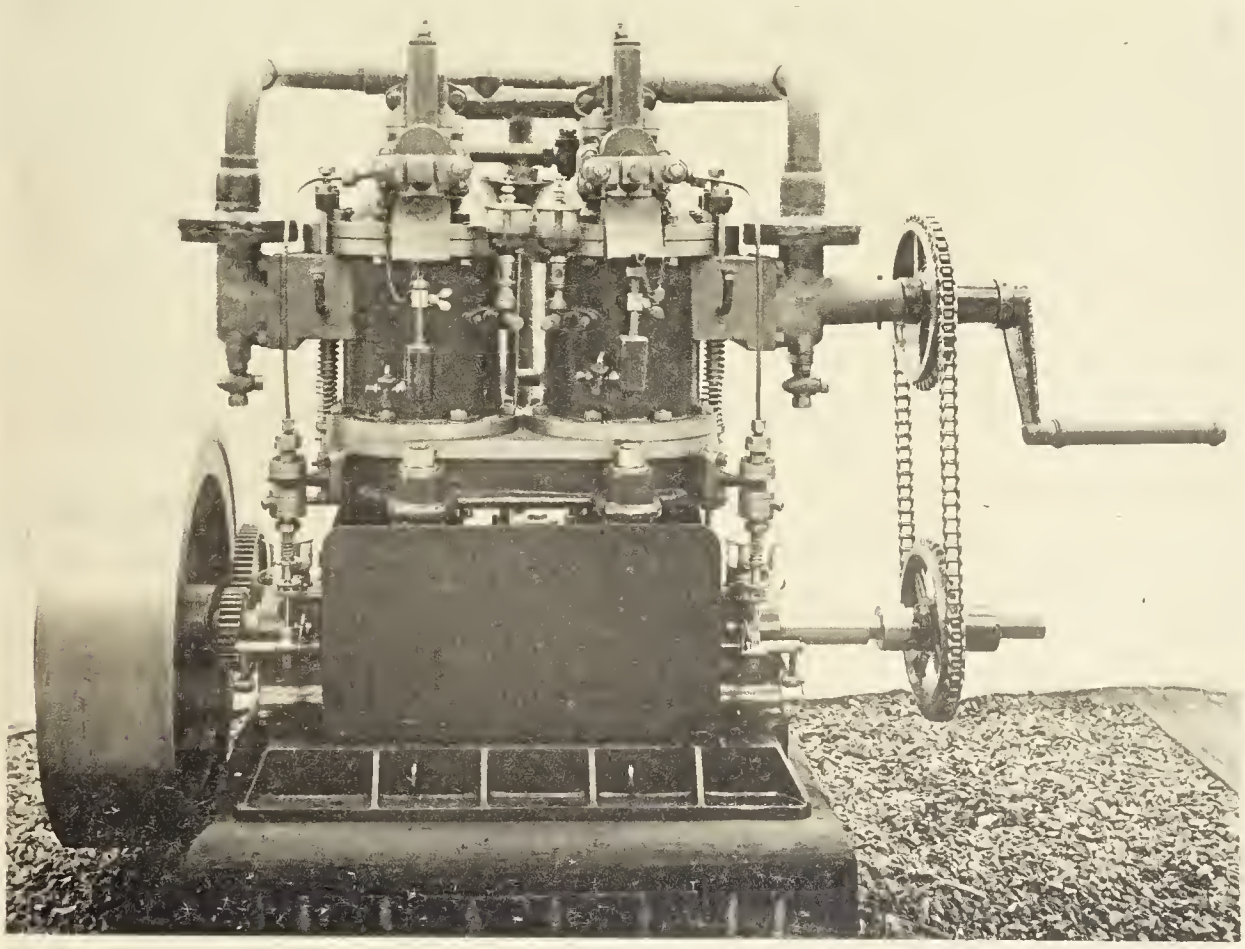

Moteur à pétrole pour bateaux, système Grob (Voir p. 272).

4° Une machine pilon Compound de 80 à 100 chevaux ; c'est celle qui donnait le supplément de force à l'arbre de droite. La distribution se faisait, au petit cylindre, au moyen d'un tiroir cylindrique équilibré, muni de segments métalliques, et au grand par un tiroir Trick à double orifice. Le tiroir du petit cylindre, à détente variable, était actionné par un régulateur centrifuge du type Armington placé dans le volant ;

5° Machine marine à triple expansion (voir fig. p. 276).

Ce dernier type de machine marine réalise tous les perfectionnements et satisfait à toutes les exigences modernes : légèreté de la machine, entretien et conduite faciles, consommation de vapeur réduite.

La machine représentée est à trois cylindres avec manivelle de $0^{m}120$. Ses dimensions sont :

Diamètre du cylindre	A.	250 m/m.
—	B.	390
—	C.	700
Course du piston		350

Elle développe 250 chevaux indiqués à une allure de 170 tours par minute, la pression de vapeur étant de 10 kilog. par centimètre carré.

Deux des cylindres sont fondus d'une seule pièce; le cylindre C est rapporté. La vapeur circule d'abord autour des cylindres, dans l'enveloppe, puis elle est admise au cylindre A à haute pression, s'y détend par un réservoir intermédiaire, effectue son travail dans le cylindre B à moyenne pression, s'échappe dans un deuxième réservoir intermédiaire, travaille dans le grand cylindre C ou cylindre à basse pression et s'échappe au condenseur. Les tiroirs sont cylindriques et équilibrés. Dans le cylindre à basse pression, le tiroir est plan à orifices du système Trick. Il est muni d'un compensateur qui annule à peu près complètement les frottements sur la glace.

Le changement de marche se fait par coulisse Stéphenson. Le condenseur est tubulaire. La pompe à air et la pompe de circulation sont commandées par deux balanciers attachés aux têtes des pistons des cylindres A et C. On peut voir à Rouen deux de ces machines, à bord du remorqueur *Joseph Frétigny;* elles attaquent chacune une hélice. La consommation de charbon est inférieure à 600 grammes par cheval et par heure.

SOCIÉTÉ DE LAVAL, Paris. Turbine a vapeur. — M. E. Hospitalier disait, dans un article intitulé « La Turbine à vapeur », dans *La Nature* du 3 mars 1894, que les jours de la machine à vapeur ordinaire sont comptés.

Il est évident qu'au point de vue de la transformation de l'énergie thermique, ou chaleur, en énergie dynamique, ou force, le moteur à gaz moderne lui est supérieur. Le prix élevé du gaz d'éclairage a été longtemps un obstacle à la substitution du moteur à gaz au moteur à vapeur; mais depuis que l'on a substitué au gaz d'éclairage des gaz pauvres obtenus directement dans des gazogènes spéciaux, la lutte a pris un caractère d'intensité très remarquable pour l'observateur impartial.

Aussi conçoit-on que les constructeurs cherchent depuis plusieurs années à simplifier la machine à vapeur. Le procédé ordinaire de transformation par des machines comportant cylindres, pistons, bielles, manivelles, excentriques, tiges et tiroirs de distribution, semble suranné à quelques-uns.

La turbine à vapeur de Laval paraît répondre à leur *desideratum.* Je n'en ferai pas une description ; toutes les revues scientifiques de ces deux dernières années ont inséré des articles très sérieux sur ce sujet ; M. Sosnowski a écrit, il n'y a pas longtemps, une notice très remarquable sur cette merveilleuse application de la vapeur ; la *Société industrielle de Rouen* a fait insérer une étude très complète dans un de ses bulletins de l'an dernier. Je me bornerai au résumé suivant :

La turbine à vapeur de Laval se différencie essentiellement de toutes les autres turbines et des autres machines à vapeur par son principe. La vapeur, au lieu d'agir grâce

à sa pression, comme dans toute autre machine à vapeur connue, arrive sur les aubes de la turbine après s'être détendue dans un certain nombre de canaux, et n'agit que par sa force vive, c'est-à-dire par sa vitesse. Les avantages principaux sont : 1° simplicité remarquable de construction, le nombre des organes étant limité à la roue qui porte les aubes, et qui, montée sur un arbre élastique, tourne entre deux paliers ; 2° la consommation de vapeur est très diminuée, et la turbine est aussi économique que les meilleures machines Compound connues ; 3° la consommation est sensiblement proportionnelle, quelle que soit la charge ; 4° l'usure des pièces en mouvement est nulle ainsi que la surveillance ; 5° la vitesse est constante et réglée par un régulateur sensible ; 6° l'installation est simple et l'encombrement très réduit, etc.

On peut dire que ce moteur fera époque dans l'histoire des machines, et sera le point de départ d'une nouvelle voie d'utilisation de la vapeur et du gaz.

Enfin nous mentionnerons, dans un coin de l'exposition importante de la Société Decauville, le moteur Filtz. (*Médaille d'argent*). Ce moteur héliçoïdal, rotatif, genre turbine, est, parmi les moteurs rotatifs à vapeur, un des meilleurs à signaler ; il donne, comme dépense de vapeur, des résultats presque comparables à ceux des bonnes machines alternatives, et fonctionne, paraît-il, très bien.

LES MACHINES-OUTILS DES INDUSTRIES TEXTILES

Bien que l'Exposition de Rouen de 1896 fût une Exposition nationale et coloniale, les organisateurs avaient, avec raison, fait une exception pour la classe 37, en y admettant des exposants étrangers. Ce n'est malheureusement qu'ainsi que l'on a pu présenter au public un tout fort complet du matériel servant à la préparation et à la filature des matières textiles, de l'outillage pour le tissage, le blanchiment et l'impression des étoffes, des métiers pour la fabrication des tissus unis et des étoffes façonnées et brodées. En effet, pour la filature, si des maisons françaises ont acquis, même à l'étranger, une juste réputation dans la fabrication des pièces détachées et des accessoires importants, comme les broches de métiers à filer et les garnitures de cardes, il n'en existe plus aucune en mesure d'établir des métiers complets. Rouen a vu, il y a quelques années, disparaître les dernières qui aient continué à résister ; seuls, les ateliers d'Alsace ont pu, jusqu'ici, lutter avec succès contre le monopole anglais. Comme consolation, hâtons-nous d'ajouter que pour les industries du tissage, de la teinture, de l'impression et des apprêts des fibres textiles, nombre d'ateliers de construction sont encore très prospères en France.

Onze maisons étrangères avaient répondu à l'appel du Comité de l'Exposition : une venant d'Alsace-Lorraine, dix venant d'Angleterre. Elles présentaient aux visiteurs, et en particulier aux filateurs de notre région, une exposition remarquablement intéressante dans son ensemble comme dans ses détails.

Elles avaient envoyé un matériel généralement complet, qui fonctionnait dans des conditions de travail normales, et qui transformaient, devant le public, la matière première

en produit fabriqué, permettant d'en apprécier la qualité en même temps que le mode de construction.

Si l'ensemble des machines anglaises méritait tout d'abord une mention spéciale, nous devons reconnaître avec plaisir, que dans les autres branches, les maisons françaises, chacune dans leur spécialité, soutenaient avec honneur la comparaison. En même temps que la maison Platt Brothers et C°, nous pouvons citer les ateliers Diederichs pour les machines de tissage, la belle exposition de M. Fernand Dehaitre pour les machines de teinture, d'impression et d'apprêts, de M. Gadeau de Kerville pour les garnitures de cardes.

Nous allons, maintenant, passer successivement en revue les divers exposants.

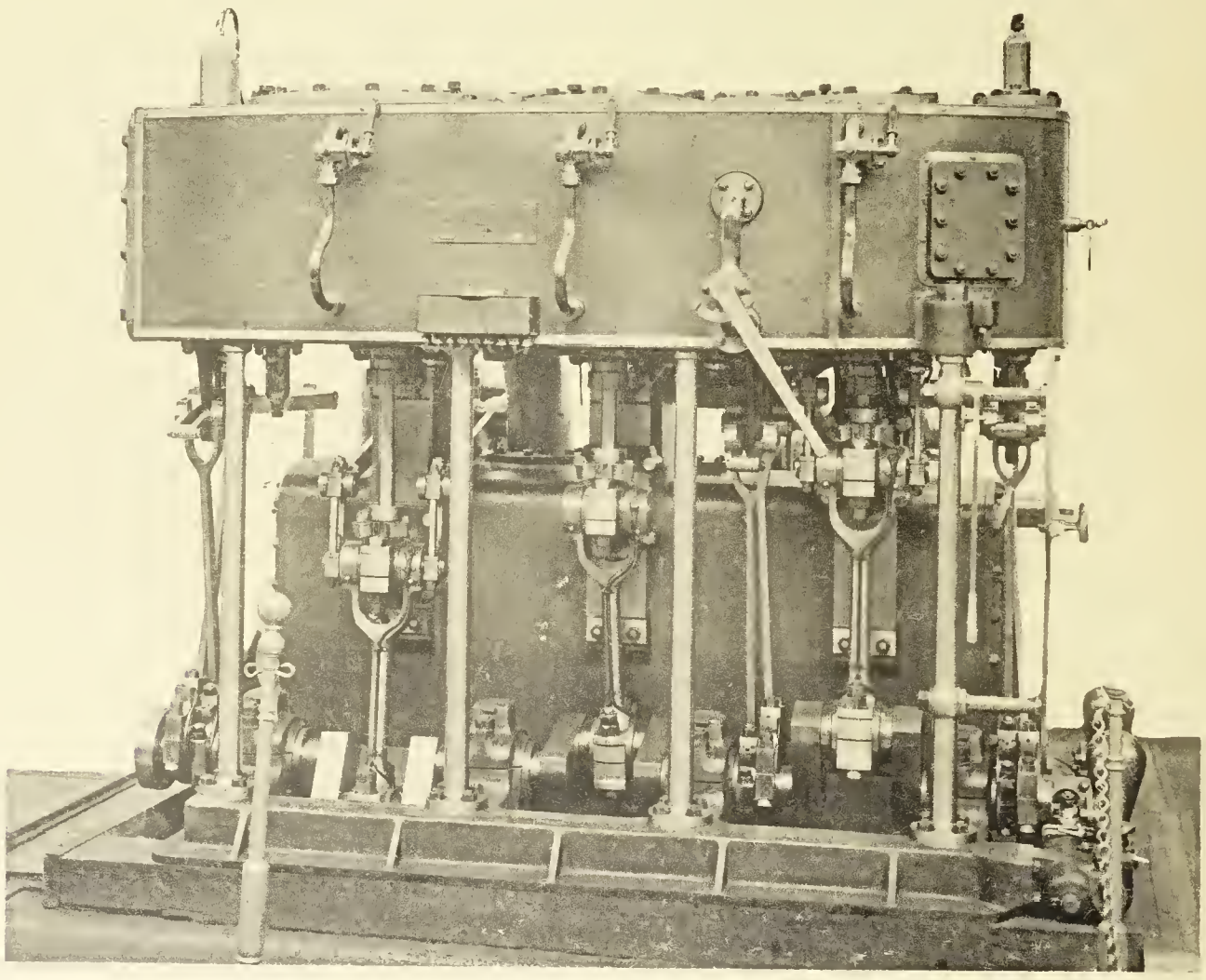

Machine marine à triple expansion, de H. Brulé et Cie (Voir p. 273).

CONSTRUCTEURS DE MACHINES POUR LA FILATURE

MM. PLATT BROTHERS et C° limited, de Oldham (Angleterre). *Grand prix.* — Cette Société, la plus importante du monde pour la construction des métiers de filature, qui occupe actuellement 13,000 ouvriers, attirait tout d'abord l'attention par la place qu'elle occupait : $12^{m}40 \times 12^{m}25$, total $1{,}519^{m.q}$; elle construit non-seulement le matériel de filature, dont elle exposait une grande partie, mais encore le matériel de tissage. Elle prend le coton depuis la machine brise-balles jusqu'aux Jacquart, aux presses à empaqueter, aux machines à plier et à mesurer. Son usine est à portée de la mine de charbon, et on y construit tout, jusqu'au plus petit boulon.

MM. Platt Brothers présentaient au public six machines :

Une chargeuse automatique, brevetée, avec appareil à remplir. — Quand la chargeuse est suffisamment remplie, le poids du coton fait pivoter le dos de la boîte, et le mouvement est communiqué au guide courrier qui débraye et arrête la toile d'alimentation. Quand le poids du coton a diminué, le mouvement inverse a lieu, et la toile d'alimentation reprend sa marche en avant.

Un batteur simple avec enroulerie. — Le coton passe d'abord par la chargeuse, et une première fois par le batteur; puis la chargeuse recule sur des rails, et les rouleaux passent au batteur une seconde fois.

Une carde simple à 106 chapeaux tournants, à débourrage automatique. — Depuis 1888, MM. Platt ont livré 36,000 cardes de ce système. Le réglage des chapeaux se fait à trois points des arcs flexibles avec deux appuis ajustables entre ces points de réglage, qui servent à maintenir la rigidité et le vrai rond de l'arc après réglage.

Une peigneuse système Heilmann à huit têtes (voir fig. p. 281). — On peut voir fonctionner chez M. Badin, à Barentin, une douzaine de ces machines.

Une construction irréprochable, une fermeté remarquable aux organes principaux de travail, une égalité parfaite et une extrême douceur dans l'action des organes travaillant, quand la vitesse est poussée à 100 jeux par minute, voilà tout ce qui d'abord attire l'attention.

Toutes les pièces sont interchangeables. L'arbre breveté avec les excentriques de la pince taillés, perfectionnés, passe d'un bout à l'autre de la machine, et les excentriques sont appliqués aux deux extrémités, évitant ainsi de la torsion et assurant une meilleure prise. L'arbre intermédiaire avec ses leviers, bielles et boutons, pour baisser et soulever les cylindres arracheurs supérieurs, a été remplacé par des excentriques à action directe obtenue de l'arbre à excentriques, évitant ainsi un jeu quelconque. Le tambour peigneur est muni des guides ajustables, brevet Moss, pour consolider les bords de la mèche, tant avant qu'après le peignage; donc les bords résultent plus nets. Par l'emploi de ces guides, une nappe plus large peut être travaillée par les cylindres et les tambours peigneurs de même largeur, augmentant ainsi la production de la machine et faisant moins de déchets aux bouts des cylindres. Les brosses circulaires de propreté ont le mouvement oscillatoire, brevet Freemantle, pour nettoyer mieux le peigne circulaire. Signalons encore des mouvements d'arrêt (sauterelles pour chaque mèche séparée), derrière la boîte d'étirage, pour arrêter la machine quand un ruban se casse: un compteur indiquant le nombre et les fractions décimales d'écheveaux, etc., etc.

Un métier à filer continu pour chaîne, disposé pour filer d'un côté sur bobines de bois, et, de l'autre, sur tubes de papier. — Ces continus-chaînes marchent aujourd'hui à 10,250 tours.

Un métier à filer continu pour trame, machine spéciale à la Maison. — Il occupe moitié moins d'emplacement qu'un renvideur, produit plus, économise de la main-d'œuvre; il est peu usité en France, mais on en trouve de nombreux spécimens en Russie et en Amérique. Il contient 80 broches pour filer cannettes de trame sur la broche nue ou sur tubes de papier courts ou longs. Il se distingue par ses anneaux brevetés (à chapeaux et ressorts), ses curseurs brevetés, son ratelier brevet Kirkenhead, ses planchettes guide-fils montants et

descendants, ses deux tambours en fer-blanc, ses rouleaux de pression de devant à douille mobile, etc.

HOWARD et BULLOUG limited, d'Accrington (Angleterre). *Hors concours*. — Ces Messieurs occupent 3,000 ouvriers et construisent toutes les machines pour la filature du coton et la préparation du tissage. Ils exposaient :

Un brise-balles.

Un chargeur automatique avec rouleaux à pointes mobiles.

Une carde à chapeaux tournants, comme étaient d'ailleurs toutes celles que l'on rencontrait à l'Exposition. Le réglage se fait en cinq points, au moyen de cinq écrous qui approchent ou éloignent des segments à plans inclinés, et font monter ou descendre le cintre qui est rigide et de stabilité presque absolue. L'écrou est gradué et le réglage se fait avec une précision mathématique qui permet au régleur de s'assurer exactement de la quantité dont les chapeaux ont été abaissés ou relevés. Un mouvement de ralentissement permet de ne pas arrêter la carde complètement, et de la faire fonctionner à vitesse très réduite, si l'ouvrier doit rattacher la nappe de coton.

Un banc d'étirage, à arrêt automatique par l'électricité en cas de rupture du ruban à l'entrée de la machine, ou quand une barbe se produit aux cylindres, ou quand il y a engorgement à l'entrée de l'entonnoir, ou quand le pot est plein.

Un banc en fin.

Un métier continu à anneaux dit *Ring Throstle*. — Les continus à anneaux ont remplacé avantageusement les anciens métiers à ailettes; une heureuse modification a été faite en substituant à l'ailette un anneau métallique sur le rebord supérieur duquel circule une bride en fil d'acier, affectant la forme d'un crochet et portant le nom de curseur. Ce métier comporte un perfectionnement breveté sous le nom de *séparateur à anti-ballonnement*. Il se compose d'une série de plaques ajourées dites séparateurs, placées entre les broches et les isolant les unes des autres sur une grande étendue. Ces plaques sont fixées à une tringle qui est articulée sur le porte-anneaux, et suivant ses mouvements de montée et de descente. Le ballonnement se trouve ainsi limité à un diamètre uniforme. — Pour la première année de construction, il en a été fait 250,000 broches, et depuis 1877, MM. Howard et Bullough parlent de quatre millions et demi de broches de métiers à anneaux.

TWEEDALES et SMALLEY, à Castleton près Manchester. *Diplôme d'honneur*. — MM. Tweedales et Smalley sont inventeurs-propriétaires de trente-et-un brevets relatifs aux métiers de filature. Ils ont envoyé à Rouen sept machines :

Une carde à chapeaux tournants, avec réglage en cinq points. — Un perfectionnement est à signaler dans le mouvement du peigne débourreur relié à un excentrique, de manière à provoquer un mouvement de recul quand le peigne redescend devant le chapeau. On peut ainsi faire débourrer plus à fond, sans crainte d'abîmer la denture.

Un banc d'étirage avec casse-mèche électrique, agissant aux quatre moments déjà signalés dans le métier de Howard et Bullough, et relié en plus au couvre-engrenages. Si l'ouvrier veut lever le couvre-engrenages pendant la marche, la machine s'arrête.

Trois bancs à broches en gros, intermédiaire et en fin, avec application de casse-mèche électrique à l'intermédiaire.

Un continu à anneaux pour chaîne, de construction très soignée. — Les anneaux sont réversibles, et leur attache sur le porte-anneaux est disposée spécialement de manière à éviter toute ovalisation provenant de leur usure.

Un continu à anneaux pour trame, analogue à ceux précédemment décrits.

BROOKS et DOXEY, de Manchester. *Diplôme d'honneur.* — Ces Messieurs, qui en 1858 employaient douze ouvriers, font travailler aujourd'hui plus de deux mille personnes pour produire, dans deux grandes usines, toutes les machines nécessaires pour la transformation des matières textiles brutes en fils, dont l'ensemble leur a valu un diplôme d'honneur.

Ils exposaient :

Une carde à chapeaux tournants, dont le réglage se fait en cinq points.

Un banc d'étirage, avec casse-mèche à cuiller. — Le numéro d'entrée est 0,19, et il est 0,17 à la sortie du troisième passage.

Un banc en gros reçoit la mèche 0,71, la rend 0,60.

Un banc intermédiaire la fait passer de 0,60 à 1,40.

Un banc en fin, de 1,40 à 3,50.

Enfin, un métier continu à anneaux la transforme en chaîne n° 24, avec une vitesse de broche de 10,000 tours.

N. SCHLUMBERGER et Cie, de Guebwiller (Alsace). *Diplôme d'honneur.* — Leur exposition, qui a mérité un diplôme d'honneur, comprenait deux machines :

Un batteur avec appareil mécanique d'alimentation et régulateur. — L'appareil alimentaire mérite une mention spéciale. Le rouleau égaliseur porte des pointes mobiles dont le réglage s'opère par le déplacement du point où elles attaquent le coton. A la suite, se trouvent deux tambours garnis de dents. Le premier dégage le coton de la toile sans fin et le projette contre le second, qui marche lentement et laisse accumuler contre lui la couche de coton régularisée ainsi dans une large mesure. Le volant dégageur enlève simultanément le coton de ce deuxième tambour et de la toile sans fin, et le projette contre une paire de tambours métalliques, d'où il sort en nappe déjà régulière. Cette nappe est cependant encore soumise à l'action d'un régulateur à pédales dont le fonctionnement, par une disposition spéciale de leviers, est très sensible. La batte appliquée à ce batteur est du système inventé par M. Kirschner, de Saint-Etienne.

Une carde à chapeaux tournants. — Le réglage des chapeaux se fait en un seul point sur un cintre flexible à section uniforme. Entre l'arc de la carde et le cintre-guide se trouve un anneau supplémentaire mobile autour du centre de la carde, et portant un certain nombre de gorges hélicoïdales dans lesquelles viennent s'engager autant de goujons fixés au cintre-guide. Par le mouvement donné à l'anneau inférieur, le cintre flexible s'approche ou s'éloigne du centre avec une grande précision.

Une disposition très simple de semelles à plan incliné permet, en cas d'usure, de ramener facilement le centre du grand tambour à son point primitif.

LORD BROTHERS, de Todmorden (Angleterre). *Médaille d'or.* — Lord Brothers, constructeurs de machines à ouvrir, nettoyer, carder le coton, machines à filer et métiers à tisser, avaient installé diverses machines intéressantes :

1° Une chargeuse automatique brevetée pour alimenter les ouvreuses et les batteurs,

qui fournit une alimentation très régulière, grâce à son *réservoir breveté* et à ses qualités de *décharge et de retour du surplus*.

2° Un batteur simple combiné avec appareil enrouleur, qui désagrège, nettoie et régularise dans la perfection, et occupe peu de place. Un seul rouleau cannelé et un jeu de régulateurs pédales piano brevetés donnent les meilleurs résultats.

3° Une carde à chapeaux mobiles et à anneaux brevetés, se réglant en un seul point, mais avec ceci de particulier que les chapeaux font leur évolution sur un anneau mobile tournant avec eux. On a besoin pour faire marcher les chapeaux de 70 0/0 moins de force, et on obtient une concentricité parfaite des chapeaux et du tambour dans tous les stages de l'usage de la garniture.

4° Un métier continu à anneaux, avec perfectionnements brevetés, qui se distingue des machines analogues par beaucoup de perfectionnements de détails. On y remarque, entre autres, un ensemble de pignons de rechange pour chaîne et trame. Il est construit pour marche à grande vitesse de neuf à dix mille tours.

CARDE A CHAPELET POUR COTON, système Georges-Emile FAUQUET, à Petit-Quevilly, près Rouen. *Médaille d'or.* — M. Georges-Emile Fauquet a obtenu une médaille d'or pour son système de réglage de chapeaux de carde. (Voir fig. p. 284.)

Il y a deux modes différents de réglage pour les chapeaux : l'un s'opère en un seul point ou par simple manœuvre, l'autre se fait en plusieurs points. Chacun de ces deux moyens, considéré isolément, présente des avantages et des inconvénients.

M. Fauquet a eu l'idée de réunir sur la même machine les deux dispositifs, et il a employé des moyens mécaniques simples et ingénieux, permettant d'arriver à une grande précision de réglage, soit qu'il s'agisse d'un réglage partiel, soit qu'il s'agisse d'opérer uniformément et simultanément sur tous les chapeaux. La machine est bien construite dans tous ses détails par la Société Alsacienne de constructions mécaniques.

Augustin VIMONT, de Vire (Calvados), BAZIN et BAIN, collaborateurs et successeurs. *Médaille d'or.* — Ces Messieurs exposaient deux métiers continus à anneaux, d'un système particulier, destinés à la production de la trame.

Le principe repose sur l'emploi, comme organe de renvidage, d'un curseur équilibré. Ce curseur est constitué par une lame métallique légèrement cintrée, terminée d'un côté par une fourchette, de l'autre par une palette horizontale. Il présente un épaulement qui, pendant la marche, vient prendre son point d'appui sur le bord intérieur de l'anneau. La branche inférieure de la fourchette et la palette horizontale s'engagent entre les deux plateaux du porte-anneaux ; la branche supérieure de la fourchette reste au-dessus pour servir de guide au fil.

La fourchette, quelle que soit la vitesse de rotation, reste toujours appliquée sur la génératrice du cône de la bobine ; le fil entraîne sans difficulté le curseur, et la torsion peut être excessivement faible.

Un graissage léger et continu de l'anneau est obtenu au moyen de petites mèches trempant dans un réservoir d'huile, situé sur toute la longueur du porte-anneaux.

Comme il s'agit de produire des fils très peu tordus, et que, par suite, tout glissement dans la rotation de la broche doit être évité, la mise est double, et la corde d'entraînement

s'enroule deux fois autour de la broche, et deux fois autour des tambours en fer-blanc. Les cannettes obtenues sont bien compactes et contiennent plus de coton que les cannettes de renvideur.

Cette machine constitue un progrès remarquable dû à la persévérance de l'inventeur, Auguste Vimont.

Enfin, MM. GOLDSCHMIDT, HAHLO ET C°, présentaient (sans concours) trois machines de constructeurs différents :

1° Une chargeuse automatique avec un régulateur à pédale pour ouvreuse ou batteurs, construite par MM. Bailey et Garneth (ancienne Maison Roberts, Buckley et C°, de Stalybridge). Cette machine est fort bien construite ; elle fonctionne avec une régularité absolue, et son automaticité permet la suppression d'une ouvrière.

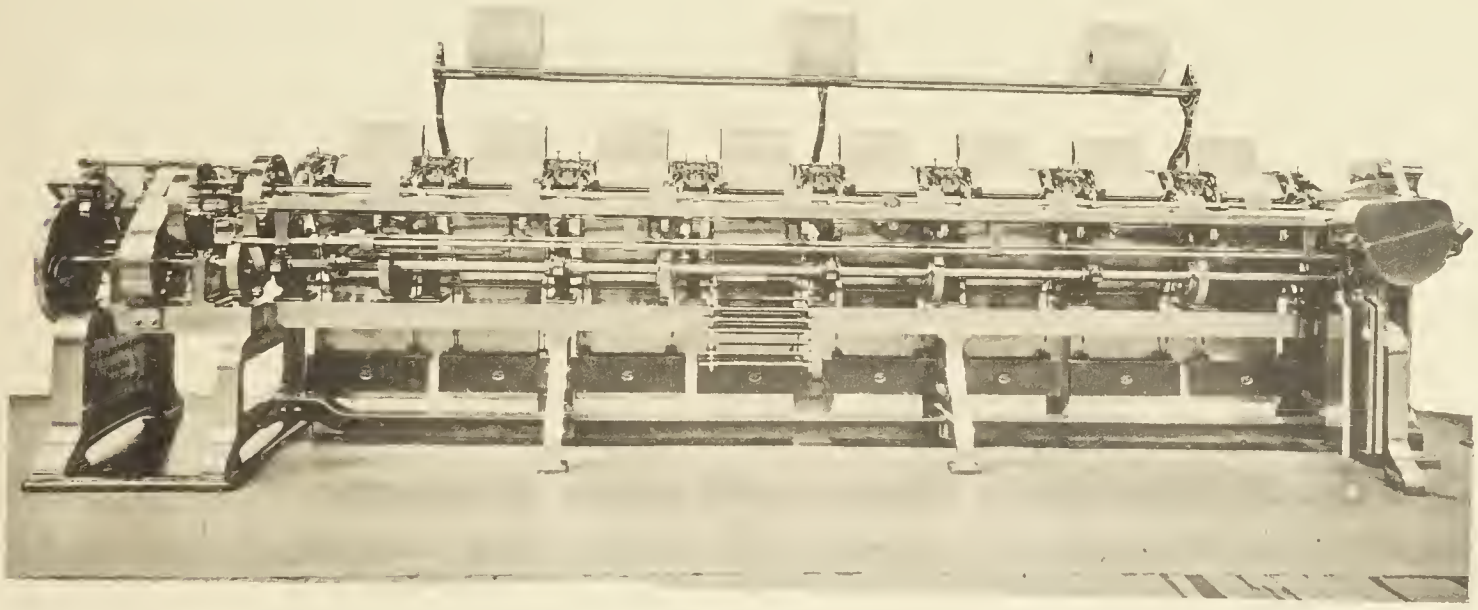

Peigneuse à huit têtes, de Platt Brothers (système Heilmann). — (Voir p. 277.)

2° Une poulie avec débrayage, de M. Downham.

3° Une machine à laver les doubliers, de M. Arnfield.

MACHINES POUR TISSAGE

ATELIERS DIEDERICHS, à Bourgoin (Isère). *Grand prix.* — La Société des Ateliers Diederichs avait une exposition des plus remarquables. Elle se composait de :

Un métier à 4 navettes à mouvement positif ; navette n° 1 avec mécanique d'armure (ratière) de 20 lames ; mouvement pour tisser le mouchoir ; appareil à produire les tissus bouclés ;

Un métier à 6 navettes à mouvement positif ; navette n° 2 avec mouvement de croisé pour la fabrication des articles en coton dits : chemise-pilou, flanelle ;

Un métier à 4 navettes à mouvement positif ; navette n° 3 pour la production du coutil et des toiles fortes en général (voir fig. page 285) ;

Un ourdissoir à grand tambour avec *cantre* pour bobines à fil croisé pour l'ourdissage des chaînes qui n'ont pas besoin d'être parées ou encollées avant le tissage ;

Un bobinoir à fil croisé disposé pour dévider soit des écheveaux, soit des fuseaux ou canettes à un ou plusieurs bouts (Voir fig. p. 289) :

Une cannetière à la défilée avec tétière nouveau modèle permettant la confection de canettes de toutes formes avec des fils de grosseur quelconque (Voir fig. p. 288) ;

Une machine à trafuser pour préparer les flottes ou écheveaux, afin d'en faciliter le dévidage.

Nous appellerons spécialement l'attention des industriels sur le *Métier à mouvement positif*. C'est dans cette machine que M. Diederichs est arrivé à réaliser le plus grand progrès qui ait été introduit dans le tissage des cotonnades depuis la création des usines pour cette industrie. Les métiers employés étaient auparavant des métiers à gradins dont la vitesse ne dépassait pas 130 à 140 coups pour les plus petites largeurs, parce que le mouvement opérant le changement des boîtes ne le permettait pas ; la position de la navette n'était assurée ni à la montée, ni à la descente. Dans le mouvement positif, les différentes positions des boîtes sont obtenues par le moyen d'excentriques dont les mouvements combinés permettent de faire tous les sauts de boîtes avec une très grande vitesse, sans choc, avec beaucoup de douceur.

Le résultat de cette amélioration a été d'augmenter de 25 0/0 la production de certains articles, tels que les chemises de flanelle coton, en faisant battre à 180 coups les nouveaux métiers, quelle que soit la combinaison des couleurs. En outre, les perfectionnements auxquels cette grande vitesse a obligé le constructeur ont eu pour résultat de diminuer très sensiblement la force nécessaire pour actionner le métier, ce qui a permis de réaliser ce *desideratum* industriel : augmentation de production et diminution de la force motrice. Aussi M. Diederichs a-t-il déjà vendu 3,500 nouveaux métiers, soit pour la région de Roanne, soit pour l'Ouest (Flers, Cholet et l'étranger), plus les mouvements positifs nécessaires pour la transformation d'un grand nombre des métiers anciens à gradins.

Le bobinoir à fil croisé, qui opère la distribution du fil sur la bobine par tambour fendu, donne une production des 3/4 plus grande que les anciens bobinoirs pour bobines à ailettes ; les bobines contiennent trois fois plus de fil.

Dans la cannetière à la défilée, nous remarquerons le système nouveau de la tétière, d'une simplicité extrême, qui permet d'obtenir toutes les formes et grosseurs de cannettes avec des fils d'un numéro quelconque, soie, laine ou coton.

Dans l'ourdissoir à grand tambour, le compteur arrêtant automatiquement l'ourdissoir lorsque la chaîne a la longueur voulue, l'emploi des grosses bobines à fil croisé contenant une grande longueur de fil a augmenté dans de sérieuses proportions la production de cette machine.

Il eût fallu à cette Maison un emplacement considérable pour pouvoir faire figurer en grand toutes les machines qu'elle construit. Aussi s'est-elle bornée à présenter aux tisseurs de coton quelques échantillons réduits.

DAVID SOWDEN et SONS, de Shipley (Angleterre). *Diplôme d'honneur*. — Cette Maison, qui occupe aujourd'hui 800 ouvriers, et construit par an 6,000 métiers à tisser, 2,000 armures et 2,000 métiers Jacquard, a présenté à Rouen cinq métiers à tisser le coton, soit : 1° Un métier à une navette et avec armure, faisant les serviettes à nid d'abeilles ; 2° un métier à une navette faisant le calicot simple ou croisé ; 3° un métier à 7 navettes tissant un

article pour chemise de couleur ; 4° un métier à 6 navettes tissant le mouchoir à carreaux ; 5° un grand métier à 6 navettes avec armures tissant du coutil lourd de 1m40 de large. Ces trois derniers métiers sont construits avec le mouvement connu comme *Boîtes Révolver*, qui tend à remplacer le mouvement dit à *Boîtes montantes*, lequel domine cependant encore en Normandie.

Signalons enfin un mouvement exposé par cette Maison : celui de *réduction de cartons* sur le métier à faire les mouchoirs, grâce auquel on peut tisser avec très peu de cartons un dessin donné ; le métier répète automatiquement le même dessin de mouchoir en mouchoir sur toute la longeur de la pièce.

GRIBAUMONT, de Reims. *Médaille d'argent.* — M. J. Gribaumont, de Reims, a installé sous vitrine une réduction d'un métier à tisser Jacquard pour robes, draperies, présentant de grands perfectionnements de détail.

MACHINES D'IMPRESSION, DE TEINTURE ET D'APPRÊTS

Les constructeurs de ces diverses machines sont au nombre de quatre :

FERNAND DEHAITRE, de Paris. *Hors concours.* — M. Fernand Dehaître, constructeur à Paris, membre du Jury de l'Exposition universelle de 1889, qui s'est fait une spécialité pour la construction du matériel pour blanchiment, teinture, impression et apprêts, présentait une exposition vraiment remarquable.

Nous citerons :

1° Machine à teindre les écheveaux, système breveté S. G. D. G. Caron fils et F. Dehaître : obtention de l'uni parfait en teinture par la combinaison d'un triple mouvement des écheveaux dans le bain ; rotation dans les deux sens (changement facultatif) ; mouvement haut et bas, par suite de l'excentrage des guindres, etc. La machine se construit généralement avec une rangée de 25 guindres pour traiter à la fois 50 kilog. de coton.

2° Machine à laver les écheveaux, système Sulzer frères, breveté S. G. D. G. L'écheveau, pris entre deux guindres, reçoit continuellement une injection d'eau propre ; l'eau chargée d'impuretés est évacuée dans la partie basse de l'écheveau par un exprimage entre rouleaux caoutchouc et bronze. Le fonctionnement est absolument automatique et l'ouvrier n'intervient que pour charger et décharger les écheveaux.

3° Essoreuse à friction à arcade double. Le panier de 1m28 de diamètre sur 0m55 de profondeur, avec pivot monté sur grains multiples, et un frein Corsol, breveté S. G. D. G., assurant l'arrêt du panier, sans effort de l'ouvrier, par la simple manœuvre d'une came.

4° Essoreuse double, brevetée S. G. D. G. Cette machine tient moins de place que deux essoreuses isolées, offre plus d'assise avec moins de frais de fondations, marche par un seul moteur direct ou une seule courroie, avec faculté d'actionner les deux paniers isolément ou simultanément.

5° Essoreuse à fond mobile, brevetée S. G. D. G. Elle permet le déchargement des matières par le fond du panier, où l'on démasque à volonté une ouverture correspondante à un gueulard de déchargement, d'où l'on peut directement ensacher les matières essorées.

7° Humecteur Kron, breveté S. G. D. G. Cet appareil fonctionne par pression d'eau (5m de

charge au moins). L'eau en charge est distribuée dans un tube horizontal par une série de petits robinets dont les jets viennent se briser contre une enveloppe spéciale. Il en résulte une pulvérisation très fine dont le brouillard tombe sur le tissu à humecter, tandis que les gouttes sont recueillies dans l'enveloppe et évacuées au dehors.

8° Cylindre de calandre en fibres de coton cardé comprimées à la presse hydraulique sur axe en acier, avec rondelles et écrous en fer forgé.

9° Cylindre de calandre en papier spécial comprimé à la presse hydraulique sur axe en acier, avec rondelles et écrous en fer forgé.

10° Cléro-sécheur, breveté S. G. D. G., ou machine à sécher les tissus, combinée par contact et par l'air chaud.

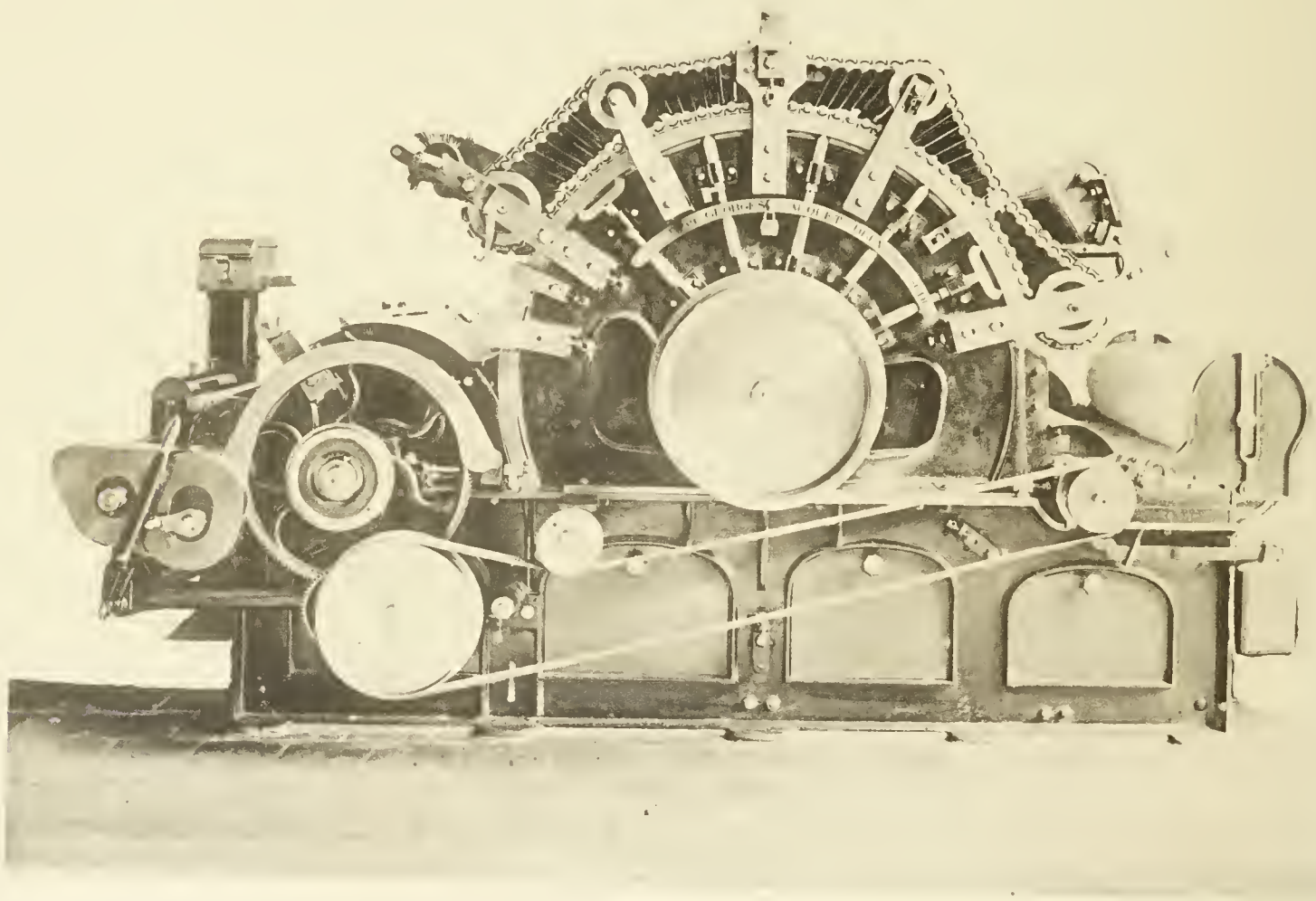

Carde à chapelet pour coton, de Georges-Emile Fauquet (Voir p. 280).

11° Cylindre sécheur avec boîtes à palier réglable, système Louppe, breveté S. G. D. G. L'application des chaises-boîtes Louppe aux séchoirs à bâtis tubulaires permet d'assurer toujours le maintien du tourillon au centre de la garniture, d'obtenir ainsi une meilleure garniture sans fuites de vapeur, un meilleur graissage, et, par suite, une marche plus facile.

Enfin, citons encore : Une presse à chaud continue à feutre sans fin et pression par leviers, pour l'apprêt des étoffes de laine et des articles de bonneterie ; une machine à imprimer les tissus à six couleurs pour indiennes et mouchoirs (voir fig. page 292), et divers moteurs, etc., etc.

M. Dehaitre exposait de plus, dans la classe 7 (hygiène et désinfection), un four à désinfection et une laveuse désinfectante.

GROSSELIN Père et Fils, de Sedan. *Diplôme d'honneur.* — Ces Messieurs ont envoyé à Rouen deux machines à lainer.

La première à quatorze travailleurs, système poil et contre-poil, à énergie variable, spéciale pour le traitement des draps et nouveautés.

Le principe qui consiste à lainer à poil et à contre-poil, avec un seul et même tambour, des travailleurs roulant à vitesse variable, tournant dans la même direction bien qu'agissant en sens contraire, a été appliqué par M. Grosselin, pour la première fois, en 1887.

La seconde machine est à vingt-quatre travailleurs, système poil et contre-poil, avec travailleurs prismatiques et débourreur rotatif continu. La forme prismatique des travailleurs

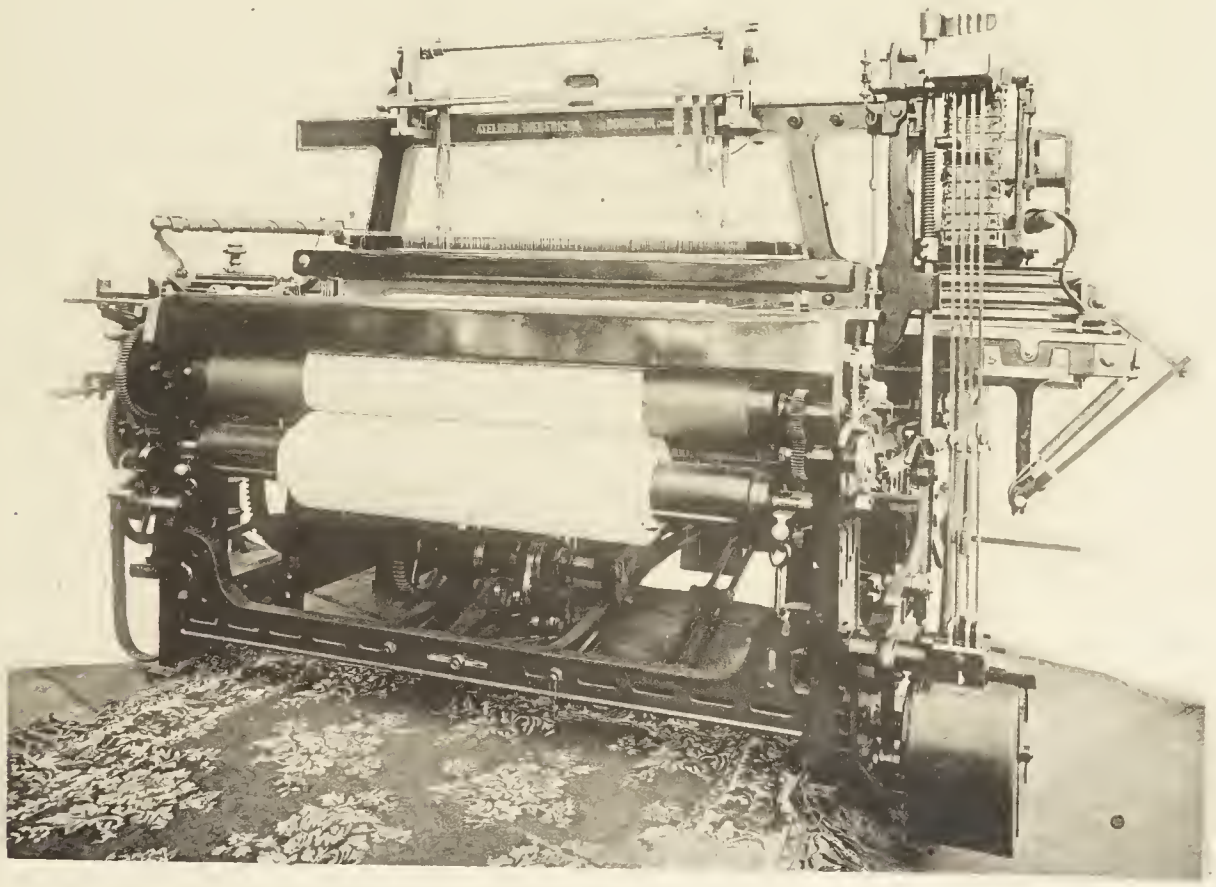

Métier pour tissage, des ateliers Diederichs, de Bourgoin (Voir p. 281).

a pour but d'obtenir une énergie d'action intermittente, variable suivant les différents points de la circonférence des travailleurs. Un troisième perfectionnement appliqué à cette machine consiste dans l'action indépendante des deux groupes de travailleurs.

La maison Grosselin s'est fait une spécialité de machines à lainer; 3,000 de son système, dont 1,350 sorties des ateliers de Sedan, fonctionnent dans le monde entier, attestant leur supériorité.

Eugène BÉRANGER, de Rouen. *Médaille d'or.* — M. Eugène Béranger, constructeur-mécanicien à Rouen, affirmait la valeur incontestée de sa Maison par sa nouvelle laineuse à chardons métalliques roulants, à énergie variable par friction, à un ou plusieurs tambours, avec un nombre de travailleurs à déterminer, brevetée en France et à l'étranger.

Cette machine est d'une construction très solide; les bâtis de côté, fortement nervés et

solidement reliés entre eux, servent de supports à deux tambours qui ne tournent pas dans le même sens, dont l'un est formé de vingt rouleaux ou travailleurs, et l'autre de dix. Ces trente travailleurs font poil et contre-poil, afin que les fibres qui composent le tissu soient parfaitement divisées; on obtient un poil court, parfaitement fourni et très régulier. L'étoffe passe avec une vitesse de 14 mètres à la minute, et comme la largeur de la machine permet de passer deux pièces en même temps, on obtient 28 mètres pour tissus de 90 centimètres de largeur, et il est bon d'observer que la largeur du tissu est peu modifiée après le lainage.

On peut lainer tous les genres de tissus de coton, mais aussi, et avec un très grand avantage, les tissus de laine et les draps; il suffit, pour cela, d'appliquer sur les travailleurs des garnitures de cardes en laiton.

Nous mentionnerons une disposition spéciale pour le graissage des travailleurs : un boudin creux circulaire est ménagé dans le plateau et forme réservoir d'huile; des mèches y trempent et amènent l'huile au tourillon des travailleurs.

On ne saurait trop féliciter M. Béranger d'avoir développé dans notre région la fabrication de ces machines si intéressantes pour les indienneurs, les tisseurs et les apprêteurs normands.

PIÈCES DÉTACHÉES POUR FILATURE

PEUGEOT et Cie, d'Audincourt (Doubs). *Hors concours.* — MM. Peugeot, qui occupent 1,200 ouvriers et fabriquent annuellement 1,200,000 broches de tous systèmes, 800,000 cylindres cannelés et 250,000 anneaux de continus, sans énumérer les autres pièces et les machines à coudre, ont envoyé des spécimens nombreux de leur fabrication.

Nous mentionnerons particulièrement les broches Rabbeth, dont ces Messieurs étendent avec succès l'emploi aux bancs à broches, et leur assemblage excentrique qui présente, pour l'ajustage, une sérieuse garantie de perfection.

GADEAU DE KERVILLE, de Rouen. *Grand prix.* — M. Gadeau de Kerville présentait au public des plaques et des rubans de cardes pour filatures de laine cardée, de laine peignée, de coton, de bourre de soie et d'amiante.

Il exposait aussi plusieurs genres de chardons métalliques pour apprêts de tissus.

Parmi les nombreux spécimens que renfermaient ses vitrines, se trouvaient des rubans en acier combiné, ainsi que des chapeaux et des rubans à aiguisage latéral, genre obtenu par des machines spéciales qui sont sa propriété exclusive.

Dans le but d'initier le public à la fabrication des garnitures de cardes, il avait placé près de ses vitrines deux machines à bouter prises parmi les deux cents que contiennent ses ateliers.

Un de ses régleurs se tenait chaque jour à la disposition des visiteurs, pour leur donner tous les détails qu'ils pouvaient demander sur cette très intéressante fabrication.

La perfection des produits exposés, ainsi que les nombreux services rendus en France par M. Gadeau de Kerville dans la lutte qu'il a fallu soutenir contre l'étranger, ont mérité à juste titre un *Grand prix* à notre sympathique constructeur rouennais.

Nous signalerons encore, parmi les fabricants de garnitures de cardes :

CRIGNON Fils, de Rouen (*Médaille d'or*), qui s'est fait une spécialité de briseurs dents de scie en acier, ainsi que des chardons métalliques;

BURKHARD Père et Fils, de Darnétal (*Médaille d'argent*), propriétaires d'un brevet pour le placage des chapeaux révolvers;

Victor BAILLARD et HAUVILLE Frères, de Rouen, une *Médaille d'argent* pour leurs rots et lames pour tissage, etc.;

Mme Veuve FORTIN, de Rouen (*Médaille d'argent*), qui fabrique des cardes en tous genres pour coton, laine, soie, amiante et toutes matières filamenteuses, des chardons métalliques, des cardes à gratter, des cardes pour chapellerie, pour l'apprêt des étoffes, etc., et a présenté une très complète exposition de ces divers produits, tous remarquables par le fini du travail;

CARD CLOTHING et Co, de Oldham (*Médaille d'argent*), qui présentaient des garnitures de cardes en tous genres, et spécialement à aiguisage latéral. Nous mentionnerons le tissu particulier des rubans de cardes composés de cordes de lin intercalées entre les deux épaisseurs de tissu, et devant être ainsi d'une résistance très augmentée;

MARSHALL et Cie, de Paris, ont obtenu une *Médaille d'argent* pour un appareil humidificateur d'air pour salles de filature et de tissage, ainsi que MM. VISTE et DAW, de Lille, pour une machine analogue;

Enfin, M. Anèce DARTOIS, de Lille, a une *Mention honorable* pour un collet à vase graisseur continu destiné aux broches de filature.

LA MEUNERIE

Dans la salle des machines, on remarquait les belles expositions de MM. Brault, Teisset et Gillet, ingénieurs-constructeurs à Chartres; de MM. H. et G. Rose frères, ingénieurs-constructeurs à Poissy; Adolphe Buhler, constructeur-mécanicien à Paris, et Lœvenbruck, ingénieur des arts et manufactures à Maromme (Seine-Inférieure).

Depuis une quinzaine d'années environ, de nombreuses transformations s'effectuent dans le matériel de la meunerie, transformations imposées par la concurrence étrangère. Les Maisons que nous venons de citer ont exposé des machines d'une construction fort soignée, remarquables par leur simplicité et au niveau des derniers perfectionnements dus à la science.

BRAULT, TEISSET et GILLET, de Chartres (*Hors concours*), ont présenté : Un séparateur zigzag (système Richmond) pour moulins, faisant 600 tours à la minute, travaillant, à l'heure, 2,000 à 2,700 kilog. de grains, et effectuant trois opérations de nettoyage, deux ventilations et un criblage complet; une brosse à blé, horizontale, réglable, en tampico; un broyeur à quatre cylindres, sur le principe du système Ganz, d'une construction fort soignée; un convertisseur à quatre cylindres; trois détacheurs et deux plansichters, appareils destinés à remplacer les bluteries avec leurs dévideurs, qui méritent quelques mots.

Le Plansichter, système Bunge, se compose de plusieurs anneaux circulaires superposés. Celui du bas est fixé sur un croisillon relié aux tiges de suspension. L'anneau supérieur est surmonté d'un chapeau portant, à son sommet, l'orifice d'entrée de la marchandise à bluter. Le chapeau et les anneaux sont reliés ensemble par quatre boulons articulés à leur base et serrés par des écrous. (Voir fig. page 293.)

Chaque anneau contient généralement :

1° Un tamis amovible garni de tissu blutant (soie ou toile métallique) ;

2° Un fond récepteur avec conduit de sortie pour la marchandise blutée ;

3° Un plateau distributeur pour répartir uniformément sur le tamis suivant la marchandise à rebluter.

Cannetière, de Diederichs (Voir p. 282).

Celle-ci est toujours déversée à la périphérie du tamis blutant, et sous l'influence du mouvement d'oscillation circulaire de l'appareil, elle s'avance naturellement, sans le secours d'aucun accélérateur, de la circonférence au centre du tamis, qui porte un orifice d'où s'échappe le refus.

Sous chaque tamis à soie se trouve une brosse à trois branches en crin très fin, dont on peut régler à volonté le contact avec la soie. Cette brosse se met d'elle-même en marche, et cela d'une façon très sûre, sans qu'aucune cause ne puisse s'y opposer, dès que le plansichter est mis en mouvement. Cette brosse fait environ dix tours par minute.

Le chapeau de l'appareil portant lui-même un disque distributeur pour l'alimentation du premier tamis, chaque anneau représente un élément de blutage complet.

Voici, par exemple, pour un appareil à 4 tamis, les dispositions de toutes ses parties successives :

COUVERCLE.	1° Entrée de la marchandise. 2° Distributeur.
1er ANNEAU.	3° Tamis. 4° Récepteur des produits blutés. 5° Distributeur.
2e ANNEAU.	6° Tamis. 7° Récepteur des produits blutés. 8° Distributeur.
3e ANNEAU.	9° Tamis. 10° Récepteur des produits blutés. 11° Distributeur.
4e ANNEAU.	12° Tamis. 13° Récepteur des produits blutés.

Les quatre tiges de suspension auxquelles est suspendu l'appareil sont fixées aux solives du plancher supérieur. Le mouvement d'oscillation circulaire est donné au plansichter au moyen d'un arbre vertical, portant à sa partie supérieure un volant muni d'un coussinet

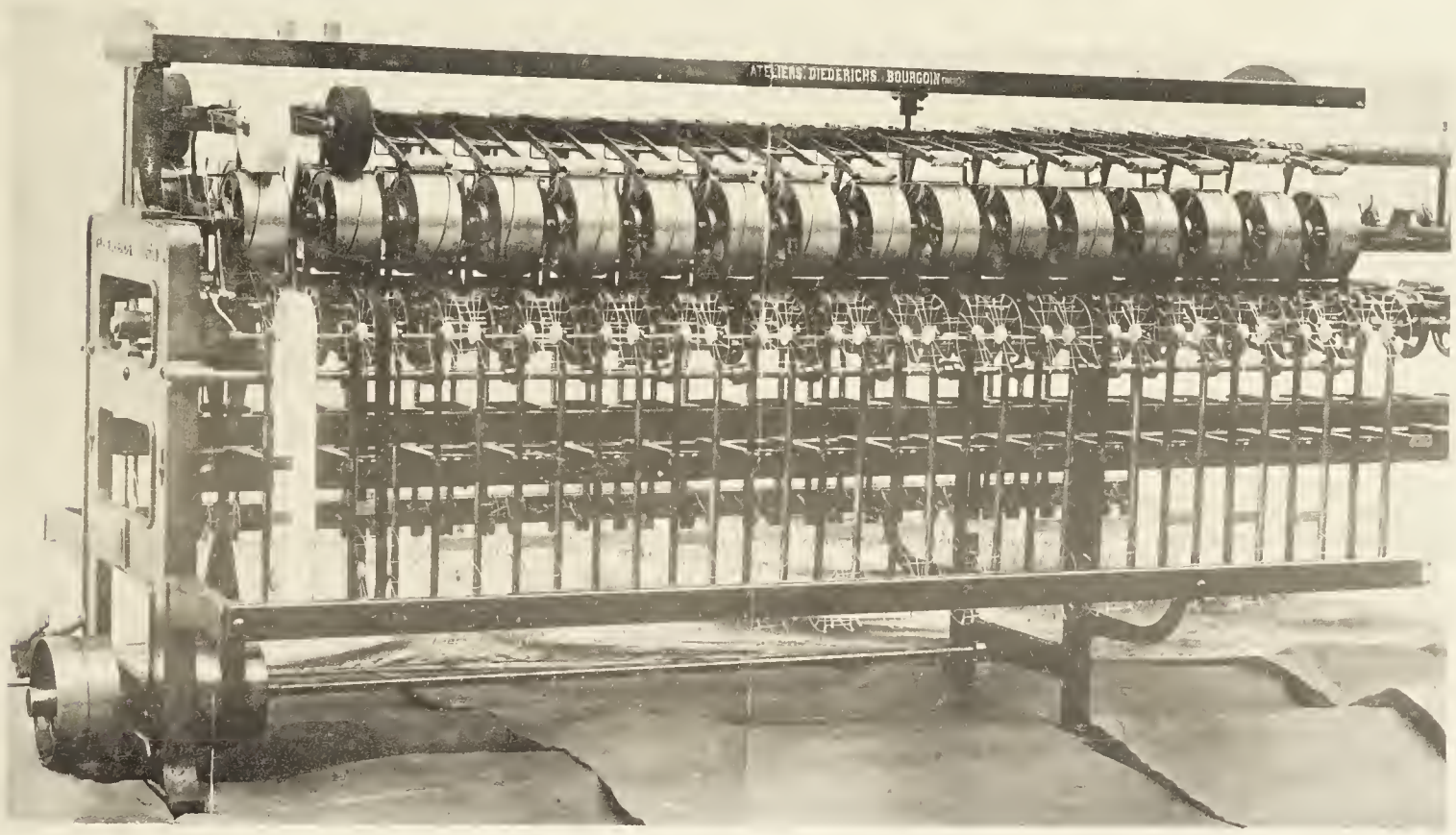

Bobinoir-Pelotonnoir, de Diederichs (Voir p. 282).

excentré. Dans le dit coussinet vient s'introduire un tourillon en acier, faisant corps avec le croisillon inférieur du plansichter. L'arbre est maintenu par un palier vertical et par une chaise à crapaudine, tous deux fixés solidement au plancher. Une poulie, calée sur cet arbre, reçoit le mouvement par courroie demi-croisée.

Chaque tamis à soie est maintenu dans ses anneaux par trois vis qu'il suffit de desserrer pour enlever le tamis et le remplacer par un autre. On peut, en moins de dix minutes, changer toutes les soies de l'appareil.

Ce système a fait son apparition en France il y a un an, et les constructeurs susnommés en ont déjà établi 368.

MM. Brault, Teisset et Gillet exposaient encore quatre turbines américaines, avec pivot Fontaine.

H. et G. ROSE Frères, constructeurs à Poissy (Seine-et-Oise). *Grand prix.* — MM. Rose ont fait une très intéressante exposition de meunerie.

Nous trouvons d'abord trois granulateurs de différente importance, machines remarquables, les seules du genre exposées à Rouen pour la mouture perfectionnée par granulateurs et cylindres, brevetés S. G. D. G., système H. et G. Rose frères, appliqués actuellement dans plus de 500 moulins. Cette mouture est la plus simple de toutes celles connues; elle s'applique à toutes les forces, donne des produits supérieurs : farines très blanches, sons très larges et semoules très propres et très régulières. L'installation demande peu de place et coûte moins cher que celle par cylindres, parce qu'elle supprime les bluteries de broyage et permet d'utiliser le blutage ordinaire, ainsi que le mécanisme existant dans les moulins. On opère par trois passages seulement, un au granulateur et deux aux cylindres désagrégeurs ; quant à la conversion des gruaux, elle est la même que dans la mouture par cylindres, et cette opération, ainsi que celle du désagrégeage des sons, se fait par les appareils à cylindres Rose frères.

Le plansichter rectangulaire, à 4 compartiments et 2 tamis, mérite une mention particulière. Il est simplement dépendant du plancher inférieur, et est monté sur supports spéciaux à colonnes, avec écrous à rotules et couteaux pour la suspension. Il peut travailler quatre catégories de produits, soit pour l'extraction des différents passages du broyage du blé, et en même temps le blutage des farines, ainsi que la division des semoules. Une seule machine, employée après les convertisseurs, peut suivre automatiquement le travail de 3, 4 et 6 paires de cylindres. Le dégommage des soies se fait au moyen d'un système de brosses automatiques, ce qui assure un blutage énergique, régulier. Ajoutons que la transmission de force, excessivement faible, se faisant par dessous, supprime les risques d'accidents.

Citons encore :

Un sasseur-aspirateur Rose, pour moutures hautes et basses, incomparable pour faire l'épuration et la division des semoules ou gruaux provenant de n'importe quel genre de mouture. Nous y remarquons surtout un mouilleur automatique mû par le poids du blé sortant du nettoyage, une sorte de roue à blé réglant, par la pesanteur, automatiquement le mouillage. Ajoutons qu'un nouveau perfectionnement permet de faire agir l'aspiration avec l'énergie nécessaire pour aspirer, sur les grosses semoules ou gruaux à leur sortie du sasseur, et que 5,000 sasseurs-aspirateurs Rose sont actuellement en fonction.

Un fendeur-dégermeur remarquable pour fendre le blé dans le sens longitudinal du grain, ce qui permet d'en extraire les péricarpes et la farine noire, grâce à une bluterie et un aspirateur spécial placés à la suite.

Une machine, fort bien étudiée, à ensacher et fouler automatiquement le son et autres matières légères.

Un convertisseur ou broyeur à 4 cylindres pour 12 quintaux à l'heure, et un autre pour 5 à 6 quintaux. Ces appareils sont très perfectionnés; on y remarque particulièrement les paliers munis de coussinets à longue portée, en bronze phosphoreux d'une grande dureté et ayant une longue durée.

MM. Rose frères exposaient également deux turbines système Hercule.

La Maison Adolphe BUHLER, d'Uzwil (Suisse), a envoyé à notre Exposition trois moulins à cylindres, broyeurs et convertisseurs, et 3 plansichters rectangulaires pour bluterie. Les plansichters se recommandent par les divers avantages suivants : dégommage automatique des soies ; avancement de la marchandise en des couches étendues sur toute la surface des tamis ; épurage complet de tous les produits ; obtention de farines absolument propres sans piqûres.

LŒVENBRUCK, de Maromme. *Médaille d'argent.* — E. Lœvenbruck, ingénieur des Arts et Manufactures, successeur de Ed. Legris et fils, à Maromme, qui fait tous les appareils concernant la meunerie (moulins à cylindres, moulins à meules métalliques, etc.), a exposé seulement deux nouveautés : le « broyeur-tamiseur-cureur » et « le pratique ».

Ces appareils sont destinés à la petite et à la moyenne meunerie qui désirent se transformer, c'est-à-dire remplacer leurs meules par des cylindres, à peu de frais.

Le « broyeur-tamiseur-cureur » est simple, solide, occupe une place restreinte, demande peu de force. Par un seul passage dans l'appareil, le blé propre est *broyé*, la boulange obtenue est *tamisée* pour séparer les sons vêtus de la farine, des gruaux et des semoules, et les sons vêtus sont *curés*.

Le « pratique » est un nouveau moulin à cylindre ventilateur faisant la mouture graduelle et complète du blé et autres céréales, ainsi que le convertissage des gruaux. Avec lui, il n'est plus besoin de détacheur ni de bluteries centrifuges.

Signalons encore les expositions suivantes :

E. MAHOT, constructeur-mécanicien à Ham (Somme). *Diplôme d'honneur.* — Pétrins et fours, installations de boulangeries et manutentions, machines industrielles et agricoles ; pulvérisateurs pour tous semis et plantations, à traction par cheval. Appelle spécialement l'attention des boulangers par un pétrin mécanique à bras et au moteur.

BRÉANT Fils, de Rouen. *Médaille d'argent.* — Pétrin avec anneau à leviers d'Auguste Boussac, breveté S. G. D. G., qui bat et souffle la pâte comme le fait le travail à bras. Cet appareil est simple comme mécanisme, facile à conduire, et donne une économie de 30 0/0 sur la main-d'œuvre.

LES MACHINES ET OUTILS DIVERS

P. GODINOT, de Rouen, ancienne Maison Lozai. — Machines-outils pour métaux. *Diplôme d'honneur.* — En dehors de la galerie des machines (on se demandait en vain pourquoi, quand on y trouvait tant d'expositions étrangères à la mécanique), dans une galerie latérale contiguë, l'attention était attirée et retenue par la collection très belle et très variée des machines exposées par les anciens ateliers A. Lozai, de Rouen, l'unique établissement de construction de machines-outils qui figurât au Champ-de-Mars.

L'attraction principale était, sans contredit, pour les mécaniciens, la machine à tailler les engrenages cylindriques à denture droite ou à denture hélicoïdale inclinée, dont nous donnons (page 296) une vue d'ensemble.

Dans cette machine, tout nouvellement créée et brevetée, le taillage des engrenages se fait au moyen d'une fraise, affectant la forme d'une vis sans fin. Ce genre de fraise, en usage déjà pour les roues de vis sans fin, n'avait encore jamais été employé pour les dentures droites.

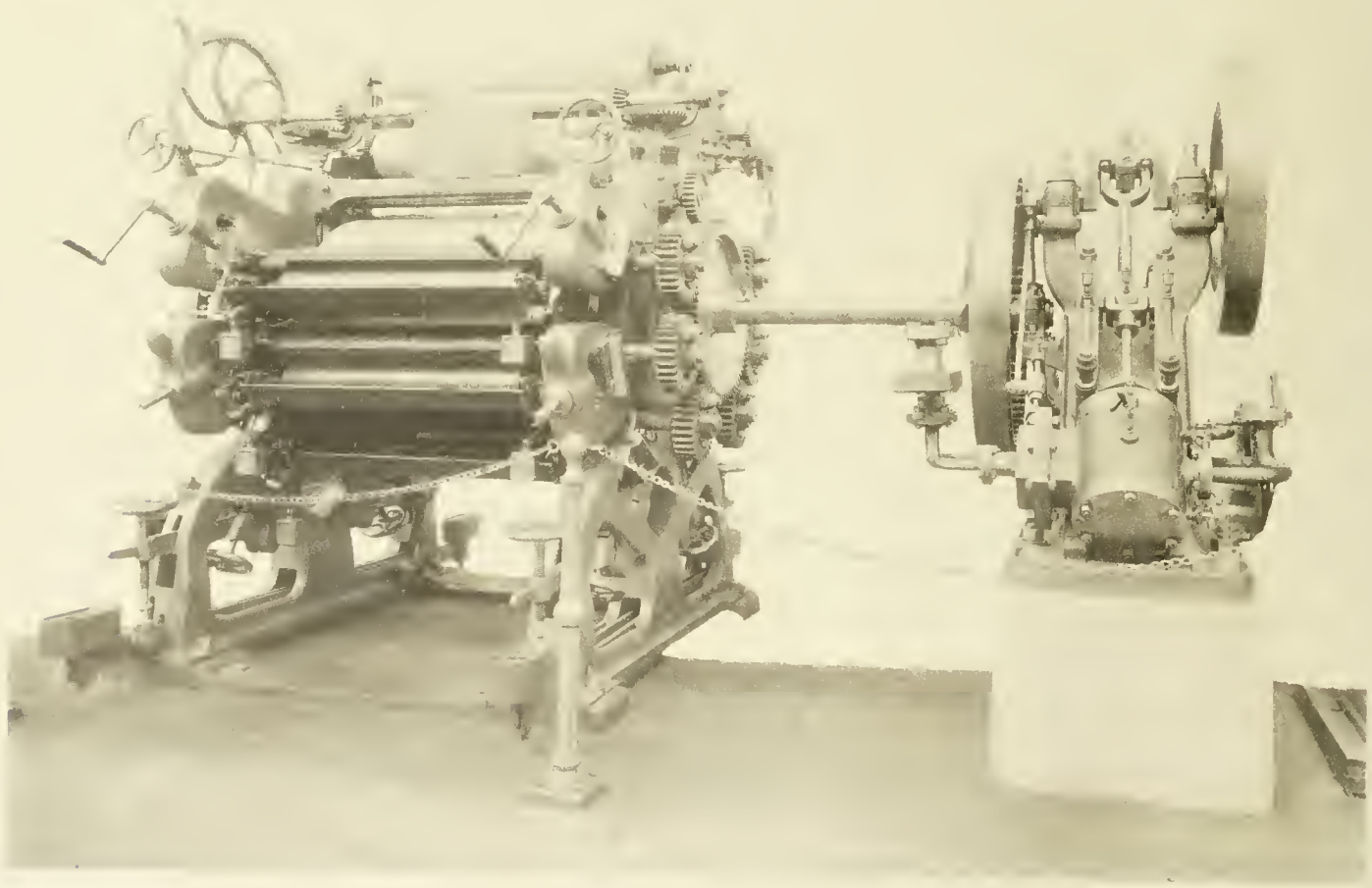

Machine à imprimer les tissus, de F. Dehaître (Voir p. 284).

Disons ici quelques mots sur la façon dont marche la machine. Pour le taillage des dentures droites, la fraise s'incline de manière à ce que les filets de vis suivent bien le sens de la denture à tailler, ou, pour parler plus mathématiquement, de façon à ce que les tangentes à l'hélice formée par les filets de la fraise soient bien parallèles aux génératrices des flancs des dents à obtenir. Comme le plateau porte-pièce est animé d'un mouvement de rotation correspondant à celui de la vis-fraise, et que les deux mouvements de rotation (vis-fraise et plateau) sont reliés ensemble d'une façon absolue, l'engrenage à tailler étant monté sur le plateau, l'inclinaison de la fraise réglée et la vitesse étant donnée par les combinaisons d'engrenages montés sur la poupée (à la façon des tours ordinaires), il suffit de mettre la machine en marche pour que le travail se fasse automatiquement et d'une façon continue. Pour le taillage des roues cylindriques à dents hélicoïdales inclinées, l'opération est analogue. Il va de soi que les engrenages à denture creuse, destinés à être commandés par une vis sans fin, peuvent se faire avec la même facilité.

L'engrènement obtenu est rigoureusement conforme aux principes de la cinématique, et

les dents, quel que soit le diamètre à tailler, ont toutes, pour le même pas et avec la même fraise, le profil géométrique que donnerait, soit le tracé à développante de cercle, soit le tracé épicycloïdal, suivant celui choisi pour la forme de la fraise. Ajoutons que le travail se fait au minimum quatre ou cinq fois plus vite qu'avec les machines connues jusqu'ici.

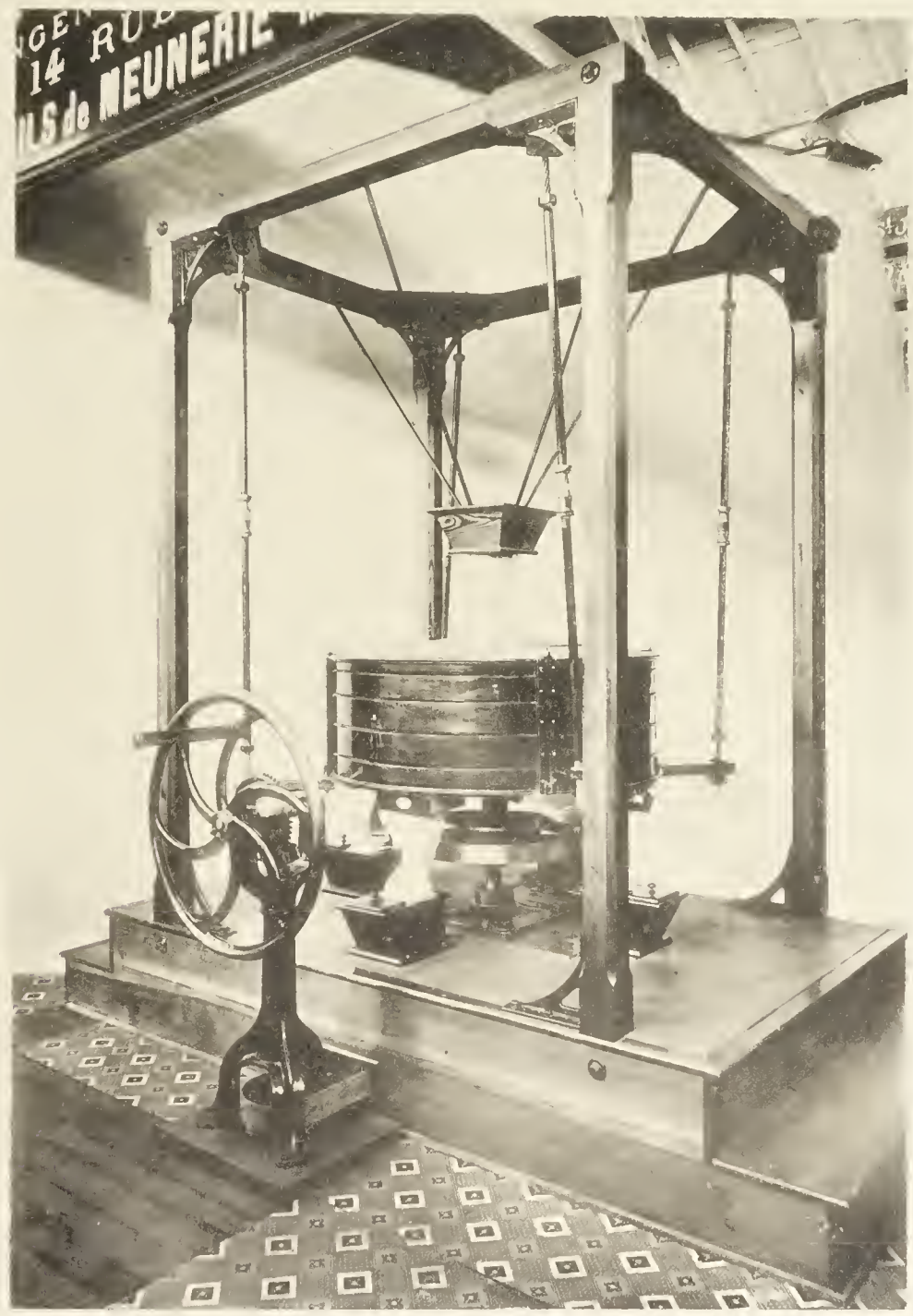

Plansichter, de Brault, Teisset et Gillet, système Bunge (Voir p. 288).

Nous mentionnerons encore, dans cette exposition si intéressante :

Une machine à diviser et tailler : les modèles d'engrenages de tout genre, en bois, cuivre, zinc, etc., à denture droite ou inclinée : les engrenages coniques ; ceux à denture creuse pour vis sans fin ; les rochets, griffons, crémaillères, etc.

Une machine à raboter.

Un étau limeur avec porte-outil inclinable ; on peut obtenir le mouvement automatique de rabotage circulaire par le moyen d'une simple dent de cliquet.

Une machine à percer radiale ; une petite perceuse à grande vitesse, dite « sensitive ».

Un tour parallèle à charioter et à fileter, spécialité de la Maison, et qui présente de nombreux avantages.

Une machine à fraiser dite « universelle », d'un type perfectionné qui permet de travailler horizontalement, verticalement, et sous toute inclinaison, et dont tous les mouvements peuvent être obtenus soit à la main, soit automatiquement.

E. BAILLY ET Cie, Constructions mécaniques et fonderies nancéiennes, Nancy. *Médaille d'argent.* — La Maison E. Bailly et Cie, de Nancy, a exposé le broyeur « le Phénix », broyeur rotatif à boulets et à soufflerie.

Ce broyeur est basé sur le principe de l'indépendance des deux fonctions : broyage et évacuation de la matière pulvérisée, ce qui est une condition essentielle pour le réglage de la production et du degré de finesse.

Il se compose d'une cuve en fonte formant bâti et supportant tout le mouvement : à l'intérieur, un fond faisant tuyère se profile avec une auge en acier, dans laquelle tournent des boulets de même métal, et des ouvertures en entonnoirs sur son pourtour servent à l'évacuation de la matière broyée.

Les boulets sont entraînés par un disque propulseur en acier, en forme de tronc de cône concave, ayant des alvéoles dans lesquels ils sont logés. La matière à broyer est introduite sur le disque par un distributeur automatique à vis d'Archimède, et tombe devant chaque boulet par des ouvertures ménagées entre chaque alvéole. Le vent d'une soufflerie indépendante est comprimé dans la tuyère; un plateau conducteur le rabat à sa sortie sur le fond et le dirige sur toute la surface de l'auge, dont il suit le contour; un excès de vent s'échappe entre les boulets et les alvéoles; ces deux courants se rencontrent et se confondent dans la direction des entonnoirs d'évacuation.

La combinaison de la soufflerie et de boulets ayant l'énergie nécessaire avec une vitesse modérée, évite l'emploi de la force centrifuge, qui a l'inconvénient d'expulser les matières non broyées et d'exiger une vitesse et une force considérables.

Les avantages sont, nous a-t-on dit : production abondante, finesse régulière, pas d'engorgement, vitesse modérée, économie de force motrice et d'entretien.

LÉON BESSIÈRE, de Paris. Ventilateur hydraulique Excelsior, rafraîchisseur d'air, aspirant ou soufflant; humidificateurs. — M. Bessière a présenté, entre autres choses, un de ses remarquables ventilateurs pour maintenir, même au plus fort de l'été, une température douce et uniforme dans les appartements, les ateliers. Son appareil a fort bien fonctionné tout le temps de l'Exposition. Il peut être installé par le premier plombier venu, et ne nécessite, pour fonctionner, qu'un branchement sur une canalisation d'eau, ce qui est le cas général des grandes villes, ou une force motrice quelconque, ce qui est le cas de la majorité des usines.

Le ventilateur de M. Bessière se compose d'un tube central portant, à sa partie supérieure, un pulvérisateur, mis en communication avec la conduite d'eau. Concentriquement à ce tube, est disposé un cylindre pourvu à sa partie supérieure d'une ou plusieurs buses.

Sous l'action de ce pulvérisateur, qui joue ici le rôle de la vapeur dans les éjecteurs, l'air est entraîné dans le sens des gouttelettes liquides, c'est-à-dire par l'orifice du haut du tube central, descend jusqu'au bas, remonte dans l'intérieur du manchon et est rejeté par les buses.

Si ce tube central communique avec l'air extérieur et que les buses débouchent dans la pièce à ventiler, voici ce qui, sans aucun mécanisme, va se passer :

Par son contact intime avec les mille gouttelettes du pulvérisateur, l'air extérieur, eût-il 35°, va se refroidir et sortira finalement du ventilateur à 12 ou 14° au plus fort de l'été. Et cela tout simplement parce que, non-seulement le contact de cette eau fraîche, mais l'active évaporation de ces mille gouttelettes dans ce violent courant d'air, et puis encore la détente de l'air au sortir de la buse, ont abaissé sa température à un degré inférieur à la température de l'eau. Naturellement, l'air qui sort des buses entraîne une certaine humidité qu'on peut diminuer, ou même supprimer en disposant, sur le conduit d'échappement, un ou plusieurs coudes brusques contre lesquels cet air est obligé de se frotter. Tout dépend des conditions particulières que doit remplir le ventilateur dans chaque application,

L'eau injectée par le pulvérisateur, et qui ruisselle au bas du tube central, s'écoule toute seule par un petit siphon qui joue le rôle d'obturateur hydraulique et empêche l'air de s'échapper par cette issue.

La simple manœuvre d'un robinet ordinaire, branché sur la conduite d'eau, suffit donc pour faire fonctionner le ventilateur, pour l'arrêter ou le régler.

A l'aide de quelques variantes simples, on ventile, avec ces appareils, la plupart des hôpitaux.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DECAUVILLE. *Grand prix.* — Nous avons déjà dit un mot du moteur Filtz. La Société Decauville avait, en outre, envoyé de nombreux cycles et des spécimens de son matériel de chemin de fer.

L'exposition du matériel de chemin de fer, voie, wagonnets, wagons, etc., était malheureusement réduite par la place. L'utilité et la perfection de tout ce qui sort de cette Maison, en ce genre surtout, sont si universellement reconnues, qu'il n'y a pas de grande usine, de grande exploitation agricole qui n'ait pas son « Decauville ». Il en est de même à l'étranger.

Ernest ENFER, mécanicien à Paris. *Médaille d'or.* — Cette Maison se recommandait à notre attention par les diverses machines suivantes :

1° Forges portatives et soufflets de forges ;

2° Four à chauffer les rivets des ponts et charpentes ;

3° Four à plateau mobile ;

4° Four à braser les tubes reboutés.

L'originalité des premiers de ces appareils consiste dans une nouvelle distribution des cuirs et des soupapes, et dans une contreplaque de tuyère. Les autres machines nous ont paru présenter des perfectionnements importants de détail.

ATELIERS ET CHANTIERS Henri SATRE Fils Aîné et Cie (Lyon-Arles). *Diplôme de Grand prix.* Matériel de dragage et de navigation fluviale et maritime. — Ces ateliers, fondés en 1840, ont pris depuis vingt ans une importance colossale. Les ateliers de Lyon ont une superficie de 7,000 mètres carrés dont 6,000 de surface couverte ; les chantiers d'Arles ont une superficie de 35,000 mètres carrés, avec un kilomètre de berges, avec cales de lancement pour bateaux en long et en travers, et une surface couverte de 6,200 mètres carrés. En 1894, en dehors des travaux de constructions mécaniques de toutes sortes, on avait construit 1,736 machines à vapeur mono-cylindriques Compound et à triple expansion

(68,300 chevaux-vapeur): 187 dragues à vapeur, 289 bateaux divers. Ceci suffit pour montrer l'importance de cette Maison, qui est venue exposer chez nous :

1° Un modèle de machine à triple expansion de 2,500 chevaux, pour navire à hélice (République Argentine).

2° Une drague marine porteuse à deux hélices (modèle et photographie), construite pour les ports de la Manche. Cette drague reçoit et transporte elle-même au large les produits extraits ; un simple mouvement d'embrayage permet de porter à volonté et instantanément toute l'action des machines, soit sur les propulseurs, soit sur l'appareil dragueur. Les deux hélices permettent une évolution rapide dans un rayon restreint. L'appareil moteur se compose de deux machines à trois cylindres de 650 chevaux.

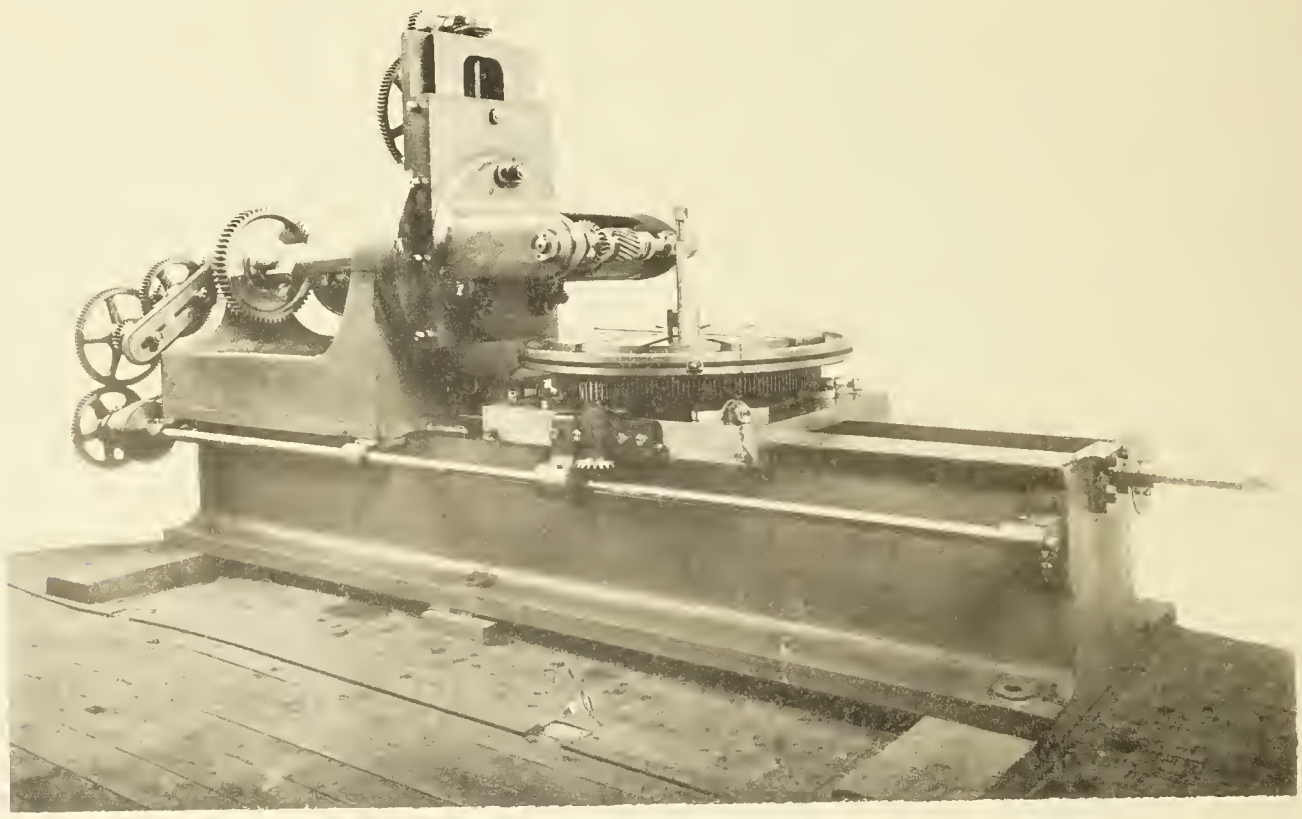

Machine à tailler les engrenages cylindriques, de P. Godinot (Voir p. 292).

3° Une drague marine à hélice de 300 chevaux, pour le port de Santander.

4° Une drague marine à deux hélices de 600 chevaux, pour la Ville de Rouen. L'appareil de propulsion de cette drague marine, d'un dispositif tout à fait nouveau, comporte deux hélices placées aux deux extrémités du puisard, symétriquement à l'axe de la drague, de telle sorte que l'arrière du navire, en tant que drague, devient l'avant du navire en navigation. On évite ainsi, en navigation, la résistance considérable due à la formation du courant dans le puisard.

5° Une drague marine porteuse à succion de 300 chevaux (ports de la mer Baltique).

6° Un modèle de remorqueur à hélice de 800 chevaux (port de Toulon).

7° *Le Ramsès* (un modèle au 1/50e), paquebot à roues de 400 chevaux pour voyageurs (Compagnie du Nil).

8° *Le Borinquen*, remorqueur de mer de 300 chevaux (port de Saint-Juan-de-Porto-Rico), un modèle au 1/20e.

9° *Le Montlong*, bateau pompe à grand débit (alimentation des canaux de la Camargue), trois machines Compound ensemble 225 chevaux. On peut élever avec cet appareil breveté 2,000 litres d'eau par seconde.

Emmanuel FARCOT FILS, Successeur de E.-D. FARCOT ET FILS, Constructeurs, à Saint-Denis (Seine). *Médaille d'argent.* — M. Farcot a exposé les principaux types de ventilateurs qu'il construit et qui sont divisés en quatre séries. Les deux premières s'appliquent à l'industrie métallurgique en général, et les deux dernières plus particulièrement à l'industrie textile.

1re *Série.* — Ventilateurs à haute pression, à œillard au 1/4 et au 1/5.

2e *Série.* — Ventilateurs à moyenne pression, à œillard 1/2.

3e *Série.* — Ventilateurs à faible pression, à œillard aux 2/3.

4e *Série.* — Ventilateurs à très faible pression, mais très grand volume, dits ventilateurs déplaceurs d'air.

M. E. Farcot construit aussi de nombreux ventilateurs électriques pour tous les usages. A l'Exposition, on a pu voir un ventilateur de la première série, à haute pression, de 0,700m/m de diamètre, à œillard au 1/4, actionné directement par un moteur électrique Gramme. Ce ventilateur donne une pression de 0,220m/m d'eau, à la vitesse de 1,375 tours avec un voltage de 115 volts à 23 ampères.

Emile CHOUANARD (*aux Forges de Vulcain*), Paris. *Hors concours.* — La Maison des *Forges de Vulcain* a présenté à l'Exposition des machines-outils pour travailler le bois, des machines-outils pour le travail du fer, dont une scierie circulaire universelle, et enfin un assortiment de meubles mécaniques, entre autres des classeurs extrêmement perfectionnés et des bureaux genre américain.

Le développement de cette Maison, si universellement connue, est considérable. M. Chouanard fabrique par an plus de 500 machines-outils diverses, 1,500 appareils de levage, 500 tonnes de transmission et une quantité considérable d'outillage, de meubles, etc.

PAILLET OBTURATEUR, Système A. Coville, présenté par les Forges et Chantiers de la Méditerranée. *Hors concours.* — La marine française a employé divers systèmes d'obturation des voies d'eau, en remplissant les cofferdams de matières légères et encombrantes.

La cellulose, qui était réglementaire il y a quelques années, a été complètement prohibée il y a peu de temps, parce qu'elle avait l'inconvénient de détériorer les tôles en contact, et de déterminer des incendies, qui étaient allumés dans cette matière par le passage des projectiles.

On a, depuis, successivement employé, pour le bourrage des cofferdams, des boîtes en zinc étanches de petites dimensions, du zostère, des briquettes de liège; mais ces divers systèmes n'ont pas paru donner satisfaction, et aucun d'eux n'a été rendu réglementaire.

L'importance de cette question a conduit la Compagnie des Forges et Chantiers de la Méditerranée à chercher une disposition évitant les inconvénients constatés jusqu'à ce jour, et remplissant le même office que la cellulose, avec un poids très inférieur et une dépense beaucoup moins élevée.

Le système de paillet obturateur automatique, système Coville, qu'elle vient de faire breveter tout récemment en France et à l'étranger, remplit ces conditions. Il a figuré à

l'Exposition de Rouen, adapté à une portion de muraille de navire construite spécialement pour expérimenter son fonctionnement.

Le paillet se compose d'un rideau en toile et feutre très résistant, capable de supporter la pression de l'eau. Il se développe automatiquement contre la paroi perforée à mesure que le niveau de l'eau s'élève, et s'applique d'autant plus énergiquement contre l'orifice à obturer que la pression est plus forte. Le poids n'est que le 1/10e du poids de la cellulose nécessaire pour le remplacer, et son prix est aussi beaucoup moins élevé.

Des essais ont été faits au Chantier de Graville, le 16 mai dernier, en présence d'officiers de marine et d'ingénieurs russes, sur une portion de cofferdam qui avait reçu trois projectiles de 120m/m sous diverses incidences, et à la suite de cette expérience, le Gouvernement russe a, de suite, commandé un jeu de paillet pour les cofferdams du croiseur *Svetlana* en construction dans ce Chantier.

Cette installation a fonctionné à l'Exposition même, et l'impression de tous ceux qui ont assisté aux essais a été excellente.

Citons enfin :

A. WELBY, de Rouen, fabricant de courroies et cuirs de chasse, ainsi que de caoutchouc pour l'industrie. *Médaille d'argent.* — C'est la Maison A. Welby qui a été chargée, en grande partie, de la fourniture des courroies de transmission dans la galerie des machines; elle jouit du reste, sous le nom de « Corroierie Rouennaise », d'une grande réputation dans toute la région :

A. DOMANGE ET FILS, Successeurs de E. Scellos, de Paris, fabricants de cuirs et courroies pour transmissions (*Diplôme d'honneur*), dont les courroies fonctionnaient à beaucoup de machines de l'Exposition (machine Windsor, machine des établissements de Quillacq, dynamos de la *Société normande d'électricité*, métiers renvideurs Brooks et Doxey, etc., etc.);

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE « LA GAULOISE » (*Médaille d'argent*), célèbre par ses courroies perfectionnées en coton américain, en poil angora, et courroies Balata gauloise;

DELAFRAYE, de Marissel (Oise), qui fait des courroies et câbles en cuir;

Joseph OLIVIER ET Cie, de Petit-Quevilly (*Médaille de bronze*), qui exposait quelques produits de sa fabrique de câbles et courroies tissées en lanières de cuir ;

A. BRUNET, de Boissy-Maugis (Orne) (*Médaille de bronze*), qui présentait ses nouvelles courroies en cuir articulées pour toutes industries;

BOURGUET, constructeur à Paris (*Médaille de bronze*), qui s'est fait une spécialité de poulies en fer forgé pour transmissions de mouvement. Ces poulies sont construites avec une différence de 10 en 10 chevaux, au lieu de n'avoir qu'une même force, comme il arrive pour les poulies en fonte et les poulies en bois. Leur légèreté, une construction soignée, une grande adhérence, expliquent qu'il ait été livré déjà 52,000 poulies à l'industrie;

E. WAUQUIER ET FILS, de Lille (*Médaille d'or*), avec une exposition assez importante de pièces détachées de pompes centrifuges, à vapeur, à action directe, à courroies;

LAPIERRE, de Rouen (*Médaille d'argent*), avec ses semoirs, pressoirs, machines à briques ;

L. FONTAINE, de Paris, avec ses montures perfectionnées à galet roulant pour portes à coulisse et ses poinçonneuses-cisailles à un seul levier ;

LACOSTE et Cie, de Bordeaux (*Médaille de bronze*), qui présentait un *lubrifiant* supprimant le graissage et le grippage dans tous les coussinets de transmissions, machines, poulies folles, etc., etc.

LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

(OUEST ET NORD)

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'OUEST. *Hors concours.* — La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, qui possède dans le département de la Seine-Inférieure des établissements particulièrement importants : Ateliers et dépôt de Sotteville, Gare de triage de Quatre-Mares, Gare de Rouen R. G. (voyageurs et marchandises), Gare de la rue Verte, Gare de Rouen-Orléans, Gare des Bassins, etc., devait tenir à honneur de nous présenter une exposition digne d'elle.

Elle exposait une superbe locomotive de son dernier type à grande vitesse, ainsi qu'un certain nombre de dessins, modèles et pièces de fabrication afférent à ses divers services.

La locomotive à quatre roues accouplées et à bogie, n° 953, fait partie d'une série de 10 machines construites en 1891 pour la traction des trains de voyageurs à grande vitesse, suivant le type présenté par la Compagnie de l'Ouest à l'Exposition universelle de 1889. 40 machines semblables ont été mises en service successivement ; 20 autres sont en construction.

La chaudière, timbrée à 11 kil., est en fer, avec foyer en cuivre. Le corps cylindrique est formé de trois viroles assemblées sans couvre-joint, avec double rivure. La virole du milieu porte le dôme de prise de vapeur, celle d'arrière, la soupape double, système Webb. L'alimentation se fait, dans la virole avant, à l'aide de deux injecteurs Sellers de $9^{m}/^{m}5$ et de $6^{m}/^{m}5$ d'ouverture au divergent. Les tubes à fumée du système Serva, à ailettes, sont au nombre de 88, ont $70^{m}/^{m}$ de diamètre et $3^{m}845$ de longueur. La longueur du foyer est de $1^{m}806$, sa largeur de $1^{m}030$, sa surface de chauffe est de 10^{m^2}.

Le châssis, d'une longueur totale de $9^{m}310$, est constitué par deux longerons en acier, de $25^{m}/^{m}$ d'épaisseur, intérieur aux roues. A l'avant, il est porté sur un bogie par un pivot en acier coulé, reposant dans une crapaudine de même métal. Celle-ci peut prendre un mouvement transversal entre deux glissières, en comprimant deux ressorts antagonistes. L'axe du pivot est légèrement en arrière du centre du bogie, ce qui facilite l'inscription dans les courbes. La machine, suspendue à l'arrière par des ressorts réunis deux à deux par des

balanciers longitudinaux, repose ainsi sur trois points seulement, condition qui assure une répartition invariable du poids. Les roues sont en fer matricé. Celles des essieux-moteurs ont un diamètre de $2^{m}040$ au cercle de roulement ; leur entraxe est de $2^{m}900$. Elles sont réunies par des bielles en acier évidées à section en I ; les manivelles d'accouplement sont calées à 180° des manivelles motrices.

Les cylindres sont à l'intérieur des longerons ; leur diamètre d'alésage est de $460^{m}/^{m}$; la course des pistons est de $0^{m}660$.

Le mécanisme de distribution est dérivé du système Walschaert par suppression de l'excentrique. Le mouvement d'oscillation de la coulisse lui est communiqué par une série de pièces avec mouvement pris sur la bielle motrice.

La machine 953 est munie d'un appareil de changement de marche à vapeur dont le principe est le suivant : le mécanicien agit sur un tiroir d'admission de vapeur dans un cylindre, et produit ainsi le mouvement d'un piston qui actionne l'arbre de relevage. Celui-ci actionne le tiroir dont il vient d'être parlé, et le ramène dans sa position normale. Un système de verrouillage assure l'invariabilité de position du mécanisme.

La machine pèse, à vide, 38,700 kil., et 42,675 kil. avec sa charge de charbon et d'eau.

Nous n'avons pas eu ici la prétention de donner une description complète d'une semblable machine ; nous renvoyons pour cela le lecteur au *Portefeuille économique des machines*, 1891, colonnes 49-54, planches 13 et 14.

Parmi les nombreux dessins exposés, nous signalerons tout particulièrement ceux relatifs à la comparaison du matériel ancien et du matériel moderne, pour les lignes de banlieue et les grandes lignes. 16 aquarelles représentaient les machines et les voitures pour les périodes de 1837-1843, et pour la période actuelle, tant pour les lignes de banlieue que pour les grandes lignes :

1° LIGNES DE BANLIEUE

1837-1843

I. — DENIS PAPIN. Machine à quatre roues, du modèle ayant ouvert la ligne de Paris au Pecq.

Constructeurs : Fenton, Murray et Jackson.
Cylindres intérieurs, bâti extérieur.
Poids en service : 9 tonnes 500.

II. — LA GIRONDE. Machine à six roues, construite par le Creusot pour le Chemin de fer de Versailles R. D.

Poids en service : 15 tonnes 500.

III. — 1840. — Voiture de 1re classe, à trois compartiments, avec deux banquettes d'impériale (Chemin de fer de Paris à Saint-Germain).

Longueur de la caisse : $5^{m}06$.

IV. — 1840. — Voiture de 2e classe, à quatre compartiments. — Toiture. — Filets latéraux.

Longueur de la caisse : $5^{m}46$.

1896

V. — Machine-tender, à quatre roues accouplées, dérivée d'un type créé vers 1856.
Poids en service : 38 tonnes.

VI. — Machine-tender, à six roues accouplées, dérivée d'un type qui figurait à l'Exposition de Rouen de 1884.
Poids en service : 43 tonnes.

VII. — Voiture de 1re classe, à trois compartiments. — Eclairage au gaz (ou à l'acétylène). — Frein continu. — Intercommunication. — Beaucoup de ces voitures sont munies du chauffage par thermo-siphon.
Longueur de la caisse : 6m 16.

VIII. — Voiture de 2e classe, à quatre compartiments (40 places), et à neuf banquettes (36 places) d'impériale couverte. Total : 76 places. — Frein continu.
Longueur de la caisse : 6m 76.

2° GRANDES LIGNES

1843

IX. — Machine à voyageurs, construite pour le chemin de fer de Paris à Rouen, par MM. Allcard, Buddicom et Cie, dans les Ateliers de Sotteville, près Rouen.
Quelques-unes de ces machines, transformées en machines-tenders, font encore le service des petits trains d'embranchements.

X. — Voiture de 1re classe, à trois compartiments. (Paris à Rouen.)

XI. — Voiture de 2e classe, à trois compartiments. (Paris à Rouen.)

XII. — Voiture de 3e classe, découverte. (Paris à Rouen.)

1896

XIII. — Machine à deux essieux accouplés, avec bogie.

XIV. — Voiture de 1re classe, à quatre compartiments. — Frein continu et intercommunication. — Châssis en acier.

XV. — Voiture de 2e classe, à cinq compartiments. — Frein continu et intercommunication. — Châssis en acier.

XVI. — Voiture de 3e classe, à six compartiments. — Frein continu et intercommunication. — Châssis en acier.

On voit par là les améliorations réalisées dans la construction du matériel.

D'autres dessins indiquaient les progrès réalisés ou à réaliser : *Frein Westinghouse*, dont l'idée première revient à mon cher camarade d'École centrale, Martin ; — nombreux appareils de précision employés dans la construction : jauge pour la vérification de l'écartement intérieur des bandages, compas pour prendre le diamètre intérieur des bandages de

voitures et wagons, appareil pour relever le profil des bandages, etc. ; — générateur mobile, étudié et construit par la Compagnie pour produire l'acétylène, afin d'éclairer les wagons d'une manière moins triste que de nos jours ; — dessins montrant les dispositions prises par la Compagnie pour remplacer progressivement les chaufferettes mobiles par un appareil de chauffage continu, dit thermosiphon, qui a l'avantage de pouvoir être réglé suivant les variations de température intérieure, etc., etc. ; — dessins du fourgon d'expérience, du train sanitaire permanent ; — 27 photographies d'ouvrages d'art et de bâtiments nouveaux, notamment le viaduc de la ligne de Saint-Pierre-du-Vauvray aux Andelys, etc.

Cette exposition de la Compagnie de l'Ouest montre clairement que ses ingénieurs ont constamment en vue le bien-être du public, son besoin d'aller vite, et sa sécurité.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU NORD. *Hors concours.* — La Compagnie du Nord a exposé une de ses machines pour trains express, le n° 2,157.

La machine 2,157 est un des exemplaires d'une série de 40 machines Compound à grande vitesse, étudiées spécialement par la Compagnie des Chemins de fer du Nord, pour remorquer les trains rapides de son réseau et construites de 1891 à 1896 par la Société Alsacienne de Constructions mécaniques à Belfort.

La machine Compound à grande vitesse des Chemins de fer du Nord, en service depuis le mois d'août 1891, est caractérisée par les conditions d'établissement suivantes :

Le bâti est constitué par des longerons simples en fer de $28^{m/m}$ d'épaisseur solidement entretoisés par une sorte de cage en acier coulé de $0^{m}680$ de longueur. Il est supporté par 4 essieux ; les deux d'avant appartiennent à un avant-train articulé ou bogie suivant le dispositif adopté par la Compagnie pour ses machines de vitesse depuis 1875, mais avec déplacement latéral. Les deux essieux d'arrière, avec roues de $2^{m}10$, sont moteurs et reliés par des bielles d'accouplement de 3 mètres.

La chaudière, timbrée à 15 kil., a été étudiée en vue d'une abondante production de vapeur. Elle est à grand foyer et munie de 94 tubes à ailerons système Serve. La surface de grille est de $2^{m2}04$; la surface de chauffe totale de 155^{m2}.

L'appareil moteur se compose de quatre cylindres, deux à haute pression de $0^{m}340$ de diamètre sur $0^{m}640$ de course placés à l'extérieur des longerons et actionnant le quatrième essieu ; deux à basse pression de $0^{m}530$ de diamètre et $0^{m}640$, placés à l'intérieur sous la boîte à fumée et actionnant le troisième essieu. La vapeur se rend du premier groupe de cylindres dans le second en passant dans un réservoir intermédiaire commun, situé directement sous la virole de boîte à fumée et fondu avec les gros cylindres qui sont d'une seule pièce. Le rapport des volumes des cylindres est de $2^{m}42$.

Les deux mécanismes de distribution, très légers puisqu'ils ne supportent chacun qu'une partie de l'effort total, sont du système Walschaerts ; ils peuvent être liés ou indépendants, grâce à l'appareil de changement de marche qui permet au mécanicien de faire varier à volonté le rapport de détente.

Un dispositif spécial permet d'admettre la vapeur de la chaudière directement dans les cylindres à basse pression et d'évacuer celle des cylindres à haute pression dans l'atmosphère ; on obtient par ce moyen quatre fonctionnements différents de la machine :

1° Fonctionnement habituel en Compound;

2° Fonctionnement extraordinaire en machines indépendantes, l'une à 15 kil., l'autre à 6 kil.

3° Fonctionnement avec les petits cylindres seuls;

4° Fonctionnement avec les gros cylindres seuls.

Le second mode de marche permet un démarrage rapide, même dans les conditions les plus défavorables; le troisième et le quatrième permettent à la machine de continuer la traction de son train en cas d'avarie au mécanisme, et la machine est ainsi à elle-même sa propre réserve.

L'alimentation de la chaudière est assurée par deux injecteurs Friedmann verticaux placés sur la devanture. L'adhérence est assurée par la sablière à vapeur système Gresham.

Le poids total de la machine à vide est de 46 tonnes; en charge, de 50 tonnes.

De nombreuses expériences ont été faites au moyen de l'indicateur, système Deprez et Garnier, et du wagon dynamométrique; elles ont prouvé l'excellente utilisation de la vapeur dans les cylindres et ont montré que la machine pouvait soutenir un travail supérieur à 1,000 chevaux, et que le rendement au crochet de traction (c'est-à-dire le rapport du travail utile pour la remorque des véhicules du train au travail sur le piston) est de 55 à 60 0/0.

Les résultats économiques ont justifié les prévisions les plus optimistes. Le graissage a été l'objet d'une étude spéciale.

En présence de l'extrême facilité avec laquelle la nouvelle machine Compound remorquait ses trains, devant l'augmentation notable de vitesse constatée au démarrage, dans la marche en palier et sur les rampes, la Compagnie du Nord décida de mettre à la disposition du public des trains rapides réalisant des vitesses comparables à celles des trains Londres-Edimbourg.

Aujourd'hui, les centres industriels du réseau du Nord sont reliés à Paris par des trains qui franchissent en 1 h. 35 les 131 kil. d'Amiens à Paris, en 2 heures les 153 kil. de Saint-Quentin à Paris, en 3 h. 15 les 250 kil. de Lille à Paris avec trois arrêts, réalisant ainsi des vitesses commerciales supérieures à 80 kil. Les relations avec les capitales de l'Europe septentrionale sont notablement améliorées par les nouveaux horaires des trains rapides internationaux qui, sur les lignes de Paris-Londres, Paris-Bruxelles, Paris-Cologne, Calais-Bâle, Calais-Bruxelles, Calais-Cologne, réalisent des vitesses moyennes de marche de 85 à 90 kil.

Récemment un train de luxe, le Nord-Express, a été créé, établissant un nouveau lien entre Paris et Saint-Pétersbourg qui ne sont plus séparés que par 48 heures.

Aussi rapide sur le réseau du Nord que les trains anglais, le Nord-Express franchit sans arrêt en 1 h. 47 les 153 kil. qui séparent Paris de Saint-Quentin; en 1 h. 03 les 85 kil. de Saint-Quentin à Jeumont; malgré les arrêts de frontière, il franchit en 3 h. 32 les 270 kil. de Paris à Charleroi.

Là ne s'arrrêtent pas les brillants résultats donnés par cette machine. Sa stabilité en grande vitesse, sa facilité de conduite, l'élasticité de son système moteur permettent au mécanicien d'user dans une large mesure de la faculté de regagner les retards au départ.

Il me reste maintenant à m'excuser de bien des omissions sérieuses. Le domaine à parcourir était d'une étendue assez considérable, d'une réelle richesse, et la place qui m'était réservée était relativement minime. J'ai dû me borner à effleurer les sommets et à m'en tenir souvent à de sèches énumérations, sans essayer de pénétrer dans l'intérêt intime des questions.

Mais j'espère en avoir assez dit pour avoir fait comprendre que notre Galerie des machines était réellement digne de notre grand centre industriel, et que, en dépit de critiques trop aisées, elle n'était pas inférieure à celle de 1884. Les organisateurs et les exposants ont droit à tous les éloges. Du reste, la qualité et le nombre des récompenses décernées prouvent assez que l'hommage que je rends ici à tous, en terminant, n'est que trop mérité.

TH. CANONVILLE-DESLYS.

ERRATA.

SOCIÉTÉ DE LAVAL (Paris), Turbine à vapeur, p. 274, ajouter *Diplôme de grand prix*.

LORD BROTHERS, de Todmorden, p. 279, lire *Diplôme d'honneur* au lieu de *Médaille d'or*.

Aug. VIMONT, de Vire (Calvados), p. 280, lire *Diplôme d'honneur* au lieu de *Médaille d'or*.

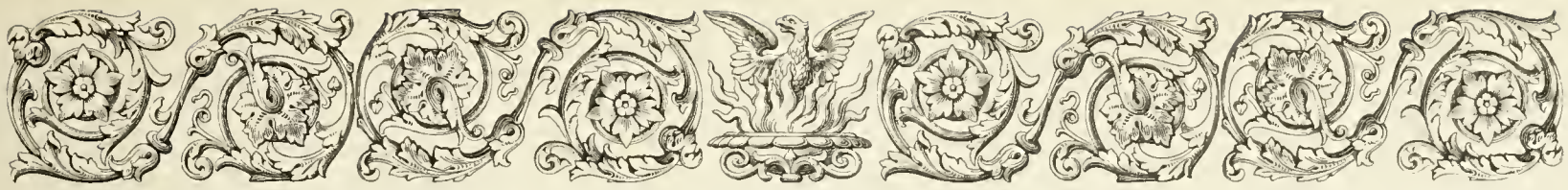

Le Gaz et l'Électricité

Le gaz et l'électricité ! presque deux ennemis en apparence, tout au moins deux concurrents pour l'éclairage domestique et pour l'éclairage public.

Le gaz avait laborieusement conquis sa place et relégué dans l'oubli les vieilles lampes fumeuses ou blafardes d'autrefois. Voici que l'électricité vient la lui disputer et menace de la lui prendre. Elle a déjà conquis en partie l'éclairage domestique et elle partage en maint endroit avec le gaz l'éclairage public ; on les voit côte à côte dans un grand nombre de villes.

Tous deux ont leurs adeptes et leurs défenseurs, parce qu'ils ont chacun leurs qualités propres et leurs avantages. La lutte sert à l'un comme à l'autre : à celui qui vient, parce qu'il lui faut prouver sa supériorité : au plus ancien, parce qu'il lui faut progresser pour se défendre.

Ils devaient prendre part tous deux à l'Exposition, montrer leurs dispositifs nouveaux, leurs armes de lutte, présenter tous leurs progrès. Ils n'y ont pas manqué.

Les Compagnies du gaz avaient réuni leurs appareils dans de petites salles contiguës, ouvertes, figurant tous les services d'une habitation très confortable, face à l'axe de la galerie centrale.

L'électricité était plus disséminée ; mais l'élégant pavillon de la Société Normande, au milieu de la galerie des machines, paraissait en synthétiser toutes les parties.

L'une et l'autre installations étaient montées avec beaucoup de goût, voire même avec un peu de coquetterie et de luxe. Plus d'un visiteur a souhaité d'avoir ces belles lampes avec leurs suspensions ou leurs supports artistiques, leur lumière brillante ou agréablement tamisée. Toutes ces commodités du confort moderne ont eu beaucoup d'admirateurs.

A côté de l'éclairage, le chauffage, qui est aussi le domaine commun du gaz et de l'électricité. Ici les nombreux appareils d'appartements, de salles de bains ou de cuisines, qu'il suffit d'allumer pour avoir de la chaleur. Là ces bouillottes brillantes, chauffant sans feu ni flamme, comme par un combustible invisible.

Enfin, les petits moteurs attiraient vivement l'attention : on les voyait toujours prêts, malgré leur petite taille, à faire tourner un ventilateur, à actionner une machine à coudre, à commander un ascenseur montant, s'arrêtant, descendant, absolument au gré du caprice de son conducteur.

C'est vraiment une occasion propice d'étudier comparativement le gaz et l'électricité dans ce triple domaine de l'éclairage domestique et public, des appareils de chauffage ordinaires ou luxueux, et de la production de la force motrice pour la petite et la grande industrie.

LE GAZ

La découverte du gaz d'éclairage est due à l'ingénieur français Philippe Lebon. Il eut l'idée de brûler le bois en vase clos, de faire passer les produits gazeux de la combustion dans une couche d'eau qui retenait les matières bitumineuses ; le gaz, enflammé, donnait une belle lumière.

Cette invention, toute française, remonte à cent ans à peine ; c'est en 1799 que Lebon prenait son brevet et qu'il présentait publiquement ses premiers appareils, les *thermolampes*, éclairant les appartements et les jardins de l'ancien hôtel Seignelay à Paris.

Dix ans plus tard, un Allemand établi en Angleterre, Winsor, remplaçait le bois par la houille, surtout par la houille grasse, et commençait à Londres l'éclairage par le gaz. En 1817, il éclairait à Paris le passage des Panoramas et une partie du Luxembourg. Mais la presse de l'époque n'était pas favorable au nouvel éclairage ; elle relevait complaisamment contre lui tous ses accidents et ses défauts. Et ce n'est qu'en 1830 que le gaz a eu cause gagnée et qu'il s'est répandu dans Paris, et, peu de temps après, dans la plupart des grandes villes.

La houille est, de toutes les matières combustibles, celle qui s'emploie le plus avantageusement pour la fabrication du gaz ; son prix est modéré ; le coke qu'elle laisse comme résidu a encore une grande valeur de combustible, et les produits des eaux de condensation paient en partie les frais d'épuration du gaz.

Les houilles qui conviennent le mieux sont les houilles grasses à longue flamme : celles de Mons ou de Commentry donnent en moyenne 25 mètres cubes de gaz pour 100 kilogrammes.

Dans les petites usines, les cornues distillatoires, rassemblées à sept par foyer, sont chauffées l'hiver par du charbon et l'été par la combustion du goudron qui trouve ainsi, à l'usine même, un emploi utile.

Dans les grandes exploitations, on trouve avantageux de chauffer toutes les cornues par un four gazogène à chaleur régénérée. On évite ainsi les coups de feu et l'on réalise une meilleure et plus complète utilisation du combustible. Pour obtenir le maximum du gaz le plus éclairant, il faut que pendant la durée de la distillation la température soit régulière et entretenue au rouge-cerise clair. Si elle est plus élevée, le gaz qui se forme est moins éclairant ; si, au contraire, la température est trop basse, il se produit plus de carbures condensables qui se mêlent au goudron, et l'on obtient moins de gaz.

L'épuration physique du gaz n'a pas beaucoup varié ; on le lave à l'eau ; on le fait passer dans de longs tubes refroidis et dans de grands cribles à coke pour lui enlever les eaux ammoniacales et le goudron.

L'épuration chimique, longtemps incertaine, est partout réalisée par un mélange pulvérulent de sulfate de fer, de chaux et de sciure de bois, où restent les gaz non combustibles et ceux qui donneraient en brûlant des produits nuisibles.

Tout le monde connaît les usines à gaz avec leurs grandes cloches métalliques renversées qui s'élèvent lentement, à mesure qu'on les remplit, comme d'énormes outres, du gaz destiné à la consommation, et qui s'abaissent peu à peu en envoyant dans la canalisation, dans les appareils d'éclairage de toute une ville, le gaz qu'elles ont, le jour, emmagasiné pour la dépense du soir et de la nuit.

On connaît moins le travail qui s'y fait. Et, sous ce rapport, une petite usine en miniature, toute petite, tenant à peine deux mètres de place, depuis sa cornue jusqu'à son gazomètre, aurait été, à l'exposition du gaz, bien instructive. Rien ne vaut cet enseignement par les choses, qui attire et retient les esprits curieux. On y suit les transformations de la matière première; on y voit les produits secondaires en même temps que le produit principal ; on s'intéresse au prix de revient de chacun d'eux ; on prend de l'industrie une idée plus nette, plus précise et plus complète.

La fabrication du gaz n'a pas beaucoup changé ; elle est encore ce qu'elle était il y a vingt ans, à quelques détails près. Mais ce qui a le plus varié, ce sont les appareils d'utilisation, et, tout d'abord, les becs à combustion pour éclairage.

BECS D'ÉCLAIRAGE

Les meilleurs becs sont ceux qui donnent le pouvoir lumineux le plus fort avec la moindre consommation de gaz. On s'est d'abord arrêté à deux formes : le bec à *fente*, appelé aussi bec *papillon*, qui donne une flamme plate en forme d'aile de chauve-souris, et le bec d'*Argand*, à trous circulaires disposés en couronne, qui donne une flamme cylindrique. Les nombreuses expériences du début ont montré que les meilleurs résultats sont donnés par une fente de 6 dixièmes de millimètre ou des trous de ce diamètre.

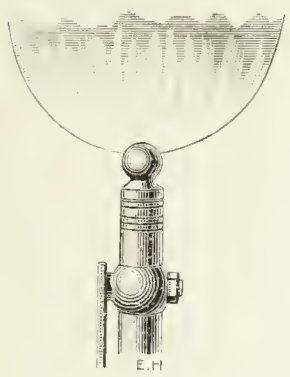

Fig. 1
Bec papillon.

Le bec papillon (fig. 1) a l'avantage de pouvoir brûler sous des pressions assez faibles. C'est le bec des lanternes de ville. A une consommation de 140 litres à l'heure, il donne une lumière équivalente à un peu plus d'un carcel, soit 11 bougies décimales.

Le bec d'Argand (fig. 2) consiste en un anneau percé d'un certain nombre de trous circulaires placés sur une circonférence de cercle et assez rapprochés les uns des autres pour que leurs flammes se réunissent immédiatement au-dessus des orifices, et ne forment qu'une flamme unique à

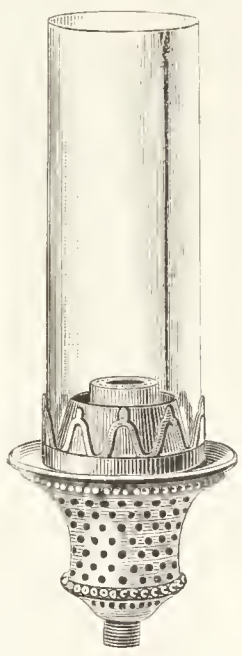
Fig. 2
Bec d'Argand.

peu près cylindrique. L'action de l'air a lieu en dedans et en dehors de cette flamme, et l'accès en est régularisé par une cheminée de verre. C'est le bec le plus répandu dans l'éclairage des appartements.

Quand est venue la concurrence de l'électricité, il a bien fallu secouer l'inertie dans laquelle s'endormaient les Compagnies pourvues de monopoles et chercher de grands foyers d'un grand pouvoir éclairant avec une moindre consommation et une moindre dépense.

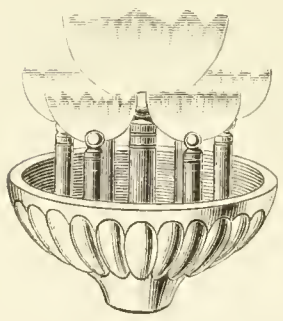

Fig. 3
Lampe intensive à flammes mêlées.

Il y a quinze ans, les becs employés ne dépassaient guère 1, 2 ou 3 carcels et dépensaient de 100 à 125 litres de gaz par carcel. Aujourd'hui on emploie couramment des becs de 20, 30 et 50 carcels, qui ne consomment que 50, 40 et même 30 litres par carcel. C'est alors que sont nées successivement, sous des formes multiples, les lampes intensives à l'air libre, les lampes à air chaud ou à chaleur récupérée, et, plus près de nous, les lampes à incandescence à gaz.

Les *lampes intensives à l'air libre* (fig. 3) furent provoquées par l'apparition de la bougie Jablockoff. On était en 1875; l'électricité éclairait l'avenue de l'Opéra; le gaz voulait se défendre et montrer qu'il pouvait, lui aussi, donner une belle lumière; les becs étaient formés d'au moins six papillons à fente mêlant plus ou moins la partie lumineuse de leurs flammes. Leur dépense était encore élevée. On les a appelés longtemps *becs du 4 septembre*, du nom de la rue où ils furent d'abord installés.

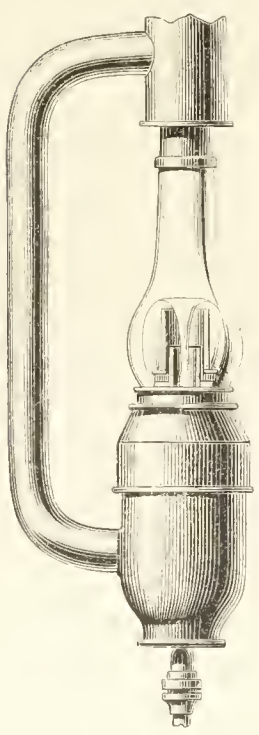

Fig. 4 — Lampe à récupération.

Les *lampes à air chaud* étaient connues, en principe, depuis longtemps. En 1836, la Société d'Encouragement en avait primé une, qui réduisait la consommation de 33 0/0 en envoyant, pour brûler le gaz, de l'air déjà chauffé. Cette idée de chauffer l'air était juste, puisque les flammes du gaz doivent leur pouvoir éclairant aux particules de carbone qu'elles tiennent en suspension, et qui viennent de la décomposition des carbures par la chaleur. C'était aussi une idée pratique d'employer à échauffer l'air la chaleur perdue par la combustion. Mais pour les réaliser toutes les deux, en un appareil commode et économique, il a fallu quelque temps. On a eu d'abord le bec Siemens à récupération (fig. 4), où l'air n'arrive au brûleur qu'après avoir été porté à une température élevée par la chaleur récupérée des produits de la combustion. On a eu ensuite le bec *Wenham* (fig. 5), où le récupérateur est placé au-dessus du bec, de manière à bien utiliser toute la lumière.

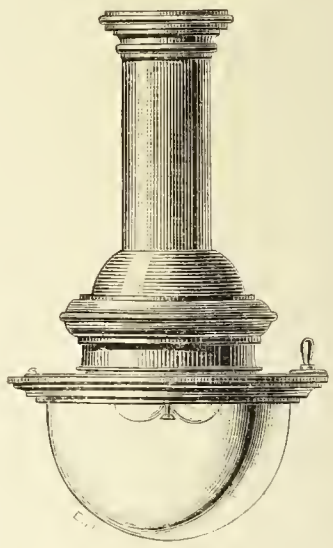

Fig. 5 — Lampe Wenham à flamme renversée.

Les becs les plus nouveaux tirent leur éclat exceptionnel de la présence dans la flamme d'une matière réfractaire portée à l'incandescence. Le principe est tout autre : ce n'est plus la flamme du gaz qui éclaire; le gaz brûle en flamme invisible et très chaude contre un treillis en oxydes terreux, et ce sont les filaments chauffés de ce treillis qui, portés à l'incandescence, donnent une vive lumière.

Dans les premiers becs, c'était un petit panier en alliage de platine et d'irridium qui produisait la lumière ; mais la durée n'en dépassait guère 50 ou 60 heures, et la dépense de gaz était encore de 70 litres par carcel. L'emploi d'une petite corbeille en magnésie n'a pas beaucoup mieux réussi. Ce sont les manchons en treillis d'oxydes des terres rares, de Auer von Welsback (fig. 6), qui ont rendu pratique l'incandescence par le gaz.

Les manchons *Auer* sont en coton, tissés au métier de bonnetier, avec 80 mailles à la circonférence. Ils sont soumis à une série de lavages pour en éliminer la matière minérale. Ils sont trempés dans une solution à l'état de sels des oxydes de thorium et de cérium dont ils s'imprègnent, puis séchés et essorés avec grand soin. Le sommet est recouvert de tulle enduit d'une matière minérale qui forme une tête un peu résistante. On y coulisse un ou deux fils d'amiante pour suspendre le manchon, soit à une tige potence, soit à une tige double ou en couronne, comme dans le bec Oberlé (fig. 7). Le manchon est ensuite incinéré ; la cellulose est détruite ; en même temps que le coton disparaît, les nitrates terreux dont il était imprégné se décomposent et laissent un squelette d'oxydes d'une grande finesse ayant la forme du tissu primitif. Le manchon est prêt pour l'emballage. Posés avec soin sur un bec qui donne une flamme chaude faite d'un mélange convenable et régulier de gaz et d'air, dirigée de manière à lécher la surface du treillis conique, ces appareils donnent une belle lumière, et la dépense de gaz y descend à 30 litres par carcel.

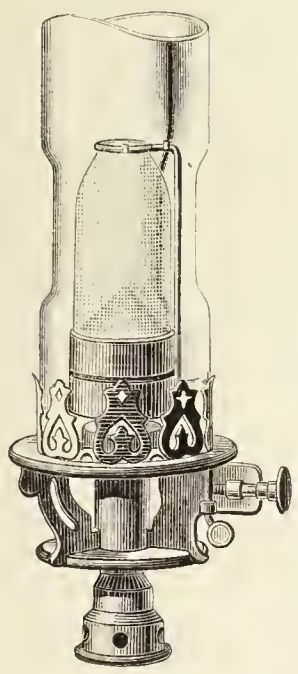

Fig. 6—Manchon Auer à potence.

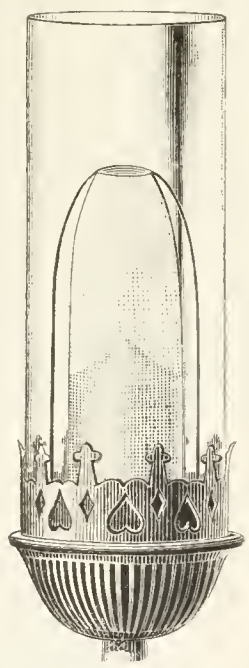

Fig. 7
Manchon Oberlé.

A cette grande économie de gaz s'ajoute plus de propreté, puisqu'on évite le dépôt des particules de charbon qui sont, dans les flammes directes, la cause de la lumière, et qui finissent par brunir les objets sur lesquels elles se déposent. La lumière est brillante, mais sa teinte est d'un blanc qui tire un peu sur le vert.

Les manchons en oxydes terreux Auer ou Oberlé sont très fragiles. Protégés par un verre, ils peuvent durer assez longtemps ; mais si un choc les fait pencher, ils ne sont plus complétement léchés par la partie chaude de la flamme, et leur incandescence n'est plus complète. Ils ne donnent tout leur éclat que si le mélange de gaz et d'air est convenable et brûle en produisant une flamme très chaude.

L'Exposition contenait quelques *becs intensifs Denayrouse*. Ce bec peut être défini une agglomération de becs Auer où l'afflux de l'air est réglé de telle sorte que la combustion du gaz soit complète, la température très élevée, les manchons d'un blanc éclatant.

On ne se contente pas, pour y appeler l'air, du tirage naturel que détermine la combustion. On y pousse, par une petite pompe, un mélange convenable de gaz et d'air, pour que tout le gaz soit brûlé et la chaleur produite considérable. C'est comme une sorte de chalumeau multiple, étalé, perfectionné.

Dans le chalumeau oxydrique, qui sert aux projections, le mélange de gaz et d'oxygène donne un dard à peine visible qui illumine un point du morceau de chaux

contre lequel on l'envoie. Dans le bec Denayrouse, c'est chaque manchon d'oxydes qui se trouve illuminé de même et porté à un vif éclat, parce que la température de la flamme est suffisamment élevée. La petite pompe qui détermine le mélange de gaz et d'air, et qui le pousse dans le tube à combustion, est mue par un tout petit moteur électrique que met en marche un accumulateur. C'est un auxiliaire coûteux qui augmenterait notablement la dépense si l'on devait se borner à lui faire illuminer un ou deux manchons seulement. Mais pour des becs intensifs, destinés à l'éclairage des rues et des grands espaces où on illumine quatre, six ou huit manchons à la fois, le petit moteur électrique et le ventilateur qui règle le mélange d'air et de gaz ne grèvent pas trop l'installation, parce que la dépense de gaz ne dépasse pas 25 litres par dix bougies.

LE CHAUFFAGE AU GAZ

Le gaz sert aussi au chauffage, et là encore il peut être économique à la condition d'être bien utilisé.

C'est dans les laboratoires que cette application a commencé; on y avait vite remarqué combien est chaude la flamme du gaz et combien plus elle le devient quand on y envoie assez d'air pour rendre la combustion complète. Le *bec Bunsen* (fig. 8), avec sa prise d'air latérale que l'on peut modérer à volonté, et sa flamme bleuâtre presque invisible, est le plus ancien des brûleurs pour chauffage; on n'a eu qu'à le copier sous diverses formes pour constituer les appareils divers qui sont aujourd'hui si répandus et si commodes dans l'économie domestique.

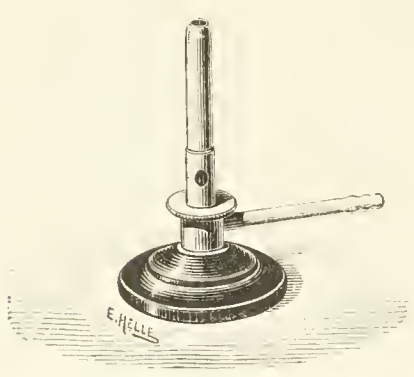

Fig. 8 — Bec Bunsen.

L'Exposition était particulièrement riche en appareils de chauffage par le gaz : fourneaux à couronne pour chauffer l'eau ou cuire les aliments (fig. 9), chauffe-fers à repasser, petits poêles et cheminées d'appartements, chauffe-bains, fers à souder, grilloires et fourneaux complets de cuisine, etc. Les Compagnies gazières tiennent beaucoup, et avec raison, à développer cette branche de leur industrie.

Au début, on ne portait guère d'attention au mode de combustion par le gaz ; on le laissait brûler blanc ou à peine violacé ; mais comme la flamme est plus chaude à mesure qu'elle est moins visible, tous les appareils modernes sont à prise d'air calculée, réglée par rapport au débit du combustible, pour obtenir le maximum de chaleur avec le minimum de dépense. Toute ménagère un peu attentive, qui utilise le gaz pour la chaleur qu'il donne, sait très bien qu'avec la flamme blanche le brûleur chauffe beaucoup moins; c'est qu'alors les conduits à air sont obstrués et qu'il faut les nettoyer.

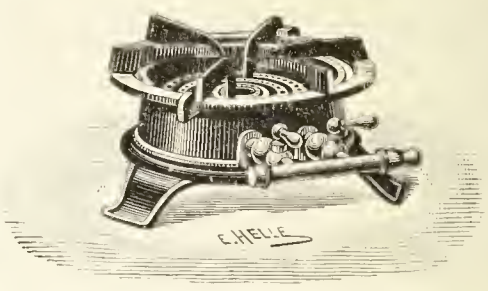

Fig. 9 — Fourneau de laboratoire ou de cuisine.

La prise d'air n'est pas toujours très apparente ; elle est le plus souvent formée d'une couronne de petites ouvertures disposées à l'un des bouts du tuyau qui amène le gaz ;

mais on est tout de suite prévenu qu'elle fonctionne bien, car le gaz doit brûler violet et non pas blanc quand on ouvre le gaz à plein robinet.

Les premiers poêles à gaz étaient de petits calorifères en tôle avec flamme blanche à l'intérieur; ils avaient le double inconvénient de chauffer peu et de dégager de la vapeur d'eau et une odeur vive due aux produits de la combustion. Les poêles actuels (fig. 10) chauffent mieux parce qu'ils brûlent le gaz en flamme bleue contre des bûches artificielles d'amiante ou de produits réfractaires, et de plus ils sont munis d'un tuyau destiné à emmener dans la cheminée le gaz carbonique et la vapeur d'eau produite.

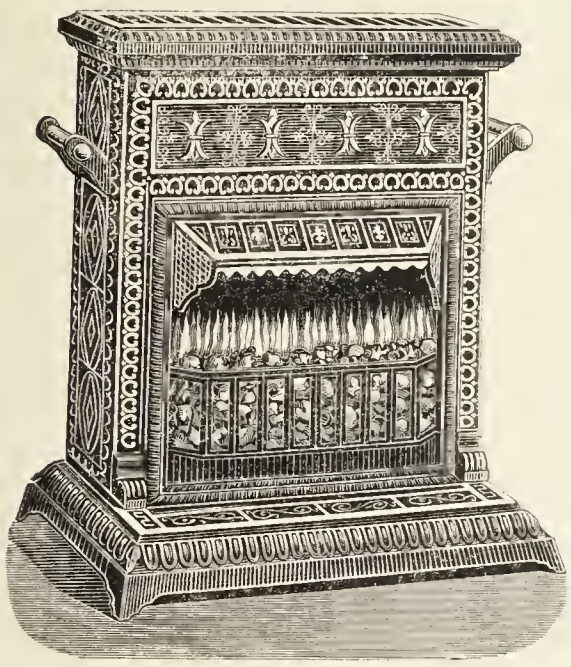

Fig. 10 — Cheminée à gaz.

Le gaz a peu à peu conquis les cuisines par sa commodité, sa propreté et l'instantanéité de l'allumage. Rien ne le vaut sous ce dernier rapport ; aucun combustible solide ne l'égale quand il s'agit de tenir réglée une ébullition qui doit durer plusieurs heures. Il a encore contre lui bien des préjugés que la pratique fait disparaître un à un. On lui objecte son prix, et cependant des expériences sérieuses ont établi qu'un pot-au-feu de 1 kilog. de bœuf, 3 litres d'eau, 200 grammes de légumes divers, cuisant pendant 5 heures, consomme 500 litres de gaz, soit un demi-mètre cube, ou moins de 15 centimes. Le grand nombre d'appareils de cuisine exposés montrait assez que le gaz est un mode de chauffage qui a la faveur du grand public. Que le prix du mètre cube s'abaisse à vingt et même à quinze centimes — ce qui ne ruinerait pas les Compagnies — et ce progrès s'accentuera encore.

LE GAZ COMME FORCE MOTRICE

En mélange convenable avec l'air le gaz détone, et sa force de détonation peut être utilisée à pousser un piston et à mouvoir des mécanismes ; la combustion réglée d'un mélange de gaz et d'air peut donc être dans des moteurs spéciaux la source des mouvements.

Les moteurs à gaz se classent en deux groupes, eu égard à la nature du gaz qu'ils consomment : les uns emploient du gaz ordinaire de houille ; tandis que dans les autres, par raison d'économie, on substitue au gaz ordinaire un gaz pauvre qui ne revient pas à plus de cinq centimes le mètre cube. Le premier groupe était représenté à l'Exposition par les moteurs Otto et Niel, et le second par les moteurs Simplex de la Maison Matter de Rouen. Les uns et les autres ont été déjà cités et représentés dans cette Revue. (Voir p. 269-271.)

Les progrès de ces petits moteurs se sont accomplis en deux phases successives. Au début, pour mettre le feu au mélange gazeux comprimé par le piston dans la chambre à combustion, en un mot pour produire la détonation, on disposait un bec de gaz constamment allumé, dont la flamme se découvrait au moment voulu par une fenêtre du tiroir. C'était

simple, suffisant pour un petit volume gazeux ou pour une machine de faible force. Mais quand on a voulu augmenter le volume du cylindre et la puissance de l'appareil, dépasser 10 ou 15 chevaux, il a fallu renoncer à ce système et chercher autre chose; car les détonations fortes auraient soufflé et éteint le bec de gaz.

On a eu recours alors à une source incandescente qui ne puisse pas s'éteindre, et l'on a remplacé la flamme du bec de gaz par l'incandescence continue d'un tube de métal platiné ou de porcelaine qui a tous les avantages de la flamme sans en avoir les inconvénients.

L'une des caractéristiques du moteur Simplex, dont le premier modèle figurait et fit sensation à l'Exposition de 1884, c'est l'inflammation du mélange détonant par une étincelle électrique qui se produit au moment voulu. Chose curieuse, l'idée est ancienne, car Lenoir l'avait proposée dans son premier moteur à gaz. Mais l'application courante n'en a pas été facile, et il a fallu quelque temps pour réussir à isoler le courant électrique des masses métalliques conductrices et assurer la production de l'étincelle.

La Maison Matter ne s'est pas bornée à présenter ses moteurs à gaz pauvre. Elle a voulu aussi montrer comment ce gaz économique peut s'obtenir. Elle avait monté dans l'extrémité de la galerie, près de la chaufferie, une fabrication de ce gaz, avec son fourneau, son laveur et son gazomètre; et ce qui était très instructif pour le visiteur, un dessin grand modèle montrait tout l'agencement de cette fabrication.

On a donc pu voir en marche tous les moteurs à gaz; ils conviennent admirablement à la petite industrie, autant par leur régime économique que par leur régularité.

Sans doute ils ne démarrent pas seuls sans qu'on leur ait donné un tour du volant, et c'est un inconvénient. En revanche, ils ne consomment et ne dépensent que lorsqu'ils produisent; la source du mouvement y est toujours prête à servir, et ce sont là de sérieux avantages.

L'ÉLECTRICITÉ

Les modes de production du courant électrique paraissent rester stationnaires : ce sont toujours les *piles* pour les courants de faible énergie, et les *machines dynamos* pour les courants de grande puissance. Mais les unes et les autres se modifient en vue surtout d'améliorer leur rendement et de diminuer le prix de revient de l'énergie qu'elles peuvent donner.

Les *piles* disparaissent peu à peu ; on ne montre plus les nombreux dispositifs d'autrefois ; on n'a gardé que quelques types modifiés en vue d'une application particulière, le type Leclanché pour les sonneries et les installations téléphoniques, et le type au bichromate, à grande surface, avec plusieurs lames de charbon pour dépolarisant. L'Exposition contenait deux modèles seulement : la pile Junius et la pile Sicard et Falle.

La *pile Junius*, construite en cinq grandeurs différentes, a pour pôle négatif plusieurs zincs réunis fixés au couvercle, plongeant dans une solution de soude à 25 0/0 ; son pôle positif est formé de lamelles de charbon entre lesquelles est tassé le bioxyde de manganèse dépolarisant. Le vase poreux y est remplacé par une toile d'amiante inusable et présentant beaucoup moins de résistance que la porcelaine. L'élément est très constant ; le grand modèle a une force électro-motrice d'environ un volt et demi, et peut débiter trois quarts d'ampère par gramme de zinc consommé.

La *pile Sicard et Falle* est dite à un seul liquide ; on n'y remplit en effet, pour la charger, qu'une cavité. C'est qu'elle est à dépolarisant solide aggloméré avec le pôle positif. Le vase peut être facilement fermé par deux petits bouchons, et la pile devient très transportable, ce qui est souvent une qualité très appréciable.

Les piles ne tarderont pas à disparaître des grands bureaux télégraphiques où elles étaient restées jusqu'ici. L'énergie y est chère, sans contredit ; mais elles sont cependant encore la ressource de toutes les petites installations.

Les *machines dynamos* se multiplient. On a délaissé les premiers modèles de Gramme, de Siemens et d'Edison, pour des dispositifs mieux agencés et plus productifs : ici, des alternateurs ; là, des machines multipolaires à courant continu. C'est merveille de voir ces agencements de bobines et de pièces magnétiques, tournant les unes devant les autres avec une grande vitesse, mises en mouvement par des moteurs à vapeur ou à gaz, même encore par des turbines à eau ou à vapeur, engendrant des courants électriques d'une grande puissance qui illuminent de nombreuses sources lumineuses ou qui donnent le mouvement à des voitures ou à des machines.

Les types de dynamos étaient nombreux à l'Exposition ; outre les grands modèles fournissant l'éclairage général, on pouvait en distinguer nombre de moyens et de petits pour tous les genres de transformation de l'énergie mécanique en électricité. Différents les uns des autres par la taille ou la puissance, par un agencement des pièces capables d'accroître la stabilité et de rendre le mouvement plus doux, par les balais appuyés sur le collecteur et formés, les uns de lamelles métalliques, ou de blocs de charbons, ou d'aspect feuilleté comme les *balais Boudreaux*, tous ces types de dynamos, produisant le courant continu,

avaient de commun des inducteurs fixes à une ou plusieurs paires de pôles et un induit mobile entre les pièces polaires.

Nous donnons ci-joint deux figures de dynamos : l'une (fig. 1) à deux pôles, avec l'induit tournant à la partie supérieure entre l'étalement des pièces polaires ; l'autre, avec un seul inducteur (fig. 2) avec ses pôles coiffant l'anneau de l'induit et montrant le bobinage de celui-ci.

Tous ces organismes s'excitent d'eux-mêmes ; les électro-aimants inducteurs ont leurs fils branchés sur les balais ou sur le circuit extérieur. Il suffit de les faire tourner avec une vitesse suffisante pour qu'ils donnent presque immédiatement le courant maximum qu'ils sont capables de produire.

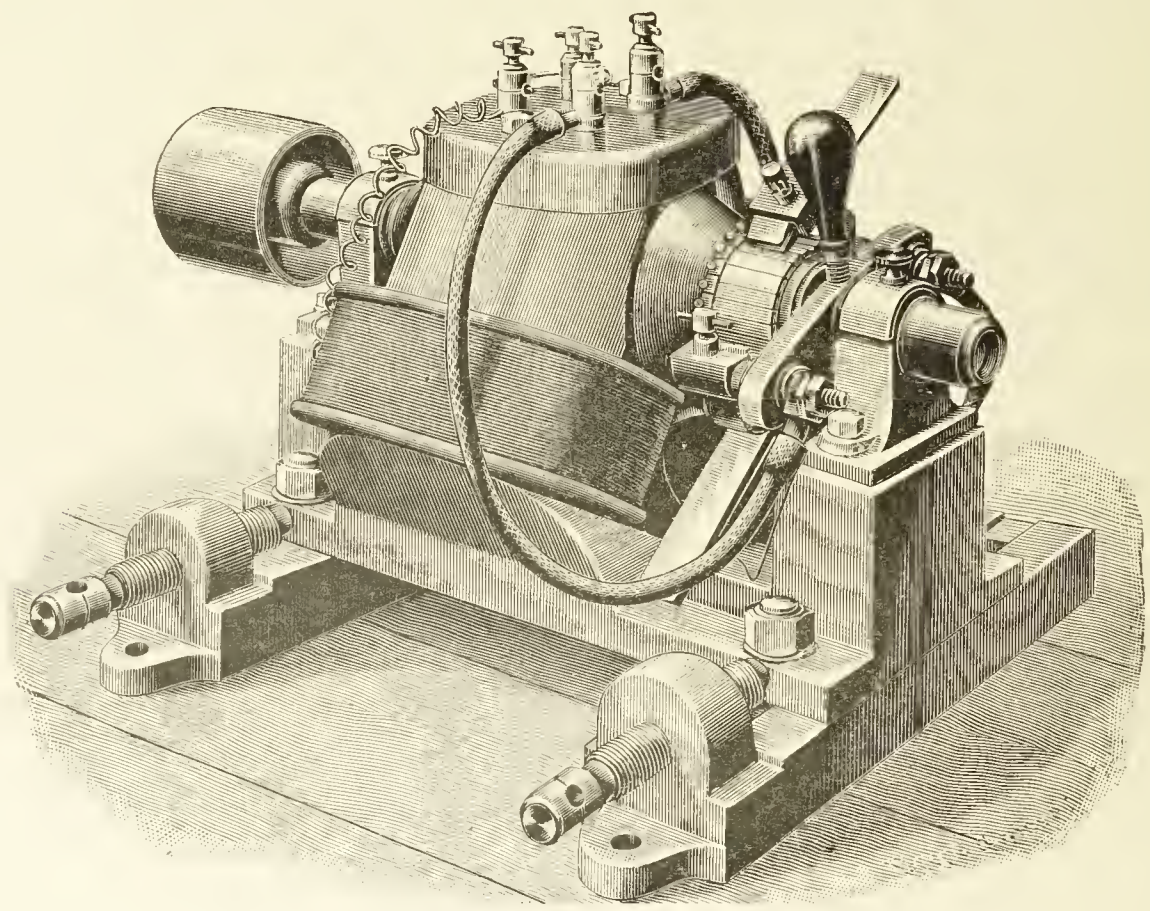

Fig. 1. — Modèle de Dynamo.

A côté de ces producteurs se présentent les *accumulateurs*, qui ne produisent pas, mais qui emmagasinent l'énergie électrique pour la rendre à un autre moment, et sous une forme plus ou moins modifiée. Avec leurs lames parallèles plongées dans un liquide, on les prendrait pour des piles; mais pour en obtenir un courant il faut le leur avoir donné ; pendant la charge, ce sont des appareils qui semblent consommer, mais ils rendent, pendant la décharge, presque toute l'énergie qu'ils ont reçue. Faits de plomb, ils ont contre eux leur grand poids; mais ils représentent un appareil bien commode dans nombre de cas, et il n'y a rien d'étonnant à ce que leur usage s'étende et à ce qu'on les trouve dans beaucoup d'installations.

Quand on ne doit pas les changer de place, les vases à eau acidulée restent ouverts. Mais quand ils doivent servir au transport de l'énergie que la charge leur a donnée, on les

met en vases clos, en rassemblant dans chaque vase un plus ou moins grand nombre de plaques.

La *Société Tudor* exposait ses types qui sont très appréciés dans la pratique pour leur durée.

La *Société de pulvérisation des métaux* présentait ses accumulateurs à la poudre de plomb comprimée.

M. Blot exposait son modèle à *navettes*, l'un des plus récents.

M. Pisca avait toute une installation d'accumulateurs fixes et d'accumulateurs transpor-

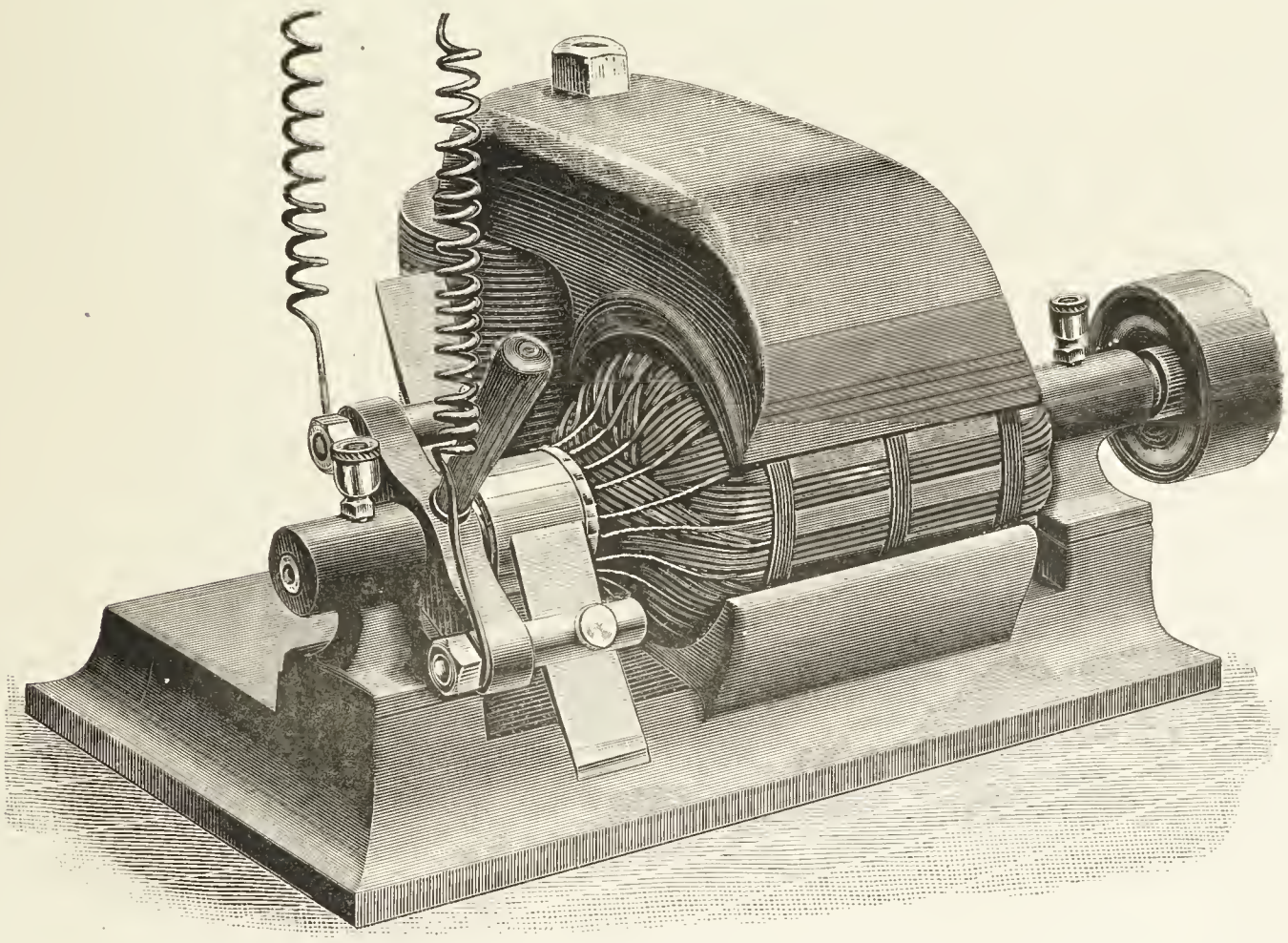

Fig. 2. — Dynamo d'un demi-cheval pour éclairage domestique.

tables, montrant tout ce que l'on peut tirer de cet utile intermédiaire, quand on est loin ou que l'on ne peut pas profiter d'une distribution de courant.

Un moteur à gaz faisait tourner une petite dynamo. Au lieu d'utiliser directement le courant de celle-ci à la production directe et immédiate de la lumière, à l'illumination de lampes à arc ou à incandescence, on l'envoyait, dans la journée, charger une batterie d'accumulateurs fixes et même les types transportables en vases fermés. On avait ainsi toute prête, pour le soir, de l'énergie électrique rendue par les accumulateurs, et venant se consommer dans les lampes, et à tout moment du jour des boîtes capables de rendre le courant qu'elles avaient reçu. Un tout jeune employé, presque encore un écolier, avec la bonne humeur de son âge, donnait à tout venant, sur cette installation, des explications très claires que n'aurait pas désavouées un vieil électricien ; il montrait ainsi, par son exemple, que la pratique électrique est accessible avec de l'attention et de la bonne volonté.

L'ÉCLAIRAGE

Les lampes électriques appartiennent toujours à deux formes : les *lampes à arc*, où les charbons se consument à l'air, et les *lampes à incandescence*, où le filament est rendu lumineux dans le vide.

Les *lampes à incandescence* peuvent présenter des aspects différents, un verre transparent ou dépoli, lisse ou taillé, un pouvoir lumineux plus ou moins grand; on les cote d'ordinaire par le nombre de bougies décimales auquel équivaut leur lumière. Leur qualité spéciale, c'est la durée. Leur avantage, c'est la divisibilité de la lumière. On

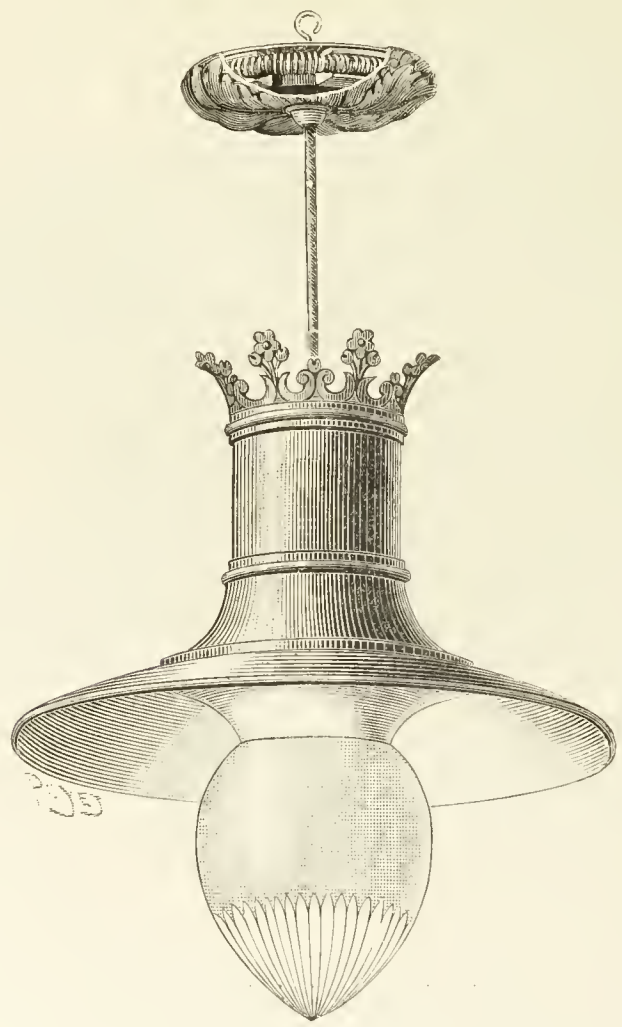

Fig. 3. — Lampe à arc d'appartement avec globe et réflecteur.

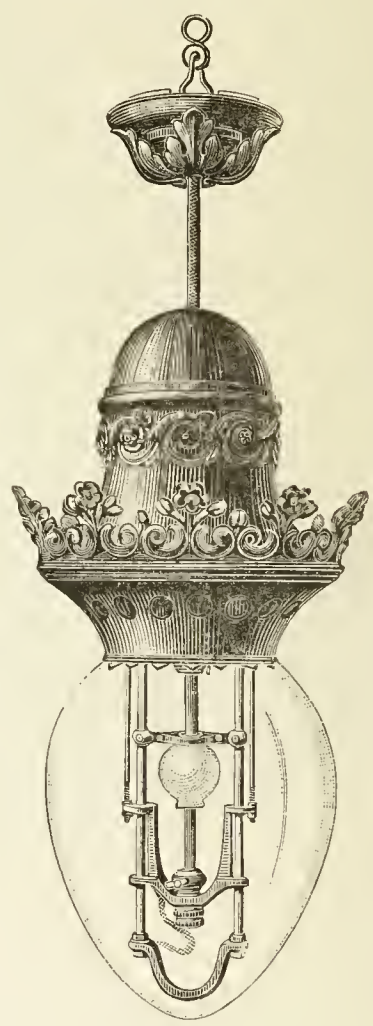

Fig. 4. — Lampe à arc pour suspension.

peut avoir un foyer depuis cinq bougies jusqu'à trente-deux, cinquante et même cent bougies.

La *Compagnie générale des Lampes à incandescence* en présentait de toutes les formes, avec des verres de différentes couleurs. Et le pavillon de la *Société Normande d'Electricité* en portait sur tout son pourtour en forme de cabochons lumineux; dans son salon, meublé et décoré avec tant de goût par la Maison Rossel, de Rouen, d'élégantes suspensions, des supports artistiques montraient tout l'effet que l'on peut produire avec un éclairage bien compris.

LE PAVILLON DE LA SOCIÉTÉ NORMANDE D'ÉLECTRICITÉ

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

Les *lampes à arc* ne valent que par la régularité du mécanisme qui y rapproche les charbons à mesure qu'ils s'usent, par la fixité du point lumineux ; les vacillations y seraient insupportables, ainsi que les brusques variations de la lumière. Il y en a de bien des types et de bien des formes, les unes plus puissantes, les autres plus faibles.

On pouvait remarquer les *lampes Brianne* dont le régulateur est assez souple pour s'accommoder du courant alternatif aussi bien que du courant continu. Les foyers éclairants de la galerie centrale et de la galerie des machines étaient de ce système.

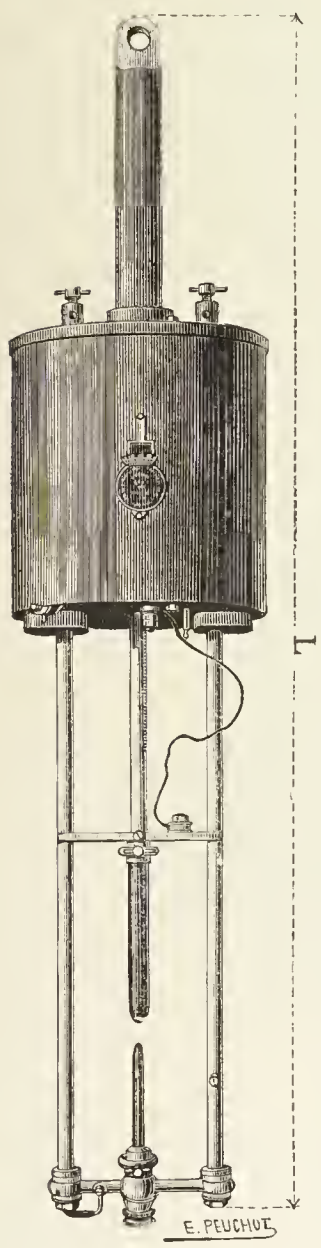

Fig. 5.
Régulateur Brianne pour atelier.

Les figures 3 et 4 montrent : l'une la lampe en fonction avec ses charbons visibles, l'autre une lampe d'atelier ou d'appartement avec son globe et son réflecteur, et la troisième (fig. 5) donne les dimensions du régulateur.

Le mécanisme des régulateurs a fait déjà de notables progrès. Il en est encore un à faire, c'est d'obtenir de petits foyers qui ne soient pas proportionnellement plus coûteux que les grands, dans la dépense de l'énergie et dans celle des charbons.

L'arc donne une lumière blanche qui laisse aux couleurs les valeurs et les teintes qu'elles ont le jour. La lampe à incandescence donne une lumière plus jaune, plus comparable à celle du gaz, du pétrole ou des bougies. On reprochait à l'arc à lumière nue son trop vif éclat ; l'emploi des globes diffuseurs permet de le tempérer et de l'adoucir. L'un et l'autre système ou leur application simultanée répondent à tous les besoins, à un éclairage faible ou puissant, ordinaire ou luxueux.

L'éclairage électrique n'a pas échappé à la loi commune : à son apparition il a eu ses détracteurs. On lui reprochait son irrégularité, même son éclat ; on lui tenait rigueur de sa belle lumière blanche ; on invoquait contre lui son prix élevé.

Toutes les préventions sont tombées une à une avec les progrès des appareils ; la fixité de la lumière est presque complète, même avec les lampes à arc qui n'ont plus les variations fréquentes ni les vacillations gênantes d'autrefois ; on ne craint plus l'excès de la lumière et le prix de l'éclairage s'est très notablement abaissé.

Ce n'est pas ici le lieu d'établir une comparaison au point de vue de la dépense entre les divers illuminants dont on se sert, d'autant plus qu'à chaque fois qu'il en apparaît un plus brillant que ses devanciers on lui demande beaucoup plus de lumière pour éclairer les mêmes espaces. On veut plus d'éclairage et plus de confort ; comment s'étonner que la dépense ne diminue pas !

L'éclairage électrique a conquis droit de cité : il n'est que juste de reconnaître qu'aucun autre ne le surpasse pour la propreté et la commodité.

LE CHAUFFAGE

On sait depuis longtemps que le courant électrique peut, dans des conditions données, devenir une source de chaleur, qu'il échauffe notablement les fils résistants ou fins qui servent à le transmettre. Mais ce n'est que tout récemment que l'on a réussi à en faire un mode de chauffage. On présente aujourd'hui des bouilloires, des chaufferettes, des chauffe-plats, des poêles qui deviennent chauds par un courant électrique que l'on y envoie. Ils portent un long fil résistant noyé dans une plaque d'émail recouverte d'une plaque métallique; un simple commutateur y envoie l'électricité, et en quelques minutes la plaque s'échauffe et communique sa chaleur à l'air ou aux corps qui sont en contact avec elle. Rien n'est plus commode à manœuvrer; on tourne un bouton et l'appareil s'échauffe; on le tourne en sens inverse, l'appareil ne gagne plus: il rayonne peu à peu la chaleur qu'il a reçue : c'est le même mécanisme que pour allumer une lampe ou l'éteindre: pas de briquet à battre, ni d'allumette à frotter, ni de corps à allumer : un bouton à tourner et c'est tout.

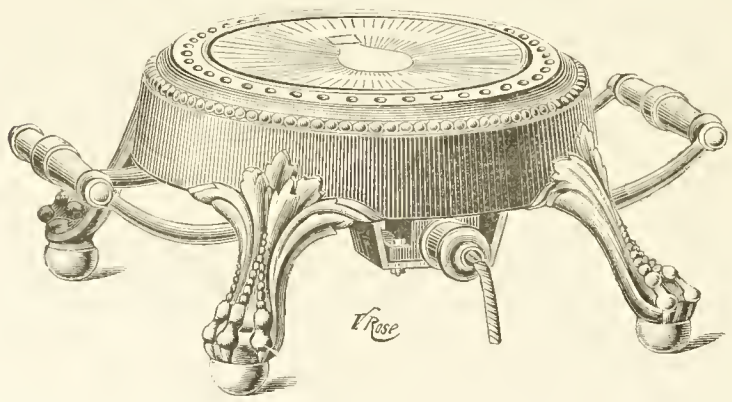

Fig. 6. — Chauffe-plats.

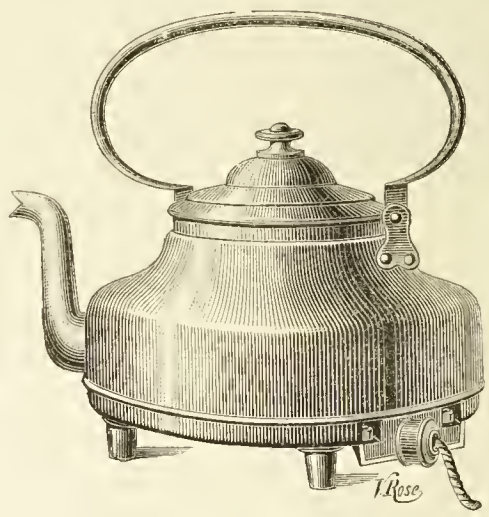

Fig. 7. — Bouilloire électrique.

La *Société Normande* avait rassemblé une jolie collection de bouilloires, chauffe-plats, chauffe-fers à friser, allume-cigares, etc., tout cela en appareils très élégants de forme et d'aspect. La cafetière d'où l'on voyait sortir de la vapeur d'eau, sans remarquer sous elle aucun foyer, aucune source de chaleur visible, attirait et retenait tout particulièrement l'attention.

Le poêle ordinaire exige qu'on le garnisse de combustible; l'allumage en est quelquefois laborieux; il y faut du papier, des copeaux secs ou résineux qui flambent bien, et l'appareil fume souvent, quand le tirage de la cheminée laisse à désirer. Le poêle à gaz est très vite allumé; mais la vapeur d'eau, le gaz carbonique, une forte odeur, sont ses inconvénients désagréables. Le poêle électrique n'a ni combustible, ni cheminée, ni fumée, c'est le poêle idéal des hygiénistes; il chauffe quand on veut et le temps que l'on veut. On peut même lui donner l'apparence d'un foyer allumé, en le munissant d'une petite lampe à incandescence que le courant fait briller derrière un verre rouge.

Sans doute, tous ces appareils ne sont pratiques que si l'on dispose d'une distribution d'électricité; la dépense qu'ils entraînent est encore un peu élevée; mais si l'on considère qu'ils ne consomment que pendant le temps où ils produisent de la chaleur, qu'ils sont toujours prêts à servir, qu'ils conviennent tout particulièrement aux gens pressés, la dépense n'est plus le principal facteur, au moins pour les élégants et les amateurs. En tous cas, et tels qu'ils sont, c'est une bien intéressante nouveauté.

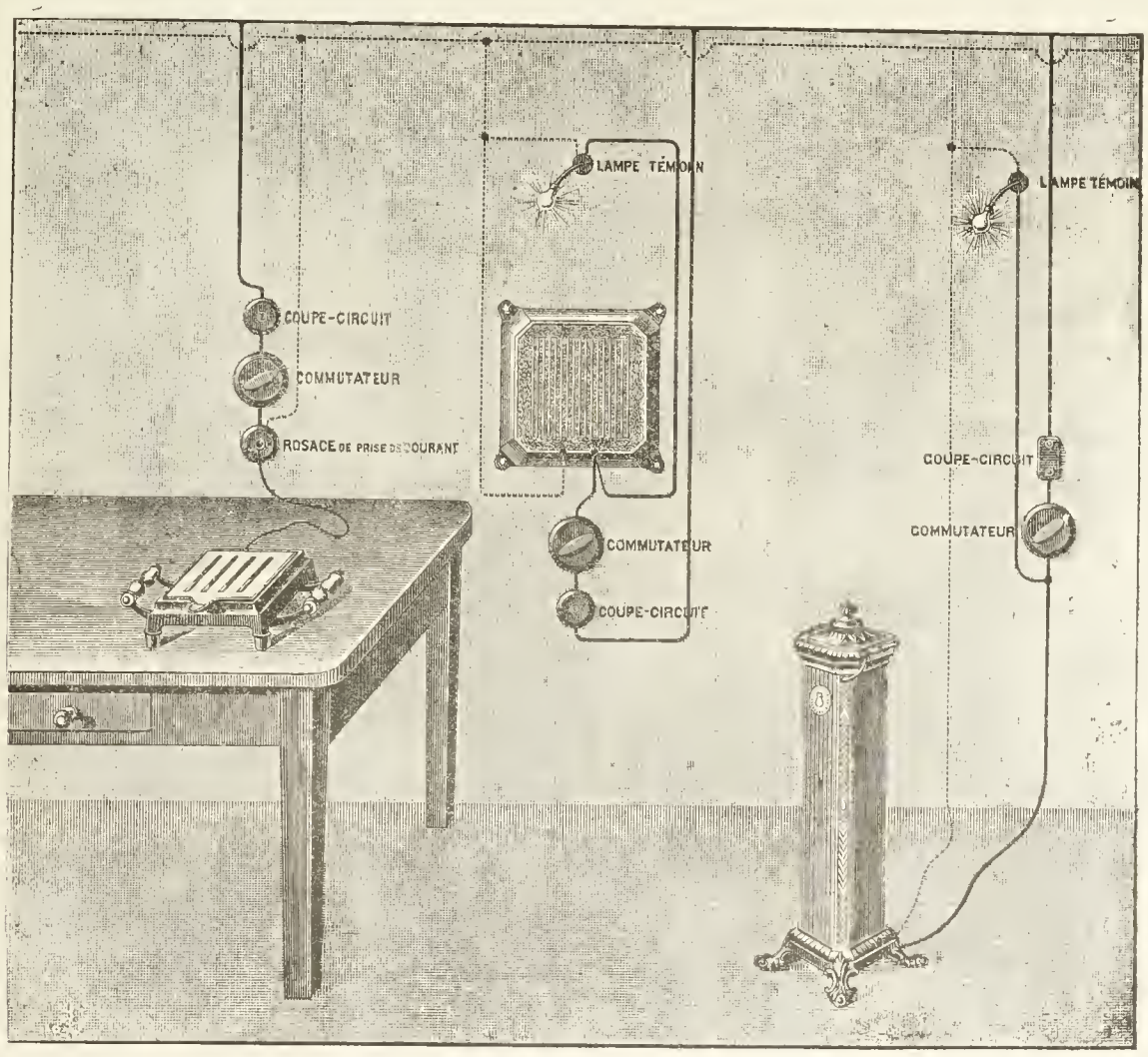

Fig. 8. — Installation d'un système de chauffage par l'électricité.

LES MOTEURS

Le courant électrique sert aussi à actionner des moteurs, et c'est peut-être là qu'il trouvera son principal emploi. Toutes les expositions présentent ces moteurs petits ou grands, peu encombrants et commodes; on en voit de minuscules actionnant des machines à coudre ou des ventilateurs, d'autres attelés sur des tours, de plus grands qui commandent des machines industrielles, des voitures, des tramways, des ascenseurs.

La figure 9 représente un moteur que l'on établit avec 13 et 12 centimètres seulement de hauteur et de largeur; il démarre tout seul et immédiatement, et marche à vitesse constante sans chauffer.

La figure 10 est celle d'un moteur domestique monté pour éviter toute crainte d'accident aux personnes les moins expérimentées. La partie mobile est presque tout entière protégée par la partie fixe. Il n'y a pas à toucher aux balais. Il suffit de graisser les paliers de temps à autre, même à d'assez longs intervalles si le travail est intermittent, comme dans la machine à coudre.

Aujourd'hui, on fait des moteurs électriques de toutes les tailles, et tous, les petits comme les grands, se distinguent par l'instantanéité de la mise en marche, la simplicité du mécanisme et la régularité du mouvement.

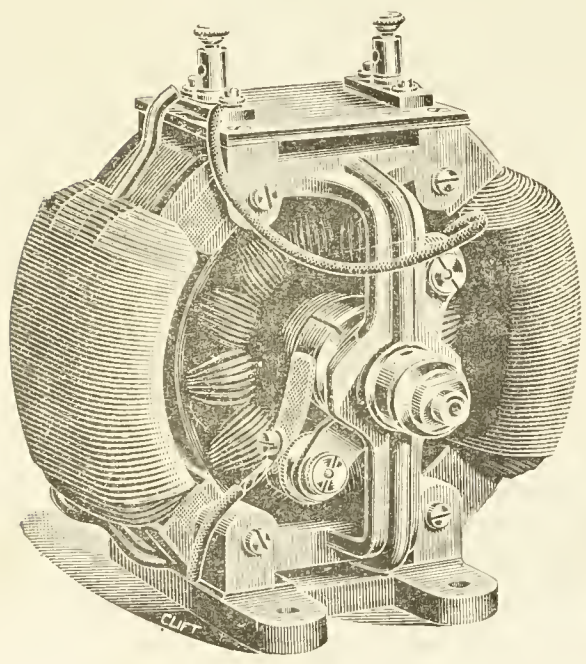

Fig. 9 — Petit Moteur pour ventilateur ou pour machine à coudre.

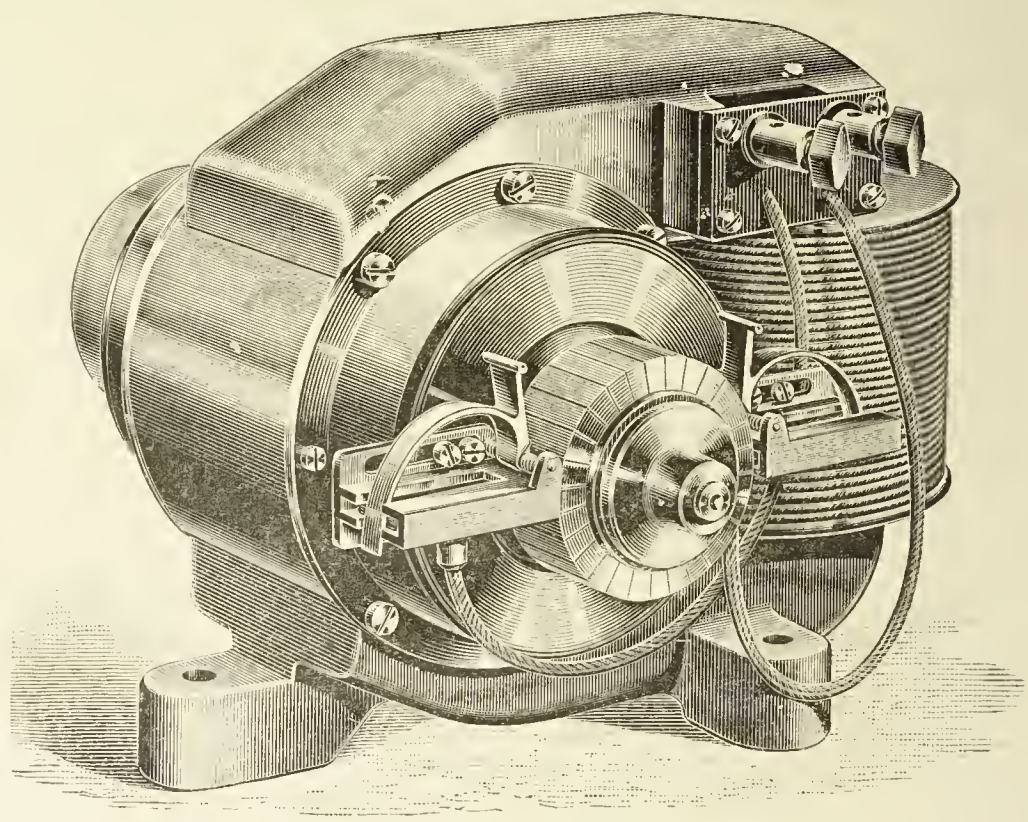

Fig. 10. — Petit Moteur pour tour.

Avec la vapeur, le petit moteur domestique n'est pas économique. Avec le gaz ou l'essence de pétrole, il l'est déjà plus ; mais il exige beaucoup de soins pour l'entretien de ses organes mécaniques. Le petit moteur électrique est toujours prêt à marcher, puisqu'il suffit de tourner une manette pour y envoyer le courant. Il s'arrête quand on veut ; il ne dépense que pendant le temps qu'il travaille. Il a sur tous les autres de réels avantages pour la petite industrie et pour l'économie domestique.

Ainsi l'électricité, comme le gaz, alimente l'éclairage, le chauffage et les moteurs. Les progrès de l'un appellent les progrès de l'autre. Chacun a son domaine spécial et sa part du domaine commun. Le gaz règne en maître en maint endroit, tandis que dans d'autres l'électricité lui dispute la place. La lutte est féconde ; elle abaisse le prix de revient et elle multiplie les applications; ainsi le veut la loi du progrès.

HARAUCOURT.

La Navigation

Le premier homme qui conçut l'idée audacieuse de se confier à un tronc d'arbre, plus ou moins creusé, pour s'aventurer sur les eaux, n'est point connu. La légende biblique considère Noé comme le premier navigateur ; mais la pensée de construire un radeau pour s'y réfugier avec sa famille et s'abandonner aux flots déchaînés ne procédait d'aucun souci de voyage ou de découvertes. Le patriarche n'était qu'un navigateur occasionnel, et son acte ressemblait plutôt à celui de l'homme qui monte sur le toit de sa maison pour fuir l'inondation qu'à la résolution bien arrêtée de l'explorateur qui se propose de suivre le cours d'un fleuve ou de traverser les océans.

Nous ne possédons pas de documents sur la navigation primitive. Elle dut être essentiellement côtière, et l'engin propulseur des premiers marins fut évidemment la rame. Le fameux navire *Argo*, qui porta Jason et ses compagnons à la conquête de la Toison d'or, se traînait péniblement d'île en île et suivait les côtes à petites journées. Chaque soir, son équipage le halait dans quelque anse ou sur quelque plage et le laissait au sec jusqu'au moment de repartir, dans la crainte que les génies de la mer, indignés de l'audace des aventuriers, n'enlevassent la nef pendant leur sommeil ou ne la brisassent sur les rochers.

Les Pélasges ne semblent pas avoir été des marins bien remarquables. Les premiers navigateurs véritables, dont il soit question dans l'antiquité, sont les Phéniciens, qui, sur leurs lourdes barques appelées gaouls, hissèrent probablement les premières voiles employées et associèrent l'effort du vent à celui des rames.

Les premières excursions des marins de Tyr furent assez timides. Ils touchèrent d'abord à Chypre et à Scio, puis aux îles de l'archipel. Plus tard, ils poussent l'esprit d'aventure jusqu'à visiter les bouches du Nil, et bientôt enhardis par le succès de ces expéditions, ils s'élancent sur la Méditerranée, conquièrent la Sicile, le pays des Numides, et fondent Carthage, la reine du commerce et des mers.

L'exemple des Phéniciens devait être bientôt suivi par les peuples avec lesquels ils entraient en contact. Les Helli ou Hellènes n'eurent pas plutôt vu les barques tyriennes, qu'ils en construisirent et en gréèrent sur le même modèle. Les Egyptiens les imitèrent aussi et lancèrent sur les eaux du Nil ces longs bâtiments, pourvus d'une immense voile triangulaire, qui circulent encore sur le père des fleuves et portent le nom de *dahabiehs*. Dès lors, la navigation prit un essor qui ne s'est guère ralenti depuis.

Simultanément, les Carthaginois s'installèrent en Espagne, dans la Gaule méridionale, en Sardaigne. Les Grecs franchirent l'Adriatique et, de Tarente, se répandirent dans tout le pays des Etrusques ou Rasennæ, qui devint la grande Grèce, puis l'empire romain. Les Chaldéens lancèrent des flottes sur le golfe Persique, doublèrent la péninsule Arabique et pénétrèrent en Egypte. La mer était un nouveau chemin ouvert aux migrations des peuples.

C'était aussi la voie par laquelle cheminaient les idées de civilisation et de progrès. L'amiral carthaginois Hannon accomplissait ce fameux « Périple » qui n'est autre chose qu'une exploration de la côte occidentale d'Afrique. Le but de l'entreprise était surtout commercial ; mais elle ouvrit des horizons nouveaux sur le monde habité, et relégua au nombre des billevesées les légendes qui couraient depuis de longs siècles sur la conformation de la terre.

Bientôt Himilcon explore à son tour l'Angleterre, et les Marseillais visitent l'Islande. Les flottes d'Alexandre passent du golfe Persique dans l'Inde. Puis, plus rien de nouveau ne marque l'histoire de la navigation jusque vers le xe siècle.

L'art nautique est encore bien rudimentaire. La voile n'est employée qu'accidentellement, quand le vent est particulièrement favorable. C'est la rame qui actionne le plus souvent les vaisseaux grecs, égyptiens, carthaginois, romains ou tyriens. On suit les côtes le plus possible. Il en est ainsi jusqu'à la fin du Moyen-Age, et les excursions des Normands sur les côtes de l'Amérique septentrionale s'accomplissent en passant à petites journées des fjords scandinaves à l'Islande, puis au Groenland, puis au Labrador et aux rives du Massachusetts.

L'invention de la boussole devait révolutionner la navigation. A qui doit-on cette invention? Personne n'en sait rien. Il semble que l'on ait découvert partout à la fois les propriétés de l'aiguille aimantée. Une fois en possession de cet engin qui leur permet de se diriger par tous les temps sur l'immensité des mers, les marins sentent croître leur

audace. Ils s'élancent à la découverte du monde inconnu. Ayant à franchir de plus grands espaces, ils abandonnent la rame et allongent les mâts des navires pour les charger de toile. Les Dieppois prennent pied au Sénégal après avoir touché aux Canaries. Les Portugais découvrent les Açores et les îles du Cap-Vert ; Christophe Colomb franchit l'Atlantique et installe en Amérique la domination espagnole ; Vasco de Gama double le cap des Tempêtes.

Nous ne suivrons pas l'essor de la navigation après les grandes découvertes des xve et xvie siècles, cela nous éloignerait trop de notre sujet. Nous dirons seulement que l'emploi de la vapeur comme force motrice a, vers le premier tiers du siècle actuel, bouleversé de nouveau l'art nautique et transformé en simples promenades les voyages les plus longs et les plus difficiles.

Certes, il faut toujours compter avec les caprices du vent, avec les colères soudaines du vieux Neptune ; mais nos ingénieurs modernes savent construire des coques qui résistent aux plus formidables assauts des vagues, et certaines grandes lignes de navigation en sont encore à attendre un sinistre sur leurs parcours, depuis plus de trente années qu'elles existent.

*
* *

Le préambule qui précède semblera peut-être un peu long aux lecteurs de la *Revue illustrée de l'Exposition de Rouen*, mais il était nécessaire pour faire comprendre l'immensité du chemin parcouru depuis les premiers essais des marins de Tyr jusqu'à nos jours.

Il est évident que le visiteur non prévenu qui se trouve soudain en face de modèles comme ceux exposés, dans la section des constructions navales, par la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée, par les Ateliers et Chantiers de Normandie ou les Compagnies Transatlantique et des Chargeurs réunis, ne peut concevoir d'autres engins de navigation que les puissants steamers, les imposants cuirassés, les yachts coquets et confortables dont les réductions très-exactes, engaînées de verre, font l'admiration des grands et la joie des petits.

Des merveilles que ces modèles, où ne manque pas une pièce du gréement, pas une membrure de la coque, pas un organe de manœuvre! où les embarcations suspendues aux pistolets des porte-manteaux ont leurs avirons couchés sur les bancs, où le garde-main de l'escalier de coupée est recouvert de velours!

Aussi la galerie latérale où ils ont été placés n'a-t-elle point chômé de visiteurs, de l'ouverture à la fin de l'Exposition. C'est pourquoi nous avons cru devoir, en raison de l'intérêt très vif excité par ces curieux spécimens, donner quelques détails sommaires sur l'industrie à laquelle on les doit et sur les importants établissements qui la représentent dans notre région.

*
* *

Le plus colossal de tous est, sans conteste, l'immense établissement des Forges et Chantiers de la Méditerranée, installé à Graville-l'Eure, près le Havre. Cet établissement-type, qui n'emploie pas moins de trois mille ouvriers, produit en moyenne, depuis cinq ans, quinze millions de francs de constructions par année.

En 1872, la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée se rendait acquéreur des chantiers et ateliers Mazeline, primitivement installés au Havre, place de l'Arsenal, et, ensuite, rue Molière, à partir de 1834.

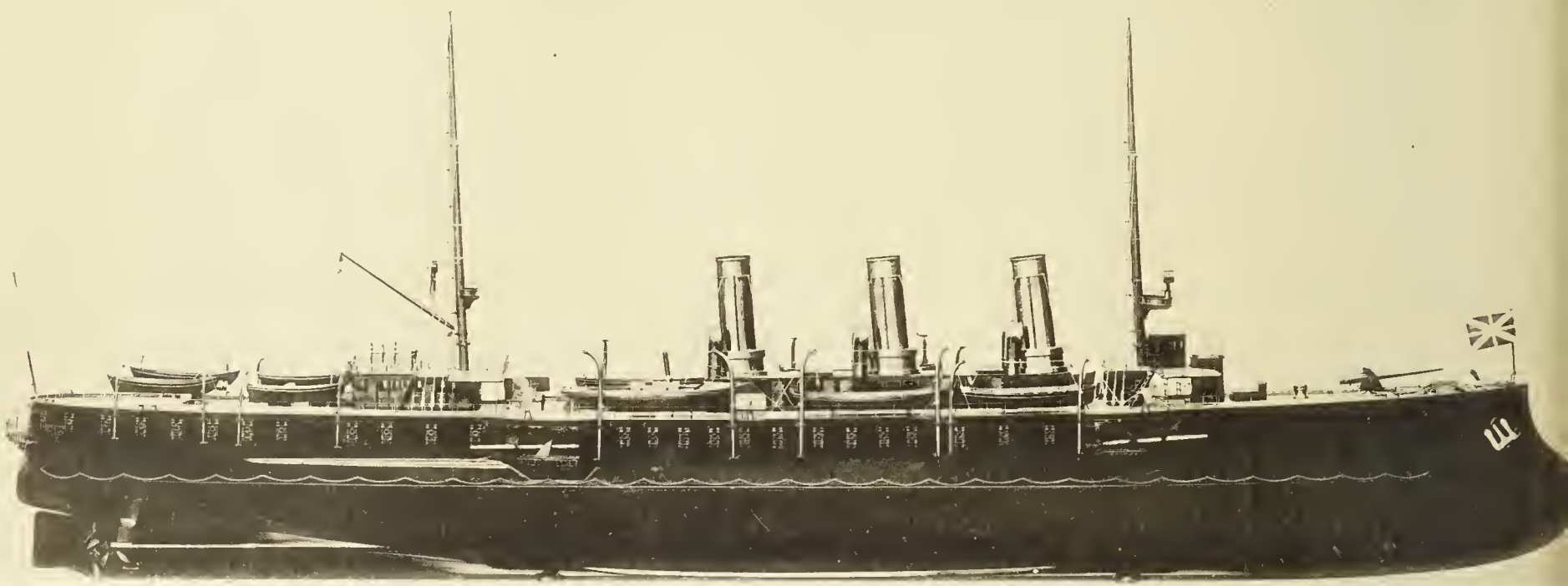

La "SVETLANA"
Croiseur à pont cuirassé et à grande vitesse, construit par les Forges et Chantiers de la Méditerranée, pour la Marine Impériale Russe.

Les Forges et Chantiers de la Méditerranée ont continué, en l'élargissant, la tradition des frères Mazeline, et, depuis leur installation à l'embouchure de la Seine, ont lancé de véritables flottes, militaires et marchandes, sur toutes les mers du globe.

*
* *

Les travaux des établissements de Graville-le Havre se divisent en quatre groupes :

1° Ateliers de construction mécanique et de chaudronnerie pour appareils moteurs, de chaudières multitubulaires et autres, de machines et d'engins mécaniques de toute nature (anciens ateliers Mazeline, boulevard d'Harfleur, le Havre) ;

2° Chantiers de constructions navales, à Graville-Sainte-Honorine, pour la construction des navires de toutes grandeurs, destinés aux marines militaires et marchandes de tous pays, et toutes les constructions mécaniques en général ;

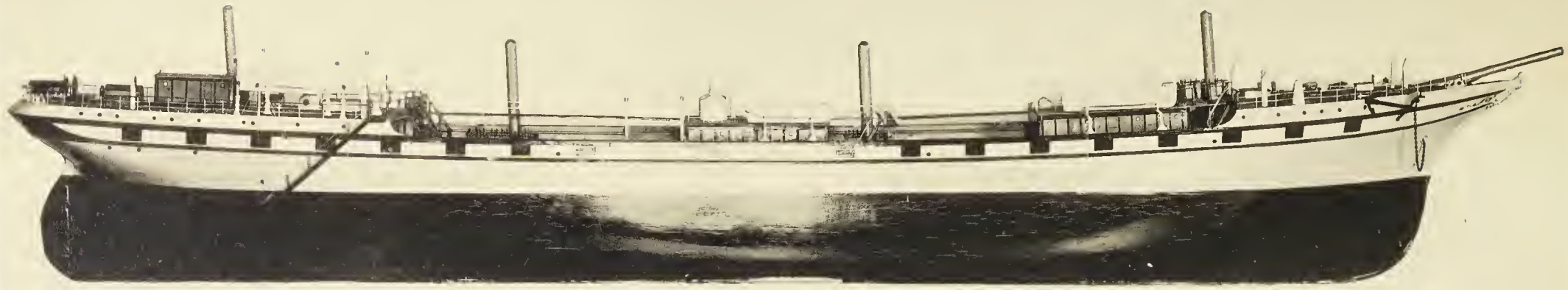

Le "DUNKERQUE"

Quatre-mâts en acier, de 4,200 tonneaux, construit par les Ateliers et Chantiers de Normandie.

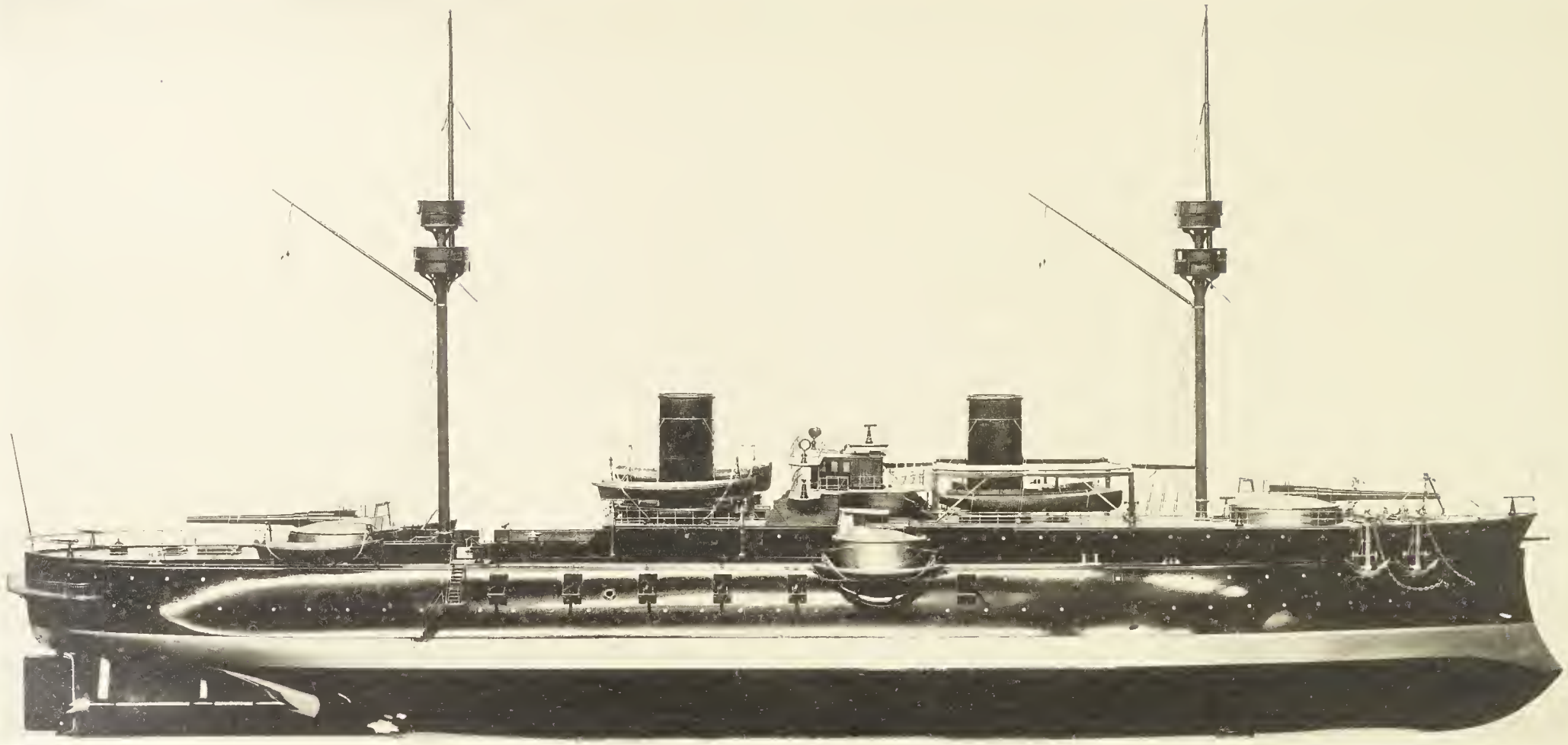

Le "PÉLAYO"

Cuirassé d'escadre, construit par les Forges et Chantiers de la Méditerranée,
pour le Gouvernement Espagnol.

LECERF, IMP.-EDITEUR

3° Grande mâture de 100 tonnes et postes d'armement au bassin de l'Eure et sur le canal de Tancarville ;

4° Ateliers spéciaux pour la construction de l'artillerie de tout calibre applicable à la marine ou à la guerre (Boulevard d'Harfleur, le Havre. Polygone de tir à la pointe du Hoc).

*
* *

Les ateliers de construction mécanique et ceux d'artillerie sont situés à l'extrémité Est de la ville du Havre, boulevard d'Harfleur, le long de la ligne du chemin de fer de l'Ouest

Le " TOUSSAINT-LOUVERTURE "
Aviso construit par les Forges et Chantiers de la Méditerranée,
pour le Gouvernement de la République d'Haïti.

et du canal d'Harfleur, dont la surface a été recouverte devant les bâtiments. La superficie totale de ces ateliers est d'environ 75,000 mètres carrés, dont la moitié bâtie.

Un réseau de voies ferrées, raccordées à la ligne de l'Ouest, dessert les cours et assure à la fois les approvisionnements des établissements en combustible et matières premières, l'écoulement de leurs produits dans l'intérieur du pays tout entier et les communications avec les chantiers de Graville, la mâture de l'Eure, les formes de radoub et le polygone du Hoc.

Ces ateliers produisent les engins les plus variés. Ce sont eux qui ont construit les premières machines destinées à actionner les steamers à hélice. Ils fournissent aujourd'hui les moteurs marins les plus puissants exécutés en France, au nombre desquels nous citerons l'appareil de 23,000 chevaux destiné au *Châteaurenault*.

La production dans cette catégorie de machines a dépassé jusqu'ici l'énorme force de 400,000 chevaux-vapeur.

C'est aussi dans les ateliers du boulevard d'Harfleur que sont construits : les tourelles pour les plus grands navires, les affûts de toutes grandeurs et de tous systèmes, des machines fixes, des machines-outils, des appareils hydrauliques, avec toutes leurs installations, pour ports et docks, des appareils d'épuisement pour formes de radoub, des dragues de tout système et le matériel d'entrepreneurs de travaux de dragage et d'endiguement, des locomotives fonctionnant par la vapeur ou l'électricité, des machines électriques, des chaudières en tous genres, notamment des multitubulaires, ainsi que des projectiles de toute nature.

Tous les ateliers où s'exécutent ces constructions variées sont éclairés à la lumière électrique produite dans les établissements ; ils sont reliés entre eux par des lignes téléphoniques spéciales, et sont protégés contre l'incendie par un système complet de prises d'eau et par un matériel d'extinction considérable.

*
* *

Les chantiers de constructions navales sont situés sur la rive droite de l'estuaire de la Seine, sur le territoire de la commune de Graville.

Les terrains sur lesquels ils sont installés ont été acquis de la Compagnie des chantiers de l'Océan par la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée, en même temps qu'elle se rendait acquéreur des ateliers Mazeline.

Ces chantiers couvrent une superficie de quatorze hectares, et ils présentent sur la Seine un front de plus de 500 mètres.

Sept « cales », dont cinq en maçonnerie, permettent la construction des plus grands navires. Il existe, en outre, une cale réservée aux torpilleurs et aux petits navires. Elle est munie d'un chemin de fer et d'un chariot pour la mise à l'eau de ces bâtiments.

*
* *

Des constructions importantes, pour les marines de guerre et de commerce de France et de l'étranger, sont sorties des chantiers de Graville. Leur nombre dépasse aujourd'hui 200. Nous citerons seulement les principales.

Marine militaire française : le *Pothuau*, croiseur-cuirassé de 1re classe, force 10,000 chevaux, en cours d'armement ; le *Catinat*, croiseur de station de 2e classe, 9,000 chevaux ; le *Cassini*, aviso-torpilleur, 5,000 chevaux ; le *Latouche-Tréville*, croiseur de 2e classe, 8,300 chevaux.

Marine militaire espagnole : le *Pelayo*, cuirassé d'escadre de 1er rang, de 9,900 tonneaux ; la corvette-école *Zaragoza*, de 1,200 tonneaux.

Marine militaire russe : la *Svetlana*, croiseur à pont cuirassé et à grande vitesse ; jauge 3,828 tonneaux, puissance des machines 8,500 chevaux.

Marine militaire grecque : les cuirassés *Spetsia* et *Psara*.

Marine militaire japonaise : plusieurs croiseurs-cuirassés, parmi lesquels l'*Unebi*, disparu dans un cyclone.

De nombreux torpilleurs, les plus rapides et les plus résistants de la flotte française, et nombre d'avisos, garde-côtes et canonnières pour les Républiques de l'Amérique du Sud et la République haïtienne.

Marine marchande : *La Dordogne*, paquebot transatlantique portant une machine de 2,100 chevaux; le *Parana*, machine de 1,550 chevaux; *La Tamise*, paquebot du service de Newhaven-Dieppe, force 5,000 chevaux, effectuant la traversée en 3 h. 15 m.; le voilier quatre-mâts *Emile Renouf*, de 5,330 tonneaux; le trois-mâts *Jacques*, de 3,600 tonnes, le quatre-mâts *Président Félix Faure*, de 5,300 tonneaux.

On voit, par cet aperçu sommaire, quelle est l'importance des constructions navales exécutées aux chantiers de Graville. Nous avons intentionnellement délaissé tous les navires de tonnage secondaire, qui sont très nombreux.

*
* *

Pendant la guerre de 1870, le Gouvernement français avait fait appel au concours des Forges et Chantiers de la Méditerranée pour la fonte des canons et la construction des affûts. Après l'armistice, les commandes de l'Etat leur furent continuées et celles des Gouvernements étrangers vinrent bientôt s'y joindre. La Société créa alors, dans ses ateliers de construction mécanique, l'outillage spécial nécessaire pour l'usinage des canons, affûts et projectiles.

Cependant, des entraves légales s'opposaient en France à la fabrication libre des engins de guerre. Ce ne fut qu'en 1885 que ces entraves disparurent, supprimées par la loi du 14 août de la même année. La Société put alors donner toute l'extension qu'elle souhaitait à cette branche de ses constructions, et, jalouse d'armer elle-même les navires qu'elle lançait, créa un atelier spécial d'artillerie et un polygone de tir, qui sont des installations modèles. Elle peut donc livrer des unités de combat prêtes à entrer en lutte aussitôt sorties des mains de son personnel.

Les bouches à feu de 32 centimètres des croiseurs japonais *Houkushima*, *Matsushima* et *Haspidaté*, qui ont joué un rôle si important dans la guerre sino-japonaise, sortaient de l'atelier du Havre.

Les canons construits par les Forges et Chantiers de la Méditerranée sont du système Canet, un des meilleurs et des plus puissants connus, sinon le meilleur. Les résultats obtenus par le tir de ces pièces ont été et demeurent des plus remarquables.

Le canon de 15 centimètres à tir rapide, exposé dans la galerie centrale, est un des types de cette artillerie essentiellement moderne. L'engin pèse, affût compris, 10,970 kilog. Le poids du projectile est de 40 kilog., et la portée de 9,800 mètres. La pièce peut tirer 10 coups à la minute. La mise à feu s'effectue au moyen d'un appareil électrique.

Nous avons résumé la majeure partie des renseignements concernant les Forges et Chantiers de la Méditerranée, d'après le très intéressant et très important travail de M. Canonville-Deslys sur le développement de l'industrie dans la Seine-Inférieure, lu à la

séance d'ouverture des Assises de Caumont. Nous sommes heureux d'avoir pu nous documenter à une source aussi bonne et aussi sérieusement informée.

*
* *

Plus modestes que les Forges et Chantiers de la Méditerranée, plus jeunes aussi de beaucoup, d'ailleurs, sont les Ateliers et Chantiers de Normandie, installés depuis le mois de juillet 1894 à l'extrémité Ouest du port de Rouen, sur le territoire de Grand-Quevilly. Un ingénieur de premier ordre, M. Laporte, les dirige, et, grâce à son activité, à son énergie, à

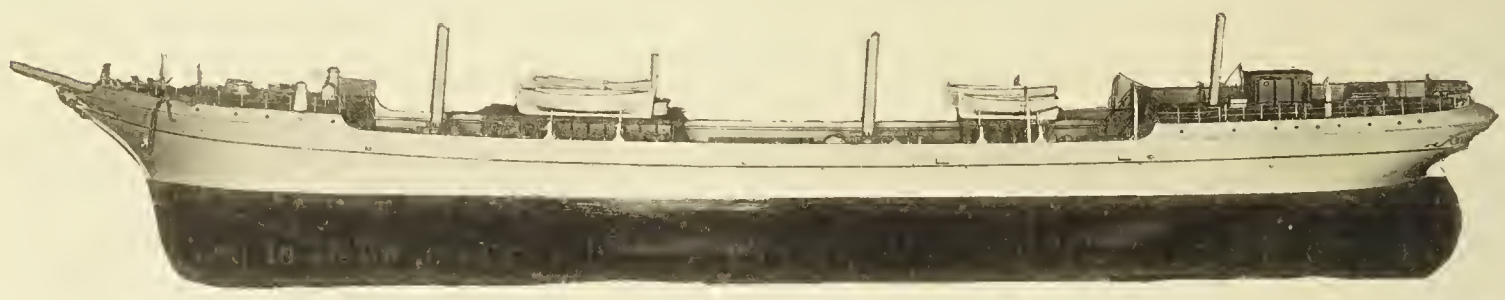

La "REINE-BLANCHE"
Trois-mâts de 2,500 tonneaux, construit par les Ateliers et Chantiers de Normandie.

son intelligence et à son expérience remarquables, il a déjà obtenu des résultats surprenants et alimenté de travail, pendant près de trois années, tout un monde d'ouvriers.

L'établissement des Chantiers de Normandie couvre une superficie de 50,000 mètres carrés. L'ensemble comprend trois groupes de bâtiments, cinq cales de construction, deux appontements ou wharfs, et une puissante mâture, la même qui s'élevait au Havre, place Louis XVI, à l'extrémité du bassin du Commerce.

Les bâtiments consistent en une scierie mécanique, l'installation des bureaux, les salles de dessin, l'atelier de gréement et la salle des gabarits ; l'atelier proprement dit est une halle de 200 mètres de long sur 25 mètres de large, dont la charpente cyclopéenne a été construite par M. Ernest Villette, de Déville-lès-Rouen.

Cet atelier est occupé par les puissantes machines-outils qui découpent, courbent et percent les plaques épaisses de tôle, les couples, les membrures, toutes les pièces, en un mot, qui constituent la coque métallique des voiliers ou des steamers.

Sous la halle est édifié un immense four à réchauffer au bain de sable, où la tôle d'acier refroidie reprend sa malléabilité indispensable au travail.

Pour river les plaques les unes sur les autres, l'atelier dispose de riveuses à air comprimé, fournissant une pression de *trente-cinq mille kilog.* sur la tête du rivet. Ces riveuses sont actionnées par une canalisation d'air comprimé, qui existe dans la cour du chantier avec des prises d'air tous les dix mètres.

LA GALERIE LATÉRALE F.

LECERF, IMP.-EDITEUR

Les cinq cales de construction sont situées en avant du bâtiment principal. La plus petite reçoit encore des coques de 80 mètres. La plus grande permet la construction de navires de 130 mètres.

Le chantier et les ateliers sont entièrement éclairés à la lumière électrique, au moyen de 30 lampes à arc et de 100 lampes à incandescence.

*
* *

Les Ateliers et Chantiers de Normandie sont spécialement outillés pour la construction des voiliers en acier, et n'ont pas d'atelier pour la construction de la machinerie. Cependant, ils peuvent entreprendre la coque et l'armement des steamers, la machine étant fournie par un autre constructeur.

Le premier voilier dont la quille s'est allongée sur le *ber* d'une des cales est le *Général-Mellinet*, trois-mâts en acier de 2,600 tonneaux de jauge en lourd : mis en chantier le 31 juillet 1894, il fut lancé moins de trois mois après avec un plein succès.

Il en est de même pour les mises à l'eau successives qui ont été effectuées depuis lors, et qui portent sur dix navires d'importance diverse, dont voici la liste :

Sainte-Marie, chalutier en acier pour le port de Dieppe;
Paris et *Conflans*, toueurs-remorqueurs, pour la Compagnie de Tonage de la Basse-Seine.
Lamoricière, trois-mâts en acier, 2,550 tonneaux, pour la Société des Voiliers Nantais;
Louis-Pasteur, trois-mâts en acier, 2,550 tonneaux, pour MM. Raoul Guillon et René Fler, de Nantes;
Deux porteurs à déblais pour la Maison Satre et fils, de Lyon;
Reine-Blanche, trois-mâts en acier, 2,550 tonneaux, pour la Maison Raoul Guillon, de Nantes;
Dunkerque, quatre-mâts en acier, 4,200 tonneaux, pour la Maison Ant.-Dom. Bordes, Paris-Dunkerque;
Cambronne, trois-mâts-barque en acier, 2,600 tonneaux, pour la Société des Voiliers Nantais;

En outre, les navires suivants sont sur chantier :

Quevilly, quatre-mâts-pétrolier, 3,500 tonneaux, pour la Maison H. Prentout-Leblond et Boniface;
Canrobert, trois-mâts-barque en acier, 2,600 tonneaux, pour la Société des Voiliers Nantais;
Europe, quatre-mâts-barque en acier, 3,500 tonneaux, pour la Maison d'Orbigny et Faustin, de la Rochelle;
Asse, quatre-mâts-barque en acier, 3,500 tonneaux, pour les mêmes armateurs;
Général-Neumager, trois-mâts-barque en acier, 2,600 tonneaux, pour la Maison Norbert Guillon, de Nantes;
Amiral-Troude, trois-mâts-barque en acier, 2,600 tonneaux, pour la Maison Raoul Guillon et René Fler, de Nantes;
Remorqueur de 100 tonneaux pour le port de Honfleur.

En moins de trois ans, les Ateliers et Chantiers de Normandie auront donc lancé un tonnage total de 36,662 tonneaux en lourd. Ce résultat fait le plus grand honneur à M. Laporte et à ses collaborateurs, parmi lesquels je tiens à citer particulièrement M. Collineau, le chef du bureau de dessin, qui a exécuté les modèles exposés.

*
* *

La navigation était encore représentée à l'Exposition de Rouen par deux grandes Compagnies d'exploitation dont il nous faut aussi entretenir un instant le lecteur.

La Compagnie générale Transatlantique a envoyé un modèle de son superbe paquebot *la Champagne*, type parfait de steamer à grande vitesse pour le transport des voyageurs. Avec sa flotte, qui comprend : *la Normandie*, *la Bretagne*, *la Bourgogne*, *la Gascogne* et *la Touraine*, elle effectue régulièrement le parcours du Havre à New-York en sept jours moins quelques heures. C'est une vitesse moyenne de 200 lieues par jour.

Les steamers de la Compagnie desservent aussi toutes les escales de l'Algérie, les ports du Mexique et des Antilles. Tous offrent au voyageur un « comfort » de premier ordre et une sécurité remarquable.

*
* *

Il en est de même des paquebots de la Compagnie des Chargeurs réunis (ancienne ligne Allan), qui assurent les communications de nos grands ports avec la côte occidentale d'Afrique et de l'Amérique du sud.

Les principales escales de la Compagnie sont : Lisbonne, Dakar, Conakry, Cap-las-Palmas, Grand-Bassam, Kotonou, Benito, Libreville, Loango, Bahia, Pernambuco, Rio-de-Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.

En outre, une flotte spéciale de grands steamers fluviaux remonte l'immense fleuve Parana, de Rosario à Corrientes, desservant tous les ports intermédiaires de la République Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay.

*
* *

On peut voir, par ce très bref exposé, que les Compagnies de navigation ayant le Havre pour tête de ligne ont le souci de conserver son bon renom à la marine française. D'autres encore portent notre pavillon sur tous les points du globe ; mais moins directement interressées à l'Exposition de Rouen que leurs deux grandes concurrentes, elles se sont abstenues de se faire représenter dans la section des constructions navales.

Tout en le regrettant, nous constaterons que la navigation figurait cependant au rang qu'elle mérite dans une ville où elle fut toujours en honneur, et où elle prend de jour en jour une importance plus grande par les améliorations successives du port de Rouen et de la Basse-Seine.

E. MOREL.

LA QUATRIÈME, LA CINQUIÈME

ET

LA DERNIÈRE EXPOSITION HORTICOLE [1]

La décoration florale des maisons et des monuments se fait depuis une haute antiquité; c'est dire que l'installation d'un concours de fleurs dans le Vieux-Rouen ne présentait pas le moindre anachronisme.

Du 14 au 17 août inclus, l'œuvre si captivante de M. Jules Adeline fut ornée de nombreuses fleurs, les unes en pots, les autres coupées, que l'on avait habilement disposées sur le parvis, devant les maisons, sous le portail de la Cathédrale, près de la sortie, contre le chevet de l'église Saint-Herbland et dans le passage derrière le Bureau des Finances.

Le Vieux-Rouen avait ainsi un air de fête, doublement justifié, car c'est pendant ce concours que le Président de la République, venu à Rouen expressément pour visiter l'Exposition, remit la croix de Chevalier de la Légion d'honneur à M. Jules Adeline, l'auteur de cette admirable et savante reconstitution. Lorsqu'on décore un artiste d'une telle valeur, à la fois aquafortiste, archéologue, architecte et historien, on peut fermement compter sur d'unanimes approbations.

Ce sont les fleurs coupées, tout particulièrement les Glaïeuls et les Dahlias, qui ont eu le plus de succès dans cette quatrième exposition.

Devant les Glaïeuls envoyés par la Maison V. Lemoine et fils, de Nancy, on ne pouvait s'empêcher d'extérioriser son admiration, tant la beauté des fleurs était grande, tant surprenant était l'éclat ou la douceur de leur coloris. Les yeux ne pouvaient se détacher de ces merveilles.

Toutes les variétés exposées sont dignes d'être citées ; mais le manque de place ne me permet d'indiquer ici que les suivantes, qui m'ont semblé particulièrement remarquables : Émile Augier, Lacordaire, Théodore Mommsen, Président Carnot, Auguste Vacquerie, Castelar, Hugo de Vries, Mme Desbordes-Valmore, Général Duchesne, Eugène Rambert,

(1) Voir, pour les trois premières, les pages 70 et 147.

Sénateur Volland, Jules Finger, etc. Devant ces variétés, légitimes étaient les regrets de n'avoir pas quelque notoriété, pour que son nom soit donné à l'une de ces admirables fleurs.

Sans être aussi remarquables que celles de MM. V. Lemoine et fils, les fleurs coupées de Glaïeuls, exposées par la Maison Vilmorin-Andrieux et Cie, de Paris, n'en constituaient pas moins une collection nombreuse et superbe, au double point de vue de la coloration et de la variété. Cette Maison avait aussi envoyé des fleurs coupées d'un réel intérêt : des Zinnias variés et des Bégonias tuberculeux nouveaux.

Sous le portail de la Cathédrale se trouvaient les fleurs coupées de Dahlias et de Glaïeuls, exposées par MM. Ch. Fauquet et fils, horticulteurs au Havre. Certes, les Glaïeuls offraient un bel aspect, mais les Dahlias, simples et doubles, avaient un mérite plus grand et furent hautement appréciés par les amateurs : c'était de toute justice, étant donné la multiplicité des dimensions des fleurs, ainsi que la variété et la beauté de leurs nuances. Parmi les variétés les plus séduisantes, je dois citer : Roi des Cactus, Flambeau, Rayon d'Or, Gloire de Paris, Mlle Jeanne Plaideau, Richard Wallace, Reine des Pays-Bas, Souvenir d'Alfred Moreau, Panthéa, Régiment de la Croix, etc.

M. Louis Fourbet, jardinier de M. Richard Waddington, à Saint-Léger-du-Bourg-Denis (Seine-Inférieure), montrait une belle série de Bégonias tuberculeux à fleurs simples, semi-doubles et doubles; et la Maison Croux et fils, du Val-d'Aulnay, près de Paris, avait envoyé un lot d'Hydrangéas paniculés à grandes fleurs, plante à floraison continue de juillet à novembre, et qui, paraît-il, peut passer l'hiver dans nos régions sans le secours d'aucun abri. Avec ses fleurs blanches très-légèrement teintées de verdâtre, cet Hydrangéa est loin d'être aussi beau que son tout proche parent, l'Hydrangéa hortensia ou Hortensia des jardins, ce qui ne veut dire nullement qu'il faille le dédaigner pour l'ornementation des massifs.

Ajoutons que des Fuchsias, des Amarantes, des Lis, des Reines-Marguerites, des Pétunias, des Balsamines, des Lobélias, des Héliotropes, des Balisiers et autres fleurs charmantes, exposés par des horticulteurs, contribuaient délicieusement à la décoration florale du Vieux-Rouen, et unissaient, pour le plus grand plaisir des yeux, l'architecture de la Renaissance à l'horticulture contemporaine.

*
* *

C'est du 18 au 22 septembre que dura la cinquième exposition mensuelle, composée de fleurs et de légumes. En principe, sa vie devait être plus longue d'un jour, mais une abondante pluie et des coups de vent impétueux firent que la clôture eut lieu dans la soirée du 22 septembre.

Relativement à l'importance et à la variété des produits exposés, ce concours a été certainement le plus remarquable des six concours temporaires dont l'ensemble fut un précieux appoint pour le succès de l'Exposition. Il était installé, comme le premier et le troisième, sous deux vastes tentes, à droite et à gauche du dôme; mais, par suite du grand nombre de fleurs et de légumes, il se prolongeait jusqu'à la porte latérale de la salle des fêtes, en face de la caserne Jeanne d'Arc.

La Maison Vilmorin-Andrieux et Cie, et M. E. Lemaître, horticulteur à Sotteville-lès-Rouen, méritaient une palme d'honneur.

Cette Maison, fort légitimement célèbre, exposait des plantes annuelles, bisannuelles et vivaces, garnissant un grand pouf, ainsi qu'une collection de fleurs coupées de Dahlias et de Bégonias, un lot de charmantes Reines-Marguerites et des légumes nombreux et très-variés.

Le pouf était, pour la vue, certes captivant. Par un examen quelque peu détaillé, on voyait qu'en réalité il n'y avait là que des plantes bien connues, dont la plupart ne présentaient aucun intérêt particulier; mais ces plantes étaient si habilement groupées, au point de vue de la taille et, surtout, de la coloration des fleurs, que l'ensemble offrait, je le répète, un coup d'œil délicieux.

Les fleurs coupées de Dahlias simples et doubles et de Bégonias tuberculeux, exposées par la Maison Vilmorin-Andrieux et Cie, obtenaient tous les suffrages, grâce à leur beauté et à la variété de leurs dimensions, depuis des formes minuscules jusqu'à des fleurs énormes. Les fleurs simples de Dahlias ont droit à une mention particulière, car elles sont beaucoup plus nature que les fleurs doubles. Elles n'ont pas l'apprêté de ces dernières, ainsi que la régularité mathématique de leur construction, qui finit par les rendre monotones; aussi, la culture des Dahlias simples mérite-t-elle d'être encouragée grandement. Parmi ces variétés simples, citons-en deux, fort intéressantes par suite de leur coloration asymétrique : Lamarck et Colombine. Quant aux fleurs coupées de Bégonias tuberculeux, les unes simples, les autres semi-doubles et doubles, elles provoquaient, par la richesse des couleurs et la variété de la taille, une admiration très-justifiée.

Il me reste à parler de la collection de légumes exposée par cette Maison célèbre. Quel étonnant mélange de formes elle présentait ! Que de magnifiques légumes, et quelle bizarrerie de configuration offrent plusieurs d'entre eux! Cette exposition était aussi intéressante pour un amateur de choses excentriques que pour un savant praticien. Pommes de terre, Choux, Carottes, Aubergines, Courges, Pastèques, Ognons, Radis, Patissons, Choux-fleurs, Tomates, Chicorées, Melons, Navets, Betteraves, Panais, Céleris, etc., constituaient un ensemble très-curieux. Les divers Piments avaient, à cause de la grande variété de leurs formes, un gentil succès. On se montrait le Piment cardinal, le Piment jaune long, le Piment trompe d'éléphant, le Piment rouge long ordinaire, le Piment noir long du Mexique et le Piment cerise. On regardait curieusement aussi, et sans la moindre amertume, la Coloquinte oviforme blanche, qui ressemble beaucoup à un œuf de poule, la Coloquinte poire bicolore, voire même la Coloquinte galeuse.

La remarquable exposition de M. E. Lemaître se composait de Cyclamens, de Dahlias, de végétaux à feuillage ornemental de serre chaude et de serre froide, et de plantes fleuries.

Les Cyclamens, que l'exposant avait obtenus de semis faits au mois d'octobre 1895 et cultivés en pot, constituaient une collection captivante, tant par la vigueur des pieds que par le nombre et la beauté des fleurs, dont la coloration est comprise entre le blanc pur et le rose et le rouge. Ce sont les nuances que l'on possède actuellement; mais elles ne sont pas assez variées. Il y a grandement à faire dans cette voie, et je ne doute pas que les horticulteurs, qui ont obtenu tant de merveilles, arriveront à donner aux fleurs des Cyclamens une plus riche gamme de nuances. Quant aux Dahlias, les uns simples, les autres doubles, ils furent hautement appréciés, mais ils n'étaient malheureusement pas encore assez fleuris; une semaine de plus eût été nécessaire pour que ces végétaux, cultivés par l'exposant, se soient montrés dans toute leur beauté.

On devait à M. Leleu, qui dirige avec une grande compétence le service des jardins publics et des promenades de Rouen, une fort belle exposition, constituée par des végétaux à feuillage ornemental de serre tempérée et de serre chaude, et des plantes fleuries. Parmi ces beautés florales on remarquait des Palmiers, des Fougères, des Crotons, des Dracænas, des Caladiums, des Bégonias tuberculeux, des Chrysanthèmes, etc., ainsi que d'intéressantes Broméliacées appartenant aux genres Æchméa, Nidularium, Vriesia, Billbergia, Chevalieria, etc.

La Société pratique d'Horticulture de l'arrondissement d'Yvetot avait organisé une exposition collective, composée de plantes fleuries variées, de fleurs coupées et de légumes. Comme valeur, ce n'était pas transcendant; mais j'aime à penser que cette Société, qui mérite des encouragements, fera, dans l'avenir, des expositions d'un plus grand intérêt. Parmi les spécimens qu'elle avait envoyés, des fleurs femelles d'Araucaria imbriqué eurent quelque succès auprès des visiteurs. On sait que ce Conifère est une espèce dioïque, ce qui veut dire que les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par des pieds différents ; mais, dans notre région, cette espèce ne donne que rarement des cônes, soit mâles, soit femelles. S'il n'y avait pas eu d'étiquette, c'eût été indispensable d'être un peu versé dans la science botanique pour savoir que ces apparences de gros bourgeons à bractées vertes et allongées étaient des fleurs femelles de ce Conifère d'ornement.

De très-beaux Bégonias tuberculeux à fleurs simples, semi-doubles et doubles, garnissaient un pouf. Ils étaient exposés par M. Louis Fourbet, jardinier de M. Richard Waddington. Cet habile jardinier avait eu l'heureuse idée de tapisser les parois de deux pyramides tronquées avec des pétales de fleurs variées, artistement groupés en dessins qui étaient entourés de baies rouges, vertes et blanches. Ces mosaïques, point banales certainement, ont été beaucoup remarquées.

MM. Duval et fils, horticulteurs à Versailles, avaient envoyé quelques Crotons, fort intéressants en raison de la panachure et de la beauté de leur feuillage ; et M. Albert Delivet, horticulteur-fleuriste à Rouen, exposait des végétaux à feuillage ornemental, des plantes fleuries et des fleurs coupées, en particulier une magnifique couronne, dont la moitié était composée de Roses, et l'autre de Reines-Marguerites violettes, le tout allégé par de petites fleurs blanches et des feuilles d'Adiantum.

Le parfait organisateur des six concours temporaires, dont on ne saurait trop louer le zèle et l'activité, M. Charles Marie, horticulteur à Rouen, exposait une collection de Bégonias rex ; et M. Leclerc, horticulteur à Menneval (Eure), près de Bernay, montrait une série de Coléus de semis, intéressants par la vigueur des pieds et, surtout, par les teintes variées de leur feuillage. Ajoutons que l'on devait à M. Eugène Duquesne, horticulteur à Notre-Dame-de-Bondeville, près de Rouen, un lot de Reines-Marguerites doubles, à fleurs d'un blanc teinté de jaune-verdâtre, obtenues de semis par l'exposant. Ces fleurs ne sont pas très-séduisantes, mais leur coloration particulière n'est certes pas sans intérêt.

M. Désiré Desmonts, jardinier chez M. Sanson, propriétaire à Lieurey (Eure), avait eu l'idée originale de faire une assez grande étoile en légumes, qui eut quelque succès. Elle était composée d'ognons, de radis, de tomates et de petits navets; le fond était en mousse, et un patisson occupait le centre. Ce jardinier a donné ainsi une note artistique dans l'exposition des légumes.

J'espère que lectrices et lecteurs ne m'en voudront pas de ne point mentionner, faute de place, les autres collections de légumes, qui, toutes, avaient un réel intérêt. J'ai préféré m'étendre sur les fleurs : c'est plus poétique. Toutefois, je tiens à signaler des pommes de terre du Tonkin, devant lesquelles s'arrêtaient la plupart des visiteurs. Petites et d'un brun foncé légèrement teinté de violet, elles ne payaient pas de mine ; mais, ainsi que pour les gens, il ne faut pas, sur l'apparence, juger les pommes de terre coloniales.

M. E. Vilaire, arboriculteur à Sotteville-lès-Rouen, exposait de curieux Pêchers pleureurs provenant de noyaux récoltés en 1891, soumis à la stratification, et plantés au printemps de 1892. Cette variété à rameaux pendants est bien fixée et très-fertile ; les fruits sont mûrs dans la première quinzaine d'octobre, et leur qualité est de deuxième ou troisième ordre, selon les années.

Il convient d'ajouter que M. Amette avait apporté une petite collection de plantes officinales, fort modeste, mais cependant intéressante.

Telle fut, résumée à grands traits, l'avant-dernière Exposition horticole, qui était le dernier concours floral. Elle obtint un succès très-grand et très-légitime, et ses fort nombreux visiteurs ont partagé, je n'en doute pas, le sentiment d'une charmante jeune femme, contemplant un des massifs de l'Exposition, et que j'entendis murmurer, avec une sincérité profonde : « Que c'est joli, les fleurs ! »

*
* *

Après Flore, Pomone ; après l'agrément des yeux et de l'odorat, une succulente matérialité dont l'évocation seule peut faire tressaillir voluptueusement des lèvres innombrables. En effet, le sixième et dernier concours temporaire, qui eut lieu du 1er au 4 octobre inclus, était presque uniquement consacré aux fruits, dont l'ensemble inspirait une grande tentation. Aussi, est-ce vraiment un spectacle édifiant de voir tant de visiteurs admirer, sans y goûter, une si alléchante collection de fruits ; et une telle exposition, où pas un rapt n'est commis, — les surveillants ne pourraient empêcher tout larcin — est un véritable triomphe de la conscience sur l'estomac.

Je ne puis, cela va sans dire, faire l'énumération, même brève, des milliers de fruits qu'abritait la vaste tente située à gauche du dôme, en entrant sous la coupole, car je devrais transformer en long catalogue cet article modeste. Je dois me borner à signaler ce qui m'a paru avoir le plus de valeur.

En première ligne était l'exposition de MM. Croux et fils, du Val-d'Aulnay, près de Paris. Je crois difficile de voir une plus belle et plus variée collection de pommes et de poires. Comme taille, coloration et aspect, on ne pouvait employer que des expressions admiratives. Vraisemblablement, parmi les spécimens volumineux il devait y en avoir dont le goût n'était pas à la hauteur de l'apparence ; mais, vraisemblablement aussi, beaucoup devaient être délicieux. Cette magnifique exposition renfermait d'autres fruits, d'une valeur moindre.

La Société d'Horticulture de l'arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados) avait envoyé une fort intéressante collection de poires et de pommes de sa région. Ne voulant pas se borner à montrer les produits des multiples variétés que l'on y cultive, cette Société avait eu l'excellente idée, dont il convient de la féliciter, de joindre aux fruits des renseignements

d'une grande utilité, tels que, pour les variétés, leur origine, leur degré de fertilité, l'époque de la maturité et la qualité des fruits, etc., et, pour les fruits exposés, la forme de l'arbre d'où ils provenaient, l'espèce du porte-greffe, l'exposition, la nature du sol et du sous-sol, — ce dernier ayant beaucoup d'influence sur la couche supérieure — etc.

Une autre exposition collective de poires et de pommes, celle de la Société pratique d'Horticulture de l'arrondissement d'Yvetot, était aussi, et à juste titre, fort admirée.

Ce serait une omission regrettable de ne point citer deux expositions de poires de semis obtenues par les exposants : M. Arsène Sannier, horticulteur-pépiniériste à Rouen, et M. Charles Baltet, horticulteur à Troyes (Aube), qui s'est fait, dans le monde horticole, une véritable célébrité par ses savantes et nombreuses publications.

Les deux plus importantes expositions de raisins étaient dues à M. Henri Chapuis, horticulteur à Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure), et à M. A. Macaire fils, viticulteur à Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Inférieure). Au point de vue de la beauté et de la variété des produits, tout à fait appétissants, et que leurs obtenteurs indiquaient comme provenant de cultures à l'air libre, ces deux expositions étaient sensiblement de même valeur. Je donnais la préférence à la collection de M. Chapuis, en raison de sa variété plus grande et de l'habile disposition des grappes sur un fond de velours noir. Satisfaire l'œil, c'est le moyen incontestablement le meilleur pour mettre l'estomac en disposition bienveillante. Dans cette collection, on admirait beaucoup une grappe de la variété nommée Blussard, qui pesait 1.800 grammes.

Dehors, à côté de la vaste tente qui abritait tous les fruits, M. Renard, pépiniériste à Rouen, exposait des arbres fruitiers, et M. E. Vilaire montrait des pêchers, des poiriers, etc., élevés dans le terrain sablonneux de Sotteville-lès-Rouen.

Par ces lignes s'achève une des tâches que m'avait confiées le directeur de cette Revue : celle de résumer les six expositions d'horticulture, admirablement organisées par M. Charles Marie, et dont le succès fut éclatant.

Avec le regret de n'avoir plus que le souvenir des merveilles horticoles qui furent exposées aux regards des visiteurs sans nombre, on se prend aussi à regretter l'Exposition en entier, qui, malgré ses imperfections, n'en fut pas moins, pour notre région, une manifestation intellectuelle de la plus grande et de la plus heureuse importance. Et ces regrets, si légitimes, sont extériorisés par des personnes de tout âge, depuis celles dont la haute vieillesse ne leur permet pas l'espérance de voir la prochaine Exposition nationale et coloniale de Rouen, jusqu'aux enfants à l'aurore de la vie, jusqu'à un mien cousin, délicieux bambin de trois ans, auquel on parlait de l'Exposition après la fermeture, et qui répondit, d'une voix toute triste : « L'Exposition, elle est brisée. »

HENRI GADEAU DE KERVILLE.

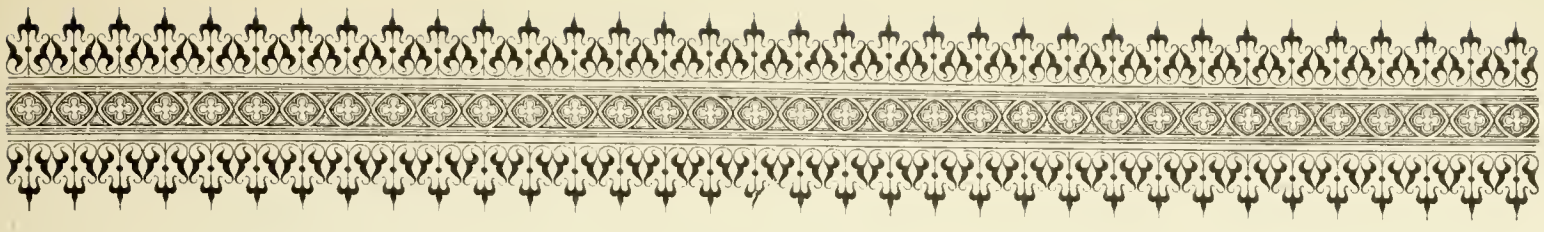

LES INDUSTRIES TEXTILES

Plusieurs volumes suffiraient à peine à traiter, d'une façon complète, de l'origine et des développements de ces industries. Nous en constaterons surtout les résultats, présentés succinctement, en notre Exposition.

Nous commencerons, puisque nous sommes à Rouen, l'une des capitales de la république du coton, par parler, comme il sied, de nos invités : le chanvre, le lin, le jute, la ramie, la soie et la laine, et nous terminerons par le coton.

LE CHANVRE

Le chanvre, originaire du Caucase, où il croît spontanément, fut connu du très véridique Hérodote, qui l'a vanté comme plante textile. Il raconte, en outre, que les Scythes étaient passionnés pour la fumigation du chanvre; qu'elle leur procurait cette ivresse spéciale qu'elle donne encore, aujourd'hui, sous le nom de *haschisch*. Cependant, un passage des satires de Perse indique bien qu'on ne s'en servait comme textile que pour la confection des câbles, cordages et filets. C'est encore son principal emploi aujourd'hui.

Ce n'est que sous Catherine de Médicis qu'on en confectionna un tissu en France, et le gazettier parle même, avec une certaine admiration, de deux chemises de chanvre confectionnées pour cette princesse. Pauvre femme!

De cette matière très résistante, on fait, de nos jours, grâce aux progrès de l'industrie, des étoffes dont la rugosité corrigée fait concurrence aux toiles de lin de qualité inférieure.

La corde de chanvre, en toutes ses manifestations, depuis le câble jusqu'à la ficelle, a fourni l'occasion des très intéressantes expositions de MM. Saint frères, L. Cerizier, Cauvin-Yvose, Pauchet; et la façon pittoresque dont elles ont été présentées n'a pas été sans leur donner quelques attraits pour le profane visiteur.

MM. Saint frères et Badin ont aussi exposé de beaux produits de chanvre filé, et MM. Cauvin-Yvose, Saint frères et Lerebours et Fils, des tissus remarquables par leur résistance et même par leur finesse relative. Les reines n'en voudraient plus, peut-être, mais bien des femmes du peuple les préfèrent.

LE LIN

Le lin est une plante herbacée, à fleurs le plus souvent bleues; bien connue en France où on la cultive aujourd'hui avec soin, elle y croissait spontanément jadis, puisqu'au dire de Virgile, ce sont les Gaulois qui l'ont révélée aux Romains. C'est le lin qui paraît avoir fourni les premiers vêtements de l'homme..... à moins que des savants plus savants ne démontrent que ce fut le coton. Cependant, il est certain que le lin possède sur le coton l'avantage d'être plus résistant, et, en outre, de pouvoir être cultivé en tous pays.

Les Egyptiens en usaient avec prodigalité, ainsi qu'en témoignent leurs momies ligaturées avec une profusion de bandelettes de toile fine d'une solidité que les nôtres égaleront difficilement.

En France, l'usage des toiles de lin fut longtemps à se vulgariser; ce n'est que vers le milieu du Moyen-Age qu'une duchesse de Bretagne, née comtesse des Flandres, fut tellement frappée de la malpropreté de ses nouveaux sujets, vêtus de surcots de laine sur la peau, qu'elle leur enseigna le tissage de la toile de son pays. Si bien que si la Bretagne n'a point la réputation d'être la plus raffinée de nos provinces, elles est des plus réputées pour la fabrication d'excellentes toiles.

L'une des difficultés, aujourd'hui vaincue, de la filature du lin, comme aussi du chanvre, c'est d'isoler le fil de l'étoupe grossière et de la paille dont il est entouré. L'admirable métier de Philippe de Girard, qui adjoignit un peigne spécial pour l'étirage et pour maintenir le parallélisme des fibres pendant l'opération — avec d'autres progrès de détail — permet d'obtenir actuellement des fils égaux, solides et d'une finesse extrême.

Pour la perfection de la filature et du tissage du lin, la Normandie peut, aujourd'hui, soutenir la comparaison avec les marques du Nord les plus réputées.

MM. Saint frères et Badin, pour la filature; pour le tissage, MM. Cauvin-Yvose, Saint frères, Lerebours et Fils, ont exposé de superbes produits.

LE JUTE

Le jute est un textile qui s'extrait des fibres de quelques variétés du *Corchorus*. Connu et employé depuis longtemps dans l'Inde, son emploi, en Europe, est plus récent. Isolément, ou mêlé avec le chanvre, on en fabrique des étoffes grossières mais très résistantes.

Les importantes Maisons de toiles à bâches, sacs, etc., Cauvin-Yvose, Saint frères, L. Charpentier, en ont exposé des échantillons du plus grand intérêt.

LA SOIE

L'homme, tout fier qu'il puisse être de ses travaux, n'a pas inventé la filature : de modestes insectes l'ont devancé.

La soie, ce produit « aristocratique » des sécrétions d'une chenille qui sait choisir ses aliments, fut connue dès la plus haute antiquité.

Aristote en parle et dit que ce fut une femme de Cos, nommée Pamphile, qui, la première, parvint à tisser la soie. Dès son apparition, l'étoffe brillante fut si recherchée, par les femmes d'abord, et par les hommes ensuite, que l'aimable Tibère se crut obligé d'en interdire l'usage aux sénateurs pour leur conserver l'apparence sévère exclue par les frivolités du nouveau tissu. Tertullien, Clément d'Alexandrie, et plus récemment Sully, le ministre austère, se montrèrent d'une grande sévérité pour les soieries, et le rude ami d'Henri IV avait coutume de répéter, à qui voulait l'entendre, « qu'il préférait de vaillants et valeureux soldats vestus de laine, à tous ces petits marjolets de cour et de ville, d'or, de soie et de pourpre couverts ».

La Chine fabrique des soieries de temps immémorial.

Les premiers métiers à tisser la soie dont on ait parlé en France furent introduits vers le XIIIe siècle, dans le Comtat Venaissin; puis l'industrie s'établit à Lyon, et grâce à la géniale invention de Jacquard, qui a permis de confectionner les plus riches dessins à des prix accessibles à tous, la fabrication de Lyon a pris un essor considérable et brille au premier rang malgré les efforts de nombreux rivaux.

Malheureusement, Lyon ne nous a envoyé qu'un apprêteur, M. Voland, un truqueur de talent dont nous parlerons au coton, mais point de ses merveilleuses productions. Cependant, quelques industriels ont exposé des soieries ordinaires, et MM. Pellerin et Cie, de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, ont présenté une magnifique collection de fils de soie écrus et teints provenant des déchets de bourre de cocons préparés à l'aide de procédés spéciaux. Enfin, une riche et variée collection de cordonnets de soie, organsins, etc., a contribué à rendre cette section des plus intéressantes.

LA LAINE

Avec la laine et le coton, nous allons pouvoir, à l'aise, glorifier notre belle et bonne Normandie, qui a vêtu la France, avec ces produits presque exclusivement, pendant des siècles. Le coton et la laine ont édifié des fortunes, et les poèmes de pierre et de bois ciselés dont notre vieille Cité se pare et s'enorgueillit, ne sont — j'en demande pardon aux fervents de science exacte — que de la laine et du coton transfigurés par les grands artistes que furent nos pères.

Le premier homme qui eut froid dut deviner les avantages de la laine en voyant l'opulent bien-être du premier mouton qu'il rencontra; de là à la lui raser sur le dos pour s'en vêtir, il n'y a qu'un pas qui fut vite franchi. Homère et tous les écrits plus ou moins authentiques des temps les plus reculés constatent l'abondance des moutons, leur obéissance à se laisser tondre d'aussi près que ... ceux du bon Panurge, et l'usage d'en faire des pelisses pour les humains frileux. On pense généralement que les premières étoffes furent de laine feutrée, c'est-à-dire foulée et enchevêtrée, et non tissée. Pline attribue l'invention de ces tissus aux Egyptiens.

La laine, pour être filée, puis tissée, doit subir de longues et méticuleuses préparations. Nous ne pouvons que les indiquer au courant de la plume : d'abord, le battage, le louvetage, pour la diviser; le graissage, pour l'assouplir; le cardage, pour dresser les fils et les préparer à être filés; puis le tissage; après le tissage, le lavage et le foulage qui débarrassent les laines et le tissu des corps gras dont il a dû être imprégné; puis les procédés

d'apprêts pour les draps : l'épincetage, pour enlever les rugosités; le lainage, pour attirer à la surface les duvets froissés au foulon ; le tondage qui donne à ce duvet l'égalité voulue ; le pressage à chaud qui lustre l'étoffe ; le décatissage qui atténue le trop grand éclat, et le pressage à froid qui assure la solidité du brillant ; puis, pour d'autres étoffes de laine non unies, le frisage, le ratissage, etc., etc.

Les premières machines à travailler la laine ne furent introduites en France qu'en 1802 par MM. Douglas et Cockerill, et c'est grâce à l'emploi des moyens industriels de plus en plus précis et méthodiques que l'on a pu atteindre la perfection que nos visiteurs de l'Exposition ont pu constater.

La collectivité des industriels d'Elbeuf et de Louviers a présenté ses produits dans une exposition très pittoresque : sertis comme bijoux en un écrin, dans l'enceinte d'une sorte de « synagogue » divisée en stalles de bois aux lignes sobres, les dévots ont pu lire, pour Elbeuf, les noms de Fraenckel-Blin, Hennebert et Cie, Blin et Blin, Bisson-Savreux et Fromont, Constant Flavigny, Goujon et Bourgeois, Hellouin et Cie, Ad. Grisay, A. Lefèvre et Fils, Lemonnier fils et Laignel, Nivert et Boulet, Olivier, Frauchet et Cie, A. Canthelou, Clarenson et Lebret. — Un résumé de toutes les églises du drap, et pour Louviers, L. Breton et Fils, et J. Miquel.

La Galerie latérale A

Le jury s'est chargé de les classer de son mieux, suivant leur mérite ; mais tous les visiteurs ont été arrêtés, même les nombreux profanes, par la variété de tons des draps exposés, l'art avec lequel étaient savamment groupées les couleurs par gradations insensibles, et enfin par la perfection de la fabrication.

Tous les genres ont été exposés : draps de pantalon, à costumes, draps noirs, draps de livrées, d'uniformes, de voitures, de billard, etc.

Les flanelles exposées ont été aussi justement admirées; leurs innombrables colorations, la souplesse et le moelleux du tissu en assurent un débit considérable. Puis les flanelles mélangées et enfin les merveilles de truquage et de bon marché avec les draps de Lisieux feutrés et imprimés, donnant l'illusion d'un drap sérieux, ont intéressé tous les visiteurs.

La filature de laine, qui a peut-être moins attiré les regards des incompétents, a cependant fourni une très intéressante exposition avec ses rosaces, ses éventails, ses damiers de fils multicolores, unis, retords, jaspés, qu'on a pu admirer dans les expositions de : MM. Alexandre Ledos, J.-A. Bunel et Cie, Désiré Chedville, Emile Prevost, L. Bazin, de notre région; de Victor Dupont, et Albert Pollet, qui, du Nord, sont venus prendre part au « pacifique tournoi ».

Enfin, d'autres expositions, telles : celles de l'utilisation des produits de l'effilochage des laines, jadis abandonnés aux tapissiers et que les Anglais nous ont appris à utiliser; d'autres et d'autres encore, et des plus curieuses, dans les industries accessoires; mais si la laine abondait, la ligne nous manque pour tout décrire, et nous allons maintenant rendre hommage au roi coton.

LE COTON

Le coton est une sorte de bourre textile qui enveloppe les semences du cotonnier, et que l'on voit apparaître au centre de la fleur dès qu'elle s'épanouit, et surtout après la chute des pétales superbes qui la décorent.

Le coton filé et non filé figure parmi les importations normandes aux XIVe, XVe et XVIe siècles. Dans les archives municipales de Rouen (années 1541 et 1542), on mentionne l'arrivée de quinze balles et demie de coton venant de Portugal et douze balles venant d'Angleterre; de même, en 1570 et 1571 sont indiqués les arrivages de *frizes* de coton venant d'Angleterre.

Dès 1362, le *cent* de coton est tarifé à un denier dans la lettre-ordonnance de Philippe d'Alençon relative au commerce de Dieppe, et enfin les *Coutumes de la Vicomté de Rouen* mentionnent le tarif du coton, de la carue, et indiquent pour l'année 1567 un droit de trois deniers par balle.

Ces documents et d'autres, qui constatent l'existence du coton et du trafic auquel il donnait lieu, n'indiquent que des quantités bien peu importantes, et il faut les progrès industriels pour arriver aux chiffres formidables que nous trouvons aux statistiques modernes, notamment aux statistiques anglaises.

En 1860, le capital engagé pour l'exploitation en Angleterre des filatures de coton dépassait *cinq milliards de francs*, et la valeur des produits manufacturés *deux milliards*, dont 1 milliard 350 millions destinés à l'exportation. Ces chiffres, variables, mais auxquels il faut ajouter la production croissante dans tous les pays du monde des tissus de coton, prouvent l'importance considérable de l'industrie cotonnière, qui constitue aujourd'hui l'une des richesses de notre opulente Normandie.

LA FILATURE

Avant de songer à faire un tissu de cohésion et d'étendue suffisantes, on dut chercher d'abord à étirer la bourre qui s'échappe de la capsule mûre de la fleur du cotonnier.

Après la cueillette et le séchage des flocons, on se contenta pendant longtemps, pour

étirer les fibres, — c'est-à-dire les filer, — du fuseau et du rouet, aussi vieux que le monde, puisqu'on en parle déjà dans les plus antiques légendes.

Les Indiens s'en contentent encore aujourd'hui et s'y emploient avec une telle habileté, qu'il est à peine possible, même avec nos machines les plus perfectionnées, d'atteindre au même degré de finesse.

Ce n'est qu'en 1767 que James Hargreaves, fileur et tisserand à Standhill, dans le Lancashire, ayant inventé un système de cardes perfectionnées pour le peignage et le nettoyage préalables du coton, imagina le premier métier à tisser qu'il nomma *Jenny*. En 1769 un autre Anglais à jamais illustre, Artwright, prend un brevet d'invention pour un nouveau métier muni de cylindres *étireurs*, véritablement admirable et sur lequel repose tout le système de la filature moderne. En 1775, Samuel Crompton, perfectionnant ces deux procédés, créait le Mull-Jenny. En 1785, Watt appliquait les moteurs à vapeur au fonctionnement des métiers à filer, et c'est alors que la filature prit le développement considérable qui en a fait une des plus importantes industries du monde.

Notre très compétent et spirituel collaborateur, M. Canonville-Deslys, vous dirait plus clairement que je ne saurais le faire toutes les transformations du métier à filer auquel un Rouennais bien connu, M. Georges Fauquet, directeur des Etablissements Pouyer-Quertier, vient encore d'apporter un très intéressant perfectionnement.

La filature de coton a groupé dans notre Exposition, comme on devait s'y attendre, des collaborateurs nombreux et de haute valeur.

L'industrie cotonnière, qui se trouvait placée près le Salon de peinture, à droite de l'avenue centrale, a fourni assurément la galerie la plus complète, la mieux ordonnée et la plus importante de toute l'Exposition.

En suivant l'ordre des transformations du coton, la filature se présentait à gauche des vitrines des indiennes.

On trouvait alors successivement les expositions des établissements suivants :

G. Lemeilleur, de Pavilly : numéros courants de renvideurs, et surtout ces moulinés et retords de couleurs qui ont fait le bon renom de la Maison ;

A. Pinel et Cie, de Petit-Quevilly, l'un des établissements où la perfection est souvent atteinte : cotons teints au sortir de la carde, jaspés d'une grande netteté de ton, très beaux filés, chaînes et cannettes, peignés remarquables ;

Alexandre Joire, de Tourcoing : produits divers, notamment retords d'une finesse extrême ;

Westphalen-Lemaître et Cie : bons filés ;

Filature d'Oissel : filés jumel d'une exécution très soignée;

Hazard et Lepicard, de la nouvelle et très perfectionnée filature de Saint-Paul : excellente série de continus bien présentés ;

C. Berger et Cie, filature « la Ruche » : une originale exposition de déchets de coton dont elle fait de bonnes qualités courantes ;

Waddington fils et Cie : bons filés ;

Etablissements Pouyer-Quertier, toujours au premier rang, grâce aux hommes éminents qui les dirigent. Pour défier toute critique, leurs filés rayonnaient sur fond noir. Ils ont exposé notamment d'excellents continus double mèche ;

G. Duret, de Brionne : exposition des plus intéressantes de laines diversement teintes et préparées avant la filature, et même un lot de laine brute;

Gaillard et Cie, de Barentin : bons produits;

Prevost, Grenier et Cie : exposition très bien présentée de filés teints, cannettes de filés et mouchetés;

Ernest Manchon et Frères : excellents produits;

Filature de Gamaches, de MM. Saint Frères : exposition bien présentée et d'un pittoresque artistique;

Vitrine de la Société Cotonnière, avec des cotons tissés et des filés disposés en arrangements amusants pour l'œil, le tout éclairé par une lumière électrique inattendue; avec encore des filés de couleur, bien qu'on n'en fasse pas dans l'établissement;

Etablissement de Surmont, de Tourcoing : filés difficilement appréciables en raison de la négligence de la présentation;

Douine, de Troyes : non seulement de bons filés de couleur pour la bonneterie, mais très amusante exposition de bonneterie confectionnée, pour montrer au vulgaire les résultats du travail;

Félix Guillemin, de Serquigny : bonne exposition de fils continus et renvideurs;

Charles Potel, d'Oissel : intéressant assemblage de cotons filés multicolores pour le tricotage, cotons teints, simili-laine, etc.;

La très importante Maison G. Denis, de Fontaine-Daniel (Mayenne) : beaux filés, écrus et teints, cannettes;

E. Plantrou, d'Oissel : très belle exposition de chinés et mouchetés remarquables;

De Loys : filés divers d'une bonne moyenne;

Et enfin l'établissement Philippe et Lamy, de Corneville : bonne exposition justifiant l'excellente réputation de cette Maison.

Peut-être, en cette hâtive analyse, avons-nous fait quelque oubli dont nous nous excusons; mais il est une impression qu'il nous est impossible de ne pas noter. Les choses inanimées ne vivent que par les idées qu'elles éveillent, et les idées évoquent invinciblement les hommes.

Or, il n'est guère, je pense, de visiteur compétent admirant la manifestation triomphante de la filature à l'Exposition qui ne se soit souvenu du grand défenseur de cette industrie, du grand travailleur trop tôt disparu, de notre Pouyer-Quertier, qui sut vaincre un bon patriote aussi, l'illustre Anglais Cobden; de Pouyer-Quertier, dont la ténacité normande démasquant l'utopie et l'hypocrisie du libre-échange, a sauvé l'industrie nationale et les travailleurs de notre région; et il m'a semblé que je n'avais pas le droit de prendre congé de la filature sans saluer l'un de ses glorieux représentants disparu, mais non oublié.

LE TISSAGE

L'art du tissage, qui consiste à entrecroiser les textiles filés pour en former d'abord un tout compact et résistant avec, plus tard, des combinaisons et des dessins harmonieux, fut connu dès la plus haute antiquité : Virgile, en ses *Géorgiques*, parle des cultivateurs

tisserands qui, pendant les jours de pluie, s'occupaient à monter les chaînes. Il semble, en le lisant, qu'on a devant les yeux le tableau de nos paysans tisserands à la main, comme il en existe encore dans le pays normand, abrités en hiver dans leurs *ouvreux*, et qui reprennent des forces et de la santé en travaillant aux champs, au plein air et au soleil de l'été. Braves gens et derniers bucoliques du prolétariat, que la grande industrie aujourd'hui déforme en ses impitoyables engrenages.

Ammien Marcelin aussi signale les tisserands des Gaules. Pline dit, quelque part : « La ville d'Alexandrie a établi le moyen de tisser sur les métiers à plusieurs rangs de lisses », et d'autres encore en ont parlé.

A l'origine, la profession de tisserand, qui comptait parmi les privilégiées, s'exerça d'abord, et presque jusqu'à nos jours, à l'aide du métier primitif qui consiste à tendre horizontalement les fils d'une chaîne. Dans l'entrecroisement ouvert et refermé de ces fils de chaîne, passe un autre fil, dit de tissure, lequel, ainsi emprisonné, est enfin tassé par un battant de bois qui établit la cohésion d'où naît le tissu.

Ce métier très simple est encore utilisé par les fellahs de l'Inde, et les visiteurs de notre Village nègre à l'Exposition ont pu le voir fonctionner aux mains des noirs, qui le connaissent par une tradition dont on ne retrouve pas l'origine.

L'entrecroisement des fils de la chaîne, suivant les indications d'un tracé qui fait obéir les lisses, constitue le dessin de l'étoffe tissée ; le moyen économique, mécanique et pratique de produire le mouvement des lisses et des fils, par une disposition spéciale, constitua l'invention du Lyonnais Jacquard, et c'est à l'aide de cette découverte géniale que l'on peut aujourd'hui créer, même dans les tissus de coton à bon marché, des dessins variés et des étoffes surprenantes autant par l'art de l'exécution que par leur bas prix.

L'exposition des tissus de coton a été absolument remarquable ; elle entourait les expositions des indiennes.

En suivant l'ordre des vitrines, les exposants se succédaient comme suit :

Etablissements Pouyer-Quertier : tissus écrus et blancs, cretonnes longottes, calicots, croisés de toutes sortes et de toutes laizes, façonnés à armures, plus spécialement destinés aux indienneurs, admirablement disposés sur un disque pittoresque; exposition qui fait le plus grand honneur aux excellents directeurs des tissages de *la Foudre* et de *l'Ile-Dieu*.

La Société cotonnière, en son kiosque isolé, étalait une variété bien complète de ses productions : cretonnes rayées, serviettes, chevron, fougère, façonnés divers, etc., etc.

La Maison Desgenétais frères, dont la réputation est européenne, exposait des cretonnes, rivales de la toile de lin, en outre de la toile à voile et des tissés de couleur, sergés à carreaux rouges et blancs.

Parmi les intéressants progrès du tissage de coton, les flanelles de coton lissées ou duvetées, qui imitent à l'œil les laines les plus moelleuses, ont excité spécialement l'attention des profanes. Dans cette catégorie ont exposé :

Fauquet-Lemaître, de Bolbec, une très riche collection de tennis et de carreaux en flanelles de couleurs harmonieuses et variées ;

Waddington fils et Cie : flanelles à carreaux, et, en outre, des tissus écrus et blancs et des serviettes-torchons ;

Roy frères, en grands exportateurs de cretonnes, exposaient avec leurs produits une

presse ingénieuse, de fabrication anglaise, destinée à réduire les balles à expédier au cubage minimum.

Quant à la vieille fabrication rouennaise, qui se contentait, il y a une vingtaine d'années, de confectionner les rayures ou carreaux réguliers, où le bleu indigo et le rouge garance se mariaient presque seuls avec ou sans uniformité, elle paraît avoir brûlé ce qu'elle a si longtemps adoré, et il a semblé, à voir les merveilles de nos fabricants, qu'un siècle s'est écoulé depuis.

Actuellement, en ses nouvelles conceptions, le coton se nuance harmonieusement de toutes les couleurs : teintes, demi-teintes, ombres et lueurs du spectre solaire. Parfois on lui adjoint la soie et la laine, mais il sait même s'en passer et se donne des airs soyeux et moelleux, qui doivent inquiéter ses rivaux, et, dans notre Exposition, en une étonnante et admirable variété, se sont côtoyés tantôt des tissus ravissants, gaufrés, bouillonnés, sergés; des crépons, délicieuse fantaisie fabriquée avec des fils spécialement tordus et dont le flottement, après le tissage, produit des effets exquis, aussi jolis, sinon davantage, que les finesses de la soie; tantôt, pour lutter contre la laine, le coton se transforme en tennis, flanelle étonnante comme trompe-l'œil, pour les villégiatures d'été. Puis, les écossais en coton, de fabrication simple, mais tissés et nuancés avec une délicatesse extrême; les mélangés de coton et de laine, de coton et de soie ; les linons, l'infini dans la variété, l'industrie devenue un art.

En tête des grands fabricants qui ont ainsi transformé cette industrie, et qu'on a pu admirer en leurs expositions, il faut citer :

Leroux-Eude, dont les innombrables dessins et combinaisons sont admirables;

P. Sevestre, qui obtient, dans ses grands carreaux avec fils sautés, de superbes effets de coloris ombré;

V.-J. Quesnel, avec des impressions sur chaînes tissées, et une superbe variété de ravissants dessins au métier Jacquard;

Ernest Manchon et Frères, de grands maîtres en l'art des fantaisies légères : crépons coton ou mélangés de soie et de merveilleux dessins écossais, exposition absolument remarquable;

G. Hilzinger et Cie : tissus variés, tennis, fils mouchetés, écrus ;

A. Manchon, Lemaître et Cie, de Bolbec : tennis et ravissante collection de tissus à dessins variés, tissés à plusieurs navettes ou à l'armure Jacquard.

Citons encore, comme exposants n'ayant pas d'établissements en Normandie, MM. G. Denis, de la Mayenne, pour leurs tissus excellents.

Enfin, nul n'a pu voir sans l'admirer la superbe exposition des velours de coton de la Maison Cocquel et Cie, d'Amiens, velours de toutes nuances, unis ou frappés, et qui, bien que velours de coton, imitent la soie à s'y méprendre.

Quant aux vieux genres perfectionnés ou renouvelés, le mouchoir — qui a fait dans le monde entier la gloire de Bolbec, et qui remplacera bientôt, espérons-le, l'essuie-nez en papier des Chinois — était représenté par les expositions de M. Foliot, genre classique, et de M. Numa Lheureux qui, pour l'exportation, cherche et obtient avec ses mouchoirs fantaisie des effets de couleur aveuglante, nés d'un mélange de fils de déchets de soie et de coton.

Et nous quittons le tissage avec regret, car il fut l'une des gloires de notre Exposition.

LA TEINTURE

Nous avons interverti l'ordre logique des transformations du textile en tissu, en nous occupant du tissage avant la teinture, car, le plus souvent, le fil est teint avant d'être tissé; il arrive même, ainsi que nous l'avons vu, qu'il se teint, maintenant, avant que le coton soit filé.

Malgré l'antiquité des notions simples sur les couleurs primitives, puisque les peuples de Phénicie et de Tyr étaient réputés pour la teinture des rouges (une colonie de Grecs authentiques installa et fit prospérer longtemps cette industrie aux portes de Rouen), il a fallu les progrès de la chimie, les travaux de notre illustre Chevreul, pour rendre accessible, à l'industrie, la teinture des nuances infiniment variées que nous pouvons admirer aujourd'hui; et c'est assurément une découverte inattendue et merveilleuse que celle qui a fait jaillir du noir charbon de terre ce bouquet d'artifice des couleurs brillantes nées de l'alizarine; grâce à ces travaux, à la perfection des outillages de l'industrie, la teinture moderne ne connaît presque plus d'à peu près.

On a pu s'en convaincre en visitant la très remarquable exposition de M. Paul Miray, de Darnétal. A côté des superbes bleus indigo qui perpétuent les traditions de la couleur dite grand teint, parce que, s'affaiblissant facilement, elle ne disparaît jamais complètement, il était impossible de ne pas admirer la gamme des tons modernes, des flammés et des chinés dont l'Angleterre avait, tout récemment encore, le monopole, que M. Miray lui a emprunté. Quant à la perfection d'exécution, elle n'est plus qu'un jeu dans cette Maison, dont le chef joint à la science et à l'initiative la sûreté de goût qui font les grands industriels.

MM. Daniel Fauquet et Cie ont exposé des rouges d'alizarine, plus jolis et plus unis que jamais on n'en obtint avec la garance, cette vieille immortelle qui se meurt de ses qualités solides, inutiles à nos modes changeantes.

L'exposition des cotons perlés de M. Caron était ravissante de bon goût et de simplicité.

Très intéressante aussi la vitrine de MM. Lecœur frères, de Bapeaume, avec ses chinés et ses pelotes de coton, bien présentés.

Quant à M. Blondel, il ne se contente pas de teindre le fil, ainsi qu'il nous l'a montré; il teint aussi les cotons en laine. Et le textile ainsi préparé ressort avec une netteté de ton qu'on obtient bien difficilement sur le coton filé.

APPRÊTS ET BLANCHIMENT

Les tissus ne sont pas livrés au public sans être plus ou moins fardés. Ce maquillage, non seulement toléré, mais nécessaire, et qui leur réussit beaucoup mieux qu'aux filles d'Eve, constitue l'industrie des apprêts.

M. H. Wallon exposait, en sa vitrine, une fort belle collection de doublures apprêtées, glacées en toutes teintes, toiles gaufrées en toutes nuances, imitant le cuir; toiles à voiles, rouges, à petits pois; impressions sur flanelle, etc., etc. Le tout d'un travail parfait.

M. Aubert, outre ses blancs lustrés qui sont la gloire de sa Maison, transforme, à l'aide

de ses machines à gratter, les simples tennis de coton en étoffe d'apparence laineuse, tout à fait charmante pour l'été, et dont il nous a montré des échantillons fort réussis.

M. Schultz exposait des blancs merveilleux.

Dans les Maisons qui ne sont pas normandes, on n'a pas manqué d'admirer les superbes apprêts des Etablissements de Thaon, administrés par M. Lederlin. Surtout, pour les profanes, la séduisante exposition que présentaient MM. Francisque Voland et Cie, de Lyon, qui lustrent et moirent nos humbles cotonnades avec une telle perfection, que la soie elle-même n'est pas plus brillante. Seulement, avouons-le, la soie est une grande dame qui vieillit lentement, et la cotonnade, même apprêtée, ne supporte même pas les baisers prolongés du soleil.

LES INDIENNES

Malgré leur nom exotique, ces étoffes imprimées ne sont point venues de l'Inde. Le pays du soleil ne leur a fourni que les reflets de sa riche palette.

L'impression sur étoffes est une industrie moderne. L'Ecossais Bell, en 1778, paraît être le premier novateur qui songea à imprimer des tissus à l'aide de dessins en creux sur planches plates. Puis il semble que la Maison Livessy, Hargrave, Hall et Cie, de Manchester, fut la première à imprimer en creux sur rouleaux mus par un moteur, vers 1785.

Ces premières machines n'imprimaient qu'une seule couleur à la fois; c'est à M. Adam Varkinson, de Manchester, que l'on doit la première imprimeuse à deux couleurs; puis vinrent les perfectionnements considérables d'un Français, M. Perrot, dont les « perrotines », dès 1844, imprimèrent à quatre couleurs; et de progression en progression, une Maison de Rouen vient d'installer une machine à seize couleurs; d'ailleurs, l'impression à huit rouleaux est courante.

Que nous sommes loin des dessins naïfs et des coloris violents qui ont émerveillé nos pères! Et que de fantaisies charmantes, fines comme des miniatures, avec ces réminiscences que tous les visiteurs ont admirées, telles ces scènes des fables de La Fontaine, les médaillons mythologiques, les délicieuses arabesques, les bouquets aux nuances délicates, puis les objets inanimés : fleurs, lianes, qui font, avec la riche palette mise à leur disposition, le triomphe des modernes imprimeurs!

Si bien que l'industrie de l'indienne à Rouen est maintenant une industrie d'art; certaines de ses productions sont des chefs-d'œuvre dignes de grands artistes; ses progrès sont tels qu'elle peut désormais lutter contre tous ses concurrents dans le monde entier, ce qui n'est pas peu dire, puisque même au Japon on fait des choses ravissantes.

En pénétrant dans la section des indiennes, les yeux éblouis étaient tout d'abord sollicités par une vitrine de 25 mètres de long, d'un goût architectural très pur; c'était l'exposition de M. Besselièvre, de Maromme. Et derrière les glaces s'étageaient, séduisantes, drapées avec un plissé exquis par M. Breviaire, un tapissier artiste, les innombrables étoffes soyeuses aux dessins merveilleux, de style irréprochable; les arabesques polychromes du genre cachemyr; les joliesses des bouquets de roses sur fonds de velours; les organdis légers, délicieusement ressuscités. Les reconstitutions artistiques d'anciens motifs imprimés en camaïeu, d'une perfection d'exécution jamais égalée; en résumé, tous les genres

anciens et modernes excellemment exécutés et présentés formaient l'ensemble de cette exposition d'une Maison relativement jeune, puisqu'elle ne date que de 1823.

En face de l'exposition Besselièvre, les regards étaient sollicités par la vitrine de la Maison François Keittinger et ses Fils, dont la fondation remonte à 1791, et qui fut et demeure toujours l'une des gloires de notre industrie normande. Parmi toutes les splendeurs exposées, citons seulement les mousselines ravissantes, semées de mignons dessins imprimés rougés, des meubles et des robes aux nuances d'un fondu et d'une netteté irréprochables.

Puis, une vieille et excellente Maison encore, celle de MM. Stackler, fondée en 1808, nous a montré des merveilles d'art décoratif : de ravissantes reproductions de glaïeuls, peut-être inutilement surchargés de pailletés et de perlés d'or, mais quand même très décoratifs; un éblouissant et exquis dessin de fleurs sur un fond rouge carmin, et tant d'autres.

MM. Laveissière et Chamont, ancienne Maison Girard et Lasnier, présentaient une collection éblouissante comme relief, tons et précision, de dessins genre velours, et comme contraste, de vaporeux baréges, aux nuances les plus délicates, et des flanelles imprimées dont l'apparence laineuse tromperait les frileux les plus experts.

MM. Stuart Mills, de Darnétal, offraient aux désirs des petites bourses une collection de pilous, et surtout une suite d'imitations de soieries très attrayantes pour les coquetteries économes.

La Maison Thuillier et Virard, dont les succursales en France pullulent comme la semence en terre fertile, faisait bonne figure avec ses impressions de meubles et de robes. Enfin, les Indienneries françaises, de Bolbec, ont témoigné d'intentions très intéressantes.

En résumé, de cet aperçu forcément succinct, je voudrais avoir réussi à donner l'impression que cette galerie des indiennes fut, en son ensemble, le décor éblouissant de l'une des plus belles manifestations de notre Exposition de Rouen, où, nulle part, l'utile n'a prévalu sur l'esthétique. Et certes, on n'a plus le droit de dire que l'industrie du coton est routinière en Normandie, puisqu'elle a su prouver ainsi, brillamment, que même dans le domaine de l'indispensable, elle sait offrir la séduction à bon marché et mettre l'art à la portée des petites économies.

Lorsqu'en ses gais atours, passe une fille d'Eve
Harmonieuse aux yeux, de l'orteil au menton,
Plus d'un penseur troublé, qui rêve mieux qu'un rêve,
Se dit : « Cruelle énigme ! Es-tu soie ou coton ? »
. . . . . .

Et cette incertitude, fille de l'illusion — qui vaut souvent mieux que la réalité — consacrera dans le monde entier la gloire incontestée des artistes du coton.

ÉMILE LECOMTE.

LE LIVRE

« Tout l'univers connu n'est gouverné que par des livres », a dit Voltaire. Remplaçons « connu » par « civilisé », et la phrase devient d'une vérité complète, car les idées morales, intellectuelles et religieuses qui dirigent l'humanité civilisée sont renfermées en des livres. L'invention de Gutenberg a contribué infiniment plus au bonheur psychique et physique du monde que n'eussent pu le faire cent Aristote, cent Pasteur et cent Victor Hugo réunis. Le livre est un objet suprême; il faut se découvrir devant une bibliothèque, et je ne pourrais mieux symboliser le monde intellectuel et le monde moral que par un livre surmonté d'une branche d'olivier.

Hélas! le livre était représenté de piètre manière à l'Exposition. Quant au groupement, c'était un mythe. « Chez elle (l'ode) un beau désordre est un effet de l'art », a dit notre grand poète satirique, Boileau. Peut-être cet alexandrin vint-il à l'esprit de celui qui était préposé au classement des expositions concernant le livre: mais il n'obtint qu'un désordre en tous points regrettable. Il y avait de tous côtés des livres et des dessins obtenus par l'impression : entre des vitrines de photographies, à côté de bicyclettes, dans le voisinage des indiennes, près du mobilier religieux, etc., voire même dans la galerie extérieure, fraternisant avec un débit de tabac et des objets ethnographiques! C'était l'incohérence même, et, pour étudier sérieusement l'exposition du livre, il fallait exécuter des recherches analogues à celles que fait un paléontologiste, qui, avec des débris épars, s'efforce de reconstituer le squelette d'un animal des âges lointains.

Encore, si les expositions, éparpillées de tous côtés, au petit bonheur, avaient présenté un grand intérêt! Il n'en était à peu près rien, et, en dehors de quelques importantes expositions, le reste n'offrait qu'une attraction plus ou moins pygméenne.

A l'égard de la librairie proprement dite, je me demande quel bien je dois en dire pour ne pas être taxé de parti-pris. Cependant, la vérité, la stricte vérité m'oblige à reconnaître que la vitrine d'un libraire quelconque est aussi intéressante, et généralement beaucoup plus instructive, que l'étaient les trop modestes expositions portant les noms d'éditeurs et

d'imprimeurs parisiens plus ou moins célèbres : G. Charpentier et E. Fasquelle, A. Colin et Cie, É. Duruy, G. Boudet, Gustave Guérin et Cie, H. Simonis Empis, etc.

Je reconnais très-volontiers que l'exposition d'un libraire-éditeur ne peut guère se composer que des livres qu'il édite, ce qui offre une grande analogie avec un monotone catalogue, chose peu captivante pour les visiteurs. Cependant, il y a toujours moyen d'intéresser le public en présentant les livres d'une façon instructive et habile. Tout homme qui n'est point complètement dénué de goût et qui veut bien sacrifier la somme nécessaire pour avoir une exposition convenable, peut, plus ou moins facilement, la rendre intéressante, n'aurait-il à montrer que des conserves alimentaires. Mais le désir d'intéresser, de plaire, n'a certes pas inquiété la plupart des éditeurs parisiens qui exposaient à Rouen.

Il faut pourtant, par devoir, que je leur consacre au moins quelques lignes. Je vais tourner un peu la difficulté et rappeler que dans l'exposition de la Maison G. Charpentier et E. Fasquelle, on admirait, avec une petite collection d'illustrations charmantes, deux superbes eaux-fortes représentant deux très-célèbres écrivains, dont l'un éprouve autant de difficulté à se faire élire à l'Académie française, que l'autre à fonder post mortem une académie concurrente. Il s'agit — je le dis pour deux ou trois lecteurs, tout au plus — d'Émile Zola et d'Edmond de Goncourt.

Dans la pensée de faire tressaillir d'aise tous ceux qui ont, pour l'esprit bourgeois, le culte que professait à son égard notre illustre Gustave Flaubert, je citerai deux phrases bien topiques, extraites d'un fort spirituel ouvrage illustré de Jossot, intitulé « Artistes et Bourgeois », et qui attira mon attention dans la vitrine de son éditeur, la Maison G. Boudet, de Paris. D'abord, un trait d'avarice bourgeois d'une ineffable mesquinerie. Le dessin représente des personnes à table, dans un intérieur modeste, et voici la légende : « — Rosalie, quand vous desservirez, ramassez soigneusement les miettes de pain... nous ferons ce soir du macaroni au gratin ». Voici l'autre, une perle d'orgueil bourgeois. Nous sommes à la porte de la pharmacie du célèbre Homais, qui répond à une interlocutrice : « — Me retirer des affaires, Madame!... mais alors je ne serais plus patron, je redeviendrais un n'importe qui ! » Certes, Jossot les connaît bien, les philistins !

Si l'ensemble des expositions des libraires-éditeurs de la Ville-Lumière excitait une admiration qui n'avait rien d'excessif, par contre quelques expositions d'imprimeurs offraient un vif intérêt.

Dans le Salon parisien, les visiteurs se plaisaient à regarder des chromolithographies et des fac-simile d'aquarelles, les unes et les autres véritablement merveilleux, œuvres des Imprimeries Lemercier, de Paris. Au cours de son article excellent et très-documenté sur le Salon parisien, publié dans cette Revue, M. Jérôme Doucet a rendu un hommage fort mérité aux remarquables productions de ces imprimeries.

Une autre Maison de Paris, la Maison J. Dubouloz, montrait, dans ce Salon, une collection de photocollographies d'un tirage parfait, et, dans la galerie centrale, d'excellentes épreuves obtenues avec l'autocopiste.

Très-examinée était la spacieuse vitrine envoyée par la Maison Julien Lecerf, de Rouen, l'une des plus estimées et des plus anciennes de la Seine-Inférieure.

Il m'est difficile, sinon impossible, de rendre dans ces lignes, comme je voudrais le faire, pleine justice à cette Maison, où le goût et le soin résident immuablement ; en effet, si

j'en parlais dans les termes que me dicte la vérité, il n'est pas douteux que le directeur de cette Revue, M. Jules Lecerf, s'empresserait de mutiler mes félicitations, pourtant très-justifiées. Je me vois donc obligé de maintenir l'éloge bien au-dessous du mérite de MM. Julien et Jules Lecerf, mais je suis convaincu que les lecteurs le hausseront à son degré légitime.

Dans la vitrine exposée par cette importante Maison se voyaient, à côté de différents travaux relatifs à l'industrie et au commerce, une série d'ouvrages, la plupart scientifiques, imprimés par elle, et une remarquable collection de photocollographies d'une exécution très-soignée, entre autres dix planches représentant des dessins de haute valeur artistique, exécutés par Georges Rochegrosse pour les *Trois Légendes d'Or, d'Argent et de Cuivre*, de Jérôme Doucet, des planches représentant des portraits, des arbres célèbres de Normandie, des animaux fossiles, etc., enfin et surtout d'admirables planches et de ravissantes figures servant à l'illustration de cette Revue.

Longtemps avant l'ouverture de l'Exposition, je fus appelé un des premiers par M. Jules Lecerf pour jeter les bases de la création de cette Revue, à laquelle — ai-je besoin de le dire? — je me suis toujours intéressé hautement. Je n'ai cessé de le voir à l'œuvre et peux affirmer que très-grande a été sa dépense de travail et de goût pour diriger cette Revue et en faire ce qu'elle est et ce qu'elle restera, c'est-à-dire le plus complet et le plus intéressant souvenir général de l'Exposition de Rouen, en même temps qu'un ouvrage tout à fait précieux, comme texte et illustrations, pour notre histoire locale.

C'est M. Jules Lecerf qui a pris lui-même, non-seulement la plupart des vues photographiques pour la confection des planches et des figures de cette Revue, mais beaucoup d'autres encore, car les figures publiées sont le résultat d'une sélection attentive. Il faut ajouter que c'est à lui que revient l'honneur d'avoir, le premier dans notre région, fait venir l'outillage nécessaire pour la photocollographie, délicat procédé auquel il a donné de très-grands soins, couronnés d'un plein succès, ainsi qu'en peuvent juger les lecteurs de cette Revue.

Depuis un petit nombre d'années, l'illustration du livre a fait des progrès considérables, par suite de l'emploi des procédés photomécaniques, progrès très-importants au double point de vue de la perfection des résultats et de la modicité des prix.

Il y a une vingtaine d'années, voire même il y a dix ans, quand on portait un article à une publication riche d'espoir, mais pauvre d'argent, le directeur vous faisait généralement grise mine lorsqu'il apercevait, dans votre manuscrit, quelques modestes figures dont, timidement, vous sollicitiez la reproduction. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et ceux qui publient leur premier article ou font imprimer leur premier ouvrage — oh! l'heureux temps! — peuvent y joindre, pour un prix relativement faible, un nombre d'illustrations plus ou moins respectable.

Des procédés photomécaniques variés sont employés actuellement et donnent en général des résultats excellents. Le plus répandu, parce qu'il est le plus pratique, est la phototypogravure, qui a l'énorme avantage, au point de vue de l'exécution rapide et de la modicité des frais, de n'exiger qu'un seul tirage pour le texte et les illustrations qu'il renferme. Avec une somme véritablement minime s'il s'agit d'un dessin quelconque, légèrement plus élevée dans le cas de la reproduction d'une photographie, on peut avoir un très-bon cliché d'assez grandes dimensions, destiné à un tirage typographique.

A côté de la phototypogravure existent d'autres procédés photomécaniques très-intéressants, mais dont l'énumération me ferait sortir de mon sujet. Je me borne à dire que c'est au moyen de l'un d'eux, la photocollographie, que sont faites la plupart des illustrations de cette Revue. Avec ce procédé on obtient des tons d'une grande douceur et des blancs purs ; mais il nécessite un tirage spécial, et son emploi exige des soins particuliers.

Grâce aux procédés photomécaniques, l'illustration du livre a pris dans ces temps derniers, je tiens à le répéter, un essor considérable. La photographie peut aisément reproduire les choses les plus diverses, et, par cela même, sert à illustrer les publications les plus variées, car elle est à la fois, incontestablement, une science et un art, l'une et l'autre prodigieusement captivants. Elle offre l'incomparable avantage de représenter, à peu de frais, l'absolue réalité des choses, et nous procure la sensation d'avoir la nature même sous les yeux. En effet, les personnes d'intelligence un peu cultivée ont souventes fois l'occasion de comparer la nature avec sa représentation photographique, ce qui détermine dans l'esprit une relation directe, entre cette représentation — dont l'aspect est toujours plus ou moins semblable dans les photographies — et la réalité, ce qui n'a pas lieu pour une œuvre d'art, soit peinture, soit dessin, où l'artiste a mis plus ou moins de sa personnalité, fait qui constitue précisément une grande partie de la valeur de son œuvre.

Cette relation une fois établie dans le cerveau, il est aisé, en examinant des photographies quelconques, de voir exactement la réalité qu'elles représentent. Ainsi, en lisant, par exemple, un récit de voyage raconté par un auteur digne de foi, et orné d'illustrations obtenues photomécaniquement, nous goûtons l'illusion d'avoir accompli le voyage en compagnie du narrateur.

Si l'illustration photographique des ouvrages de science est incontestablement l'idéal pour le savant, qui tient, avant toute chose, à la précision scrupuleuse, cette illustration peut aussi rendre des services infinis pour les œuvres littéraires. Jusqu'alors, les figures traduisant tel et tel épisodes d'un roman ou d'un poème, et destinées à l'illustrer, ont été faites presque uniquement par des artistes. Sans nul doute, on a toujours obtenu et on obtiendra toujours, en s'adressant à de réels talents, des productions qui font d'une œuvre littéraire un délicieux régal pour l'esprit et pour les yeux ; mais, faire composer par des artistes en renom une série d'illustrations qui, parfois, ne se marieront pas au texte d'une façon suffisamment intime, conduit à une dépense nullement négligeable. A côté de ces illustrations artistiques, il existe une mine extrêmement riche et presque vierge encore : je veux parler de l'illustration des ouvrages littéraires au moyen de compositions photographiques. Avec l'aide de personnes amies, susceptibles de poser sans raideur, d'offrir l'indispensable illusion de la réalité, l'amateur photographe qui ne sait pas dessiner, mais qui a le sens artistique, peut composer de ravissants tableautins, et, parfois, placer les personnages dans le décor où ils s'agitent dans le roman ou le poème. En cette voie, il y a de charmantes distractions pour nombre de jeunes gens, qui, nés dans l'opulence, ne savent que s'ennuyer. Mais la littérature, l'art, la science, choses éternellement sublimes, peuvent-ils détrôner, dans la cervelle anémiée de nos gommeux contemporains, le jeu et la courtisane, la bicyclette et le cheval? Je n'ose pas l'espérer.

Il y aurait beaucoup à dire relativement à l'illustration actuelle des publications, sujet d'une importance capitale pour le développement intellectuel ; mais je dois, sans plus tarder,

revenir à l'énumération sommaire des expositions du livre et des productions de l'imprimerie, qui figuraient à notre Exposition nationale et coloniale.

La Maison Neurdein frères, de Paris, avait envoyé une collection d'illustrations photographiques d'un parfait tirage aux encres grasses, obtenues par différents procédés.

Bien intéressante était l'exposition de la Maison Lemale et Cie, du Havre, qui jouit d'une renommée fort légitime. On y voyait une collection de volumes sortis de ses presses, entre autres un ouvrage de la plus haute valeur, en cours de publication, *La Normandie monumentale et pittoresque*. Cet ouvrage est illustré d'admirables et nombreuses planches en héliogravure de la célèbre Maison P. Dujardin, de Paris, d'après les photographies d'E. Letellier, Paul Robert et H. Magron ; et le texte est fait par une société d'archéologues et de littérateurs d'une grande compétence. Cette œuvre est indubitablement l'une des plus luxueuses qui aient été publiées sur notre province, si riche en souvenirs.

Une Maison bien connue par le soin qu'elle apporte à toutes ses productions, la Maison Eug. Izambert, de Louviers, exposait des travaux relatifs à l'industrie et au commerce, et quelques publications illustrées, entre autres le *Bulletin de la Société normande d'Études préhistoriques*, un ouvrage de Ch. Dubourg sur *Louviers et ses environs*, et des travaux de L. Coutil.

La Maison L. Wolf, de Rouen, qui s'est fait une spécialité dans la gravure à l'eau-forte sur pierre pour la confection d'imprimés commerciaux, exposait une série de ses productions, très-remarquables au point de vue du goût et de la finesse de l'exécution.

De belles chromolithographies avaient été envoyées par la Maison B. Sirven, de Toulouse ; et L. Beaumont, de Rouen, montrait des dessins, d'une exécution très-soignée, concernant des machines.

J'en passe, — non des plus intéressantes toutefois — car ce n'est point un catalogue sans omission, mais uniquement un coup d'œil d'ensemble sur les expositions du livre et des productions de l'imprimerie, que je désire donner en ces pages.

Après avoir examiné les productions de l'imprimerie contemporaine, c'était fort suggestif d'aller, au Vieux-Rouen, passer quelques instants dans la boutique de Maistre Julien Lecerf, où travaillaient, entourés d'un matériel archaïque, des *typos* revêtus de l'exact costume qu'ils avaient à l'époque de la Renaissance. Je m'y suis rappelé ma visite profondément intéressante au célèbre Musée Plantin-Moretus, à Anvers, et, maintes fois, je me suis dit que l'imprimerie était sans conteste la plus noble des industries, puisque c'est elle qui matérialise ce qui existe de plus noble au monde : la pensée humaine.

HENRI GADEAU DE KERVILLE.

LA PHOTOGRAPHIE

LE MATÉRIEL

En comparant les nombreux instruments, aux formes variées, qui se présentaient éblouissants, sous leurs vernis, rehaussés de nickel, que près de quarante constructeurs avaient entassés à profusion dans les galeries du Champ-de-Mars, avec les vénérables instruments des professionnels et des rares amateurs d'il y a vingt ans, on est quelque peu surpris du luxe qui semble être le principal souci des fabricants d'aujourd'hui. L'ancien appareil à « tiroir », tout en bois, eut d'abord l'addition d'un soufflet qui lui fut imposé par les exigences des préparations qui, de jour en jour, devenaient plus rapides, jusqu'au moment où l'apparition du gélatino-bromure devait modifier entièrement le matériel photographique. Les constructeurs durent alors apporter plus de précision et plus de fini aux instruments qui leur étaient demandés.

L'objectif a été particulièrement l'objet de longues et minutieuses études de la part de savants ingénieurs, qui offrent aujourd'hui des instruments sinon parfaits, car l'idéal n'est pas atteint en optique, du moins de véritables merveilles qui, entre les mains d'opérateurs expérimentés, produisent des chefs-d'œuvre.

C'est, en résumé, aux perfectionnements apportés dans le matériel que l'on doit les progrès de l'art photographique, qui est appelé à nous montrer les scènes ordinaires de la vie avec leur mouvement, leur relief et leurs véritables couleurs; et ce perfectionnement est l'œuvre du gélatino-bromure.

Sans entrer dans toutes les phases de la transformation de l'objectif photographique, il n'est pas sans intérêt de rappeler les inconvénients de ces énormes canons, qui atteignaient

des prix fabuleux et qui possédaient tous les défauts qu'il était possible de loger dans ces tubes volumineux : le poids, la déformation des images et l'étroitesse des dimensions couvertes n'en étaient pas les moindres inconvénients.

Dès ce début, cependant, la France, berceau de l'art naissant, s'était fait une place glorieuse dans l'optique photographique, et les fameux « trois pouces » d'Hermagis étaient universellement connus et estimés. Plus tard, l'Angleterre devait seule jouir de cette réputation de pouvoir fournir les meilleurs objectifs, réputation que l'Allemagne a su s'accaparer aujourd'hui. Or, comme le déplore le savant Dr Bardet, on a l'habitude en France de ne jurer que par les étrangers, et certains savants ont trouvé fort honorable de faire une réclame exagérée aux fabricants allemands.

Zeiss, qui a débuté dans l'optique comme fabricant de microscopes, a certes fabriqué de bons objectifs microscopiques: mais Prazmowski avait déjà, à Paris, livré des instruments qui supportaient la comparaison avec les lentilles allemandes, et si Zeiss a appliqué aux objectifs photographiques l'anastigmatisme, il ne faut pas oublier que l'achromatisme est l'œuvre de M. Chevalier; dans ces conditions, il était tout indiqué que nos excellents constructeurs : Hermagis, Derogy, Berthiot, Balbreck, etc., utiliseraient à leur tour ces nouvelles formules pour livrer des instruments, non-seulement égaux, mais supérieurs aux allemands.

L'optique exige que ceux qui sont appelés à produire des lentilles soient de véritables artistes; or, scientifiquement, quelle garantie peut-on avoir des objectifs étrangers qui sont construits « *à la grosse* » dans de véritables fabriques qui occupent 200, 500 ou 1.000 ouvriers ?

Pour se convaincre que la *moyenne* française est supérieure à la *moyenne* allemande, il suffit de comparer, dans les mêmes conditions optiques, divers objectifs français et étrangers pour conclure, comme l'a développé à la Société industrielle M. l'ingénieur Gouault, que certains objectifs allemands ne répondent nullement aux promesses de leurs constructeurs et des admirateurs de ceux-ci. Aussi la Chambre syndicale des Constructeurs parisiens, qui était l'organisatrice de la magnifique exposition que tout le monde a admirée, a su écarter toutes Maisons étrangères, et prouver ainsi que les constructeurs français étaient au moins les égaux des fabricants allemands. En premier ordre, la Maison Hermagis, remarquable par la précision de ses objectifs, dont le nouveau type aplanastigmat vient de détrôner les articles d'importation ; son excellent détective « Le Vélocigraphe », sur lequel est monté précisément ce nouvel objectif, en fait un des plus parfaits appareils à main qu'on puisse désirer.

M. Derogy avait exposé une variété d'instruments des mieux conçus, entre autres une

photo-jumelle très ingénieuse. Les Maisons Darlot, Français, Degen, Conquérant, complétaient l'exposition de cette brillante phalange d'opticiens parisiens.

Les fabricants de chambres noires étaient représentés par MM. Fauvel et Dumont, tous deux très experts dans ces mignonnes et rigides constructions, véritables bijoux d'ébénisterie.

La photo-jumelle Carpentier, qui était exposée dans le Salon parisien, montrait tout le mérite qui revient à l'habile ingénieur qui en a conçu le modèle, et que de nombreux industriels ont voulu plagier pour en faire ... leur photo-jumelle !... — dont les qualités détrônent nécessairement celle du voisin...

Il est regrettable que ces instruments soient pourvus, presque exclusivement, d'objectifs allemands, auxquels on a adjoint des lentilles additionnelles permettant d'opérer à toutes distances, voire même à un mètre, ce qui est antiartistique au plus haut degré, et qui permet, avec la plus grande facilité, de transformer les formes élégantes d'une jeune et gracieuse personne en une image que ne renierait pas une Vénus hottentote.

L'ébénisterie des Maisons Hanau, Marco-Mendoza, est encore d'une facture remarquable; mais l'instrument le plus intéressant se trouvait dans le Salon parisien, dans l'exposition de MM. Poulenc frères : c'était le modèle de la chambre utilisée par le service anthropométrique (laboratoire Bertillon) pour la photographie des criminels.

L'appareil qui figurait à l'Exposition a été construit pour l'Autorité militaire. C'est une chambre noire, pas luxueuse, mais très solide cependant, montée sur un pied très stable; en avant, à deux mètres, est disposé un siège dont les pieds se placent dans des entailles de la plate-forme, et qui permet de prendre une photographie du sujet de face et une seconde photographie de profil sur une même plaque du format 9 centimètres sur 18. A la hauteur de la figure du modèle, et formant appui-tête, se trouve une planchette noire qui dépasse de chaque côté de la figure, et sur laquelle on écrit à la craie, à droite, le matricule de l'homme, et à gauche, son nom. L'appareil porte un grand viseur qui permet de juger de la pose du modèle, que l'on photographie par la simple pression sur une poire en caoutchouc.

Les autres spécialités de la Maison Poulenc résident surtout dans la fabrication des produits chimiques, et d'une façon toute spéciale dans la préparation des papiers au platine, qui donnent des images inaltérables absolument semblables à des gravures à l'eau-forte.

Avec les perfectionnements apportés aux chambres noires et aux objectifs, il fallait, de toute nécessité, supprimer ce mouvement de l'opérateur retirant le bouchon de l'objectif, en prononçant le : « Ne bougeons plus ». La mécanique est venue au secours des chercheurs, et les fabricants nous offrent des obturateurs à déclanchement pneumatique, dont les temps

de poses varient de un millième à plusieurs secondes; les spécialistes du genre qui avaient exposé à Rouen étaient MM. Turiault et Mattioli-Gravillon; ce dernier constructeur fabrique des instruments en aluminium d'un poids inappréciable.

Les albums de M. Derepas, les papiers de M. Carsault, les accessoires de pose de M. Faller complétaient, avec les détectives de MM. Hansen et Echassoux, et les fournitures générales du Comptoir de Photographie, l'importante exposition de la Chambre syndicale parisienne.

M. Lambin, qui représentait des Maisons étrangères à la Chambre syndicale, occupait un emplacement proche de cette installation. La Société de l'autocopiste, la fabrique Demaria, le chimiste Reeb, avec son procédé de pelliculage des glaces, complétaient, dans leurs spécialités respectives, cette vaste exhibition des nouveautés photographiques qui ont été créées de toutes pièces depuis la dernière Exposition de 1884.

LES ÉPREUVES

Après avoir décrit le matériel, il convient de passer en revue les nombreuses épreuves exposées.

L'exposition de Nadar vient nécessairement la première.

Décrire l'importance des « Ateliers Nadar » serait impossible. Nadar fait de tout, voire même des appareils ; et ses vastes ateliers sont organisés pour tous les procédés d'impressions photographiques, ainsi que les agrandissements au charbon, spécialité ordinaire des usines d'Asnières et de Bois-Colombes.

Les portraits de S. M. le roi de Portugal et de S. A. le prince de Galles étaient d'admirables épreuves au charbon : l'une au ton photographique, l'autre d'un ton vert très à la mode aujourd'hui.

Un effet voulu, autant dans le portrait de M. Félix Faure que dans celui de Goncourt, de Bergerat, d'Ambroise Thomas, que dans les reproductions de la célèbre pièce de Sardou, *Madame Sans-Gêne*, c'est l'imitation, aussi recherchée que possible, d'un dessin ou d'une gravure.

Le photographe d'aujourd'hui s'efforce de donner à ses œuvres l'aspect d'une image traitée au crayon par la main d'un artiste ; ces tons chocolat et ces épreuves foncées, si chères aux anciens opérateurs, sont remplacés par des photographies d'un ton de gravure sur des fonds invariablement blancs.

Cependant, le ton de sanguine (Stéphane Mallarmé), les tons verts et bleus, produisent encore de très beaux effets dans des épreuves de dimensions restreintes.

Un tout autre procédé a permis de réaliser ces énormes images qui attiraient l'œil à la

partie supérieure de l'exposition Nadar ; ces épreuves n'offraient d'intérêt que par leurs dimensions excessives. Il n'en était pas de même des beaux spécimens de cartes-album obtenus à la lumière électrique ; les effets de lumière qui se jouaient sur ces têtes de femmes étaient tous également surprenants. Ici, la masse de lumière éclairait la face en plein, ne donnant une image que par le dessin seul des traits du visage ; là, toute la tête était dans l'ombre, et seuls les contours dessinaient un profil exquis ; plus loin, une pénombre éclairait un visage seulement relevé par quelques hautes lumières, pour arriver ensuite à l'éclairage complet d'un sujet en pied.

Citons, comme merveille d'éclairage et de rendu, la tête d'homme imberbe grosseur nature. Cette épreuve, d'une superbe exécution, présentait tous les plus petits détails de la peau, dans un modelé régulier sans opposition, mais où, cependant, le dessin des muscles était traduit par des clairs et des ombres bien accentués.

Dans un autre genre, Nadar montrait une difficulté photographique : la multiplicité de personnages dans un tableau au moyen d'un seul modèle; le concert où figuraient cinq petites filles n'était que la répétition du même enfant en différents costumes. La photographie composite de Reclus était également d'un curieux intérêt. La photographie composite a pour objet de donner le type d'une race, d'une famille, etc. Voici la manière d'opérer : supposons que nous ayons vingt personnes d'une famille dont nous cherchons à obtenir le type unique, et admettons que, pour faire un cliché, il nous faille poser dix secondes devant un objectif; pour obtenir les photographies sur la même glace et à la même place de ces vingt personnes, nous les ferons poser toutes dans ce temps de dix secondes, soit une demi-seconde chacune. La totalité des poses donnera au développement du cliché une image unique qui sera la superposition de tous ces portraits, et qui possèdera en conséquence les points communs à chacun, points qui seront d'autant plus visibles sur l'épreuve finale qu'un plus grand nombre de personnes de la famille les possèderont : c'est en résumé *l'air de famille* que nous aurons ainsi obtenu.

Un autre essai, encore très intéressant, réalisé par Nadar, c'est la photo-sténographie. Aux jours du boulangisme, Nadar avait déjà, sur le sol anglais, reproduit pour le *Figaro* une conversation du général photo-sténographiée. Sa série de Chevreul représentait le vénérable savant avec différents mouvements de physionomie dans une conversation très animée sur une question scientifique. Développant toutes les ressources de la photographie, Nadar exposait encore des agrandissements de vues faites en ballon dans l'Orne, la Sarthe, au parc Saint-Maur, à Versailles, etc., et à des altitudes de 800 à 1.100 mètres. Il n'y avait pas jusqu'à de fort belles épreuves obtenues par M. Paul Nadar au Turkestan et au Tonkin qui n'étaient admirées. Ces photographies avaient été faites avec le « détective Nadar »,

car Nadar fabrique de très jolis appareils, et de nombreux amateurs possèdent de ses instruments, du reste très estimés. Le duc d'Orléans a entièrement réalisé ses photographies du Thibet avec le « détective Nadar », et un de nos concitoyens, M. Henri Berger, chargé d'une mission aux Indes, en Chine et au Japon, n'a pas rapporté moins de deux mille clichés obtenus avec un semblable instrument.

M. Gallot, qui exposait dans la galerie centrale, est un opérateur hors ligne, — sans avoir la réputation de Nadar, — et ses belles épreuves mates au platine présentaient un grand cachet artistique.

Parmi les photographes rouennais, M. Witz avait envoyé un certain nombre de fort beaux agrandissements, comme l'avait fait, en 1884, la Maison Tourtin, dont nous regrettons l'absence en 1896.

M. Randon illustrait une page de l'histoire locale avec les photographies des artistes qui ont créé à Rouen *Rebecca*, *la Mégère apprivoisée*, *la Navarraise*, etc., auxquelles se joignaient les portraits de Mistral, de Le Rey et du célèbre vélocipédiste Terront. Ces épreuves, soigneusement exécutées, étaient très remarquées des visiteurs.

Dans la galerie centrale, une collection de petites vues, coquettement disposées, de Mlles Prévotat, complétaient les envois des professionnels.

Dans cette même galerie figuraient encore les reproductions au platine des tableaux du Musée de Rouen, exécutées par l'auteur de cet article.

Les amateurs occupaient une place importante. Citons d'abord la remarquable exposition collective du *Photo-Club Rouennais*, notamment les beaux paysages de M. Robard: un bien joli effet de neige, au platine, de M. Oberlender; l'amusante collection d'épreuves de M. Achille Manchon, représentant les aventures d'un jeune cycliste; la très intéressante étude de M. Henri Gadeau de Kerville sur les vieux arbres de la Normandie; les beaux agrandissements de M. A. Marguery; puis de remarquables épreuves de MM. Chesneau-Lethuillier, Mauger, etc. A citer encore l'exposition de M. le comte de Mniszech, qui, dans des effets de lumière, dans les études de têtes, reproduit des effets artistiques d'une réelle valeur; ses intérieurs, parfaitement exécutés sous tous les rapports, n'ont d'équivalents que ses paysages choisis minutieusement et habilement reproduits.

Un autre amateur très distingué, M. Mazibourg, dont l'exposition était adossée à celle de la Chambre syndicale des Fabricants, exposait des portraits qui possédaient de rares qualités.

M. Aug. Hoffmann exposait une série très complète d'épreuves faites uniquement en vue de l'étude d'un difficile problème : la suppression du halo. On y remarquait, entre autres, de superbes vues de vitraux d'églises, des intérieurs de serres, etc. Sur le lumineux

vitrage de ces dernières se montraient, avec une netteté parfaite, les contours et les plus minutieux détails de fleurs variées, presque toutes de coloration pâle, ce qui, pratiquement, offre de sérieuses difficultés. Ces résultats excellents furent obtenus avec des plaques photographiques ordinaires de diverses marques, mais au moyen d'un révélateur composé spécialement par l'exposant. On peut se rendre compte aisément de la valeur de cette méthode en examinant la reproduction des vitraux religieux, publiée dans cette Revue (page 238), dont le cliché a été tiré et développé par M. Hoffmann.

Mentionnons aussi les brochures, avec illustrations photocollographiques, de MM. Paul Belon et Paul Gers, qui ont publié les voyages de M. Félix Faure à Sathonay, dans la Seine-Inférieure, dans le Centre, dans l'Ouest, ainsi que « Les Vacances du Président ».

MM. Abel Buguet et A. Gascard, les distingués professeurs du Lycée Corneille et de l'Ecole de Médecine de Rouen, exposaient de très jolies radiographies, si à la mode en ce moment : squelettes de mains, de pieds et de divers animaux.

Les vues stéréoscopiques de M. Herrenschmidt, semées un peu partout dans les galeries de l'Exposition et dans celle de l'Océanie, offraient, à côté du portrait de M. Félix Faure et de sa famille, de M. Hendlé et de M. Laurent, d'amusantes vues prises dans le village nègre.

*
* *

Les transformations et les perfectionnements du matériel, l'habileté déployée par les opérateurs que nous avons passés en revue, ne visent qu'à un seul but : la reproduction fidèle des objets qui nous environnent; la réalisation de l'idéal entrevu dans les expériences de Lippmann serait la photographie directe des couleurs; et nous rappellerons, pour clore cette longue énumération, ce qu'écrivait M. Gaston Le Breton dans la préface de *Normannia :*

« Le but définitif à atteindre n'est-il pas de reproduire exactement le coloris de la fleur, » le charme et la grâce de la femme revêtue de ses plus brillants atours, l'éclat de la » lumière sur la mer, ou le rayonnement d'un paysage. Tout porte à croire que ce problème » est à la veille d'être résolu complètement. »

Puisse ce jour ne pas se faire trop désirer, et espérons que la nouvelle découverte prendra naissance dans la patrie des Niepce et des Daguerre.

Cl. PETITON.

L'ENSEIGNEMENT

L'EXPOSITION SCOLAIRE

L'exposition scolaire occupait une annexe placée au bout de la grande travée voisine de la galerie des machines. On y accédait, soit de la galerie de l'Economie sociale, soit de celle des Sociétés d'enseignement. Trois travées parallèles, quatre autres plus courtes, disposées perpendiculairement à ces dernières : tel était son domaine.

Il y avait là près de dix-sept cents exposants. Tous les genres d'écoles publiques y étaient représentés, du degré primaire au degré supérieur : les Ecoles maternelles ou enfantines, avec les jouets scolaires des enfants de quatre à six ans; les Ecoles primaires de garçons et de filles, dans leur cours élémentaire, leur cours moyen et leur cours supérieur, avec leurs cahiers de classes, les devoirs d'élèves, les travaux de dessin et de couture, tous les témoins de leur vie journalière; les Ecoles primaires supérieures ou professionnelles, avec les nombreux spécimens de leurs travaux manuels ; les Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices ; quelques Collèges et Lycées ; l'Ecole des Sciences et des Lettres, l'Ecole de Médecine et l'Ecole régionale des Beaux-Arts de Rouen.

Il avait fallu un long et minutieux travail de classement pour mettre tout en bonne place, pour que les exposants puissent y retrouver leurs travaux, et l'amateur les examiner à loisir. Ce petit domaine, si plein de choses diverses, n'avait pas du tout l'aspect sévère des salles de classes ; avec ses travaux d'élèves disposés sur des tables, ses dessins, ses cartes, ses cadres de petits travaux de couture ou de modelage, de pièces ouvrées de bois ou de fer, bien en vue contre les panneaux verticaux, il avait un aspect vivant, attrayant, qui retenait le visiteur. On aurait pu craindre, avant d'y entrer, de n'y trouver qu'un amoncellement d'exercices scolaires sans grand intérêt ; on se complaisait à cette multiple leçon de choses présentée avec une élégante simplicité et qui faisait honneur à l'ingéniosité des organisateurs.

Le matin, on rencontrait surtout à la galerie scolaire des professionnels de l'enseignement. institutrices ou instituteurs et professeurs ; ils feuilletaient les cahiers de classes, examinaient les devoirs pour y trouver la méthode et les progrès pédagogiques. L'après-midi, c'était le grand public ; la pédagogie n'est pas son souci, et l'on ne saurait lui en faire un crime ; il venait voir les dessins, les travaux de choix, la partie brillante de cette exposition.

C'est lui que nous suivrons dans ce rapide compte rendu, laissant aux gens de l'enseignement le soin de dire tout ce que représentait de progrès scolaires réalisés cette Exposition de 1896 comparée à ses devancières.

Le vestibule franchi, on entrait dans la première travée à gauche, consacrée à l'enseignement supérieur. Là, étaient réunies l'Ecole de Médecine, l'Ecole régionale des Beaux-Arts, l'Ecole supérieure des Sciences et des Lettres de Rouen.

L'Ecole de Médecine présentait surtout son laboratoire de bactériologie, les cultures en tubes des microbes bienfaisants ou nuisibles, le matériel de préparation ou de conservation de ces infiniment petits dont quelques-uns peuvent produire des effets si désastreux. A côté étaient exposées quelques belles épreuves de radiographies dues au professeur Buguet et exécutées presque aussitôt qu'ont été connues les curieuses propriétés des rayons que le professeur Rœntgen a appelés les rayons X.

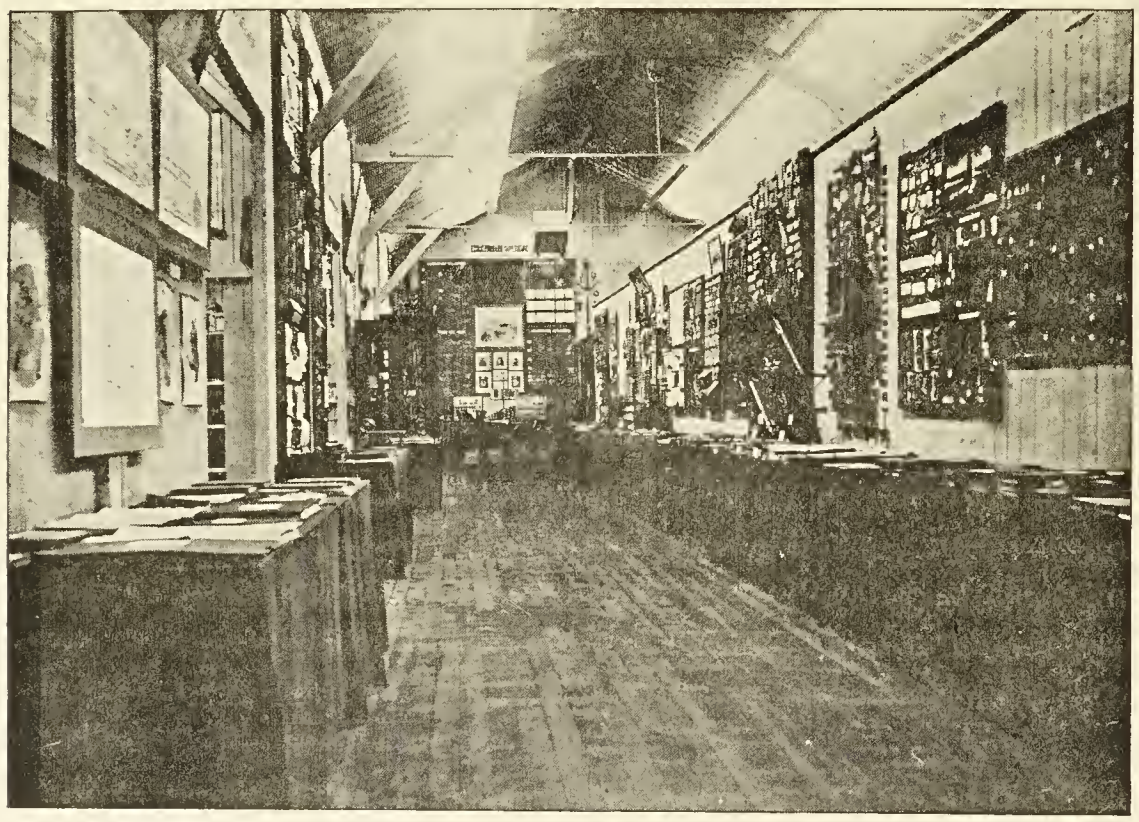

Vue perspective de la galerie des Ecoles primaires supérieures.

L'Ecole régionale des Beaux-Arts avait de très beaux spécimens de dessins et de peinture, de modelage et de sculpture. L'exposition particulière de M. L. de Vesly en était comme une annexe.

L'Ecole supérieure des Sciences avait exposé son intéressante collection d'appareils servant à l'enseignement de la mécanique appliquée. On voyait là les plus importantes et les plus employées des transformations de mouvement, réalisées en de coquets instruments qu'il suffisait de tourner à la main pour suivre la démonstration à laquelle ils sont destinés. On y voyait une coupe agrandie et fort instructive de l'injecteur Giffard, les modèles d'admission de la vapeur dans le cylindre où elle doit agir, une petite machine à vapeur verticale à balancier à deux cylindres, avec tous ses organes, offerte à l'Ecole par un constructeur rouennais.

La seconde et la troisième travées transversales renfermaient : l'une, les travaux d'élèves ; l'autre, les travaux personnels des maîtres. Que de choses intéressantes seraient à citer parmi les herbiers, les collections d'insectes, les cahiers et albums d'agriculture, les dessins, les cartes, les tableaux agricoles, les mémoires des maîtres, les monographies communales, les essais d'expériences pour l'enseignement des sciences physiques ! Le public s'arrêtait surtout aux dessins et aux cartes : une carte du département de la Manche, une du département de Meurthe-et-Moselle, la carte géologique de Rouen, quelques cartes en relief de communes et même de départements, des plans d'écoles ou de groupes scolaires.

Venait ensuite la travée de la librairie classique. Toutes les grandes maisons de librairie de Paris s'y étaient donné rendez-vous : Hachette, A. Colin, Delagrave, Larousse, Lecène et Oudin, Picard, Delaplane, Charavay, y présentaient toutes les publications scolaires. Que de progrès réalisés depuis trente ans dans ce domaine ! La plupart des livres sont illustrés de nombreux dessins, de mille figures explicatives; la lecture en est facile et attrayante; on a plaisir à les feuilleter, et leur prix est abordable à toutes les bourses. On ne pourrait se plaindre que de leur grand nombre. C'est un tournoi à qui présentera les plus clairs et les plus attrayants, les mieux composés et les mieux illustrés. Si l'écolier de notre temps ne prend pas goût à la lecture, c'est qu'il y mettra de la mauvaise volonté.

Dans une petite travée voisine étaient exposés les ouvrages des enfants des écoles maternelles : bandes de papier pliées, petits tissages en couleur, premiers dessins, premiers exercices d'écriture, le travail amusant, récréatif, bien que déjà guidé et réglé, des bébés de quatre à six ans; — très intéressante et très visitée cette petite exposition.

On pénétrait de là dans une des galeries principales. On trouvait dans l'une les Ecoles primaires supérieures, dans l'autre les Ecoles normales, et dans la troisième les travaux de couture des Ecoles de filles.

A l'Ecole primaire supérieure, l'enfant a de treize à quinze ans. Il dessine avec plus de sûreté et plus de goût, on l'exerce aux travaux manuels du bois et du fer ainsi qu'au modelage ; il a son carnet d'atelier à côté de son album de dessins, les croquis cotés des pièces qu'il a faites. L'exposition de ces Ecoles tenait de là un caractère plus intéressant et plus décoratif. La plupart des écoles avaient disposé les travaux de bois et de fer et les pièces de modelage avec beaucoup d'originalité et de goût. Tout cela apparaissait bien poli, bien fini. On y devinait un choix, on y sentait la main du contre-maître après celle de l'élève. L'album de dessins était irréprochable d'exécution. Mais l'ouvrier, que tout ce travail intéressait, habitué aux difficultés d'exécution, cherchait le carnet d'atelier et les croquis cotés tracés à main-levée pour avoir une idée plus sûre et plus juste de la valeur pratique de l'enseignement. Les Ecoles primaires supérieures de Rouen, de Versailles et de Montivilliers, étaient très remarquées; à côté d'elles, les Ecoles du Havre, de Roubaix et de Tourcoing, et un Cours de Bolbec, qui se distinguait par de la belle menuiserie de luxe.

Le dessin ci-contre donne une vue d'ensemble des deux parois latérales et du fond de cette intéressante galerie.

Les travaux de couture des Ecoles de filles attiraient aussi et retenaient l'attention des dames : objets de lingerie commune ou fine, reprises habilement exécutées, broderies et peinture sur tissus légers ou sur soie, fleurs artificielles de l'Ecole de Melun, tout était examiné.

En bout de la galerie était l'exposition, sous vitrine, des poupées habillées représentant l'histoire du costume en France. Cette intéressante collection établie, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, par Mme Marie Kœnig, pour devenir au Musée pédagogique une exposition permanente des travaux manuels dans les Ecoles de filles, compte déjà près de cent modèles montrant les costumes des principales provinces de la France à différentes époques de notre histoire. Tout y attirait et y retenait l'attention, les costumes bretons, les Alsaciennes, la dentellière du Puy, la paysanne lozérienne, etc., mais on y remarquait surtout la paysanne cauchoise au siècle dernier, et une paysanne des environs du Havre vers 1830, ces deux derniers modèles établis et confectionnés en entier par des élèves de l'Ecole normale d'institutrices de Rouen.

Et l'on sortait de cette exposition scolaire avec l'impression réconfortante que dans nos Ecoles de tous les degrés on travaille beaucoup et bien.

Deux Ecoles de Rouen étaient en dehors et à côté de cet ensemble : L'Ecole professionnelle et ménagère et l'Ecole d'apprentissage, appelée aujourd'hui Ecole pratique d'industrie. Elles avaient, l'une et l'autre, la seconde surtout, une exposition très remarquable.

L'Ecole professionnelle et ménagère présentait, dans de gracieuses vitrines, les plus décoratifs de ses travaux de coupe et de couture, d'objets de lingerie fine ou ordinaire. Mais les travaux plus modestes de raccommodage, de reprises et de tricot, n'avaient pas été oubliés; on les trouvait dans des albums que bien des ménagères ont feuilletés avec intérêt.

L'Ecole pratique d'industrie, que le public appelle toujours l'Ecole d'apprentissage, avait disposé fort élégamment les travaux de ses élèves des trois années, depuis les assemblages élémentaires jusqu'à la menuiserie finie, depuis les premières pièces de forge jusqu'aux morceaux métalliques ajustés : une belle porte de bois, une très belle grille, une machine à percer et un moteur à gaz, montraient tout ce que l'on peut obtenir d'habileté de main dans le travail du bois et du fer, par l'étude et la pratique, quand l'enseignement est conduit avec méthode, et qu'on appelle à son aide toutes les ressources du dessin.

Ces deux Ecoles d'enseignement pratique étaient un utile et très intéressant complément de l'exposition scolaire.

C.

LA SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

La Société libre d'Emulation, fondée en 1790, continua le rôle du *bureau d'encouragement* existant en 1787, à Rouen, et créé par l'Assemblée provinciale de Normandie pour encourager les progrès de l'agriculture, du commerce et des manufactures. Toutefois, la Société ne fut régulièrement constituée que le 21 janvier 1792.

Par décret du 28 avril 1851, elle a été déclarée d'utilité publique, et le 21 février 1855, elle fusionnait avec la Société du Commerce et de l'Industrie, fondée le 28 décembre 1796, et prenait le titre de Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.

La Société a pour but l'encouragement et le perfectionnement des sciences, des lettres, des arts, du commerce et de l'industrie, ainsi que le développement des intérêts moraux du pays; de plus, elle honore, en les livrant à la publicité et en leur décernant des récompenses, les actes de haute moralité qui parviennent à sa connaissance.

La Société libre d'Emulation dirige principalement ses efforts vers l'application à l'industrie et au commerce des progrès réalisés par la science. Non-seulement elle provoque et encourage les découvertes industrielles et scientifiques, mais encore elle enseigne aux travailleurs, dans des cours publics, les notions qui leur sont indispensables pour utiliser les découvertes nouvelles et leur permettre de soutenir la concurrence des produits étrangers.

LA GALERIE LATÉRALE **C**

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

Dans sa séance publique annuelle, tenue le dimanche le plus rapproché du 6 juin, en commémoration de la naissance de Pierre Corneille, la Société décerne :

1° Des médailles d'encouragement, en or, en argent, en bronze, aux personnes qui ont inventé, perfectionné, importé ou propagé dans le département une machine nouvelle, un nouveau procédé, un objet utile aux arts, aux sciences ou à l'industrie;

2° Des médailles aux auteurs d'ouvrages utiles à l'humanité;

3° Des prix et des mentions honorables aux élèves de ses cours publics;

4° Des prix spéciaux, après concours, sur des sujets qu'elle a indiqués;

5° Des prix de haute moralité aux ouvriers et domestiques les plus méritants (prix Dumanoir, d'une valeur de 800 francs);

6° Des prix de haute moralité accordés tous les deux ans par la Société;

7° Un prix d'étude d'économie sociale (prix Gossier, d'une valeur de 700 francs);

8° Le prix Lethuillier-Pinel, aux chauffeurs les plus soigneux;

9° Le prix de l'Exposition (1884), valeur 1,200 francs, fondé pour récompenser, tous les cinq ans, une œuvre d'utilité publique;

10° Un prix de haute moralité, alternativement à un domestique de maison ou d'agriculture, ou à un ouvrier de l'un ou de l'autre sexe qui s'est le plus distingué par sa bonne conduite et par son dévouement (prix Alfred Pimont, d'une valeur de 500 fr.).

Enfin, en exécution de la volonté d'une généreuse testatrice, Madame veuve Sporck, la Société sert une rente viagère de 2,000 fr., divisée en quatre parts de 500 fr., qui sont réparties entre quatre anciens commerçants ou employés de la ville de Rouen, d'une honorabilité notoire, mais qui, atteints par l'adversité, se trouvent sans moyens d'existence. Elle est appelée, en outre, à participer au Congrès de Caumont, dont les Assises doivent être tenues à Caen ou à Rouen alternativement tous les cinq ans, à partir de 1893. (Legs de Caumont.)

L'Exposition de la Société d'Emulation du Commerce et de l'Industrie

En 1859, la Société décida la création d'un Musée industriel et commercial où figurèrent bientôt de nombreuses collections d'échantillons-types de la fabrication de Rouen et du département. Ce Musée vient d'être transformé sur le modèle de celui de Lille et de ceux qui

prospèrent à l'étranger. On en a fait un établissement réellement vivant où les commerçants et industriels seront journellement tenus au courant du placement à l'étranger des produits de fabrication dans notre région.

En 1882, un Observatoire départemental de météorologie a été décidé par la Société. Il fonctionne depuis le 1er janvier 1884.

Depuis le 22 décembre 1834, la Société fait professer, sous son patronage, des cours publics et gratuits. Ces cours, primitivement limités à l'enseignement du droit commercial et de la comptabilité, comprennent en outre, aujourd'hui : l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la cosmographie générale, la physique, la chimie, la langue et la littérature françaises, les langues anglaise, allemande, espagnole et italienne, le dessin et l'ornementation, théorie et composition de l'ornement, dessin industriel pour les tissus Jacquard; modelage, tissage, technologie des professions du fer et du bois.

Les cours, qui ont lieu de novembre à avril, sont suivis par plus de mille élèves.

Les principaux faits dont s'honore la Société sont les suivants :

En 1793, lors de la dispersion des Académies et Sociétés savantes, le Jardin botanique de Rouen fut menacé dans son existence; la Société plaida courageusement la cause de la science, et la Ville conserva son jardin.

De 1793 à 1797, la Société d'Emulation a présenté à l'Administration une note de tous les objets de peinture, gravure, sculpture et architecture existant dans le département, et qui devaient exciter le plus vivement sa sollicitude. On doit à ses démarches d'avoir pu sauver de la destruction de beaux tableaux et une foule d'objets d'art qui enrichissent aujourd'hui le Musée de Rouen.

En 1830, la Société obtint la création, à Rouen, d'un Conseil d'hygiène et de salubrité, l'un des premiers créés en France.

Le 15 avril 1829, la Société décida d'ouvrir une souscription, en France, pour l'érection d'une statue à Pierre Corneille, sur une place publique de Rouen. La première pierre du monument fut posée par le roi Louis-Philippe, accompagné de sa famille, le 10 septembre 1833, et la statue, composée par David d'Angers, et fondue par Honoré Gonon, fut inaugurée le 19 octobre 1834.

Elle prit, en 1835, l'initiative d'une autre souscription ayant pour but d'ériger un monument au peintre Le Poussin, dans la ville des Andelys, son pays natal, et perpétua au Cimetière monumental, en 1837, le souvenir d'un artiste du plus grand mérite, E.-H. Langlois, du Pont-de-l'Arche.

En 1859, la Société prit l'initiative d'une Exposition régionale des produits de l'industrie, à Rouen. Douze départements avaient été conviés à cette Exposition établie sur le Champ-de-Mars; quinze cents exposants répondirent à l'appel de la Société.

La Société publie, tous les ans, un bulletin dans lequel sont insérés les travaux les plus remarquables de l'exercice et les comptes rendus de ses concours et de ses prix.

La Société a obtenu, en 1873, à l'Exposition universelle de Vienne, un diplôme d'honneur; en 1878, à Paris, une médaille de bronze; en 1883, à Amsterdam, une grande médaille d'argent; en 1884, à l'Exposition nationale et régionale de Rouen, un diplôme d'honneur, et en 1889, à Paris, une médaille d'argent et une de bronze.

A l'Exposition nationale et coloniale de 1896, la Société, dont le Président et plusieurs de ses membres faisaient partie du Jury de sa classe, fut mise hors concours.

Les ressources de la Société consistent :

Dans la cotisation des membres résidants et des membres correspondants;

Dans les subventions accordées par l'Etat, le Département, la Ville de Rouen et la Chambre de Commerce.

La Société possède, en outre, la collection de tous ses bulletins, une bibliothèque et des archives composées de plus de 4,000 volumes (1).

LUDOVIC GULLY.

LA LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT (Cercle Rouennais)

Le Cercle rouennais de la Ligue de l'Enseignement, le second créé en France, a été fondé le 21 avril 1868, dans une réunion tenue chez M. Eugène Viénot, avec la collaboration de MM. Charles Besselièvre, Chouillou, Eugène Noel, Léon Brière, Dieutre, etc.

Ce Cercle a pour but de propager l'œuvre de son fondateur, Jean Macé, c'est-à-dire de provoquer l'initiative individuelle au profit du développement de l'instruction et de l'éducation populaires.

A cet effet, il a vulgarisé la science par de nombreuses conférences publiques et gratuites, spécialement dans l'arrondissement de Rouen; il a encouragé la fréquentation des écoles communales par la délivrance de livrets de caisse d'épargne, la distribution de vêtements et de chaussures aux enfants pauvres, fournitures classiques, livres, cartes murales, mobilier scolaire de toute sorte; enfin, il a contribué à la fondation des bibliothèques scolaires et pédagogiques.

Le Cercle rouennais n'est l'œuvre d'aucun parti; mais il affirme hautement ses préférences pour les écoles laïques, parce qu'il les croit seules capables de donner aux enfants, avec le respect de la liberté de conscience, une éducation nationale.

Ses ressources se composent : Des cotisations de ses membres adhérents; des dons qui peuvent lui être faits et du produit des quêtes aux conférences; du produit des fêtes et loteries organisées par les soins du Comité, depuis 1881.

Les adhérents fixent eux-mêmes le montant de leur cotisation, dont le minimum est de *un franc*.

La Société est dirigée par un Comité de vingt-quatre membres, élus en assemblée générale, pour trois ans.

Afin de se mettre en contact avec le public, le Cercle rouennais a organisé, depuis sa fondation, une série de conférences et lectures qui ont lieu tous les lundis soir, pendant l'hiver, de novembre à fin mars. Dans ces conférences, les sujets les plus divers ont été abordés : sciences, arts, histoire, littérature, etc.; aucune pensée d'exclusion n'a guidé le Comité. Les hommes appartenant aux opinions les plus diverses ont successivement pris la parole, et tous les sujets ont été admis, pourvu qu'ils apportassent un enseignement moralisateur.

1. Extrait de la Notice sur la Société libre d'Emulation, par J. de la Quérière, complétée par MM. L. Gully et Gougis, 1889

Nous citerons, parmi ces conférences : « La Fontaine », par M. Desseaux; « L'Instruction primaire, les Passionnés qui ont raison, le Livre et les Conférences, etc. », par M. Charles Besselièvre; « La Terreur, le 18 Brumaire, la Femme et l'Ecole, l'Education civique à l'école, Simples récits sur l'histoire de France, etc. », par M. Eugène Viénot; « Les Professions dangereuses », par M. Poan de Sapincourt; « Les Mémoires de Mme de Rémusat, Armand Carrel, etc. », par M. Maurice Lebon; « La Banque de France, les Monnaies, le Tabac, etc. », par M. E. Gaubert; « Les Merveilles de l'Electricité », par M. G. Trouvé; « Hygiène de l'Intelligence », par M. le Dr Thuilié; « Faidherbe au Sénégal; une série de Causeries sur Molière », par M. Lefort; « Boileau, Racine, Molière, etc. », par M. Eugène Noel.

Conférences astronomiques et scientifiques, avec projections lumineuses, par M. Ludovic Gully, et une grande quantité d'autres, où nous retrouvons les noms de MM. Franck Puaux, Fontanès, Poincarré, Paul Soleillet, Camille Flammarion, Georges Laguerre, Julien Goujon, Briois, Lucien Henry, Guérin-Catelain, Robineau, Robelin, Bouchor, Haraucourt, Léon Louvet, Gravier, Paul Noel, Crosnier, etc., etc.

En 1886, un Congrès des Sociétés adhérentes à la Ligue française de l'Enseignement, s'est tenu à Rouen sous la présidence de Jean Macé; et en août 1896, le seizième Congrès national a eu lieu également dans notre ville, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, président de la Ligue, ancien président du Conseil des Ministres. C'est dans ce dernier Congrès, dont on trouvera le compte-rendu détaillé dans une de nos Chroniques (n° 8) que la question si importante du lendemain de l'école a été tout particulièrement examinée, pour l'organisation du patronage scolaire.

Le Cercle rouennais, qui avait distribué, la première année de sa fondation, des secours en livres et en argent à *vingt écoles* environ, vient en aide aujourd'hui à plus de 500 écoles communales du département de la Seine-Inférieure qui compte 759 communes.

En résumé, depuis sa fondation, le Cercle rouennais a dépensé, pour l'instruction publique, près de 250,000 francs à Rouen et dans le département; organisé plus de 1,100 conférences, dont 800 pour la seule ville de Rouen; il a distribué 3,000 livrets de Caisse d'épargne de 5 francs; créé un Observatoire populaire d'astronomie, en 1884; souscrit les premiers fonds pour organiser ou essayer le gardiennage matinal des enfants dans les écoles communales; il a fourni des livres à plus de 500 bibliothèques scolaires, et actuellement, il seconde de tous ses efforts l'organisation des patronages scolaires, ce lendemain indispensable de l'école.

Tel est le bilan du Cercle rouennais de la Ligue de l'Enseignement, présenté au Congrès de 1896 par son dévoué secrétaire, M. Auguste Ridel, qui ajoutait : que tout le bien fait par cette Société l'avait été avec ses propres ressources, sans avoir jamais sollicité ou reçu de subvention de la Ville de Rouen ou du Département, et que, contrairement à l'opinion de ceux qui, satisfaits, trouvent qu'il n'y a plus rien à faire, le Cercle rouennais ne considère pas sa tâche comme terminée.

Fidèle à sa devise, il continuera à lutter contre l'ignorance,

POUR LA PATRIE, PAR LE LIVRE.

LUDOVIC GULLY.

LA SOCIÉTÉ NORMANDE DE GÉOGRAPHIE

Un Rouennais bien connu, aujourd'hui membre de la Société normande de Géographie, me disait, en 1879 : « A quoi sert d'étudier la géographie? On sait qu'il y a des montagnes, des plateaux, des vallées, des plaines et des rivières, puis des plaines, des vallées, des plateaux et des montagnes. C'est toujours la même chose. Et si j'avais en tête tous les noms de lieux, mon cerveau en serait-il plus richement meublé? En serais-je plus savant? »

Il est certain que la géographie, ainsi comprise, serait sans aucune utilité.

Par bonheur, il en va tout autrement. Comme Malte-Brun l'a dit, en 1810, loin d'être une stérile nomenclature, la géographie est le tableau vivant de la terre entière, l'émule et la sœur de l'histoire, le flambeau du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des sciences, des arts, de la politique, de la guerre, et même de la littérature.

La montagne n'est pas, comme le croyait mon interlocuteur, un entassement de moellons. Elle est une source de vie et influe sur la distribution des peuples; elle est le grand réservoir des eaux qui courent dans les plaines et les fécondent, un facteur important de la formation des climats; elle a, sur la constitution physique, morale et intellectuelle de l'homme, une action puissante. De la verte forêt d'oliviers à la sombre armée des pins qui la protègent, au manteau de glace qui glisse sur ses cimes et les ronge, la montagne est tout un poème, tout un monde. L'homme erre, travaille, aime dans les défilés qui virent passer des nations. A côté de sites ravissants, idylliques, il se heurte à des précipices sans fond, à des soulèvements d'une hauteur vertigineuse. Il admire le génie du siècle qui, pour activer le passage de ses produits et de ses idées, perce de part en part le géant. Toujours l'homme a éprouvé pour la montagne un respect religieux; longtemps il a cru voir, sur ses cimes inaccessibles, le trône de ses divinités. Elle le captive par l'imprévu et la variété de ses aspects, par les richesses immenses qu'elle porte dans ses flancs, par le rôle qu'elle joue dans la vie de la planète.

L'étude des fleuves n'est pas moins intéressante. Le fleuve porte à la plaine, à la vallée, à la mer, les débris qu'il a dérobés à la montagne, et modifie sans cesse le relief du sol et les contours des îles et des continents. Où il passe, la vie s'épanouit sous toutes ses formes : végétale, animale, humaine. Il véhicule les produits de la terre et de l'industrie, la pensée, la civilisation. Où il ne passe pas, où il ne porte pas le liquide fécondant, c'est le sable aride, le désert, la mort. Pour en tirer tout le parti possible, il faut connaître son régime, le surveiller, le dompter, le diriger.

La mer, oubliée par mon collègue, est imposante et belle. Elle est le lien des nations, une source inépuisable de richesses. Les continents ont surgi de son sein, et chaque jour, elle les caresse plus ou moins brutalement. Sans cesse aucune elle en modifie les contours, elle en alimente les sources qui forment le réseau artériel de la planète. Elle a englouti des villes, des îles, des continents, et chaque jour, dans ses profondeurs, elle édifie des conti-

nents nouveaux. Il est indispensable de l'étudier, de connaître ses routes, ses lois, ses mystères, son histoire souvent belle, souvent tragique.

L'homme lui-même appartient à la géographie par son origine, la diversité de ses types et son action sur le globe. Il existe encore à tous les degrés de la civilisation, depuis l'âge de la pierre taillée jusqu'à l'âge des chemins de fer et de l'électricité. Néanmoins, malgré les couleurs, la constitution physique, les mœurs, les lois, le développement intellectuel, qui différencient les races, tous les hommes ont une commune origine, une commune destinée, tous sont solidaires, et c'est leur ensemble qui compose l'humanité. Des sages ont dit : Aimez-vous les uns les autres; la géographie ajoute : Connaissez-vous les uns les autres.

L'homme veut dominer la terre, son domaine, tirer d'elle tout ce qu'elle peut donner pour son bonheur et son bien-être. Mais pour cela il lui faut la connaître dans le fond, le tréfonds, la surface, de la cave au grenier, dans son présent, dans son passé, sous ses divers aspects, dans les tranformations qu'elle subit sous la poussée des forces internes, externes, ambiantes, et du génie humain.

C'est à cette œuvre que s'attellent les Sociétés de Géographie.

On y pensait du temps de Ptolémée, il y a 1700 ans; on y pensait au XVIIe et au XVIIIe siècle; mais les idées justes ont beaucoup de mal à se faire jour.

En 1821 seulement, Paris eut la bonne fortune de posséder 216 hommes qui pensaient comme Malte-Brun. Ils se réunirent, et, le 15 décembre de la même année, la Société de Géographie fut fondée, et eut pour premier président l'illustre géomètre de Laplace. Le dernier survivant des 216, Vivien de Saint-Martin, vient de mourir.

En 1870, elle ne comptait encore que 600 membres, et les seules Sociétés existantes étaient celles de Berlin, Londres, Saint-Pétersbourg, Leipsick et Dresde.

A cette époque on a dit que nous avions été battus par les professeurs de géographie de l'Allemagne. C'était une erreur; mais cette erreur fut heureuse, car elle est cause que l'on découvrit tout à coup, en France et à l'étranger, l'importance capitale des études géographiques. Dix ans plus tard, une soixantaine de Sociétés de Géographie rayonnèrent sur le globe et se donnèrent la main.

Peu de temps après la guerre, il y en eut à Lyon, Marseille, Bordeaux, Montpellier et Oran.

En 1879, sous l'inspiration de l'amiral de la Roncière-Le Noury, un Rouennais rédigea un beau mémoire et se rendit de l'une à l'autre des nombreuses Sociétés savantes de notre ville. Partout il fut bien accueilli. A la seule Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, alors présidée par M. H. Cusson, sur 32 membres présents 31 donnèrent leur adhésion.

Le 15 février 1879, le promoteur de la Société réunit à l'Hôtel-de-Ville ses adhérents, alors au nombre de plus de 80, et leur soumit un projet de statuts et de règlement. Ils élurent une Commission pour l'examen de ce projet et un Bureau provisoire composé de MM. Gabriel Gravier, Président; J. Tribouillard, Secrétaire; Emile Buisson, Trésorier.

Le 12 mars, les adhérents, au nombre d'environ 200, furent réunis à l'hôtel des Sociétés savantes, salle de la Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie. Ils approuvèrent, après quelques modifications, les projets de statuts et de règlement, et nommèrent leur Bureau définitif, qui fut ainsi composé : Président, M. Gabriel Gravier; Vice-Prési-

dents, MM. A. Lefort et Launay; Secrétaire général, M. J. Tribouillard; Secrétaires, MM. Morand et Charles Delahaye; Trésorier, M. Emile Buisson; Bibliothécaire-Archiviste, M. A. Héron.

La Société a eu successivement pour Présidents d'honneur : MM. Limbourg, Préfet; Emile Ferry, Maurice Lebon, Renaud, Préfet; Ernest Hendlé, Préfet; Ferdinand de Lesseps, Gaston Boulet.

Elle a eu pour Présidents : MM. Gabriel Gravier, A. Lefort, Maurice Lebon, Julien Félix, Octave Marais, Emile Ferry, Paul Lance, Gaston Boulet, Paul Toutain. Le successeur élu de M. Paul Toutain est M. le docteur Louis Boucher.

Dès sa première année d'existence, elle a pu inscrire comme membres honoraires ou correspondants les plus grands noms du monde géographique. Les Ministères de la Guerre, de l'Instruction publique et de l'Intérieur, la Préfecture de la Seine-Inférieure, la Mairie de Rouen et divers membres lui ont envoyé de précieuses collections de cartes et de livres. Le Conseil général et le Conseil municipal lui ont accordé des subventions. Les adhésions ne se sont pas fait attendre : à la fin de 1879, le nombre de ses membres titulaires dépassait 400. Il est vrai que la cotisation n'est que de 10 francs, et que, de toutes les Sociétés savantes, la Société normande de Géographie est la première qui ouvrit sa porte aux dames. Cette innovation fut heureuse. Les dames connaissent le prix de leurs applaudissements, de leurs sourires; elles savent que leur assiduité est une récompense, qu'elles rehaussent l'éclat de nos séances, leur donnent un charme infini, et elles viennent nombreuses, ces belles Normandes au doux regard, à l'esprit juste et d'une exquise délicatesse.

Un si bienveillant accueil, un si gracieux auditoire, imposaient à la Société normande de Géographie certains devoirs. Il lui fallait pratiquer l'*utile dulci* du poète, instruire en amusant; donner un bulletin qui puisse aller dans toutes les mains; procurer à ces esprits cultivés des visions saisissantes, une fenêtre ouverte sur les pays nouvellement explorés ou entraînés dans le courant de la civilisation. La Société s'est orientée dans ce sens très franchement. Elle a mis ses membres en présence des explorateurs, des voyageurs et des savants les plus distingués, les mieux disants, et les a fait voyager (par la pensée) dans les glaces polaires, dans les forêts vierges de l'Equateur, dans les steppes et les déserts, dans les montagnes couvertes de neiges éternelles, dans les plaines vertes, sous le ciel de l'Orient, sous le brûlant soleil d'Afrique, à travers les hommes, les merveilles et les curiosités des deux mondes; elle a même eu l'indiscrétion de leur entr'ouvrir les portes des harems, les bazars, les boutiques des marchands et les mystères des causses souterraines.

Parmi les explorateurs, les voyageurs, les savants qui lui ont gracieusement prêté le concours de leur plume et de leur parole, je cite, au hasard de mes souvenirs et sans ordre de date : MM. Félix Faure, Ferdinand de Lesseps, Paul Soleillet, Jean Dupuis, Désiré Charnay, Alfred Marche, Charles Ujfalvi, Camille Douls, Fallex, Candelier, d'Osmoy, le commandant Monteil, Charles Rabot, le capitaine Binger, Henri Coudreau, Emile Masqueray, le capitaine Trivier, le commandant Biottot, Desdevises du Dézert, Baines, Ernest Noirot, Jacques Fouray, Maurice de Fos, Martel, Soudan de Pierrefitte, Henri Mager, Jacques Taupin, Georges Renaud, Brau de Saint-Pol Lias, le capitaine Martinet, Li-Chao-Pee, Martineau, Hary Alis, Georges Pouchet, Levasseur, le colonel Chaillé-Long, le ministre plénipo-

tentiaire Harmand, Gabriel Bonvallot, Jacques de Morgan, Pierre Margry, l'abbé Petitot, Eugène Beauvois, Louis Delavaud, les docteurs Louis Boucher, Collin, Louis Catat, Brunon; MM. Emile Ferry, le commandant Decazes, le marquis de Croizier, Henri Duveyrier, Paul Gaffarel, le pasteur Chauvet, Gaston Routier, François de Mahy, le colonel Boüinais, Gervais Courtellemont, Armand Sanson, Prosper Guernet, Charles Lamette, le colonel William Huber, Benjamin Sulte, d'Ottowa, le commandant Perroz; Mmes Henri Gréville et Jane Dieulafoy; MM. Francis Drouet, Gavillot, Victor Turquan, Hugues Le Roux, Albert Sorel, de l'Académie française; Elisée Reclus, Paul Lance, Léon Louvet, Emile Guimet, Lalo, Edouard Rod, Guillaumet, Gaston Deschamps, Max O'Rell; Larroumet et Georges Perrot, de l'Institut; Louis Léger, du Collège de France, le docteur Fridtjof Nansen.

La Société publie tous les deux mois un bulletin d'au moins 64 pages, orné de cartes, de vues, de portraits, contenant le texte sténographié des conférences, des travaux sur la géographie ancienne et contemporaine, un mouvement géographique, des renseignements commerciaux, des comptes rendus, etc.

La Société normande de Géographie compte aujourd'hui 740 membres titulaires ou à vie.

Elle a une réserve d'environ 6,500 francs, formée de rachats de cotisations et de dons de MM. Valentin-Hébert, Octave Marais, Emile Ferry et Gaston Boulet.

Son budget annuel atteint 8,000 francs.

Elle délivre chaque année des médailles et des diplômes aux lycées et collèges de jeunes gens et de jeunes filles, aux écoles primaires supérieures, commerciales, industrielles et d'apprentissage du département.

Elle voudrait, comme la plupart des Sociétés similaires de France, pouvoir distribuer des récompenses aux explorateurs et aux savants qui contribuent le plus largement à la découverte de la terre et aux progrès des sciences géographiques. Malheureusement, nul à Rouen n'a encore eu la bonne pensée de fonder un prix pour perpétuer son souvenir ou celui de quelque personne aimée, ou tout simplement pour contribuer au prestige d'une Société utile à la grandeur du pays.

A l'Exposition internationale géographique tenue à Madrid en 1892, la Société normande de Géographie a obtenu, pour ses travaux sur l'Amérique, une médaille d'argent.

L'Exposition nationale et coloniale de Rouen de 1896 lui a décerné, pour l'ensemble de ses travaux, un diplôme d'honneur.

Elle avait présenté à cette Exposition la collection de son bulletin (17 volumes), un exemplaire des cartes qu'elle a publiées, une précieuse collection d'anciennes cartes de la Normandie et de volumes de géographie tirés soit de sa bibliothèque, soit du cabinet de plusieurs de ses membres, notamment de M. Paul Lance, l'un de ses anciens Présidents.

GABRIEL GRAVIER.

L'AQUARIUM

Amica indulgentia, sed magis amica veritas. C'est pourquoi, malgré mon désir de parler de l'Aquarium en termes flatteurs, je dois reconnaître que, s'il était intéressant, on aurait pu, sans aucune difficulté, le rendre beaucoup plus instructif et notablement plus attrayant.

L'Aquarium était situé derrière le Pavillon des Forêts, et se composait de huit bacs dont la partie supérieure, à l'air libre, recevait la lumière qui en éclairait l'intérieur. Ces bacs étaient adossés au talus de l'avenue Saint-Paul, et, devant eux, s'étendait une galerie couverte, en forme de grotte, dont l'entrée était à une extrémité, et la sortie à l'autre.

Le cimentier de cette galerie couverte avait eu la malencontreuse idée, pour l'ornementer, d'établir, sur le front des bacs, deux saillies perpendiculaires à ces derniers, de telle sorte que les visiteurs qui passaient d'un bac à l'autre, pour en examiner les habitants, devaient soigneusement éviter ces fâcheuses saillies, sous peine de s'y cogner la tête plus ou moins durement. C'est chose excellente d'ornementer un aquarium, mais encore faut-il que la décoration ne soit pas établie de maladroite façon.

Dans ces huit bacs nageaient des poissons appartenant à différentes espèces, notamment des Truites arc-en-ciel, dont la forme est assez élégante, l'écaillure richement et bizarrement colorée, et qui jouissent actuellement d'une grande célébrité au point de vue aquicole. En effet, on s'occupe beaucoup aujourd'hui de l'élevage de cette espèce, d'origine américaine, qui prendra peut-être place, dans un avenir prochain, parmi les poissons de chair excellente et de prix abordable. De plus, on arrivera probablement à élever, d'une façon régulière, la Truite arc-en-ciel dans les eaux douces stagnantes, ce qui — on le comprend aisément — serait précieux en matière d'aquiculture, science dont l'importance économique s'accroît sans cesse, par suite des progrès, hélas! rapides, du dépeuplement en poissons, non-seulement des eaux douces de la France, mais — fait beaucoup plus grave encore — des eaux qui baignent le littoral de notre pays.

On remarquait aussi, dans les bacs, des Barbeaux, des Truites de rivière, des Carpes, des Goujons, des Brêmes, des Épinoches, des Gardons, etc.

Une collection de Carassins dorés ou Cyprins dorés, vulgairement connus sous le nom de « poissons rouges », dont certains appartenaient à la variété tératologique nommée « Télescope », attirait particulièrement les regards. C'était incontestablement un curieux spectacle de voir ces Télescopes aux formes bizarres, monstrueuses, possédant des yeux énormes, un abdomen volumineux, une nageoire caudale subdivisée anomalement, nager en des postures comiques et presque invraisemblables.

Le Carassin doré, qui appartient au même groupe que les Carpes, est probablement originaire de la Chine, où il est élevé, pour l'agrément, depuis un temps immémorial. La date de son introduction en Europe n'est pas connue avec certitude, mais il est vraisemblable qu'elle ne remonte pas au delà du XVIIe siècle. Il paraît que c'est seulement dans la première moitié du XVIIIe siècle que cette espèce a été répandue en Europe. On prétend aussi que les premiers Carassins dorés importés en France arrivèrent au port de Lorient et furent placés dans le jardin de la *Compagnie des Indes*, d'où les directeurs de cette Compagnie les firent retirer pour les offrir à la trop célèbre Mme de Pompadour.

Les Chinois et les Japonais, amateurs du bizarre, ont obtenu chez le Carassin doré, grâce à des croisements très-nombreux et à une sélection attentive, continués pendant des siècles, toute une série de variétés, dont certaines sont des plus curieuses. Ils sont arrivés, par leurs soins et leur patience, à obtenir des formes s'écartant beaucoup du type primitif et à déterminer des cas tératologiques, parfois très-singuliers, et qui se transmettent par hérédité. Ces faits prouvent, une fois de plus, la surprenante plasticité de certaines espèces animales et la complète véracité de la doctrine évolutionniste.

J'ajouterai que des Lamproies marines eurent, à l'Aquarium, un véritable succès. On se pressait pour voir ces poissons anguilliformes, dont la bouche, de forme ronde, — d'où le nom de « cyclostomes » donné à ce groupe de poissons — est garnie de circonférences concentriques de dents fortes et pointues, bouche qui joue le rôle de ventouse et s'applique étroitement sur les différents corps immergés. Les Lamproies marines ne remontent plus que très-accidentellement dans la Seine, fait qui, malheureusement, est plus ou moins le même pour d'autres espèces ichthyologiques capables de faire tressaillir d'aise les lèvres des gourmets.

Afin d'être complet, je dois dire que des Tortues aquatiques furent exposées dans un bac minuscule, à l'entrée de l'Aquarium.

Il est très-regrettable que l'on n'ait point exposé une plus grande variété d'espèces animales. Dans un tel aquarium, il faut préférer le nombre et l'intérêt des animaux à la grandeur des récipients où ils sont conservés. Au lieu de huit bacs, il eût été bien facile d'en établir onze dans le même espace. Diverses espèces de poissons d'eau douce, peu connues du grand public, eussent été placées dans l'un, et, dans le second, j'aurais aimé à voir, grouillant parmi des plantes, toute une population de Tritons, d'Insectes, de Mollusques, de Crustacés et autres habitants de nos mares, choisis parmi les espèces qui vivent bien en captivité. De temps à autre il y aurait eu des victimes, et le public eût assisté parfois à la lutte pour la vie au sein des eaux douces.

Enfin, selon moi, il eût fallu consacrer le dernier bac à la faune marine, et y mettre des espèces pouvant vivre pendant des semaines dans une eau qui n'est pas renouvelée ; car, pour un grand nombre d'animaux marins, entre autres les poissons, il faut une installation

dispendieuse, que les organisateurs de notre Exposition nationale et coloniale n'auraient probablement pas voulu faire exécuter.

Dans un bac rempli d'eau de mer, naturelle ou artificielle, qu'il eût suffi de renouveler quatre ou cinq fois pendant toute la durée de l'Exposition, on aurait pu conserver des Actinies ou Anémones de mer, aux formes étranges et délicates, différentes Astéroïdes ou Étoiles de mer, quelques Crustacés de forme bizarre, divers Mollusques, etc., appartenant à des espèces reconnues comme pouvant rester vivantes, pendant des semaines et même des mois, dans un tel milieu ambiant. Il ne faut pas oublier que les animaux marins exercent toujours une grande attraction sur les personnes qui n'habitent pas le littoral.

Je tiens à dire qu'en nulle manière je ne vise, dans ces critiques, MM. de Germiny, A. Goubert, A. Lefebvre, etc., qui, très-obligeamment, ont procuré les poissons de l'Aquarium. Bien volontiers je leur décerne des éloges, d'ailleurs fort mérités; mais je regrette que des personnes compétentes ne leur aient pas été adjointes, pour augmenter l'intérêt de l'Aquarium par les animaux variés qu'elles se seraient procurés.

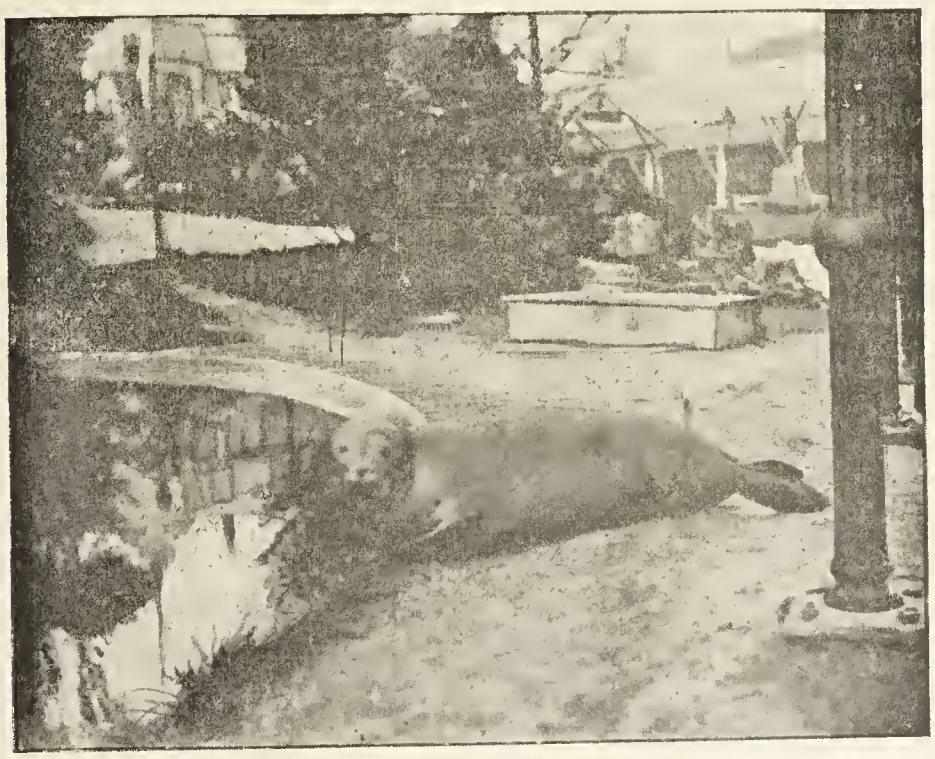

Le Phoque de l'Exposition

Heureusement, une attraction toute spéciale et très-inattendue vint donner quelque gloire au monde aquatique de notre Exposition. Il s'agit d'un mammifère pinnipède, d'un phoque, le célèbre Martin. Célèbre n'a rien d'exagéré, car, depuis son installation dans le bassin de la cascade, jusqu'à la clôture de l'Exposition, Martin eut d'innombrables visiteurs. Il fut la joie de tous les âges; on parlait de lui dans les journaux, et, quotidiennement, on prenait, auprès de son gardien, des nouvelles de la santé de l'intelligent animal; il fut même victime d'une plaisanterie stupide, par laquelle il eut un œil endommagé. S'il était mort, il n'est pas impossible qu'un des nombreux phocophiles eût demandé pour lui des funérailles municipales. Pendant des semaines, Martin vécut dans une apothéose.

Étant donné que cet excellent pinnipède appartient au sexe femelle, la logique demandait qu'on l'appelât Martine; mais ce fut sous le nom de Martin que l'on chanta ses louanges, et, presque certainement, c'est ainsi que sa mémoire vivra dans les âges futurs.

Grâce à sa popularité, il recevait une copieuse nourriture, et des dames ne dédaignaient point de lui apporter des poissons, qu'il avalait d'une manière aussi gloutonne que rapide. Aussi, à la fin de l'Exposition, il n'était plus qu'une grosse pelote de graisse. On n'avait point vu, de mémoire de naturaliste, un phoque aussi bedonnant.

Une telle illustration méritait sans conteste d'avoir son icône en cette Revue, et l'image ci-jointe représente fidèlement l'un des grands succès de l'Exposition. En voyant des visiteurs qui suivaient, avec une attention quelque peu niaise, les divers mouvements du phoque, un de mes amis me fit remarquer, avec une ironie des plus légitimes, que des personnes avaient contemplé le phoque, mais n'avaient pas visité le Vieux-Rouen ni les salons des Beaux-Arts.

Voici, en quelques lignes raisonnables, l'histoire de cet animal, auquel la badauderie fit un succès légèrement ridicule :

Un phoque pas encore adulte, du sexe femelle et appartenant à l'espèce nommée Phoque veau-marin ou Calocéphale veau-marin, fut capturé par des pêcheurs sur la côte de Saint-Valery-sur-Somme, où on en voit de temps à autre. Amené à Rouen, on l'installa dans le bassin de la cascade, où il vécut en parfaite santé jusqu'à la clôture de l'Exposition, après quoi il fut transporté à Blosseville-Bonsecours et placé dans le bassin proche la gare supérieure du funiculaire et le Casino.

Le Phoque veau-marin habite les contrées boréales et fréquente particulièrement les baies, les golfes et les estuaires, se tenant sur les bancs de sable qui découvrent à chaque marée et sur les îlots rocheux. Il vit presque toujours en bande, et paraît ne jamais beaucoup s'écarter des endroits où il se plaît. Les peuples du Nord lui font une chasse active, non-seulement pour sa graisse, sa peau et sa viande, mais encore pour ses intestins, dont ils se servent, après les avoir complètement nettoyés, pour confectionner des vêtements imperméables, des rideaux et des vitres. Les côtes de l'animal sont employées pour étendre les peaux ou transformées en clous, les omoplates jouent le rôle de bêches, les tendons servent pour faire des cordes d'arc, etc. Comme on le voit, les Phoques sont une ressource précieuse pour les habitants des régions boréales, qui savent tirer parti de l'animal tout entier.

Le Phoque veau-marin remonte, mais très-accidentellement, dans la Seine, où un exemplaire fut pris à Orival, près d'Elbeuf, au mois de novembre 1893. J'en signale plusieurs captures faites sur le littoral normand, dans la partie mammalogique de ma *Faune de la Normandie*.

En définitive, rien ne justifiait, au point de vue scientifique, le très-grand succès obtenu par cette douce femelle de Phoque veau-marin.

A côté de la cascade, dans un bac minuscule, se trouvaient des Axolotls, batraciens aquatiques de forme inélégante, qui, pour le grand public, n'offraient qu'un attrait bien léger. Mais, pour les amis des sciences naturelles, ces animaux présentent beaucoup d'intérêt en raison de leur transformation — qui n'est pas régulière — en batraciens du genre Amblystome, dont la vie est principalement terrestre.

Mon devoir de critique sincère m'oblige, en terminant, à exprimer un regret : celui que la faune de nos eaux douces, faune très-variée et très-intéressante, n'ait pas été mieux représentée à l'Aquarium de notre Exposition.

HENRI GADEAU DE KERVILLE.

L'AGRICULTURE

En tête de cette Revue il a été imprimé « que l'agriculture était le premier des arts, et même le premier des beaux-arts ». Nous sommes absolument de l'avis de l'auteur, et cependant, malgré la suprématie que tout le monde lui reconnaît, l'agriculture est restée longtemps, trop longtemps, abandonnée à elle-même, comme si, de par sa nature, elle devait seule se suffire et pourvoir en même temps aux besoins de tous.

Aussi notre entrée en matière sera-t-elle un remerciement au Comité supérieur de l'Exposition de 1896 pour la place aussi large que bien choisie qu'il a réservée à la plus indispensable des industries.

En effet, si l'on se reporte à douze années en arrière, et que l'on cherche l'agriculture à l'Exposition de 1884, l'on reste étonné du petit nombre des exposants que l'on y rencontre : en 1896, au contraire, par une heureuse conception, c'est toute une annexe qui lui est consacrée et qui sert de sortie au « Vieux-Rouen », où le génie de l'un de nos concitoyens a su grouper et entasser des merveilles.

Cette annexe, qui ne mesure pas moins de 80 mètres de longueur, a donné abri à plus de quarante expositions, que, pour plus de clarté, nous diviserons en cinq parties distinctes :

1° Machines et matériel agricoles;
2° Produits agricoles;
3° Expositions présentées par des Sociétés ou des Institutions publiques ;
4° Produits servant à l'alimentation du bétail ;
5° Expositions temporaires. — Produits de la laiterie.

MACHINES ET MATÉRIEL

Dans cet exposé très sommaire, nous prendrons les expositions dans l'ordre de leur importance, comme nombre de machines présentées et comme progrès réalisés.

C'est dans cet ordre d'idées que Mme veuve Albaret et M. G. Lefebvre, constructeurs à Rantigny-Liancourt (Oise), arrivent en première ligne par la diversité et le fini des onze machines ou instruments exposés.

Un hache-maïs, avec projecteur-élévateur, a surtout frappé l'attention du public, tout en l'intriguant singulièrement au début. Cet appareil, à force centrifuge, d'une grande puissance, peut projeter le maïs coupé jusqu'à 25 mètres de distance, et faciliter ainsi l'ensilage sur une vaste échelle.

A côté de cet engin, qui trouve son emploi dans les grandes exploitations, figuraient une importante machine à battre les céréales et la locomobile chargée de l'actionner. — On ne saurait trop louer la Maison Albaret du soin, de l'élégance et de la solidité apportés dans la construction de ce matériel agricole de premier ordre, complété par une collection de hache-paille, de brise-tourteaux, de coupes-racines, une bascule-pèse-fûts, un modèle très remarquable de pont-bascule qu'il serait si désirable de voir installé dans toutes les exploitations agricoles; enfin, une faucheuse et une faucheuse-moissonneuse combinée, permettant de couper fourrages verts et céréales par une simple modification de l'appareil.

MM. Simon frères, de Cherbourg, se plaçant à un point de vue non moins utile, ont présenté un bel ensemble de pressoirs à cidre avec faisselles à colonnes, de broyeurs de pommes, de barattes, de malaxeurs à beurre et de manèges.

Tous ces instruments sont construits dans les ateliers des exposants, et il y a lieu de signaler, comme particulièrement remarquable, le mécanisme des pressoirs, qui comporte une modification permettant le serrage et le desserrage à la main, au moins pour partie; le pressoir à deux faisselles, qui donne un travail continu, l'une des faisselles étant en charge, tandis que l'autre est sous pression, mérite une mention spéciale.

Il en est de même des appareils de laiterie, fort bien compris et très pratiques.

M. Ed. Garin, qui est à la tête de la Manufacture d'appareils de laiterie à Cambrai (Nord), a exposé deux écrémeuses (melottes), l'une écrémant 100 litres et l'autre 300 litres à l'heure, et une baratte désignée sous le titre : *sens dessus dessous;* enfin, des brocs à lait. Il est le seul en France qui construit des écrémeuses. Celles-ci sont d'un prix relativement abordable.

Quant à la baratte, elle mérite une mention spéciale, à cause de son double fond dans lequel on introduit de l'eau chaude ou très froide, selon que l'on veut réchauffer ou refroidir la crême.

MM. Liot frères, constructeurs à Bihorel-Rouen, ont exposé des semoirs de 6, 10, 12 et 14 rangs, permettant de semer les céréales en lignes. Toutefois, l'un des types présentés comporte une seconde caisse facilitant de semer à la volée les petites graines en même temps que la céréale semée en lignes.

Tous les semoirs sont pourvus de pignons qui permettent de changer les vitesses. Les tubes que l'on a baptisés de télescopiques s'écartent latéralement à volonté, et rien n'est plus facile que de supprimer des rangs.

Nous n'insistons pas sur les appareils de MM. Liot qui ont la vogue, et dont les succès ne sont plus à compter.

M. Billioud, qui succède à l'ancienne Maison Pernollet, à Paris, a exposé une série de trieurs propres à l'agriculture, et en même temps au commerce des denrées coloniales (cafés). Ces appareils sont bien établis et ingénieux, notamment celui avec cribles tournants pour les petites graines.

MM. Perin frères, à Charleville (Ardennes), ont présenté un type de mur économique établi avec tablettes composées de détritus de fours mélangés de ciment de Portland, et comprimées. — Ces tablettes, formant parpaings, ont 0,07 d'épaisseur; elles sont encastrées

dans des fers à doubles T pour les travées intermédiaires, et maintenues aux extrémités par des fers en U. — Un mur construit dans ces conditions, ayant 2 mètres de hauteur, y compris chaperon, revient à 13 francs le mètre courant, tout en ne nécessitant pas de fondations.

A ce type de mur, véritablement avantageux, MM. Perin ont joint des spécimens de grilles et de clôtures de parcs ou d'herbages parfaitement entendus et très solides.

Nous passerons rapidement sur les charrues exposées par M. Pol Fondeur fils, de Viry-Chauny (Aisne); elles sont depuis longtemps connues pour leur bon travail et leur solidité à toute épreuve.

M. Filoque père, constructeur à Bourgtheroulde (Eure), a exposé une machine à battre et une locomobile de sa construction. — L'une et l'autre sont bien établies. — La batteuse présente une largeur telle que les pailles les plus longues peuvent facilement passer. — Le milieu de la gerbe est mieux battu, parce que le contre-batteur est bombé. Le bourrage n'est plus possible, en raison de ce que les secoueurs ont un mouvement de bas en haut sur toute leur longueur. Enfin, au moyen d'une seconde grille de vannage munie d'un ventilateur spécial, le nettoyage est assuré.

La locomobile, d'une force de 5 chevaux 1/2, n'offre rien de particulier, hors sa construction qui est très soignée.

M. Montandon, constructeur à Vernon (Eure), exposait une série de concasseurs à bras et à moteur, au nombre desquels se trouve un concasseur de construction spéciale, et auquel le constructeur a donné le nom d'outil *universel*, parce que, avec quelques modifications, il peut être employé au concassage des grains, des tourteaux et des pommes à cidre; c'est peut-être demander beaucoup à un seul instrument; nous n'en disons pas davantage à son sujet.

En outre, M. Montandon présentait une machine à battre avec plan incliné, mue par un seul cheval et pouvant battre 700 gerbes de blé en dix heures, soit 70 gerbes à l'heure. Cette machine, pourvue de deux freins, donne l'avoine prête à livrer au commerce; quant au blé, il y a lieu de le passer au tarare à la sortie de la machine.

Cet engin est d'une grande simplicité; sa construction, d'ailleurs soignée et solide, permet de prendre le moteur dans la ferme en utilisant au travail notamment les vieux chevaux, que l'on ne peut plus employer aux durs travaux des champs. Ce mode, qui se propage d'ailleurs assez rapidement, supprime les manèges et les machines à battre si encombrants dans les fermes, et les dangers d'incendie par les locomobiles à vapeur.

M. C. Lapierre, constructeur, à Rouen, a exposé un ensemble de pressoirs, de broyeurs de pommes et deux semoirs à 10 et à 12 rangs.

Les pressoirs sont solidement construits; leur mode de serrage paraît avoir été emprunté au système Mabile, ou au moins en dériver; il est d'une manœuvre facile et donne deux vitesses différentes.

Les machines de M. Lapierre sont toutes construites par ses ouvriers sous sa direction; elles offrent ainsi toute garantie de solidité et de résistance.

M. Harselin, constructeur, à Rouen, présentait 3 pressoirs montés sur pieds en fer, 2 broyeurs de pommes, 2 concasseurs de grains, dont un pourvu d'un épierreur et pouvant faire farine; enfin, un tarare. Ces instruments sont de construction rudimentaire et usuelle.

M. Meslé Bauchet, à Nevers (Nièvre), exposait un ensemble de clôtures métalliques, 8 coupe-racines à lames planes et 3 coniques. Les clôtures sont pratiques, mais les dés ou culasses en béton aggloméré des pieux manquent de soins.

M. Julio, entrepreneur de travaux en ciment, à Rouen, présentait plusieurs spécimens de travaux exécutés en ciment de la *Porte-de-France*. Spécialement des pavages d'écuries et un modèle de vacherie, puis une réduction de mare et de citerne. Tous ces échantillons sont traités avec soin, et les travaux exécutés en grand par ce cimentier en Seine-Inférieure et départements voisins, depuis quelques années, ont donné les meilleurs résultats.

Les frères Japy et Cie, à Beaumont, près Belfort, ont présenté un ensemble de concasseurs-broyeurs, 1 concasseur de tourteaux, 3 coupe-racines et 1 pompe à purin. La Maison Japy est depuis longtemps connue pour sa bonne fabrication, et son système de pompe est aujourd'hui très répandu dans les fermes, en raison de sa simplicité, de sa solidité et de son bon marché.

M. P. Fréret, à Pîtres (Eure), a exposé un type de clôture métallique avec pieux à culasse en béton, qui serait assez bien compris si les dés étaient mieux soignés.

M. Eug. Mousset, à Sanvic, près le Havre, et M. Eug. Debrosse, à Beauvais, exposaient des broyeurs qui ne présentent rien de particulier comme construction et ingéniosité.

La Compagnie des Moteurs universels, système Grob, à Paris, présentait un moteur fixe à pétrole, petit modèle (1/2 cheval de force), puis un moteur locomobile à pétrole de 4 chevaux. Ces deux machines, dont les organes sont d'une grande finesse, ne paraissent pas pratiques en agriculture : elles auraient été mieux placées dans la classe des machines motrices.

M. Voitelier, à Mantes, a exposé un ensemble très remarquable de tous les appareils propres à l'aviculture, depuis la couveuse à l'eau chaude jusqu'à la mère chauffée au moyen d'une lampe à pétrole qui maintient une température bien régulière pendant trente heures, sans autres soins à lui donner. Ce nouveau système des mères artificielles, qui empêche l'entassement des poussins, est appelé à rendre de grands et utiles services à tous ceux qui se livrent avec intelligence à l'élevage de la volaille, — opération qui donne de beaux et sérieux bénéfices lorsqu'elle est bien conduite.

M. J. Marion-Vicaire, à Rouen, de même que M. Julio, a exposé des types d'ouvrages en ciment également bien compris.

MM. L. Hégu, à Angers; Th. Dugay, à Bordeaux; A. Philippe, à Paris, ont exposé : le premier, des pompes et des appareils de distillation ; le second, des bondes en bois, dites à clapet automatique, pour le transport des liquides en fermentation, et des bondes en porcelaine dénommées antiseptiques, destinées à éviter l'altération des vins pendant la mise en bouteilles, en prenant la précaution de chauffer au moyen d'une petite lampe à alcool l'air introduit dans les bouteilles ; le troisième, des filtres qui peuvent servir par pression ou par aspiration pour tous les liquides. Leur construction est ingénieuse, et ces appareils munis de poches filtrantes en coton, en laine, en amiante, en ramie ou en chanvre, selon la nature du liquide à filtrer, peuvent rendre de sérieux services.

Société française de matériel agricole et industriel, à Vierzon (Cher). Nous pourrions dire que cette Société est une vieille et noble habituée des Expositions de Rouen. En effet, si nous remontons à 1860 (25 novembre), nous trouvons, sous la raison sociale Gérard, deux machines locomobiles présentées avec deux machines à battre à la modeste exposition organisée par la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, sur la place Saint-Ouen, à Rouen. A cette époque, le Rapporteur d'alors résumait ainsi l'opinion du Jury sur l'exposition Gérard : « Construction simple, mais raisonnée, élégante, mais solide, telle est la part distinctive des machines exposées par M. Gérard, de Vierzon ».

Depuis trente-six ans, l'usine de Vierzon, qui compte près de cinquante ans d'existence (elle date de 1847), n'a cessé de marcher dans la voie du progrès; aussi, comprenant sa supériorité, se rendant compte de son importance, puisque de 80 ouvriers employés en 1860, elle en occupe aujourd'hui 400, que son chiffre d'affaires s'est élevé jusqu'à 3,500,000 francs, qu'elle a obtenu 466 récompenses, dont 6 Grands Prix, la Société de Vierzon, disions-nous, s'est immédiatement placée hors concours.

Nous ne pouvons que répéter sous une forme plus abrégée ce que disait le Rapporteur de 1860, à savoir : que les 3 machines à battre et la locomobile présentées en 1896, à l'Exposition de Rouen, sont d'une construction irréprochable.

PRODUITS AGRICOLES

Quatre exposants composent cette deuxième partie; ce sont : MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, à Paris; A. Robert, à Goderville; Henri Geulin, à Tourville-les-Ifs, l'un et l'autre de la Seine-Inférieure, et Edouard Godard, à Biermenville (Eure).

Les trois premiers ont exposé des céréales, des fourrages et des lins; le quatrième, de la cire.

La collection Vilmorin-Andrieux et Cie était sans conteste la plus importante. Elle comportait d'ailleurs 102 échantillons choisis parmi les meilleures variétés, et l'on peut dire que pendant toute la durée de l'Exposition elle a été une véritable leçon de choses pour le public. Il serait intéressant de voir semblable collection dans nos principales Ecoles. Professeurs et élèves y gagneraient en intérêt et en connaissances variées.

L'exposition de lins faite par M. A. Robert comptait 22 échantillons obtenus sur différentes exploitations de la région de Goderville, où depuis de longues années il exerce une salutaire influence. C'est grâce à ses connaissances approfondies et à sa persévérante et persuasive ingérence dans la culture du lin, cette plante textile par excellence, que la Seine-Inférieure compte encore à l'heure actuelle parmi les départements les meilleurs producteurs pouvant tenir tête à la concurrence si désastreuse qui lui est faite par les pays étrangers. On ne saurait trop mettre en évidence de pareils services.

L'ensemble présenté par M. Geulin comprenait 10 variétés de blé, 5 d'avoine, 3 d'orge, et des lins en branche et teillés. Il est facile de voir avec quel soin cet exposant, l'un des plus assidus et des plus heureux des concours, a trié les échantillons exposés.

L'apiculture a fort peu donné à l'Exposition de Rouen; un seul exposant, M. Edouard Godard, a présenté un petit nombre de briques de cire jaune provenant des 100 ruches qu'il entretient. Cet échantillon de cire est d'assez belle qualité; mais il eût été à désirer que cet ensemble trop maigre fût autrement et plus complètement composé.

Avec de pareils éléments il est difficile de se faire une idée de l'importance de l'apiculture dans notre région.

EXPOSITIONS PRÉSENTÉES PAR DES SOCIÉTÉS OU DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Cette troisième partie comporte quatre expositions que nous passerons en revue dans l'ordre où elles se trouvent placées dans l'annexe, en prenant la sortie du Vieux-Rouen comme point de départ.

La première que nous rencontrons entre dans sa cent trente-sixième année d'existence. Fondée par autorisation royale du 27 juillet 1761, elle a pris pour titre : « Société d'Agri-

culture de la Seine-Inférieure », et le programme proposé à cette époque se résume en deux mots : « Progrès agricole ». Il est encore le même aujourd'hui.

Nous sortirions du cadre qui nous est assigné si nous relations les travaux de cette Société, plus que centenaire, depuis son origine jusqu'à ce jour. Il nous suffira de dire qu'ils ont été exposés sous forme de bulletins, de tableaux et d'albums statistiques parfaitement conservés, que chacun a pu examiner, et qui restent, d'ailleurs, à la bibliothèque de l'Hôtel des Sociétés savantes, à la disposition de tous ceux qu'ils peuvent intéresser.

Nous ne pouvons nous défendre, cependant, de rappeler dans cette Revue de l'Exposition de 1896, puisque l'occasion nous en est offerte, les origines de la Société d'Agriculture, et payer un juste tribut de reconnaissance aux hommes de bien et de progrès sagement mesuré, qui l'ont créée, en les remerciant d'avoir semé le germe des fruits que nous recueillons aujourd'hui, et, afin de perpétuer le souvenir de leurs travaux, signaler leurs noms au respect de la génération actuelle.

En passant, il est utile de faire remarquer que, à ses débuts, la Société d'Agriculture se divisait en deux sections, dont l'une avait son siège à Rouen et l'autre à Evreux ; mais il paraît qu'à cette époque, comme de nos jours, les questions d'amour-propre étaient de mise, et voilà que le Bureau de la section d'Evreux, qui se trouvait sous la dépendance de celui de Rouen, se crut humilié de ne pas pouvoir correspondre directement avec le Contrôleur général des finances sans passer par l'intermédiaire du Comité de Rouen. Il réclama, et le Bureau de Rouen se montra de bonne composition en laissant au Contrôleur général le soin de trancher le différend. Celui-ci mit tout le monde d'accord en décidant qu'il consentait désormais à recevoir directement les communications du Bureau d'Evreux.

Par le fait même de cette décision, les deux Bureaux n'eurent plus rien de commun, et les noms ci-après sont ceux des membres du Bureau de Rouen que l'on est en droit de citer comme étant ceux des véritables fondateurs de la Société actuelle.

Son directeur général fut M. Hallé de Rouville, président au Parlement, de l'Académie de Rouen, élu pour l'année 1762 en assemblée du 7 novembre 1761, car, à cette époque comme aujourd'hui, les fonctions de directeur ou de président de la Société étaient et sont renouvelables chaque année, la même personne ne pouvant être réélue président plus de deux années consécutives.

La tête du Bureau ainsi désignée, il fallait pourvoir aux assesseurs. Furent désignés par le sort (c'est ainsi que l'on procédait) : MM. Ferrisse, abbé de Saint-Victor et doyen du Chapitre, de l'Académie de Rouen ; Guillebon le jeune, négociant ; Fiquet, receveur des tailles ; le marquis de Chaulieu ; Le Bas, conseiller honoraire au Parlement ; du Mesnil-Costé ; Toutain de Frontebosc ; Dailly, secrétaire de l'Intendance ; des Fourneaux, président au Bureau des finances ; Paviot, président à la Cour des Comptes, de l'Académie de Rouen ; Dambourney, négociant, de l'Académie de Rouen ; de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, de l'Académie de Rouen ; l'abbé de Noé, grand-vicaire de Rouen ; le comte de La Heuse ; de Belbeuf, avocat général du Parlement ; Rondeaux de Sétry, maître des comptes, de l'Académie de Rouen ; Grente de Grécourt, conseiller au Parlement ; Le Vavasseur, négociant, et Jore, secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture de la Généralité de Rouen.

Tels furent les fondateurs de la Société et les ouvriers de la première heure qui travaillèrent au bien de l'Agriculture jusqu'en 1793, année où un concours de culture est ouvert et auquel prennent part, entre autres concurrents, Parmentier et Bernardin de Saint-Pierre, concurrents d'ailleurs malheureux, car les lauréats furent deux anciens Membres de la Société, MM. Rondeaux et Dambourney.

Il semble que ce fut là le dernier acte, au moins public, de la Société, que les évènements contraignirent à se dissoudre. — Seize ans plus tard (25 mars 1819), elle se réorganisait, et, sous la présidence de M. Coube, président d'âge, M. le baron de Monville était élu Président (1er avril 1819). — Depuis cette époque, la direction de la Société est successivement passée aux mains de MM. Lézurier de la Martel, Le Carpentier, Marquis, l'abbé Gossier, Dubuc, Le Pasquier, A. Le Prévost, Prévots, Hubert, Dubreuil père, de Saulcy, Baroche, Carbonnier, Girardin, Curmer, Boivin-Champeaux, de Moy, Mézaize, de La Preugne, Brunier, Fauchet, Fouché père, Blanche, Vaucquier du Traversain, Lesouëf, marquis d'Iquelon, Fortier, Houzeau, C. Fouché, F. Lefebvre, Léger et Ed. Chouillou.

Rappelons, en terminant, que c'est sous la présidence de M. Lesouëf, aujourd'hui Sénateur, que la Société a été reconnue comme établissement d'utilité publique (décret du 18 septembre 1876).

A côté de l'importante exposition que nous venons de signaler, se trouvait une vitrine bien modeste donnant abri à tout un programme d'enseignement agricole, pour garçons et filles, à l'usage des écoles primaires. C'est la part coopérative prise par le Comice agricole de l'arrondissement de Rouen à la vaste exhibition de 1896. Si peu apparente qu'elle soit, cette part a son intérêt, si l'on tient compte des résultats obtenus. En effet, au moyen de ces deux programmes, qui ont servi de base pendant longtemps aux concours organisés par le Comice entre les différentes écoles de l'arrondissement de Rouen, l'enseignement agricole s'est vulgarisé et régularisé; il est devenu méthodique, surtout depuis que le Conseil général a couronné, après mise au concours, les traités pratiques de M. E. Fortier et de M. Vieillot, nos honorables concitoyens.

Il restera à l'honneur du Comice agricole de l'arrondissement de Rouen d'avoir, le premier, préparé les deux programmes qui ont donné naissance aux traités que nous venons de signaler; il aura ainsi rendu un réel service à l'enseignement agricole naguère si diffus, si peu compris, et presque inconnu dans nos écoles de communes ou de villages. Un seul de ces traités, celui de M. Fortier, a été exposé. Il est à regretter que son auteur, en raison de ses fonctions de membre du Jury, se soit vu obligé de se mettre hors concours.

En obliquant légèrement vers la droite de l'annexe, un peu avant la trouée d'où le jardin et la façade de l'Exposition apparaissaient verdoyants et grandioses, l'on se trouvait en présence des vitrines exposées par le Laboratoire départemental d'Entomologie, dirigé par M. Paul Noel.

Là étaient groupés une collection d'insectes nuisibles ou utiles à l'agriculture, des ruches à cadres établies suivant le procédé Gariel, des photographies reproduisant les dégâts commis par la chématobie sur des pommiers, et sur d'autres l'application du procédé Lecœur; enfin, des spécimens de couronnes protectrices sur lesquelles se sont englués de nombreux insectes de toute nature, et la glu servant à leur destruction.

Un enfumoir pour désinfection des étables, et un autre pour la destruction des chenilles, complétaient cet ensemble très visité.

En revenant vers la gauche, saluons au passage la remarquable exposition de fruits moulés de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure qui vécut là, comme à la rue Saint-Lô, en parfaite intelligence avec son aînée l'Agriculture, n'ayant d'autre ambition, l'une et l'autre, que de faire le bien et de marcher dans la voie entraînante et irrésistible du progrès; puis, passons à l'ensemble présenté par la Société libre d'Agriculture de l'Eure (section de Bernay).

Il s'agit là d'une exposition collective de produits et de lins en branches au milieu desquels sont agencés, avec goût, le recueil des travaux de la Société depuis 1864 et divers ouvrages, notamment le Manuel d'agriculture de MM. Piéton et Lecomte; le rapport présenté au Conseil général par M. Lambert, sur la destruction des animaux nuisibles, ainsi que les plans d'installation de huit laiteries établies dans l'Eure et le Calvados par M. Cauchepin. La Société accuse, en outre, avoir organisé depuis sa création quinze concours généraux d'arrondissement, quatre concours d'animaux reproducteurs, trois concours de plantations de pommiers, deux concours de laiterie et cinq concours liniers très suivis.

Ce résumé justifie que la section de Bernay ne reste pas inactive et qu'elle a souci des intérêts qu'elle a pris en main.

PRODUITS SERVANT A L'ALIMENTATION DU BÉTAIL

Deux exposants, l'un M. Millet, à Saint-Quentin, l'autre M. Barbulée jeune, à Dieppe, ont exposé : le premier, un produit auquel il a donné le nom de Fromentine ; le second, moins recherché dans son titre, s'est borné à l'appeler tout naturellement de la *farine à veaux*.

La Fromentine est livrée en pains fortement comprimés qui lui assurent une longue conservation, tandis que la farine à veaux s'altère plus facilement. Bien que ces deux produits soient accompagnés d'analyse, ils ne pourront être bien jugés qu'à l'usage.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES DES PRODUITS DE LA LAITERIE, DES CÉRÉALES, FOURRAGES ET RACINES

Le Comité supérieur de l'Exposition, en autorisant l'exposition temporaire pour les beurres, le lait, la crême et les fromages de toutes provenances, a fait preuve d'un grand sens pratique. Il a ainsi permis aux cultivateurs de notre département, aussi bien qu'à ceux des départements voisins ou éloignés, de faire connaître et apprécier leurs produits. Aussi le nombre des exposants a-t-il été également important au mois de mai et au mois de septembre.

Le système de la collectivité, tout en conservant ses droits à l'individualité, a permis au Comice agricole de l'arrondissement de Neufchâtel de présenter deux expositions collectives des plus complètes et des plus intéressantes. Ce beau résultat est dû à l'activité et au savoir-faire de son Président, M. Rasset, que l'on ne saurait trop féliciter de sa réussite.

Enoncer les lots de beurre et le nombre des fromages exposés n'aurait qu'un intérêt relatif; bornons-nous à signaler aux amateurs de bons beurres de table que les meilleurs parmi ceux exposés proviennent des environs de Forges-les-Eaux.

Quant aux céréales, aux fourrages et aux racines, ils n'ont paru, on le conçoit, à l'annexe de la classe 44 qu'en septembre, et MM. Ernest Brayé, aux Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen ; Geulin, à Tourville-les-Ifs; Jacquart, de Rennes, ont envoyé des spécimens de leurs cultures, généralement très remarqués, et obtenus avec l'engrais chimique comme adjuvant. Sous ce rapport même, M. Geulin a dû pousser un peu trop loin l'expérience, si l'on en juge par les tiges qui accusent un excès d'azote ; en tout, il faut une juste mesure.

C. FOUCHÉ.

LA MUSIQUE

Quelle que soit l'opinion particulière de chacun sur l'utilité d'une Exposition, on est d'accord au moins quant à ses prétentions. Une Exposition doit renseigner le public sur l'évolution de l'industrie et des arts pendant un certain nombre d'années. En dix ans, l'esprit humain n'est pas resté à piaffer en place : il est précieux de mesurer l'effort en avant ou la marche en arrière, absolument comme un négociant jauge sa situation commerciale en dressant son inventaire de fin décembre.

Pourquoi cette vérité, si banale à force d'être évidente, si facile à appliquer au mouvement scientifique, à l'électricité, aux locomotives, aux métiers, aux meubles, au chocolat, ne conviendrait-elle pas à la musique?

Pourquoi, en dehors ou à côté des instruments de musique, ne pas exposer la musique nationale elle-même, comme on expose la peinture ou la sculpture française? Vous suspendez à la cimaise le dernier Roybet entre l'avant-dernier Bonnat et le plus frais Besnard. Parfait! Est-ce seulement pour amuser nos yeux ou distraire notre mélancolie? Je ne le suppose pas. Vous voulez que, les comparant mentalement à leurs prédécesseurs, nous jugions si ceux-ci valent plus ou moins que ceux-là, si l'art a déchu ou prospéré, ou encore, si, dégageant la même somme de beauté les uns et les autres, ils exploitent le champ de l'Idée par les mêmes moyens et en vertu de la même psychologie.

En quoi conviendrait-il moins de s'instruire, à l'aide de procédés analogues, sur la

valeur relative d'une symphonie de Saint-Saëns ou sur les tendances contemporaines de l'école de Widor?

« Fadaises! » disaient certains avant même l'ouverture des portes du Champ-de-Mars; « la musique à l'Exposition, soit! mais pas comme produit exhibé, pas comme document! Le contre-point ne nous regarde pas. Vos disputes d'école endorment les honnêtes gens. Votre esthétique comparée nous fait bâiller. Nous voulons de la bonne petite musique, bien gentille, capable de nous délasser sans nous faire penser, histoire d'oublier les fatigues de la journée, à l'ombre d'un casino ou d'un kiosque, aux sons de quelque valse endiablée, dont nous ne demanderons même pas l'état-civil; pots-pourris d'opéras-comiques, refrains d'opérette, ritournelles populaires, enfants légitimes de l'art ou bâtards de la mélodie, peu importe, pourvu qu'il ne s'agisse pas de musique savante, et que les prétentions des professionnels ne s'en mêlent pas. Ainsi, pas de symphonie en *ique*, pas d'oratorio en *ut dièze* majeur, pas de fugue de Bach, sinon, c'est nous qui la jouons, la fugue, et... bonsoir ».

Pris entre ces deux systèmes exclusifs, le Comité de l'Exposition n'a cédé à aucun... en les adoptant l'un et l'autre.

Quatre catégories d'auditions musicales ont été créées par une commission composée de MM. de Montalent, président; Edouard Bidault, Klein, Latouche, Haumesser et Auguste Gueroult : 1° concert quotidien du kiosque en plein air à quatre heures; 2° concert quotidien de la salle des fêtes à neuf heures; 3° festivals du samedi; 4° concerts d'orgue le jeudi. On a résolu ainsi le problème d'une façon éclectique et pratique, également goûtée des dilettantes et des badauds; les puristes ont donc dû estropier, pour une fois, les vers de La Fontaine :

Parbleu, dit le meunier, *n'est pas* fou du cerveau,
Qui prétend contenter tout le monde et son père!

CONCERTS DU KIOSQUE

Du kiosque en lui-même, que dire? Je ne m'y connais pas; mais valait-il mieux ou moins que tous les kiosques à musique passés ou présents? Son emplacement a été critiqué; les courants d'air y jouaient à cache-cache aux environs; l'ombre, en revanche, n'abondait pas. Et après? Rouennais et Rouennaises n'en venaient pas moins, chaque jour, installer sur le sable leur pliant ou leur chaise, et écouter d'une oreille distraite ou attentive l'orchestre dirigé par M. Le Tourneux, sans parler des excellentes musiques du 24e et du 28e de ligne présentes le mercredi.

On devine le programme des concerts du jardin, dont la physionomie rappelait les après-midi de la terrasse de Trouville ou de Dieppe. Naturellement, la musique chargée, les pièces de longue haleine en avaient été bannies, et, bien que l'interprétation fût suffisante, bien qu'aussi le menu des exécutions fût renouvelé chaque jour, elles ne rivalisaient ni avec les concerts du soir, ni encore moins avec les festivals. *Valses des lotus, des blondes, des brunes, des lilas et des marguerites, Galop des tricycles, Arlequin-polka, Rose du Ciel, Loyal Galop, Saltarelles, Bourrées, Fantaisies sur la Fille de Mme Angot, Cloches de Corneville, Grande-Duchesse, Fille du Tambour-Major*, toutes les ouvertures d'Auber (*Sirène, Ambassadrice, Haydée, Cheval de Bronze, Fra Diavolo*), l'ouverture du *Petit Chaperon rouge*, sélection sur *la Favorite* ou *la Fille du Régiment*, morceaux signés : Ganne, Auvray, Strobl, Ascher, Deslandres, Lacome, Lippacher, Wachs; incidemment, une suite d'orchestre de M. de Montalent, tel était le bilan normal de ces auditions en plein air, où figuraient, sous la tente, à peu près le même nombre de pupitres que dans la salle des fêtes.

CONCERTS DU SOIR

Le soir, la salle des fêtes ouvrait ses portes et allumait ses lustres électriques.

Nous n'avons pas non plus à juger la valeur architecturale de ce vaste hall, où avait été ménagée, en forme de quadrilatère, une scène fermée par des cloisons tendues de tapisseries à sujets et garnie de gradins destinés aux instrumentistes et aux choristes. Au fond, une niche de proportions restreintes, abritait l'orgue de M. Krischer. La salle ne comptait qu'une catégorie de places : des chaises partout au rez-de-chaussée ou à la galerie, dont le balcon, assez étroit sur les flancs, s'avançait en protubérance marquée sur le centre. Un velum blanc, servant de plafond, et masquant les fermes de l'édifice, s'appuyait sur de fortes consoles blanches agrémentées de reliefs. Le tout se tenait bien, et formait un ensemble simple, proportionné, assez gai et de dimensions suffisantes; l'acoustique était convenable, seulement trop de courants d'air sous le balcon, et quelques fantaisies dans la distribution de l'éclairage, au moins au début de la saison.

Les concerts de la semaine commençaient vers neuf heures. L'orchestre, composé de soixante musiciens expérimentés recrutés à Rouen et à Paris, se surveillait plus étroitement que dans l'après-midi, et obtenait des interprétations plus soutenues, où l'on remarquait la parfaite entente du quatuor des cordes, la solidité et la sûreté d'attaque des cuivres et des bois.

M. Narcisse Brument dirigeait avec autorité et fermeté, sans ces pantomimes de paillasse dont les inutiles manifestations rappellent vaguement « l'Auguste » du cirque Rancy.

Tout le secret de la science du chef d'orchestre est dans la préparation. Faire partir son monde à temps, le retenir, l'échauffer, l'enlever, lui communiquer sa vie et sa flamme, c'est bien ; le mettre à même, aux répétitions, de s'assimiler intégralement l'œuvre étudiée, c'est mieux encore. M. Brument avait un peu de cette vertu. Il ne se contentait pas de relever les incorrections matérielles, d'exiger le respect du rythme et des valeurs ; au besoin, il savait donner une leçon de goût et expliquer le sens de son texte : à cette besogne, il apportait l'ardeur d'un tempérament très entier, très en dehors, et il triomphait ainsi, quand le temps ne lui manquait pas, des difficultés sans nombre dont le public ne se doutait guère.

N. BRUMENT,
Chef d'orchestre des Concerts de l'Exposition.

A côté de lui, se rencontraient de brillants solistes comme M. de Guarnieri (violoniste), M. Lamoury (violoniste), M. Petieau (violoncelliste), M. Jean-Jean (clarinettiste).

Dans ces programmes du soir, publiés chaque matin par les journaux de Rouen, nous choisissons quelques numéros plus particulièrement goûtés de l'auditoire : ouverture de *Gwendoline*, *Danses hongroises*, de Brahms ; *Rédemption* (fragments), de César Franck ; *Marche hongroise*, de Berlioz ; *Chevauchée de la Walkyrie*, *la Reine de Saba*, *Mireille*, *Roméo* (fragments) ; *Ballet égyptien*, de Luigini ; *Scènes pittoresques*, de Massenet ; ballet d'*Etienne Marcel*, *Symphonie-ballet*, de Godard ; *l'Arlésienne*, de Bizet ; l'ouverture de la *Grotte de Fingal*, une *Tarentelle*, de M. Mouchard ; une *Suite d'orchestre*, de notre compatriote M. Auguste Gueroult, des extraits de Delibes, Dubois, Guiraud, Joncières, Chabrier, Charpentier, Ménager, Erlanger, Grieg, et même des fragments de symphonie de Beethoven et de Haydn. Cette fastidieuse énumération suffit, ce nous semble, à établir la distance qui séparait les concerts du Kiosque des concerts du soir ; nous aurons tout dit, sur ce point, en ajoutant que chaque mercredi, *la Fanfare rouennaise*, sous la direction de M. Thiébold, suppléait l'orchestre Brument.

FESTIVALS

Huit festivals avaient été annoncés d'abord : deux en mai, en août, en septembre, un seul en juin et en juillet. Mais le prix des places (4 francs) ayant paru élevé, on créa

LE KIOSQUE DE LA MUSIQUE

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

deux séries d'exécutions : les festivals proprement dits, et les festivals populaires à un franc.

Dans les premiers seulement figuraient, à côté de l'orchestre Brument, une centaine de choristes (hommes et femmes), dont la plupart appartenaient aux sociétés dirigées par MM. Lamoureux et Colonne. C'est dire quelles sûres ressources vocales le Comité se procurait ainsi, à grands frais d'ailleurs, sans parler de solistes distingués, comme Mmes Jenny Passama, Vaguet, Wyns, Eléonore Blanc, Mathieu, Bourgeois, Peccary, Grandjean, Ganne, Le Jeune (chant); Roger-Miclos, Preinsler de Silva, Bayard-Visinet (piano), et MM. Vaguet, Noté, Lafarge, Dartet, Courbois, Affre, Beyle (chant): Llorca, Wurmser, Litta (piano): Diemer (clavecin); Marsick (violon) ; Bremond (cor).

Les festivals de la grande série ont été (celui du 12 septembre excepté) consacrés à des maîtres français vivants, et sous leur direction, de façon à donner une idée synthétique des procédés et des doctrines de l'école contemporaine.

Dans cette école, il y a deux parts à établir : celle des maîtres sacrés par la renommée, comme Saint-Saëns et Massenet; celle des nouveaux que l'attention publique a déjà marqués au doigt et qui représentent la jeune garde dans l'armée de l'art, comme MM. Vidal et Pierné.

Nous n'avons ici ni à ranger les uns et les autres par ordre de mérite, ni à distribuer des médailles aux meilleurs exécutions. Nous feuilletons déjà l'histoire du passé, sans autre prétention que celle d'assurer par écrit des souvenirs encore frais et de résumer des impressions qui furent autant les nôtres que celles d'autrui.

A tort ou à raison (à tort selon nous), beaucoup de Rouennais s'étaient dit : « Réservons-nous pour le festival Saint-Saëns ; ce sera le plus beau. »

Saint-Saëns devait conduire lui-même ; on l'aime beaucoup ici, à cause de son *Samson*, et rien qu'à la pensée de lui décerner une de ces ovations à l'enthousiasme desquelles il est aujourd'hui accoutumé, les places s'enlevaient d'avance. Malheureusement, l'Administration et le Maître ayant eu des vues différentes sur le choix de la *prima dona*, Saint-Saëns nous a boudés ; on en a été quitte, le 18 juillet, pour applaudir l'auteur absent presque aussi fort que s'il eût été là.

Non pas que *la Lyre et la Harpe* fût une primeur; mais déjà connue à Birmingham où elle avait vu le jour en 1879, et à Paris où la *Société des Concerts* l'avait plusieurs fois mise à son programme, elle était, en somme, fruit nouveau à Rouen : œuvre de haute envolée, écrite dans un style très élevé, elle porte à toutes les mesures la signature d'un musicien novateur qui a réalisé l'art de rester personnel en alimentant sa Muse aux sources pures

des classiques. Chœurs, soli, orchestre, la partition entière est menée supérieurement sur des harmonies libres et savantes, dans une belle enveloppe, où l'esprit d'unité ne dégénère jamais en monotonie, où la science du contre-point et de la fugue n'amène ni la sécheresse ni l'aridité.

Les Festivals Massenet (16 mai, jour d'ouverture de l'Exposition), Théodore Dubois (30 mai), Holmès (13 juin), Joncières et Pierné (1er août), Vidal, Alexandre-Georges et Georges Hue (22 août), ont laissé également de bien vives et de bien durables impressions dans cet auditoire panaché, où, à côté d'artistes de profession et d'amateurs respectueux, se rencontraient des touristes affairés, bruyants et peu convaincus, qu'une consigne trop molle n'arrêtait pas dans leurs allées et venues insolites ! Massenet, cependant, ce chaud coloriste à l'éclatante palette orchestrale, nous apportait les magnifiques *crescendos* de son *Roi de Lahore*, ses pittoresques *Scènes Alsaciennes*, et le *Sommeil de la Vierge*, un bijou de poésie profane sur un sujet mystique; Dubois, dont nous saluions la récente nomination au poste de Directeur du Conservatoire, donnait son *Paradis perdu*, orchestre, soli et chœur, longue et intéressante production, de souffle inégal, mais savamment et élégamment développée; de Mme Holmès, l'auteur de la *Montagne noire*, nous écoutions l'ode symphonique *Ludus pro Patria*, exécutée pour la première fois, en 1888, partition de longue haleine, féconde en beaux effets d'unisson, et composée dans un genre se rapprochant à la fois de la manière de Massenet et de Gounod. A eux deux, MM. Joncières et Pierné prenaient une soirée. *La Mer*, de M. Joncières, ode symphonique en trois parties, inspiration plutôt distinguée qu'originale, plutôt correcte que géniale, où se devine le musicien de race et de goût : calmes et orages, refrains joyeux de pêcheurs et rugissements de la tempête (une tempête point vulgaire et sans abus de chromatiques, chose rare), mélopées simplement dessinées, effets d'instrumentation curieusement descriptifs, il n'en fallait pas moins pour attendre, sans impatience, en tête à tête avec un lieu commun, une page très-caractérisée, très mouvementée et très moderne, comme *la Nuit de Noël* 1870, de M. Pierné.

La *Nuit de Noël* n'avait encore été exécutée qu'aux concerts de l'Opéra de 1896. C'était presque une primeur.

On connaît le sujet dans ses grandes lignes. Il comporte également le drame et la description. C'est la nuit noire, une nuit sans lune, éclairée seulement des blancheurs assoupies de la neige. Aux avant-postes veillent, en s'épiant, Prussiens d'un côté, Français de l'autre. Tout à coup, dans les formes indécises de l'horizon lointain, sonnent les cloches de Noël; surprises et émues, sans distinction de drapeau, les armées font trève un instant à leur éternelle inimitié; de tous les rangs, sous les casques à pointe et sous les képis rouges, partent, en se confondant, des chants de rédemption, ceux-ci en français, ceux-là

en latin; cependant la cloche se tait, et la messe de minuit est finie : — Qui vive? — *Deutschland*! — Aux armes! crient les voix, et la fusillade recommence plus intense, plus enragée. — *La Nuit de Noël*, de M. Pierné, est une de ces compositions qui marquent l'évolution contemporaine dans un cadre essentiellement neuf. Est-ce là bien un sujet musical? Je me le demande; en tout cas, il indique chez l'auteur l'esprit de modernité, l'attrait vers l'individualisation et le mépris du convenu; à cet égard M. Pierné n'est pas tout le monde; sa pièce a été et devait être à Rouen, comme aux concerts de l'Opéra, un des succès de la saison.

Plus significative encore a été la soirée du 22 août.

D'abord une première audition du *Chœur des Pasteurs*, de M. Alexandre Georges, dont la portée eût été mieux comprise si l'auditeur eût pu suivre le poème de M. d'Osmoy. Il ne s'agissait pas, en fait, de traduire une idylle : les peuples pasteurs, héros du librettiste, sont de robustes races qui expriment énergiquement de mâles aspirations : de l'éclat, de la virilité, l'entente des masses chorales, un fervent soutien harmonique, telles étaient les qualités de cette page très différente, on le voit, par la couleur et l'allure, des jolies mélodies de *Myarka* chantées la semaine suivante par Mlle Wyns dans un concert populaire.

Le *Rubezhal*, de M. Georges Hue, a été arrangé pour le piano; on peut donc, à sa guise, étudier cette légende allemande, au livret médiocre, et dont la musique est l'excuse. M. Hue, un jeune aussi, et un convaincu, dépense les loisirs que lui laisse sa belle fortune à l'étude de l'art sous toutes ses formes. Son éducation wagnérienne s'aperçoit à chaque vers. Il y a, dans la scène d'amour, de la tendresse et de la grâce sans afféterie; les chœurs des ondines sont jolis, légèrement touchés, l'orchestration est vivante, sans abus du *leit motiv*.

Enfin, ce même 22 août (voilà une soirée bien remplie!) l'orchestre et les chœurs ont révélé, à notre avis, un véritable chef-d'œuvre tombé de la plume de M. Paul Vidal, chef d'orchestre à l'Opéra.

Parmi les partitions nouvelles susceptibles d'accuser la physionomie du mouvement musical, en ce que ce mouvement a de plus élevé, de plus honorable et de plus personnel, le *Saint-Georges* de M. Vidal doit passer au premier rang.

Il s'agit d'une sorte de drame moitié archaïque, moitié romantique, ou Georges, inspiré de Dieu, Georges, sublime Don Quichotte d'un temps où Sancho Pança était inconnu, Georges, redresseur de torts et poète à ses heures, rencontre Selenis, jeune princesse lybienne, la délivre des atteintes du monstre mythologique qui l'allait dévorer, et sans exiger de récompense, disparaît en célébrant les gloires du Seigneur au nom duquel il s'est annoncé. Le combat du chevalier et du dragon, sous les regards de la foule haletante, la partie descriptive

du paysage, les naïves interpellations de Georges à son cheval, l'hymne final de Selenis, les professions de foi du guerrier, les chœurs des femmes éplorées, sont dignes de tous les éloges et de tous les bravos.

Le souvenir de Lalo hante parfois M. Vidal, mais il ne pastiche, il ne copie ni Lalo, ni Wagner, ni Saint-Saëns. Il ne pratique pas, comme beaucoup d'autres, l'emploi excessif des modulations. Avec lui on sait sur quel terrain on marche. Récits et dialogues sont conduits sur un rythme vif, très marchant, très mouvementé ; l'impression de vie qui coule partout ravit dès le seuil de la symphonie, et il se dégage de l'ensemble un air de sérénité, de sève généreuse, de vertu héroïque, qui émeut et charme l'esprit, pendant que l'oreille se laisse volontiers enchanter par des combinaisons mélodiques auxquelles est subordonnée résolument l'harmonie.

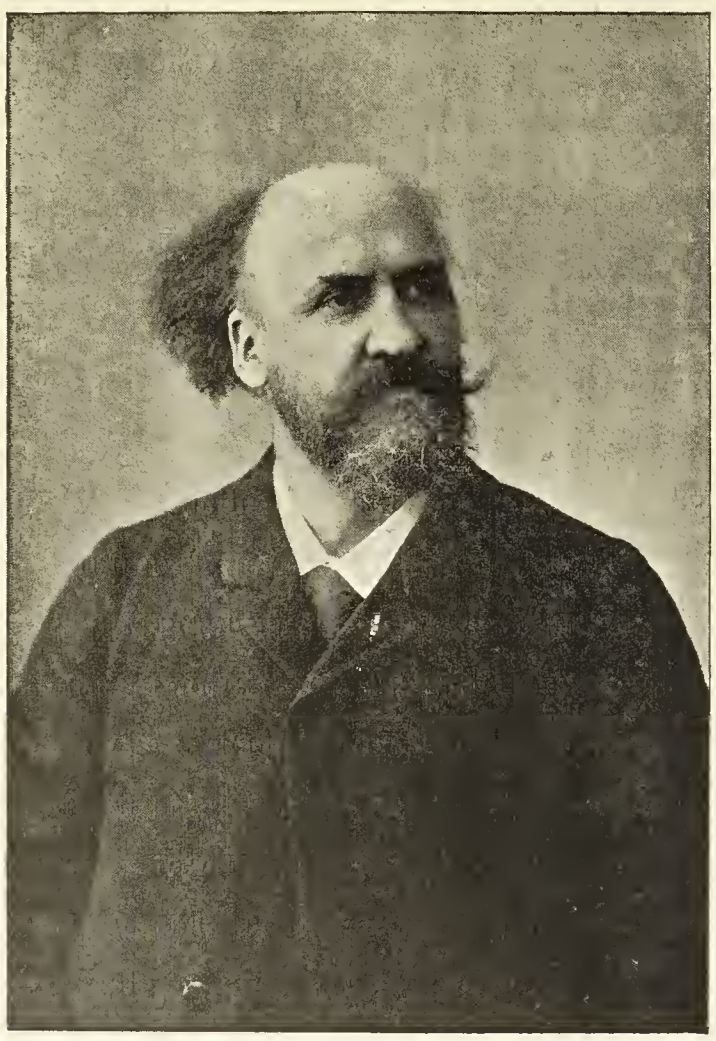

Charles LENEPVEU,
Membre de l'Institut.

La série des grands festivals a été close le samedi 26 septembre par un solennel hommage rendu à notre éminent compatriote, M. Charles Lenepveu, membre de l'Institut. Le programme comprenait trois numéros de la *Jeanne d'Arc*, l'*Hymne triomphal en l'honneur des soldats morts pour la Patrie*, la *Marche Prétorienne*, le chœur de « *Teutatès veut du sang* », de *Velléda*, le duo de *Renaud dans les jardins d'Armide*, une scène du *Florentin* et des mélodies.

Toutes ces pièces étaient connues, à part la *Marche Prétorienne*, que ne comporte pas le manuscrit originaire de *Velléda ;* nous les avons entendues rarement mieux interprétées, rarement aussi nous les avons mieux comprises.

La Marseillaise, habilement amenée par le finale de l'*Hymne triomphal*, produisit un effet grandiose ; les chœurs du *Florentin* et le duo de *Renaud* plurent surtout par leur élégance, leur accent de jeunesse et de charme. En redemandant ces numéros, le public a rendu justice à ce talent sincère et honnête, à ce maître ennemi de tout amphigouri, de toute obscurité, de toute science nuageuse, de toute vaine rhétorique. M. Lenepveu est un des rares compositeurs qui sachent aujourd'hui développer un sujet à quatre parties sans se

perdre dans les incidences des hors-d'œuvre inutiles; cependant son inspiration n'est jamais essoufflée. Il exprime plus volontiers la grâce et la délicatesse; mais il sait trouver, quand il touche par exemple aux sombres bords du *Requiem*, des accents pénétrants et pathétiques. C'est un musicien vraiment français.

En dehors de ces sept concerts réservés aux maîtres vivants, le Comité, d'accord avec M. Brument, voulait aborder une grande œuvre classique ; on ne pouvait mieux choisir que de s'arrêter à la 9e *Symphonie avec chœurs* de Beethoven.

Qu'on relise dans Wilder un des derniers chapitres de son livre, où il étudie la genèse de cet immortel ouvrage. On verra comment Beethoven, avant d'arrêter son thème définitif, a été possédé de son sujet et l'a incubé pièce à pièce depuis 1815 ; comment, au mois de juin 1823, il se décide brusquement à cesser ses autres travaux pour se donner corps et âme à la pensée qui bouillonnait dans son cerveau : alors, dit Schindler, il se met à courir les champs, le carnet à la main, notant les idées qui affluent autour de lui, passant des journées en plein air, oubliant l'heure des repas, rentrant chez lui tête nue après avoir laissé son chapeau au pied d'un arbre ; il cherche enfin une maison isolée où personne ne le dérangera, et il s'adresse à un ferblantier de Hetzendorf, chez lequel il avait déjà logé en 1822. Le ferblantier accepte, mais à la condition que Beethoven posera à ses frais des volets aux fenêtres de l'appartement. — Et pourquoi ? dit Beethoven. — Je vais vous dire, reprend l'autre : il y a deux ans, vous avez couvert de notes au crayon les deux volets de la chambre ; après votre départ, l'Anglais qui demeurait en face de vous m'offrit de les lui vendre ; il m'a bien payé ces autographes précieux ! Si vous voulez recommencer sur nouveaux frais, ne vous gênez pas; posez d'abord le bois neuf, nous verrons après.

L'histoire ne raconte pas si la *Symphonie avec chœurs* passa ainsi par lambeaux dans les mains d'un autre Londonnien, mais on sait comment les ébauches en ont été recueillies par les contemporains. Tout a été dit sur ce mémorable sujet. Berlioz en a fait l'analyse : en France, le Conservatoire, Pasdeloup, Colonne, et surtout M. Lamoureux en 1882, en ont donné de magnifiques auditions ; moins heureuse et n'ayant pas, en général, sous la main des éléments vocaux suffisamment formés, la province avait dû s'interdire la jouissance d'une pareille fête ; il a fallu l'Exposition de Rouen, l'intelligence et le zèle de M. Brument, la faculté de ne regarder ni à la dépense, ni au temps, ni aux voyages, ni à la place, pour arriver à mener à bien une entreprise aussi difficile. Les artistes des chœurs et l'orchestre n'ont pas dû regretter leurs patients efforts en entendant, le 12 septembre au soir, applaudir frénétiquement et de tous côtés, non-seulement cette création géniale, mais aussi la remarquable, la très remarquable interprétation qui en était donnée. Le 12 septembre 1896 restera marqué d'une croix dans le calendrier de cette saison artistique.

FESTIVALS POPULAIRES

Ainsi que nous le disions en commençant, les festivals populaires différaient des grands festivals par l'absence des chœurs et le prix des places. Ils comprenaient d'ordinaire une première partie où figuraient, sans distinction de nationalité, des suites instrumentales de compositeurs vivants ou morts, comme la *Symphonie pastorale*, la *Symphonie espagnole* de Lalo, avec M. Marsick, la *Fête bohême* de Massenet, l'*Hymne* de Haydn, le *Peer Gynnt* de Grieg ; comme encore dans la soirée du 8 août, le *Concerto romantique* du regretté maître Godard, joué par sa sœur Madeleine ; la seconde partie appelait au pupitre de chef d'orchestre des maîtres d'inégale valeur, comme MM. Vincent d'Indy, Xavier Leroux, Marty et Woollett.

M. Vincent d'Indy, auquel les concerts Lamoureux ont apporté une quasi-célébrité dans le monde des dilettantes, est surtout connu par sa *Sauge fleurie* et le *Chant de la Cloche*. Sa symphonie instrumentale écrite sur un *Air montagnard*, pour orchestre et piano, bien que de proportions restreintes, a beaucoup séduit, le 23 mai, par la coloration et la variété des idées ; le 6 juin, nous entendions une *Suite romantique* de M. Georges Marty, chef des chœurs à l'Opéra, et une autre *Suite* pour orchestre, violon et orgue, de M. Sporck.

La *Suite* de M. Marty a été discutée, au moins sur certains détails ; mais des mélodies du même auteur, chantées le même soir par Mme de Wulf, ont plu très vivement par la fraîcheur et la franchise de l'expression. Bien jolies aussi les pièces de M. Xavier Leroux, *Floraison*, *le Nil*, *Chrysanthèmes*, où se devine l'influence de M. Massenet sur un tempérament apte, d'ailleurs, à certaines heures, à rejeter tout contact et tout ascendant. L'ouverture d'*Hérald* révèle un artiste riche d'idées, et d'idées bien à lui, ne relevant d'aucun autre processus que de son imagination et de sa fantaisie. C'est abondant, trop abondant même, et l'on voudrait parfois quelques sacrifices ; mais l'ensemble, plein d'oppositions et d'effets, a été très remarqué au concert du 19 juin, M. Xavier Leroux étant présent et accompagnant au piano Mlle Lejeune, une fidèle interprète de cette exubérante et vivante musique.

En revanche, nous avons eu, le 27 juin, une inintelligible symphonie de M. Widor, pour orchestre et orgue.

Le 4 juillet, des pièces agréables de M. de la Tombelle (*Aurore*, *Echo*, *Aubade*, *Kermesse*, *Carillon*). Le 25 juillet, une *Sonate* pour piano et violon, une *Suite* et une jolie *Chanson poitevine* de M. Woollett, auteur d'un opéra en trois actes, *Dromund*.

Né au Havre en 1864, M. Woollett s'est annoncé comme un jeune compositeur ennemi des banalités ; il y a de l'esprit et de la gaîté dans certains numéros de sa sonate, avec une

disposition un peu outrée parfois aux effets « d'exotisme ». Le 8 août, des fragments de *Mazeppa* et des mélodies de Mme de Grandval ; le 29 août, le *Prélude d'Axel*, les *Poèmes d'amour* et les piquantes *Chansons de Miarka* de M. Alexandre Georges ; le 5 septembre, l'*Episode de guerre* de M. Taillade, œuvre symphonique en trois parties, soigneusement écrite sur un sujet quelque peu obscur ; le 19 septembre, des *Pièces d'orchestre* de M. Savard sur des *Airs scandinaves*, et *Temps de guerre* de M. Fernand Le Borne, tableaux symphoniques fort applaudis aux Concerts de l'Opéra, mais dont on avait malheureusement altéré la physionomie en supprimant l'élément vocal dans la salle des fêtes de Rouen ; n'oublions pas, enfin, le concert du 27 juin, donné par la Société des instruments anciens, et celui du 11 juillet, organisé par la Société des Compositeurs normands.

La *Société des Instruments anciens* s'est d'abord imposé la tâche de collectionner, par amour de l'archéologie, les violes, les clavecins et les vielles, ces vieux débris d'un temps disparu, où la névrose était maladie inconnue, où nos grand'mères recherchaient, dans un monde aux formes policées, moins le bruit que la grâce, la simplicité et les sonorités discrètes.

La Société a voulu ensuite renouveler pratiquement l'usage de ces instruments en ressuscitant du même coup la musique écrite jadis pour eux.

La viole d'amour, montée sur sept cordes accordées en tierce et en quarte, à l'unisson de sept autres agencées au-dessous du manche, fait penser aux notes harmoniques du violon.

Comme l'indique son nom, la viole de gambe se tient entre les jambes, à la façon d'un violoncelle. Elle en a presque le timbre; les sons ont plus de velouté, mais moins de mordant que dans la basse.

Quant à la vielle, il suffit d'avoir rencontré, il y a trente ans, le légendaire enfant de la Savoie, escorté de sa frileuse marmotte, pour se faire une idée nette de l'identité d'un pareil joujou ; entre les mains de M. Grillet, le joujou donne exactement l'illusion de la flûte, du hautbois et des pizzicati de violon (1).

Enfin, le clavecin se constitue, comme on sait, d'un clavier manœuvrant des marteaux ou plutôt des becs de plume chargés d'attaquer la corde en la pinçant et non en la frappant comme dans les pianos modernes. Il comporte un certain nombre de pédales aptes à modérer ou à exalter la vibration. M. Diémer obtenait ainsi, le 27 juin, des effets d'une grande variété, des nuances fines, et des demi-teintes merveilleusement adaptées à

(1) On peut consulter sur les origines de ces violes l'*Histoire de l'Instrumentation*, de M. Lavoix. Par la même occasion, on constatera l'importance de certaines figures de l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville, comme éléments documentaires de cette science.

l'expression du répertoire de Couperin, Hændel, d'Hervelois, Milandre, Martini, Daquin, tous maîtres du XVIIIe siècle.

Un public considérable assistait à cette audition et n'a pas ménagé ses bravos à MM. Diémer (clavecin), Grillet (vielle), Van Waelfelghem (viole d'amour), Delsart (viole de gambe). On s'est retiré sous le charme, après avoir applaudi deux jolies danseuses : Mlle Peppa et Mlle Lotta Invernezzi, qui, merveilleusement costumées, l'une en marquise, l'autre en grand seigneur, ont reconstitué les menuets, les pavanes, les bourrées du siècle de Louis XIV. La scène, sur laquelle ces pensionnaires de l'Opéra reproduisaient ainsi, aux yeux éblouis des spectateurs, les poses, les gestes et les pas gracieux de nos danses anciennes, n'était malheureusement qu'une scène improvisée : le cadre faisait défaut, et l'effet général s'en est ressenti, bien que le succès des artistes ait été incontestable et incontesté.

Si l'Exposition était avant tout française, et si par conséquent le Comité devait donner le pas, dans la salle des fêtes, à la musique nationale, les compositeurs normands n'en avaient pas moins droit dans leur vieille capitale à une place à part : de là l'idée du concert du 11 juillet.

Il y a à Rouen plusieurs Sociétés musicales : *le Cercle orphéonique, le Cercle musical, la Fanfare rouennaise, la Société lyrique, le Cercle symphonique* et *la Société des Compositeurs normands. La Société chorale*, qui avait succédé à *la Société philharmonique*, a disparu depuis deux ans.

Le Cercle symphonique, présidé par M. Edouard Bidault, donne au printemps un concert très suivi, sous la direction habile de M. Le Rey. Quant à *la Société des Compositeurs normands*, présidée par M. R. de Montalent, elle a pour but, comme l'indique son nom, de faciliter l'exécution d'œuvres musicales composées par ses membres nés ou domiciliés en Normandie.

L'audition du 11 juillet a été soignée, et nous nous rappelons y avoir écouté une belle marche de M. Donnay, du Havre : une suite d'orchestre de M. Surleau : une gentille valse de M. Latouche, que nous retrouverons aux séances d'orgue ; une *aubade* de Mlle Fortier : une amusante sérénade de Mlle Bignou ; l'ouverture d'*Hermann et Dorothée*, un des derniers et aussi un des meilleurs opéras de M. Le Rey ; et surtout des *Scènes champêtres* de M. de Montalent, président du Comité musical de l'Expostion. M. de Montalent ne se contente pas de décrire la campagne, il fait parler fort joliment les mille voix dont elle est remplie. Son inspiration est lumineuse et abondante, et avec MM. Le Rey et Donnay, il est un de ceux qui sachent le mieux manier l'orchestre.

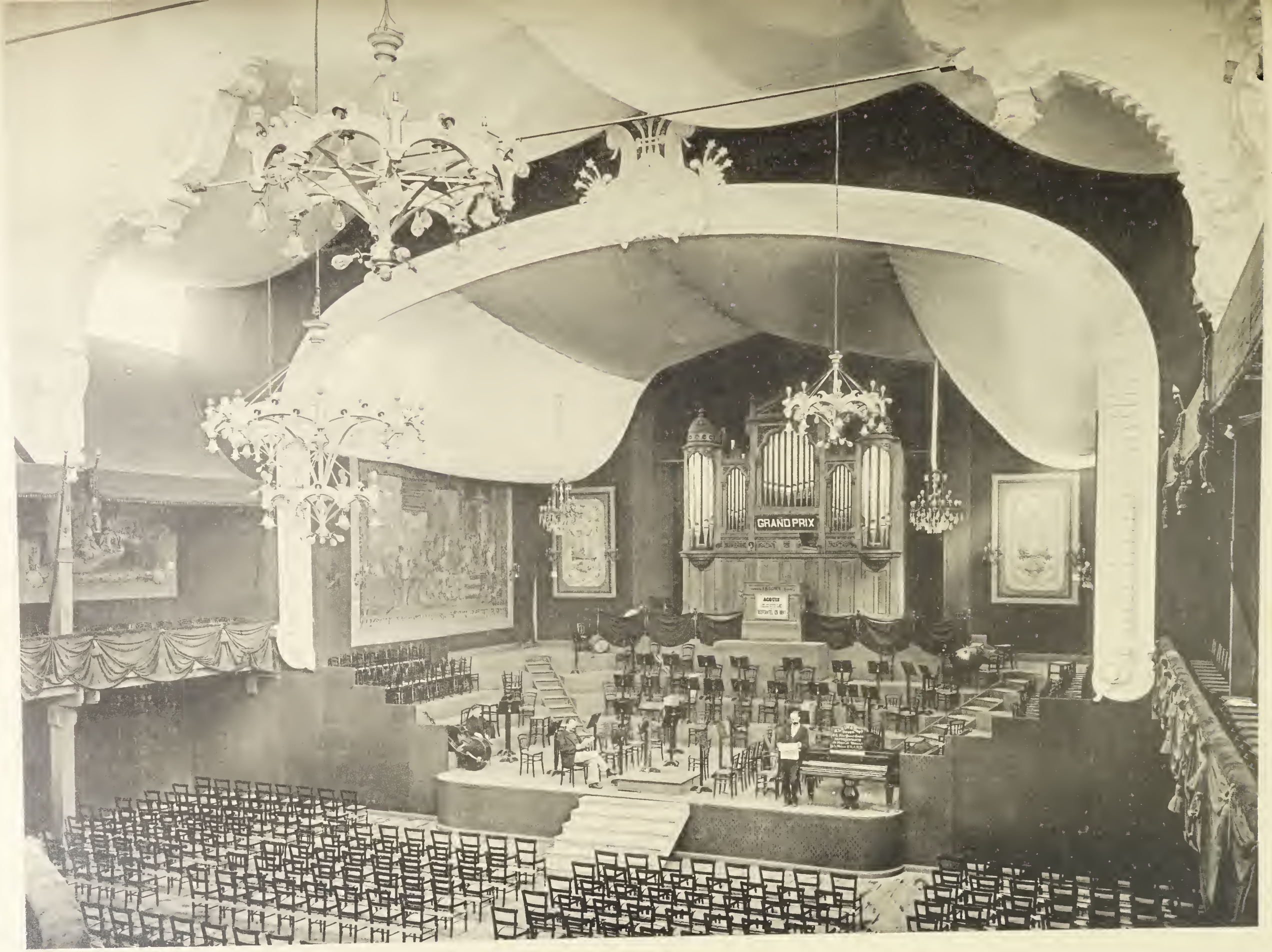

LA SALLE DES FÊTES

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

Ainsi la musique normande a eu, elle aussi, son heure, et les étrangers qui fréquentaient notre Exposition ont pu se convaincre une fois de plus que la patrie de Boieldieu a toujours gardé les traditions de goût musical qui font partie intégrante de son éducation et de sa réputation.

CONCERTS D'ORGUE

Rouen est célèbre par ses orgues ; les Cavaillé-Coll de Saint-Ouen, de Saint-Godard et de Bonsecours sont des morceaux de roi. Ajoutez que parmi les organistes de la ville, de la banlieue et même des environs, on compte des artistes, habiles à donner chaque dimanche la mesure de leur réelle valeur comme improvisateurs et exécutants. En s'adressant à eux, en faisant appel également à leurs confrères parisiens, le jour où l'on pensait à créer des auditions d'orgue à l'Exposition, on était sûr de préparer des concerts d'élite. Le public, disons-le, n'a pas entièrement répondu à leur bonne volonté, à leur désintéressement. Quelques amateurs suivaient ces séances, dont trois ou quatre seulement mériteraient d'être signalées si, pour mesurer l'intérêt de pareilles réunions, on compulsait uniquement le registre des locations.

Le facteur auquel le Comité avait confié la construction d'un instrument digne du rôle auquel il était appelé, non-seulement dans les concerts d'orgue mais aussi dans les festivals, était le chef d'une Maison bien connue, la Maison Krischer, de Rouen (1).

Au point de vue technique, nous laissons à un autre la mission de décrire l'orgue de M. Georges Krischer. Il n'y eut qu'une voix pour louer ses proportions et sa perfection, à commencer par M. Guilmant qui l'inaugurait le jeudi 4 juin.

M. Guilmant a mis admirablement en valeur les qualités de sonorité, de finesse, de rondeur et de pureté de ces vingt-huit jeux commandés par deux claviers de main et un clavier de pédales. L'éloge de l'éminent organiste de la Trinité de Paris n'est plus à faire. Son haut style, sa virtuosité, son expérience, se sont révélés une fois de plus dans l'exécution de son concerto avec orchestre sur un *Noël languedocien*, de la *Toccata en fa* de Bach, et d'une suggestive improvisation sur un thème en *sol* mineur préparé par M. Brument.

A partir du 4 juin les auditions se sont succédé jusqu'au 1er octobre, dans l'ordre indiqué par l'article qui suit immédiatement celui-ci.

Ces concerts, dans le détail desquels nous eussions aimé à pénétrer si les limites de cet article nous l'eussent permis, accusaient l'évidente supériorité des écoles de Guilmant et de

(1) L'orgue de l'Exposition a été acquis depuis par l'église de Notre-Dame de Neufchâtel-en-Bray.

Widor. L'enseignement de ces maîtres, de ces vrais maîtres, ne le cède en rien à celui des écoles allemandes : il a fait faire à la musique d'orgue un pas décisif.

Profitant des perfectionnements matériels apportés depuis vingt-cinq ans par les facteurs français, et notamment par M. Coll, dans les éléments constitutifs des instruments modernes, professeurs et élèves ont d'abord provoqué la renaissance des traditions perdues et assuré le culte des classiques, de Bach et de Hændel ; de plus, ils ont introduit dans la composition et dans l'exécution des ouvrages destinés à l'orgue un élément nouveau. Autrefois, l'orgue ne sortait pas de l'église; il contribuait seulement à solenniser les fêtes religieuses ou à accompagner le plain-chant : aujourd'hui l'orgue est devenu un admirable orchestre où les multiples combinaisons phonétiques sont permises : les mouvements de son mécanisme sont aussi doux, aussi souples, aussi obéissants au toucher que ceux d'un Pleyel; l'improvisation peut y donner carrière aux inspirations relevant du texte religieux, comme aux plus brillants caprices de l'imagination. La symphonie en a escaladé les claviers, derrière l'oratorio, et le virtuose de l'orgue est né comme le virtuose du piano. Dans cette transformation, l'école a peut-être perdu en simplicité et en grandeur, mais elle a singulièrement gagné en étendue et en raffinement.

Désormais, l'orgue est passé à l'état d'unité dans l'instrumentation : uni à l'orchestre, il traduit les sentiments purement humains, il vibre à l'unisson de nos passions et de nos luttes humaines, j'allais dire de nos conflits mondains. Les artistes qu'il nous a été donné d'applaudir, pendant cette saison d'été, ont accentué, s'il est possible, ce caractère esthétique, et, de ce côté encore, nous pouvons dire que l'Exposition de Rouen a permis de mesurer une étape nouvelle dans la marche de l'histoire de l'art français.

*
* *

En somme, quelle conclusion peut-on tirer de l'Exposition de la musique en 1896? A-t-elle témoigné d'un progrès ou d'un recul? Sommes-nous restés, à ce point de vue, à la place où nous étions parvenus en 1884?

Assurément non. De tous côtés, on sent l'effort vers une expression nouvelle de la pensée artistique. On veut faire neuf.

L'Ecole des jeunes cherche surtout la perfection dans le soin de l'harmonie, aux dépens, il faut bien le dire, de la ligne mélodique. Les idées n'abondent pas, l'inspiration s'essouffle vite; on la remplace trop volontiers par le bavardage. Le talent foisonne, il déborde de partout; mais, comme en peinture, on dépense volontiers une adresse consommée sur des riens. Ne dirait-on pas que certains auteurs cachent à plaisir, derrière

les festons et les astragales de leur instrumentation, la nudité anémique de leurs thèmes, comme un sculpteur enveloppe sa statue des mille plis d'un vêtement destiné à voiler la pauvreté des formes et des attitudes?

Par instants, ces suites d'orchestre font penser à des improvisations retouchées : le musicien s'y passe de plan; il accueille, sans sélection, tout ce qui lui vient à l'esprit, le bon comme le mauvais, l'insignifiant comme l'excellent, et il va, il va, il va toujours.

De là, pour l'auditeur, une fatigue, qui dégénère parfois en indifférence; à force de courir haletant derrière le compositeur, emporté lui-même dans une chevauchée dont on ne devine pas le terme, on finit par s'arrêter en pleine route, et on gagne l'ombre pour s'éponger le front. Voici un beau passage, oui; une curieuse modulation, oui encore; un tableau joliment brossé, parfait; mais le lien entre le passage, la modulation et le tableau, où est-il? Le fil qui nous conduira à l'extrémité du labyrinthe, tendez-le moi, ou je reste à la porte de peur de me perdre dans les ténèbres! Il faut de la lumière en musique. La force de la vieille Ecole française résidait dans la clarté. Auber était clair, Hérold aussi, Halévy de même. Ganaches! dites-vous, soit; poncifs! tant que vous voudrez; mais, au moins, s'ils parlaient un langage fade, ils employaient un idiome compréhensible, et que m'importe, à moi, vos symphonies soi-disant gothiques, si je ne les comprends pas!

Cependant, gardons-nous de rien exagérer. Cette horreur du convenu procède d'un principe indiscutable. Avant tout, l'artiste doit être lui-même; il doit fouler fièrement sa propre voie, sans chercher sur le sentier les traces de ceux qui l'ont frayé; seulement, il faut faire du nouveau sans chercher à en faire, car l'originalité forcée sent le faux, et devient, elle aussi, un genre de convenu insipide.

Ces réserves faites, comment ne pas rendre justice aux tentatives des « nouveaux »? Créateurs de ces formules, ils ont poussé jusqu'aux dernières limites l'étude de leur métier; ils manient l'algèbre du contre-point comme en se jouant. Pour les pittoresques, le sentiment de l'exotisme a été exploité dans toutes ses branches; on fait couramment de la musique espagnole, de la musique scandinave, de la musique slave; d'autres, depuis Wagner, cherchent leur voie dans la légende, dans le drame lyrique, dans le commentaire inflexible de l'action par l'orchestre, au risque de sacrifier l'élément vocal; d'autres se complaisent dans une sorte de demi-teinte où le symbolisme mystique leur apparaît comme le dernier mot de l'art; d'autres enfin, préférant décrire les passions humaines, et rien qu'humaines, ont essayé d'appliquer à la musique les procédés de la littérature, soucieux plutôt de peindre les individualités que les lieux communs, et préférant l'investigation des caractères isolés et les abstractions aux descriptions des sentiments typiques. C'est de ce côté que sera

la véritable nouveauté de notre temps. C'est par là peut-être que l'école contemporaine se distinguera le plus de ses devancières.

Nous assistons à la plus curieuse période de mue esthétique qui se soit produite depuis quarante ans. Nous nous dépêchons de brûler ce que nous adorions il y a deux lustres; par contre, nous découvrons des génies que nous ne soupçonnions pas hier. Nous conspuons les uns, nous divinisons les autres avec la même désinvolture; le public, heureusement, peut juger les coups et marque les points, en gardant son opinion : et c'est ce qu'il a fait cet été dans la salle des fêtes de l'Exposition, heureux d'entendre interpréter les écoles différentes et ces inspirations si variées par des instrumentistes hors ligne, un orchestre homogène, solide, soigneux des détails et de l'ensemble, discipliné, intelligent de la nuance et de l'effet, un orchestre modèle, en un mot, et tel assurément que les futures Expositions ne nous rendront pas son pareil.

SAMUEL FRÈRE.

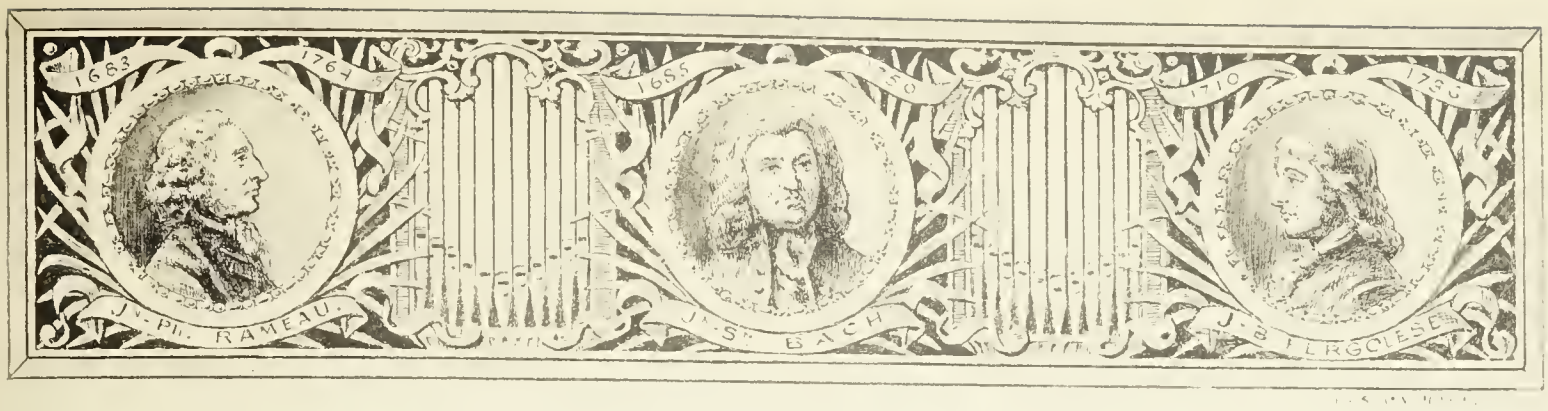

LE GRAND ORGUE

DE LA SALLE DES FÊTES

Si *la Symphonie pastorale* et *la Damnation de Faust*, merveilleusement exécutées par ces phalanges harmoniques, conduites avec tant de maëstria par Lamoureux et Colonne, nous font éprouver de délicieuses et inoubliables sensations, n'en est-il pas de même lorsque, sous les doigts habiles de nos plus savants virtuoses, les majestueux accords du grand orgue, unis aux délicates mélodies du récit expressif, font revivre à nos oreilles les œuvres simples et naïves des anciens maîtres, ou nous initient aux compositions magistrales, aux ingénieuses improvisations de nos grands organistes modernes?

Telle fut, sans doute, la pensée de la Commission des fêtes, présidée par M. de Montalent, lorsqu'elle s'assembla, en 1895, pour discuter et déterminer le genre et l'ordre des solennités musicales devant se succéder, au Champ-de-Mars, pendant l'Exposition.

En confiant à un chef d'orchestre d'un talent incontestable, M. Brument, le soin de rassembler, de diriger, de donner une cohésion parfaite à un ensemble d'instrumentistes pouvant rendre, avec la perfection désirable, les grandes œuvres symphoniques, le Comité supérieur pouvait être certain d'avance que le succès répondrait à ses espérances. Mais ne restait-il pas à réaliser la seconde partie d'un programme complet, exigeant qu'on dotât d'un grand orgue la Salle des fêtes?

Deux raisons majeures rendaient cette affaire très difficile à traiter : pour un travail aussi important que celui qu'il s'agissait d'exécuter, le temps nécessaire faisait presque défaut, et l'argent qu'on y pouvait consacrer ..... brillait surtout par son absence.

Malgré ces conditions peu avantageuses, malgré les lourds sacrifices pécuniaires qu'il serait obligé de faire et les risques qu'il pourrait courir, un de nos jeunes concitoyens, dont le père apporta en notre ville l'industrie de la facture, se chargea de présenter une solution à ce difficile problème.

M. Georges Krischer, voulant prouver qu'il était possible de fabriquer à Rouen un instrument rivalisant, comme ensemble et détails, avec ceux construits par les grands facteurs parisiens, offrit d'édifier, à ses frais, l'orgue dont l'irréprochable composition et l'excellence des timbres frappèrent tous ceux qui l'entendirent.

*
* *

La construction d'un orgue d'une assez grande puissance exige une somme de travail considérable, dont le temps, comme de toute chose, finit par avoir raison. Mais s'il faut avoir terminé l'œuvre pour une époque rapprochée, à une date fixe, les difficultés augmentent dans une énorme proportion. Au moment de l'acceptation de l'offre qu'il avait faite, onze mois à peine restaient au facteur pour accomplir ses promesses.

Si le plan de l'instrument à construire était, en ce moment, conçu dans l'esprit de son auteur, ne fallait-il pas le rendre exécutable en jetant sur le papier les nombreuses épures qu'il comportait? Puis, il s'agissait de fabriquer, d'ajuster, de réunir et d'harmoniser plus de trente mille pièces alors en magasin, presque à l'état de matières premières.

M. Krischer ne perdit pas un instant. Il détermina, par des dessins au vingtième, les projections nécessitées par la dimension qu'il fallait donner à l'orgue, le nombre de jeux qu'il posséderait, les combinaisons et les ressources diverses dont il serait doté.

Alors que tout fut définitivement arrêté, qu'il vit, au travers des graphiques qu'il avait tracés, l'instrument réalisable en toutes ses parties, le maître de l'œuvre dut faire, grandeur d'exécution, les épures définitives, obligeant ses collaborateurs à se conformer fidèlement à sa volonté.

Aussitôt, ses excellents ouvriers se mirent à l'œuvre : harmoniste, mécaniciens et menuisiers rivalisant d'ardeur.

Pendant que les uns dressaient les charpentes formant le bâti de l'orgue, ajustaient chaque sommier dont la chape est trouée cylindriquement, de distance en distance, pour recevoir les pieds d'un jeu de tuyaux, les autres assemblaient les ais de bois sec constituant

ces grands prismes sonores destinés à donner naissance aux notes graves des soubasses, flûtes et bourdons. Tous ensuite, suivant le rôle que chacun d'eux avait à remplir, coupaient, œuvraient, réglaient les très nombreux leviers, ressorts, balanciers, vergettes, pilots, soupapes et rouleaux : sortes de nerfs, de tendons et de muscles chargés d'obéir à la volonté de l'organiste en transmettant le mouvement à tous les points du mécanisme.

En même temps que ces opérations si détaillées, si minutieuses étaient résolues, une tâche plus délicate encore incombait à l'harmoniste. N'appartient-il pas à cet artiste de tirer du silence les aphones tuyaux, de leur donner la voix, presque le verbe; de changer la mutité de ces prismes, cylindres et cônes en des sons ayant, soit un caractère de force ou d'éclat, soit un sentiment de douceur ou de tendresse. Par ses mains passe chaque solide résonnant, afin que la valeur de sa tonalité et la justesse de son timbre soient fixées avec exactitude. Découpant ou ajustant les languettes des anches, réglant ou striant l'ouverture des bouches, coupant les tuyaux de longueur ou créant l'entaille d'accordement, il semble passer en une revue de détails la légion de ces larynx de bois ou de métal en distribuant à chacun son rôle harmonique. Enfin, jeu par jeu, alignant ces tuyaux sur un petit orgue d'essai, — bien irrévérencieusement appelé *mannequin* en langage d'atelier, — il juge de leurs qualités d'ensemble en les réglant sur le *prestant*, ce jeu de flûte, *monté en premier*, sur lequel s'accordent tous les autres registres.

Pas une heure n'a été perdue par les autres constructeurs : La boîte du récit expressif est élevée. La soufflerie devant emmaganiser 400 litres d'air en dix coups de pompe, ainsi que les sommiers, sont en place. Il en est de même de la juxtaposition des cinquante-six moteurs à air, reliés aux touches des claviers, constituant la *machine pneumatique*, cet ingénieux appareil rendant le toucher de l'orgue aussi doux que celui du meilleur piano et donnant aux attaques une instantanéité et une netteté parfaites. Les deux claviers à mains sont installés dans la charpente de la console. Le pédalier réunit celle-ci au buffet. Les porte-vent amenant l'air dans les layes ont été ajustés. Toutes les transmissions mécaniques sont reliées, unies, solidarisées. Il ne reste plus qu'à répartir sur les sommiers les 1512 tuyaux formant les 28 jeux de l'instrument.

* * *

Les sommiers, comme les planchers d'un édifice, s'étagent à des hauteurs diverses dans la boîte d'expression et autour d'elle. Contre les parois du buffet et dans les deux tourelles, les grands tuyaux des jeux de 16 et de 8 pieds, sorte d'enceinte protectrice, viennent entourer

les cylindres ou cônes d'étain s'alignant en une progression de hauteurs croissantes partant du milieu pour aller aux côtés latéraux.

Les jeux du *grand orgue* sont massés. Ils présentent un puissant ensemble contenant, tout d'abord, le *prestant :* compagnie d'élite de voix métalliques sur laquelle se modèleront les autres collectivités vibrantes ; une *doublette*, sonnant à l'octave du précédent jeu ; deux puissants *bourdons* de 16 et de 8 pieds ; deux *flûtes douces* de 8 et de 4 ; un *salicional* rappelant le son des flûtes champêtres faites avec l'écorce fraîche d'une branche de *saule;* une *trompette* éclatante et un sonore *clairon*. Enfin un jeu de *montre*, dont une partie visible extérieurement — d'où son nom — donne au buffet qui le contient son caractère architectonique.

Le *récit expressif* semble rassembler les solistes de l'orchestre, ceux dont le chant devra tout particulièrement nous émouvoir. Ce sont leurs tendres accents ou leurs sons joyeux, les touchants dialogues de leurs mélodies terrestres ou les rythmes éthérés de leurs modulations aériennes, qui nous procureront les plus délicates et les plus agréables sensations.

Là encore un *bourdon*, mais d'un timbre plus doux ; puis trois *flûtes* : la première, *harmonique;* la deuxième, *traversière*, et la dernière, l'*octavin*, donnant les ténuités de la petite flûte. Un *clairon* et une *trompette* chantant plutôt que sonnant ; un mystérieux et poétique *cor de nuit ;* un *hautbois-basson* si bien construit pour interpréter les airs champêtres des naïves pastorales, auquel pourront se joindre les coups d'archet d'une mélodieuse *gambe*, le tremblement des *voix humaines* et la gracilité des *voix célestes*.

Une dernière série de timbres unit, soutient et complète cette sélection de registres : le *plein jeu* appelé aussi *jeu de mutation*. Dans celui-ci, ce n'est plus une seule note, mais trois sons que fait vibrer l'ouverture de chaque soupape commandant à trois tuyaux dont l'ensemble produit un accord. Ce jeu, tout en servant particulièrement à lier entre elles les diverses sonorités du récit, donne à cet ensemble de registres un caractère très décoratif.

Il reste à se rendre compte de la composition du troisième clavier ou pédalier. Il comporte six jeux qui, parfois, prendront une large part dans la succession des thèmes mélodiques, ou deviendront un troisième orchestre obéissant aux pieds du virtuose. Plus souvent, cependant, ils auront pour but de renforcer, d'arrondir, de magnifier les accords du grand orgue et du récit. Ces jeux sont trois tonnants 16 pieds : *flûte*, *soubasse* et *bombarde*, et trois vibrants 8 pieds : *bourdon*, *trompette* et *violoncelle*.

Il suffit de voir la disposition intérieure du pupitre de la console, où trois séries de boutons émaillés : rose, vert et blanc, commandent les registres appartenant à chacun des trois claviers, pour deviner qu'autant de jeux parleront qu'on aura tiré de poignées.

Mais il faut pouvoir accoupler les deux claviers supérieurs ; réunir parfois le pédalier aux deux autres, afin que les mains agissant sur une seule série de touches fassent jouer simultanément les deux ou les trois orchestres ; faire parler à l'unisson sur le même clavier des octaves que les doigts ne pourraient atteindre en même temps ; résonner enfin en un *tutti* général tous les jeux d'anches. Ne faut-il pas aussi, en ouvrant ou fermant progressivement les volets de la boîte d'expression, augmenter ou diminuer à volonté la puissance des sons ; les rendre proches ou lointains ; puis, communiquer aux timbres ce touchant tremblement ; combiner, enfin, des effets, de telle sorte que l'organiste puisse faire montre de son talent, de son style, de son originalité ?

La Façade du grand Orgue

Douze pédales de combinaisons répondront à ces desiderata. Elles donneront à l'exécutant les moyens de tirer parti de toutes les ressources possédées par une association de vingt-huit séries d'instrumentistes doués d'une docilité parfaite, d'une virtuosité puissante et d'une exécution impeccable.

* * *

Il semble que tout soit terminé. Patience, il reste encore fort à faire. Il faut procéder à l'harmonisation générale : ultime opération devant donner la solution du problème dont tous les termes ont été successivement posés au cours de la construction. Par elle, le

facteur apprendra s'il a calculé juste ou s'il s'est trompé dans ses prévisions; si tous les instrumentistes qu'il a formés isolément lui donnent, réunis, la contexture d'un excellent orchestre.

Si dans l'harmonisation partielle il est parfois nécessaire de refaire une partie de jeu parce qu'un heurt, un saut existera dans la succession mélodique des sons : faiblesse peu sensible pour une oreille même exercée, mais qu'on ne pourra laisser subsister; dans l'harmonisation générale, la refonte totale d'un registre, de plusieurs jeux même, s'imposera peut-être pour de multiples causes qu'il est presque impossible de prévoir d'avance. Car, s'il semble, à première réflexion, que la construction d'un orgue soit une opération presque mathématique, bien vite on est tiré d'erreur lorsqu'on étudie la question avec plus d'attention; lorsqu'on voit peu à peu s'élever l'instrument. Rien ne laisse plus d'aléa, n'oblige à plus d'essais, ne nécessite plus d'expériences successives.

Les différents jeux ont été comparés, accouplés, réunis.

Ceux de même famille ont prouvé qu'ayant les mêmes caractères généraux ils se distinguaient nettement les uns des autres par des qualités spéciales; ceux de timbres différents, qu'ils se faisaient mutuellement valoir.

Les dernières modifications ont été apportées; les dernières retouches sont faites.

L'œuvre est achevée ; elle fonctionne aussi bien que le facteur l'avait prévu.

*
* *

Un orgue d'une certaine puissance ne peut être transporté en son entier à la place où il doit être entendu. Sa démolition, pièce par pièce, s'impose. Il faut recommencer ailleurs la presque totalité de sa reconstruction. Ce n'est plus, il est vrai, qu'une affaire de soins pour désunir ce qui avait été lié, et une question d'ajustage pour l'édification nouvelle ; mais la quantité de travail ne laisse pas, malgré cela, d'être considérable.

Un mois environ avant l'ouverture de l'Exposition, les charpentes disjointes et les caisses de petites pièces se trouvaient réunies dans la salle des fêtes. Celle-ci était occupée par les décorateurs, plâtriers, peintres et menuisiers, œuvrant les bois, badigeonnant les parois, scellant les motifs sculpturaux. C'était en un milieu où les trépidations des allées et venues continuelles et des coups de marteaux se succédant, dans un nuage de poussières de toutes espèces, qu'on allait être obligé de monter ces délicats organes, craignant aussi bien les unes que les autres. Il fallut bâcher les grandes charpentes aussitôt qu'elles furent assemblées pour préserver les jeux et les fins mécanismes de leurs ennemis atmosphériques ; puis on dut, pour assembler les frêles pièces, choisir les heures d'arrêt des autres travailleurs ou le silence des nuits.

La réédification presque totale étant faite, le temps arriva d'envelopper le tout par les parois du buffet, qu'on venait d'apporter à pied d'œuvre.

C'est toujours sur commande que se construit un orgue dont le mécanisme doit remplir soit un meuble ancien, soit un buffet conçu dans le style du monument auquel il doit appartenir. M. G. Krischer pouvait — le succès répondant à son attente — espérer vendre son œuvre à une église quelconque. Quant au meuble l'enveloppant, c'était un laisser pour compte presque certain. C'est pourquoi, désirant diminuer la perte probable que sa non-vente occasionnerait, on fut obligé de le faire aussi simple que possible, d'une ornementation sobre, presque sommaire. L'artiste chargé de tracer le géométral du meuble dut mettre à exécution ce trop modeste programme, regrettant, sans nul doute, de ne pouvoir donner à l'instrument dont il déterminait les formes extérieures un aspect plus décoratif, un ensemble plus monumental. L'avenir prouva qu'on avait prudemment raisonné. Le bel orgue de M. Krischer a été vendu, pendant l'Exposition, à l'église Notre-Dame de Neufchâtel-en-Bray. Acquis par la Fabrique de cette paroisse, sur la proposition de M. l'abbé Thieury, un homme de goût doublé d'un dilettante, maintenant il occupe l'ancien et fort joli buffet dont nous donnons un dessin à la fin de cet article.

Peu de temps fut nécessaire pour monter la façade et recouvrir la console. Restait à faire la définitive harmonisation devant dissiper la crainte bien naturelle que pouvait causer à l'organier l'acoustique d'une salle dont, quel que fût le talent dépensé par l'architecte, il y avait tout à redouter, les matériaux qu'on avait été obligé d'employer se prêtant mal aux répercussions des ondes sonores. Ces derniers essais rassurèrent le maître de l'œuvre, et lorsque, sous les doigts expérimentés de l'excellent organiste rouennais M. Latouche, il résonna le 16 mai, au festival Massenet, M. Krischer obtint la preuve qu'ayant calculé avec exactitude, son travail rendait en grande partie l'effet qu'il en avait espéré.

Depuis, chaque concert d'orgue fut une nouvelle preuve ajoutée à la première, et les félicitations qu'il reçut des maîtres qui, successivement, touchèrent son bel instrument, le payèrent moralement des travaux qu'il s'était imposés et des inquiétudes qu'il avait éprouvées. Plus tard, enfin, le jury, en lui décernant un grand prix, lui fournit la preuve qu'il n'avait perdu ni son temps ni ses peines.

*
* *

Ne pouvant nous permettre de donner des appréciations artistiques sur les auditions d'orgue, dont une voix plus autorisée et plus compétente a fait, d'autre part, un très intéressant compte rendu, il ne nous a pas paru inutile de donner, en terminant cet article, la nomenclature des divers concerts de l'Exposition nationale et coloniale où le grand orgue Krischer

joua un rôle. A ceux qui assistèrent à ces solennités musicales, ce document rappellera les trop courts instants passés en écoutant les grandioses compositions des Bach, des Beethoven, des Mendelssohn et des Hændel, pour ne citer, parmi les maîtres qui tinrent l'affiche, que ceux depuis longtemps entrés dans l'immortalité.

GASTON MOREL.

16 mai,	Festival Massenet :	Organiste, M. Latouche, de Saint-Godard de Rouen.
4 juin,	1re audition d'orgue :	M. Guilmant, de Paris.
7 juin,	2e —	M. Latouche, de Rouen.
9 juin,	3e —	M. Barré, organiste de Saint-Sever de Rouen.
11 juin,	4e —	M. Jules Hoëlling, organiste-accompagnateur de la Primatiale de Rouen.
17 juin,	5e —	M. F. Pinoël, organiste de Saint-Maclou de Rouen.
25 juin,	6e —	M. Tournemire, de Paris, élève de Widor.
27 juin,	Festival Widor :	Organiste, M. Widor, professeur au Conservatoire de Paris.
2 juillet,	7e audition d'orgue :	M. F. de la Tombelle, de Paris.
9 juillet,	8e —	M. Albert Dupré, organiste de l'Immaculée-Conception d'Elbeuf, et son fils, M. Marcel Dupré.
11 juillet,	Concert des Compositeurs normands :	Organiste, M. Hoëlling, de Rouen.
16 juillet,	9e audition d'orgue :	M. H. Dallier, organiste de Saint-Eustache de Paris.
18 juillet,	Festival Saint-Saëns :	Organiste, M. Hoëlling, de Rouen.
23 juillet,	10e audition d'orgue :	M. Libert, de Paris, élève de Widor.
6 août,	11e —	M. L. Brasseur, organiste de Saint-Patrice de Rouen.
13 août,	12e —	M. Jules Stolz, de Paris, organiste de Saint-Germain-des-Prés.
20 août,	13e —	M. Georges Mac-Master, maître de chapelle de Saint-Ambroise de Paris.
27 août,	14e —	M. Jules Meunier, de Paris, organiste de Saint-Leu.
29 août,	Festival populaire :	Organiste, M. Latouche, de Rouen.
3 septembre,	15e audition d'orgue :	M. Edouard Rousselle, organiste de Saint-Ouen de Rouen.
10 septembre,	16e —	M. Armand Vivet, de Paris, organiste de Saint-Augustin.
17 septembre,	17e —	M. Louis Vierne, de Paris, élève de Widor, 2e organiste du grand orgue de Saint-Sulpice.
24 septembre,	18e —	M. Gustave Galand, élève de Widor.
1er octobre,	19e et dernière :	M. Clément Lippacher, de Paris, organiste du grand orgue de Saint-Eugène.
15 octobre,	Concert d'adieux des artistes de l'orchestre de l'Exposition :	Organiste, M. Latouche.

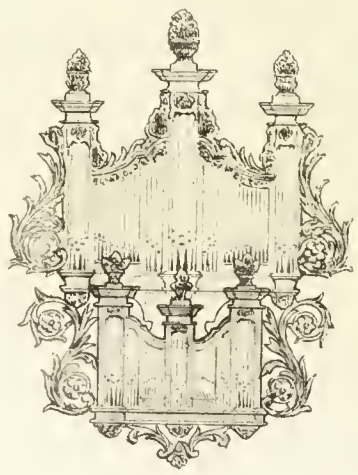

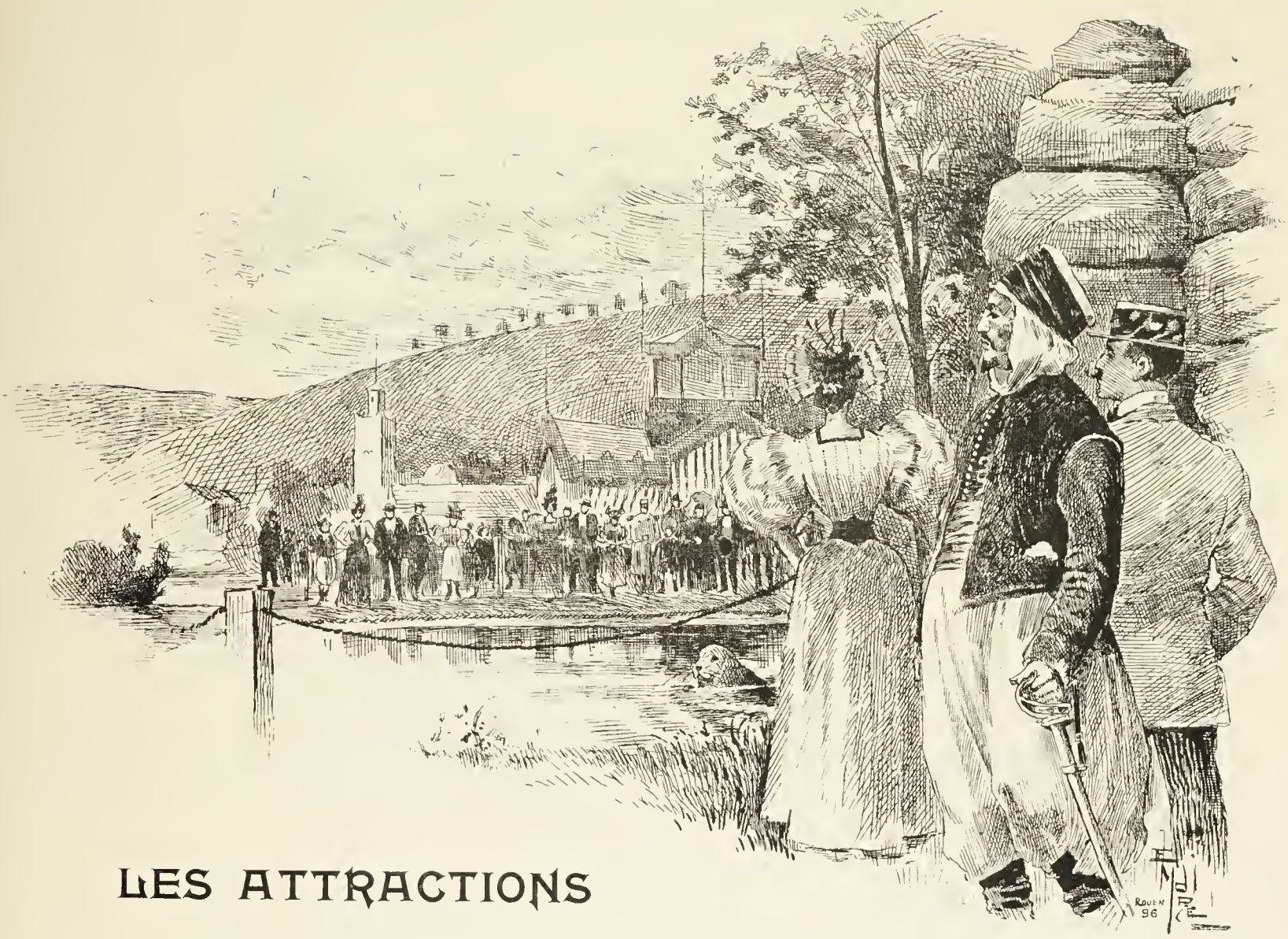

LES ATTRACTIONS SECONDAIRES

A côté des grandes attractions de l'Exposition : Vieux-Rouen, Salon des Beaux-Arts, hall des machines, villages noirs, concerts symphoniques, festivals, etc., le Conseil supérieur s'est efforcé de réunir toute une classe « d'attractions secondaires », semées à tous les coins du parc, dont le succès a été très inégal, mais auxquelles il serait injuste de ne pas consacrer quelques pages dans cette publication.

* * *

La plus goûtée, celle qui a, d'emblée, conquis un public sympathique et fidèle, c'est assurément... Martin ; Martin, le brave phoque de la cascade, qui fut orné d'un nom masculin, probablement parce qu'il appartient au « beau sexe » phoque. La foule a de ces habitudes que rien ne peut changer. Pour elle, un mammifère marin de cette famille s'appelle invariablement Martin ou François. Le calendrier phoque n'est pas très étendu !

Martin — puisque Martin il y a — est demeuré la coqueluche des visiteurs de l'Exposition. Le pourtour de la vasque demi-circulaire de la cascade était devenu presque inabordable dès les premiers jours de son installation. Pour un peu, il eût fallu prendre des

numéros afin de voir évoluer l'amphibie, tout aise de retrouver un peu d'espace après avoir effectué dans une baignoire en zinc le trajet de Saint-Valery-sur-Somme à Rouen.

Martin tirant sa coupe et dévorant son ordinaire de petits poissons, est resté le spectacle dont personne ne se lassa. De dix heures du matin à onze heures du soir, il a gardé, par tous les temps, sa galerie de belles dames, de bonnes d'enfants et de militaires. Ses grâces ont séduit tout le monde, à tel point qu'un admirateur trop chaud a voulu profiter, certain soir, d'une excursion extra-nautique de l'animal pour l'honorer d'une vigoureuse accolade ; malheureusement, Martin s'est débattu et — on ne sait trop comment cela s'est fait — à l'issue de la lutte, le pauvre phoque avait un œil fort endommagé.

Nonobstant cet accident, le séjour de l'Exposition a paru lui être très agréable. Il a même, à plusieurs reprises, entrepris de la visiter dans tous ses détails. Un matin, on l'a trouvé sous la porte du Bac ; une autre fois, les pompiers de service, faisant une ronde de nuit, l'ont découvert dans la travée de gauche du Salon des Beaux-Arts. Enfin, — grave imprudence ! — Martin, sollicité par les émanations fluviales, s'est engagé un soir sous le tunnel Saint-Paul, dans l'intention évidente de gagner la Seine et d'élargir le champ de ses ébats aquatiques. Fort heureusement, on s'aperçut à temps de son départ et on le rattrapa, sans quoi il eût pu être broyé par un train de marchandises, ce qui, on l'avouera, eût été un trépas peu ordinaire pour un veau marin.

A l'extrémité du jardin, devant la façade intérieure de la Maison normande, était édifié un petit pavillon rectangulaire dont la couverture en tuiles, offrant des arêtes curvilignes, se couronnait d'un moulin à vent minuscule. Un terrain, encadré de barrières et couvert d'une tente, précédait l'édicule ; quelques rangs de chaises et de bancs occupaient ce terrain.

Cette installation n'était rien moins que le théâtre du « professeur » Caroly. Le pavillon abritait un Guignol admirablement agencé. Le « professeur », homme aimable et spirituel, présentait avec une inaltérable bonne humeur sa troupe de marionnettes et entremêlait ses boniments de tours de prestidigitation fort habiles, ma foi. Il avait d'autant plus de mérite à se montrer gai que, « à l'instar » de ceux du Théâtre Pop, ses spectacles enfantins ne faisaient pas le sou. Poussant jusqu'au bout l'imitation de son grand confrère du coin de la rue du Quai-

aux-Celliers, il dut fermer faute de spectateurs, et mit pendant quelques jours sa verve au service du « Vieux-Rouen », où il vendait, de quatre à six, des flacons « d'orviétan » ; mais, soit influence du milieu, soit rancœur d'avoir mal réussi dans son entreprise, le « professeur » Caroly se montra lugubre dans ses « parades » et disparut sans laisser de regrets.

* * *

C'est avec tristesse, presque avec indignation, qu'il nous faut classer au rang des « attractions secondaires » les *Dioramas de l'expédition de Madagascar,* du peintre Louis Tinayre. Il y avait, dans ces huit toiles et dans les cinquante ou soixante dessins qui les accompagnaient, une telle accumulation d'efforts artistiques, un tel labeur d'observation consciencieuse sous la menace perpétuelle de la fièvre palustre et des balles howas, que cette œuvre importante eût dû occuper une place considérable dans les préoccupations du public. Au lieu de cela, le résultat de l'entreprise fut tellement médiocre, que bien des Rouennais, abonnés de l'Exposition, ouvrent des yeux ronds comme des soucoupes quand on leur parle du Diorama de Madagascar : ils n'ont pas même soupçonné son existence !

A quoi faut-il attribuer cette indifférence du public ? A deux causes : le Diorama était relégué trop loin, dans ce fâcheux cul-de-sac où agonisaient le théâtre Pop et la galerie Dorangeon ; de plus, aucun personnage officiel, aucun membre de l'Institut n'avait pris M. Tinayre sous son patronage et n'avait clamé ses mérites aux quatre vents du ciel. M. Tinayre n'était défendu que par son seul talent ... et c'est si peu de chose !

Cependant, quelles qualités de sincérité dans ces toiles vibrantes du soleil tropical qui s'appellent : *La pointe de sable à Majunga, le combat de Manonga, le combat de Mevatanana, vue générale de Suberbieville, l'exécution des Sakalaves, l'attaque de Tsarasaotra, la Route* et *la colonne légère en marche sur Tananarive.* Quelle sûreté de dessin ! Quelle souplesse de brosse ! On ne se lassait pas d'admirer ces compositions à la fois habiles et consciencieuses, et la série de dessins au lavis, au crayon et à la plume qui les complétaient, en montrant d'autres aspects de l'expédition et de la vie malgache.

Malgré l'intérêt que présentait cette œuvre d'art très importante, malgré son caractère éminemment patriotique, M. le Président de la République, emporté par la vitesse acquise, ne daigna point visiter le Diorama de Madagascar ; mais un des Officiers supérieurs de sa suite, qui avait fait l'expédition, laissant les habits noirs voltiger de discours en discours, entra chez M. Tinayre et, tout ému de ce qu'il revoyait, serra chaleureusement les mains du

peintre en le félicitant d'avoir si fidèlement rendu l'aspect des pays malgaches et les péripéties de la campagne.

Ce témoignage, publiquement donné, consola M. Tinayre de l'indifférence du public; mais il ne put, malheureusement, réparer l'échec financier de l'entreprise.

* * *

Une forte et désagréable odeur de suint signalait de fort loin la « voiture aux chèvres », la grande joie des visiteurs enfantins de l'Exposition. Cette odeur était due à la présence d'un bouc dans l'attelage. L'animal odorant ne s'en souciait guère; mais les parents qui confiaient leurs rejetons à la propriétaire de la voiture n'étaient que médiocrement flattés du parfum *sui generis* qu'ils rapportaient dans leurs vêtements. Cet inconvénient n'empêcha point la « voiture aux chèvres » de faire de fructueuses recettes.

* * *

Un peu après le portique du Salon parisien, à l'extrémité sud de la galerie ouverte, s'élevait le bâtiment abritant le Phototachygraphe Sanson. Le Phototachygraphe est une variante du cinématographe. Les images sont plus nettes, mais leurs mouvements ont plus de raideur automatique; cela tient à ce que le déroulement de la pellicule est plus lent, et aussi à ce que les images sont prises avec un obturateur moins rapide. Néanmoins, le Phototachygraphe constitua un spectacle intéressant et assez suivi.

* * *

Attractions vivantes et ambulantes, les cinq spahis de l'Exposition de l'Algérie auront connu la faveur du public pendant tout leur séjour à Rouen. Leur haute taille, le pittoresque de leur uniforme, la noblesse de leur allure, leur ont, de suite, concilié l'affection des grands et des petits. Deux surtout, Si-Ladkar et le noir Faradji, sont restés les enfants gâtés des habitués du jardin. Mais nous n'oserions pas affirmer que leur passage dans la capitale de la Normandie n'ait point altéré leur ferveur musulmane. Nous les avons vus, plus d'une fois, — en désaccord avec les principes du Coran, — décrire dans les rues des *arabesques* qui n'étaient point uniquement dues à l'influence de la limonade. Espérons pour eux qu'il y a des accommodements avec le ciel du Prophète comme avec les autres!

* * *

Des accords harmonieux, des rythmes endiablés de « czardas », des flots de notes piquées issues d'une petite flûte que l'on sentait aux mains d'un habile virtuose, s'élevaient, de trois

LE RESTAURANT BONNEFOY

LECERF, IMP.-EDITEUR

heures à minuit du bâtiment de la *Brasserie moderne*. M. Meïer l'avait trouvée, lui, la note gaie! De la musique bonne enfant, en prenant des bocks, voilà ce qu'il faut pour attirer la foule. Et la foule, pas un instant, n'a manqué de se précipiter vers la *Brasserie moderne* dès que retentissaient les premiers coups d'archet de l'orchestre Porteron.

Excellent d'ailleurs dans son exiguïté, cet orchestre de Dames — où il y avait trois Messieurs. — Et quel répertoire étendu! quelle variété de programmes! La voilà bien l'attraction qui fait recette. Voilà ce qu'il aurait fallu partout dans cette Exposition : de la gaieté, de la musique sans prétention, de celle qui n'oblige pas à un effort cérébral considérable pour comprendre. Que diable! il faut bien se dire que les grands concerts ne s'adressent qu'à une toute petite élite et à quelques centaines de snobs allant là pour avoir l'air d'être musiciens. Quant au public, au grand public, il n'aime que ce qui est de compréhension facile, de rythme digestif et dansant. Les plus belles conférences des wagnérisants sacerdotaux n'y feront rien. Pour la masse, ce n'est pas l'art qu'il faut, mais seulement la mousse de l'art. M. Meïer l'avait compris, et il s'en est bien trouvé. Qu'il nous permette de l'en féliciter sans arrière-pensée.

***

S'il n'avait pas d'orchestre, le restaurant Bonnefoy n'en fut pas moins achalandé pour cela. On y entendait d'ailleurs à merveille les instrumentistes de M. Brument, dont le kiosque était situé vis-à-vis de sa terrasse. Et puis, ce restaurant était installé dans une si pittoresque construction de pitchpin, édifiée sur les plans et par les soins de M. Lemel, qu'on y allait manger pour le seul plaisir d'admirer son ingénieuse disposition ou pour jouir d'une fraîcheur que l'on n'eut malheureusement pas à rechercher assez longtemps.

***

Au long de l'avenue Saint-Paul, quelques pavillons abritaient des « bars » coquets où d'agréables jeunes personnes, costumées avec goût en Alsaciennes et en Russes, offraient des boissons variées aux passants. Elles y mettaient infiniment plus de grâce, il faut le reconnaître, que la Société de tempérance, leur proche voisine, n'en mettait à chanter, sur des pancartes rédigées en style biblique, les bienfaits du *teatotallism* et de l'ingestion perpétuelle de l'eau claire.

A quelques pas de ces « bars », des sons d'harmonica, assez analogues à ceux du balafon mandingue du village noir, rappelaient aux populations, qui eussent pu ne pas s'en souvenir, l'existence de *La Marseillaise*. Ces sons étaient proférés par un instrument que son propriétaire voulait bien comparer aux pianos de l'époque de la pierre polie. Une baraque de bois abritait le lithophone, — les pierres qui chantent, — et nous n'oserions pas affirmer qu'elle reçut de nombreux visiteurs, l'aspect minable et forain de l'exhibition ne disant rien au public.

Par contre, le Jardin enchanté ou le Palais des glaces, de M. Daniels, connut des recettes folles. La promenade dans ce labyrinthe, où les images reflétées dans tous les sens provoquaient les plus désopilantes confusions, n'était qu'un long éclat de rire. Le Palais des glaces a fréquemment dû refuser du monde. Qui pourrait en dire autant parmi les autres entrepreneurs de spectacles de l'Exposition ?

*
* *

La galerie Dorangeon, dont nous avons dit précédemment un mot, demeure dans la série des *fours*. A peine installée, elle dut fermer quelques jours ; puis, sa réouverture fut ignorée, ce qui fit que l'Exposition passa sans qu'on s'en souciât.

Elle était cependant très intéressante avec ses réductions d'usines et les fort justes « leçons de choses » qu'elles offraient ; mais elle était logée dans le coin funeste, dans le terrible impasse de la rue du Quai-aux-Celliers, ce néfaste enfoncement beaucoup plus propice à l'installation d'une léproserie ou d'un chalet d'isolement pour maladies contagieuses qu'à celle d'un spectacle quelconque. Aussi M. Dorangeon ne fit-il pas ses affaires. C'est le contraire qui eût été surprenant !

*
* *

Une très éphémère attraction de second ordre fut la promenade en filanzane. Pendant quinze jours, une trentaine de Malgaches : Hovas, Betsiléos, Betsimisarakas et Antankares, séjournèrent aux villages noirs de M. Barbier. Moyennant dix sous, ils faisaient faire à tout venant le tour du jardin de l'Exposition en filanzane, sorte de brancard muni d'un siège à dos renversé et d'un appui-pieds suspendu à deux ficelles, que portent à l'épaule quatre « bourjanes » (porteurs). Un relais de deux hommes marche aux côtés du petit convoi.

Le pas égal et élastique des bourjanes faisait de ce moyen de transport un agréable mode de locomotion ; pas mal de nos concitoyens en ont usé, et son succès eût été très grand si les Malgaches eussent séjourné plus longtemps aux villages noirs.

*
* *

Telles sont à peu près les « attractions secondaires » qui s'efforcèrent d'animer l'Exposition de Rouen. Si toutes n'y réussirent point, l'effort tenté par leurs organisateurs méritait toujours une mention. Qu'ils nous pardonnent si nous sommes contraint de la leur accorder un peu brève.

ERNEST MOREL.

Composition d'Eugène Delabarre pour le Menu du Banquet

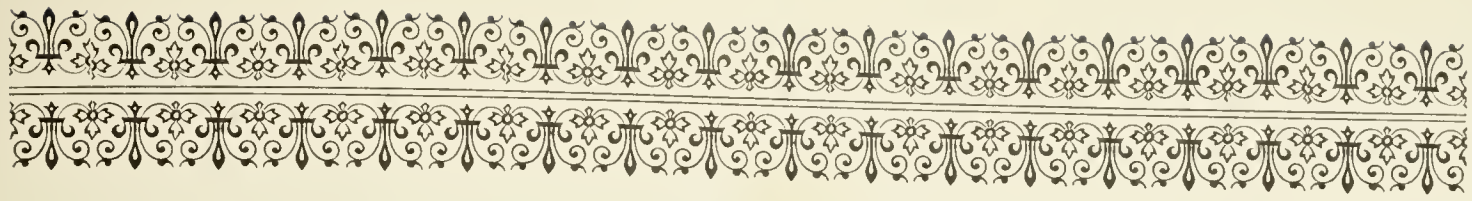

LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

En général, la distribution solennelle des récompenses a toujours lieu avant la date primitivement fixée pour la clôture des Expositions. Souvent même elle précède cette date d'un mois et plus. A Rouen, on a rompu avec cette tradition, et la cérémonie a eu lieu, au contraire, deux jours après la date officielle de la fermeture des portes, c'est-à-dire le 17 octobre. Toutefois, hâtons-nous d'observer que, pour régulariser la situation, l'Exposition avait été prolongée de trois jours, et sa clôture définitive ajournée au 18.

Le Conseil supérieur et la Municipalité de Rouen désiraient donner à cette fête un éclat exceptionnel, et on avait tablé sur de nouvelles visites ministérielles. Mais tous les Ministres étaient rompus à la suite du récent voyage du Tsar Nicolas II; en outre, la rentrée du Parlement était imminente. Il fallut donc faire son deuil des Ministres et se contenter de la présence du délégué de l'un d'eux, M. Alfred Picard, Commissaire général de l'Exposition de 1900.

Et, franchement, ce fut facile d'accepter cette substitution; car, pour ne point promener quotidiennement dans un hémicycle législatif quelconque une serviette de maroquin noir, M. Alfred Picard n'en est pas moins un homme d'un immense talent, penseur remarquable et orateur à la forme très littéraire au service d'une grande élévation d'idées.

Mais, n'anticipons pas — comme on dit dans les romans-feuilletons — et efforçons-nous de commencer par le commencement.

*
* *

Donc, le samedi 17 octobre, à deux heures, il y avait foule dans la Salle des Fêtes, dont les excellents instrumentistes de l'orchestre des concerts allaient une dernière fois éveiller

les échos. Foule élégante et choisie : le dessus du panier de la société rouennaise. Les autorités au grand complet ; beaucoup de dames en toilettes exquises, bien que le froid naissant exigeât déjà l'emploi des étoffes lourdes et sombres ; nombre d'uniformes et des quantités innombrables d'habits noirs : fonctionnaires civils, membres des jurys, lauréats ou représentants « d'iceulx ».

Sur l'estrade avaient pris place, aux côtés de M. Alfred Picard qui présidait la cérémonie : M. Hendlé, Préfet ; M. Laurent, Maire de Rouen ; MM. Lesouëf et Richard Waddington,

La Médaille, gravée par O. Roty

Sénateurs ; MM. Maurice Lebon, Ricard et Leteurtre, Députés ; MM. Suilliot et Couvreur, Vice-Présidents de la Chambre de Commerce de Paris ; M. Rodière, Secrétaire général de la Préfecture ; M. de Foville, Directeur général de la Monnaie, etc., etc.

La Marseillaise, exécutée par l'orchestre Brument, annonce l'ouverture de la séance. Aussitôt après l'exécution de l'hymne national, M. Knieder se lève et remercie M. Alfred Picard d'avoir bien voulu rehausser de sa présence l'éclat de cette fête du travail. Il remercie également les artistes dont le talent collabore à la consécration des efforts de tous : MM. Oscar Roty, le graveur de la médaille qui constituera un souvenir durable de la manifestation dont Rouen a été le théâtre ; M. Paul Beaudoüin qui a composé le diplôme, et M. Lamotte qui l'a gravé.

M. Knieder annonce, en terminant, qu'il y a un nombre suffisant de médailles pour les remettre aux titulaires des grands prix et diplômes d'honneur.

*
* *

C'était au Maire de Rouen à prendre la parole. M. Laurent a la spécialité des allocutions familières. Son verbe facile, moins soucieux de la forme que de l'idée exprimée, établit rapidement un courant sympathique entre lui et l'auditoire. Aussi ses paroles ont-elles été, à plusieurs reprises, chaleureusement applaudies, surtout quand il a dit :

« Ce que je veux constater, c'est que, grâce à l'Exposition, la Ville de Rouen a reçu un nombre considérable de visiteurs, venus de tous les points de la France et de l'étranger, pour admirer tout à la fois et la Ville et l'Exposition. Rouen a été à l'ordre du jour des préoccupations de tous les touristes. Les fêtes, les congrès se sont succédé, nous permettant d'accueillir des groupes de toutes catégories reportant au loin la bonne réputation de notre vieille cité. »

Des remercîments aux souscripteurs du capital de garantie, dont la confiance dans les hommes qui composaient le Comité a assuré le succès de l'entreprise ; aux membres du Conseil supérieur, ainsi qu'à son président, M. Knieder; aux organisateurs du Salon des Beaux-Arts, et à M. Adeline, architecte du « Vieux-Rouen », sans oublier ses collaborateurs, ont terminé cette allocution de M. le Maire de Rouen, qui a déclaré voir dans l'Exposition passée l'aurore de celle de 1900, et saluer d'avance celle-ci dans la personne de M. Alfred Picard, qui sera chargé d'en faire les honneurs au monde entier.

*
* *

M. Alfred Picard, répondant à M. Laurent, a prononcé un discours que nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire in-extenso. Nous nous bornerons à en détacher les passages les plus saillants, bien qu'il soit difficile de faire un choix dans ce remarquable morceau d'éloquence qui réalise, au plus haut degré, un chef-d'œuvre de pensée lumineuse traduite dans une langue claire, élégante et généreuse d'expression.

Le Commissaire général de l'Exposition de 1900 a dit, entre autres choses :

« Je me félicite d'être ici le délégué et l'organe du Gouvernement, puisque j'y trouve l'occasion d'affirmer bien haut les sentiments qui, depuis bientôt dix-sept ans, m'ont toujours inspiré, soit à l'administration centrale des travaux publics, soit au Conseil d'Etat, dans l'étude des questions touchant à l'avenir et à la fortune de la région rouennaise. S'il m'était permis d'évoquer un souvenir personnel, je dirais qu'une des plus douces satisfactions de ma carrière a été la réalisation, au moins partielle, d'une combinaison élaborée pendant mon passage à la direction générale des ponts et chaussées, des chemins de fer et des mines, pour améliorer

à la fois la Basse-Seine et le port du Havre, pour unir plus étroitement encore les deux filles jumelles de cette terre normande, pour les associer dans une entreprise éminemment favorable à leur prospérité et à la puissance nationale.

» Même, abstraction faite de son passé, le Commissaire général de l'Exposition universelle de 1900 ne peut que se réjouir de l'agréable mission dont il a été investi. La présidence de votre imposante cérémonie lui fait prendre, en effet, un contact immédiat avec une nombreuse pléiade d'industriels et d'agriculteurs qui se retrouveront au premier rang sur le champ de bataille pacifique de la fin du siècle. C'est pour lui comme la revue préliminaire d'un des régiments d'élite qu'il devra conduire à la victoire.

» Les capitales avaient jadis le monopole des Expositions. Peu à peu, ces manifestations périodiques de l'activité humaine se sont décentralisées. Malgré des oppositions convaincues, malgré les protestations virulentes de certains moralistes et de quelques philosophes moroses, il n'est guère, en France et à l'étranger, de ville importante qui, durant ces dernières années, n'ait prétendu à l'honneur d'instituer des assises du travail et d'y convier le monde entier.

. . . . . .

» Rouen a, je le reconnais, toutes les séductions. Son site est magnifique ; ses monuments forment un des ensembles les plus remarquables que nous aient légués les générations disparues ; de nombreux navires sillonnent son beau fleuve ; une vie presque fiévreuse règne dans ses bassins fluviaux ou maritimes ; l'industrie et le commerce y ont pris un essort admirable ; l'esprit, l'intelligence, l'urbanité, sont l'apanage de sa population.

» Une bonne fée semble avoir étendu ses ailes sur le berceau des Rouennais. Quel est le fleuron qui manque à leur couronne ? Quelle est la gloire dont ils ne puissent à bon droit s'enorgueillir ? Combien d'hommes illustres sont issus de ce sol fécond ? Je les vois défiler en une épopée triomphale.

» Voici, dans le domaine des lettres, Pierre Corneille, le créateur sublime de la tragédie française, et Thomas Corneille, poète dramatique d'une haute valeur, bien qu'éclipsé par le rayonnement de son frère ; dans le domaine de la peinture, Jouvenet, qui, après avoir fait l'admirable tableau de « la Guérison du paralytique », fut lui-même frappé de paralysie, mais n'en réussit pas moins à produire le célèbre « Magnificat » placé dans l'église Notre-Dame de Paris ; puis le fougueux Géricault, à la facture large et puissante, avec son immortel « Naufrage de la Méduse » ; dans le domaine de la musique, Boieldieu, le doux auteur de « la Dame blanche », dont les mélodies charmèrent notre jeunesse et répercuteront leurs échos à travers les siècles.

» Pourtant, ni les dons d'une nature prodigue, ni les trésors artistiques accumulés dans la suite des temps, ni les ressources d'un négoce merveilleux, ni les créations géniales d'illustres ancêtres, n'auraient suffi à assurer le sort de votre Exposition, si elle n'avait eu à sa tête de courageux citoyens joignant des talents incontestés à un dévouement et un désintéressement au-dessus de tout éloge.

» Honneur donc aux chefs vaillants autour desquels vous vous êtes groupés, et qui ont su tenir d'une main ferme votre drapeau !

. . . . . .

LE DIPLOME (Réduction à demi-grandeur environ)

Composition de Paul BAUDOUIN — Gravure d'Alphonse LAMOTTE

LECERF, IMP.-ÉDITEUR

» La visite de votre Exposition constitue un véritable régal. Quoique les reconstitutions des anciens temps soient un peu usées, vous êtes parvenus à imprimer au « Vieux-Rouen » un caractère d'originalité digne de vos traditions artistiques. Les illustrations de la peinture contemporaine sont représentées dans la galerie des Beaux-Arts par des toiles admirables. Un simple coup d'œil sur le groupe de l'enseignement montre les progrès de l'instruction générale, et spécialement de l'instruction primaire ou professionnelle. A peine ai-je besoin de dire l'éclat dont brille l'industrie textile !

. . . . . .

» Le groupe des colonies offre un réel intérêt ; il ne pouvait en être autrement dans un centre commercial tel que Rouen ; au milieu des transformations que subissent les rapports économiques des peuples civilisés, nos regards ne doivent-ils pas se tourner vers les pays neufs ; n'y a-t-il pas là une des nécessités les plus impérieuses de l'heure présente ? Je me reprocherais de ne point mentionner enfin vos exquises auditions musicales, libéralement ouvertes, non-seulement aux maîtres déjà consacrés par le succès, mais encore aux jeunes compositeurs.

» Oserais-je l'avouer ? Dans mon égoïsme, j'envisage surtout la manifestation rouennaise comme une préface de l'Exposition universelle de 1900.

» Cette Exposition, vous vous le rappelez, n'a pas eu un berceau semé de roses. Elle a fait ses premiers pas sur un chemin hérissé de ronces et d'épines. On en a contesté le principe ; on en a combattu le plan. La route est maintenant aplanie. Les pouvoirs publics ont prononcé ; presque tous les esprits sont convaincus ; la première pierre du pont qui reliera les nouveaux palais des Champs-Elysées à la rive gauche de la Seine vient d'être posée avec un éclat inusité par l'Empereur Nicolas II, l'Impératrice Alexandra Feodorowna et M. le Président de la République ; cet ouvrage a été placé sous l'évocation d'Alexandre III, de l'illustre souverain dont, naguère, la main loyale se tendit vers la France mutilée.

» De tels débuts appellent une suite qui ne trompe aucune espérance. Plus de discussions, plus de débats stériles ! Le bon renom et l'honneur de la patrie sont engagés. Allons en rangs pressés au combat.

» Certes, la lutte sera chaude. Les nations conviées à ce grand tournoi international arriveront armées de pied en cap. Regardons cependant l'avenir avec confiance ; l'horizon m'apparait ensoleillé.

» Depuis l'année terrible, le pays a singulièrement grandi ; les évènements mémorables d'hier en sont le meilleur témoignage. Si nos rivaux ont progressé, sommes-nous donc restés inactifs ? Le cédons-nous aux autres peuples pour l'ardeur au travail et l'ingéniosité ? Les fils de la Gaule ont-ils perdu la supériorité native du goût et du sens décoratif ?

» *Sursum corda !* Nous devons sortir, nous sortirons plus puissants encore de l'épreuve. Les Rouennais, j'en suis certain, seront à l'avant-garde des triomphateurs. »

Des applaudissements prolongés ont accueilli cette éloquente péroraison, et la cérémonie s'est terminée par l'appel des lauréats des grands prix et des diplômes d'honneur. Un concert, dont le programme avait été choisi avec beaucoup de goût et d'éclectisme par M. Brument, a accompagné fort agréablement cette longue distribution de médailles.

LE BANQUET

Il est admis qu'aucune cérémonie ne peut être dignement clôturée que par un banquet. Après avoir discouru *coram populo*, il faut encore arrondir des périodes *inter pocula*.

On n'y a point manqué à l'occasion de la distribution des récompenses, et, le soir, à six heures et demie, près de quatre cents convives se pressaient dans la grande salle du Château-Baubet, magnifiquement décorée pour la circonstance.

Les exposants du groupe de l'alimentation avaient tenu à participer à l'importance gastronomique de cette manifestation en fournissant les meilleurs vins de leurs caves. Le Bordelais, la Bourgogne et la Champagne étaient dignement représentés, et par les crus les plus recherchés, et par ceux qui les produisent ou qui les vendent. La liste des vins eût fait reculer frère Jehan des Entommeures lui-même.

Cette liste des vins, ainsi que le menu, faisaient face à une charmante composition d'un peintre rouennais, M. Eugène Delabarre, composition synthétisant, sous les traits de deux personnages seulement, l'effort et le but de l'Exposition : la Normandie, personnifiée par une belle gaillarde aux chairs solides, vêtue de ses plus beaux atours et coiffée du traditionnel bonnet pyramidal chargé de dentelles, accueillant d'une gracieuse révérence la France conviée à l'Exposition de 1896. Brossée largement, malgré l'exiguïté de ses proportions, cette composition, que nous reproduisons en tête du présent article, garde une excellente allure décorative et fait honneur au sentiment artistique de son auteur.

L'orchestre Brument avait prêté son concours à la cérémonie de la distribution des récompenses ; *La Fanfare Rouennaise* se faisait entendre pendant le banquet.Si l'excellente Fanfare n'avait pas existé plus d'un an avant l'ouverture de l'Exposition, il eût fallu l'inventer pour la période de fêtes qui a commencé en mai pour s'achever en octobre. La vaillante phalange a été, en effet, tout le temps sur la brèche : défilés, concours, concerts du mercredi, banquets, distributions de récompenses, séances d'ouverture des congrès, etc. ; constamment on la retrouvait, sous la direction de son infatigable chef, M. Thiébold, — qui est lui-même un remarquable piston-solo, — exécutant un répertoire dont l'étendue stupéfiait tous ceux qui savent à quel travail doivent s'astreindre ces modestes instrumentistes, pour la plupart occupés dans le jour à des emplois divers, pour étudier les morceaux exécutés en public.

Au banquet de la distribution des récompenses, elle a été justement applaudie et remerciée chaleureusement par M. Knieder. Nous sommes heureux de rendre ici à son excellent chef et aux artistes qui la composent un hommage mérité.

Mais, revenons au banquet.

M. Alfred Picard présidait encore, ayant à ses côtés M. Hendlé et M. le Maire de Rouen, M. Knieder, les Sénateurs et les Députés de la région, les Membres du Conseil supérieur de l'Exposition, et, plus loin, groupés au petit bonheur, la plupart des notabilités de la ville et du département, ainsi que les principaux lauréats de l'Exposition nationale et coloniale.

L'heure des toasts venue, M. Hendlé, Préfet de la Seine-Inférieure, a porté, aux vifs applaudissements de l'assemblée, la santé de M. le Président de la République, dans lequel, a-t-il ajouté, « la France s'est reconnue dans ces jours mémorables où il l'a représentée avec tant de dignité et de noblesse, au milieu d'évènements qui resteront une page glorieuse, non-seulement pour sa présidence, mais encore pour les annales mêmes de la Patrie. »

En terminant, M. Hendlé a exprimé le souhait de retrouver M. Félix Faure avec la même belle humeur et la même vaillance à l'inauguration de cette l'Exposition de 1900, qui, sous la direction d'un homme éminent comme M. Alfred Picard, sera la manifestation suprême du génie de la France au crépuscule du siècle finissant et à l'aurore du siècle nouveau.

M. Ricard, Député de Rouen, s'est levé après lui pour porter la santé de M. Alfred Picard. Il a loué les qualités qui le distinguent, et que son discours de l'après-midi avait mises en relief. La tâche qui lui incombe est lourde ; mais elle n'est pas au-dessus de ses forces, et il saura mener à bien cette grande œuvre, symbole de l'union

Du siècle qui finit à celui qui commence,

ainsi que l'a dit le poète José-Maria de Hérédia dans son sonnet écrit pour la cérémonie de la pose de la première pierre du pont Alexandre III.

C'est comme exposant, et exposant heureux de sa part de récompenses, que M. Richard Waddington, Sénateur, a pris la parole. Il a rendu hommage au dévouement du Président de l'Exposition, M. Xavier Knieder, et de ses collaborateurs : MM. Gaston Boulet, Maurice Keittinger, Ernest Manchon et Eugène Garnier.

Faisant allusion au banquet récemment donné dans cette même salle pour célébrer la nomination de M. Knieder dans la Légion d'honneur, M. Waddington a ajouté que c'était le même banquet, avec les mêmes tables, simplement allongées pour y caser un plus grand nombre d'amis.

M. Knieder, en quelques mots brefs et émus, s'est déclaré largement payé de ses peines par la manifestation à laquelle il lui était donné d'assister, et il a insisté sur le concours précieux que les Membres des jurys avaient prêté au Conseil supérieur.

M. Suilliot, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Paris, a remercié au nom des Parisiens. Les relations sont d'ailleurs si fréquentes entre ceux-ci et les Rouennais, les affaires amenant chaque jour tant de ces derniers à Paris, et tant de Parisiens à Rouen, qu'ils finissent, les uns et les autres, par se considérer comme des citoyens d'une même ville. M. Suilliot s'est félicité d'avoir amené à Rouen six cents exposants parisiens, et a déclaré qu'il comptait bien, à l'Exposition de 1900, rendre aux autorités de la Seine-Inférieure et de la ville de Rouen « la cordiale réception qu'il en avait reçue ».

M. Laurent, Maire de Rouen, très enroué, s'est excusé de la brièveté de son toast, qu'il a cependant su rendre très chaleureux en l'émaillant de ces expressions originales dont il a le secret.

MM. Gaston Boulet, Maurice Keittinger et Gaston Le Breton, ont toasté à leur tour. Puis, M. Alfred Picard a clos la série en portant la santé du Tsar Nicolas et de l'Impératrice Alexandra Féodorowna, que la France a reçus avec tant de joie et d'enthousiasme, et aussi avec tant de sagesse, de tact et de déférence.

La Marseillaise et l'Hymne russe, écoutés debout, ont terminé cette fête, à l'issue de laquelle M. Picard et les Parisiens ont gagné, à la hâte, par des cars électriques mis à leur disposition par M. Mancini, la gare de la rue Verte, où ils prenaient l'express de neuf heures.

ERNEST MOREL.

L'Exposition Ouvrière

Cartel du Syndicat des Ornemanistes de Toulouse

Nous vivons en un temps où, chez tous les peuples croyant de bonne foi marcher à la tête de la civilisation, des esprits prévoyants — certainement plus calculateurs qu'on ne le pense — cherchent, par tous les moyens en leur pouvoir, à élever les idées, à épurer le goût, à développer le sentiment artistique de leurs compatriotes.

En France, des efforts considérables sont faits chaque jour, en tous les métiers tributaires des arts du dessin, pour amener une sorte de rajeunissement décoratif, trouver de nouvelles formules ornementales, créer, en un mot, un style portant l'empreinte — la griffe peut-être — de ce siècle agonisant.

Si, pour atteindre cet objectif, il faut compter sur des Ecoles rivalisant d'ardeur, sur la multiplicité de Sociétés vouées au culte du beau, sur la fréquence de concours faits dans le but de transmuer en sortes d'objets d'art les formes vulgaires qui nous entourent, ne serait-ce pas laisser dédaigneusement de côté plus d'une chance de succès, que d'oublier de procurer la gratuite occasion d'exposer leurs travaux à des collectivités ouvrières peu fortunées, à des collaborations d'artisans besoigneux, à des individualités perdues dans la foule, pouvant, les unes aussi bien que les autres, donner des notes très spéciales, parfois très

précieuses, au concert commun, et contribuer, pour leur part, à trouver les termes de la solution si ardemment cherchée.

Pour cette raison et bien d'autres encore qu'il n'est pas dans notre rôle d'apprécier, les organisateurs d'Expositions ouvrières n'ont à redouter ni l'hostilité, ni l'indifférence des dépositaires des pouvoirs et des intérêts publics.

Aussi, lorsque les délégués du Comité nommé par les Chambres syndicales ouvrières de Rouen rendirent visite à M. le Préfet, à M. le Maire de Rouen, à MM. les Sénateurs et les Députés de la Seine-Inférieure, à M. le Président de l'Exposition nationale et coloniale, dans le but de les intéresser à leur cause, reçurent-ils de tous un aimable et encourageant accueil. De plus, on leur fit d'excellentes promesses qui se réalisèrent complètement.

En effet, le Conseil municipal, le Conseil général et le Parlement votèrent successivement des subventions formant une somme totale de 70,000 francs, avec laquelle il devint facile de faire largement face à toutes les dépenses. De son côté, le Conseil supérieur de l'Exposition concéda un terrain avantageusement situé, sur lequel l'Exposition ouvrière put s'établir à sa fantaisie, se développer à son aise sans que son autonomie se trouvât compromise.

N'ayant pas qualité pour cela, nous ne ferons pas assister nos lecteurs à la genèse de l'organisation de l'Exposition ouvrière; nous ne leur donnerons pas un résumé des nombreuses séances de Comité et de Bureau où furent proposées, discutées, rejetées ou résolues les mesures à prendre pour mener à bien l'œuvre commune. D'ailleurs, le compte rendu d'élaboration de règlements ou de circulaires de propagande, de discussions sur l'appropriation de terrains ou la construction de bâtiments, confectionnerait une cuisine fort indigeste dont peu d'entre eux se soucieraient d'apprécier la saveur.

Laissant de côté cette période d'incubation qui donna force tablature aux organisateurs, nous arriverons de suite au moment où les galeries étant prêtes, il ne s'agit plus que d'y installer les travaux envoyés de tous les points de la France.

Ce ne fut certes pas une mince besogne que celle consistant à caser les œuvres des quelque 1,200 adhérents ayant effectivement répondu à l'appel du Comité ouvrier.

Ne connaissant d'avance ni les dimensions exactes des ouvrages, ni la position la plus favorable à donner à chacun d'eux, nulle prévision ne pouvait être faite. Dresser, *a priori*, un plan d'ensemble guidant l'installation générale, aurait été chose inutile. Seulement alors que tout fut retiré des caisses et groupé dans la galerie centrale, on put mettre un peu d'ordre, un peu d'harmonie dans ce rassemblement de choses hétéroclites.

Après un triage occasionnant une perte de temps impossible à éviter, tout se rangea : les vitrines s'emplirent d'objets plus ou moins intéressants; les plans verticaux se couvrirent de sculptures, de peintures, de dessins de toutes valeurs; les rampants des toitures eux-mêmes s'historièrent des multiples coloris des compositions d'art industriel ou de panneaux ayant un caractère décoratif.

Malgré l'utilisation de toutes les surfaces visibles, que de feuilles curieusement remplies durent rester dans l'ombre de cartons que trop peu de visiteurs prirent la peine d'ouvrir!

Après une fausse ouverture — toutes les Expositions ne commencent-elles pas ainsi? — le jour vint où, chaque chose étant à sa place, cette partie du public, que mène un désir

d'étude plus qu'une vaine curiosité, put entrevoir, en parcourant les salles, les aspirations, les espérances de cette masse ouvrière, intéressante entre toutes, puisqu'elle sait trouver, après le quotidien et dur labeur, un temps qu'elle préfère employer à la satisfaction d'un idéal souvent artistique, que perdre à discuter, trop souvent le verre en main, sur d'obscurs problèmes à solutions plus qu'hypothétiques.

Avant de faire comme ces visiteurs bien intentionnés qui parcoururent les salles avec un sentiment de bienveillance pour les œuvres qu'elles contenaient, nous jetterons un coup d'œil sur les constructions abritant l'Exposition ouvrière.

Ces bâtiments avaient été élevés sur le remblaï de Saint-Paul, près de la jolie Maison normande, par M. Ruel, architecte de l'Exposition, qui s'était gratuitement chargé d'en dresser les plans et d'en surveiller les travaux.

L'entrée formait un gracieux portique hémicirculaire décoré de motifs ornementaux : frontons, pilastres, vases, guirlandes, cartouche, dont l'ensemble était d'un heureux effet. Dans le milieu du demi-cercle, sorte de vestibule, une statue de bronze s'élevait sur un piédestal de pierre, piquant ainsi une note chaude et vibrante dans la mélodie des blancs. De chaque côté de cette entrée, un mur orné de simples moulures et surmonté par le versant d'un toit, révélait extérieurement la disposition interne formée d'une grande allée centrale et de deux bas-côtés.

Aussi, lorsqu'on pénétrait dans l'Exposition, n'éprouvait-on nul étonnement en voyant s'allonger devant soi une longue galerie recevant le jour par les deux pentes de sa toiture, et dont le milieu était occupé par des vitrines ou des écrans de chaque côté desquels on pouvait circuler. Sur cette allée s'ouvraient de petites salles ou loges également éclairées par des châssis rampants, séparées les unes des autres par des cloisons dissimulant les arbres de l'avenue de Saint-Paul et servant de fond aux vitrines placées devant elles. L'écartement des platanes avait déterminé la dimension des salles se succédant régulièrement jusqu'à la sortie. Celle-ci fournit à l'architecte l'occasion de faire un nouveau portique pittoresque s'harmonisant bien avec les verdures et les arbres l'environnant.

Nous pouvons commencer maintenant l'examen, non pas de tous les intéressants travaux rassemblés dans les bâtiments de l'avenue Saint-Paul,—cela nous obligerait d'écrire tout un volume, — mais de ceux qui, à certains titres, nous frappèrent tout spécialement. Les jugements que nous porterons seront-ils tous pris en bonne part ? Nous n'osons trop l'espérer, quelque souci que nous ayons pris de ne pas sortir des limites d'une stricte impartialité.

Dans la trop rapide revue que nous allons faire, nous avons pensé qu'en suivant l'ordre des salles, peut-être ferions-nous revivre pour un instant l'Exposition ouvrière de Rouen aux yeux de ceux qui trouvèrent un certain attrait à la visiter. Aussi commencerons-nous par le premier petit salon situé à droite de l'entrée principale, continuant par le suivant pour revenir, après un tour complet, au point de départ.

I. — L'intérêt qu'on éprouvait en parcourant cette salle se partageait entre de remarquables travaux du bois et de fort jolies reliures.

Les solides, sections et pénétrations si franchement coupés dans le bois par les ouvriers de l'Union syndicale des menuisiers de la Seine, appelaient tout particulièrement l'attention des connaisseurs. On regrettait cependant de ne pas pouvoir examiner ces intéressants travaux sans être obligé de s'agenouiller presque, jonchés qu'ils étaient dans un soubassement de vitrine au ras du sol.

Il était très difficile de discerner qui méritait le plus d'éloges des élèves du Cours professionnel des menuisiers de la Seine ou de ceux de l'Ecole professionnelle des charpentiers, du même département. Les charpentes habilement combinées en forme de combles de toutes espèces de ceux-ci, luttaient de bonne exécution avec les spécimens d'ouvrages de menuiserie et d'ébénisterie de ceux-là.

Paravent par M. Cacaut, artiste sculpteur à Paris (MM. Lepatey et Forest, Collaborateurs)

A côté, un escalier sous un comble, travail envoyé par la Chambre syndicale des ouvriers du bâtiment de Blois, méritait de n'être pas oublié dans la nomenclature des bons travaux.

Après ces résultats collectifs venaient des ouvrages individuels faisant grand honneur à l'habileté de : M. Léon Jamain, pour ses travaux faits avec des bois d'essences différentes;

Email de M. Furland, de Limoges

de M. Gagnadoux, de Bordeaux, pour son escalier à double révolution; de M. Thiébault, de Bourges, pour sa chaire à prêcher, et tout particulièrement son arêtier gothique; enfin, de M. Jules Jeannin, de Paris, pour son modèle au 10e de la chaire de l'église de Ménilmontant, un chef-d'œuvre de précision et de proportions. D'ailleurs, ce dernier joignait à cet envoi un *Traité de Menuiserie* fort bien fait, prouvant qu'une connaissance approfondie de la théorie ne nuit en rien à la pratique du métier qu'on exerce.

La vitrine où les reliures étaient exposées présentait aux regards des plats et des dos de livres très délicatement décorés d'ornements dorés aux petits fers par M. Badée, professeur à l'Ecole Estienne; puis, de jolis entrelacements de filets à la roulette formant d'heureuses combinaisons ornementales créées par MM. Gambette et Mottet, élèves du même établissement. Ces travaux indiquaient bien la préoccupation constante de l'Ecole du Livre voulant revenir aux saines traditions de l'art charmant de la reliure, bien délaissé depuis qu'on a cru vêtir superbement des volumes en les dorant d'un coup avec des plaques gravées à grands frais, réduisant ainsi le doreur sur cuir au rôle d'artisan sans initiative, alors qu'autrefois il était un véritable artiste.

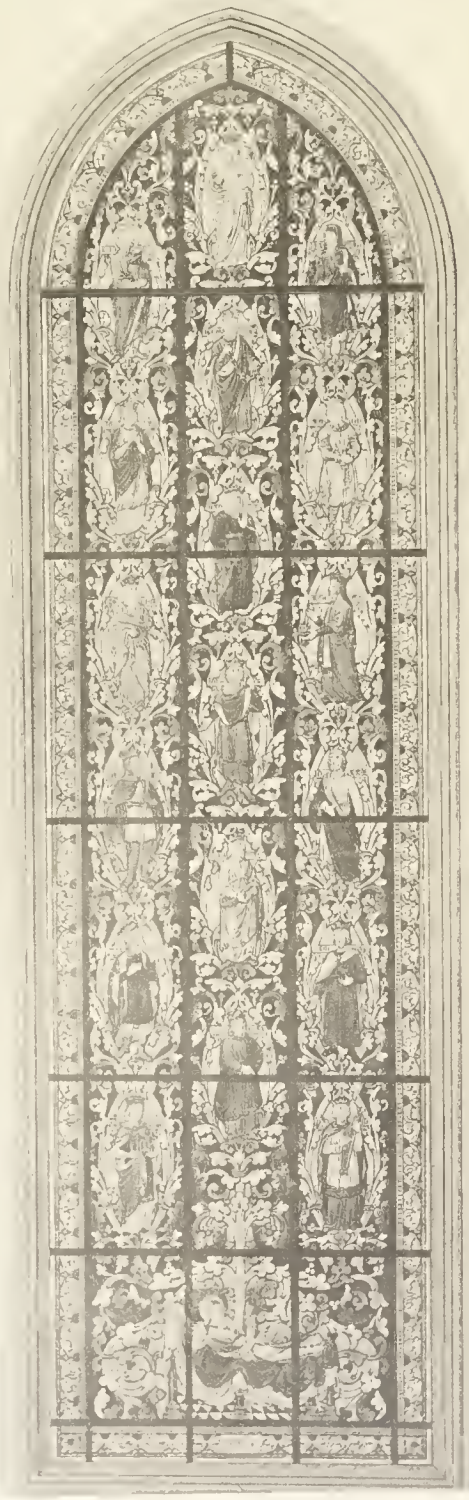

Maquette de vitrail
de M. Bergeot

Citons encore, parmi d'autres fort estimables, les belles reliures de la Chambre syndicale ouvrière de la reliure-dorure de Paris et de MM. Godefroy, Lalanne, Beaudoire, Chevalier, Cœur-de-Vey, Monchablon et Tinot.

N'oublions pas, en terminant la revue de cette première salle, de rappeler les précieuses molettes en acier gravées pour l'impression des indiennes, par M. Piednoël, de Rouen, ainsi qu'une sorte de monographie, très bien présentée, du timbre en caoutchouc, par M. Rousselet.

Certes, bien nombreux furent encore en cette première salle, aussi bien que dans les suivantes, les travaux méritant, à divers titres, qu'on les citât. N'ayant pas la prétention de tout connaître, nous ne pouvions nous permettre de tout sainement juger. Que ceux que nous semblons avoir oubliés nous pardonnent notre incompétence.

II. — Ce véritable petit salon avait été disposé avec goût. C'était, il est vrai, chose relativement facile, étant donné les objets qu'il contenait : des meubles surmontés de bronzes, des panneaux sculptés ou en ébénisterie, des tentures, des écrans, des tapisseries.

Au premier rang brillait le magnifique paravent de M. Cacaut et de ses collaborateurs : pièce digne de figurer dans un Musée. L'irréprochable phototypie de M. Jules Lecerf en donne une description valant mieux que toutes les phrases qu'on pourrait écrire à son sujet. Puis venait une délicieuse vitrine de salon Louis XVI, de M. Le Discot, de Lorient, construite avec des bois d'orme, de noyer et de prunier, agrémentée de cuivres et décorée de colonnes engagées et de panneaux sculptés avec un talent remarquable. Ce beau meuble a d'ailleurs été acquis par la Commission d'achat de la loterie de l'Exposition nationale et coloniale qui, en le choisissant, a donné une preuve de son bon goût. Un bahut de salon en marqueterie et mosaïque, dont les détails ornementaux avaient été combinés, dessinés et assemblés avec une patience de bénédictin par M. Bollengier, de Denain, méritait un examen attentif. On regrettait peut-être, en présence du réel et consciencieux talent qu'il avait fallu que l'artiste possédât pour décorer ce meuble, qu'il n'eût pas réservé quelques surfaces unies faisant valoir, par contraste, celles où son imagination s'était donné libre carrière.

On remarquait encore : un meuble de fantaisie, sorte de buffet-étagère en cèdre et noyer, de style arabe quelque peu arrangé par M. Saura, d'Agha-Mustapha (Algérie) ; une chambre à coucher en pitchpin d'une assez belle exécution, bien qu'un peu lourde, par une Société de production de Morlaix ; puis d'autres beaux meubles par MM. A. Sence, P. Dubois, B. Dufour, Guédon, Moreau ; les tabletteries de MM. Billotet, Coeplet et Haag ; les très intelligentes restaurations de M. Mette, un véritable artiste en son genre.

Parmi les panneaux ornementés, il nous faut citer : une précieuse sculpture de cadre en acajou de M. Baudette, de Paris ; un rectangle Renaissance, ciselé avec un indépassable fini par M. Rouillé, d'Angers ; les médaillons en bas-relief de M. Chanut, et surtout les trois jolies marqueteries de M. Girod. Une de ces dernières, où des plantes ornementales, une indication architecturale et des oiseaux planant dans un ciel dont les dégradations sont obtenues par des lames de bois d'autant plus claires qu'elles s'approchent de l'horizon, rappelle certains travaux du maître Gallé, de Nancy, ce qui n'est pas en faire un mince éloge.

Les parois libres de cette deuxième salle étaient garnies d'ouvrages de peintures sur étoffes, de tapisseries, témoignant du goût, souvent recherché, de leurs auteurs.

Des bronzes ciselés par M. Persinska, d'Epinay-sur-Orge, venaient parer le vide des surfaces horizontales des meubles et donner un cachet véritablement artistique à l'ensemble de la salle dont nous terminons ici la revue.

III. — Ce furent des travaux du même artiste qui attirèrent nos regards lorsque nous pénétrâmes dans la troisième loge ; mais, au lieu de les trouver disséminés, ils étaient ici rassemblés dans une vitrine : formant une réunion de gracieux objets d'art qu'on éprouvait un grand plaisir à contempler. Les groupes, figurines, bustes,

bas-reliefs, de M. Persinska, mériteraient chacun une description particulière tenant malheureusement trop de place. Nous ne pouvons cependant passer sous silence : une charmante Diane tendant l'arc; la Vague, petite statuette de femme en bronze doré avec incrustations de pierres précieuses; un encrier en forme de billard, sur lequel une femme, accoudée, regarde jouer l'Amour; enfin, un bas-relief, dont nous donnons la reproduction, non comme étant l'œuvre la plus parfaite de l'artiste, mais celle ayant donné le meilleur résultat photographique, — le mode d'éclairage des salles produisant des brillants trop violents sur les objets polis ou à réflexions métalliques.

Le Syndicat des ouvriers orfèvres de Lyon avait envoyé une aiguière et son plateau, une théière et une cafetière, ne laissant rien à désirer au double point de vue de la beauté des formes et de la conception des arabesques. Nous regrettons vraiment qu'un résultat imparfait nous ait empêché d'en donner des images.

Des plantes largement traitées, s'entremêlant à des oiseaux ayant un caractère ornemental, fournirent à M. Canonne, graveur à Pontoise, les éléments décoratifs de deux plateaux en métal blanc, sur lesquels il avait donné des preuves convaincantes de son goût d'ornemaniste et de la virtuosité de son burin.

Près de ces jolis travaux métalliques était la vitrine occupée par les productions artistiques des ouvriers coiffeurs. Des têtes de cire, fort habilement postichées, peuvent arriver à être séduisantes, en raison du goût ayant présidé à l'arrangement, à la disposition des boucles légères ou des lourdes tresses; des mèches de cheveux, capricieusement contournées en chiffres, en paraphes, en ornements, en fleurs même, peuvent particulièrement intéresser ceux dont elles réveillent de chers souvenirs : aussi ne peut-on qu'adresser des compliments aux artistes capillaires qui ne sont pas sortis de ces limites. Mais, que dire vraiment aux auteurs trop habiles de ces tours d'adresse obligeant des cheveux rétifs à se ployer aux exigences de la reproduction en dessin mis à l'effet d'une cathédrale, d'une tour Eiffel, voire même d'une scène représentant des personnages d'après l'antique? Qu'ils se sont mépris sur le rôle et le but de l'art, en pensant que la difficulté matérielle vaincue et la complication des formes constituent les principaux éléments du beau. Cette erreur est commune, d'ailleurs : combien de gens restent en admiration devant les inextricables méandres d'un fouillis à prétention décorative, et jettent à peine des yeux distraits sur une ornementation simple et claire, logiquement subordonnée à la surface qu'elle doit embellir?

A côté de ces productions des artistes en cheveux, on voyait une suite de tableaux d'enseignement contenant la plupart des insectes utiles ou nuisibles à l'agriculture. Ces leçons de choses avaient été disposées d'une façon très pratique par le classificateur de cette collection, M. Girardin, tapissier à Auxerre. La couleur seule de l'étiquette indiquait immédiatement à quelle famille appartenait l'insecte et s'il devait être détruit ou protégé.

Dans la vitrine de droite, des ouvrages de naturalistations habilement exécutés : des singes, des chiens, des reptiles, des oiseaux, des poissons très bien préparés au point de vue taxidermique ou ostéologique, par M. Leclerc, d'Elbeuf; de jolis oiseaux exotiques, admirablement empaillés par M. Biat, de Bordeaux; ceux non moins agréablement présentés par M. Oger, d'Angers; puis un cadre contenant d'intéressants dessins d'insectes nuisibles aux rosiers, par M. E. Benderitter fils, de Rouen.

Dans la vitrine de gauche, les belles collections de papillons de M. Lémery, teinturier à

Darnétal, et de M. Démarest, comptable à Rouen; un tableau donnant une ornementation symétrique formée de coléoptères, d'hyménoptères et même de reptiles, par M. Delattre, chauffeur à Darnétal; enfin, des instruments de musique : des violons, des violoncelles, une flûte et des serpents bizarrement contournés, paraissant tous fort bien œuvrés, par MM. Bataille, Claudot, Gouyneau, Richelme, mais qu'il eût été nécessaire d'entendre chanter sous l'archet d'un Sivori, d'un Batta, les doigts d'un Taffanel, ou mugir entre les mains calleuses d'un virtuose villageois, pour pouvoir exprimer sur eux un jugement impartial.

En terminant l'examen de cette salle, nous ne saurions oublier de citer les beaux travaux d'horlogerie de MM. Allix, Chiron, Contois, Dehame, Berthaux, Pataillot, Pauly, Ridel, Ruplin; les dorures de MM. Clichet, Lacazotte, Lepaon, Leparc, Naudin et Régine, et les ciselures sur verre de M. Van Geluwe, de Paris.

Consoles sculptées sur bois par M. Debeaux

IV. — Dans cette salle, qu'on avait intitulée, très bravement d'ailleurs, le Salon des Beaux-Arts de l'Exposition ouvrière, se trouvaient réunis des dessins, peintures et sculptures à prétentions très artistiques, et de plus modestes travaux appartenant aux arts décoratifs.

Nous ne pourrons qu'exprimer des idées générales sur les premiers, ne les trouvant pas à leur place en cette Exposition. Certes, plus d'une protestation indignée s'élèvera contre cet ostracisme. Est-il cependant nécessaire de longtemps réfléchir pour s'expliquer la raison nous poussant à émettre une opinion d'aspect si peu libéral? En effet, quel principal avantage une Exposition ouvrière procure-t-elle à l'artisan besoigneux? Une occasion d'exposer gratuitement ses travaux. Eh bien! l'ouvrier qui, poussé par un sentiment artistique, emploie les instants gagnés sur ses heures de repos à couvrir des toiles ou à modeler des figures ou des bustes, n'a-t-il pas à sa disposition les mêmes moyens

de se produire que les autres artistes, par l'envoi de ses œuvres aux divers Salons annuels? Certainement, puisque ces Expositions ne font payer aucune redevance aux exposants, n'exigeant d'eux que la menue monnaie du talent. Si près de la porte d'entrée existe un Jury d'admission chargé d'éliminer de ces spectacles publics les productions par trop fantaisistes, ou celles dénotant des études par trop rudimentaires, ne donne-t-il pas ainsi aux travaux admis une plus grande valeur? Car ne faut-il pas être quelque peu simpliste pour s'imaginer qu'on puisse arriver à faire une œuvre d'art en mettant à exécution une idée plus ou moins baroque, ou qu'il soit possible de peindre convenablement une tête, de dessiner intelligemment un paysage, de modeler avec succès un buste, sans avoir, par de longues et sérieuses études, appris à vaincre, une à une, les nombreuses difficultés inhérentes à la reproduction ou à l'interprétation des formes naturelles?

Cela ne s'applique certainement pas à tous les tableaux ou dessins qui furent mis sous les yeux des visiteurs de l'Exposition ouvrière. Plusieurs de ces travaux n'eussent point fait trop mauvaise figure dans un Salon des Beaux-Arts quelconque; tels : les très habiles miniatures de M. Blain; les natures mortes ou les paysages de MM. Dufour, de Reims; Lanclos, de Calais; Morel, de Bordeaux, et Vogel, de Caen; trois intéressantes aquarelles : un vase de fleurs, de M. Jules Douy, et deux paysages, de M. Leboucher; des dessins de fleurs d'après nature, par MM. Vavasseur et Nautré; plus un petit nombre de sculptures. C'est à peu près tout ce qui paraissait présenter, pour l'art pris en dehors de ses applications décoratives, une réelle valeur.

De nombreux dessins à la plume tenaient une place trop importante; non pas que ces travaux fussent mal exécutés, mais parce que, reproduisant des gravures ou des photographies, ils n'avaient d'autre mérite que celui qu'on peut accorder à de simples études.

Lampadaire forgé par M. Bernardin, de Clermont-Ferrand

Lustres en fer forgé par M. Duteurtre, de Rouen

Combien plus il nous est agréable de parler des compositions ayant un caractère ornemental.

Dans la loge, trois fantaisies décoratives de M. Edmond Hennion, de Tourcoing, dénotaient de sérieuses études et le désir de trouver une ornementation nouvelle. Le premier de ces panneaux était composé d'un semis d'orchidées stylisées, se détachant en clair sur un fond gris historié de grands polygones étoilés, dont les droites faisaient contraste avec les formes curvilignes des motifs floraux. Les deux autres dessins montraient les mêmes préoccupations, le lys et la clématite ayant fourni les thèmes que M. Hennion avait développés. Un dessin de baromètre-thermomètre, très bien conçu au point de vue de l'application industrielle et très moderne comme décoration, par M. Jules Douy, artiste décorateur parisien, nous paraissant destiné à un brillant avenir.

Contre un des versants du toit de la même salle, nous avons tout particulièrement remarqué un dessin de tapis dont les motifs ornementaux avaient été empruntés à la plante connue sous le nom de Fumeterre à grosses fleurs ou, plus vulgairement, sous celui de Fiel-de-Terre. Ce projet de tapis était très bien colorié dans une harmonie verte et rouge par Mlles J. et M. Thiriet, qui avaient également dessiné un autre panneau dont le motif principal représentait des digitales naturelles s'enlevant sur un fond formé par des rosaces composées avec des fleurs simplifiées en leurs détails. D'autres panneaux, formant des écoinçons peints à l'huile, garnissant également la toiture, donnaient d'agréables notes prouvant le goût de MM. Topin, de Paris, et Delorme, de Tours.

Certains dessins industriels — et non des moins intéressants — avaient été exposés au-dessus et près des deux baies d'entrée de la salle dont nous nous occupons. Afin de ne pas trop souvent revenir sur le même sujet, nous devons, dès à présent, citer parmi celles de ces aquarelles ou gouaches nous ayant arrêté tout particulièrement : un beau panneau, pour exécution en soierie de Lyon, dont nous donnons la bordure en tête de chapitre, par M. Germanaz, de Paris ; des dessins de robes, tissus, coins de mouchoirs, bordures, vases décorés, par Mlle Vuillaume, de l'Ecole des Arts décoratifs de Paris ; de très jolies maquettes pour vitraux, notamment l'*Arbre de Jessé*, que nous reproduisons en phototypie, par M. Bergeot ; un panneau dans l'esprit de la Renaissance, par M. Guilmet ; enfin, de très belles armoiries, habilement peintes par M. Prud'homme, de Paris, et M. Aumêtre, de Bordeaux.

Pénétrant de nouveau dans la salle IV, nous allons donner un sommaire compte rendu des travaux de sculpture qu'elle contenait.

Passant devant quelques bustes, probablement très ressemblants, nous avons tout d'abord été séduit par un miroir dont la bordure en noyer semblait fouillée par une main fort experte, dirigée par un goût déjà très épuré : c'est l'œuvre d'un tout jeune artiste, M. Jean Goujon (un nom qui promet... et oblige), élève de son père, auquel il fait grand honneur.

Ce bois n'est pas le seul ayant appelé notre attention. Citons encore : le baromètre-thermomètre de M. Pantin ; le cartel Renaissance de M. H. Mesnière ; les consoles et frises sorties du ciseau de M. Debeaux, artiste devant, ainsi que les naïfs et patients imaygiers du Moyen-Age, être empoigné par l'amour de son métier ; puis une console Louis XV et un très joli paravent XVIIIe siècle, œuvrés par de talentueux compagnons appartenant au Syndicat des Ornemanistes de Toulouse. Quelques marbres ne sauraient être oubliés, tels les intéressants travaux des élèves de l'Ecole de Cousolre (Nord) ; un vase d'un excellent style

par M. Laurent, de Versailles, et une cheminée Régence, d'une ornementation très largement comprise, par M. Platel, d'Arras. Venaient ensuite des modèles en plâtre, fort bien traités, parmi lesquels un charmant médaillon, par M. Liégault, de Caen; un cartel — que nous donnons en lettre — créé par l'ébauchoir d'un des ornemanistes du Syndicat toulousain dont nous avons déjà parlé, et huit têtes paraissant appartenir à des Miséricordes de stalles, dont nos lecteurs pourront voir deux échantillons à la fin de cet article.

Ce salon contenait — et ce n'était pas son moindre charme — de superbes tapisseries à l'aiguille dues au remarquable talent de Mme Rouget-Masoyer, reproduisant : la « Naissance de Vénus », de Cabanel; un paysage, et surtout trois portraits admirablement interprétés.

Que restait-il encore? Une gravure sur bois d'après Franz Hals, traduite par M. Georges Beaudouïn, de Paris, méritant, certes, qu'on la regardât; des peintures sur porcelaine; de consciencieux travaux des élèves de l'Ecole d'horlogerie d'Anet, des vitraux de MM. Hatton, Maurice et Jardot, et « quantité d'autres objets » qu'il serait trop long d'énumérer.

V. — Des travaux en fer forgé, tenant dans cette salle une place fort honorable, fournissaient de convaincantes preuves de l'incontestable habileté de : M. Bernardin, de Clermont-Ferrand, pour son lampadaire et ses superbes chenets gothiques, décorés de plantes stylisées et d'animaux imaginaires; de M. Nonorgue, de Sotteville, pour ses plantes vivantes et ses vases aux galbes très cherchés; de MM. Eberhard, de Besançon, et Martin, de Paris, pour leurs belles garnitures de foyers; de M. Bernier, de Sotteville, pour ses imitations de ferronnerie vénitienne, et de M. Tytgat, pour son panneau : branches et fleurs. Après ces travaux de forgerons, maîtres en leur métier, venaient de délicats ouvrages où le fer s'alliait au cuivre rouge, par deux jeunes apprentis bijoutiers rouennais : MM. M. Le Blanc et Th. Codron. Enfin, l'armure quart grandeur naturelle, d'un homme d'armes du XVIe siècle, en acier martelé par M. Bochet, chaudronnier-mécanicien à Eu, attirait tous les regards et réunissait tous les suffrages.

Passant rapidement devant les prodiges d'adresse exécutés au tour par MM. Gohorel, de Rouen, Vasseur, de Bernay, et Hubert, d'Angers, rendant hommage aux beaux travaux du bois de l'Union syndicale des modeleurs-mécaniciens de la Seine, nous nous sommes arrêté, vivement charmé, devant les gravures, ciselures et gracieux modèles en cire ou plâtre sortis des très habiles mains de M. Lasserre, de Paris. Dans cette réunion de précieux objets, pas une pièce qui n'offrît un grand intérêt et ne témoignât en faveur de la science et de la virtuosité de l'artiste qui l'avait conçue.

Nous voyons ensuite : une petite machine horizontale — véritable bijou fonctionnant par l'air comprimé — exécutée par M. Ropiquet, ouvrier horloger; un admirable théodolite et un beau sextant construits par deux Collectivités parisiennes; puis, de nombreux navires taillés et gréés avec infiniment de patience; un appareil à démonstration de perspective; une machine à voter. Enfin, occupant le pourtour supérieur des vitrines et le devant de la salle, de très consciencieux mais peu modernes dessins industriels de M. Duthoit-Duhamel.

VI. — Cette case était presque entièrement occupée par des travaux de sténographie, cet art incontestablement utile, surtout à une époque où, contrairement au proverbe arabe, le silence semble être d'argent et la parole d'or. Nul doute qu'il fût fort intéressant pour un initié, voire même un attrape-science, de feuilleter ces très nombreux cahiers graphiés selon les délinéations usitées. Mais ne devons-nous pas confesser, avoir éprouvé quel-

que surprise en contemplant des ornementations, des têtes même, faites avec des signes sténographiques? Créer des arabesques avec des combinaisons de droites et des courbes symétriquement disposées est loin d'être une innovation, et nous ne croyons pas que ceux dont l'utile but est de saisir le verbe au vol pour le fixer en un écrit, aient ainsi trouvé dans leurs droites, crochets et boucles, une mine décorative d'une exploitation fructueuse. Un autre étonnement nous était réservé à la vue de cartes géographiques dont les noms étaient — nous aimons du moins à le supposer, — tachygraphiés plutôt que sténographiés. Très naïvement, nous avouons ne pas comprendre l'intention, le dessein des auteurs de ces difficiles travaux, péchant contre une des lois de la cartographie, car, en cette science, la

Porcelaines de Limoges

forme et la grandeur des caractères employés suivent d'intelligentes conventions, des règles, qu'on ne saurait enfreindre dans un document sérieux.

VII. — A la condition, toutefois, de bien connaître son sujet, il eût été fort intéressant d'écrire un article détaillé sur cette petite galerie des machines ayant eu un merveilleux attrait, surtout pour les enfants, qui, voyant là de puissants engins réduits à leur taille, n'avaient pas les yeux assez grands pour les regarder fonctionner à certaines heures.

Tous ces appareils dénotaient, de la part des constructeurs, une connaissance approfondie de leur métier et un savoir mécanique considérable. En citant tous ces habiles artisans, ne semblerait-il pas qu'on lût le premier feuillet du livre d'or des ouvriers mécaniciens. Qu'il nous suffise de rappeler les noms de ceux dont les travaux ont le plus intéressé les spectateurs : MM. Hébert, Ketsch, Leriche, Madeleine, Nory et Savale, de Rouen; Dubois, Legoistre et Martin, de Sotteville; Moreau, de Darnétal; Chaloux, de Saint-Etienne; Dumontier, Moustier et Vanparys, du Havre; Delaire, Marseille et Poulain, d'Amiens; Rehir, d'Anzin; Ringevald, de Brest, et Leclerc, de Bourges.

Citons encore dans la même salle un beau travail de M. Oncler, de Paris : une très com-

plexe fermeture de coffre-fort, dont le mécanisme, mis ingénieusement à nu, fonctionnait automatiquement devant les visiteurs.

VIII.— Contre les cloisons de cette petite case, des outils d'acier de toutes formes fabriqués avec soin, et, sur des tablettes horizontales. de nombreux ustensiles électriques, diposés avec un certain goût, devaient tout particulièrement séduire les gens du métier. Un télégraphe imprimeur, des appareils d'électricité médicale, un tableau de distribution, des sonneries, des pendules, des réveils, des moteurs, des accumulateurs, des avertisseurs : toutes machines plus intéressantes les unes que les autres pour les initiés. N'étant pas du nombre de ceux-ci, nos appréciations auraient une valeur insignifiante.

Nous ne pouvons cependant oublier de signaler tout spécialement la pendule électrique de M. Paris, dont la forme heureuse au point de vue décoratif, et l'impeccable exécution métallique, ont particulièrement arrêté nos regards.

En traversant l'extrémité de la galerie médiane, pour aller à la salle IX, un très beau travail éveille notre attention : c'est une porte à deux vantaux due à la collectivité du Syndicat des menuisiers-ébénistes de Reims.

IX. — Dans cette loge minuscule on voyait un joli vitrail de M. Eschivard, représentant une classique Jeanne d'Arc agenouillée; puis d'assez beaux travaux en cuivre, faits par M. Nicolet. Pourquoi donc celui-ci, ayant si habilement martelé un modèle de fourneau à proportions et formes presque artistiques, avait-il éprouvé l'illogique besoin de fabriquer une casquette avec le métal dont il sait tirer un si bon parti pour d'autres besognes?

M. Gelibert avait pensé aux pauvres diables obligés de réduire leurs dépenses en construisant un appareil ultra-économique, permettant d'utiliser la chaleur dégagée par une lampe d'éclairage, pour la cuisson des aliments. Que ceux jugeant absolument inopportun de s'abonner à un journal de finances, lui votent des remerciements!

X. — Là encore des vitraux égayaient les regards. Les paysages, les fleurs, les oiseaux, peints sur verre par M. Beaujon, de Vincennes, mettaient quelques notes joyeuses dans cette salle peu intéressante pour les yeux, en raison des objets qu'elle contenait, exception faite pour un panneau très bien menuisé et décoré de rosaces sculptées. Le reste comportait des bicyclettes, un tandem, une machine à cambrer les chaussures, des outils de menuisiers, des dessins linéaires parmi lesquels une immense élévation de voitures, grandeur d'exécution, couvrant tout un panneau, certes mieux employé s'il eût servi de surface d'exposition à des travaux moins encombrants, mais d'aspect plus agréable.

XI. — Ce n'est plus ici contre une épure de dimension exagérée que nous sommes obligé de protester, c'est contre un encombrement de vannerie, produit par un tas de paniers plus laids les uns que les autres. Ne semble-t-il pas qu'il eût été facile de mieux utiliser les vitrines remplies par cet horripilant bric-à-brac ?

Cela dit, voyons maintenant les jeunes vieux meubles, construits et sculptés, non sans goût, par M. Lory, qui trouverait certains avantages à se contenter de motifs floraux pour l'ornementation de ses travaux.

Jetons un regard — oh! combien distrait! — sur une exhibition de fers de toutes formes où la plus noble conquête de l'homme serait certaine de trouver chaussure à son pied; et philosophons sur deux meubles de repos : l'un, très simple, dû à M. Dubosc, un sommier élastique sans étoffe, conséquemment hygiénique; l'autre, couvert de sculptures, de cise-

*

lures, d'ornementations compliquées, n'égayant pas, malgré leur profusion, la coupe d'un dernier complet qu'il n'est pas d'usage de porter à Longchamps un jour de grand prix. Détaillons, en dernier lieu, un pauvre tricycle, muni d'un appareil photographique, le tout fait de pièces et de morceaux, probablement à l'aide d'un outillage précaire, mais où se révèlent la volonté, le courage et l'ingéniosité d'un humble porteur de dépêches.

XII. — En pénétrant dans ce salon, les yeux étaient éblouis par une symphonie de brillantes couleurs. Une étagère tenant toute la longueur de la case est garnie des jolis travaux de la Collectivité des Chambrelans, peintres-céramistes de Limoges. La plupart de ces œuvres sont fort belles, toutes sont exécutées avec un sentiment artistique excellent. Qu'il serait difficile de faire un choix parmi ces camaïeux représentant des fragments d'œuvres de maîtres ; ces barbottines, à fonds verts ou gris, d'où surgissent plantes, amours, scènes entières ; ces paniers, à trois compartiments, décorés de fruits adroitement peints et bordés de bleu de Sèvres ; ces charmantes buires, à fond bleu de four avec incrustations et reliefs en or brillant ou en or mat ; ces magnifiques plats arabes où rayonnent de splendides étoiles de Salomon ; ces vases à fleurs avec pieds : réminiscences des styles chinois ou japonais ? Puis, à un autre point de vue, n'oublions pas de signaler encore un intéressant essai de crayon, sous émail, donnant la reproduction de l'*Angelus* de Millet.

Après les travaux de cette Collectivité viennent, exposés dans les vitrines latérales, les panneaux et coupes en faïence ou porcelaine d'un autre Limousin : M. Furlaud ; les faïences de M. Chabrol, de Paris, parmi lesquelles un plat rectangulaire, très original, représentant des corbeaux sur fond bleu, avec bordures de pâles fleurs ; les jolies assiettes, d'un artiste parisien, M. Malabout ; les broches et les épingles émaillées par M. Bédier.

Près de ces objets, aux coloris éclatants, contrastait la monochromie des ivoires dieppois, parmi lesquels nous avons remarqué d'excellents bustes et médaillons de M. Georges Souillard ; des fleurs et des fruits, très finement ciselés par M. Delestre.

XIII. — Relativement au précédent, c'est le même aspect général qu'offrait, au spectateur, ce salon renfermant les travaux d'une autre Collectivité de Limoges : la Chambre syndicale des Céramistes.

Nous avons remarqué un joli plateau représentant une allégorie entourée d'une décoration dont les motifs ornementaux sont d'une belle répartition ; des assiettes tout or, avec incrustations ornementales bistre, d'un effet très riche ; un adorable service Louis XV où tasses et théières ont une très gracieuse forme hexagonale ; de belles assiettes, genre tapisserie, avec décorations en relief ; une coupe bleu de four, trois tons, ornée de chimères et de délicieux rinceaux, etc., etc. Ne faudrait-il pas citer toutes ces belles porcelaines pour n'en pas oublier sans être injuste ?

En étudiant ces délicats objets, est-il difficile de s'apercevoir que tous ces artistes — appartenant aussi bien à l'un qu'à l'autre Syndicat limousin, — ont été à bonne école et n'ont pas négligé de faire de sérieuses études de dessin ? C'est grâce à ces qualités et à l'émulation existant entre eux qu'ils ont pu maintenir la supériorité de la principale industrie de leur cité.

Ne pouvons-nous, en qualité de Rouennais, ajouter une amère réflexion à ces observations ? Qu'il est profondément regrettable que notre faïencerie locale, brillant jadis d'un si vif éclat, soit à jamais rayée de la liste de nos métiers artistiques.

Laissons de côté ces inutiles regrets et continuons notre examen en rendant un hommage mérité aux précieux panneaux émaillés, admirablement dessinés et peints par un artiste suivant les bonnes traditions limousines, M. Bonnaud ; les délicieux émaux sur verre, grand feu : potiches japonaises, lampes de mosquée, etc., de M. Thévenot, de Paris; les faïences, genre Bernard Palissy, de M. Maurice François, et les camaïeux sur cuivre, de Mlle Noury-Roger, de Meaux.

XIV. — On était immédiatement intéressé, séduit même, par les superbes travaux de broderies sur tissus de soie et velours remplissant tout une vitrine. Il semblait que des doigts de fées eussent conduit, assemblé, juxtaposé les cordonnets de toutes nuances, les fils d'or ou d'argent, pour former avec eux des rosaces, des rinceaux, des arabesques, qui ornaient, avec un choix très harmonieux, un goût très judicieux, des tapis, des tentures, des rideaux. En exécutant ces belles broderies, Mlles Louise Foucher, Zoé Leblanc, Madeleine Neydt et Hortense Nicolas, avaient prouvé qu'elles étaient plus que de simples ouvrières et qu'on pouvait leur donner le nom d'artistes.

Mlle Lechevallier nous a paru mériter le même éloge avec ses jolies tapisseries Renaissance; et les broderies arabes de Mme Henry, les mosaïques ou tapisseries de Mlles Albertine Bailleul, Joséphine Douchet et Berthe Sannier, valaient certes la peine qu'on les regardât. Sur les vitrines et au-dessus des entrées de cette salle avait été disposés de très jolis dessins de dentelles de M. Ch. Caron, de Calais, agréables d'aspect général, heureux de combinaisons de lignes et harmonieux d'équilibre entre les vides et les pleins.

XV. — Ne faudrait-il pas posséder les connaissances techniques — modernisées cependant — du *cothurnier* d'Apelles, pour pouvoir porter un jugement impartial sur les objets exposés dans la salle XV? Bottes, bottines, souliers, pantoufles, mules, escarpins, espadrilles, sandales, socques, galoches et sabots, remplissaient les vitrines. Il faut ajouter, à cette nomenclature générale, l'exposition d'un formier qui, rassemblant les extrêmes, a pour clientèle ceux qui parent nos têtes et ceux qui, sans mauvais dessein d'ailleurs, déforment nos pieds.

Nous passerons donc devant les chaussures plus ou moins luxueuses, à bouts carrés, mi-ronds ou pointus, admirant toutes ces productions de l'aleine et du tranchet, pour nous arrêter un instant devant des sabots de toutes formes, dont quelques spécimens sont assez curieux. Là, aux bouts carrés et aux bouts pointus, s'ajoutent les bouts recourbés. Certains bois étaient engravés d'ornementations, semblables à celles décorant d'anciennes armoiries normandes, et garnis de brides noires, jaunes, enrubannées, cocardées, dorées. D'autres absolument en forme de pieds, poussaient l'imitation du naturel jusqu'à la couleur. Et, comme la maison de Malplaquet, fabriquant ces chaussures, espère probablement fournir le monde entier, elle en a fait pour nègres, où les ongles seuls émergent en rose sur l'ébène du reste. Les vides de cette salle, réservée à l'exposition de la chaussure, étaient remplis par des cuirs de toutes espèces, de peaux tannées, mégissées, corroyées.

XVI. — Pénétrant dans un petit salon disposé, non sans goût, nous voyons sur et devant une cheminée l'installation des remarquables travaux de ferronnerie de M. Duteurtre. Pendules et candélabres ; chenets et barre transversale; pelle, pincettes et pare-étincelles ; lustre, enfin, ont été martelés avec une rare entente des moyens à employer pour intelligemment interpréter en métal les formes délicates des plantes naturelles. Nul doute que cet artiste,

nommé très judicieusement chef des travaux de forge à notre Ecole d'industrie, arrive à former une génération d'élèves destinés à devenir d'excellents ouvriers d'art.

Un travail de même contexture appelle ensuite notre attention. C'est le beau lampadaire dans lequel M. Bernardin, de Clermond-Ferrand, semble avoir pris à tâche de réunir des exemples des difficultés qu'il sait vaincre. Les ciselures de la chimère enchaînée ; la stylisation de la flore des lumières; le rendu naturel du rosier; les torsions du lierre grimpant, étaient autant de problèmes qu'il a résolus avec une rare habileté.

Les meubles, dus aux talents de MM. Bœdec, Goanne, Le Bec et Guelte, de Lorient, donnent bien l'idée du style simple, presque sévère, du mobilier de la vieille Bretagne. Le lit de milieu, le baldaquin, l'armoire, la table de nuit, ainsi que les panneaux sculptés, sont des pièces fort bien œuvrées, qu'on se plaisait à regarder.

Puis nous voyons le beau buffet Louis XVI, de M. Godegrand, de Rouen; d'intéressantes crédences de M. Lory, du Havre; et d'un concitoyen de ce dernier artiste, M. Albert Gaucher, menuisier, un buffet-étagère bien compris au point de vue de l'harmonie de ses proportions, et dont l'exécution n'aurait laissé rien à désirer, si les lignes formées par l'assemblage de la marqueterie n'avaient semblé quelque peu en désaccord avec les directions imposées par l'architecture du meuble. Il nous faut citer encore un beau panneau décoratif, imitation de tapisserie, dû à la collaboration de MM. Dieutegard et Lamboley, de Paris.

Dans cette salle, une vitrine était remplie par des bois découpés, non sans adresse; mais nous sommes obligé d'avouer que nous éprouvons une sympathie très relative pour ces produits obtenus par l'assemblage de planchettes cruellement torturées par la scie mécanique. D'autant plus qu'il semble que les auteurs de ces travaux de patience prennent plaisir à employer le bois d'une façon absolument illogique. Construire des flambeaux avec un élément si combustible; fabriquer une pendule, objet devant avoir un caractère de stabilité, de pesanteur même, avec une matière dont nous connaissons la légèreté, nous semble aussi rationnel que de tailler un drapeau dans une feuille de tôle !

De ce qui vient d'être dit, on ne doit pas conclure qu'il faille bannir de toute production les évidements obtenus à la scie. Loin de nous cette idée. Mais ne semble-t-il pas qu'il vaudrait mieux n'employer ce moyen décoratif que partiellement dans les objets, là seulement où des nécessités de construction, d'utilisation, les rendent — ou semblent au moins les rendre — nécessaires?

XVII.— La construction en pierre de MM. Meriotte et Courage, de Sotteville, tenait une grande place dans cette dernière salle; mais on ne pouvait réellement en vouloir à ces deux habiles artisans, lorsqu'on examinait avec soin l'espèce de monument composite qu'ils avaient construit. Là se trouvaient réunies toutes les complications, toutes les difficultés de la taille de pierres et de l'appareillage : galeries, balcons, épannelages d'ornements gothiques, escaliers de toutes formes et de tous plans, fenêtres cintrées ou en anse de panier, voûtes de tous tracés, encorbellements, trompes, etc., le tout très méthodiquement disposé.

La stéréotomie nous fournissait encore des spécimens fort intéressants, tels : le pont biais d'appareil hélicoïdal de M. Gustave Deleau, de Rouen; les colonnes torses de M. Lasserre, de Toulouse; la coupe d'une trompe par l'Union syndicale des Bouches-du-Rhône ; les coupes diverses du Syndicat d'Angoulême; les deux beaux vases taillés par MM. Dejean et

Emaux sur verre, grand feu, par M. Thévenot, de Paris

Sculpture et ciselure de M. Persinska

Anglans, de Millau ; la croix avec socle en pierre, de M. Lesbeaupin, de Brest, et tout particulièrement les remarquables travaux de la Chambre syndicale des tailleurs et scieurs de pierre du département de la Seine, et ceux de MM. Degaut, professeur de stéréotomie à Marseille, et Labat, de Bordeaux.

Pour les gens du métier, les nombreux spécimens du savoir-faire des élèves des cours professionnels de la Chambre syndicale des ouvriers plombiers, couvreurs et zingueurs du département de la Seine, devaient présenter un très vif intérêt.

Ensuite, venaient des persiennes de toutes espèces ; des fermetures de fenêtres ou de portes plus ingénieuses les unes que les autres ; des treuils pour remonter des stores ; une plaque de marbre ou des armoiries et des lettres habilement gravées donnaient une idée du talent de M. Collard ; une grille en fer forgé par M. Léopold Laisné, jeune mais déjà très habile ouvrier, semblant marcher avec succès sur les traces des artistes qui ornèrent, avec tant de profusion et de goût, les balcons des maisons dieppoises.

En terminant, nous voyons un petit relief du

Château-Gaillard, reconstitution fort bien exécutée par M. Morsch, et nous feuilletons le traité théorique et pratique de charpente par M. L. Mazerolle, un maître en la matière. Cet éminent praticien avait, de plus, exposé six belles épures, merveilleusement tracées; mais les cadres les contenant étaient si haut crochés, qu'il fallait avoir une très bonne lorgnette pour en distinguer les détails.

Revenu à notre point de départ, la rapide revue des dix-sept salles est terminée. Il nous reste à voir, plus rapidement encore, les travaux contenus dans la Galerie centrale.

Laissant de côté une jardinière et des vases faits de tessons, voire même de têtes de pipes, nous nous arrêtons devant une tour sur plan octogonal avec pont de communication, réduction élevée avec une rare entente de la construction par les ouvriers de la Chambre syndicale des maçons de Toulouse. Il était fâcheux qu'on ne pût se reculer suffisamment pour pouvoir apprécier les élégantes proportions de ce petit monument, réussi sous tous les rapports. Dans le même esprit se présentaient la mosquée arabe de MM. Pitet et la maquette d'un projet de halles par M. Galéani.

Regardant vers la porte d'entrée et ses alentours, nous voyons toute une série d'épreuves typographiques et lithographiques témoignant des connaissances professionnelles, du goût, du sentiment artistique, non-seulement des Collectivités marseillaise, bordelaise et montalbanaise, mais aussi de MM. Jacques, Lefebvre, Ponzion, Séguin, Argué, Borda, Brille, Christophe, Claverie, Coubé, Cumin, Demichel, Leplée, Pugibet, Schwartz, Vignes, Wasser, Arrou, Boudallier, Delsarte, Duverney, Feid, Gassy, Glinel, Lamiraud, Lespine, Loo, Maisonnave, Moreau, Morillon, Mlle Pelletier, Potdevin, Tribert, Truptil, Mlle Vignon, etc., etc.

Près de ces jolis travaux des fils de Gutenberg et de Senefelder, nous remarquons des dessins monochromes ou polychromes donnant des projets de couvertures de livres par M. Herbinier. Ces intéressantes compositions ont été obtenues par d'intelligentes interprétations de la flore naturelle.

Dans de grandes vitrines avaient été rangés avec art les nombreux habits, dolmans, jaquettes, vestes, pantalons et culottes — tant civils que militaires — sortis des délicates mains des émules de Dusautoy. Ne ressentant pour la toilette qu'un enthousiasme plutôt médiocre, n'étant que peu sensible à la séduction des épaules en porte-manteaux ou des jambes en entonnoirs, ne sommes-nous pas un piètre juge en la matière? Aussi, nous fions-nous entièrement à l'appréciation du Jury ayant su distinguer parmi les très habiles professeurs, coupeurs, appiéceurs et maîtres ès ciseaux ou artistes de l'aiguille : la Collectivité des élèves du cours de coupe de la Chambre syndicale de Nîmes ; les ouvrières et ouvriers des Syndicats parisien et toulousain ; puis : MM. Coulomb, Balle, Caudron, Bentayon, Caullier, Farcé, Palay, Combes, Favarel, Cadrouil, Prieur, Baratin, Oullier, Quillon, Gaillard, Sauze, Bocquet, Zeurinck, Bétous, Bristout ; Mlles Marie Bertin et Marie Rouvreau, Mme Louise Mauger, etc.

On ne dira jamais assez de bien de ces nombreuses Associations ayant pour but de rendre la vie plus facile aux travailleurs prévoyants, de prémunir ceux-ci contre la gêne, la misère, qu'amènent fatalement en leurs familles les maladies ou les accidents de la vie. Contrairement à d'autres Collectivités dont la devise semble être : Mangez-vous les uns les autres, celles-ci ont pour unique but de s'aider, de se secourir. Sociétés de secours, d'assurances, de prévoyance, de retraites, orphelinats, nous serions obligé de citer vos noms à toutes si nous voulions rendre un faible hommage au bien que vous faites. Mais ne faudrait-il pas un

spécialiste versé en cette science d'économie sociale pour élogier chacune selon son mérite? C'est ce qu'il ne nous appartient pas de faire. Nous avons admiré les tableaux calligraphiés avec goût, souvent avec art, représentant ces mutualités; mais ne devons-nous pas avouer en avoir constaté l'envergure considérable? Ne serait-il pas sage de déterminer, pour les Expositions prochaines, un format unique ainsi qu'un libellé répondant pour chacune à des questions importantes adressées à toutes? Ne serait-il pas alors plus facile, pour un observateur consciencieux, de se rendre compte de celles de ces Sociétés mutuelles ayant le mieux fait et procurant le plus d'avantages à leurs associés?

Sur un plan horizontal était admirablement installé un relief bien compris des habitations ouvrières de Saint-Sever. L'éclairage facultatif de l'intérieur des petites maisons, obtenu par de minuscules lampes électriques, allumait des étincelles dans les bons gros yeux étonnés de roses gamins charmés de voir ainsi faire le jour!..... la nuit!.....

On voyait près de là deux travaux d'art décoratif que nous nous en voudrions d'oublier : Une belle lanterne octogone forgée par M. Carlos Honoré, de Roubaix, et un petit panneau représentant un joueur de cornemuse, s'enlevant sur un fond semé de cônes de pin et entouré d'une bordure en feuilles de marronnier, par M. A. Delorme, de Tours. Cet habile décorateur, sachant aussi bien copier les styles anciens que chercher des formules nouvelles, avait également envoyé une maquette de plafond, ainsi qu'un projet de décoration pour entrevous.

Citons encore les beaux travaux de serrurerie de la Collectivité sottevillaise, du Syndicat des Employés du Chemin de Fer, et de MM. Balduc, Barreau, Cuignet, Legoistre et Perraud.

Nous arrivons à la vitrine ou étaient exposés les utiles et délicat travaux de la femme, faits pour la plupart avec un soin excessif, un goût charmant, une patience inlassable. Il ne dut pas être facile de discerner lesquelles de ces adroites mains recevraient les palmes. Evitant ainsi toute compromission, nous nous contenterons de citer par ordre alphabétique les noms de ces habiles fées dont les baguettes magiques furent l'aiguille ou le crochet : Mmes ou Mlles Andral, Asope, Bailleul, Boyer, Cadiot, Canu, Chovet, Danneville, Détaille, Dodin, Dumaine, Duteurtre, Féret, Fontaine, Fontanille, Héraud, Hubert, Leclerc, Legué, Leroy, Lesage, Malescot, Martin, Milly, Montier, Nonorgue, Nouvel, Pacouret, Poirel, Quatrebeuf, Reboul, Roland, Roman et Vasseur.

A côté, sous le buste de l'inventeur, une exposition fort curieuse était faite de la première machine à coudre française, celle probablement que Thimonier emporta sur son dos d'Amplepuis à Paris et qu'il fit voir sur sa route, concurremment avec un théâtre de marionnettes, pour pouvoir manger. Ce qui n'empêcha pas plus tard cet homme de génie de mourir presque de faim.

De place en place, au tour de la galerie médiane, étaient des cadres remplis de belles photographies dues à des Collectivités parisienne et bordelaise et à MM. Carton, Sellet, Frendenberg, Gressent, Beauvallet, Caldero, Chanut, Col, Dany, Ginestet, Ruin et Prévost.

Les cartons contenaient de remarquables études et dessins de broderies et de dentelles de MM. Vanderdood, Vasseur et Potez de Calais. N'oublions pas le superbe album de fleurs dessinées d'après nature par Mlles Thiriet.

En terminant, citons, en une télégraphique révision, les noms d'exposants dont l'espace ne nous permet pas de décrire les œuvres. Ils seront en bonne compagnie, puisque d'habiles maîtres, comme MM. Arnault, l'Epine et Van Grutten, figureront parmi eux.

Tapisserie à l'aiguille de Mme Rouget-Masoyer

Parmi les peintres-dessinateurs et décorateurs : Mme Dubos, Mlle Reigner, MM. Adeline, Bouteiller, Feuillie, A. Forget, L. Gérard, Glinel, Gournay, Guesnon, Heulé, A. Lambert, Lebreton, H. Martin, Minard, Perrin, Vallée, E. Vasseur, Violet, Zito, etc. Parmi les sculpteurs, en plus de trois artistes que nous avons cités, MM. C. et G. Balleux, Bernard, Bertrand, Dibon, Duval, Bouvier, Garnaux, Ghilain, Guenic, Joubeaud, Lepetit, Magnel, Michel, Passaert, Philippe, Rubot, Rouillé, Vouloir, Werrion, etc.

*
* *

La tâche qui nous avait été fixée est remplie.

Certes, nous eussions désiré que les limites de cet article nous permissent de donner des descriptions plus nombreuses, de faire des comparaisons, de tirer des conclusions : les vignettes finales nous préviennent qu'il est temps de fermer l'écritoire.

Sans nul doute, au cours de ces lignes, avons-nous négligé bien des choses attrayantes et commis de nombreux oublis? Mais, ayant eu pour but de donner une idée du spectacle qu'offrit « aux yeux » l'Exposition ouvrière de Rouen, n'avons-nous dû agir comme un objectif photographique qui, mis au point sur certaines parties spécialement intéressantes, présente celles-ci en pleine lumière, alors que d'autres, souvent non moins curieuses, deviennent indistinctes ou disparaissent entièrement dans la dégradation des ombres ou dans la perspective des plans.

GASTON MOREL.

Après l'Exposition

Sans paradoxe, on peut soutenir que cette Revue, en terminant sa publication plusieurs mois après la clôture de l'Exposition, a rendu plus facile la tâche de porter un jugement sur l'œuvre menée à bien par le Comité. Il fallait, pour pouvoir résumer le caractère de cette entreprise, le recul que donne seul le temps, et l'apaisement que seul il laisse derrière lui.

Aujourd'hui que les derniers vestiges de l'Exposition sont disparus, et que son emplacement apparaît libre et triste, on comprend mieux ce qu'il a fallu d'efforts longs et dévoués, de persévérance et de tenacité, pour édifier, en peu de temps, un véritable palais, pour faire surgir, de tous côtés, mille installations, pour créer des jardins et presque tout un quartier de petite ville sur un endroit nu et désert. On s'aperçoit aussi de ce qu'on a dû dépenser d'initiative pour réunir en des ensembles, souvent fort bien représentés, tous les produits de nos industries nationales, pour se ménager des concours nombreux, alors que la vogue des Expositions commençait un peu à décroître.

On n'a point épargné les critiques à l'Exposition de 1896, alors qu'elle était en pleine activité; aujourd'hui que ces polémiques éphémères sont éteintes, on peut dire que son souvenir restera comme une des manifestations les plus caractéristiques de

l'activité normande. Si on la compare aux expositions antérieures, on est tout d'abord frappé par son développement et son importance, qui seuls devraient faire éviter de porter des jugements injustes. Tandis que l'Exposition de 1859 était simplement régionale, et ne couvrait que 10,000 mètres environ ; tandis que l'Exposition de 1884 n'avait qu'une superficie de 27,000 mètres d'enceinte fermée, la dernière Exposition rouennaise occupait 60,000 mètres, dont 30,000 mètres étaient couverts de constructions.

Elargissant son programme, l'Exposition de 1896 était non-seulement nationale, admettant tous les envois de nos producteurs français, mais encore coloniale ; sur certains points même, pour l'industrie mécanique de la filature, du tissage et de l'apprêt, qui tient une si grande place dans notre région, et où il était utile de provoquer les comparaisons, on avait fait appel aux industries étrangères.

En plus, à côté de l'Exposition proprement dite à laquelle elle se rattachait, l'Exposition ouvrière devait montrer tout ce que renferme d'intelligence, d'habileté professionnelle et de génie inventif, la race de nos artisans français, trop souvent écartés de ces grandes manifestations du travail. Faire ces constatations, c'est montrer qu'en agrandissant leur action, les organisateurs rendaient leur tâche plus difficile que celle de leurs devanciers. Malgré ce développement qu'impliquaient les progrès de nos industries, l'Exposition de 1896 a su cependant limiter son expansion, et elle a bien fait, car c'est surtout la raison d'être des expositions provinciales, que de pouvoir offrir des ensembles facilement perceptibles.

La caractéristique dominante de l'Exposition, dont nous venons de résumer le programme, aura été d'en poursuivre la réalisation avec un véritable souci artistique, très visible dans toutes les parties, aussi bien dans son aménagement architectural que dans la préoccupation de faire une large part aux arts de la Peinture et de la Musique, aussi bien dans la reconstitution des œuvres du passé que dans les détails de l'organisation intérieure : affiches, médailles, diplômes, pour lesquels les organisateurs ont fait appel à nos meilleurs artistes modernes. Pour l'installation des bâtiments, on se contentait autrefois d'abris quelconques, de galeries hâtivement construites. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, où le goût public s'est développé, et demande que nos Expositions, par leur aspect seul, révèlent l'idée qui a présidé à leur organisation. Il s'agissait, en 1896, d'utiliser une fois de plus cette vaste place dénudée du Champ-de-Mars, imposée par l'opinion publique, et qui pourtant n'offre guère de perspectives et de décors agréables. On se rappelle quel fut le plan d'ensemble arrêté : tous les bâtiments massés au fond de la place, rayonnant autour d'une grande galerie centrale ; en avant, un parc venant se raccorder par des pentes et des terrasses aux contre-allées de l'avenue de Saint-Paul. Au lieu de se présenter sur un des angles, comme en 1884, l'Exposition se développait donc — complètement — dans son ensemble, et par suite, ce plan exigeait toute

une façade décorative, masquant les galeries intérieures. On sait comment l'habile architecte, M. Ruel, avait compris cette décoration architecturale : au centre, un dôme monumental à la silhouette robuste, formant le motif principal, vrai porche, ouvert sur tous les côtés par de larges baies, véritable *atrium* projeté en saillie, pour absorber les foules et les multitudes. Aux deux extrémités, la Salle des Fêtes et le Salon parisien, dont les frontons lourds venaient balancer la masse centrale, à laquelle ils se reliaient par deux galeries-promenoirs, dont la frise, formée de cartouches, était entrecoupée de mâts décoratifs. L'aspect général — bien qu'il n'ait pas été fait appel aux ressources de la polychromie — était harmonieux et séduisant, et ce palais blanc était d'une belle ordonnance. Cette prépondérance donnée à l'architecture, dans la décoration de l'Exposition, aurait exigé que l'ensemble se présentât de face, par une entrée principale qui se serait trouvée tout au moins dans l'axe d'une des allées. Il nous a toujours semblé que le Comité avait commis une erreur en fermant la vue de la façade de l'Exposition par la construction de la Maison Normande, fort pittoresque en elle-même, mais mal placée. Il est vrai qu'en province, on a toujours eu une tendance à enfermer les Expositions..... pour forcer les visiteurs à passer au guichet.

La disposition générale adoptée impliquait que le jardin se trouverait en avant des bâtiments, auxquels il servirait pour ainsi dire de cadre verdoyant et fleuri : ce plan est fort décoratif, mais dans les installations aussi improvisées que les Expositions, il offre un désavantage sur les jardins centraux placés au milieu des constructions. Avec ceux-ci, on est toujours certain, pendant les grandes journées d'été, d'être à l'ombre des bâtiments voisins, et pendant les soirées, de pouvoir entendre les concerts, dont les harmonies ne se perdent pas, emportées par les courants d'air à travers un espace trop vaste. Tels auront été les deux grands défauts du jardin de l'Exposition de 1896. A l'angle des bâtiments militaires *provisoires*, qui seuls restent comme témoins de l'Exposition, on pourrait inscrire : « Ici on fut grillé, et on n'entendit point la musique ». Ceci n'incrimine en rien, du reste, les dessinateurs du jardin, qui ne pouvaient faire pousser, en une année, des avenues de grands arbres, et planter des bosquets sur le macadam du Champ-de-Mars. Ils avaient, tout au contraire, en traçant un parc de style mi-français et mi-anglais, aux larges allées sinueuses, en créant un joli décor de pelouses, de lacs et de cascatelles, montré un goût très sûr et très délicat. Ne pouvant prolonger leur perspective qui venait se buter aux terrasses de Saint-Paul, ils avaient fort ingénieusement donné comme centre à leur décoration le motif pittoresque de la cascade dont les enrochements servirent à dissimuler avec adresse l'entrée du tunnel de la voie ferrée. Ce fut là un tour de force accompli avec une très remarquable habileté.

Pour laisser libre la vue de la grande façade, se présentant à découvert, on fut amené à rejeter toutes les installations diverses : chalets, kiosques, pavillons, expositions

isolées, aux extrémités du parc ou sur l'avenue de Saint-Paul. D'un côté, ce furent les expositions de la carrosserie placées sous des *halls* ouverts, parallèlement au boulevard Gambetta ; ce furent le guignol Caroly, la Brasserie Meïer et son agréable orchestre. De l'autre, s'entassèrent nombre d'attractions diverses, dont la réunion en un même endroit fit de ce coin, l'un des plus amusants et des plus animés de l'Exposition : une reproduction minuscule de la rue du Caire, ou de la rue des Nations. Par là, en effet, se trouvaient toutes les expositions exotiques : Pavillon colonial, bizarre avec ses étranges bas-reliefs cambodgiens ; haut minaret, décoré d'*azulejos*, du Pavillon algérien ; soucks et bazars arabes ; Pavillon océanien, d'un art barbare et féroce, tout cela voisinant avec les pignons rustiques du Pavillon des Forêts, avec le chalet du Restaurant Bonnefoy et ses terrasses étagées, avec l'Aquarium souterrain, avec le Pavillon de la Musique, dont nous ne pouvons nous décider, même six mois après sa mort, à admirer la disposition, et surtout le malencontreux emplacement : avec le Panorama de Madagascar, avec la Galerie Dorangeon et la Porte du Bac.

Si, par le grand dôme, on pénétrait à l'intérieur de l'Exposition, on était frappé d'admiration dès l'entrée. Très justement, les organisateurs avaient voulu que dans cette Exposition normande une très large place fût faite aux Beaux-Arts, et que ceux-ci servissent pour ainsi dire de préface aux autres expositions. Merveilleusement installées dans deux vastes salons décorés avec un goût sobre, éclairées par une belle lumière tamisée par des velums, placées avec harmonie par l'habile commissaire M. Prétet, les œuvres des plus grands maîtres français, Roybet, Bonnat, Jules Lefebvre, Morot, Henri Martin, se montraient dans toute leur beauté. Jamais une réunion aussi choisie, une sélection aussi parfaite de tableaux, de gravures et de dessins de valeur, n'avait été présentée dans aucune Exposition provinciale. Il y avait là un véritable résumé très éclectique de l'art français dans tous ses modes, pendant ces dix dernières années. Tout fut parfait dans cette remarquable exposition, organisée grâce à l'inlassable dévouement de M. Gaston Le Breton, auquel doit revenir l'honneur de ce groupement difficile et la grande part du succès incontesté. La Galerie de sculpture, dont les marbres et les bronzes se détachaient dans la verdure, dominés par la belle silhouette de la *Jeanne d'Arc*, de Mercié, servait pour ainsi dire d'entrée d'honneur à la grande Galerie centrale, qui s'ouvrait par le pavillon où l'on admirait les belles ferronneries qui ont valu à Maître Ferdinand Marrou une si haute réputation d'ouvrier d'art.

Pourquoi fallut-il qu'ensuite l'admiration disparut ? Cette grande Galerie centrale aurait dû être une vaste nef libre, une voie au milieu des bâtiments, jalonnée seulement par quelques expositions importantes, par quelques groupes décoratifs, ne gênant point la vue dans les deux sens. Au lieu de cette avenue intérieure, on ne rencontra qu'une galerie comme les autres, plus encombrée même que les autres, par les expositions les

plus hétéroclites : pianos, vêtements, plan de Rouen et théatrophone. Au lieu d'aider à la circulation, ces mille expositions, placées de ci, de là, sans ordre et sans méthode apparente, la rendaient plus difficile et plus ennuyense.

Le classement et la coordination des objets, c'est, du reste, ce qui a manqué le plus dans l'aménagement intérieur des galeries. Aujourd'hui, dans les expositions, devenues trop fréquentes, on trouve peu d'inventions absolument nouvelles, absolument originales et neuves ; par contre, on voudrait tout au moins pouvoir comparer entre eux les objets, les machines, les productions de même ordre, en analyser les qualités ou les défectuosités, en regard de celles présentées par les œuvres similaires. Comparer, c'est bien souvent juger. Et c'est ce qui a dû être bien souvent difficile aux membres du jury qui avaient assumé cette tâche ingrate. Quelles courses ils ont dû faire pour trouver, par exemple, les photographies, nichées un peu partout, là où se trouvait une place pour ficher un clou et suspendre un cadre ! Quelles recherches encore il fallait opérer pour rencontrer les expositions du Livre, placées à droite et à gauche, dans des galeries latérales, et dans des coins où on ne pensait point les rencontrer ! Et cependant ce sont là surtout des industries libérales, où le goût et la délicatesse jouent un grand rôle, et qui ne peuvent être appréciées que par une réunion provoquant la comparaison. Il est vrai que trop souvent ces incohérences se rencontrent dans les Expositions, et elles sont, disons-le, presque inévitables. Tout le reproche ne peut en être fait aux organisateurs seuls, mais pour une part aussi aux exposants, ne se décidant que tardivement à faire leurs envois, et rendant par suite difficile un ordonnancement régulier et méthodique. Telle classe, qui, pendant les mois de préparation, n'a pas donné signe de vie, au dernier moment adresse de nombreux envois et réclame des emplacements imprévus, qu'il faut, bon gré mal gré, trouver, et pour ainsi dire improviser. De là résulte pour les organisateurs tout un travail de prévision, un vrai calcul de probabilités, qui auraient demandé un peu plus d'adresse et d'ingéniosité qu'il n'en a été montré dans l'aménagement intérieur de l'Exposition.

Sur plusieurs points cependant — il serait injuste de ne pas le signaler — cet ordre et ce groupement si nécessaires avaient été parfaitement atteints. La vaste Galerie des machines, réunissant sous son large vaisseau tous les appareils grâce auxquels l'intelligence humaine est parvenue à dompter la force, formait un ensemble réellement majestueux. Peut-être n'avait-elle point l'aspect impressionnant de la Galerie des machines de l'Exposition de 1884, avec ses énormes volants et ses balanciers massifs ; mais, rien que d'un coup d'œil, on pouvait juger des transformations opérées en quelques années dans la construction mécanique. On pouvait apprécier la tendance actuelle qui a conduit les constructeurs à aménager la force, avec moins de déploiement, moins d'apparat, en réduisant les proportions, en faisant la machine moins volumineuse, et,

par suite, d'une appropriation moins en parade et plus utile. Il y avait là toute la différence qui existerait entre la gigantesque machine de Marly et un simple moteur électrique! Et ces considérations esthétiques s'imposaient à l'esprit rien que par la concentration sur un seul point des nouveaux types de la construction moderne.

Ce souci de la méthode, on le retrouvait ailleurs encore : par exemple, dans l'ensemble de l'Exposition des produits du tissage, de la filature et des toiles peintes, groupés avec ordre et logique. A proprement parler, cette Exposition purement rouennaise a été l'une des plus remarquées, et c'est tout à l'honneur de notre ville. Marius Vachon, dont les diverses missions à travers l'Europe ont fait un bon juge des industries artistiques, nous disait que cette Exposition avait été réellement une révélation. Avec vérité, il y voyait le relèvement d'une industrie d'art, jadis tombée, et ressuscitée par les efforts très personnels d'industriels hardis comme MM. Besselièvre, Keittinger, et bien d'autres. Aux modèles sans goût et d'une banalité toute commerciale, exposés en 1884, avaient en effet succédé des tissus aux dessins originaux, d'une composition moins routinière, d'une harmonie de coloration souvent très heureuse et très nouvelle.

En 1884, pour trouver ailleurs que dans quelques expositions ces préoccupations de dessin et de coloris, il fallait feuilleter les albums envoyés par Mulhouse. A l'Exposition de 1896 tous les envois rouennais pouvaient rivaliser avec la vieille ville alsacienne. Il y avait là, certainement, le témoignage d'une puissante initiative; mais nous voudrions encore mieux. Nous voudrions une originalité plus intense dans les dessins des étoffes; moins de répétitions des dessins de soieries lyonnaises; moins d'imitations des indiennes anciennes; moins de décalques des imaginations japonaises; moins de fac-simile des tissus..... symboliques de Liberty. C'est en empruntant à notre flore locale ses motifs décoratifs, c'est en improvisant des dessinateurs sur notre sol même, en faisant surgir dans notre ville des créateurs de formes et d'harmonies, qu'on donnera véritablement à une industrie comme celle de l'indienne sa vraie marque d'art. Le retour aux traditions de l'art provincial est le seul moyen, pour nos industries nationales, de se rajeunir et de se diversifier.

D'autres expositions formaient encore des ensembles excellents : la collectivité elbeuvienne, avec sa galerie bien présentée, réunissant toutes les multiples applications de l'industrie textile; l'exposition des cuirs et de la préparation des peaux, groupée en une seule galerie où l'on pouvait juger aisément des progrès accomplis par cette industrie; le grand ensemble de toutes les industries chimiques, groupant heureusement tous les produits de fabrication, et témoignant des efforts tentés par nos industriels normands pour maintenir le renom de cette science jadis purement française, et que nos rivaux d'outre-Rhin, par un travail persévérant, tentent d'accaparer à leur profit.

Par une très heureuse idée, trop rarement appliquée, au lieu de les disséminer en des catégories diverses, auxquelles on aurait pu arbitrairement les rattacher, on avait réuni en un seul groupe les industries d'art religieux. Rien de plus comique, par exemple, quand, sous prétexte de classification dans le groupe du Vêtement, on fait voisiner des chasubles ou des dalmatiques avec des complets à 35 francs, ou avec les corsets de Léoty. La méthode adoptée à Rouen était beaucoup plus juste et plus logique, et l'ensemble des vitraux, de la sculpture religieuse, de la mosaïque, provoquait la comparaison, tout en témoignant d'une véritable unité.

L'arrangement des produits de l'Alimentation, de ceux groupés arbitrairement sous le nom de « Ménage », et qui tenaient peut-être une place trop grande dans notre Exposition, envahissant presque une aile entière des bâtiments, était également organisé avec assez de soin, et les installations originales, dont quelques-unes sentaient un peu trop la réclame, étaient réparties avec intérêt.

Dans un ordre plus élevé, l'Exposition de l'Enseignement, aménagée spécialement, se présentait avec ce souci de l'ordre qui est la base de notre Université; les diverses salles montraient, avec une suite logique, tous les modes de l'Enseignement, depuis l'enseignement supérieur jusqu'à l'enseignement primaire et l'enseignement des classes enfantines, qui, plus particulièrement, témoignait de l'ingéniosité déployée dans l'éducation des tout petits. Travaux des maîtres et travaux des écoliers étaient réunis en un intéressant ensemble, et les cahiers de roulement, classés avec soin, pouvaient être consultés facilement et sans recherche trop pénible. L'Economie sociale, par une de ces anomalies de classifications trop faciles, formait une section de l'Enseignement; elle était représentée par de très nombreuses expositions de Sociétés diverses, composées d'une foule de membres, témoignant par cette puissance même de l'expansion prise par les idées d'association et de mutualité.

Dans des groupements, souvent trop factices, et qui certainement auraient fait bondir Le Play, le grand classificateur des expositions, les Constructions navales classées dans l'Agriculture, la Chasse et la Pêche, classées dans les Industries extractives à côté des produits pharmaceutiques, les ustensiles du Ménage, les matériaux et outillage pour la Construction, avaient fourni de nombreuses expositions, qui auraient pu être mieux appréciées si elles avaient été plus judicieusement présentées dans les vastes galeries qui, bien éclairées et bien distribuées, se prêtaient pourtant facilement à une organisation plus rationnelle.

On en eut un exemple frappant dans l'aménagement et l'organisation du Salon parisien, réunissant un ensemble très varié des principales industries d'art. Certes, ces jolis objets de luxe, ameublements, bronzes, étains et ferronneries, orfèvrerie et bijouterie, tentures et tapis, reliures et verreries, exposés par des Maisons qui ont toutes

conquis une réputation méritée, étaient de haute valeur ; mais aussi avec quel raffinement de goût ils étaient présentés dans un décor luxueux sans tapage, mais d'une rare élégance et d'une commodité exquise ! Comme sous la lumière égalisée par les velums, les bronzes de Barbedienne se détachaient harmonieusement ! Comme les jolis meubles de Gallé, ou ses adorables verreries, prenaient une heureuse tournure grâce à des groupements heureux ! Comme les tentures de Bracquenié s'enlevaient sur le fond rouge sombre des murailles ! Point d'entassement, point d'accumulation dans les vitrines ou dans les *stands*, parfois un peu trop défendus par les cordelières de velours qui en interdisaient l'approche ; quelques meubles, quelques objets bien placés, isolés, pouvant être longuement regardés sous toutes leurs faces. Et puis un calme recueilli permettant la contemplation tranquille de toutes ces jolies choses, paraissant encore plus jolies à cause de leur milieu ! Point de bruit, pas même celui des pas, amorti par de lourds tapis feutrés ; point de bousculades, point d'envahissement du public. Le Salon parisien ne manqua point à son titre ; il fut bel et bien, par son élégance et son goût, un Salon. Au sortir du tohu-bohu des installations des galeries, c'était un repos pour l'œil... et pour l'esprit, que ce groupement harmonieux et logique, plus remarquable encore peut-être que ne l'étaient les objets exposés. Le Salon parisien fournit certainement une excellente leçon de goût et d'organisation pour tout le monde, et rien qu'à ce point de vue, il méritait d'être signalé... comme une exception.

Il n'existe point que le côté sérieux dans les Expositions : la foule qui s'y porte veut, après avoir été instruite, être délassée et amusée. De là la nécessité de réunir, dans les enceintes des Expositions, des attractions diverses pouvant répondre aux goûts du public. Les principales, organisées par le Comité, furent le « Vieux-Rouen » et les « Villages noirs » du Soudan. Ce que fut le « Vieux-Rouen », nous ne l'apprendrons point aux lecteurs de cette Revue, où M. Jules Adeline a lui-même décrit son œuvre. Bien que ces restitutions aient été nombreuses depuis plusieurs années, on peut dire que celle-ci, tentée pour la première fois en province par un architecte doublé d'un artiste, les surpassa toutes par le souci archéologique, par la science du pittoresque et par l'ingéniosité des dispositions. On pouvait craindre, suivant un mot heureux, que la restitution de la Place du Parvis au XVIe siècle ne fût, comme on l'a dit, un « pléonasme ». Cette considération n'arrêta point le Comité, qui fit preuve d'initiative heureuse en laissant M. Jules Adeline et ses collaborateurs maîtres de leur œuvre. C'est à eux que l'on dut ce véritable spectacle d'art, si vivement goûté par des milliers de visiteurs, et plus particulièrement par les étrangers qui, en voyant les portails de la Cathédrale décorés de leurs vieilles tapisseries, les petites boutiques des « Avant-Soliers » animées par la présence des artisans en costume, les ruelles étroites bordées de pignons surplombants sous lesquels passaient les hallebardiers, pouvaient se croire transportés dans le

La Carte-Réclame (tirée à 30,000 exempl.)

Le Timbre-Réclame (tiré à 500,000 exempl.)

Le Numéro gagnant le gros lot de 50,000 fr.

(Emission de 500,000 billets)

Rouen de la Renaissance. Pour le public, pour les 252,000 personnes qui passèrent sous les voûtes de la Porte du Bac, ce fut également un enseignement que cette restitution dans son intégrité minutieuse de la vie des âges passés, enseignement profitable s'il pouvait inculquer dans l'esprit public le respect et la protection de nos monuments anciens.

De son côté, l'Exposition ethnographique des « Villages noirs », qui fut l'attraction populaire de la grande foire de 1896, était, elle aussi, un véritable enseignement. Pendant de longs mois, elle a initié le public à la vie, aux mœurs, aux coutumes, aux traditions, aux industries, aux cérémonies religieuses des populations noires de cette mystérieuse Afrique que toutes les nations européennes sont en train de se partager, parfois au prix de sanglantes explorations et de dangereuses expéditions militaires. Dans ce village se pressait toute une foule d'indigènes, hommes, femmes et enfants, et on pouvait voir là, à deux pas du Cinématographe et des dernières inventions modernes, comme sous le chaud soleil du Sénégal, chacun vaquer à ses occupations : les hommes, forgerons, tisserands, bijoutiers, pagayeurs, travaillaient ; les femmes faisaient la cuisine, pilaient le mil, lavaient le linge ; et tout ce monde, Ouolofs, Peuhls, Toucouleurs, Laobés, Khasso-nkés, Soussous, Maures Trarzas, de types si différents et si curieux au point de vue ethnographique et anthropologique, vivait gaîment en bonne harmonie, bavardant et jouant, se sentant dans la paix humaine et bienfaisante de la mère-patrie. L'exposition des Villages soudanais, que vint compléter la présence de quelques indigènes de Madagascar, remporta un succès très marqué auprès des visiteurs qui s'étaient vite familiarisés avec les nègres du Sénégal. Ceux-ci, qui avaient été les hôtes bien accueillis de la population rouennaise, sont, du reste, repartis pour leur pays, enchantés de ce qu'ils avaient vu, de l'accueil qui leur avait été fait, et des cadeaux dont ils avaient été comblés. Différentes expositions, organisées par l'Etat, ou particulières, vinrent encore ajouter à l'ensemble de nos colonies, principalement l'exposition algérienne, qui aurait pu être plus développée, l'exposition océanienne, très curieuse, organisée par M. Herrenschmidt, et les collections africaines de M. Saint.

A côté des autres arts, une part très large avait été faite à la musique, si souvent dédaignée dans les Expositions provinciales ou réduite à un simple délassement. Si les concerts de jour donnés dans le jardin suffisaient à cette tâche simplement agréable, par contre la série des concerts et des festivals atteignit un but plus élevé. Grâce à une vaste Salle des Fêtes, bien disposée, en dépit des fantaisies de son éclairage, grâce aux ressources musicales, comme le grand orgue, mises à la disposition des organisateurs, on put passer en revue toutes les productions de l'école musicale française et étrangère, interprétées par un orchestre nombreux, par des solistes de valeur ou des chanteurs de style, fournissant des exécutions dont plusieurs furent de premier ordre. Pour le

public, ces concerts, organisés avec un sincère éclectisme, constituèrent une véritable initiation à la musique symphonique, qu'on a trop rarement l'occasion de goûter en province. Sur ce point encore, le Comité de l'Exposition fit preuve d'une initiative d'autant plus hardie qu'on pouvait douter à première vue de son succès.

On aurait pu seulement désirer qu'une plus large place fût faite aux compositeurs de toute la Normandie, auxquels un seul concert fut réservé dans la longue suite des auditions publiques. Leur talent aurait mérité d'être mis en valeur moins parcimonieusement.

Toute une série de conférences et de congrès, embrassant les sujets les plus variés, ajoutèrent encore à l'éclat de l'Exposition, tandis que des expositions souvent renouvelées, comme les expositions d'horticulture, et comme la section agricole fort bien représentée, prouvaient qu'aucune des formes de l'activité et du savoir humain n'avait été dédaignée. Les différents services de l'exploitation, toujours difficiles à créer avec des personnels peu stables, comme le sont ceux d'entreprises passagères, ne donnèrent point lieu à des réclamations exagérées. Le gardiennage, les services de police et de surveillance, l'éclairage, après les imperfections du début, les services des postes, des télégraphes et des téléphones, des chauffeurs-mécaniciens, fonctionnèrent régulièrement. Le service d'incendie, assuré par un poste de pompiers, n'eut guère à intervenir que pour un commencement de feu insignifiant, ce qui prouve que les précautions prises étaient bonnes pour sauvegarder un ensemble aussi considérable de bâtiments en bois, tant dans les galeries qu'au « Vieux-Rouen ». Les opérations des jurys ne donnèrent point lieu à de trop vives protestations : tout juste celles qui se produisent ordinairement, et sans lesquelles il n'est point de bonnes Expositions. Il en fut de même pour les réexpéditions et pour le travail de démontage après la clôture, qui se termina fort rapidement.

Tout l'intérêt de ce grand ensemble formant l'Exposition, et témoignant d'un travail si intéressant, s'imposa peu à peu au public, qui, dès l'ouverture, se pressa aux guichets des portes d'entrée pour venir admirer l'œuvre menée à bien. Les abonnements, consentis à des prix très accessibles, mais suivant des clauses favorisant parfois trop ceux qui n'auraient point eu besoin de passe-droit, assurèrent immédiatement un concours assidu et journalier de visiteurs, qui firent des galeries et du jardin du Champ-de-Mars leur but de promenade. D'autre part, l'organisation nouvelle des Tramways électriques, dont les voitures se succédaient rapidement, amenant de la banlieue la foule des promeneurs, aida puissamment à augmenter le nombre des entrées. Au début cependant, les organisateurs de l'Exposition eurent à lutter avec vigueur contre certaines appréhensions du public qui trouvait trop élevés les prix fixés pour les diverses attractions intérieures, et qui aurait désiré un prix unique d'entrée. La légende

se formait qu'une visite à l'Exposition de Rouen revenait à dix francs... « pour voir tout ». Ce fut peut-être une des causes de l'insuccès du malheureux Théâtre Popp, qui, par l'attrait somptueux de son spectacle, méritait un meilleur sort. Bientôt on comprit cependant qu'il ne pouvait en être autrement avec l'introduction dans les Expositions d'attractions spéciales entraînant de lourdes charges. Vint ensuite la série des entrées à prix réduits dans des proportions fort restreintes et très démocratiques, puis les combinaisons avec les Compagnies de chemins de fer, assurant, avec le prix de la place, le prix d'entrée à l'Exposition : toutes mesures heureuses qui firent tomber les dernières préventions. On se souvient encore certainement de l'animation extraordinaire que présentait l'Exposition pendant « les jours à cinq sous », et l'on revoit la foule encombrant les abords de l'entrée principale, harcelée, jusqu'auprès des grands pylônes rouges, par les camelots vendeurs de tickets. On se rappelle ces jours d'énorme affluence, où le public, en flots, se répandait dans le jardin, noir de monde, se tassant auprès du kiosque de la musique, formant une haie autour de la cascade pour suivre les évolutions du phoque Martin, s'égayant au spectacle du Palais des Glaces, cherchant un coin d'ombre sur la terrasse de Saint-Paul, ou au pied de la statue de Géricault, « le seul arbre de l'Exposition », tandis que les enfants assiégeaient les distributeurs automatiques, les « poules pondeuses », ou prenaient d'assaut la voiture aux chèvres. Les organisateurs, grands industriels, habitués aux vastes entreprises qui exigent une autorité maîtresse, se rendirent compte que, dans une Exposition ouverte au grand public, il fallait faire plier ces principes rigoureux, et suivre avant tout le goût et les habitudes de « Monsieur Tout le Monde », qui prétend être seul maître là où il est. C'est ce qu'avaient toujours compris les organisateurs des grandes Expositions parisiennes, comme M. Alphand, gens possédant le « sens du public », et rompus à toutes ses exigences. On le saisit également à Rouen, et le Comité mit tout son zèle à contenter, par d'heureuses réformes, les désirs du public. Des représentations d'un archaïsme artistique furent organisées, par exemple, au Vieux-Rouen, et animèrent la vaste place du Parvis ; un cabaret normand, où se firent entendre des poètes et d'amusants chansonniers, fut créé, et attira la foule ; il en fut de même pour les cérémonies pittoresques et les cortèges improvisés par les nègres des villages soudanais. Ce qui manqua un peu pendant toute la durée de l'Exposition, ce furent les fêtes dans l'enceinte elle-même, qui auraient contribué à grossir le chiffre des recettes. Il est certain que si une simple partie des fêtes nombreuses, organisées par la Ville de Rouen, se fût déroulée au Champ-de-Mars, la foule qui, ces jours-là, délaissait le jardin de l'Exposition pour courir à de nouvelles attractions, s'y fût, au contraire, portée. Les fêtes de nuit, les illuminations, les embrasements et les retraites aux flambeaux, qui furent les grands attraits de l'Exposition de 1889, et qu'on

aurait pu imiter à Rouen, n'existèrent point. Tout au plus, lors de la Fête nationale, faut-il signaler l'illumination curieuse du minaret et de la coupole du Pavillon algérien.

Si curieuses et si éclatantes que fussent les projections lumineuses électriques sur le grand dôme blanc, si intéressant que fût l'éclairage du parc et des galeries fourni par l'Electricité et le Gaz — ces deux frères ennemis — tout cela ne suffisait point pour retenir et attirer la foule pendant les soirées d'été. Les journées d'inauguration, de la visite trop rapide faite par le Président de la République, de la distribution des récompenses, marquèrent également dans l'histoire de l'Exposition rouennaise.

Quoi qu'il en fût de ces légères critiques de détail, les recettes suivirent une progression constante, qui, d'après un phénomène toujours observé, trouva son maximum pendant le premier mois de vacances. Malheureusement le mois de septembre avec ses pluies, qui changeaient le Champ-de-Mars en fondrières, vint abaisser trop rapidement le nombre des entrées. Le mauvais temps persistant, qui avait déjà commencé à la fin du mois d'août, déjoua toutes les espérances. La Loterie, malgré son autorisation tardive, et malgré qu'elle ait été restreinte à un nombre déterminé de départements, rencontra un accueil très favorable, et on n'a point oublié l'animation que donna son tirage ; elle permit au Comité de procéder à de très nombreuses acquisitions d'objets de valeur, achetés à nos industriels, et de toiles, statues et gravures exposées par les meilleurs artistes français.

Une note officielle publiée par le Comité, après la clôture de l'Exposition, indiqua qu'aucun appel ne serait fait au capital de garantie et dégagea les souscripteurs de leur signature.

Plus tard, dans une séance tenue le mardi 29 juin 1897, le Conseil supérieur donnait le détail de ses comptes au Comité. Nous nous contenterons d'indiquer que les dépenses de l'entreprise s'élevèrent à 1,954,158 fr. 15 c., et les recettes de toute nature à 1,805,780 fr. 36 c. Il restait donc un déficit de 148,377 fr. 79 c. causé en grande partie, on ne saurait trop le répéter, par le mauvais temps qui régna pendant certains mois de l'exploitation.

Le déficit constaté — et qui fut moindre que ceux rencontrés dans nombre d'expositions — fut comblé par les généreuses souscriptions des Membres du Conseil supérieur et d'un certain nombre de leurs amis.

Le capital de garantie, qui s'élevait à un million, avait été souscrit par toutes les classes de la société. Cette organisation financière, disons-le en terminant, donna à l'Exposition de Rouen un caractère propre, très personnel, ainsi que le faisaient remarquer les organisateurs. Elle ne fut pas l'œuvre d'une société artistique ou industrielle, comme dans d'autres villes ; elle ne fut pas l'œuvre d'un entrepreneur poursuivant une

affaire, elle fut faite par un accord unanime de toutes les bonnes volontés, par une union de tous les dévoûments, dans le bien de la Cité, de la Patrie et de la République. Les hautes récompenses décernées par le Gouvernement à ceux qui avaient dépensé leur énergie et leur intelligence pendant de longs mois, pour remplir le programme qu'ils s'étaient fixé, celles qui ont été données aux principaux industriels de la région, ont prouvé que l'Etat ne s'était point désintéressé de cette manifestation du travail normand. Tous n'ont peut-être point reçu la part de récompense qu'ils méritaient, mais ceux-là peuvent garder la satisfaction d'avoir accompli une belle et bonne tâche.

L'Exposition de 1896, qui a mis en valeur les ressources du génie normand, qui a montré l'initiative prudente et la puissance énergique de la race, l'Exposition, qui, durant plus d'une année a donné du travail à toute une armée d'ouvriers, et apporté une part de prospérité à une ville entière, aura été une préface excellente à la grande Exposition qui clora pacifiquement ce siècle si agité, et à laquelle toutes les nations se préparent déjà.

Quant à cette Revue, créée spécialement pour fixer le souvenir de cette manifestation normande, en vulgarisant par des nouveaux procédés tous les aspects de l'Exposition, en demandant à de nombreux écrivains des notices justes et impartiales, elle a cru faire également une œuvre intéressante, jusqu'alors rarement tentée en province, dans les mêmes conditions d'art et de luxe.

Ceux qui ont vu le Champ-de-Mars dans sa splendeur, ceux qui en entendront parler plus tard sans l'avoir vu, feuilleteront peut-être ces pages et ces illustrations avec plaisir. C'était le but élevé de l'éditeur et de ses collaborateurs, et la faveur du public qui a soutenu cette publication leur a prouvé qu'ils l'avaient atteint.

Georges DUBOSC.

CHRONIQUES

DE L'EXPOSITION

N° 1 — Mars 1896 Revue Illustrée de l'Exposition de Rouen

CHRONIQUE

Préparatifs

L'étranger qui n'est pas venu à Rouen depuis deux ans et que le chemin de fer déposerait présentement à la gare Saint-Sever, percevrait déjà, en débouchant de la rue de Seine sur le quai d'Elbeuf, un changement appréciable dans la physionomie générale de la ville.

Il est vrai que ce changement n'est point, dès l'abord, à l'avantage de la vieille cité normande, qu'il modernise dans le mauvais sens du mot. Au « hérissement de flèches et de clochers » qui caractérise, dans la photographie comme dans la poésie romantique, la ville de Rollon, d'Alain Blanchard, de Jacques-Le-Lieur et de Rouland-Le-Roux, est venu se joindre un autre hérissement plus prosaïque. Une étrange végétation de roseaux de fer, terminés chacun par une sorte de formidable capsule de graine de poireau, est sortie du sol et, sur des bras de potence assez longs pour supporter chacun une bonne douzaine de pendus, courent des fils de cuivre dont la destination semble être de faire sécher quelque gigantesque lessive.

Mais une sonnerie de timbre — et quel timbre ? — retentit, et, presque aussitôt, une voiture jaune qu'une perche assez disgracieuse relie aux fils de cuivre, passe comme le vent. L'utilité pratique des roseaux de fer, à défaut de leur qualité esthétique, est démontrée immédiatement. Rouen est doté de tramways électriques avec fil aérien. Il n'a plus rien à envier aux villes de Far-West et de l'Australie !

En poursuivant sa route, le voyageur recueillerait d'autres indices d'un mouvement inusité. Sur les quais de la rive droite passent, en longues files, des haquets et des fardiers chargés de poutres et de planches qui se dirigent tous vers un même point. Le long des voies du tramway circulent de bizarres voitures, participant à la fois de l'omnibus en retraite et de la machine de guerre carthaginoise, qui promènent une forge à main perchée sur leur plate-forme supérieure et s'arrêtent de ci, de là, pour souder un fil conducteur ou réparer une attache rompue. Sous les arbres du cours Saint-Paul s'alignent des charpentes de bâtiments en bois ; une coquette maison rustique masque l'entrée du Champ-de-Mars, et derrière cette maison se dresse la carcasse d'un dôme, là où naguère apparaissaient quelques vagues cheminées d'usines perdues dans les lointains bleuâtres des vallées de l'Aubette et du Robec.

Ce mouvement, ces constructions inattendues, cette tranformation radicale des moyens de locomotion, ont une même origine et un même but. Rouen prépare une Exposition nationale et coloniale, et se fait aussi accessible que l'industrie moderne le permet pour attirer en foule les visiteurs à la grande manifestation industrielle, artistique, scientifique et commerciale qui doit marquer l'an de grâce 1896.

Depuis des mois on travaille avec énergie à l'édification des bâtiments qui constitueront la partie couverte de cette Exposition. Comme en 1884, le Champ-de-Mars a été choisi, après rejet des emplacements proposés dans les prairies qui bordent le Cours-la-Reine d'abord, puis dans celles qui s'étendent sur la rive droite de la Seine, entre le fleuve et l'avenue du Mont-Riboudet.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que le choix du Comité s'est fixé sur le quadrilatère irrégulier que domine le cours Saint-Paul. On redoutait l'exiguïté du terrain ; mais, en calculant

pouce à pouce, en englobant les talus et la contre-allée nord du cours dans l'enceinte extérieure, en empruntant une partie de la place Saint-Paul et en obtenant, après des démarches sans nombre, l'autorisation de démolir une partie des baraquements militaires qui occupent le fond du Champ-de-Mars, on est arrivé à trouver près de quinze mille mètres de surface de plus qu'il y a douze ans.

Non sans peine d'ailleurs ! Car la question des fameux baraquements a nécessité plus de diplomatie et plus d'efforts que la solution du conflit franco-anglo-siamois. L'Administration de la Guerre ne lâche point aisément ce qu'elle tient, quand bien même ce ne seraient que de piteuses niches à rats. Dès qu'il a été question de démolir les bicoques de galandage qui servent à remiser les équipages régimentaires, elle a éprouvé immédiatement un amour immodéré pour ces bâtiments problématiques. En vain lui a-t-on offert un autre terrain et les fonds nécessaires à la reconstruction de casernements confortables, elle n'a « rien voulu savoir », selon l'expression qui a cours à la chambrée, et s'est bien difficilement décidée, après quarante pélerinages successifs de MM. Knieder et Laurent dans les bureaux de la rue Saint-Dominique, à laisser abattre la partie des baraquements qui fait face à la caserne Jeanne d'Arc, afin de permettre une emprise sur la cour de l'ancien quartier de cavalerie, et ce, moyennant une compensation pécuniaire qui fournira au Génie le moyen d'édifier, aux lieu et place des sordides bicoques, deux superbes pavillons solides et bien aménagés.

Cette difficulté vaincue, il n'y avait plus qu'à marcher, et on l'a fait avec une activité incontestable. Comme par enchantement, les bâtiments sont sortis de terre sous la direction de l'architecte, M. Ruel; les entrepreneurs de la charpente, MM. Villette et Blanchet, ont conduit les travaux avec une ardeur remarquable. D'autre part, M. Declais, l'architecte des jardins, bien secondé par M. Garet, l'habile jardinier-paysagiste, bouleversait la partie du Champ-de-Mars destinée à former le parc. Sous leur impulsion, un monde de terrassiers défonçait, bosselait, remblayait tant et si bien, que tout ce coin est devenu absolument méconnaissable, et qu'il semblerait, à l'heure actuelle, que la place jadis déserte a toujours été comme on la voit : un jardin accidenté, planté d'arbres et de massifs de verdure.

Bientôt les bâtiments principaux prenaient tournure. Par files interminables, les fermes de charpente s'alignaient, et, sur les chevrons innombrables, une armée de couvreurs plaquait des tuiles. Dès l'abord, on construisit les six galeries transversales de 25 mètres, puis la galerie centrale de 35 mètres et, enfin, le grand hall des machines qui ne mesure pas moins de 140 mètres de longueur par 35 de largeur.

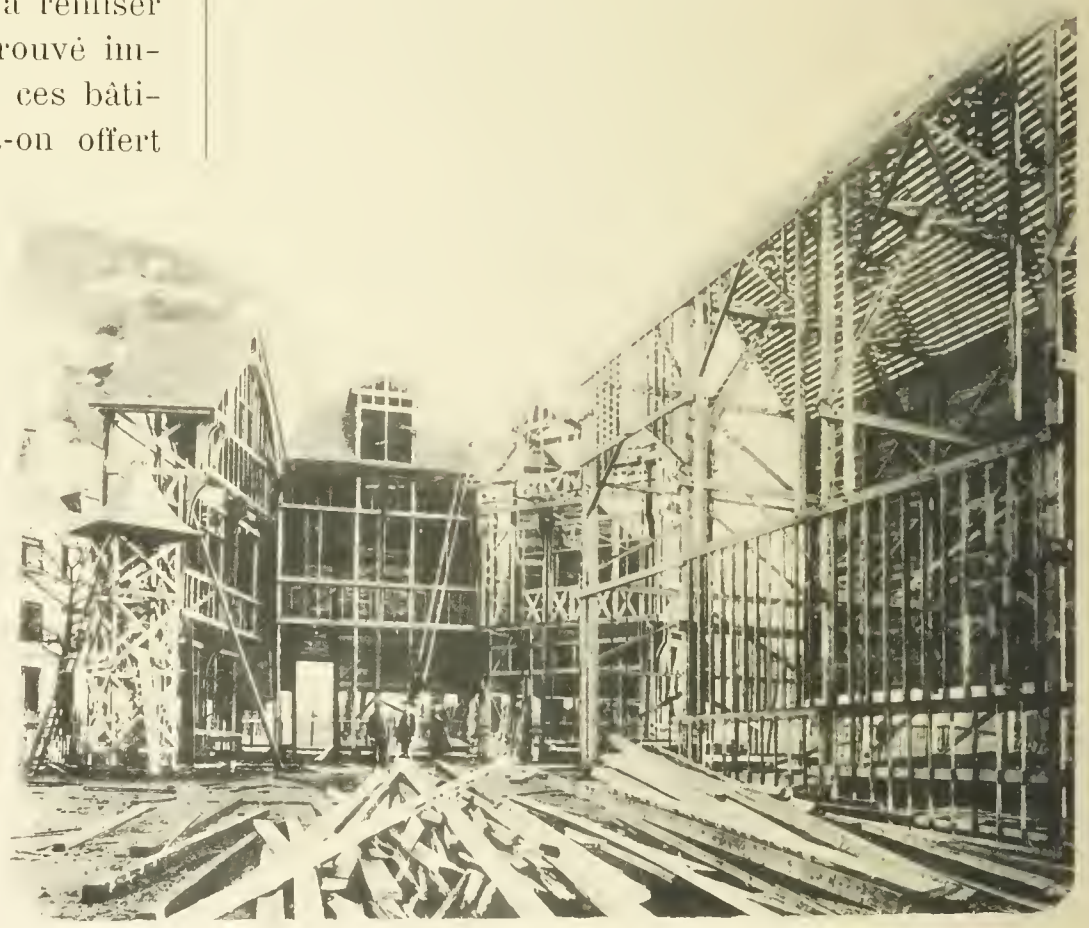

Vieux Rouen : Les premières charpentes.

En avant de ces constructions, un demi-cercle de piquets marquait l'emplacement du dôme central. En quelques jours, ce dôme et le portique sur lequel il repose ont été dressés, modifiant profondément, par leur silhouette décorative, l'aspect jusqu'ici un peu fruste de l'ensemble.

En même temps, M. Ernest Villette édifiait, pour

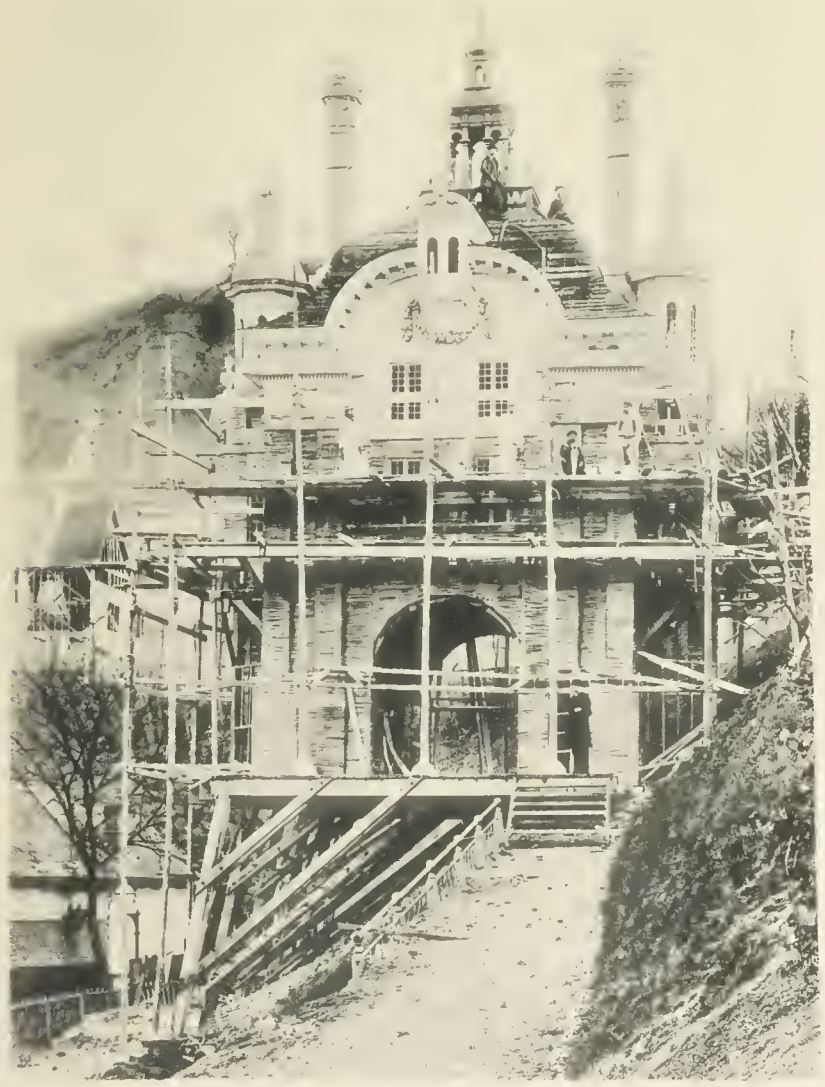

Vieux Rouen : Porte du Bac.

loger les services de l'Administration, la jolie maison normande qui se dresse au tournant du quai.

Vers la place Saint-Paul, devant le portail nouvellement édifié de l'église, une clôture en planches cachait un chantier dans lequel s'entassaient des monceaux de pièces de charpente. Soudain, un beau jour, on vit surgir au-dessus de cette clôture des poutres équarries, que joignirent bientôt des traverses ; des chevrons de toit profilèrent leurs lignes obliques à diverses hauteurs, et des silhouettes de maisons se dessinèrent graduellement. Mais quelles bizarres maisons ? Leurs étages affectaient une inclinaison inquiétante ; leurs lignes d'aplomb semblaient en délicatesse avec la perpendiculaire. Un pignon énorme se dressait, et, vers sa base, se collaient des constructions ratatinées, basses, sans lien apparent avec lui, tandis que se montrait petit à petit l'ossature d'un bâtiment qui semblait un vaisseau d'église.

Simultanément un échafaudage établi sur pilotis barrait la rampe qui conduit au débouché de la rue du Chemin-Neuf ; sur ses poteaux se plaquaient des lattis qui affectaient les formes les plus capricieuses. Un campanile couronnait cet ensemble tourmenté que trouait une voûte basse en plein-cintre.

Quel pouvait bien être cet étrange chantier, animé par la présence d'une troupe d'ouvriers qui déployaient une ardeur fébrile. Eh pardieu ! c'était l'embryon du Vieux-Rouen de M. Jules Adeline, qui promet d'être la grosse attraction de l'Exposition rouennaise. L'échafaudage sur pilotis a pris tournure : c'est une restitution de l'ancienne porte du Bac, située naguère vers le bas de la rue qui porte encore ce nom. Elle commande l'entrée de ce « Vieux-Rouen » auquel on accèdera par la rampe bordée de façades de maisons fort habilement « truquées ». Une voûte sombre, sous laquelle passera le visiteur, le préparera à l'aberration visuelle nécessaire pour lui faire accepter la réduction des constructions au milieu desquelles il se trouvera, et aussi pour l'isoler de l'ambiance moderne.

Vieux Rouen : L'entrée.

Après avoir franchi cette voûte, le spectateur se trouvera sur le parvis Notre-Dame, tel qu'il était au seizième siècle. Il atteindra la place en franchissant le portail de la Cathédrale dont la partie supérieure sera dissimulée par les tentures qui décoraient, aux jours de grandes fêtes, la façade de l'église métropolitaine. En face de lui, il aura le Bureau des finances, à droite et à gauche les maisons de la place, celles du côté nord présen-

tant la curieuse disposition dite à avant-soliers. A droite, vers le fond, se dressera l'église Saint-Herbland, formant l'amorce de la rue « du Gros-Horloge » dont l'entrée s'indiquera, sur la gauche, par un tènement de maisons pittoresques continuant le Bureau des finances.

Dans des boutiques installées sous les avant-soliers, des marchands, en costume de l'époque, vendront des produits rouennais : sucre de pomme, cotonnades, pâtisseries locales, etc. On parle même d'une imprimerie qui fonctionnera avec une vieille presse contemporaine des Estienne et des Alde Manuce.

Par ces quelques indications, forcément sommaires, on voit quel sera l'intérêt de cette annexe de l'Exposition. Mais le Vieux-Rouen ne sera pas la seule attraction pittoresque destinée à retenir l'attention du visiteur. Dans la cour des baraquements militaires, on édifiera un village soudanais avec sa mosquée de terre sèche, son tata (forteresse) et ses huttes de clayonnage. Des indigènes : Peuhls, Yolofs, Bambarras, Soninkés ; bref, des échantillons de toutes les races que les migrations successives ont accumulées dans notre colonie du Soudan occidental, initieront les Rouennais et leurs hôtes à la vie des peuplades africaines, à l'art rudimentaire de ces noirs enfants des tropiques, aux danses et aux cérémonies qui marquent les époques principales de leur existence primitive. Par exemple, quiconque voudra recueillir de la bouche des Soudanais quelque renseignement particulier ou se faire honorer d'une grimace spéciale, agira sagement en faisant provision de gros sous et de friandises.

Est-ce tout ? Pas encore. Un aquarium, où des spécimens de tous les poissons d'eau douce de la région normande évolueront dans des bacs éclairés « en diorama », sera installé par les soins de la *Société normande de pisciculture*. Ce sera la consolation des pêcheurs à la ligne, admis enfin à voir de tout près ces insaisissables habitants de l'onde que les vers les plus savoureux n'incitent que bien rarement à gober l'hameçon.

Tout cela sans compter les attractions des galeries, le hall des machines, si intéressant dans un centre industriel, l'exposition artistique, les concerts symphoniques. Que sais-je encore ? Il y en aura tant que, quand résonneront les accords de l'orchestre, quand la voix des bateleurs du Vieux-Rouen clamera les anciens refrains du terroir, quand le tambourin des nègres ronflera sur la place du village soudanais, quand le Champ-de-Mars s'emplira de bruit, de lumière et de mouvement, on ne saura plus où donner de la tête et le plus sage parti sera d'y revenir souvent pour n'en rien perdre.

ERNEST MOREL.

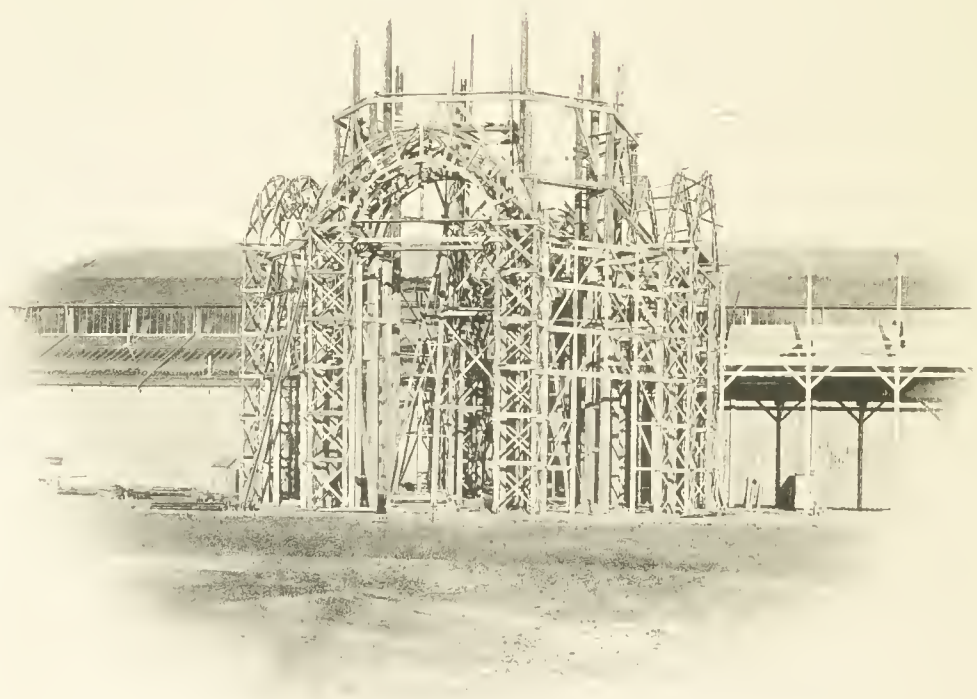

N° 2 — Avril 1896 Revue Illustrée de l'Exposition de Rouen

CHRONIQUE

LES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES

Les tramways électriques semblent avoir été faits tout à dessein pour l'Exposition. Le Champ-de-Mars parait en être le bureau central; trois des lignes principales y viennent directement et l'on y arrive rapidement des autres par le service des correspondances.

Avec ses nombreuses voitures, ses départs fréquents, la rapidité de ses parcours, ce mode nouveau de locomotion apportera certainement sa quote-part au succès de la grande manifestation commerciale, industrielle et artistique de la ville de Rouen.

Mais il aura aussi son très grand et très légitime succès particulier.

Le citadin, que rien n'étonne d'ordinaire, y est déjà habitué; il a vite oublié la sage et lente cavalerie des années dernières.

Mais le grand nombre de ceux qui n'ont pas encore vu de réseau électrique ne manqueront pas d'admirer la souplesse de la mise en marche et des arrêts, l'extrême facilité avec laquelle démarrent ces grandes voitures toutes bondées; ils seront étonnés de voir comme elles gravissent avec aisance les pentes rapides et avec quelle vitesse elles filent entre deux arrêts quand leur route est libre.

Comment fonctionne ce système? C'est la question que plus d'un se pose et à laquelle nous voudrions essayer ici de répondre.

Le tramway électrique est une voiture dont les roues sont actionnées par un moteur que l'électricité fait tourner. Il y faut donc amener de l'électricité et y disposer un mécanisme que cette électricité puisse faire mouvoir.

Rappelons brièvement que l'emploi des machines d'induction, des *dynamos*, comme on les appelle couramment, permet d'obtenir des courants électriques de grande énergie. La dynamo reçoit du travail mécanique fourni par une machine à vapeur ou par une chute d'eau, et elle rend un courant dans lequel on retrouve, sous forme électrique, la plus grande partie de l'énergie donnée à l'appareil. Si ce courant, au lieu d'être consommé en lumière ou de toute autre manière, est envoyé dans une seconde dynamo, celle-ci se met à tourner, et elle restitue sur son arbre, sous forme d'énergie mécanique, la plus grande partie de l'énergie électrique que le courant lui a amenée. Ainsi, la dynamo peut être tour à tour un générateur de courant électrique quand on la fait tourner par une force mécanique, ou bien un moteur quand on lui envoie un courant; et c'est cette remarquable propriété de la réversibilité qui est la base de la locomotion électrique.

Que l'on imagine en effet une dynamo placée à côté d'un essieu de voiture de telle sorte que sa partie mobile soit reliée à l'essieu par l'intermé-

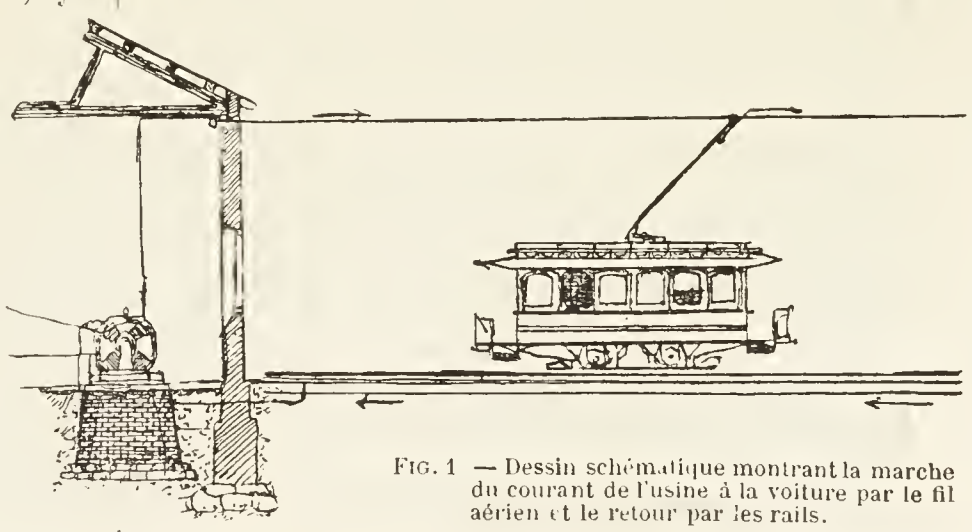

Fig. 1 — Dessin schématique montrant la marche du courant de l'usine à la voiture par le fil aérien et le retour par les rails.

diaire de roues d'engrenages; lorsqu'un courant traversera la dynamo, la partie mobile entrera en mouvement, entrainant l'essieu et les roues qu'il porte, et la rotation des roues produira le déplacement de la voiture.

Le moteur électrique ne peut donc fonctionner qu'à la condition qu'on lui fournisse du courant. C'est par le mode d'alimentation de leurs moteurs que se différencient les divers systèmes de tramways. Celui que la Compagnie Thomson-

Houston a établi à Rouen et au Havre est le *système à cable aérien et trolley* que la figure ci-contre représente schématiquement. Le courant est fourni par une station génératrice; il est lancé dans un conducteur en cuivre maintenu au-dessus de la voie. La communication entre la voiture en marche et le conducteur se fait par une perche munie à sa partie supérieure d'une roulette en bronze ou *trolley* qui touche constamment le conducteur. Le courant vient au moteur de la voiture et retourne à l'usine par les rails.

L'Usine productrice d'électricité. — L'usine électrique est établie rue Lemire. Elle comprend actuellement, dans un grand hall spacieux, élevé et élégamment décoré, trois unités génératrices indépendantes comprenant chacune un moteur Farcot et une dynamo. Des chaudières du type Babcok et Wilcox fournissent la vapeur. L'eau de condensation est refoulée dans un réfrigérant à jets au moyen d'une pompe mise en mouvement par un moteur électrique.

Chaque machine Farcot, à un seul cylindre, munie d'un volant de 7 mètres de diamètre faisant 70 tours par minute, commande directement par courroie la poulie d'une dynamo. L'une de ces dynamos est de 300 kilowatts, les deux autres de 200;

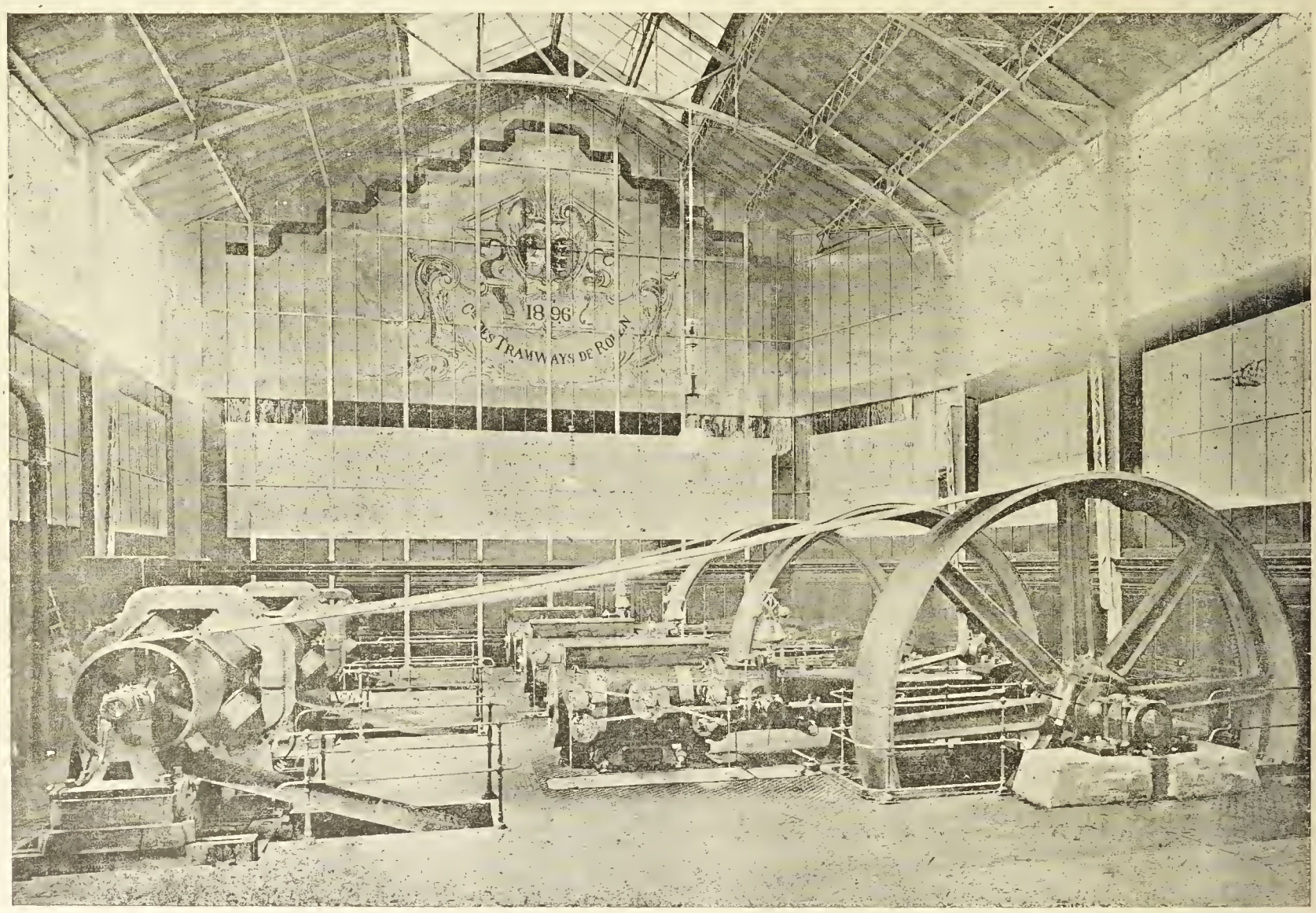

FIG. 2. — Le grand hall de l'usine. — A droite, les trois machines Farcot avec leurs grands volants; à gauche, les dynamos productrices du courant.

leur vitesse est de 425 tours. Le courant qu'elles donnent est de 500 volts à vide et de 550 volts en pleine charge. Ces courants passent d'abord au tableau de distribution où chaque dynamo a son panneau; il vont ensuite aux grands câbles ou feeders qui les conduisent en différents points du réseau aérien. Le tableau de distribution est muni de tous les appareils nécessaires pour contrôler la marche des dynamos génératrices, pour suivre les besoins et les dépenses de la distribution; c'est le véritable régulateur électrique avec ses ampèremètres et ses voltmètres, ses interrupteurs automatiques et ses parafoudres; c'est en un mot pour l'électricien le cadran où s'inscrivent la marche de la production et l'état de la ligne.

La ligne aérienne. — Le conducteur amenant le courant doit suivre une ligne parallèle à l'axe de la voie. C'est ce que l'on obtient en le suppor-

tant par des haubans en fil d'acier, fixés à des poteaux pour les rues ordinaires; pour les quais, on a adopté des supports en forme de candélabres qui servent à deux fins : deux consoles y supportent les fils de trolley, tandis que le sommet reçoit la lanterne d'une lampe à arc destinée à l'éclairage. Si l'on ne prenait pas d'autre précaution, le courant électrique, avec sa tendance à s'échapper par tous les corps métalliques, s'échapperait par les poteaux; aussi intercale-t-on, sur le trajet des haubans, des isolateurs qui s'opposent aux pertes d'électricité. Le fil de cuivre a huit millimètres un quart de diamètre. Comme il est suspendu à 7 mètres de hauteur on ne le croit pas si gros. Mais il pèse par mètre courant 475 grammes; et comme il est double sur toutes les voies, que le réseau ne mesure pas moins de 37 kilomètres, c'est un poids de 35,000 kilogrammes qu'il a fallu en fil de cuivre pour la ligne aérienne.

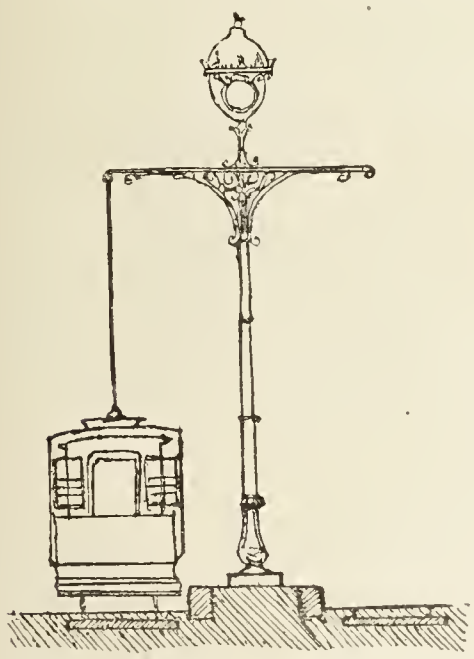

Fig. 3. — Candélabre des quais avec sa double console et sa lampe électrique.

En outre de ce conducteur aérien, il y a des doubles conducteurs souterrains nommés *feeders* destinés à mettre l'usine en rapport direct avec certains points du réseau et à répartir dans toutes les portions de celui-ci l'énergie électrique. Ceux qui emportent le courant sont des câbles isolés au jute, mis en terre sous plomb jusqu'à leur poteau d'arrivée où ils communiquent avec le fil aérien; l'un aboutit place Saint-Sever, le deuxième place Saint-Ouen, le troisième au Champ-de-Mars, le quatrième au boulevard Cauchoise. Les feeders de retour sont en fil nu; ils ont été placés dans un petit caniveau de bois rempli de bitume.

La *voie* doit être d'une grande solidité pour répondre aux exigences d'un trafic très intense et très rapide. Les Américains ont fait école sous ce rapport; quand ils ont remplacé la traction à chevaux par la traction électrique, ils s'étaient servis des anciennes voies; ils n'ont pas tardé à être obligés de les remplacer. En France, on a profité de l'exemple; on emploie des rails lourds qui ne pèsent pas moins de 44 kilogrammes par mètre courant. Les rails sont réunis entre eux par de fortes éclisses. Mais comme ils doivent servir de retour au courant, il faut assurer la continuité électrique du circuit, et on les réunit par des fils de cuivre de gros diamètre serrés à force dans des trous percés vers les extrémités; chaque joint de rail est ainsi muni de deux fils de connexion, et, de distance en distance, de fils transversaux qui solidarisent les deux rails d'une voie et même les deux voies parallèles : c'est le meilleur moyen que l'on ait trouvé pour empêcher l'électricité de faire des excursions dans le sol et d'aller endommager les conduites de gaz et d'eau; on lui offre un conducteur de large surface qu'elle suit de préférence quand il ne présente pas de solution de continuité.

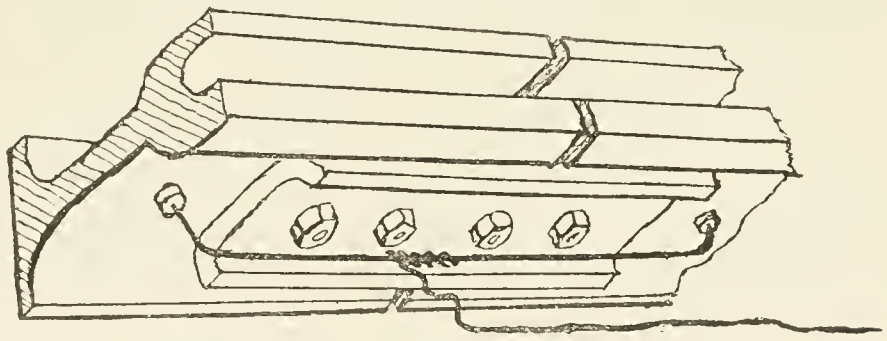

Fig. 4. — Mode de réunion de deux rails par un gros fil de cuivre.

Le trolley. — Du fil conducteur aérien, le courant passe dans le trolley pour être conduit au moteur de la voiture. Le *trolley* est une petite roulette en bronze qui roule contre la partie inférieure du fil aérien; il est porté à l'extrémité d'une perche qu'un ressort maintient en contact permanent avec le fil malgré les cahots et les mouvements de la voiture : le trolley roule ainsi sous le fil conducteur pendant que la voiture roule sur ses rails.

L'équipement électrique d'une voiture comprend en outre les pièces suivantes que le courant traverse les unes après les autres de la base de la perche du trolley jusqu'à la voie : un câble reliant la base du trolley à l'interrupteur principal, un parafoudre, des coupe-circuits de sûreté, le contrôleur, les appareils de réglage, les moteurs, le truck et les roues.

Moteurs. — Les moteurs électriques sont des dynamos à quatre pôles d'une puissance de 25 chevaux, recevant le courant par des balais en charbon et commandant l'axe des roues par une paire d'engrenages baignant dans l'huile. Ils sont placés sous la caisse de la voiture, complètement enfermés dans une enveloppe qui les met à l'abri de la poussière, de l'humidité, de la boue et de la neige. Ils reposent sur les trucks par l'intermédiaire de tampons en caoutchouc qui leur assurent une suspension élastique.

L'appareil à l'aide duquel on envoie plus ou moins de courant dans les moteurs s'appelle le *contrôleur*. Il est placé sous la main du cocher-électricien auquel on donne le nom de *wattmann* parce que c'est lui qui règle la puissance, ou les watts, qui actionnent le ou les moteurs. Le modèle employé par la société Thomson-Houston a extérieurement la forme d'un cylindre vertical bien clos d'où émerge une tige carrée ; le wattmann y plante une manivelle qu'il manœuvre pour déterminer la mise en marche, augmenter ou ralentir la vitesse, et qu'il enlève pour aller la replacer à l'autre bout de la voiture quand celle-ci, arrivée au bout de sa course, doit repartir dans la direction opposée.

Le soir, des lampes à incandescence, au nombre de cinq, servent à l'éclairage de la voiture et de ses deux plates-formes ; elles sont alimentées toutes les cinq en série sur une dérivation du courant principal prise avant l'appareil de contrôle et de réglage, et qui retourne directement par l'ossature métallique du truck aux roues et à la voie ; elles s'éteignent aussitôt que le trolley ne touche plus le conducteur aérien.

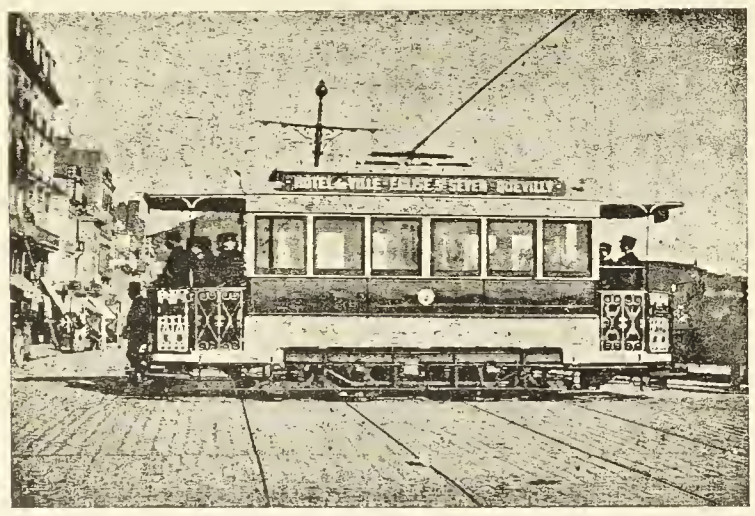

Fig. 5. — Une voiture sur sa voie.

En outre de cet équipement, les voitures portent à côté du contrôleur une manivelle à cliquet commandant quatre freins à sabot. Le wattmann, « auquel il est interdit de parler », a toujours une main sur cette manivelle des freins, l'autre sur la manette du contrôleur, et le pied sur le bouton d'un timbre qu'il fait sonner à tout propos.

Les voitures, bien que n'ayant pas d'impériale, offrent 40 places, dont 20 à l'intérieur et 10 sur chaque plate-forme. Elles peuvent facilement remorquer chacune une autre voiture sans moteur et satisfaire ainsi au service chargé des jours de grande affluence. Les plates-formes sont bien un peu petites et l'on risque souvent d'y être un peu pressé ; mais la rapidité du voyage fait tolérer quelque peu cet inconvénient.

L'installation du nouveau service a été rapidement conduite. La transformation des anciennes voies, l'établissement des nouvelles, la pose de 1,200 poteaux servant de supports aux 37 kilomètres de fil de trolley, la soudure des connexions aux garages ou aux raccordements, tout cela s'est fait sans tâtonnements, avec une méthode et une sûreté qui font honneur à l'administration de la Compagnie et à la science pratique de l'ingénieur qui a dirigé avec une si étonnante maestria tous ces travaux. On devait être prêt pour le 1er avril et on inaugurait solennellement la presque totalité du réseau le 22 mars. La Compagnie a donné là aux diverses administrations un exemple de célérité excellent à suivre.

Cinquante voitures pourraient assurer le service : la Compagnie en a couramment 60, souvent même 75, et tout cela sillonne les principales artères de la ville en y formant comme une sorte de pont roulant continu.

On ne prenait pas le tramway quand il était lent et qu'il fallait l'attendre ; aujourd'hui tout invite à s'en servir. Les anciennes lignes ont presque quadruplé leurs départs, et parmi les nouvelles, la ligne circulaire des boulevards et des quais est une heureuse combinaison qui met le centre de la ville en rapport direct avec son grand pourtour en desservant des quartiers auxquels on n'avait pas encore songé. Les jours de fête, en particulier, les promeneurs affluent de tous côtés : on ne délivre pas moins de 80,000 billets, ce qui représente un déplacement de plus de 30,000 personnes.

Tout le monde y trouve son compte : la Compagnie double ses recettes journalières, et le public dispose, pour la modique somme de dix centimes, du mode de locomotion le plus rapide et le plus commode.

Le tramway électrique a un prodigieux succès de l'autre côté de l'Atlantique ; dans les grandes cités américaines pressées, affairées, où la circulation est particulièrement intense, il apparaît comme une admirable simplification au monde des affaires. Il en existe plus de 16,000 kilomètres avec près de 30,000 voitures en service. Nous sommes bien loin de ces chiffres dans notre vieille Europe. Mais le développement commence, et nos deux grandes cités normandes auront l'honneur d'avoir pris la tête du mouvement.

HARAUCOURT.

N° 3 — Mai 1896

Revue Illustrée de l'Exposition de Rouen

CHRONIQUE

L'Inauguration

C'est le 16 mai, à trois heures précises de l'après-midi, que l'Exposition nationale et coloniale de Rouen a ouvert ses portes au public.

Naturellement, on n'était pas prêt, — quelle Exposition le fut au jour de son ouverture? — et les invités de la cérémonie d'inauguration ont eu la sensation d'une convocation prématurée; cependant, on avait suffisamment balayé et cloué des toiles en assez d'endroits pour faire illusion, et, suivant la locution populaire, « en marchant vite, ça ne s'est pas trop vu! »

Dès le matin, c'était un va-et-vient de gardiens affairés et d'ouvriers hâtifs, emplissant les galeries et le jardin d'un mouvement de ruche. Puis, soudain, l'activité s'est arrêtée; on a expulsé les travailleurs, et tout a pris un air « figé » : les Autorités arrivaient pour recevoir les Ministres, car il n'y a pas de bonne ouverture d'Exposition sans ministres. Le ministre est un article indispensable à ce genre de cérémonies. Pour inaugurer l'Exposition de Rouen, il en était venu deux, et non des moindres : M. Henry Boucher, ministre du Commerce et de l'Industrie, et M. André Lebon, ministre des Colonies.

Pendant que les magistrats, en robe, les officiers, sous leurs brillants uniformes, et les fonctionnaires civils en tenue officielle, s'assemblaient dans le grand salon de droite de l'Exposition des Beaux-Arts, M. Laurent, maire de Rouen, accompagné de M. le Préfet et des généraux Giovanninelli et Noëllat, s'était rendu à la gare de la rue Verte pour recevoir les deux Membres du Gouvernement. Sans discours et sans cérémonie d'aucune sorte, cette réception, vite expédiée, le cortège ministériel se mit en marche entre deux haies formées par les troupes de la garnison et au milieu d'une affluence considérable de curieux.

A dix heures un quart, les voitures arrivaient à l'entrée principale de l'Exposition, et, quelques instants après, la cérémonie d'inauguration commençait au pied de l'immense toile de Roybet : *Charles le Téméraire à Nesles.*

Nous n'entreprendrons pas de reproduire ici tous les discours; une simple énumération suffira. Discours de bienvenue du Maire; réponse de M. Henry Boucher; discours de M. Knieder, président du Conseil supérieur de l'Exposition, et nouvelle réponse de M. Boucher; discours de M. Gaston Le Breton; courte et spirituelle allocution de M. Prétet, l'aimable commissaire général de la section des Beaux-Arts. Est-ce tout? Nous craignons d'en oublier, et nous nous en excusons bien humblement. Après chacun de ces discours, M. Boucher, intarissable, plaçait une réplique; quelques-unes d'entre elles ont été fort appréciées, surtout celles qui ont consisté à remettre à MM. Laurent et Knieder la croix de chevalier de la Légion d'honneur, et à saupoudrer, quelques autres boutonnières d'une pincée de rubans violets ou verts. Parmi les distinctions de ce genre les mieux accueillies, nous devons citer en première ligne la nomination de M. Ruel, architecte des bâtiments de l'Exposition, au grade d'officier d'Académie; celle de M. Declais, le sympathique architecte des jardins, promu chevalier du Mérite agricole, ainsi que celles de MM. Rambert, l'habile et modeste décorateur du Théâtre-des-Arts, et Trintzius, architecte municipal, auxquels M. Boucher a également remis les palmes académiques.

Cette première partie de la cérémonie terminée, on a procédé à une courte visite des galeries, pour se rendre ensuite dans le grand salon de gauche de la section des Beaux-Arts, où un banquet de trois cent cinquante couverts était

servi par MM. Leloup et Bonnefoy. Les convives ont pris place à cinq immenses tables garnies de fleurs, et, après l'expédition du repas, les toasts ont fourni l'occasion d'entendre quelques nouveaux discours.

M. Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure; M. Boucher, M. Cartier, premier adjoint, remplaçant M. le Maire, empêché par un deuil récent; M. Knieder, M. André Lebon, M. Ernest Manchon, vice-président de la Chambre de Commerce, ont successivement pris la parole; après quoi, on a quitté la table pour achever l'inauguration.

Sortant du jardin par la porte du boulevard Gambetta, la théorie des habits noirs et des uniformes s'est dirigée vers l'Exposition ouvrière, sous le porche de laquelle se tenaient M. Damez, président, et les membres du bureau. M. Damez a prononcé une allocution de bienvenue à laquelle le Ministre du Commerce a répondu en attachant les palmes académiques à la boutonnière du Président de l'Exposition ouvrière.

Après avoir défilé entre les rangs de caisses non encore déclouées qui constituaient alors l'Exposition ouvrière, les Ministres et les invités ont passé du cours Saint-Paul au Champ-de-Mars par les degrés de la Cascade, et, de là, se sont rendus au « Vieux-Rouen », dont les honneurs ont été faits par M. Jules Adeline, qui a présenté ses collaborateurs, MM. E. Bonet père et fils, Marrou, Parmentier, Leblond, Pouchet, Ernest Villette et Henry Villette.

Le Ministre du Commerce et celui des Colonies ont félicité l'éminent artiste de sa belle restitution, et M. Boucher lui a donné l'assurance que le Président de la République lui apporterait la croix de la Légion d'honneur lors de sa visite à l'Exposition de Rouen.

Du « Vieux-Rouen », on est redescendu par le cours Saint-Paul, et les Autorités ont été invitées par M. Daniels à visiter le « Jardin enchanté », curieux labyrinthe de glaces dans lequel on se perd en une série d'interminables crochets. Un incident gai a marqué cette visite. Le général Giovanninelli, qui s'était aventuré dans l'établissement, a dû rebrousser chemin, sa corpulence s'accommodant mal de l'exiguïté des couloirs. Il a d'ailleurs battu en retraite en se plaisantant lui-même avec beaucoup d'esprit.

Puis, la promenade « en lacet » a recommencé pour gagner le Village nègre, où venaient de s'installer les pensionnaires de MM. Barbier frères. Fort peu émus de la visite des hauts personnages, les bons Soudanais ont continué leurs jeux et leur *tam-tam*, et l'un d'eux s'est même approché du Ministre des Colonies pour le « taper » d'un « tit sou ». Il a fallu que notre confrère Edouard Guillaumet, délégué du Soudan français, lui fit remarquer qu'il s'adressait au *gouroundar toubab* (grand chef blanc) pour que l'irrévérencieux Africain se retirât, et encore l'a-t-il fait d'assez mauvaise grâce, un nègre ne s'expliquant guère que l'autorité puisse aller sans plumets, sans galons et sans sabre.

La visite du Village nègre clôturait la cérémonie d'inauguration. Déjà, d'ailleurs, les portes du jardin et des galeries avaient été ouvertes au public et la foule affluait dans l'Exposition. Les Ministres se sont alors retirés et se sont rendus à la Préfecture où un dîner intime réunissait les Autorités et le Bureau de l'Exposition.

Ce dîner terminé, les Ministres sont revenus au Champ-de-Mars pour assister au festival Massenet, et sauf quelques plaisanteries de l'éclairage électrique dans les galeries et le jardin, la soirée s'est achevée sans incident sérieux.

Cette première journée a été favorisée par un temps charmant, et les installations du jardin ont été fort appréciées du public nombreux venu pour « faire connaissance » avec l'Exposition.

Les trois jours qui ont suivi l'ouverture ont été marqués par une exposition florale dont le succès a été très complet.

*
* *

De son côté, l'Administration municipale, soucieuse d'attirer le plus grand nombre de visiteurs à l'Exposition, a organisé une série de fêtes importantes dont la première a eu lieu les 23, 24 et 25 mai.

Cette fête — un concours de manœuvres de pompes à incendie — a été admirablement réussie. Pendant les deux jours de fête de la Pentecôte, la ville s'est emplie de pompiers venus de tous les points de la région nord et nord-ouest. Près de cent soixante compagnies se sont disputé les prix, et les défilés qui ont marqué chaque jour de concours ont été fort admirés.

Le gros succès de ces fêtes a été pour les délégations des Compagnies anglaises de Folkestone, Luton, Leyton-Leytonstone et Stafford, dont les manœuvres originales ont surpris par la conscience avec laquelle les moindres détails sont prévus pour réduire au strict minimum le temps

nécessaire à l'organisation des secours. Une de ces manœuvres vaut d'être spécialement décrite, par son imprévu et sa prodigieuse activité : les pompiers sont censés être au repos dans leur poste ; ils sont en manches de chemise, déchaussés, et, attablés, jouent aux cartes. Le sifflet d'alarme retentit ; les hommes bondissent, chaussent leurs bottes, endossent leurs tuniques, se coiffent du casque et courent à la pompe qui est immédiatement mise en action ; et, pour tout cela il faut combien ? cinquante-trois secondes !

On comprend que des vivats unanimes aient accueilli cette manœuvre. Mais si les pompiers anglais nous ont apporté la primeur de ces exercices originaux, ils ont emporté de Rouen un excellent enseignement au point de vue du matériel, car ils ont vivement admiré l'ingéniosité du système de raccords, inventé par notre concitoyen, M. Pelcot, et dont toutes les « longueurs » de notre Compagnie de pompiers sont pourvues. Ils ont également apprécié les avantages de la disposition des « lances », disposition également due à M. Pelcot, qui permet de régler à volonté et d'un simple mouvement de clé l'intensité du jet d'eau, ce qui laisse la possibilité d'éteindre rapidement un commencement d'incendie dans un appartement sans l'inonder de fond en comble.

* * *

Le 31 mai, autre fête : les grandes régates annuelles de la Société des Régates rouennaises. Dans le cadre superbe du Cours-la-Reine, ces courses à l'aviron sont toujours un spectacle charmant et très suivi. Leur intérêt a été encore plus considérable en cet an de grâce 1896, les meilleures équipes de la Marne, de Paris, d'Amiens et de Caen étant venues se mesurer avec les champions de Rouen, de Croisset et d'Elbeuf.

Le même jour, la salle des fêtes de l'Exposition était envahie par un public élégant et nombreux, venu pour assister à l'assemblée générale annuelle de l'Assistance par le travail, et entendre la remarquable conférence de M. Gaufrès, ancien conseiller municipal de Paris, sur les œuvres d'assistance dues à l'initiative privée. Inutile de dire que le public tout entier a chaleureusement applaudi le conférencier, ainsi que M. le Pasteur Bianquis, dont le rapport sur les opérations de l'œuvre rouennaise constitue un bien remarquable travail qui pourra être consulté avec fruit par tous ceux qui s'intéressent aux œuvres d'assistance privée.

* * *

Et puis ? Ce n'est assurément pas tout ; mais le rôle de chroniqueur est forcément limité. Tant de menus faits s'échelonnent d'ailleurs chaque jour, qu'il est matériellement impossible de les suivre tous. Nous arrêterons donc là pour aujourd'hui cette énumération déjà trop longue et que nous aurions voulu faire moins sèche, si les événements, plus pressés que nous, ne nous avaient contraint à une brièveté dont les lecteurs nous sauront peut-être gré.

E. MOREL.

" Les Harmonies de la Nature "

... et de l'Exposition

— Bernardin de Saint-Pierre, tu as bien fait de descendre faire un tour aux Champs-Elysées. Restes-y ! Les harmonies qui nous intéressent ne sont plus celles qui te passionnèrent.

Les grands, les vastes océans, les cieux immenses ne fournissent plus de copie négociable.

Ce qu'il nous faut, à nous modernes, pour composer l'oratorio symphonique qui synthétise notre poème épique, c'est une Exposition. C'est le brouhaha d'une grande ville qui travaille et s'amuse avec fièvre ; les sonneries des tramways, le déclic aimable des tourniquets, si suave aux oreilles des caissiers ; les clameurs des camelots juifs ; le zézaiement du nègre : « *ti sou, messié à moustaches* » ; la chute bruyante de la cascade ; le tapage confus de la galerie des machines ; les appels divers de la mendicité publique : le verre de champagne de la fille qui semble avoir, de l' « Aï », la mousse aux cheveux et le pétillement dans la prunelle ; les pierres qui chantent, les femmes qui gazouillent et les propos incongrus qui crépitent : « *Comme y a longtemps qu'on s'a vu,* » minaude un brevet supérieur bien relié ; — « J'te crois », répond l'interpellée non moins

brillamment attifée; et les messieurs sérieux, en bataille contre l'impôt sur le revenu, de suivre les grands chapeaux à panaches blancs qui, depuis Henri IV, envahissent tant de chemins.

N'est-il pas d'une harmonie puissante ce décor forain, éclaboussé de lumière par le soleil qui sème sa braise sur les teints clairs des jolies filles et de bambins joyeux? Avec, dans tous les coins, de la musique d'Exposition, de la musique bonne fille qui marie les castagnettes aux violons dévoyés dans les Espagne et les Hongrie d'exportation.

De la musique blanche, de la musique nègre, et même de la musique savante pour les civilisés fatigués qui aiment à admirer... sans comprendre. C'est à rendre paralytique l'âne de Buridan.

Dès l'entrée, au café Meier, la musique mêle son gai babillage au tintement des verres heurtés. Je ne sais si les violons y chantent vraiment avec âme, suivant la métaphore qui permet aux âmes de chanter, mais combien racoleurs ces manches d'instruments surmontés de têtes féminines aux yeux brillants, allumeurs de la soif qui fait trouver la bière fraîche.

Plus loin, pour les bons bourgeois jamais lassés des innombrables « ouvertures » faites à leur candeur à propos de *la Muette de Portici*, de *Guillaume Tell* et autres, l'orchestre du jardin est l'oasis préféré.

Et la foule, sous le ciel torride, s'entasse heureuse autour de ce pavillon de nouvelle et ingénieuse disposition, qui conserve les sons au lieu de les épandre : un véritable écrin à musique.

Plus loin encore, les primitifs s'exaltent au concert nègre, pour peu qu'ils soient coloristes.

Enfin la musique sérieuse, celle des honnêtes gens, qui aiment le travail même en s'amusant, se distille au meilleur coin de l'Exposition, celui qui n'est pas au coin du quai.

Le public sélect et rare y est logé en un temple blanc, vaste et confortable.

D'autres, plus compétents, vous diront les séductions intenses des grands festivals où le remarquable orchestre, magistralement conduit par M. Brument, a résolu le difficile problème de traduire sans défaillance les œuvres glorieuses de Massenet, d'Indy, et de Dubois le solennel.

Mais en ce qui me concerne, à l'audition de si belles et si longues choses, absolument confondu, plein d'admiration pour ceux qui les conçoivent, pour ceux qui les exécutent, pour ceux qui les jugent, je dirais volontiers comme ce personnage de Molière, qui préfère aux opéras compliqués de son temps ce vieux couplet :

« Si le Roi m'avait donné
Paris sa grande ville
Et qu'il eût voulu m'ôter
L'amour de ma mie,
Je dirais au roi Henri
Reprenez votre Paris,
Rendez-moi ma mie
Au gué
Rendez-moi ma mie. »

Je dirais aussi rendez-moi la vieille mélodie simplette, tendre, joyeuse ou triste, sans accompagnements profus sous lesquels elle m'échappe aujourd'hui.

Et si l'on est rebelle à toutes ces harmonies éparses, nul, j'espère, ne se désintéresse complètement de la superbe poésie qui semble tomber des cieux, avec le soir, sur les jardins de l'Exposition.

Les clartés stellaires et les projections électriques déguisent somptueusement le dôme blanc du palais en mosquée d'Orient.

Sous les reflets sans vibration, les couples semblent glisser, tels des sylphes ou de pâles nuées qui passent.

Peu à peu, les bruits deviennent des murmures. La musique et la parole, plus discrètes, se font plus douces, et les pas des promeneurs s'alentissent. — C'est l'heure charmante où la vie apaisée chuchote avant de s'envelopper dans la somnolence de la nuit, et c'est la suprême harmonie.

Alors, les messieurs graves et sceptiques rentrent chez eux en disant encore par dilettantisme un peu de mal de l'Exposition, sauf à en penser beaucoup de bien ; comme les papas qui grondent tout haut leurs enfants, pour qu'on proteste qu'ils sont délicieux.

E. LECOMTE.

CHRONIQUE

La Conférence Flammarion

Le jeudi 11 juin 1896, à huit heures et demie du soir, un public extrêmement nombreux emplissait la vaste salle des fêtes de l'Exposition, où beaucoup de personnes ne trouvèrent pas à s'asseoir, et où beaucoup d'autres ne purent entrer, tant la conférence, publique et gratuite, offrait d'attrait pour les esprits cultivés. En effet, l'illustre astronome Camille Flammarion devait donner le résumé des connaissances actuelles sur Mars, devait nous faire passer « une heure sur la planète Mars », ainsi que l'indiquait le titre de sa conférence, et joindre au charme de sa parole une série de projections à la lumière électrique.

Tout le monde connaît de nom Camille Flammarion, qui, par sa grande érudition, par ses recherches personnelles, et, beaucoup plus encore, par la magie de son style et ses idées spiritualistes, a fait pénétrer l'astronomie dans les goûts du public éclairé. Chacun sait aussi que Flammarion possède une grande habitude de la parole, qu'il est un conférencier remarquable, ce qui explique pleinement le vif désir qu'on avait de l'entendre à Rouen, où, depuis très-longtemps, il n'avait point parlé en public.

Après quelques paroles de bienvenue et de présentation, qui lui furent adressées par M. Ludovic Gully, l'infatigable et distingué directeur de l'Observatoire populaire astronomique de Rouen, Flammarion aborda son sujet, qu'il divisa en deux parties : l'une consacrée à des explications orales, l'autre accompagnée de projections démonstratives.

Il donna, en premier lieu, des renseignements généraux sur notre système solaire et sur les planètes qui le constituent, renseignements un peu longs et inutiles, pour le double motif qu'ils n'apprenaient rien à tous ceux qui ont quelques notions d'astronomie, et que les autres ne pouvaient suivre ces explications ardues, non accompagnées de figures à l'appui. Enfin, il justifia le titre de sa conférence.

C'est avec un vif intérêt que le public écouta les détails qu'il donna sur la planète Mars, dont il fait une étude minutieuse depuis plus d'un quart de siècle. Malheureusement, sa voix n'était pas assez forte pour la vaste salle des fêtes, où il est nécessaire d'avoir un organe particulièrement sonore pour être bien entendu, de telle sorte qu'un tiers de l'auditoire ne pouvait suivre les savantes et captivantes explications du conférencier.

Flammarion parla successivement de l'historique de la planète Mars, de sa géographie, de son atmosphère, prouvée à la fois par l'absorption de la lumière et par les neiges polaires ; de ses climats, de ses mers, qui sont peu profondes, et dont un certain nombre sont presque desséchées en été, par suite de l'évaporation, etc. Puis il s'étendit sur la probabilité, par analogie, de l'existence d'êtres vivants sur Mars, et, avec raison, donna de longs détails sur les fameux canaux de cette planète, découverts par Schiaparelli, qui les a le plus et le mieux étudiés. Ces canaux énigmatiques, dont certains ont une immense longueur et jusqu'à trois cents kilomètres de largeur, commencent et finissent tous dans une mer, dans un lac, dans un canal ou à l'intersection de plusieurs canaux ; mais aucun d'eux n'a été vu se terminant au milieu des terres, ce qui est d'une très-grande importance au point de vue

de leur origine, sur laquelle il est actuellement impossible de se faire une opinion précise. De plus, ces canaux présentent l'extraordinaire phénomène du dédoublement. En quelques jours, parfois même seulement en quelques heures, d'immenses canaux se dédoublent sur toute leur longueur, et, à la place d'une seule raie, on voit deux raies plus ou moins parallèles. Il est possible, il est même probable que ce dédoublement est dû à un phénomène d'optique. Stanislas Meunier, professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, a fait, à ce sujet, de très-curieuses expériences. Malheureusement, Flammarion n'en a pas dit un mot, et termina la première partie de sa conférence comme il l'avait fait dans un article sur la planète Mars, publié dans *Le Monde moderne* (n° de mai 1895), en disant que, dans l'univers, « nous ne sommes que des atomes, mais des atomes pensants ».

Dans la seconde partie, les projections, sur lesquelles Flammarion donna de très-intéressants détails, se rapportaient particulièrement à la planète Mars, et surtout aux canaux et aux étranges particularités de leur dédoublement.

Voulant être sincère, je dirai que cette conférence était indubitablement remarquable, mais qu'elle aurait pu l'être davantage. Elle manquait de plan, d'idée directrice; elle donnait la sensation de quelque chose de préparé insuffisamment; et des hypothèses mystiques et des rêveries, que Flammarion dit d'une manière assez froide, contrairement à son habitude, faisaient tache au milieu d'explications réellement scientifiques.

Après des remerciements pleins de lyrisme que lui adressa, aux chaleureux applaudissements de l'auditoire, M. le Maire de Rouen, chacun se retira, et, tandis que les amis des sciences regrettaient vivement de voir en Flammarion un étonnant, mais fâcheux mélange de science profonde et de nuageuses conceptions philosophiques, les amateurs de mysticisme s'étonnaient que l'astronome rêveur n'ait pas lancé les phrases poétiques dont il a le secret, et disaient que, ce soir-là, Flammarion avait manqué de flamme.

HENRI GADEAU DE KERVILLE.

A droite et à gauche

La première quinzaine de juin a apporté quelques modifications assez appréciables dans la physionomie générale de l'Exposition. D'assez nombreuses installations, encore incomplètes, ont été achevées; les galeries se sont remplies de vitrines et quelques kiosques nouveaux ont été édifiés dans le jardin.

Le pavillon des colonies et celui de l'Algérie sont, toutefois, demeurés encombrés de lattes, de plâtras et d'ustensiles de travail, que des ouvriers venaient bien remuer de temps à autre, mais sans paraître préoccupés le moins du monde d'en faire un usage quelconque.

* * *

Le théâtre Pop a pu enfin ouvrir ses portes — ce qui est une façon de parler, la salle n'en comportant aucune — le 7 juin. Le spectacle de début, un grand ballet-pantomime : la *Tentation de saint Antoine*, de M. Arthur Bernède, musique du compositeur rouennais Raoul Lesens, a été fort bien accueilli du public. Il faut dire aussi que l'ouvrage était monté avec un luxe de mise en scène et de costumes remarquable; que la plupart des ballerines étaient jolies et suffisamment gracieuses; et qu'un excellent orchestre, placé sous la direction du maëstro Thibaut, second chef des concerts du Conservatoire, interprétait parfaitement la partition originale et colorée de M. Lesens.

* * *

Le 7 juin a eu lieu également l'ouverture officielle de l'Exposition ouvrière nationale, qui avait été, paraît-il, simplement *entr'ouverte* jusque-là. Des intermittences s'étaient, en effet, produites dans l'ouverture de cette très-intéressante galerie, où l'installation des envois s'est opérée avec la sage lenteur que nous avons à signaler un peu partout. Tantôt on visitait l'Exposition du cours Saint-Paul, et tantôt on se *cassait le nez* contre la porte close.

L'ouverture définitive a revêtu une certaine solennité. M. Hendlé, Préfet, et M. le Maire de Rouen, ont parcouru la galerie et se sont, l'un et l'autre, longuement arrêtés aux expositions les plus intéressantes. M. Damez, président, a salué leur entrée d'un petit discours auquel ils ont sobrement répondu.

* * *

Vers la même époque, le bassin de la cascade a failli recevoir un hôte de marque. Le Conseil supérieur de l'Exposition avait, en effet, reçu des propositions d'un pêcheur de Saint-Aubin-jouxte-Boulleng, qui venait de capturer un superbe esturgeon de deux mètres. Le pêcheur offrait sa capture pour donner un peu d'animation au petit lac.

La proposition fut transmise à M. Goubert, Commissaire de l'Exposition piscicole, et on convint d'un prix. Le chondroptérygien devait arriver le lendemain, quand le pêcheur se ravisa et augmenta ses prétentions.

Les négociations traînèrent, et, pendant que s'échangeaient des correspondances, l'esturgeon, une corde passée dans les ouïes, était promené à travers Elbeuf et exhibé moyennant une petite rétribution. A ce jeu, il contractait une pleurésie ou une pépie chronique, nous ne savons au juste, qui devait lui jouer un mauvais tour.

M. Goubert flaira la chose et se déclara prêt à céder aux exigences du pêcheur, à la condition que le gigantesque poisson serait amené vivant dans le bassin. Il ne consentait à en prendre livraison qu'après l'avoir vu *tirer sa coupe* dans l'eau limpide de l'étang minuscule.

Le propriétaire de l'esturgeon consentit et chargea sa capture sur un wagon ; mais la maladie faisait des progrès effrayants, et, comme la baille qui contenait le chondroptérygien arrivait dans l'Exposition, l'animal *tournait de l'œil*, au grand dépit du pêcheur.

On s'aperçut d'ailleurs, après sa mort, qu'il n'aurait jamais eu assez d'eau dans le bassin!

* * *

La fraîcheur persistante des soirées n'a pas encore permis au jardin de prendre cette physionomie si vivante qui caractérisait celui de l'Exposition de 1884. L'orchestre a dû jouer presque tous les soirs dans la salle des fêtes — ce dont il ne faut pas se plaindre, puisque les auditions y sont bien meilleures — et le public n'a pas trop encombré les allées. Toutefois, l'affluence a toujours été considérable aux Villages noirs, qui demeurent la grande attraction de l'Exposition.

Il n'est point possible de suivre pas à pas les modifications de détail qui se sont produites en cette quinzaine; cela nous conduirait d'ailleurs, inévitablement, à empiéter sur la partie technique de cette Revue. Nous nous bornerons à constater l'effort général pour terminer l'aménagement des expositions individuelles ou collectives, effort qui a pour résultat de faire prendre assez bon air à quelques galeries jusqu'ici un peu vides.

Toutefois, certains exposants mettent une lenteur regrettable à s'installer. Ils n'y ont cependant aucune espèce d'intérêt puisqu'ils paient un prix ferme pour toute la durée de l'Exposition. Serait-ce une manie chez eux ? On serait tenté de le croire en voyant des vitrines qui n'ont pas même encore reçu l'armature intérieure destinée à supporter leurs tablettes.

Il paraît qu'il en est ainsi dans toutes les expositions, sous toutes les latitudes. On prétend même qu'à Chicago, des installations n'ont été terminées que six jours avant la fermeture. C'est peut-être très-original, très-américain, mais nous avouons humblement ne pas bien comprendre les avantages de la combinaison.

* * *

Il nous faut laisser maintenant l'Exposition pour nous occuper des fêtes extérieures qui ont signalé cette quinzaine.

Le samedi 6 juin a vu s'ouvrir le concours hippique, une réunion sportive d'importation assez récente à Rouen, mais dont le succès est considérable depuis que M. de Wittkowski a eu l'idée de venir en doter notre ville.

Comme les années précédentes, le concours a eu lieu sur la grande pelouse du Cours-la-Reine, le seul endroit de Rouen où l'on puisse établir une piste de 150 mètres de long, entourée de tribunes et de promenoirs. Le site est d'ailleurs absolu

ment merveilleux, et on ne peut souhaiter un cadre plus séduisant pour une réunion de ce genre.

On a beaucoup admiré l'excellent entraînement des cavaliers et la perfection du dressage des chevaux du 6e chasseurs, le régiment de cavalerie légère venu, depuis quelques mois seulement, de Saint-Mihiel, pour remplacer, au quartier Richepanse, le 12e de la même arme, parti à la frontière après les dernières manœuvres. Des parcours remarquables ont été effectués et les applaudissements n'ont pas manqué aux intrépides sauteurs d'obstacles.

*
* *

Un congrès des Chambres syndicales patronales de France qui devait se compliquer de fêtes de l'alimentation, a fait comme l'esturgeon. Nous n'oserions, cependant, affirmer que ce congrès soit mort en wagon. Nous inclinons plutôt à croire qu'il n'était pas né viable !

*
* *

Le dimanche 14 a été marqué par le grand concours régional de gymnastique. Tout en pensant qu'on a quelque peu abusé des concours, nous ne pouvons que féliciter l'Association des Sociétés de gymnastique de Normandie d'avoir organisé celui-là.

C'est, en effet, une fête des yeux qu'un concours de gymnastique. La variété et la gaîté des uniformes aux couleurs claires et chantantes en font une des manifestations populaires que l'on voit avec le plus de plaisir. En outre, les exercices auxquels se livrent les gymnastes sont extrêmement intéressants, et ne diffèrent souvent que par la mise en scène des plus difficiles acrobaties que l'on puisse exécuter dans les cirques, tout en gardant une correction et un souci des principes que n'ont pas toujours les professionnels.

Mais, ce que le public goûte le plus dans ces sortes de fêtes, ce sont les mouvements d'ensemble. Au son d'une marche rythmée spécialement pour cet usage, ceux du concours de Rouen ont été exécutés avec une précision, une netteté et une souplesse étonnantes, et des bravos unanimes ont salué les vaillantes sociétés qui ont ensuite procédé aux productions libres avant la distribution des récompenses, laquelle s'est terminée fort tard.

*
* *

Tel a été le bilan de cette quinzaine qui s'est close par la première séance des Assises scientifiques, littéraires et artistiques Arcisse de Caumont, pour lesquelles nous renvoyons nos lecteurs au compte rendu spécial qui en sera donné plus tard.

E. MOREL.

CHRONIQUE

LES ASSISES DE CAUMONT

L'illustre archéologue et naturaliste normand, Arcisse de Caumont, mort en 1873, auquel on doit la fondation des congrès scientifiques et archéologiques de France, légua une somme d'argent suffisante pour qu'il soit tenu tous les cinq ans, alternativement à Caen et à Rouen, des assises scientifiques, littéraires et artistiques. A cette réunion quinquennale sont convoquées les Sociétés savantes appartenant aux neuf départements suivants : Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Orne, Manche, Sarthe, Mayenne, Maine-et-Loire et Loir-et-Cher.

Le premier congrès eut lieu à Caen, en 1893, et le second, avancé de deux ans, à cause de l'Exposition nationale et coloniale de Rouen, s'est tenu en cette ville, les 15, 16, 17 et 18 juin 1896. Disons de suite qu'il a pleinement réussi.

Ce n'est certes point une tâche aisée de préparer un tel congrès; mais la compétence et le dévouement actif des organisateurs étaient un garant certain de sa réussite; et les gens, d'espèce aussi fréquente que malfaisante, qui cherchent à entraver toutes les initiatives, en répétant « que ce n'est pas chose utile, que cela ne réussira pas », et autres décourageantes paroles, n'eurent, heureusement, aucune influence sur les vaillants organisateurs de ces assises.

Fort habilement dirigées par les membres du bureau, au nombre desquels il faut citer en première ligne le président, M. Pierre Le Verdier, et le secrétaire général, M. le docteur A. Giraud, ces assises se sont composées de séances générales et de séances de sections.

Les séances générales, au nombre de quatre, eurent lieu au cours de l'après-midi : la séance d'ouverture et celle de clôture dans la salle des fêtes de l'Exposition, et les deux autres en l'Hôtel des Sociétés savantes, où furent tenues, pendant les matinées des 16, 17 et 18 juin, les séances de sections. Le tout constitua une véritable fête de l'intelligence.

D'après le testament d'Arcisse de Caumont, trois rapporteurs, élus un an à l'avance, doivent présenter, à chaque session, un rapport détaillé : 1° sur le mouvement scientifique, industriel et agricole; 2° sur le mouvement artistique et littéraire; 3° sur l'état moral et les progrès de l'instruction; ces rapports se limitant aux neuf départements indiqués dans les lignes précédentes, et aux cinq dernières années, puisque, normalement, ces réunions doivent être quinquennales.

Seules, les personnes qui ont l'habitude de semblables rapports peuvent se rendre nettement compte de l'énorme et aride labeur qu'exige la rédaction de pareilles œuvres, d'une très-grande utilité. Ce qu'il faut, à cet égard, envoyer de demandes, faire de recherches bibliographiques et autres, classer de documents est chose véritablement effrayante, et pour mener à bien de tels rapports, dont chacun constitue un volume, il est indispensable de réunir des mérites variés. C'est pénétré d'admiration pour eux que je salue ici les trois rapporteurs qui avaient été désignés pour ce congrès : MM. Th. Canonville-Deslys, J. Noury et A. Héron.

A la séance d'ouverture, qui eut lieu en présence d'un auditoire nombreux et choisi, M. Pierre Le Verdier, président, rappela, dans une excellente allocution, les titres d'Arcisse de Caumont à la vénération de tous ceux qui aiment la vie intellectuelle, puis souhaita la bienvenue aux nombreux congressistes, fit connaître tous les détails utiles sur la session, et, finalement, donna la parole à M. Th. Canonville-Deslys pour commu-

niquer son rapport sur le mouvement scientifique, industriel et agricole.

Ce rapport est un véritable modèle d'exposition et de clarté. Lu avec une voix forte, infatigable et d'une rare sonorité, il a procuré à son auteur un gros succès tout à fait légitime. La place me manque entièrement pour analyser, même d'une manière très-succincte, un rapport d'une telle importance. Tous ceux qu'il intéresse le consulteront avec fruit, ainsi que les deux autres, qui seront publiés ultérieurement.

Ne s'étendant que peu sur le mouvement scientifique, qui a été, dans les premières assises quinquennales, le sujet d'un rapport étendu et remarquable de M. Augustin Letellier, c'est au mouvement agricole et surtout au mouvement industriel que M. Canonville-Deslys a donné de vastes proportions. Ajoutons que des tableaux fort utiles accompagnent cet excellent travail.

Dans la séance générale du 16 juin, ce fut M. J. Noury, fervent partisan de la décentralisation, qui lut son long et consciencieux rapport sur le mouvement artistique et littéraire.

Dans la séance générale du 17 juin, M. A. Héron, l'un des érudits les plus laborieux et les plus distingués de la Normandie, a communiqué un rapport très-complet et admirablement rédigé, traitant, avec une rare compétence, de l'austère sujet qu'il s'était chargé d'étudier en détail : l'état moral et les progrès de l'instruction dans les neuf départements en question. La fort intéressante séance de clôture s'est tenue le lendemain; j'en donne plus loin un bref résumé.

Les séances de sections eurent lieu pendant les matinées. Pour chacune de ces séances, il y avait un président nouveau, mais les secrétaires, auxquels incombaient la rédaction des procès-verbaux, leur lecture dans la séance générale suivante et les communications à la presse, restaient les mêmes. Ce furent MM. C.-A. de Robillard de Beaurepaire, l'abbé Collette, Hie, Poan de Sapincourt et votre serviteur.

Voici quelques renseignements sur les communications, toutes intéressantes, qui ont été faites au cours des séances de sections :

M. G. Lennier a parlé de la grande utilité, au point de vue de l'assainissement des villes, de confectionner des cartes géologiques très-détaillées de leur sol, ainsi qu'il l'a fait pour la ville du Havre. Il a montré à cet égard, par des exemples probants, le rapport qui existe entre la composition du sol habité par d'importantes agglomérations humaines et le développement de certaines maladies.

M. Ludovic Gully a présenté le résumé des observations météorologiques faites à Rouen, de 1845 à 1894. Ces observations donnent, pour la moyenne annuelle de la température, + 11°5, avec les températures absolues extrêmes de + 36°1 et — 20°1, soit une amplitude de 56°2. La quantité d'eau qui, en moyenne, tombe annuellement à Rouen, est de 730 mill. 2 en 154 jours 6 dixièmes.

M. A. Homais a parlé de l'une des questions les plus importantes se rattachant au régime pénitentiaire : celle de la récidive. Le moyen, selon lui, d'arrêter la constante augmentation du nombre de ceux qui, après avoir été emprisonnés une première fois, commettent de nouveau un délit pour se faire réincarcérer, serait d'appliquer les lois sur l'emprisonnement cellulaire, application qui, pour la Seine-Inférieure, entrainerait l'énorme dépense de trois millions. M. Homais a terminé en souhaitant que les pouvoirs publics trouvent les ressources nécessaires pour l'application de ces lois si utiles.

M. Barbier de la Serre a présenté une statistique, minutieusement détaillée, des forêts domaniales de la Seine-Inférieure, en donnant finalement d'intéressants détails sur leur origine et sur les vicissitudes qu'elles ont éprouvées.

M. le docteur A. Giraud a communiqué un mémoire sur le lieu de naissance et les migrations des femmes aliénées entrées à l'asile Saint-Yon, de 1891 à 1895. Il résulte des faits que la population immigrée fournit un contingent proportionnel d'aliénées beaucoup plus considérable que la population n'ayant pas quitté son lieu d'origine, et, chose navrante, que l'aliénation mentale est en voie de progression dans les arrondissements de Dieppe, du Havre et de Rouen, en les points où existent des centres d'immigration.

M. P. Duchemin a parlé de son travail concernant l'impôt sur le revenu en Normandie, avant la Révolution.

Dom Pothier a communiqué une étude sur la musique sacrée en Normandie au XIe et au XIIe siècle, à propos d'un office de saint Romain tiré du Livre d'ivoire. Cette étude renferme des aperçus nouveaux et des renseignements inédits sur l'histoire de l'art musical normand à cette époque.

M. A. Bigot a tracé les progrès de la géologie en Basse-Normandie, de 1875 à 1895. Il a fait appel aux bonnes volontés pour achever l'œuvre colossale qui reste à exécuter dans cette région, surtout au point de vue paléontologique, et a montré la grande part prise par le fondateur de ces assises, l'illustre Arcisse de Caumont, dans le développement de la géologie locale.

M. l'abbé A.-L. Letacq a donné un aperçu de la flore de l'arrondissement d'Alençon. Il a fait d'abord une courte description topographique et géologique des terrains variés de cet arrondissement, auxquels il attribue la richesse de cette flore, qui compte plus des neuf dixièmes des plantes constatées dans l'Orne. Puis, après avoir rappelé le nom des botanistes qui ont exploré cette région, il a examiné et comparé les divers terrains et les localités les plus riches, notamment Sées et Alençon.

M. le docteur Merry Delabost a communiqué un travail sur les bains-douches de propreté, dans lequel il montre que si cette méthode est entrée surtout, jusqu'ici, dans la pratique des prisons et des casernes, elle est également partout applicable, dans toutes les villes, grandes ou petites, dans les établissements industriels, dans les établissements d'enseignement à tous les degrés, etc., ainsi que dans la plupart des maisons particulières, où, pour des raisons diverses, il n'est pas possible d'installer des bains de baignoire. En terminant, il a insisté, avec beaucoup de raison, sur la nécessité de créer partout des bains scolaires, rendus obligatoires par un règlement du 27 décembre 1894, relatif à la prophylaxie des épidémies dans les écoles primaires. C'est l'enfant qui, en effet, a le plus besoin des pratiques de la propreté corporelle, car c'est lui qui est le plus exposé aux dangers de transmission des maladies contagieuses évitables.

M. André Suchetet a parlé de la reproduction, envisagée particulièrement dans les croisements de races et de variétés. Comme conclusion de son travail, il s'est demandé si la reproduction ne permettrait pas d'établir sur elle le critérium physiologique de l'espèce.

M. Eugène Niel a présenté un historique de la mycologie dans la Seine-Inférieure, et montré que l'étude des champignons, étude fort intéressante, mais aride, a été poursuivie, dans ce département, avec autant de science persévérante que dans les autres régions de la France.

M. Edmond Spalikowski a communiqué une note sur la race mérovingienne des environs de Rouen, note dans laquelle il donne des mensurations et conclut en disant que, d'après les documents que la science possède, la race mérovingienne a été de taille moyenne et de vigueur relativement faible.

M. Albert Marguery a parlé des diapositives pour projections stéréoscopiques avec une seule lanterne. Ces diapositives sont tirées en couleur (rouge et bleu) par le procédé de la gélatine bichromatée, colorée par le carmin ou le bleu de méthylène. Examinées avec un binocle bicoloré (rouge et bleu), elles donnent une sensation de relief très-satisfaisante, et sont visibles pour un nombreux auditoire.

J'ai communiqué un travail sur la richesse faunique de la Normandie, richesse qui est très-grande. D'après les recherches que j'ai faites à cet égard, je crois pouvoir évaluer à environ vingt mille le nombre, évidemment très-approximatif, des espèces animales sauvages qui habitent constamment ou temporairement cette province ou qui n'y viennent que plus ou moins exceptionnellement.

L'exiguïté forcée de ce compte rendu m'empêche absolument de consacrer quelques lignes à chacune des autres communications, nombreuses et intéressantes, concernant la médecine, l'histoire, la biologie, l'économie politique, la pédagogie, l'archéologie, l'industrie, la musique, etc., qui, pendant ce congrès, ont été faites, soit par les auteurs eux-mêmes, soit en leur nom. A mon plus vif regret, je ne puis donner ici que les noms de leurs savants auteurs : MM. Paul Allard, Barbe, Paul Baudry, Eugène et C.-A de Robil-

lard de Beaurepaire, A. de Blangy, Boivin-Champeaux, l'abbé Bourrienne, Henri de la Bunodière, Th. Canonville-Deslys, Louis Capon, de Charencey, le Dr D. Clos, l'abbé Collette, Coquillion, le Dr Coutan, Léon Coutil, Crosnier, Ernest Dumont, L. Duval, Langlois d'Estaintot, Louis Feuillet, Henri Frère, Armand Gasté, T. Genty, R. Gloria, Gosselin, Ch. Guérin, l'abbé Guéry, Join-Lambert, Léon Laforge, Gaston Lavalley, G. Lechalas, Legentil, Le Parquier, Victor Quesné, L. Régnier, V. Rident, A. Robert, le Dr Sorel, l'abbé A. Tougard, Henri Vermont, Léon de Vesly, Veuclin et le Dr L. de Welling. Un compte rendu de la session sera publié ; j'y renvoie les personnes désireuses d'avoir des détails sur tel ou tel des travaux nombreux et très-variés communiqués pendant ce congrès, qui a réussi au-delà des espérances.

La séance de clôture offrait un attrait tout particulier, en raison des captivantes communications qui devaient y être faites. Aussi, avant l'heure de l'ouverture, un public fort nombreux occupait la salle des fêtes de l'Exposition.

M. le professeur Eugène Mesnard fit une conférence sur le parfum des fleurs. Cette question neuve a été traitée avec une entière compétence et causa le plus vif intérêt. L'auteur, on le sait, a fait, sur cette difficile question, d'importantes recherches et publié des travaux qui dénotent beaucoup de science et de sagacité.

Dans un langage clair et précis, M. Mesnard a fait l'historique des parfums, puis s'est étendu tout spécialement sur les parfums d'origine végétale, divisés en parfums naturels et parfums artificiels. Il a parlé de la fabrication des parfums, de la combinaison des odeurs, des harmonies d'odeurs, créées pour les gens raffinés, de la localisation et du mode de formation des parfums chez les végétaux ; puis il a montré comment, à l'aide d'appareils des plus ingénieux qu'il a inventés, on peut faire la mesure des parfums. C'est là, pour la science, un bien curieux progrès, car il est vraiment étonnant que l'on soit arrivé à mesurer avec précision quelque chose qui, au premier abord, paraît insaisissable : l'odeur. En résumé, très-grand et très-mérité succès pour le savant et sympathique conférencier.

Ajoutons que des fleurs variées, apportées à profusion, furent gracieusement offertes aux nombreuses dames de l'assistance, et que des morceaux de papier, imbibés de parfums très-différents, circulèrent en quantité, à plusieurs reprises, parmi le public attentif.

Après les parfums, la musique sacrée. M. le chanoine Bourdon, d'une grande compétence en cette matière, a entretenu l'auditoire d'une savante étude sur l'art et l'inspiration dans les mélodies liturgiques anciennes et modernes. Pour bien mettre en relief les qualités de telle mélodie et les défauts de telle autre, des enfants de la Maîtrise en ont chanté plusieurs, avec une justesse et une fraîcheur de voix remarquables ; c'était intéressant et délicieux à la fois. Des applaudissements aussi chaleureux que légitimes saluèrent, quand fut terminée cette communication, son auteur érudit et les jeunes chanteurs.

Enfin, le président du congrès, M. Pierre Le Verdier, a prononcé une très-judicieuse allocution, dans laquelle il a montré l'incontestable utilité de ces réunions et l'importance majeure de la décentralisation ; puis il a demandé la formation d'une bibliothèque, aussi complète que possible, relative à la province normande, et a dit au revoir aux congressistes, en les remerciant d'être venus aussi nombreux. Finalement, il a prononcé la clôture de la session, dont le grand succès prouve que la vie intellectuelle est toujours très-active en Normandie.

Lorsque, à la cour d'assises, le président annonce à l'accusé qu'il est libre, une sensation de détente et de soulagement se répand dans tout l'auditoire. A ces assises, où Minerve remplaçait Thémis, la sensation fut contraire. Heureux d'avoir, pendant quatre jours, pu causer de leurs communes et chères études, et sentant qu'il fallait se quitter, les congressistes éprouvèrent un serrement de cœur. Et, quand le président annonça que le congrès était fini, que nous étions libres, beaucoup d'entre nous ne goûtèrent pas, dans cet instant, l'ineffable liberté.

HENRI GADEAU DE KERVILLE.

CHRONIQUE

Fêtes et Sports

Est-il un sort plus bizarre que celui du chroniqueur d'une revue d'Exposition ? Parti résolûment du pied gauche avec l'intention bien arrêtée de noter les moindres petits faits journaliers qui ont pour cadre l'Exposition elle-même, il est vite entraîné à s'occuper de tout..... excepté de l'Exposition.

C'est que, en quelque cité que soit organisée la « manifestation artistique, industrielle et commerciale », la Municipalité, soucieuse d'attirer le plus grand nombre possible de visiteurs, consacre des sommes importantes à des fêtes qui ont ordinairement l'intérieur de la ville pour théâtre, et qui éloignent perpétuellement l'attention de l'Exposition.

Rouen n'a point failli à cette tradition, et nous avons dû indiquer, dans nos précédentes chroniques, comment nous avions vu, deux jours durant, les pompiers anglais ôter leurs tuniques et leurs bottes, et comment les Sociétés de gymnastique de la région normande avaient, pendant toute une après-midi de soleil torride, défilé, évolué, travaillé aux agrès devant des milliers de spectateurs. Il nous a fallu nous arrêter aux « performances» des sujets présentés au concours hippique, et, maintenant, c'est de messieurs les chiens que nous voici contraint de nous occuper.

***

Car la *Société centrale pour l'amélioration des races de chiens en France* nous a, pendant cinq jours, conviés à admirer, dans une prairie du boulevard Gambetta — boulevard du *Bureau* pour les vieux Rouennais — les plus beaux spécimens de la race canine. Et cette exposition, admirablement organisée, vaudrait qu'on s'y arrêtât plus que notre cadre étroit ne nous permet de le faire.

Qu'on s'imagine toute la contre-allée du large boulevard confinant à la prairie de l'Hospice-Général et cette prairie elle-même, de la gare du Nord à l'impasse Gaumont, occupées par des boxes fort bien et très confortablement installées sous l'ombrage des grands platanes et des pommiers gigantesques. Dans ces boxes très coquettes, tout ce que la France et l'Angleterre — en première ligne — comptent de races de chiens définies et classées, et, circulant au milieu de ces installations luxueuses, une foule élégante d'amateurs et de curieux, ne tarissant pas en éloges sur les produits et sur leurs éleveurs.

***

Car l'éloge est la note générale de cette exposition canine. Impossible de concevoir quelque chose de plus réussi, de plus complet, et, nous ajouterons même, de plus intéressant. « Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est le chien », a dit un humoriste célèbre. On était tenté de le croire après une visite à l'exposition du boulevard Gambetta, quand on avait examiné en détail les quatre cents bêtes exposées.

A Rouen, nous sommes en plein pays de chasse. Le gibier — quoi qu'on en dise — est abondant dans la Seine-Inférieure et dans toute la Normandie. Or, sans chiens, pas de chasse possible. De là cette sollicitude du Normand pour « l'ami de l'homme », sollicitude intéressée, mais indéniable, et qui le porte à se passionner pour tout ce qui touche de près ou de loin à l'élevage du chien.

***

Le propre des expositions canines, c'est, en même temps que l'amélioration des races, l'ins-

truction des chasseurs. Ceux-ci apprennent à connaître les meilleurs animaux, ceux qui leur sont de la plus grande utilité, ceux qui exigent le moins de soins tout en rendant une plus grande somme de services, les caractères des races, leur résistance à la fatigue, leur appropriation, etc. Ce sont d'excellentes « leçons de choses », et beaucoup ont profité de celle qui leur a été donnée, à Rouen, du 17 au 21 juin.

On a vu là, entre autres groupes remarquables, la magnifique meute de 40 bâtards vendéens de M. Anatole Bardin, célèbre dans toute la Normandie; les bassets d'Artois, de M. Verrier, et les bâtards du haut Poitou, de M. Dupuytrem.

***

Les races françaises, il faut le reconnaître, sont en progrès marqué, grâce aux efforts de quelques éleveurs convaincus qui se sont attachés à démontrer que notre pays pouvait lutter avantageusement avec l'Angleterre. C'est ainsi que le chenil justement réputé de M. Emmanuel Boulet, d'Elbeuf, a produit ces superbes griffons à poil long et à poil dur, qui font l'admiration des connaisseurs. M. Boulet exposait à Rouen, entre autres, quatre sujets de tout premier ordre : *Cosaque*, griffon d'arrêt français à poil dur; *Sapajou*, de même race, qui a obtenu le premier prix; *Carlo* et *Diavolo* (ce dernier, « champion » des griffons d'arrêt), tous deux à poils longs, que leurs prix antérieurement obtenus classaient hors concours (*Diavolo*, notamment, avait obtenu le prix d'honneur accordé au plus beau chien de race française lors de l'Exposition internationale d'Amiens, en 1890).

Un autre éleveur de notre région, M. Léon Verrier, s'occupe tout spécialement des bassets d'Artois, des braques et des épagneuls. Sa belle chienne braque Dupuy, *Musette*, a obtenu un premier prix à Paris, et une chienne bassette, *Merveille*, a reçu le second prix à Rouen.

***

Les chiens de berger commencent à tenir une grande place dans les préoccupations des éleveurs français. Quelques beaux types ont été présentés à Rouen.

Après eux, nous citerons les chiens dits « de garde » : danois bleus, dogues de Bordeaux, terre-neuves et Saint-Bernard. Puis venaient les chiens de pur luxe, les bichons d'appartement, assez vilaine engeance, aussi désagréables de caractère que d'aspect, fœtus de chien qui semblent uniquement conçus pour l'empaillage. Le dernier en vogue est le « schipperke », un nom presque aussi laid que la bête, sorte de loulou noir sans queue, qui est parfaitement hideux. Rendons cette justice à l'Exposition canine de Rouen, qu'elle ne possédait pas plus d'une douzaine de spécimens de ces horreurs variées.

***

La joie des Expositions canines, c'est le concours de ratiers. Dans une cage où on a lâché trois ou cinq rats, un chien est introduit. Le prix est acquis à l'animal qui expédie ces rongeurs le plus rapidement. Les rats se défendent, et quelques chiens battent en retraite après s'être fait mordre solidement; mais, d'autres cassent tranquillement les reins, « en cinq secs », aux vilaines bêtes, et il y en a qui font preuve d'une vélocité extraordinaire dans ce genre de sport.

Ces combats ont terminé l'Exposition canine de Rouen, qu'un concours de trompes de chasse a dignement clôturée.

***

La Société des courses de Rouen avait choisi pour ses réunions les dates des 21, 28 et 29 juin. Le 21, c'étaient les « Courses de printemps », et cette réunion qui comporte des prix moins importants que les deux autres a été relativement moins suivie. C'est un tort, car on y assiste à d'intéressantes épreuves.

Le public a pris sa revanche aux deux « grands jours », et surtout le lundi 29 juin. Rarement une foule pareille s'était portée sur l'hippodrome des Bruyères Saint-Julien. Le pesage regorgeait de toilettes exquises, et toutes les notabilités de la région s'y étaient donné rendez-vous. Le Derby des trotteurs a amené un escadron de seize partants sur la piste. Les autres courses ont été moins touffues, et le pari mutuel n'a, comme d'usage, enrichi que les concessionnaires.

***

Enfin, le 27 juin, la Municipalité rouennaise a procédé à l'inauguration solennelle de la nouvelle salle des Fêtes et du Conseil municipal, aménagée au premier étage de l'annexe récemment construite de l'Hôtel-de-Ville.

Cette salle est décorée de remarquables peintures d'un artiste rouennais, M. Paul Beaudoüin, élève de Puvis de Chavannes, auquel ont été déjà confiés d'importants travaux de décoration murale dans différentes mairies de Paris et à la Bibliothèque de Rouen. Il a exécuté, pour la nouvelle salle, six panneaux peints directement sur le revêtement de plâtre, et qui représentent les phases les plus importantes de l'histoire de Rouen. Une cheminée monumentale surmontée d'un très beau groupe, d'allure bien décorative, dû au talent d'un autre artiste rouennais, le sculpteur Alphonse Guilloux; des appliques ornementales en staff, de MM. Edmond Bonet et fils, et des écussons peints par M. Rambert, l'habile décorateur du Théâtre-des-Arts, complètent la décoration de cette salle, sur laquelle nous nous proposons d'ailleurs de revenir plus amplement.

La cérémonie d'inauguration a consisté en une séance publique du Conseil municipal, dans laquelle M. le Maire a prononcé un discours retraçant brièvement l'histoire municipale de la Ville, puis un lunch a suivi, auquel ont pris part les autorités civiles et militaires, invitées à la séance. M. le Préfet a porté un toast au Maire, aux Adjoints et au Conseil municipal, et la soirée s'est achevée au milieu des conversations les plus animées.

***

Avec le mois de juillet, les fêtes ont recommencé de plus belle. Le dimanche 5 a été consacré aux courses du Veloce-Club, servant de prélude au Congrès vélocipédique. Ces courses ont eu lieu au Vélodrome rouennais, sous la présidence de M. le docteur Bellencontre, président du Veloce-Club, assisté de M. Baillif, président du Touring-Club de France, et de plusieurs autres présidents de Sociétés vélocipédiques venus de tous les points de la Normandie.

Les épreuves ont été courues avec beaucoup d'entrain, et les prix disputés avec acharnement. Le coureur rouennais Denesle s'est taillé un joli succès et s'est vu adjuger la prime principale de mille francs, après délibération du jury, qui avait été saisi d'une réclamation du coureur parisien Fournier, lequel prétendait avoir été *coupé* par Denesle, alors que « l'emballage » de ce dernier avait simplement *gêné* le sien.

***

Le Congrès vélocipédique, qui a tenu ses séances pendant trois jours à l'Hôtel-de-Ville, dans l'ancienne salle du Conseil municipal, a discuté de fort intéressantes questions. Il s'est terminé par une course « topographique » à travers la forêt de Roumare, dont le vainqueur a été un amateur rouennais, M. Berger.

Mais la fête vélocipédique par excellence a été celle du 12. Elle consistait en une parade vélocipédique, avec machines ornées, un carrousel vélocipédique et une bataille de fleurs.

Cette fête, disons-le de suite, a été réussie de tout point, et un temps merveilleux l'a favorisée d'un bout à l'autre.

Elle avait d'ailleurs pour cadre la superbe promenade du Grand-Cours, sous les ombrages de laquelle étaient venus se grouper au moins huit ou dix mille spectateurs.

Le Veloce-Club Rouennais n'avait rien négligé pour qu'elle fût un succès Le carrousel vélocipédique et la bataille de fleurs constituaient deux nouveautés de premier ordre, et le public a témoigné par ses bravos nourris le gré qu'il savait de son initiative à la vaillante Société vélocipédique.

***

La Fête des Fleurs a commencé à une heure et demie par la présentation des machines ornées qui ont défilé devant le Jury constitué pour l'attribution des récompenses. Les cyclistes avaient rivalisé de goût et d'originalité dans l'ornementation des machines : bicyclettes, tricycles, tandems, triplettes et quadruplettes, et l'embarras des Jurés a été parfois très grand.

Cette partie de la fête a certainement été fort goûtée; mais on attendait avec impatience le carrousel vélocipédique, dont personne ne se faisait une idée bien nette. L'attente, il faut le reconnaître, a été dépassée.

***

A trois heures et demie, M. Lefieux, auquel revient le mérite d'avoir organisé et mis au point ce très original divertissement, a donné le signal de l'entrée des « cavaliers ». Ceux-ci sont alors apparus, deux par deux, la main de celui de gauche sur l'épaule de son camarade de droite; ils étaient vêtus de jerseys noirs, coiffés de la toque rayée, campée sur la nuque, et ceints d'écharpes de couleurs chatoyantes; un flot de rubans sur l'épaule, une ceinture et des jarretières de soie répétaient les couleurs de l'écharpe.

Le premier quadrille portait la couleur cerise; le second, bleu ciel; le troisième, mauve, et le quatrième, jaune d'or. Trois auxiliaires destinés à servir de pivot aux manœuvres circulaires « roulaient » sous couleur verte.

Tous ont défilé devant les tribunes en saluant avec un foulard de soie de même nuance que l'écharpe. Puis ils se sont rangés sur deux files et ont exécuté une « charge » face au jury pour stopper net, au commandement du sifflet.

Alors ont commencé les figures proprement dites : les « doublés », les « huit », les « ailes de moulin », les « cercles concentriques », les « demi-voltes », la « couronne », le « colimaçon » et la « finale ».

Toutes ces figures ont été exécutées avec un ensemble, une précision remarquables, et, à la « finale », les tribunes croulaient sous les applaudissements.

***

Après le carrousel a commencé la bataille de fleurs. Une abondante distribution de bouquets avait été faite aux dames, les cyclistes en avaient de pleines corbeilles; aussi l'échange des projectiles odoriférants a-t-il été très nourri.

Il s'est prolongé plus d'une heure, donnant un coup d'œil féerique au rond-point du Grand-Cours, et le combat n'a cessé que faute de munitions.

Le souvenir de cette fête originale restera gravé dans la mémoire des Rouennais qui en demanderont certainement une seconde, sinon plusieurs éditions, au Veloce-Club.

***

Le 4 juillet a commencé le grand concours national de tir au stand de la Société mixte de Tir de la réserve et de l'armée territoriale. Beaucoup de tireurs sont venus de tous les points de la France se mesurer avec ceux de notre région.

***

La Fête nationale n'a donné lieu à aucune manifestation spéciale; mais la veille du 14 juillet a été marquée par un spectacle que les Rouennais ne verront peut-être jamais se renouveler.

MM. Barbier frères, les directeurs du village nègre de l'Exposition, ont organisé une retraite aux flambeaux avec tout leur personnel indigène, et, pendant une heure, les 180 noirs du village africain ont parcouru le boulevard Gambetta, la rue d'Amiens, la place de l'Hôtel-de-Ville, la rue de la République et le quai de Paris, « battant tam-tam » et vociférant un chant d'allégresse dont le thème était à peu près ceci : « M. Barbier est un bon garçon, de nous avoir amenés au pays des blancs où on voit tant de belles choses. »

La population rouennaise a fait un succès monstre aux braves Africains, qui sont rentrés vers dix heures à l'Exposition pour continuer de tambouriner, de vociférer et de danser dans leur village, jusqu'à l'heure de la fermeture.

***

Tels sont les évènements locaux qui ont marqué la seconde quinzaine de juin et la première de juillet. Mais, l'Exposition? me direz-vous. L'Exposition! Elle n'a fourni aucun aliment à la chronique proprement dite, et je suis forcé de renvoyer le lecteur aux spécialistes qui lui diront, en temps utile et beaucoup mieux que moi, tout ce qui s'y est passé d'intéressant.

E. MOREL.

CHRONIQUE

Les Concours d'Orphéons, de Musiques d'Harmonie et de Fanfares

Parmi les réjouissances organisées, en dehors de l'Exposition, pour attirer la foule en notre bonne ville, il convient de mentionner particulièrement les Concours musicaux des dimanches 26 juillet et 2 août.

Le premier, présidé par M. H. Maréchal, le distingué compositeur, fut consacré aux Orphéons et Harmonies. D'excellentes Sociétés y prirent part; parmi les Orphéons : *l'Etoile de la Madeleine, les Enfants de Lisieux;* dans la division enfantine : *l'Ecole de la rue de Phalsbourg*, du Havre; enfin, ces deux Orphéons remarquables, *les Crick-Sicks* de Tourcoing, et *les Enfants de Saint-Denis*. Il y eut salle comble au Théâtre-des-Arts, à la lutte entre ces deux Sociétés en Division d'excellence et en Concours d'honneur. *Les Crick-Sicks* l'emportèrent sur toute la ligne et recueillirent d'unanimes bravos.

Les œuvres imposées étaient : en Division d'excellence, *la Légende de Jumièges*, et en Concours d'honneur, *le Sommeil de la Gaule*, toutes deux de Henri Maréchal, morceaux d'une grande difficulté; les deux Sociétés y firent preuve d'assurance, mais la supériorité des *Crick-Sicks* s'y affirma nettement. L'intérêt de ce *match* fut encore augmenté par ce fait que les deux concurrents avaient choisi le même chœur en Division d'excellence : *Après la moisson*, de Th. Dubois.

Tout au moins, en ce qui concerne l'art musical, c'est décidément du Nord que nous vient la lumière.

Parmi les Harmonies, il convient de citer particulièrement : *les Enfants de Saint-Nicolas*, de Paris, sous l'excellente direction de M. Sourilas; *l'Harmonie municipale de Clichy, l'Harmonie de la Chocolaterie Lombart*, et la réputée *Harmonie de Montmartre*.

Et le soir, par les rues, les chants retentissent; puis les gosiers altérés viennent s'humecter, et les terrasses des cafés sont joyeusement envahies. On « pousse la dernière », on « prend le dernier » et tout le monde va se coucher, les uns avec leurs femmes, les autres avec la satisfaction du devoir accompli.

Le dimanche suivant, la fête continue, mais autrement vacarmeuse : c'est le concours des Fanfares, présidé par M. Parès, l'estimé chef de la Garde républicaine. Les Sociétés sont au nombre de soixante-six. Le défilé qui précède le concours d'exécution est pour les oreilles sensibles une épreuve peu ordinaire. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les Fanfares, se suivant à quelques mètres, jouent en même temps! Ce fait seul est une indication bien nette de notre peu d'affinement en matière musicale. Il eût dû s'échapper à ce moment, de toutes les poitrines, un hurlement de douleur. On a toléré jusqu'au bout cette cacophonie, que l'on devrait réserver aux condamnés à mort, quitte à distribuer ensuite des prix « d'exécution » : le condamné, comme Jean Hiroux, serait juge de la qualité du « son ».

Coupons court à ces plaisanteries macabres, et constatons que nous avons eu de fort intéressantes auditions. Parmi les meilleures Sociétés, citons : *la Fanfare Müller et Roger*, de Paris, *la Fanfare de la Manufacture de Chauny; l'Alsacienne*, d'Elbeuf; *la Fanfare de Saint-Florentin; la Fanfare Boulonnaise*, de Boulogne, et notamment ces deux Fanfares merveilleuses : *la Sirène*, de Paris, chef M. Millet, et *le Club des Vingt*, de Lille, chef M. Alfred Quesnay.

Ces deux Sociétés concouraient au Théâtre-des-Arts. Ayant des solistes remarquables, conduite avec fermeté, *la Sirène* remporta les suffrages de la majorité du public, séduit surtout par des *soli* bien phrasés. Mais au point de vue des qualités artistiques d'ensemble, de la fusion des sonorités, de la pureté du style, du goût très sûr de la direction, *le Club des Vingt*, qui se compose d'ailleurs d'environ quatre-vingts exécutants, se montra sensiblement supérieur, et mérita à tous égards les premiers prix d'exécution et d'honneur. *La Sirène* avait obtenu le prix de lecture à vue.

Un accueil ridiculement froid fut fait au *Club des Vingt*, après la proclamation des résultats : il y eut là, à l'égard de ces excellents artistes, un absolu manque de tact et de discernement. Si *la Sirène* était digne d'être applaudie chaleureusement, *le Club des Vingt* avait droit à des acclamations, pour la façon admirable dont il joua l'*Ouverture des Francs-Juges*, de Berlioz.

La distribution des récompenses eut lieu le lundi 27 juillet pour les Orphéons et Harmonies, et le lundi 2 août pour les Fanfares.

Un incident se produisit cette seconde journée. *La Fanfare de la Chapelle-aux-Pots* (Oise) s'entendit octroyer, au lieu de médaille, le speech suivant :

« En raison de l'inconvenance de certains membres de *la Fanfare de la Chapelle-aux-Pots* (Oise), à l'égard du Jury après la proclamation du résultat du concours, le Jury demande l'exclusion de cette Société des concours pendant deux ans, et supprime les prix accordés. »

Le Président de l'irascible Fanfare ayant dans la soirée présenté ses regrets de l'incident provoqué par quelques-uns seulement des membres de la Société, la décision ci-dessus fut rapportée.

Sur la place, on applaudit l'excellente musique du 28e de ligne, sous la direction de M. E. Leblan, *l'Harmonie de la Chocolaterie Lombart*, et *la Fanfare rouennaise*, dirigée par M. Thiébold.

Les deux dimanches, un banquet réunissait, le soir à l'Hôtel-de-Ville, les membres du Jury et les membres du Comité d'organisation, ayant à leur tête M. Laurent, Maire, et M. Bourgeon, Adjoint. Et l'on échangea plusieurs toasts très applaudis, et... zim! boum! voilà!

RAOUL LESENS.

Les Spectacles

Toute Exposition qui se respecte a son théâtre; celle de Rouen n'a pas failli à cette obligation.

Mais, si les concerts ont obtenu un vif succès, il n'en a pas été de même de l'entreprise artistique aux destinées de laquelle présidait M. Pop.

Nous devons reconnaître, d'ailleurs, que cette entreprise se présentait dans d'aussi mauvaises conditions que possible. Le théâtre avait été relégué dans un coin presque introuvable du jardin; il fallait, pour y accéder, payer d'abord le prix d'entrée à l'Exposition et verser ensuite aux guichets un ou deux francs. Ces débours « à deux degrés » ne sont du goût de personne, et le théâtre s'en est vivement ressenti.

Ensuite, M. Pop avait eu la malheureuse inspiration de dépenser beaucoup d'argent pour monter un très joli ballet : *La Tentation de Saint Antoine*, de M. Arthur Bernède pour le libretto, et de notre ami Raoul Lesens pour la musique, alors qu'il n'y a point à Rouen de public pour les spectacles purement chorégraphiques.

Donc, en dépit d'un très grand luxe de décors et de costumes, d'un choix de quarante jolies ballerines, de la drôlerie irrésistible de deux mimes contorsionnistes, les Girard's, du talent de Mlle Ferrero, danseuse étoile, des qualités d'un orchestre remarquablement dirigé par le maëstro Thibault, second chef des concerts du Conservatoire, le théâtre Pop fut un *four*. Après une vingtaine de jours de ballet, il chut dans l'opérette, joua *Miss Helyett* une semaine et donna du concert pendant trois jours, puis .. plus rien. La façade brossée par Cappelli cessa de s'éclairer aux feux des lampes électriques, et le coin écarté où l'on avait dressé les charpentes du théâtre demeura noir et triste, vague souvenir occidental de la Thébaïde à la colle, où avaient gambadé les diablotins chargés de séduire le bienheureux Antoine.

***

Mais il était un cadre tout indiqué pour des représentations dramatiques d'un ordre d'idées très particulier et très artistique On pouvait et on devait utiliser le merveilleux décor du parvis Notre-Dame, pour jouer des mystères et des farces ; pour renouveler, au XIXe siècle, les prouesses « des Compaignons du gay sçavoir » et des clercs de la Basoche. Un de nos concitoyens, M. Monnier, déjà connu par des traductions de Bjoernstjerne Bjoernson et par une certaine *Farce du Chaudeau,* qui va bientôt voir « le feu de la rampe » sur un théâtre parisien, s'attela résolument à cette besogne ardue. Pourvu d'un léger viatique par le Conseil supérieur de l'Exposition, auquel était venu se joindre le montant d'une souscription ouverte entre les commerçants installés au « Vieux-Rouen », il se rendit à Paris et engagea une troupe d'artistes de valeur, qui acceptèrent de donner le spectacle en plein vent rêvé.

Une estrade, dressée entre les voussures du grand portail de la cathédrale, que fermait, au fond, un rideau de velours, fut le théâtre. De décors, point ; tout au plus quelques accessoires, et non de valeur médiocre, car ils étaient l'œuvre du maître « sculpteur-ymaigier » Edmond Bonet. Sur ces planches, les artistes, bons diseurs, mimes incomparables, égrenant les vers sonores, ou faisant cliqueter le paillon des mots de « haulte-gresse »; et, au pied, la foule, étageant ses têtes, clamant ses bravos, ravie de cette évocation du passé qui complétait si heureusement la belle restitution de M. Jules Adeline.

***

Et c'est ainsi que nous eûmes le *Conte de Noël*, de « Maistre Maurice Bouchor », une merveille de grâce naïve et de couleur archaïque. Ce conte narre l'aventure du statuaire Pierre Cœur, un ymaigier d'autrefois, dont le ciseau inspiré donne presque la vie aux figurines de saints et de saintes qui sortent de ses mains. Mais Pierre Cœur a un grave défaut : c'est un coureur de cabarets et il s'enivre volontiers. Précisément, ce soir-là, veille de Noël, sa femme Jacqueline se désole, car il est dehors, et les souliers de leur petit sont exposés à rester vides des jouets qu'il doit rapporter, si l'ivrogne s'attarde jusqu'au matin.

Ne sachant comment faire, elle invoque les saintes images taillées par son mari et s'endort. Pendant son sommeil, saint Nicolas et sainte Rose s'animent et se concertent pour ramener le calme et la joie dans ce ménage troublé par les habitudes noctambulesques du mari. Sainte Rose s'échappe jusqu'au ciel pour y faire provision de jouets qu'elle rapporte dans un pan de sa jupe, et saint Nicolas, quand l'ivrogne rentre, le prend par l'oreille et lui fait un discours tellement énergique, que Pierre Cœur, abasourdi par le miracle et craignant de terribles châtiments, jure de s'amender et de devenir très bon époux et meilleur père.

C'est frais, naïf, charmant, musical en diable, ce *Conte de Noël!* Le public, pris, ravi, emballé, a fait un joli succès aux artistes qui l'interprétaient avec un rare talent : MM. Duparc (saint Nicolas), Delille (Pierre Cœur), Mmes Jane Even (sainte Rose) et Luce Colas (dame Jacqueline). Ces mêmes artistes se sont révélés d'ailleurs des comiques de premier ordre, spirituels « débagouleurs » de drôleries dans la *Farce du Vieil Mary que l'on a refondu* de MM. Gabriel Vicaire et J. Truffier, inénarrable fantaisie qu'on eut le tort de jouer une première fois dans l'angle sud-ouest de la place, où elle avait pour décor les maisons à avant-soliers et le chevet de Saint-Herbland, mais où les comédiens, de plein pied avec le public, n'étaient visibles et ne pouvaient être entendus que des premiers rangs. Le lendemain, on changea cela, et l'estrade du portail devint le tréteau définitif des « histrions » du « Vieux-Rouen » qui, avec *les Jumeaux de Bergame* de Florian, *Conte de Noël, Neiges d'antan*, de Jules de Marthold, et la *Farce du Vieil Mary*, alternant avec des *Dicts du Vieulx Temps*, débités en la taverne de maistre Lejosne, surent faire venir près de trois mille auditeurs par jour au Parvis Notre-Dame pendant les cinq jours que durèrent leurs spectacles.

***

Nous avons dit « qu'on eut le tort » de faire jouer le premier soir dans l'angle sud-ouest du parvis

la Farce du vieil Mary que l'on a refondu; mais il faut reconnaître que ce tort était bien excusable. L'organisateur des représentations et ses artistes n'avaient commis qu'une erreur d'optique et non une faute de goût. Nul décor ne convenait évidemment mieux pour l'interprétation de cette joyeuse et spirituelle fantaisie archaïque, et si seulement on eût établi une estrade de trois pieds d'élévation contre le parapet, c'eût été parfait. Ces farces se jouaient d'ailleurs ainsi au XVe et au XVIe siècle dans les carrefours; l'auvent d'une boutique servant de coulisses, et la représentation finie, les bateleurs ou les confrères de la « gaye science » emportaient sous leur bras les planches et les chevalets de leur estrade portative pour aller recommencer plus loin.

La seule chose que l'on puisse regretter, c'est le peu de durée des « Festoyements et réjouyssances du Vieux-Rouen ». Ils n'eurent lieu, on le sait, que pendant une semaine. Le budget mis à la disposition de M. Monnier était très limité; les soirées devinrent, en outre, d'une fraîcheur ridicule au mois d'août; il plut à différentes reprises, et, faut-il le dire, les inconvénients du double prix d'entrée — ticket d'un franc au Champ-de-Mars et ticket du même prix à la porte du Bac — se manifestèrent comme au théâtre Pop. La grande majorité des spectateurs fut fournie par les abonnés, et le but financier de l'entreprise en partie manqué.

***

Une représentation de « gala » devait clôturer cette série. Pour cette représentation, le maître-comédien Albert Lambert père, de l'Odéon, un vieux Rouennais épris de sa bonne ville natale, avait promis son concours. Tout était prêt; mais on avait compté sans la pluie, la fâcheuse pluie qui gâte tout sous le « beau ciel de Normandie ». Au dernier moment, une averse torrentielle rendit tout spectacle en plein air impossible. Comment faire? Ne pas jouer? Jamais de la vie! Et bravement, on s'en fut prendre d'assaut l'estrade de la salle des fêtes où la représentation eut lieu.

Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel succès! Le talent des interprètes suppléait au manque de décors et de mise en scène; ils vivaient tellement leurs rôles qu'on les voyait, d'instinct, dans leur milieu. Albert Lambert joua de magistrale façon la scène de la confession de *Louis XI*, fort bien secondé par M. Duparc, et Mlle Jane Even donna la réplique à M. Desfontaines dans la délicieuse comédie de Banville, *Le Baiser*, détaillée avec une verve, une délicatesse, un esprit endiablés. Puis l'estrade se vida, les sièges de la salle se dégarnirent, et de ces représentations théâtrales, si habilement et si consciencieusement organisées par M. Monnier, il ne resta plus qu'un souvenir exquis, un vague estompage se confondant avec les silhouettes tourmentées des maisons du « Vieux-Rouen », auquel farces et mystères avaient rendu pour quelques instants l'illusion de la vie moyen-âgeuse.

E. MOREL.

CHRONIQUE

Le seizième Congrès de la Ligue française de l'Enseignement

Le seizième Congrès de la *Ligue française de l'Enseignement* s'est tenu, cette année, à Rouen. C'est la seconde fois que les assises de l'institution créée par Jean Macé ont lieu dans notre ville. En 1886, le regretté fondateur de la *Ligue* y présidait, en effet, les travaux du sixième Congrès.

Le Congrès de 1896 a été présidé par M. Léon Bourgeois, Député, ancien Président du Conseil des Ministres, Président de la Ligue française de l'Enseignement.

Une réunion préparatoire des Membres du Conseil général de la Ligue et du Comité du Cercle rouennais eut lieu le mercredi 5 août, à neuf heures du soir, à l'Observatoire populaire, pour les dernières dispositions à prendre et la désignation des Présidents et Secrétaires provisoires des Commissions.

Le Congrès s'est partagé en cinq Commissions :

I. Propagande générale de la Ligue.
II. Association d'élèves et d'anciens élèves (garçons et filles).
III. Certificat d'études primaires. — Sanction des cours d'adultes.
IV. Enseignement commercial et agricole.
V. Enfants anormaux. — Vœux et communications diverses.

La formation définitive de ces Commissions a eu lieu le jeudi matin, à huit heures et demie, dans différentes salles de l'Hôtel-de-Ville mises à la disposition du Congrès par l'Administration municipale, et la séance d'ouverture s'est tenue, à deux heures, dans la grande salle du rez-de-chaussée.

M. Léon Bourgeois préside. Sur l'estrade, on remarque : MM. Hendlé, Préfet de la Seine-Inférieure ; Laurent, Maire de Rouen ; Ricard, Lebon et Leteurtre, Députés; Marie-Cardine, Inspecteur d'Académie ; Rodière, Secrétaire général ; un grand nombre de notabilités ; les Membres du Conseil général de la Ligue et du Comité du Cercle rouennais ; Mme Louise Koppe, la fondatrice de la Maison maternelle de Paris, etc.

M. Laurent, Maire, souhaite la bienvenue au Président et aux Membres du Congrès ; puis, M. Chouillou, Président du Cercle rouennais, expose l'œuvre et les travaux de la Ligue à Rouen. Il indique la nouvelle tâche qu'elle doit entreprendre, en dirigeant plus d'enfants vers l'école, en recueillant et en amenant sur les bancs de la classe les petits vagabonds qui se soustraient à la fréquentation scolaire, le plus souvent parce qu'ils n'ont pas d'habits convenables, et aussi parce que leurs parents, occupés à l'atelier du matin au soir, ne peuvent les surveiller.

M. Léon Bourgeois prend ensuite la parole, et pendant plus d'une heure et demie, il captive de la façon la plus charmante l'attention du nombreux auditoire qui se presse dans la salle. Il définit la pensée maîtresse du Congrès et esquisse le programme qui s'impose aux esprits désireux de voir l'instruction se répandre de plus en plus dans le pays et élever le niveau intellectuel de chacun. Le rôle actuel de la Ligue, dit M. Léon Bourgeois, est de combler la lacune qui existe entre la sortie de l'école et l'entrée au régiment, par l'organisation du patronage démocratique de la jeunesse, par l'appel à l'association des libres initiatives. Autour des écoles de la raison, créons, dit-il, les écoles du caractère, écoles pratiques de morale, de civisme et de solidarité.

Ce discours, d'une si grande élévation de pensées et d'une forme si littéraire, interrompu par de fré-

quents applaudissements, a été accueilli avec le plus vif enthousiasme. Aussi, vu son importance et l'impression qu'il a produite sur l'assistance, la lecture des quatre rapports qui restaient à l'ordre du jour est-elle remise au lendemain.

Le vendredi 7 août, après les travaux des différentes Commissions qui se sont réunies le matin, une séance plénière, présidée par M. Léon Bourgeois, eut lieu à deux heures. M. Ridel, Secrétaire du Cercle rouennais, y exposa l'œuvre de la Ligue à Rouen depuis sa fondation. Cette œuvre peut se résumer par 250,000 francs de dons en nature délivrés aux écoles communales du département, 800 conférences publiques faites à Rouen et 300 dans le département, 3,000 livrets de caisses d'épargne scolaire à 5 francs, subventions à de nombreuses bibliothèques scolaires et fondation d'un Observatoire populaire d'astronomie à Rouen.

Il est ensuite donné lecture d'un rapport de M. Eugène Charavay, Secrétaire général de la Ligue, sur l'œuvre d'ensemble de l'institution et ses résultats; puis, M. René Leblanc, Inspecteur général de l'Instruction publique, premier Vice-Président de la Ligue, fait une communication sur les cours d'adultes, et expose chaleureusement la manière de les organiser en vue de répondre à la pensée de Jean Macé : « Le lendemain de l'école ».

M. Etienne Jacquin, Conseiller d'Etat, Vice-Président du Cercle parisien, entretient ensuite le Congrès de l'*Œuvre du Patronage démocratique de la Jeunesse*. Cette œuvre est grande, dit-il; nous ne nous dissimulons pas ses difficultés, mais elles ne peuvent nous arrêter, en présence des résultats à poursuivre. Jean Macé a dit qu'il ne voulait connaître les obstacles que pour avoir occasion de les vaincre. Nous vaincrons, parce que nous avons conscience de travailler pour l'avenir, la grandeur et la prospérité de la France républicaine.

M. Ricard, Député, prend la parole pour une communication sur l'*Œuvre de la Mutualité scolaire* à Rouen. Il rappelle que c'est à M. Cavé, ancien Juge au Tribunal de Commerce de la Seine, que revient l'heureuse initiative d'apprendre les avantages de la mutualité aux enfants, dès l'école, en leur constituant une association de secours mutuels, qui, moyennant un versement de dix centimes par semaine, leur assure une indemnité en cas de maladie et un livret de la caisse des retraites où se trouve inscrite la moitié des versements hebdomadaires. C'est sur ces bases, ou à peu près, qu'une association de secours mutuels et de retraites a été fondée, en 1891, entre les élèves des écoles communales de Rouen. La Société, qui a commencé à fonctionner le 1er août 1892, compte aujourd'hui 84 membres fondateurs honoraires et 2,628 membres participants.

Enfin, une dernière communication a été faite au Congrès par M. Bulloz, de la maison Braun, à Paris, sur l'utilisation des œuvres d'art dans l'éducation populaire; puis la séance s'est terminée par la discussion des rapports des Commissions.

M. Léon Robelin, l'un des Secrétaires de la Ligue française, a présenté, au nom de la troisième Commission, un vœu portant que le certificat d'études primaires ne soit délivré qu'à des enfants ayant au moins douze ans révolus au 1er janvier de l'année d'examen, et, en outre, que les épreuves soient uniformes pour toutes les écoles d'un même département. Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

La deuxième séance plénière s'est tenue le samedi 8, à deux heures. M. Léon Bourgeois, Président, souhaite la bienvenue à M. F. Buisson, Directeur honoraire de l'Enseignement au Ministère de l'Instruction publique, délégué par M. le Ministre au Congrès.

Puis M. Chouillou fait part au Congrès de la mort de M. Dieutre, ancien Maire de Rouen, Vice-Président honoraire du Cercle rouennais, duquel il faisait partie depuis vingt-neuf ans, c'est-à-dire depuis sa fondation. M. Léon Bourgeois prie M. Chouillou de vouloir bien être l'interprète du Congrès auprès de Mme Dieutre, en lui portant l'expression de ses sympathies profondes et respectueuses. Il est, en outre, décidé qu'une couronne sera portée sur la tombe de M. Dieutre, au nom de la *Ligue de l'Enseignement*, et qu'une délégation du Conseil général représentera la Ligue à ses obsèques.

La discussion des rapports des Commissions commence.

M. Camailhac, ancien Directeur de l'Ecole des sourds-muets de Limoges, au nom de la cinquième Commission, propose qu'une inspection spéciale en faveur des enfants anormaux (aveugles et sourds-muets), dont un trop grand nombre encore

ne reçoivent pas l'instruction, soit créée par le Gouvernement. Cette proposition est adoptée.

Les vœux suivants sont également adoptés : 1° de M. Ludovic Gully, que des observatoires populaires d'astronomie soient fondés sous le patronage de la Ligue ; 2° de M. Feuillet, que l'enseignement de la sténographie soit introduit dans les cours complémentaires de l'enseignement primaire, et, en tous cas, rendu obligatoire dans la section commerciale des écoles primaires supérieures ; 3° que les Compagnies de chemins de fer veuillent bien accorder le transport, à demi-tarif, aux professeurs et conférenciers régulièrement accrédités par les Sociétés d'instruction populaire ; 4° de M. Robelin, que les femmes soient admises à faire partie des délégations cantonales.

Sur le rapport de la deuxième Commission, M. Chauffour, au nom de M. Edouard Petit, Secrétaire du Conseil général, fait adopter le principe de la création, là où des patronages scolaires n'auront pu être établis, d'associations amicales d'anciens élèves, qui en tiendraient lieu, dans une certaine mesure.

Un rapport de M. Rollet, Membre du Comité du Cercle rouennais, au nom de la première Commission, sur toutes les questions qui intéressent la propagande de la Ligue, mentionne une heureuse et intelligente initiative due à un modeste instituteur de campagne, M. Paul Bazin, à Oherville, qui, pour faire pénétrer dans les familles l'enseignement moral et civique qu'il donne dans son école, a imaginé de remettre, le samedi de chaque semaine, à ses élèves, une feuille autographiée, sur laquelle il a développé quelques notions de morale et d'instruction, en y ajoutant quelques conseils de saison, des avis divers ou toute autre mesure intéressant la campagne. Ces feuilles doivent être rapportées le lundi, après avoir été lues en famille. M. Paul Bazin est vivement félicité de son initiative.

M. Ludovic Gully, au nom de la quatrième Commission, présente et fait adopter un vœu émis sur le rapport de M. Paul Noel, Directeur du Laboratoire d'Entomologie agricole de la Seine-Inférieure, pour la propagande, dans les campagnes, de cours et conférences ayant trait à l'enseignement agricole.

Il est enfin procédé au renouvellement du Conseil général de la Ligue. Douze membres ont été élus : MM. Etienne Charavay ; Fernand Faure ; Etienne Jacquin ; René Leblanc ; Raveaud ; Schrader ; F. Buisson ; Chouillou ; Dron, Député ; Guieysse, ancien Ministre ; Labeyrie, Gouverneur du Crédit Foncier ; Viguier.

Avant de clore la séance, le télégramme suivant est adressé à M. Félix Faure, Président de la République : « Le Congrès de la Ligue de l'Enseignement envoie à son Président d'honneur l'expression unanime de sa respectueuse sympathie et de son profond attachement. »

Séance de clôture.

Le dimanche 9 août, à deux heures, la séance solennelle de clôture du Congrès eut lieu dans la Salle des Fêtes de l'Exposition, sous la présidence de M. F. Buisson, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique. Un public nombreux, où de fraîches et élégantes toilettes de dames se remarquent, remplit littéralement la vaste salle. Les Membres du bureau de la Ligue et leurs invités prennent place sur l'estrade ; l'excellente musique du 28e de ligne, sous la direction de son habile chef, exécute *la Marseillaise,* écoutée debout par toute l'assistance. Autour de M. Buisson, se trouvent : MM. Léon Bourgeois, Hendlé, Laurent, Ricard, Lebon, Leteurtre, Siegfried, Knieder, Président, et Ernest Manchon, Trésorier de l'Exposition, les Membres du Conseil général de la Ligue et du Comité du Cercle rouennais, et de nombreuses notabilités de la ville et du département.

M. Léon Bourgeois, dans un discours des plus éloquents, reprend son thème du « lendemain de l'école », qu'il avait abordé lors de la séance d'ouverture : la propagande en faveur des associations et des patronages scolaires. Toutes les fois, dit-il en terminant, qu'il y aura un groupe d'hommes ; toutes les fois que les privilégiés auront su trouver le chemin de l'école pour employer leur bonne volonté, leur dévouement au service des moins fortunés, soyez persuadés que, par le même chemin et tout aussi rapidement, viendront à l'école tous les déshérités et tous les malheureux. Soyez persuadés qu'à chacun des actes de désintéressement et de dévouement de ceux qui sont en haut répondra un acte de reconnaissance de ceux qui sont en bas. L'école doit

être à côté de la mairie, qui est la maison commune des intérêts et des droits civiques, la maison commune des devoirs sociaux, l'endroit où l'on se forme une conscience ; il faut que tous s'y retrouvent, jeunes et vieux, dans les associations et les patronages, pour prendre conscience en commun du devoir commun. Cette péroraison est accueillie par les applaudissements frénétiques de l'assemblée.

M. Adrien Duvand, publiciste, membre du Conseil général de la Ligue, donne ensuite lecture de son rapport sur les travaux du Congrès ; puis M. Fernand Buisson fait un chaleureux appel aux associations et patronages scolaires. Partout où il y a une école, dit-il en terminant, il y a un foyer très précieux pour la France de demain. Il nous faut alimenter ce foyer ; il faut que, tous, nous nous intéressions à l'école, parce que s'intéresser à elle, c'est s'intéresser à l'enfant, et s'intéresser à l'enfant, c'est s'intéresser à la France. -- Ce discours est aussi vivement applaudi.

M. F. Buisson annonce ensuite que, par décision de M. le Ministre de l'Instruction publique en date du 9 août, sont nommés :

Officier de l'Instruction publique : M. Ludovic Gully, Vice-Président du Cercle rouennais, fondateur de l'Observatoire populaire ;

Officiers d'Académie : MM. Vincent, Membre du Conseil général de la Ligue ; Georges Lemercier, Trésorier, et Rollet, membre du Comité du Cercle rouennais, et Antieul, Conseiller municipal, ancien membre du Conseil de Prud'hommes.

La séance s'est terminée par un concert, organisé avec le concours de la musique du 28e de ligne, de Mlle Pauline Smith, de l'Opéra-Comique, et de M. Paul Séguy, de l'Opéra ; ce concert a obtenu le plus grand et le plus légitime succès.

Le soir, à sept heures et demie, un banquet par souscription réunissait, dans la grande salle du Château-Baubet, les congressistes et la plupart des personnages qui assistaient à la séance de clôture. Des toasts ont été portés par : M. Hendlé, au Président d'honneur de la Ligue, M. Félix Faure ; M. Laurent, aux hôtes de la Ville ; M. Ricard, au Cercle rouennais et à ses fondateurs ; M. Chouillou, à tous ceux qui ont collaboré au succès du seizième Congrès national, et au délégué du Ministre de l'Instruction publique ; M. Léon Bourgeois, à ceux qui ont contribué aux succès et aux progrès de la Ligue, à la Ville de Rouen, à M. Hendlé, à tous les artistes qu'on a tant applaudis dans le concert de l'après-midi, et enfin à M. F. Buisson qui, comme Directeur de l'Enseignement primaire, a fait plus que personne pour l'instruction démocratique. — M. Buisson répond en promettant son concours le plus actif à cette œuvre de Jean Macé, dont le but est de grouper les forces vives de la nation au profit de la nation.

Le banquet s'est terminé par un nouveau concert plein de charmes, auquel ont pris part Mlle Smith et M. P. Séguy, accompagnés au piano par M. G. Duvauchelle.

Pendant la durée du Congrès, des visites aux monuments et aux principaux établissements industriels de Rouen avaient été organisées. Une excursion en Seine, à La Bouille, eut lieu le dimanche matin, 9 août ; enfin, la Direction de l'Exposition avait bien voulu accorder, en faveur des congressistes, sur la présentation de leur carte, une réduction de 50 0/0 sur les entrées, pour les journées des 6, 7 et 8 août.

Le vendredi 7 août, dans la soirée, il y eut réception à l'Hôtel-de-Ville dans la nouvelle salle du Conseil municipal, en l'honneur des membres du Congrès. Le Maire de Rouen et la Municipalité en ont fait les honneurs. Les principales autorités de la ville y assistaient, et la musique du 24e de ligne se fit entendre et vivement applaudir pendant cette soirée.

Le samedi 8 août, M. et Mme Hendlé donnèrent, dans leurs salons, un dîner en l'honneur des congressistes ; puis une brillante réception, au cours de laquelle M. Albert Lambert père déclama plusieurs poésies, réunit de nombreuses notabilités.

En résumé, le seizième Congrès national de la *Ligue de l'Enseignement* a marqué le point de départ définitif de la voie tracée en 1894 et en 1895 aux Congrès de Nantes et de Bordeaux, pour ce que doit accomplir l'initiative privée dans la grande œuvre de l'éducation du pays. Le « lendemain de l'école » est désormais assuré ; les Congrès des années prochaines nous le confirmeront.

LUDOVIC GULLY.

N° 9 — Août 1896 Revue Illustrée de l'Exposition de Rouen

CHRONIQUE

LA VISITE PRÉSIDENTIELLE

Un des principaux évènements qui ont marqué l'Exposition de Rouen a été la visite de M. le Président de la République. Annoncée d'abord pour le mois de juin, puis remise à la seconde quinzaine de juillet, elle n'a pu, par suite des engagements pris en vue d'un voyage en Bretagne, avoir lieu que les 14 et 15 août.

Ceux qui avaient compté sur une solennité imposante en ont été pour leurs illusions. M. Félix Faure a, en effet, une façon de voyager toute spéciale. Il traverse « en coup de vent » villes et campagnes, pour le plus grand dépit de ses hôtes momentanés et pour le plus grand dam des journalistes que leur malechance attache temporairement à sa personne. Il ne visite pas, il arpente, entrainant dans une galopade effrénée les autorités obligées de le suivre. Il essouffle les maires, « crève » les conseillers généraux, rend fourbus les députés et les sénateurs; puis il file avec une belle indifférence, après avoir distribué au petit bonheur quelques centaines de sourires, de coups de chapeau et de distinctions honorifiques.

Quelques ministres l'accompagnent ordinairement dans ces voyages-express. Quand l'excursion se prolonge et qu'ils s'entêtent à en faire partie jusqu'au bout, ils en font une maladie. Le Président, imperturbable, toujours frais et toujours solide, les regarde, en souriant, s'anémier à ce jeu. Quant à lui, il en est quitte pour prendre un *tub* de plus et se payer un petit voyage maritime. Après quoi il réintègre, plus frais et plus dispos que jamais, sa villa du Havre, le château de Rambouillet ou l'Elysée.

* * *

On pense bien que M. Félix Faure n'a pas modifié sa manière en faveur de l'Exposition de Rouen. Il l'a plutôt accentuée pendant les deux vagues bouts de journée qu'il a passés « dans nos murs ». Il a traversé comme un boulet le palais des Beaux-Arts, la galerie des machines, le Vieux-Rouen, l'Exposition ouvrière et le Village noir. Les nègres de M. Barbier en ont gardé un souvenir très particulier : « Marcher comme président » doit être désormais une locution familière à Dakar, à Saint-Louis, à Kayes et dans tout le Soudan français. Un des pensionnaires du village, le tisserand ouolof Kandi, avait imaginé une reproduction bien amusante du passage rapide du Chef de l'Etat. Suivi de toute la marmaille de l'endroit, lancée au triple galop, il accomplissait le tour du petit lac en faisant des enjambées d'un mètre vingt-cinq. Rien n'était drôle comme ce spectacle qui montrait sous un jour très original l'esprit satirique de ces peuples enfants.

Voilà pour la physionomie générale de la « visite » présidentielle. Nous allons maintenant passer aux détails.

* * *

M. Félix Faure est arrivé à Rouen le vendredi 14 août, à trois heures cinquante-trois minutes après midi. Les ordinaires pavoisements et les traditionnels mâts vénitiens attestaient l'allégresse municipale. De nombreux drapeaux aux fenêtres témoignaient de l'enthousiasme des habitants.

Un grand déploiement de forces militaires rehaussait l'éclat de la cérémonie. La foule massée sur les trottoirs des voies où passait le cortège acclamait le Président avec la discrétion qui caractérise les Rouennais. Et les landaus défilaient,

escortés de chasseurs à cheval; des saluts et des sourires en tombaient, vaguement bienveillants de la part du Président; plus contraints de celle de M. Méline; imperceptibles quand ils émanaient de M. Barthou.

La longue file de voitures, au petit trot, s'est dirigée vers l'Exposition où les invités du Conseil supérieur attendaient le Chef de l'Etat et sa suite. Groupées dans la galerie centrale, les autorités en costume de cérémonie se tenaient sur deux rangs. Le cortège a défilé aux accents de la *Marseillaise* et M. Félix Faure est allé prendre place sur l'estrade dressée à l'extrémité de la Galerie des Beaux-Arts confinant à la Salle des fêtes.

***

Là, il lui a fallu subir quelques discours qui ne lui ont appris rien de bien nouveau. Il est extraordinaire tout de même que les gens appelés à perpétrer une harangue officielle ne s'aperçoivent pas qu'ils disent tous la même chose depuis l'âge de la pierre polie. Cependant, il convient de reconnaître que cette rhétorique similaire offre un très réel avantage : elle permet à celui auquel elle s'adresse de ne point écouter, ce qui n'empêche pas sa réponse d'être juste puisqu'elle procède du même principe oratoire.

Le sourire aux lèvres, le Président, encadré de MM. Méline et Barthou, de M. le Préfet, de M. le Maire, des Sénateurs, Députés, Conseillers généraux et autres personnages de marque, a essuyé le feu des habituelles périodes sur l'industrie, le commerce et les beaux-arts. Il a riposté par quelques phrases brèves et, tout de suite, s'est empressé de procéder à la remise des décorations.

La première croix de chevalier de la Légion d'honneur revenait à M. Jules Adeline, et la remise des insignes à l'excellent artiste n'a rencontré que des approbations. Il a reçu l'accolade présidentielle au milieu des applaudissements unanimes de l'assistance. Il en a été de même quand M. Félix Faure a attaché la croix sur la poitrine de M. Picard, vice-président de la Commission administrative des Hospices.

Puis la rosette d'officier de l'Instruction publique a été remise à MM. Henri d'Esclaibes, colonel d'infanterie breveté, chef d'état-major du 3e corps d'armée, et G. Parès, chef de musique de la Garde républicaine; et les palmes d'officier d'académie à MM. Baudry, Marcel Cartier, Chandelier, Robert Lefebvre, Louis Feuillet, Emile Lecourt, Gaston Manchon, Robert Pinchon, Quantin, E. Villette et Yoult.

MM. Leleu, directeur des promenades et jardins de la Ville de Rouen, Fouché, président du Comice agricole de l'arrondissement de Rouen, et Marie, secrétaire de la Société Centrale d'Horticulture, ont reçu la croix de chevalier du Mérite Agricole.

On nous permettra de ne point énumérer les nombreuses médailles d'honneur du travail distribuées par M. Félix Faure que ces fonctions de « grand décorateur » doivent quelque peu fatiguer tout de même.

***

Après la remise des décorations, le cortège s'est reformé pour parcourir la galerie des Beaux-Arts et le Salon parisien. A la sortie dans le jardin, il pleuvait. L'excellent Chincholle, du *Figaro*, auquel cette fonction spéciale semble dévolue, a offert l'abri de son parapluie au Président. Décidément, le journalisme mène à tout, à la condition... de ne pas sortir sans parapluie !

Dans une pointe rapide, Président et Autorités se sont dirigés vers l'entrée du Village noir. Là, toute la population parée de ses plus merveilleux *boubous* attendait, groupée, l'interprète Matar et le policeman Mahmadou N'Daô en tête. La marmaille nègre se pinçait, se bousculait et poussait des gloussements d'allégresse, en dépit des objurgations de Matar qui roulait les plus impayables « boules de loto » que l'on puisse rêver, expliquant, en pur ouolof, que le *gouroundar toubab* allait venir et qu'il fallait lui donner une haute opinion de l'éducation des enfants africains.

Hélas! le Président n'a pu avoir qu'une bien légère teinture de cette éducation, car, aussitôt arrivé : Psst! aussitôt reparti, prenant à peine le temps de recevoir un bouquet des mains d'une exquise négrillonne de six ans!

Et, au galop de chasse : visite sommaire du

pavillon de l'Algérie, du pavillon de l'Océanie, en « oubliant » le diorama de Madagascar ; escalade de la rampe du Vieux-Rouen, passage en trombe sous la porte du Bac et le couloir voûté du parvis, pour s'arrêter quelques instants à l'échoppe du maistre-ferronnier Marrou, du maistre-ymaigier Edmond Bonet et du maistre-orfèvre Delarue qui offrent des présents du meilleur goût artistique au Chef de l'Etat.

Sur ce, la marche accélérée recommence de plus belle. L'avenue Saint-Paul, dégringolée au pas de charge, on s'engage à travers les sinuosités du long couloir de l'Exposition ouvrière, à l'orifice duquel attendait un discours de M. Damez. Le discours franchi, quelques coups d'œil décernés à droite et à gauche, et l'on repart en landau pour la Préfecture.

***

De là, le Président et sa suite se sont dirigés, à sept heures et demie, vers le Palais-de-Justice. Un banquet de six cents couverts était servi dans la salle des Pas-Perdus magnifiquement décorée. On a mangé très vite, bu de même et toasté à la vapeur. C'est là seulement que la « vitesse présidentielle » a été réellement appréciée.

Mais, aussi, était-elle de circonstance, car les « esbattements et resjouissances » ne chômaient pas et, pendant qu'on égouttait les derniers verres et qu'on glissait dans les poches des habits les menus à l'eau-forte d'Adeline, le jardin de l'Hôtel-de-Ville et le palais municipal s'allumaient de tous leurs feux des grands jours.

Dans le jardin, un concert était donné au « populaire ». La musique du 24e, l'*Athénée Musical* de Déville et cent cinquante élèves des écoles placés sous l'excellente direction du jeune compositeur rouennais Georges Duvauchelle se faisaient entendre et justement applaudir dans un programme fort bien composé. Dans l'Hôtel-de-Ville, les premiers invités du bal arrivaient déjà, déversés sous le péristyle, superbement illuminé et garni des plus belles plantes des jardins publics, par une file de voitures qui donnait l'illusion d'une quantité innombrable de mariages aux flambeaux.

Le Président, accompagné de Mme Faure et de Mlle Lucie Faure, a fait son entrée à dix heures et demie, et après avoir parcouru la galerie du premier étage, la nouvelle salle du Conseil et les salons où l'on dansait, est descendu au jardin, où la foule lui a fait une ovation. Puis il est reparti à la Préfecture dormir paisiblement, tandis que les Rouennais, invités de la Municipalité, dansaient dans une atmosphère congolaise, et que les journalistes, en proie à la fâcheuse céphalalgie des jours de fête, pondaient de la copie, vertigineusement.

***

Pour ne pas leur donner le temps de contracter la goutte, M. Félix Faure avait imaginé de « visiter » à nouveau l'Exposition dès huit heures du matin. Cette opération a été conduite avec la même rapidité que les précédentes et a conservé, d'un bout à l'autre, l'allure « course au clocher » qui distingue les voyages présidentiels.

A huit heures un quart, arrivée ; au saut des landaus, charge à fond à travers les galeries ; mensuration rapide, au pas d'arpenteur, du petit lac des villages nègres. Le cortège silencieux des habits noirs a l'air d'un monome de sourds-muets. Il transperce l'aquarium, déambule dans le jardin et... tout le monde regrimpe en voiture. Pensez donc ! le Président repartait à neuf heures et demie.

C'est assurément, de toutes les péripéties de la visite, le départ qui a eu le plus grand air. Il s'effectuait par la Seine, le Président ayant fait venir, pour retourner au Havre, l'aviso-torpilleur le *Sainte-Barbe*.

***

Le cortège des landaus, avec ses cavaliers en serre-file, s'est mis en route au petit trot. Les curieux étaient nombreux. De toutes parts, arrivaient, déversés par les trains du matin, des nuées de voyageurs mettant à profit les deux jours de fête pour visiter l'Exposition. Le temps se « nettoyait » ; à travers quelques nuages légers comme un voile de gaze tendu au-dessus de la ville, l'outremer du ciel apparaissait. On sentait que la journée allait être belle et que la pluie faisait décidément trêve.

Ces heureuses dispositions de l'atmosphère influent toujours sur le caractère des gens. Des groupes nombreux qui stationnaient sur le passage du cortège présidentiel s'élevaient des vivats très chauds. Les hommes agitaient leurs chapeaux, les femmes leurs mouchoirs, et les villageois leurs paniers ou leurs parapluies. On criait : Vive Félix Faure ! Vive le Président ! beaucoup plus que la veille. On voyait bien que tous ces gens-là n'étaient point obligés de suivre le chef de l'Etat dans ses rapides excursions ; autrement, leur enthousiasme eût été beaucoup plus modéré,

Au milieu des acclamations ininterrompues, le Président est arrivé sur le quai de la Bourse, où attendait, sous pression, l'aviso-torpilleur, paré de son « grand pavois ». Au pied de la passerelle, les autorités civiles et militaires attendaient. Les troupes de la garnison, formant les côtés d'un vaste quadrilatère où ne pouvait pénétrer la foule, étaient au port d'armes. Le cortège a pénétré dans cet espace vide et tout le monde a mis pied à terre, suivant M. Félix Faure, qui s'est tout de suite dirigé vers le *Sainte-Barbe*, sur la passerelle duquel se tenaient déjà Mme et Mlle Faure, ainsi que M. et Mme René Berge.

Pendant que le Président serrait la main du Maire et du Préfet avant de gagner la passerelle, une batterie d'artillerie, installée sur la côte Sainte-Catherine, tirait des salves ; les musiques militaires, rangées sur le quai, jouaient la *Marseillaise*, et le soleil, qui avait jusqu'ici boudé les fêtes, semait partout ses paillettes d'or.

Un dernier salut, et l'aviso, larguant ses amarres, descend le fleuve à toute vitesse : la marine connaît les habitudes du Président !

*
* *

Il était dix heures du matin, et, à une heure, arrivaient les délégués de *la Pomme*. Nous laisserons à d'autres le soin de décrire les fêtes qui ont marqué leur séjour, car le seul récit d'une visite présidentielle est presque aussi essoufflant que cette visite elle-même, et notre plume se refuse à « galoper » plus longtemps.

E. MOREL.

CHRONIQUE

CONGRÈS
de la Société artistique et littéraire
" LA POMME "

L'année 1896 restera pour les Rouennais l'année par excellence des concours. Jamais, en effet, ceux-ci n'ont été plus nombreux et plus variés qu'en cette bienheureuse année d'Exposition, de bissextile mémoire, ouverte à tous les genres de manifestations, y compris le genre ennuyeux. Concours scientifiques et agricoles, concours de pompes et d'orphéons, concours de tir, de gymnastique, de vélocipèdes, que sais-je encore ? voire même concours de chiens ; il y en a eu, comme l'on dit, pour tous les goûts et toutes les fantaisies. Bien que d'allure infiniment moins tapageuse, la littérature ne pouvait manquer d'être représentée parmi ces tournois divers, de catégories si dissemblables, où le grave et le doux, le plaisant et le sévère se sont succédé et pourchassés tour à tour. Elle y a figuré, en effet, et d'excellente façon, grâce au Congrès spécial organisé par *la Pomme* le 16 août dernier, au lendemain même de la visite présidentielle.

Tout le monde connaît l'Association artistique et littéraire placée sous l'invocation du fruit cher aux gosiers normands. De même que le Midi a ses Félibres, Toulouse ses Troubadours, la ville de Florian ses Cigaliers, de même aussi le pays à cidre a ses *Pommiers*, ses pommiers en chair et en os, joyeux apôtres du bien dire et du gai savoir, ayant pour mission de conserver les traditions locales et d'en perpétuer l'esprit. Inspirés par une même pensée : le culte pieux des gloires d'une région, écrivains, poètes, peintres et musiciens normands et bretons se sont donc groupés en un faisceau d'intelligences, chaque jour accru, d'où sont sorties de nombreuses illustrations. Jules Simon et Renan furent des « pommiers » ; le charmant poète breton, Auguste Briseux, le fut aussi, et, avec lui, nombre d'esprits distingués qui ont tenu leur place au soleil comme l'arbre vigoureux à l'ombre duquel ils se sont ralliés.

Les Pommiers, d'ailleurs, ne sont pas des nouveaux venus pour les Rouennais. On se souvient encore de la visite qu'ils nous firent, en août 1880, alors qu'une députation d'entre eux, conduite par l'*Union Corneille*, aujourd'hui disparue, vint visiter au passage le logis historique du Petit-Couronne, rendez-vous attitré de tous les dévots de la muse. Ce fut une réunion charmante, pleine d'imprévu et d'entrain, où Pommiers et Cornéliens, épris de beaux vers et de joyeux dires, fêtèrent le plus allègrement du monde le vieux poète et sa maison. On eût dit une académie en plein champ, mais une académie aimable et bon enfant, une académie bocagère, ouverte à tout venant, même aux moineaux et aux linottes, qui gazouillaient dans les hautes branches. Un double banquet, servi au Château-Baubet, à l'aller et au retour, compléta cette trop rapide excursion faite à bord de *l'Ecureuil*, et qu'on se promit bien de renouveler plus tard.

La Pomme a grossi depuis. Elle compte aujourd'hui plus de trois cents membres, dispersés à tous les vents, et tient ses réunions annuelles tantôt en Bretagne, tantôt en Normandie, ces deux sœurs jumelles de la poésie et de l'histoire, si souvent appariées dans les récits de nos vieux trouvères. Par la même occasion, le président est tantôt un Breton, tantôt un Normand, le sceptre passant de main en main d'une année à l'autre, comme l'éphémère royauté de la fève, ce qui ne fait point de jaloux et resserre d'autant la camaraderie commune.

*
* *

Cette année, les Pommiers, attirés par l'Exposition, avaient choisi Rouen pour siège de leurs assises, et ils y ont été les bienvenus. On les y a accueillis à bras ouverts, la main dans la main, comme de vieilles connaissances qu'on revoit toujours avec plaisir.

Ainsi qu'il y a seize ans, c'est avec une fleur de pommier à la boutonnière, insigne parlant de leur dignité, qu'ils ont fait leur entrée dans la vieille capitale normande, toute pavoisée de la veille, au nombre d'une vingtaine environ. Ils étaient dirigés par un Normand de l'Orne, M. Christophle, l'ex-ministre, ancien directeur du Crédit Foncier, nommé président pour l'année courante. Reçus à la gare Saint-Sever par M. Laurent et la Délégation municipale, musique et tambours en tête, les Congressistes se sont aussitôt formés en cortège et, suivant une tradition fidèlement observée partout où ils passent, ils ont inauguré leur réunion par un petit pèlerinage artistique aux statues des célébrités locales. Dans une rapide excursion à travers la ville, rondement et habilement menée, ils ont visité tour à tour les monuments de Corneille, de Boieldieu, de Géricault, de Flaubert et de Louis Bouilhet, consacrant à chacune de ces illustrations rouennaises un hommage bien senti.

En leur qualité de poètes, Corneille et Louis Bouilhet ont eu les honneurs du vers. Devant le bronze du premier, si fièrement campé au milieu du fleuve, qu'il domine, un lettré de marque, M. Berthaut, professeur à Rennes, a déclamé des strophes d'une belle envolée, dont voici la conclusion :

Shakespeare et toi, tous deux, vous avez même empire,
Vous êtes les deux tours au-dessus du portail,
L'une vaut par le bloc, l'autre par le détail :
Sophocle vaut Eschyle, et Corneille Shakespeare.

Réjouis-toi, Corneille, en ce siècle qui tue
Les héros et les dieux de l'antique univers,
Pour y refaire l'âme on relira tes vers,
Dont le bronze éternel usera ta statue.

Devant le buste de Louis Bouilhet, encastré comme un saint dans une niche, un tout jeune homme, un Breton, M. Théodore Botrel, a dit des stances d'un tour très délicat, interprétées avec un vrai sentiment artistique. Evoquant ses rêves d'enfant dans la lande déserte, il nous peint comment sa vocation poétique lui est venue à la lecture des beaux vers du chantre inspiré de *Melœnis* et des *Dernières Chansons*. C'est lui qui, comme autrefois Molière pour La Fontaine, a ouvert la voie au jeune barde armoricain :

Je comprenais mal le poète,
Encor moins son rythme vainqueur,
Mais cela vibrait dans ma tête,
Mais cela chantait dans mon cœur.

C'était pour moi, ces vers étranges,
Que j'ai depuis approfondis,
Le langage d'or que les anges
Doivent parler au paradis.

Plus beaux que les plus beaux cantiques,
Doux et farouches tour à tour,
Ils me parlaient de guerre antique,
Et de la mer, et de l'amour.

En te lisant dans la grand'lande,
Noble penseur au front sacré,
Pourquoi, pourquoi, je le demande,
O tant de fois ai-je pleuré?

Comme le roitelet sauvage
Comprend le rossignol divin,
C'est qu'alors, malgré mon jeune âge,
Je ne te lisais pas en vain.

Bien que tombés sur un sol frustre,
Tes beaux vers, germant sans retard,
Eveillaient dans l'âme du rustre
L'humble poète de plus tard.

Sois fêté, sois béni sans trêve,
Sois fêté comme aux jours passés,
Sois béni comme mon jeune rêve
Et pour les pleurs que j'ai versés.

Ces larmes-là seront la cause
De ta longue vitalité ;
C'est avec elles qu'on arrose
Les palmes d'immortalité!

Ces vers émus, égrenés d'une voix harmonieuse, au murmure du mince filet d'eau qui jasait dans la fontaine, ont été chaleureusement applaudis. Les Pommiers se sont alors dirigés vers l'Hôtel-de-Ville, où le vin d'honneur leur fut offert ; puis, après les compliments d'usage, on s'est rendu en corps au Théâtre-des-Arts, lieu de réunion du Congrès. La salle était superbement garnie, Rouennais et Rouennaises s'y étant massés avec d'autant plus d'empressement que le spectacle était absolument gratuit. C'est surtout alors que nos compatriotes aiment à encourager les arts.

*
* *

Tout fleuris de rose et de blanc, comme leurs parrains de Basse-Normandie, les Pommiers

— une vraie corbeille! — s'étaient groupés sur la scène, autour de leur vénérable président, parmi les notabilités rouennaises, ayant à leur tête MM. Hendlé et Laurent. En sa qualité de maire de Rouen, c'est à ce dernier qu'appartenait l'honneur d'ouvrir la séance. Il l'a fait avec sa verve et sa rondeur habituelles, dans une de ces allocutions pleines d'humour, jaillies de source, qui enlèvent d'elles-mêmes les applaudissements. La Pomme et les Pommiers !... quel joli thème à fioritures pour un fin Normand comme lui, un Normand normandisant et bien disant, natif d'Argentan, un des meilleurs crus du pays à cidre! L'avocat était digne de la cause, et il l'a plaidée haut la main.

Après lui, le président de *La Pomme*, M. Christophle, a fait en un très beau discours, ou plutôt, en une étude très littéraire, très châtiée, d'une grande élévation de pensée, l'apologie de la race normande et de son génie à travers les âges. A tour de rôle, la musique, la peinture, la littérature de notre province, si originale, si vivace en ces diverses manifestations, lui ont fourni matière à de fines remarques, à d'ingénieux aperçus, soulignés aux bons endroits par les bravos d'un public naturellement flatté. L'amour du pays natal est une de ces cordes sensibles qu'on ne fait pas vibrer en vain. Notre vieille architecture domestique, nos antiques maisons à pans de bois, aissantées d'ardoises, et, surtout, notre faïence rouennaise, « cette céramique incomparable que l'on couvre d'or aujourd'hui », ont également trouvé en lui un admirateur convaincu. Il estime, non sans raison, que la véritable vogue de celle-ci doit remonter à l'époque où Louis XIV et les seigneurs de sa cour, contraints par les besoins du temps, envoyèrent à la fonte leur vaisselle d'argent. Cette fois, par exception, l'art et l'économie firent ensemble bon ménage.

L'orateur affectionne les comparaisons. Rapprochant Auber de Boieldieu, les deux « gloires » musicales de la région, il associe dans le même éloge *La Muette* et *La Dame blanche*, estimant gratuitement que ces deux opéras « vivront à tout jamais dans la mémoire des hommes ». L'amour du clocher a de ces engouements! S'il parle de Gustave Flaubert, c'est pour le comparer au peintre de l'*Angelus* : « Donnez un pinceau à » Flaubert, il peindra comme Millet; donnez une » plume à Millet, il écrira *Madame Bovary* ». Plus ingénieux qu'exact, peut-être, mais le parallèle est joli et fait image.

Ne voulant oublier personne, M. Christophle, qui est de l'ancienne école, a terminé son discours par un couplet charmant à l'adresse des femmes normandes. Après avoir loué leurs qualités plastiques, mis en valeur la beauté des Cauchoises et l'élégance des Granvillaises, il s'est plu à passer en revue les personnalités les plus militantes de ce panthéon féminin, allant de Mme de La Fayette à Mme Du Boccage, de la précieuse Scudéry à l'immortelle Champmeslé, sans oublier la gente Arlette, la fille du pelletier de Falaise, qui conquit l'Angleterre sans y penser en conquérant le cœur du duc Robert, le père de Guillaume-le-Bâtard. Ainsi que l'a malicieusement insinué notre aimable confrère J. Noury, il était naturel qu'en une fête de la pomme, on n'omit point la femme, qui nous aida à la croquer, causant ainsi le malheur du genre humain. Mais qui donc en a importé le premier pepin en Normandie ?... Quoi qu'il en soit, cette spirituelle dissertation n'en a pas moins été fort goûtée, l'auteur ayant su rajeunir la banalité du thème, quelque peu suranné, par la façon piquante dont il l'a traité.

*
* *

Lecture a ensuite été donnée de la liste des lauréats couronnés dans les différents concours organisés par la Société. Les Normands, toutefois, n'ont pas paru y briller par le nombre, tant il est vrai que nul n'est prophète en son pays. Les opérations en ont été résumées en un long rapport, présenté avec esprit par M. Paul Nicole, président du jury, mais lu malheureusement d'une voix sourde et somnolente, sans portée sur l'auditoire.

Celui-ci se réservait d'ailleurs pour la seconde partie du programme, consacrée à un concert artistique très réussi, qui a fait pleuvoir les *bis* et les rappels. Nous ne saurions analyser en détail cet intéressant intermède, qui ne comprenait pas moins d'une vingtaine de numéros, la plupart fort bien choisis. Trois chanteurs de talent, MM. Courtois, Chambon et Manoury, y représentaient

l'élément masculin, au point de vue vocal, et se sont fait applaudir dans une série de morceaux variés interprétés avec autant de charme que de goût. A côté d'eux, une cantatrice d'un réel mérite, Mlle Tanésy, de l'Opéra, a vocalisé à merveille le grand air de *Robert*, et enlevé très brillamment sa partie dans le trio final de *Faust*, tour de force d'autant plus méritoire que l'orchestre était réduit à un unique piano, fort bien tenu d'ailleurs par un tout jeune artiste, M. de Saunière. Citons encore M. Planel, un virtuose du violon, aussi habile instrumentiste qu'ingénieux compositeur, et sa jeune femme, Mme Tackley-Planel, du *Gymnase*, une fine diseuse qui détaille agréablement le vers et s'est surtout fait apprécier dans une jolie légende bretonne, l'*Araignée des Jardins*, rimée de main de maître par Clovis Hugues.

Mais le plus franc succès de cette matinée a été pour le bon poète breton Théodore Botrel, le vrai triomphateur de la journée, dont les chansons marines, empreintes d'un charme tout mélancolique, sont d'une exquise délicatesse de sentiment. L'auteur les chante d'ailleurs dans une note très personnelle, d'une voix chaude et sympathique qui va droit au cœur. Qu'il nous détaille les amours décevantes de *la Paimpolaise*, les touchantes lamentations du *Vœu à saint Yves* ou la poignante mélopée de la *Ronde des Châtaignes*, tous récits de sa Bretagne aimée, il sait communiquer à ceux qui l'écoutent une émotion profonde, saine et forte, obtenue précisément par la rudesse de la langue et la simplicité des moyens. C'est le marin, le soldat ou le gars breton, pris sur le vif, exprimant lui-même ses impressions. Son succès a été énorme et ce n'était que justice.

Le soir, les Pommiers se sont retrouvés à l'Hôtel-de-Ville, dans la nouvelle salle du Conseil, toute resplendissante de lumière et de coloration, où M. et Mme Laurent offraient un banquet en leur honneur. La fête a été digne du cadre. Toasts et improvisations, aiguisés par les vieux crus du Midi, jaloux du succès de la pomme, ont moussé et pétillé de toutes parts comme la blonde rosée des pichets normands Les cigales et les rossignols du concert de l'après-midi y ont gazouillé de nouveaux trilles et la fête s'est terminée par un baptême, comme au premier acte de *la Dame blanche* : le baptême de M. Hendlé, sacré *pommier* sur sa demande. Bonne récolte, M. le Préfet !... le Préfet aux champs, comme dirait Daudet.

*
* *

Toute bonne fête ayant son lendemain, celle-ci devait naturellement avoir le sien. Les Pommiers s'en sont chargés en rendant à la Ville, si hospitalière pour eux, le banquet qu'elle leur avait offert Plus de quatre-vingts convives ont pris part à ce banquet intime, donné à l'*Hôtel d'Angleterre*, et réunissant, outre l'Administration municipale, le Préfet et le bureau de l'Exposition, nombre d'invités de marque, parmi lesquels M. Lebon, député, et M. Yves Guyot, rédacteur du *Siècle*, l'ancien Ministre des travaux publics, président sortant de l'Association. Comme la veille, les à-propos piquants et les discours de circonstance se sont donné libre carrière. On y a bu un peu à toutes choses et à tout le monde, aux autorités, aux muses, aux arts, à la presse, à tous les saints d'usage, et M. Yves Guyot, que nos tramways enthousiasment, en a profité pour se faire à son tour le panégyriste de la Ville de Rouen, « ce musée en plein air, patrie de tant d'hommes illustres, dont l'avenir économique importe autant à la richesse industrielle de la France que son passé artistique à son glorieux renom ».

Invités et amphytrions se sont alors dispersés au gré de leur fantaisie. Les uns, amoureux de grand air et de pittoresque, ont fait une délicieuse promenade en Seine à bord d'un vapeur mis gracieusement à leur disposition; d'autres, fidèles à la mémoire du vieux Corneille, sont allés visiter sa maison du Petit-Couronne, heureux d'y retrouver la trace de son génie et de ses pas; puis, avant de se séparer, on s'est rendu de concert à l'Exposition, point terminus de ces fêtes charmantes, ensoleillées à souhait, dont les heures rapides et bien remplies revivent du moins par le souvenir.

RAOUL AUBÉ.

CHRONIQUE

LES DEUX CONGRÈS ET L'EXPOSITION POMOLOGIQUES

En Normandie, les questions pomologiques offrent un grand et bien légitime intérêt, car le cidre est notre boisson provinciale. Aussi, avons-nous une vive gratitude aux savants et aux praticiens qui étudient les multiples points relatifs à la culture du pommier et à la fabrication du cidre, cherchant, par tous les moyens, à en faire une boisson réunissant ce triple avantage d'être agréable au goût, hygiénique et à bon marché. Toute naturelle est donc la complète réussite des deux congrès et de l'exposition pomologiques qui eurent lieu lorsque notre Exposition nationale et coloniale projetait les derniers rayons de sa gloire, forcément éphémère.

Le premier de ces deux congrès, celui de la Société pomologique de France, s'est tenu du 1er au 3 octobre inclus, pendant le sixième et dernier concours horticole de l'Exposition, qui était presque uniquement consacré aux fruits, de sorte que les savants pomologues avaient sous la main de nombreux et importants matériaux d'étude.

La Société pomologique de France s'occupe des différents fruits, aux multiples points de vue de leurs variétés, de leur nomenclature, de l'indication des variétés les plus recommandables pour tel ou tel sol donné, etc.; en d'autres termes, elle s'occupe activement du progrès et de l'extension, en qualité et en quantité, de la production fruitière de notre pays.

Ouvert dans la grande salle des fêtes de l'Exposition, ce congrès, qui était la trente-huitième session de cette fort utile Société, avait pour présidents d'honneur MM. Knieder, A. Héron et E. Fortier, et pour président M. F. Jamin. Pendant trois jours, on y étudia les questions relatives à l'objet de ses travaux.

Quelques jours après le congrès de la Société pomologique de France, dont les séances étaient suivies par de distingués techniciens, s'est tenu celui de l'Association pomologique de l'Ouest (de la France), congrès qui excita un vif intérêt général, car, pendant sa durée, une exposition publique et gratuite, très-bien organisée, se tint au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville et dans son jardin.

L'Association pomologique de l'Ouest, à la tête de laquelle est un savant éminent, M. G. Lechartier, membre correspondant de l'Académie des Sciences, ouvrit, le 7 octobre, son quatorzième congrès pomologique dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville. Pendant cinq jours eurent lieu des séances et des visites scientifiques, les unes et les autres fort bien remplies. Le peu de lignes dont je puis disposer ici ne me permet pas de mentionner les importantes communications faites pendant les séances. Toutefois, je ferai une exception pour celle de M. A. Héron, communication formant une brochure de plus de cent pages, intitulée : *L'Œuvre pomologique de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure,* dans laquelle il montre la très-grande part que cette Société — dont il est le président fort laborieux et très-distingué — a prise dans le développement de la pomologie française.

Parmi les quelques excursions, dont la science était l'objet, que firent les membres du congrès, au nombre desquels j'avais eu l'honneur d'être admis, je dois citer la visite à la cidrerie modèle de M. G. Power, située à Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure), près de La Bouille. Pour tous les

excursionnistes, cette visite fut d'un vif intérêt, et on y examina tout à loisir la fabrication du cidre faite en grand, avec un outillage perfectionné, d'après les meilleurs enseignements de la pomologie contemporaine. A peu de distance de la cidrerie est une importante pépinière appartenant aussi à M. G. Power, dont l'accueil fort aimable, et les instructives explications données par lui et par son frère, resteront dans le souvenir reconnaissant des excursionnistes.

Une visite au verger-école de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, verger situé à Quincampoix, et auquel une récente tempête avait causé des dommages, fut, pour cette Société, l'occasion d'un nouveau succès.

La remarquable exposition faite par l'Association pomologique de l'Ouest occupait la grande salle et la galerie du rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville, ainsi qu'une partie du jardin.

Dans la grande salle, sur de longues tables garnies d'assiettes en carton, on voyait une merveilleuse variété de pommes et de poires de pressoir exposées par des sociétés, des syndicats, des propriétaires et des fermiers. Sur l'estrade était disposée toute une collection de bouteilles et de fûts contenant des cidres, des poirés et des eaux-de-vie de cidre et de poiré, collection sur laquelle nombre de visiteurs jetaient un regard de convoitise, tandis que des penseurs se livraient à des réflexions attristantes, suggérées par les multiples bouteilles renfermant ce liquide si fameux, hélas! connu — quelle dérision amère! — sous le nom d' « eau-de-vie ».

La galerie du rez-de-chaussée était occupée par une exposition d'objets très-différents, concernant l'horticulture. On y remarquait des collections de pommes et de poires à brasser exposées par des instituteurs; un échantillon de « glu Paul Noel », avec sa composition, glu d'une extrême utilité pour la destruction d'un tout à fait redoutable ennemi des pommiers, qu'avait exposée M. Paul Noel, le très-actif directeur du Laboratoire régional d'Entomologie agricole de Rouen. Un instituteur, M. Henri Poisson, avait envoyé des cadres d'insectes; on remarquait aussi des échantillons de greffes; en outre, on examinait attentivement une collection d'instruments servant à l'horticulture; etc.

Dans le jardin était installée une instructive exposition de broyeurs de pommes à cidre, de pressoirs, d'appareils de distillation, etc. Un concours spécial de ces broyeurs, accompagné d'expériences faites au moyen d'un appareil dynamométrique, — les premières que l'on ait effectuées en France et à l'étranger — eut lieu pendant quatre jours consécutifs. Ce concours, qui avait été institué par M. Ringelmann, l'éminent directeur de la Station d'essais des machines agricoles, au Ministère de l'Agriculture, obtint un très-vif succès.

Il convient grandement d'adresser des félicitations, aussi chaleureuses que méritées, à l'excellent commissaire général du remarquable concours de l'Association pomologique de l'Ouest, M. Loutreul, l'archiviste très-zélé de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, ainsi qu'aux techniciens distingués qu'il avait pour collaborateurs : MM. Cauchepin, Delivet, Legrand, Charles Marie, E. Vilaire, etc.

De semblables congrès et de telles expositions ont une très-grande utilité pratique, étant donné que la question des fruits de pressoir est d'une haute importance générale. En effet, ainsi que l'a dit M. A. Héron en terminant son excellent mémoire cité précédemment, « dans l'état précaire où se trouve notre agriculture, la culture du pommier et la fabrication du cidre deviennent la principale ressource des campagnes ».

Enfin eut lieu, le dimanche 11 octobre, la distribution solennelle des récompenses, sous la présidence de M. Ernest Hendlé, Préfet de la Seine-Inférieure. Environ cent cinquante médailles y furent décernées, sans compter d'autres récompenses. Certes, à première vue, on peut trouver ce nombre légèrement excessif; mais, en y réfléchissant, on se persuade que l'Association pomologique de l'Ouest fait ainsi œuvre juste et habile. En effet, on ne saurait trop récompenser les travailleurs, trop exciter au travail, chose infiniment respectable, infiniment digne d'être encouragée, car elle est la clef de voûte de l'humanité.

HENRI GADEAU DE KERVILLE.

LE CONGRÈS de la Propriété immobilière de France

Le citoyen publiciste Proudhon, — qui se nommait aussi Joseph, — se trouvant à sec d'écus, certaine veille d'un terme, n'offrit à son propriétaire que cet anathème : « La propriété, c'est le vol! » Beaucoup de gens s'en amusèrent; cela servit de grosse caisse à ceux qui n'en avaient pas.

Malheureusement, les paradoxes vieillissants ne sont plus que des banalités agaçantes. Et comme la formule proudhonnienne devenait prudhommesque, et trop exploitée par les panamistes, quelques vieux bonshommes simples, qui la trouvaient mauvaise, s'insurgèrent. Ils s'imaginèrent de soutenir que Proudhon était un fumiste (d'autres s'en étaient déjà doutés), et ils affirmèrent, au contraire, « que la propriété est un droit naturel »; qu'il est manifeste que l'homme, créé pour se servir de ses facultés, est, par suite, légitimement autorisé à conserver les résultats de leur utilisation. Et ils jugèrent que ce nouveau paradoxe méritait d'être exposé, ne fût-ce que pour troubler tous les — *istes* — de l'anarchie.

Des associations se formèrent pour propager cette réminiscence. C'est ainsi que l'un de mes amis intimes, auquel j'adresse, d'ailleurs, souvent le reproche de se mêler d'utopies, fut amené à solliciter un certain nombre d'indépendants, avec lesquels il a fondé le *Syndicat professionnel de la propriété immobilière de Rouen*. Ces braves gens prétendent qu'ils sont des citoyens comme les autres, qu'ils ont droit à l'égalité proportionnelle des charges, et qu'il serait injuste de ne pas les autoriser à défendre leurs intérêts, qui sont solidaires de ceux du pays tout entier.

Ce jeune Syndicat voulut témoigner de sa vitalité, et voilà comment et pourquoi, le 12 octobre 1896, à deux heures de relevée, en la grande Salle des Fêtes de l'Exposition régionale et coloniale de Rouen, s'est inauguré le deuxième grand Congrès de la propriété immobilière de France, réuni pour discuter sur les questions relatives au titre de propriété, aux impôts qui la grèvent, aux procédures qui la ruinent, et sur l'hygiène qui la persécute... sans l'améliorer.

Un grand nombre d'hommes éminents, venus de tous les points de la France, avaient répondu à l'appel, et ils durent être fort surpris, à leur arrivée au lieu de réunion, d'être un peu moins bien accueillis que des barytons en tournée. Les portes de la salle promise étaient, en effet, fermées; on les fit parlementer, attendre, et ce ne fut pas sans peine qu'ils purent enfin s'abriter et s'asseoir.

Il est vrai de dire que le Président du Congrès, Me Guillouard, le savant bâtonnier de l'ordre des avocats de Caen, le continuateur des travaux de l'illustre Demolombe, n'avait visité que MM. Knieder, Boulet et Keittinger, les très aimables Président de l'Exposition; qu'il était autorisé par eux *seulement* à user de l'hospitalité de l'Exposition, et qu'il avait complètement négligé d'avertir les concierges. Après un échange de conversations téléphoniques avec ces susceptibles sous-fonctionnaires, l'Assemblée put enfin se réunir dans le pittoresque désordre d'un cadre forain, où ne manquaient ni la grosse caisse ni les pupitres des musiciens.

Au bureau siégeaient Me Guillouard, Président du Congrès; MM. Maurice Lebon et Julien Goujon, Députés; M. Emile Ferry, Conseiller général, Président du Tribunal de Commerce; Me Deloison, avocat à la Cour d'Appel de Paris, Vice-Président du Congrès; ainsi que MM. Gay, Richer, Hocquet et Decorde, Présidents des Syndicats de Propriétaires de Marseille, du Havre, de Saint-Germain-en-Laye et de Rouen; MM. Mourgues, de Paris, et Grosset, de Lyon; MM. Lecomte, Malandrin, Avonde, Chardin, Leroux, secrétaires.

Dans la salle, on remarquait une foule de notabilités : magistrats, avocats, notaires, etc., parmi lesquels bon nombre sont inscrits pour les discussions portées au programme des séances de Commissions, notamment MM. Le Verdier, Président de l'Académie de Rouen; Docteur Deshayes, Secrétaire de la Société d'Hygiène; de Formigny de la Londe; Dumort, Boutrolle, Toutain, Notaires à Rouen; Morel, Avocat à Rouen; Hucher, A. Leroux; Thil, Conseiller honoraire; Robert, ancien Avoué; Fortier, Président de la Société d'Agriculture; Turpin, Barrabé, Gonault, Macqueron, Henri Allais, Mallet, G. Marais, Jouvin, Glace,

de Coëne, Léon Louvet, Borgnet, Liépard; Bourgeois, Maire de Bonsecours; Vermont, etc.

M. le Président Guillouard ayant déclaré la séance ouverte, donna la parole à M. E. Lecomte, Secrétaire général, pour la lecture d'une série de lettres émanant des Présidents et Membres d'honneur du Congrès, MM. Georges Picot et ses collègues de l'Institut; M. de Raffalowitch, Conseiller d'Etat de l'Empereur de Russie; M. Maurice Block, M. Frédéric Passy, M. G. de Molinari, M. Paul Leroy-Beaulieu; M. Emile Bontin, Directeur général des Contributions directes; M. Yves Guyot, etc.

Puis Me Guillouard prononça le discours d'inauguration, éloquente allocution nuancée par la diction d'un maître de la parole, dont nous ne pouvons reproduire que le début et quelques trop courts extraits :

Je veux d'abord exprimer, à votre Comité d'initiative, ma reconnaissance pour l'honneur qu'il m'a fait en m'appelant à présider les travaux du second Congrès de la propriété immobilière de France, au lieu de s'adresser à l'un des hommes éminents qui m'entourent, et dont l'autorité et la notoriété scientifique auraient bien mieux justifié le choix.

Les travaux que votre Congrès va entreprendre sont de la plus haute importance, et ils viennent à un moment favorable, à un moment où l'opinion publique s'émeut, et elle a raison de le faire, des graves questions que vous allez discuter.

Vos travaux peuvent se résumer en deux idées : l'étude des droits de la propriété, et l'étude de ses devoirs.

Les droits de la propriété... Le règlement de l'institution excellente du Syndicat de la propriété immobilière de Rouen, sous les auspices duquel se tient votre Congrès, exprime très bien comment ces droits doivent être entendus :

« Les propriétaires, dit-il, ne réclament aucun privilège, » mais seulement le régime du droit commun, le respect du » principe de l'inviolabilité de la propriété et de l'égalité pro- » portionnelle des charges entre tous les contribuables; en » résumé, l'équité dans la loi. »

L'inviolabilité de la propriété et *l'équité dans la loi* », telle doit être, en effet, la double devise des revendications de la propriété. (*Applaudissements.*)

Les jours qui s'écoulent sont très sombres pour elle, non seulement en France, mais dans le vieux monde tout entier, et, si les programmes de certaines écoles devaient se réaliser, l'avenir serait plus sombre encore que le présent. La propriété immobilière se débat aujourd'hui contre des difficultés sans nombre, elle lutte pour la vie, et elle doit lutter pour éclairer les gens de bonne foi de tous les partis; elle doit montrer combien elle souffre et combien ses souffrances influent sur la prospérité nationale. On l'a dit avec raison, le sort des peuples est lié au sort de la propriété.

Elle doit lutter d'abord contre toutes tentatives de lois arbitraires.

Un écrivain de grand talent, dont je suis loin de partager les idées, a exprimé d'une manière très exacte le danger que de telles lois font courir aux sociétés :

« L'arbitraire sur la propriété, dit Benjamin Constant, est » bientôt suivi de l'arbitraire sur les personnes : premièrement, » parce que l'arbitraire est contagieux; en second lieu, parce » que la violation de la propriété provoque nécessairement la » résistance. L'autorité sévit alors contre l'opprimé qui résiste, » et parce qu'elle a voulu lui ravir son bien, elle est conduite » à porter atteinte à sa liberté. » (*Applaudissements.*)

Mais ce n'est pas assez d'étudier les *droits* de la propriété, il faut aussi étudier ses *devoirs*. L'éminent président de votre premier Congrès, M. Picot, le disait éloquemment à Lyon :

« C'est l'honneur de toutes les matières auxquelles s'ap- » pliquent les sciences morales, qu'elles offrent un mélange de » droits et de devoirs. C'est le fond de toute société. »

De son côté, le jurisconsulte Otto Gierke a très bien dit, en parlant spécialement du droit de propriété :

« Ce droit est un rapport entre des volontés humaines, et » non pas seulement entre une volonté isolée et un objet sans » volonté. Or, là où des hommes se rencontrent face à face, là » il ne saurait jamais être question de pouvoir absolu; le droit » privé tout entier repose sur la maxime : PAS DE DROIT SANS » DEVOIR. » (*Die soziale Aufgabe des Privatrechts*, 1889, cité par M. Van Biervliet, *Régime de la propriété foncière, transfert et mutation*, p. 3.)

A l'œuvre donc, Messieurs, et, j'en suis assuré, les travaux de votre Congrès seront dignes des problèmes qu'il va aborder; dignes des travaux qui ont été faits à votre premier Congrès, à Lyon; dignes de la grande et belle ville qui nous offre l'hospitalité, et dont il va clore la magnifique Exposition. (*Applaudissements prolongés*).

Ce beau discours s'acheva dans les applaudissements, et la continuation des travaux fut renvoyée au lendemain.

Et comme l'heure des concerts était sonnée, avec la même courtoisie qui avait salué leur arrivée, les invités du Congrès furent brusquement congédiés par les gardiens, et la salle fut envahie.

Et cependant que les Congressistes, nouveaux apôtres, se dispersaient, avec, dans les yeux, le reflet de satisfaction que donne le devoir accompli, suivis des regards des fêtards, étonnés que l'on s'attarde aux vieilles rengaines sur la propriété et l'ordre, tandis que le phoque est si drôle et le phonographe si moderne, plus d'un vieux *proprio* murmurait : « Tout ça c'est très bien, mais ce qui vaudrait mieux, — le vrai bonheur, — ça serait que le Gouvernement fasse payer les locataires insolvables. » Car

Tout loyer que la main n'atteint pas... n'est qu'un rêve.

EMILE LECOMTE.

CHRONIQUE

LA LOTERIE

Parmi les moyens les plus habituellement employés pour équilibrer le budget des expositions figure en première ligne la loterie.

Peu d'entreprises de ce genre n'ont pas pour conclusion une loterie, même quand l'affaire donne, en fin de compte, des bénéfices. D'abord, parce que la loterie est l'unique moyen d'effectuer des achats d'objets exposés, et, ensuite, parce qu'il y a toujours un moment où on peut prévoir un déficit et arguer de cette éventualité pour obtenir l'autorisation des Pouvoirs publics.

La loterie de l'Exposition nationale et coloniale de Rouen constitua un gros appoint de recettes sans lequel il eût été impossible de dresser un bilan en équilibre. Quand l'autorisation d'émettre 500,000 billets à un franc fut sollicitée, on pouvait déjà prévoir que le produit des abonnements, des entrées et des redevances ne suffirait pas à couvrir les frais de premier établissement et d'exploitation. L'été, obstinément humide et souvent froid, ne facilitait pas la fréquentation de l'Exposition comme lieu de promenade, et les étrangers « donnaient » peu. Il devenait donc urgent de s'assurer une ressource qui n'avait pas fait défaut aux Expositions antérieures, et la loterie fut décidée.

Cela ne marcha pas tout seul pour commencer. Des difficultés administratives de tout genre surgirent. Il fallut prendre l'engagement de se soumettre à un tas de prescriptions. Enfin, l'autorisation fut accordée, et le placement des billets commença.

Un peu tard, déjà, d'ailleurs; les exquises vignettes dessinées avec un si grand sens de la composition décorative et avec une science si remarquable de la forme par l'excellent artiste qui a nom Philippe Zacharie, eurent, au début, une peine extrême à entrer dans la circulation. Peut-être ne fût-on point parvenu à écouler la totalité des billets, si une de ces agences qui suivent les expositions, et jouent pour elles le rôle des maisons de banque dans les émissions de valeurs industrielles, ne fût venue offrir ses services au Conseil supérieur et acheter un fort stock des petits coupons dont elle organisa le placement méthodique par dépôts et par correspondance.

A dater du jour où l'agence Staude prit en main la vente des billets, le succès de la loterie fut assuré. Quand l'époque fixée pour le tirage arriva, il n'en restait plus, ni dans ses bureaux, ni chez les dépositaires, et ceux qui furent vendus les derniers faisaient prime de vingt-cinq, cinquante centimes et même un franc.

C'est le 15 janvier 1897 que la loterie fut tirée; l'opération se fit à l'aide de « roues Fichet », les mêmes qui sont employées au tirage des obligations du Crédit foncier et de la Ville de Paris. Ces roues, au nombre de six, portaient à leur circonférence dix chiffres : 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, pour les cinq premières, et cinq chiffres : 0, 1, 2, 3 et 4, répétés en deux séries, pour la sixième. Une plaque de tôle percée d'une « fenêtre », de la grandeur exacte d'une des divisions de la roue, masquait la moitié de chaque disque. Quand le mouvement de rotation de l'axe était arrêté, un chiffre apparaissait à la « fenêtre », et les six chiffres des six roues assemblés formaient par leur réunion le numéro gagnant.

Ce fut un gros évènement local que ce tirage. Dès le matin, bien avant le commencement des opérations, une foule compacte assiégeait l'Hôtel-de-Ville, dont la grande salle du rez-de-chaussée avait été mise à la disposition du Comité. Les femmes étaient nombreuses dans cette foule, et non des moins ardentes à jouer des coudes pour entrer les premières.

Les opérations commencèrent à dix heures, en présence de plus de six cents personnes — tout ce que la salle pouvait contenir. Chacun tenait à la main son ou ses billets, attendant avec anxiété la proclamation des numéros. M. Laurent, Maire de Rouen, présidait au tirage, assisté de M. Gaston Bordeaux, chef de la première division de la Préfecture, et de MM. Ernest Deshayes et Gaston Le Breton, Membres du Conseil supérieur de l'Exposition.

Avant que les roues fussent mises en mouve-

ment, M. Laurent prononça une courte allocution au cours de laquelle il indiqua sommairement les résultats de la loterie. Les 500,000 billets placés assuraient une recette de 500,000 francs, sur laquelle il y avait à déduire 30,000 francs de frais d'émission, 60,000 francs de lots en espèces, et 90,000 francs de lots en nature : objets d'art et autres ; soit, au total, 180,000 francs de dépenses, laissant un produit net de 320,000 francs.

Ces détails intéressaient assurément l'auditoire; mais il était surtout impatient de voir sortir les numéros. Enfin, les roues sont actionnées, et aux six « fenêtres » s'alignent six chiffres formant le nombre 444,895.

C'était au billet portant ce numéro que revenait le gros lot de 50,000 francs, celui en vue duquel tout le monde avait pris des billets, — car on ne prend jamais un billet de loterie que pour gagner le gros lot. Personne dans la salle n'ayant poussé la moindre exclamation à l'appel du numéro favorisé, on en dut conclure que l'heureux possesseur du coupon gagnant n'était pas présent au tirage.

Pendant cinq heures quarante-cinq minutes, les roues tournèrent sans relâche. A quatre heures moins un quart, le 681e et dernier lot était attribué au n° 328,286; il s'agissait de deux bons de chacun une caisse de cinq kilos de bougies torses en paraffine.

On ne fut pas longtemps à connaître le gagnant du gros lot. Le n° 444,895 avait été placé par l'agence Staude, et celle-ci, qui tenait une comptabilité très exacte de ses opérations, s'empressa de communiquer aux journaux le nom de l'acheteur du coupon. C'était un jeune homme habitant le département du Nord, à Bousignies. Son adresse avait été ainsi donnée à l'Agence : « Henry (Désiré), chez ses parents, à Bousignies, par Cousolre (Nord) ».

Un habitant de Rouen, M. Narcisse Marais, garçon charcutier, rue Massacre, gagnait un lot en espèces de 1,000 francs; un autre lot de même importance était échu à M. Rougeulle, employé de la maison Piziaux, de Monville.

L'agence Staude avait, aussitôt le tirage, averti télégraphiquement l'acheteur du n° 444,895. Celui-ci, qui est un jeune homme économe, se garda bien de répondre par la même voie ; il lui en eût coûté une pièce de vingt sous ; il n'était d'ailleurs pas le gagnant direct du lot de 50,000 francs ; le billet avait été remis par lui à sa sœur. Dans ces conditions, il préférait n'user que d'un timbre de quinze centimes pour s'informer s'il n'y avait pas moyen d'aller toucher le montant du lot à Paris, et de joindre ainsi l'agréable à l'utile.

Sur la réponse que les cinquante mille francs devaient être retirés à Rouen, la famille se consulta. N'y avait-il pas un moyen quelconque de toucher sans se déranger ? Car c'était une dépense d'aller à Rouen ! Et la vue de la capitale de la Normandie ne valait certes pas cette dépense pour des gens dont l'œil est perpétuellement récréé par les élégantes silhouettes de cinq à six cents cheminées d'usines. Le résultat de cette délibération fut qu'on remettrait le billet à l'agence de Maubeuge du Crédit Lyonnais, et que celle-ci encaisserait les fonds. Cette combinaison avait le double avantage de ne pas coûter cher et de ne déranger personne.

L'esprit d'économie est d'ailleurs traditionnel dans la famille Henry. Il y a quelques années, un de ses membres gagnait le gros lot de 100,000 francs à la Loterie de Nice. Il fallut parlementer huit jours avec lui pour qu'il se décidât à venir toucher, dans une maison de banque de Lille, ses cent billets de mille. Arrivé au guichet de la caisse, il refusa de montrer son coupon tant qu'on n'eut pas aligné dix liasses de 10,000 francs devant lui. Quand on eut déféré à son désir, il ne consentit pas à lâcher le billet gagnant *avant d'avoir la main* sur la pile de billets de banque. Une fois en possession du magot, il fila par le premier train, sans même dépenser le prix d'un rafraîchissement.

Pendant une semaine, on ne parla que des divers gagnants de la loterie de l'Exposition. A Pierre, était échu un piano ; à Paul, une charrette normande. C'était une nomenclature à n'en plus finir, et si l'on eût écouté tous les racontars, il y aurait eu certes beaucoup plus de lots gagnés que l'on n'en avait tiré. Peu à peu, cependant, le bruit s'éteignit, et nombre de lots restèrent assez longtemps sans être réclamés. Plusieurs d'entre eux n'ont pas même été réclamés du tout, soit que les billets fussent perdus, soit que le peu d'importance de ces lots ne valût pas la peine de les faire expédier à leurs gagnants, domiciliés loin de notre ville.

De cette loterie, qui passionna, huit jours durant, la population de Rouen, il ne restera, comme souvenir, que l'artistique billet de Philippe Zacharie, dont cette Revue est heureuse de pouvoir donner la reproduction fidèle à ses lecteurs. Le numéro choisi est précisément celui qui gagna le gros lot. Puisse-t-il servir de fétiche — disons *grigri*, en souvenir du village noir — à ceux qui croiront devoir prendre à l'avenir des billets d'autres loteries.

E. MOREL.

TABLES

TABLES DU TEXTE

Revue de l'Exposition

		Pages
Encore une Exposition !	Eugène Noel	1
Les anciennes Expositions rouennaises	Georges Dubosc	5
Les Prophètes de l'Exposition de Rouen	Émile Lecomte	17
Comité d'honneur, Conseil supérieur et Comité général de l'Exposition		25
Comment on organise une Exposition	Paul Delesques	29
Classification par groupe et par classe		35
Le Champ-de-Mars à travers l'histoire	Raoul Aubé	37
Autour de l'Exposition	Ernest Morel	41
Les Travaux de l'Exposition	J. H***	47
Notes sur l'Exposition	Georges Ruel	53
A travers le Jardin	Raoul Aubé	59
Les Statues du Jardin	Georges Dubosc	66
La première Exposition florale	Henri Gadeau de Kerville	70
Le « Vieux-Rouen »	Jules Adeline	73
I. — Comment se fit le Vieux-Rouen	—	75
II. — Ce qu'était Rouen au XVIe siècle	—	81
III. — La Porte du Bac au XVIIe siècle	—	89
IV. — Le Vieux-Rouen la nuit	—	113
V. — Ce que deviendra le Vieux-Rouen	—	115
La deuxième et la troisième Exposition florale	Henri Gadeau de Kerville	117
Chez les Noirs de la Sénégambie et du Soudan français	Gabriel Gravier	121
L'Afrique à l'Exposition	Ernest Morel	137
Le Salon des Beaux-Arts	Jérôme Doucet	145
Nos Colonies à l'Exposition	Georges Dubosc	189
Le Pavillon des Forêts	Henri Gadeau de Kerville	209
L'Art décoratif	Jules Adeline	213

		Pages
Le Salon Parisien	JÉRÔME DOUCET	241
La Galerie des Machines	CANONVILLE-DESLYS	257
Le Gaz et l'Electricité	HARAUCOURT	305
La Navigation	ERNEST MOREL	321
La quatrième, la cinquième et la dernière Exposition horticole	HENRI GADEAU DE KERVILLE	331
Les Industries textiles	ÉMILE LECOMTE	337
Le Livre	HENRI GADEAU DE KERVILLE	349
La Photographie	CLOVIS PETITON	354
L'Enseignement	C***	361
L'Aquarium	HENRI GADEAU DE KERVILLE	373
L'Agriculture	C. FOUCHÉ	377
La Musique	SAMUEL FRÈRE	385
Le grand Orgue de la Salle des Fêtes	GASTON MOREL	401
Les Attractions secondaires	ERNEST MOREL	409
La Distribution des Récompenses	ERNEST MOREL	417
L'Exposition ouvrière	GASTON MOREL	425
Après l'Exposition	GEORGES DUBOSC	445

CHRONIQUES DE L'EXPOSITION

Numéros			Pages
1.	Préparatifs	Ernest Morel	1
2.	Les Tramways électriques	Haraucourt	5
3.	L'Inauguration	Ernest Morel	9
	Les Harmonies de la Nature et de l'Exposition.	Emile Lecomte	11
4.	La Conférence Flammarion	Henri Gadeau de Kerville.	13
	A droite et à gauche	Ernest Morel	14
5.	Les Assises de Caumont	Henri Gadeau de Kerville.	17
6.	Fêtes et Sports	Ernest Morel	21
7.	Les Concours d'Orphéons, de Musiques d'harmonie et de Fanfares	Raoul Lesens	25
	Les Spectacles	Ernest Morel	26
8.	Le seizième Congrès de la Ligue française de l'Enseignement	L. Gully	29
9.	La Visite présidentielle	Ernest Morel	33
10.	Congrès de la Société artistique et littéraire « La Pomme »	Raoul Aubé	37
11.	Les deux Congrès et l'Exposition pomologiques.	Henri Gadeau de Kerville.	41
	Le Congrès de la Propriété immobilière de France	Emile Lecomte	43
12.	La Loterie de l'Exposition	Ernest Morel	45

TABLE

DES VIGNETTES ET DES PLANCHES HORS TEXTE

(Les Planches hors texte sont indiquées en caractères gras)

Reproduction de l'Affiche officielle (hors texte en couleurs), frontispice. Dessin de BAYLAC.

ENCORE UNE EXPOSITION !

Attributs d'art décoratif (tête de page), p. 1 . . . . . Dessin de Jules ADELINE.
Le Travail, sujet allégorique (cul-de-lampe), p. 4 . . . . . Dessin d'Ernest MOREL.

LES ANCIENNES EXPOSITIONS ROUENNAISES

Les Anciennes Expositions rouennaises (tête de page), p. 5 . . . . . Dessin d'Ernest MOREL.
Visite du Premier Consul à l'Exposition de 1803, p. 6 . . . . . —
La façade intérieure de l'Exposition de 1859, p. 10 . . . . . Photog. de BASSET.
La façade extérieure de l'Exposition de 1884, p. 14 . . . . . Photog. d'Alb. MARGUERY.
Le Pavillon de l'Exposition des Arts rétrospectifs, 1884 (cul-de-lampe), p. 16 Dessin d'Ernest MOREL.

LES PROPHÈTES DE L'EXPOSITION DE ROUEN

La Maison Normande (tête de page), p. 17. . . . . Dessin de Jules ADELINE.
E. Hendlé, Préfet de la Seine-Inférieure, et **T. Laurent,** Maire de Rouen, Présidents d'honneur de l'Exposition (hors texte), p. 18 . . . . . Photog. de Witz.
X. Knieder, Président de l'Exposition (hors texte), p. 20 . . . . . —

COMMENT ON ORGANISE UNE EXPOSITION

Davin, chef de bureau de l'Exposition, p. 31 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Paul Delesques, secrétaire du Conseil supérieur, p. 33 . . . . . —

LE CHAMP-DE-MARS A TRAVERS L'HISTOIRE

Le Champ-de-Mars en 1620, d'après une gravure de la Galerie municipale des Estampes, Bibliothèque de Rouen (tête de page), p. 37.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Le Pré-aux-Loups et les coteaux de Bonsecours, p. 41. . . . . Photog. de Jules LECERF.
La place Saint-Paul et les Maisons du Vieux-Rouen, p. 42 . . . . . —

La rue du Chemin-Neuf, p. 43. . . . . Photog. de Jules LECERF.
Vieille maison rue du Chemin-Neuf, p. 43. . . . . —
L'Aubette, p. 44 . . . . . —
Le boulevard Gambetta, p. 45. . . . . —
Le quai de Paris, p. 46 . . . . . —

LES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

Frise décorative des portiques, p. 47 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
La charpente du Dôme, p. 48 . . . . . —
Le Dôme en construction (hors texte), p. 48. . . . . —
G. Ruel, architecte de l'Exposition; Borie, inspecteur; Blanchet, Ernest et Albert Villette, entrepreneurs, p. 49 . . . . . —
« Gallia », maquette de la figure décorative du Dôme, p. 49 . . . . . —
Félix et Raoul Bonet, sculpteurs-ornemanistes, p. 50 . . . . . —
Declais, architecte des Jardins, et Garet, p. 50 . . . . . —
Vue prise de l'Avenue Saint-Paul (hors texte), p. 50. . . . . —
J. Adeline, architecte du « Vieux-Rouen », et E. Villette, entrepreneur des charpentes, p. 51. . . . . —
Edmond et Gaston Bonet, sculpteurs-ornemanistes, p. 51 . . . . . —
F. Marrou, ferronnier, Aug. Leblond et Parmentier, peintres-décorateurs, p. 52. —
Pouchet et H. Villette, menuisiers, p. 52 . . . . . —

NOTES SUR L'EXPOSITION

Plan des Bâtiments et des Jardins (hors texte), p. 52 . . . . . Dessin de Georges RUEL.
Perspective de la façade de l'Exposition, p. 56 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Le Dôme, p. 56 . . . . . —
La Porte du Salon Parisien, p. 57 . . . . . —
La Façade, vue de la terrasse Saint-Paul (hors texte), p. 58. . . . . Photog. de Jean RIO.

A TRAVERS LE JARDIN

Le Jardin, côté de l'entrée (tête de page), p. 59 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
L'Escalier montant à la Terrasse, p. 60. . . . . —
La *Brasserie Moderne*, café Meier, p. 61 . . . . . —
La Cascade, p. 61. . . . . —
Le Pavillon de l'Algérie, p. 64. . . . . —
Le Pavillon Indo-Chinois, p. 64 . . . . . —
Le Jardin de l'Exposition (hors texte), p. 64. . . . . —
La Porte du Bac, p. 65 . . . . . —
L'Entrée du Village nègre, p. 65 . . . . . —

LES STATUES DU JARDIN

La Statue de Géricault, p. 68 . . . . . Photog. d'A. MARIE.
La Statue de Jacques Daviel, p. 69 . . . . . Photog. de Jules LECERF.

LE « VIEUX-ROUEN »

La Porte du Bac (encadrement de page), p. 73 . . . . . Dessin de Jules ADELINE.
Un coin de l'Eglise Saint-Herbland, p. 75 . . . . . —
Les Calvaires de la place du Parvis, p. 76 . . . . . —
Vue d'ensemble du « Vieux-Rouen » (hors texte), p. 76. . . . . —
La Tourelle de la maison à l'angle du Parvis, p. 77. . . . . —
L'Enseigne des « Avant-Soliers », p. 78 . . . . . —
Le Passage voûté, p. 79. . . . . —
La Maison Renaissance, p 80. . . . . —
Le Plan de la place du Parvis Notre-Dame; fragment du manuscrit de Jacques Le Lieur (tête de page), p. 81. . . . . —
Rouen au XVIe siècle; vue d'ensemble (reproduction d'une eau-forte), p. 84. —
La Porte du Bac (hors texte), p. 88 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
L'Entresol du Bureau des Finances, p. 89 . . . . . —
Le Parvis de la Cathédrale (hors texte), p. 90 . . . . . —
Le Petit Portail de Notre-Dame, p. 92 . . . . . —
Le Parvis, la Fontaine, les Portails (hors texte), p. 92 . . . . . —
Le Grand Portail, p. 93. . . . . —
La Fontaine Notre-Dame, p. 96 . . . . . —
L'Echoppe « Au Pélerinage de Nostre Dame », p. 97 . . . . . —
Le Bureau des Finances (hors texte), p. 98 . . . . . —
La Taverne « Au Paradis terrestre », p. 100 . . . . . —
Le Parvis, vue prise du chevet de Saint-Herbland (hors texte), p. 100. —
Maistre Lejosne, tavernier, et Dame Lejosne, p. 101 . . . . . —
La Maison aissantée en ardoises, p. 104 . . . . . —
Sortie du Passage voûté menant du Bureau des Finances au Portail de Saint-Herbland (hors texte), p. 104 . . . . . —
La Maison Renaissance et le Logis des Hallebardiers, p. 105. . . . . —
Le Triomphe de la Religion (tapisserie du Grand Portail), p. 108 . . . . —
Un coin du Parvis, p. 108 . . . . . —
Le Plan du « Vieux-Rouen » (hors texte), p. 108 . . . . . Dessin de Jules ADELINE.
Les « Avant-soliers » et l'Eglise Saint-Herbland, p. 109 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Les Apprentis de Maistre Lecerf, p. 112 . . . . . —
L'Apothicaire du « Vieux-Rouen », p. 112 . . . . . —
Vue prise de l'issue menant hors l'aistre Notre-Dame (hors texte), p. 112 . . . . . —
Le Gardien de la Porte du Bac, p. 113 . . . . . —
Le Chef des Arquebusiers de la Ville, p. 113 . . . . . —
L'Echoppe de Maistre Delarue, l'orfèvre du Parvis, p. 114. . . . . —
Le « Vieux-Rouen » la nuit (hors texte), p. 114. . . . . Dessin de Jules ADELINE.
Le Passage menant hors du « Vieux-Rouen », p. 115 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Sur le Parvis (cul-de-lampe), p. 116 . . . . . —

CHEZ LES NOIRS DE LA SÉNÉGAMBIE ET DU SOUDAN FRANÇAIS

Samba-Ba et sa femme Adamka devant leur paillotte (tête de page), p. 121 Photog. de Jules LECERF.
Mocktar-Ahmed (Maure Trarza), p. 121. . . . . Photog. de Cl. PETITON.

Mintou-Djen (femme Maure Trarza), p. 124 . . . . . Photog. de Cl. PETITON.
Ahmed-Saloum (Maure Trarza), p. 124 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Anta et Koudia (femmes Leybous), p. 125 . . . . . —
L'interprète Matar et la petite Diémé (Leybous), p. 128. . . . . —
Boule-Ba (femme Peuhl), p. 129 . . . . . Photog. de Cl. PETITON.
Ahmadou-Gaye (Ouolof), p. 129 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Samba-Ba (Peuhl), p. 132 . . . . . —
Amadi-Daw (Toucouleur), p. 133. . . . . Photog. de Cl. PETITON.
Mahmadou Almamy (Bambara) et Koumba-Ba (Toucouleur), p. 133 . . Photog. de Jules LECERF.
Le balafoniste Birama (Mandingue), p. 136 . . . . . Photog. de Cl. PETITON.
La jeune Niada (Peuhl), p. 136 . . . . . —

L'AFRIQUE A L'EXPOSITION

Le Pont sur le lac (tête de page), p. 137 . . . . . Dessin d'Ernest MOREL.
Fillette au Lavoir, p. 137 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Frère et Sœurs, p. 137 . . . . . —
Préparatifs culinaires, p. 140 . . . . . —
L'Apprenti du Tisserand, p. 140 . . . . . —
La Lessive, p. 140 . . . . . —
Le Village nègre (le Lac et les Piroguiers), p. 140 . . . . . —
A l'heure du Cousscouss, p. 141 . . . . . —
Le Grimpeur aux arbres, p. 141 . . . . . —
Groupe de Ouolofs, p. 141 . . . . . —
L'École des Talibés, p. 144. . . . . —
Au Lavoir (cul-de-lampe), p. 144. . . . . —

LE SALON DES BEAUX-ARTS

Motif décoratif : L'Exposition, la Peinture et la Sculpture (tête de page), p. 145. Aquarelle de V. LORANT.
HERMANN-LÉON. — Dans le Ruisseau, p. 148 . . . . . Photog. de Cl. PETITON.
A.-N. MOROT. — Portrait de M. Gérôme, p. 148 . . . . . —
G. LATOUCHE. — Petite fille de Bretagne, p. 149 . . . . . —
Ed. TOUDOUZE. — Flirt, p. 149. . . . . —
L. BONNAT. — Portrait de ma Mère, p. 152. . . . . —
J.-P. LAURENS. — Portrait de M. Georges Diéterle, p. 152 . . . . . —
Marcel BASCHET. — Francisque Sarcey chez sa fille, Mme Brisson, p. 153 . . —
Edouard DETAILLE. — Pointe d'avant-garde ; 9e Hussards 1806, p. 156 . . . —
Jules Lefebvre. — Grisélidis (hors texte), p. 156 . . . . . —
Benjamin CONSTANT. — Pandore, p. 157. . . . . —
CORMON. — Rêverie, p. 157. . . . . —
Alb. MAIGNAN. — Dernier appel du Tocsin, p. 160 . . . . . —
L.-R. COLLIN. — Le Printemps, p. 160 . . . . . —
Madeleine Lemaire. — Le Char des Fées (hors texte), p. 162 . . . . —
Virginie DEMONT-BRETON. — Le Gui, p. 165. . . . . —
J.-L. GÉRÔME. — Femme du Caire, p. 168 . . . . . —
Géo WEISS. — La Reprise, p. 168. . . . . —
Ferdinand Roybet. — Les Joyeux (hors texte), p. 170 . . . . . —

J.-A. Falguière. — Récureuse, p. 173 . . . . . Photog. de Cl. PETITON.
L. Gratia. — Jeune Bohémienne (pastel), p. 173 . . . . . —
J.-J. Henner. — Nymphe endormie, p. 176. . . . . —

LA SCULPTURE

Denys Puech. — La Seine, marbre (tête de page), p. 181 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Aug. Patey. — Spes, médaille, p. 181 . . . . . —
E. Frémiet. — Saint Georges, bronze, p. 184 . . . . . Photog. de Cl. PETITON.
J.-L. Gérôme. — Tanagra, bronze, p. 184 . . . . . —
Denys Puech. — La Sirène, marbre (hors texte), p. 184 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
A. Croisy. — L'Enfant à la Poupée, marbre, p. 185 . . . . . —
A. Guilloux. — Buste de M. Th. Laurent, marbre, p. 185. . . . . —
M.-J.-A. Mercié. — Jeanne d'Arc, groupe plâtre (hors texte), p. 186 . Photog. de Cl. PETITON.
Allégorie (cul-de-lampe), p. 188 . . . . . Aquarelle de V. LORANT.

NOS COLONIES A L'EXPOSITION

Le Pavillon de « l'Algérie artistique » (tête de page), p. 189 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Les Bazars orientaux, p. 192 . . . . . —
Le Pavillon du Gouvernement de l'Algérie (hors texte), p. 192 . . . —
Le Pavillon colonial (hors texte), p. 196 . . . . . —
Bas-reliefs du céramiste Hao-Thien-Hong, p. 197. . . . . —
Figurines cochinchinoises, p. 197 et 200 . . . . . —
Le Pavillon de l'Océanie, p. 201 . . . . . —
Tabous, p. 201. . . . . —
Pierre Orésy, jeune Canaque, p. 202. . . . . —
Masques de guerre, hache, casse-tête, p. 207 . . . . . —
Habitations canaques, pirogue canaque, p. 208 . . . . . —

LE PAVILLON DES FORÊTS

Le Pavillon des Forêts (hors texte), p. 210 . . . . . Photog. de Jules LECERF.

L'ART DÉCORATIF

Encadrement en fer forgé de F. Marrou, p. 213 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Marteau en bronze ciselé de H.-E. et L. Fontaine, p. 216 . . . . . —
Encadrement de cadran en fer forgé de F. Marrou, p. 216. . . . . —
La Galerie centrale, vue de la Galerie latérale A (hors texte), p. 216 . . —
Garde-feu en fer forgé de F. Marrou, p. 217 . . . . . —
Marteau, poignée et frise ajourée de H.-E. et L. Fontaine, p. 220 . . . . —
Lampadaire en bronze de H.-E. et L. Fontaine, p. 221 . . . . . —
Figurine polychrome de Goldscheider, p. 224 . . . . . —
La Galerie centrale, vue prise de la Galerie des Machines (hors texte), p. 224 —
Statuettes polychromes de Strasser, p. 225 . . . . . —
Fragment de pilastre (céramique de Choisy-le-Roi), p. 228 . . . . . —
Cheminée du Musée de Cluny, reproduction de Gilardoni et Brault, p. 229 . —

Cheminée polychrome de Gilardoni et Brault, p. 232. . . . . Photog. de Jules LECERF.
La Galerie latérale D, p. 232 . . . . . —
Panneau en graffiti de E. Lecomte, p. 233 . . . . . —
Panneaux en mosaïque de Guilbert-Martin, p. 233 . . . . . —
Cheminée en bois sculpté de Cruyen, p. 236 . . . . . —
Plaque en métal de H.-E. et L. Fontaine, p. 237. . . . . —
Les vitraux et le maître-autel de Saint-Romain, p. 238. . . . . Photog. d'A. HOFFMANN.
La Galerie de l'Art religieux (hors texte), p. 238 . . . . . Photog. de Jean RIO.
Tombeau de l'autel de Saint-Romain, p. 239 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Confessionnal en bois sculpté de Buisine, p. 239 . . . . . —
Vases et cadre en acier inscrusté d'or de Eguiazu, p. 240 . . . . . —

LE SALON PARISIEN

Le Commerce et l'Agriculture, composition de G. Clairin (tête de page), p. 241. Photog. de Jules LECERF.
Amour à l'affût, bronze de Susse frères, p. 241 . . . . . —
Saint Jean-Baptiste, bronze de Susse frères, p. 244 . . . . . —
Le Gardien du Secret, bronze de Susse frères, p. 244 . . . . . —
Vases en étain bronzé de la Maison Lemercier, p. 245 . . . . . —
Plat et Vases en étain de Susse frères, p. 245. . . . . —
Statuette bronze de la Maison Rouvenat-Després, p. 245 . . . . . —
Dallage en faïence de la Maison Le Rosey, p. 248 . . . . . Photog. d'A. HOFFMANN.
Amphitrite, statuette ivoire, de la Maison Christofle, p. 249 . . . . . —
Jeanne d'Arc, statuette bronze, de la Maison Barbedienne, p. 252 . Photog. de Jules LECERF.
Le Salon Parisien (hors texte), p. 252 . . . . . Photog. de Jean RIO.
Paravent Louis XV de Maxime Clair, p. 253 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Vide-poche en bronze de Susse frères, p. 256. . . . . —
Panorama de Rouen pendant l'Exposition de 1896 (hors texte) p. 256 . —

LA GALERIE DES MACHINES

La Galerie des Machines, côté sud (hors texte), p. 260 . . . . . Photog. de Jean RIO.
La Galerie des Machines, côté nord (hors texte), p. 264. . . . . —
Accélérateur de tirage, de Louis Prat, p. 266. . . . . —
Machine horizontale Compound, de E.-W. Windsor (hors texte), p. 266 —
Moteur vertical à pétrole Niel, p. 266 . . . . . —
Moteur à gaz « Simplex », de Matter et Cie (hors texte), p. 268 . . —
Moteur horizontal à gaz Niel, p. 268. . . . . —
Moteurs à gaz Otto (vertical et horizontal), p. 272 . . . . . —
Moteur à pétrole pour bateaux, système Grob, p. 273 . . . . . —
Machine marine à triple expansion, de H. Brulé et Cie, p. 276 . . . . . —
Peigneuse de Platt Brothers, p. 281 . . . . . —
Carde à chapelet de G.-E. Fauquet, p. 284. . . . . —
Métier pour tissage de Diederichs, p. 285 . . . . . —
Cannetière de Diederichs, p. 288 . . . . . —
Bobinoir-Pelotonnoir de Diederichs, p. 289. . . . . —
Machine à imprimer les tissus, de F. Dehaitre, p. 292 . . . . . —
Plansichter de Brault, Teisset et Gillet, p. 293 . . . . . —
Machine à tailler les engrenages de P. Godinot, p. 296. . . . . —

LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

Bec Papillon et Bec d'Argand, p. 307 . . . . . Gravure sur bois.
Lampe intensive, Lampe à récupération, Lampe Wenham, p. 308 . . . . —
Manchon Auer et Manchon Oberlé, p. 309 . . . . . —
Bec Bunsen et Fourneau de laboratoire, p. 310 . . . . . —
Cheminée à gaz, p. 311 . . . . . —
Modèle de Dynamo, p. 314 . . . . . —
Dynamo pour éclairage domestique, p. 315 . . . . . —
Lampes à arc, p. 316 . . . . . —
Le Pavillon de la Société Normande d'Electricité (hors texte), p. 316. Photog. de Jean RIO.
Régulateur Brianne, p. 317 . . . . . Gravure sur bois.
Chauffe-plats et Bouilloire électriques, p. 318 . . . . . —
Installation d'un système de chauffage par l'électricité, p. 319 . . . . . —
Petit Moteur pour ventilateur et petit Moteur pour tour, p. 320 . . . . . —

LA NAVIGATION

La Navigation (tête de page), p. 321 . . . . . Dessin d'Ernest MOREL.
La « Svetlana », de la Marine impériale russe, p. 324 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Le « Dunkerque », — le « Pélayo » (hors texte), p. 324 . . . . . —
Le « Toussaint-Louverture », aviso haïtien, p. 325 . . . . . —
La « Reine Blanche », p. 328 . . . . . —
La Galerie latérale F (hors texte), p. 328 . . . . . Photog. de Jean RIO.

LES INDUSTRIES TEXTILES

La Galerie latérale A, p. 340 . . . . . Photog. de Jean RIO.

L'ENSEIGNEMENT

Vue perspective de la Galerie des Ecoles primaires supérieures, p. 362 . Photog. de J. MAILLARD.
La Galerie latérale C (hors texte), p. 364 . . . . . Photog. de Jean RIO.
L'Exposition de la Société libre d'Emulation, p. 365 . . . . . Dessin d'Ernest MOREL.

L'AQUARIUM

Le Phoque de l'Exposition, p. 375 . . . . . Photog. d'A. MARGUERY.

LA MUSIQUE

Les anciens Instruments de musique (tête de page), p. 385 . . . . . Dessin de Jules ADELINE.
N. Brument, chef d'orchestre des Concerts, p. 388 . . . . . Photog. de WITZ.
Le Kiosque de la Musique (hors texte), p. 388 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Charles Lenepveu, membre de l'Institut, p. 392 . . . . . Photog. de Jules FONTAINE.
La Salle des Fêtes (hors texte), p. 396 . . . . . Photog. de Jean RIO.
Joueur de Mandoline (cul-de-lampe), p. 400 . . . . . Dessin d'Ernest MOREL.

LE GRAND ORGUE DE LA SALLE DES FÊTES

Rameau, Bach et Pergolèse (tête de page), p. 401 . . . . . Dessin de Gaston MOREL.
Sainte Cécile (lettre ornée), p. 401 . . . . . —

La façade du grand Orgue, p. 405 . . . . . Dessin de Gaston MOREL.
Le buffet du grand Orgue de Notre-Dame de Neufchâtel-en-Bray, p. 408 . . —

LES ATTRACTIONS SECONDAIRES

Un coin du Jardin (tête de page), p. 409 . . . . . Dessin d'Ernest MOREL.
Le Guignol, p. 410 . . . . . —
Guerriers Malgaches, p. 411 . . . . . —
La voiture aux Chèvres, p. 412 . . . . . —
Le Restaurant Bonnefoy (hors texte), p. 412. . . . . Photog de Jules LECERF.
Violoniste de l'Orchestre Porteron, p. 413 . . . . . Dessin d'Ernest MOREL.
Promenade en filanzane, p. 414 . . . . . —

LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Menu du Banquet, composition de E. Delabarre (hors texte), p. 415 . Photog. de Jules LECERF.
La Médaille (face et revers) gravée par O. Roty, p. 418 . . . . . —
Le Diplôme, composition de Baudouin, gravée par Lamotte (hors texte), p. 420 —

L'EXPOSITION OUVRIÈRE

Frise ornementale (tête de page), p. 425 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
Cartel du Syndicat des Ornemanistes de Toulouse, p. 425 . . . . . —
Paravent, de Cacant, p. 428 . . . . . —
Email, de Furland, p. 429 . . . . . —
Maquette de vitrail, de Bergeot, p. 429 . . . . . —
Consoles sculptées, de Debeaux, p. 432. . . . . —
Lampadaire en fer forgé, de Bernardin, p. 433 . . . . . —
Lustres en fer forgé, de Duteurtre, p. 433 . . . . . —
Porcelaines de Limoges, p. 436 . . . . . —
Emaux sur verre, de Thévenot, p. 441 . . . . . —
Sculpture et ciselure, de Persinska, p. 441 . . . . . —
Tapisserie à l'aiguille de Mme Rouget-Mazoyer, p. 444 . . . . . —
Mascarons (cul-de-lampe), p. 444 . . . . . —

APRÈS L'EXPOSITION

L'Exposition la nuit (tête de page), p. 445 . . . . . Dessin de Jules ADELINE.
La Carte, le Timbre-Réclame et le Billet de loterie (hors texte),
p. 452 . . . . . Dessins de Jules ADELINE et Ph. ZACHARIE.

VIGNETTES

PUBLIÉES DANS LES CHRONIQUES

Le « Vieux-Rouen » : Les premières Charpentes, p. 2 . . . . . Photog. de Jules LECERF.
— La Porte du Bac en construction, p. 3 . . . . . —
— L'entrée, p. 3 . . . . . —
Le Dôme en construction, p. 4 . . . . . —
Les Tramways électriques : Dessin schématique, p. 5.
— Le grand Hall de l'usine, p. 6. . . . . Photog. de Jules LECERF.
— Candélabre, p. 7.
— Mode de réunion de deux rails, p. 7.
— Voiture sur sa voie, p. 8 . . . . . Photog. de Paul LAMBIN.

ROUEN

IMPRIMERIE JULIEN LECERF

1897

SPECIAL
FOLIO
91-B12475
THE GETTY CENTER